This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

~~F.F. 17 (Finch)~~

VI. 1785/2 (17)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME DIX-SEPTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

Digitized by Google

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
5 - OCT. 1946
OF OXFORD

Digitized by Google

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS

DE L'HISTOIRE,

DEPUIS CHARLEMAGNE

JUSQU'A LOUIS XIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE XLIII.

De l'état de l'Europe aux dixième & onzième ſiècles.

Le nord de l'Europe commence à être chrétien.

LA Moſcovie, ou plutôt la Ziovie, avait commencé à connaître un peu de chriſtianiſme vers la fin du dixième ſiècle. Les femmes étaient deſtinées à changer la religion des royaumes. Une ſœur des empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, mariée à un grand duc ou grand knès de Moſcovie, nommé *Volodimer*, obtint de ſon mari qu'il ſe fît baptiſer. Les Moſcovites, quoiqu'eſclaves de leur maître, ne ſuivirent qu'avec le temps ſon exemple; & enfin dans ces ſiècles d'ignorance, ils ne prirent guère du rite grec que les ſuperſtitions.

Au reſte, les ducs de Moſcovie ne ſe nommaient pas encore czars, ou tſars, ou tchards; ils n'ont pris ce titre que quand ils ont été les maîtres des pays vers Caſan appartenant à des tſars. C'eſt un terme ſlavon imité du perſan; & dans la bible ſlavonne le roi *David* eſt appelé le *cſar David*.

Digitized by Google

Environ dans ce temps-là, une femme attira encore la Pologne au chriſtianiſme. *Micislas*, duc de Pologne, fut converti par ſa femme, ſœur du duc de Bohême. J'ai déjà remarqué que les Bulgares avaient reçu la foi de la même manière. *Giſelle*, ſœur de l'empereur *Henri II*, fit encore chrétien ſon mari roi de Hongrie, dans la première année du onzième ſiècle ; ainſi il eſt très-vrai que la moitié de l'Europe doit aux femmes ſon chriſtianiſme.

La Suède, chez qui il avait été prêché dès le neuvième ſiècle, était redevenue idolâtre. La Bohême, & tout ce qui eſt au nord de l'Elbe, renonça au
1013. chriſtianiſme. Toutes les côtes de la mer Baltique vers l'Orient étaient païennes. Les Hongrois retour-
1047. nèrent au paganiſme. Mais toutes ces nations étaient beaucoup plus loin encore d'être polies que d'être chrétiennes.

La Suède, probablement depuis long-temps épuiſée d'habitants par ces anciennes émigrations dont l'Europe fut inondée, paraît dans les huitième, neuvième, dixième, & onzième ſiècles comme enſevelie dans ſa barbarie, ſans guerre & ſans commerce avec ſes voiſins ; elle n'a part à aucun grand événement, & n'en fut probablement que plus heureuſe.

La Pologne, beaucoup plus barbare que chrétienne, conſerva juſqu'au treizième ſiècle toutes les coutumes des anciens Sarmates, comme celle de tuer leurs enfants qui naiſſaient imparfaits, & les vieillards invalides. *Albert*, ſurnommé *le grand*, dans ces ſiècles d'ignorance, alla en Pologne pour y déraciner ces coutumes affreuſes, qui durèrent juſqu'au

Digitized by Google

milieu du treizième ſiècle ; & on n'en put venir à bout qu'avec le temps. Tout le reſte du Nord vivait dans un état ſauvage ; état de la nature humaine, quand l'art ne l'a pas changée.

L'empire de Conſtantinople n'était ni plus reſſerré, ni plus agrandi que nous l'avons vu au neuvième ſiècle. A l'Occident, il ſe défendait contre les Bulgares ; à l'Orient, au Nord, & au Midi, contre les Turcs & les Arabes.

On a vu en général ce qu'était l'Italie : des ſeigneurs particuliers partageaient tout le pays depuis Rome juſqu'à la mer de la Calabre, & les Normands en avaient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, ſe gouvernaient par leurs magiſtrats ſous des comtes ou ſous des ducs nommés par les empereurs. Bologne était plus libre.

La maiſon de *Maurienne*, dont deſcendent les ducs de Savoie, rois de Sardaigne, commençait à s'établir. Elle poſſédait comme fief de l'empire le comté héréditaire de Savoie & de Maurienne, depuis qu'un *Berthol*, tige de cette maiſon, avait eu ce petit 888.
démembrement du royaume de Bourgogne. Il y eut cent ſeigneurs en France beaucoup plus conſidérables que les comtes de Savoie ; mais tous ont été enfin accablés ſous le pouvoir du ſeigneur dominant ; tous ont cédé l'un après l'autre à des maiſons nouvelles, élevées par la faveur des rois. Il ne reſte plus de trace de leur ancienne grandeur. La maiſon de *Maurienne*, cachée dans ſes montagnes, s'eſt agrandie de ſiècle en ſiècle, & eſt devenue égale aux plus grands monarques.

Digitized by Google

Les Suiſſes & les Griſons, qui compoſaient un Etat quatre fois plus puiſſant que la Savoie, & qui étaient, comme elle, un démembrement de la Bourgogne, obéiſſaient aux baillis que les empereurs nommaient.

Veniſe & Gènes.

Deux villes maritimes d'Italie commençaient à s'élever, non par ces invaſions ſubites qui ont fait les droits de preſque tous les princes qui ont paſſé ſous nos yeux, mais par une induſtrie ſage qui dégénéra auſſi bientôt en eſprit de conquête. Ces deux villes étaient Gènes & Veniſe. Gènes, célèbre du temps des Romains, regardait *Charlemagne* comme ſon reſtaurateur. Cet empereur l'avait rebâtie quelque temps après que les Goths l'avaient détruite. Gouvernée par des comtes ſous *Charlemagne* & ſes premiers deſcendants, elle fut ſaccagée au dixième ſiècle par les mahométans ; & preſque tous ſes citoyens furent emmenés en ſervitude. Mais comme c'était un port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le négoce, qui l'avait fait fleurir, ſervit à la rétablir. Elle devint alors une république. Elle prit l'île de Corſe ſur les Arabes qui s'en étaient emparés. Les papes exigèrent un tribut pour cette île, non-ſeulement parce qu'ils y avaient poſſédé autrefois des patrimoines, mais parce qu'ils ſe prétendaient ſuzerains de tous les royaumes conquis ſur les infidelles. Les Génois payèrent ce tribut au commencement du onzième ſiècle ; mais bientôt après ils s'en affranchirent ſous le pontificat de *Lucius II.* Enfin leur ambition croiſſant avec leurs richeſſes, de marchands ils voulurent devenir conquérants.

Digitized by Google

La ville de Veniſe, bien moins ancienne que Gènes, affectait le frivole honneur d'une plus ancienne liberté, & jouiſſait de la gloire ſolide d'une puiſſance bien ſupérieure. Ce ne fut d'abord qu'une retraite de pêcheurs & de quelques fugitifs, qui s'y réfugièrent au commencement du cinquième ſiècle, quand les Huns & les Goths ravageaient l'Italie. Il n'y avait pour toute ville que des cabanes ſur le Rialto. Le nom de Veniſe n'était point encore connu. Ce Rialto, bien loin d'être libre, fut pendant trente années une ſimple bourgade appartenante à la ville de Padoue, qui la gouvernait par des conſuls. La viciſſitude des choſes a mis depuis Padoue ſous le joug de Veniſe. Commencements de Veniſe.

Il n'y a aucune preuve que ſous les rois lombards Veniſe ait eu une liberté reconnue. Il eſt plus vraiſemblable que ſes habitants furent oubliés dans leurs marais.

Le Rialto & les petites îles voiſines ne commencèrent qu'en 709 à ſe gouverner par leurs magiſtrats. Ils furent alors indépendants de Padoue, & ſe regardèrent comme une république.

C'eſt en 709 qu'ils eurent leur premier doge, qui ne fut qu'un tribun du peuple élu par des bourgeois. Pluſieurs familles, qui donnèrent leurs voix à ce premier doge, ſubſiſtent encore. Elles ſont les plus anciens nobles de l'Europe, ſans en excepter aucune maiſon, & prouvent que la nobleſſe peut s'acquérir autrement qu'en poſſédant un château, ou en payant des patentes à un ſouverain. Premier doge.

Héraclée fut le premier ſiége de cette république juſqu'à la mort de ſon troiſième doge. Ce ne fut que vers la fin du neuvième ſiècle que ces inſulaires, Héraclée, capitale de l'Etat vénitien.

Digitized by Google

retirés plus avant dans leurs langues, donnèrent à cet aſſemblage de petites îles, qui formèrent une ville, le nom de Veniſe, du nom de cette côte qu'on appelait *terræ Venetorum*. Les habitants de ces marais ne pouvaient ſubſiſter que par leur commerce. La néceſſité fut l'origine de leur puiſſance. Il n'eſt pas aſſurément bien décidé que cette république fût alors
950. indépendante. On voit que *Bérenger*, reconnu quelque temps empereur en Italie, accorda au doge le privilége de battre monnaie. Ces doges mêmes étaient obligés d'envoyer aux empereurs en redevance un manteau de drap d'or tous les ans; & *Othon III* leur remit en 998 cette eſpèce de petit tribut. Mais ces légères marques de vaſſalité n'ôtaient rien à la véritable puiſſance de Veniſe; car tandis que les Vénitiens payaient un manteau d'étoffe d'or aux empereurs, ils acquirent par leur argent & par leurs armes toute la province d'Iſtrie, & preſque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Raguſe, Narenza. Leur doge prenait vers le milieu du dixième ſiècle le titre de *duc de Dalmatie;* mais ces conquêtes enrichiſſaient moins Veniſe que le commerce, dans lequel elle ſurpaſſait encore les Génois; car tandis que les barons d'Allemagne & de France bâtiſſaient des donjons & opprimaient les peuples, Veniſe attirait leur argent, en leur fourniſſant toutes les denrées de l'Orient. La Méditerranée était déjà couverte de leurs vaiſſeaux; & elle s'enrichiſſait de l'ignorance, & de la barbarie des nations ſeptentrionales de l'Europe.

Digitized by Google

CHAPITRE XLIV.

De l'Eſpagne & des Mahométans de ce royaume, juſqu'au commencement du douzième ſiècle.

L'ESPAGNE était toujours partagée entre les mahométans & les chrétiens; mais les chrétiens n'en avaient pas la quatrième partie, & ce coin de terre était la contrée, la plus ſtérile. L'Aſturie, dont les princes prenaient le titre de *roi de Léon;* une partie de la vieille Caſtille, gouvernée par des comtes; Barcelone & la moitié de la Catalogne, auſſi ſous un comte; la Navarre, qui avait un roi; une partie de l'Arragon, unie quelque temps à la Navarre; voilà ce qui compoſait les Etats des chrétiens. Les Maures poſſédaient le Portugal, la Murcie, l'Andalouſie, Valence, Grenade, Tortoſe, & s'étendaient au milieu des terres par-delà les montagnes de la Caſtille & de Sarragoſſe. Le ſéjour des rois mahométans était toujours à Cordoue. Ils y avaient bâti cette grande moſquée, dont la voûte eſt ſoutenue de trois cents ſoixante-cinq colonnes de marbre précieux, & qui porte encore parmi les chrétiens le nom de la *Meſquita*, moſquée, quoiqu'elle ſoit devenue cathédrale.

Politeſſe des Maures en Eſpagne.

Les arts y fleuriſſaient, les plaiſirs recherchés, la magnificence, la galanterie, régnaient à la cour des rois maures. Les tournois, les combats à la barrière ſont peut-être de l'invention de ces arabes. Ils avaient des ſpectacles, des théâtres qui, tout

Digitized by Google

groſſiers qu'ils étaient, montraient du moins que les autres peuples étaient moins polis que ces mahométans. Cordoue était le ſeul pays de l'Occident où la géométrie, l'aſtronomie, la chimie, la médecine, fuſſent cultivées. *Sanche le gros*, roi de Léon, fut
956. obligé de s'aller mettre à Cordoue entre les mains d'un fameux médecin arabe, qui, invité par le roi, voulut que le roi vînt à lui.

Cordoue eſt un pays de délices, arroſé par le Guadalquivir, où des forêts de citronniers, d'orangers, de grenadiers, parfument l'air; & où tout invite à la molleſſe. Le luxe & le plaiſir corrompirent enfin les rois muſulmans. Leur domination fut au dixième ſiècle, comme celle de preſque tous les princes chrétiens, partagée en petits Etats. Tolède, Murcie, Valence, Hueſca même, eurent leurs rois. C'était le temps d'accabler cette puiſſance diviſée; mais les chrétiens d'Eſpagne étaient plus diviſés encore. Ils ſe feſaient une guerre continuelle, ſe réuniſſaient pour ſe trahir, & s'alliaient ſouvent avec les muſulmans. *Alfonſe V*, roi de Léon, donna même
1000. ſa ſœur *Thérèſe* en mariage au ſultan *Abdala*, roi de Tolède.

Mariage des mahométans avec des chrétiennes.

Les jalouſies produiſent plus de crimes entre les petits princes qu'entre les grands ſouverains. La guerre ſeule peut décider du ſort des vaſtes Etats; mais les ſurpriſes, les perfidies, les aſſaſſinats, les empoiſonnements, ſont plus communs entre des rivaux voiſins, qui, ayant beaucoup d'ambition & peu de reſſources, mettent en œuvre tout ce qui peut ſuppléer à la force. C'eſt ainſi qu'un *Sanche Garcie*, comte de Caſtille, empoiſonna ſa mère à la

Digitized by Google

fin du dixième ſiècle, & que ſon fils dom *Garcie* fut poignardé par trois ſeigneurs du pays, dans le temps qu'il allait ſe marier.

Enfin *Ferdinand* fils de *Sanche*, roi de Navarre & d'Arragon, réunit ſous ſa puiſſance la vieille Caſtille, 1035.
dont ſa famille avait hérité par le meurtre de ce dom *Garcie*, & le royaume de Léon, dont il dépouilla ſon beau-frère qu'il tua dans une bataille. 1036.

Alors la Caſtille devint un royaume, & Léon en fut une province. Ce *Ferdinand*, non content d'avoir ôté la couronne de Léon & la vie à ſon beau-frère, enleva auſſi la Navarre à ſon propre frère, qu'il fit aſſaſſiner dans une bataille qu'il lui livra. C'eſt ce *Ferdinand* à qui les Eſpagnols ont prodigué le nom de *grand*, apparemment pour déshonorer ce titre trop prodigué aux uſurpateurs.

Son père dom *Sanche*, ſurnommé auſſi *le grand*, pour avoir ſuccédé aux comtes de Caſtille, & pour avoir marié un de ſes fils à la princeſſe des Aſturies, s'était fait proclamer empereur; & dom *Ferdinand* voulut auſſi prendre ce titre. Il eſt ſûr qu'il n'eſt, ni ne peut être de titre affecté aux ſouverains, que ceux qu'ils veulent prendre, & que l'uſage leur donne. Le nom d'empereur ſignifiait par-tout l'héritier des *Céſars* & le maître de l'empire romain, ou du moins celui qui prétendait l'être. Il n'y a pas d'apparence que cette appellation pût être le titre diſtinctif d'un prince mal affermi, qui gouvernait la quatrième partie de l'Eſpagne.

L'empereur *Henri III* mortifia la fierté caſtillane, en demandant à *Ferdinand* l'hommage de ſes petits Etats comme d'un fief de l'empire. Il eſt difficile de

Digitized by Google

dire quelle était la plus mauvaiſe prétention, celle de l'empereur allemand, ou celle de l'eſpagnol. Ces idées vaines n'eurent aucun effet; & l'Etat de *Ferdinand* reſta un petit royaume libre.

C'eſt ſous le règne de ce *Ferdinand* que vivait
Le *Cid*. *Rodrigue* ſurnommé *le Cid*, qui en effet épouſa depuis *Chimène*, dont il avait tué le père. Tous ceux qui ne connaiſſent cette hiſtoire que par la tragédie ſi célèbre dans le ſiècle paſſé, croient que le roi dom *Ferdinand* poſſédait l'Andalouſie.

Les fameux exploits du *Cid* furent d'abord d'aider dom *Sanche*, fils aîné de *Ferdinand*, à dépouiller ſes frères & ſes ſœurs de l'héritage que leur avait laiſſé leur père. Mais dom *Sanche* ayant été aſſaſſiné dans
1073. une de ces expéditions injuſtes, ſes frères rentrèrent dans leurs Etats.

Alors il y eut près de vingt rois en Eſpagne, ſoit chrétiens, ſoit muſulmans; & outre ces vingt rois, un nombre conſidérable de ſeigneurs indépendants & pauvres, qui venaient à cheval, armés de toutes pièces, & ſuivis de quelques écuyers, offrir leurs ſervices aux princes, ou aux princeſſes qui étaient en guerre. Cette coutume, déjà répandue en Europe, ne fut nulle part plus accréditée qu'en Eſpagne. Les princes à qui ces chevaliers s'engageaient, leur ceignaient le baudrier, & leur feſaient préſent d'une épée, dont ils leur donnaient un coup léger ſur l'épaule. Les chevaliers chrétiens ajoutèrent d'autres cérémonies à l'accollade. Ils feſaient la veille des armes devant un autel de la Vierge. Les muſulmans ſe contentaient de ſe faire ceindre un cimeterre. Ce fut-là l'origine des chevaliers errants, & de tant

Digitized by Google

de combats particuliers. Le plus célèbre fut celui qui se fit après la mort du roi dom *Sanche*, assassiné en assiégeant sa sœur *Ouraca* dans la ville de Zamore. Trois chevaliers soutinrent l'innocence de l'infante contre dom *Diègue de Lare* qui l'accusait. Ils combattirent l'un après l'autre en champ clos, en présence des juges nommés de part & d'autre. Dom *Diègue* renversa & tua deux des chevaliers de l'infante; & le cheval du troisième ayant les rènes coupées, & emportant son maître hors des barrières, le combat fut jugé indécis.

Parmi tant de chevaliers, le *Cid* fut celui qui se distingua le plus contre les musulmans. Plusieurs chevaliers se rangèrent sous sa bannière; & tous ensemble avec leurs écuyers & leurs gendarmes composaient une armée couverte de fer, montée sur les plus beaux chevaux du pays. Le *Cid* vainquit plus d'un petit roi maure; & s'étant ensuite fortifié dans la ville d'Alcasar, il s'y forma une souveraineté.

Enfin il persuada à son maître *Alfonse VI*, roi de la vieille Castille, d'assiéger la ville de Tolède, & lui offrit tous ses chevaliers pour cette entreprise. Le bruit de ce siége & la réputation du *Cid* appelèrent de l'Italie & de la France beaucoup de chevaliers & de princes. *Raimond* comte de Toulouse, & deux princes du sang de France de la branche de Bourgogne, vinrent à ce siége. Le roi mahométan, nommé *Hiaja*, était fils d'un des plus généreux princes dont l'histoire ait conservé le nom. *Almamon* son père avait donné dans Tolède un asile à ce même roi *Alfonse* que son frère *Sanche* persécutait alors. Ils

Digitized by Google

avaient vécu long-temps enſemble dans une amitié peu commune ; & *Almamon*, loin de le retenir, quand après la mort de *Sanche* il devint roi, & par conſéquent à craindre, lui avait fait part de ſes tréſors. On dit même qu'ils s'étaient ſéparés en pleurant. Plus d'un chevalier mahométan ſortit des murs pour reprocher au roi *Alfonſe* ſon ingratitude envers ſon bienfaiteur ; & il y eut plus d'un combat ſingulier ſous les murs de Tolède.

Le ſiége dura une année. Enfin Tolède capitula, mais à condition que l'on traiterait les muſulmans comme ils en avaient uſé avec les chrétiens ; qu'on leur laiſſerait leur religion & leurs rois ; promeſſe qu'on tint d'abord, & que le temps fit violer. Toute la Caſtille neuve ſe rendit enſuite au *Cid*, qui en prit poſſeſſion au nom d'*Alfonſe ;* & Madrid, petite place qui devait un jour être la capitale de l'Eſpagne, fut pour la première fois au pouvoir des chrétiens.

Pluſieurs familles vinrent de France s'établir dans Tolède. On leur donna des priviléges qu'on appelle même encore en Eſpagne *franchiſes*. Le roi *Alfonſe* fit auſſitôt une aſſemblée d'évêques, laquelle ſans le concours du peuple, autrefois néceſſaire, élut pour évêque de Tolède un prêtre nommé *Bernard*, à qui le pape *Urbain II* conféra la primatie d'Eſpagne à la prière du roi. La conquête fut preſque toute pour l'Egliſe ; mais le primat eut l'imprudence d'en abuſer, en violant les conditions que le roi avait jurées aux Maures. La grande moſquée devait reſter aux mahométans. L'archevêque, pendant l'abſence du roi, en fit une égliſe, & excita contre lui une

Digitized by Google

ſédition. *Alfonſe* revint à Tolède, irrité contre l'indiſcrétion du prélat. Il apaiſa le ſoulèvement, en rendant la moſquée aux Arabes, & en menaçant de punir l'archevêque. Il engagea les muſulmans à lui demander eux-mêmes la grâce du prélat chrétien, & ils furent contents & ſoumis.

Alfonſe augmenta encore par un mariage les Etats qu'il gagnait par l'épée du *Cid*. Soit politique, ſoit goût, il épouſa *Zaïd* fille de *Benadat* nouveau roi maure d'Andalouſie, & reçut en dot pluſieurs villes. On ne dit point que cette épouſe d'*Alfonſe* ait embraſſé le chriſtianiſme. Les maures paſſaient encore pour une nation ſupérieure : on ſe tenait honoré de s'allier à eux ; le ſurnom de *Rodrigue* était maure ; & de là vient qu'on appela les Eſpagnols *Maranas*.

Alfonſe, roi d'Eſpagne, épouſe une mahométane, uſage commun.

On reproche à ce roi *Alfonſe* d'avoir conjointement avec ſon beau-père appelé en Eſpagne d'autres mahométans d'Afrique. Il eſt difficile de croire qu'il ait fait une ſi étrange faute contre la politique ; mais les rois ſe conduiſent quelquefois contre la vraiſemblance. Quoi qu'il en ſoit, une armée de maures vient fondre d'Afrique en Eſpagne, & augmenter la confuſion où tout était alors. Le *Miramolin*, qui régnait à Maroc, envoie ſon général *Abénada* au ſecours du roi d'Andalouſie. Ce général trahit non-ſeulement ce roi même à qui il était envoyé, mais encore le *Miramolin* au nom duquel il venait. Enfin le *Miramolin* irrité vient lui-même combattre ſon général perfide, qui ſefait la guerre aux autres mahométans, tandis que les chrétiens étaient auſſi diviſés entre eux.

Digitized by Google

Le *Cid.* L'Eſpagne était ainſi déchirée par les mahométans & les chrétiens, lorſque le *Cid* dom *Rodrigue*, à la tête de ſa chevalerie, ſubjugua le royaume de Valence. Il y avait en Eſpagne peu de rois plus puiſſants que lui : mais il n'en prit pas le nom, ſoit qu'il préférât le titre de *Cid*, ſoit que l'eſprit de chevalerie le rendît fidelle au roi *Alfonſe* ſon maître. Cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un ſouverain, recevant des ambaſſadeurs, & reſpecté de toutes les nations. De tous ceux qui ſe ſont élevés par leur courage, ſans rien uſurper, il n'y en a pas eu un ſeul qui ait eu autant de puiſſance & de gloire que le *Cid*.

Après ſa mort, arrivée l'an 1096, les rois de Caſtille & d'Arragon continuèrent toujours leurs guerres contre les Maures : l'Eſpagne ne fut jamais plus ſanglante & plus déſolée; triſte effet de l'ancienne conſpiration de l'archevêque *Opas* & du comte *Julien*, qui feſait, au bout de quatre cents ans, & fit encore long-temps après, les malheurs de l'Eſpagne.

C'était donc depuis le milieu du onzième ſiècle juſqu'à la fin, que le *Cid* ſe rendit ſi célèbre en Europe; c'était le temps brillant de la chevalerie; mais c'était auſſi le temps des emportements audacieux de *Grégoire VII*, des malheurs de l'Allemagne & de l'Italie, & de la première croiſade.

CHAPITRE

Digitized by Google

CHAPITRE XLV.

De la religion & de la ſuperſtition aux dixième & onzième ſiècles.

LES héréſies ſemblent être le fruit d'un peu de ſcience & de loiſir. On a vu que l'état où était l'Egliſe au dixième ſiècle ne permettait guère le loiſir ni l'étude. Tout le monde était armé, & on ne ſe diſputait que des richeſſes. Cependant en France, du temps du roi *Robert*, il y eut quelques prêtres, & entre autres un nommé *Etienne*, confeſſeur de la reine *Conſtance*, accuſés d'héréſie. On ne les appela manichéens que pour leur donner un nom plus odieux; car ni eux ni leur juges ne pouvaient guère connaître la philoſophie du perſan *Manès*. C'étaient probablement des enthouſiaſtes, qui tendaient à une perfection outrée, pour dominer ſur les eſprits. C'eſt le caractère de tous les chefs de ſectes. On leur imputa des crimes horribles, & des ſentiments dénaturés, dont on charge toujours ceux dont on ne connaît pas les dogmes. Ils furent juridiquement accuſés de réciter les litanies à l'honneur des diables, d'éteindre enſuite les lumières, de ſe mêler indifféremment, & de brûler le premier des enfants qui naiſſaient de ces inceſtes, pour en avaler les cendres. Ce ſont à-peu près les reproches qu'on feſait aux premiers chrétiens. Les hérétiques dont je parle étaient ſurtout accuſés d'enſeigner que DIEU n'eſt point venu ſur la terre, qu'il n'a pu naître d'une vierge, qu'il n'eſt ni mort ni reſſuſcité. En ce

Hérétiques brûlés vifs ſous le roi *Robert*, & en ſa préſence.

1028.

Digitized by Google

cas ils n'étaient pas chrétiens. Je vois que les accuſations de cette eſpèce ſe contrediſent toujours.

Ceux qu'on appelait manichéens, ceux qu'on nomma depuis Albigeois, Vaudois, Lollars, & qui reparurent ſi ſouvent ſous tant d'autres noms, étaient des reſtes des premiers chrétiens des Gaules, attachés à pluſieurs anciens uſages que la cour romaine changea depuis, & à des opinions vagues que le temps diſſipe. Par exemple, ces premiers chrétiens n'avaient point connu les images; la confeſſion auriculaire ne leur avait pas d'abord été commandée.

Origine des communions de l'Europe ſéparées de Rome.

Il ne faut pas croire que du temps de *Clovis*, & avant lui, on fût parfaitement inſtruit dans les Alpes du dogme de la tranſſubſtantiation & de pluſieurs autres. On vit au huitième ſiècle *Claude*, archevêque de Turin, adopter la plupart des ſentiments qui font aujourd'hui le fondement de la religion proteſtante, & prétendre que ces ſentiments étaient ceux de la primitive égliſe. Il y a preſque toujours un petit troupeau ſéparé du grand; & depuis le commencement de l'onzième ſiècle, ce petit troupeau fut diſperſé ou égorgé, quand il voulut trop paraître.

Le roi *Robert* & ſa femme *Conſtance* ſe tranſportèrent à Orléans, où ſe tenaient quelques aſſemblées de ceux qu'on appelait manichéens. Les évêques firent brûler treize de ces malheureux. Le roi, la reine, aſſiſtèrent à ce ſpectacle indigne de leur majeſté. Jamais, avant cette exécution, on n'avait en France livré au dernier ſupplice aucun de ceux qui dogmatiſent ſur ce qu'ils n'entendent point. Il eſt vrai que *Priſcillien* au cinquième ſiècle avait été condamné à la mort dans Trèves avec ſept de ſes diſciples; mais

Digitized by Google

la ville de Trèves, qui était alors dans les Gaules, n'eſt plus annexée à la France depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*. Ce qu'il faut obſerver, c'eſt que *St Martin* de Tours ne voulut point communiquer avec les évêques qui avaient demandé le ſang de *Priſcillien*. Il diſait hautement qu'il était horrible de condamner des hommes à la mort parce qu'ils ſe trompent. Il ne ſe trouva point de *St Martin* du temps du roi *Robert*.

Bel exemple de tolérance, mal imité.

Il s'élevait alors quelques légers nuages ſur l'euchariſtie; mais ils ne formaient point encore d'orages. Ce ſujet de querelle, qui ne devait être qu'un ſujet d'adoration & de ſilence, avait échappé à l'imagination ardente des chrétiens grecs. Il fut probablement négligé, parce qu'il ne laiſſait nulle priſe à cette métaphyſique, cultivée par les docteurs depuis qu'ils eurent adopté les idées de *Platon*. Ils avaient trouvé de quoi exercer cette philoſophie dans l'explication de la Trinité, dans la conſubſtantialité du Verbe, dans l'union des deux natures & des deux volontés, enfin dans l'abyme de la prédeſtination. La queſtion, ſi du pain & du vin ſont changés en la ſeconde perſonne de la trinité, & par conſéquent en DIEU; ſi on mange & on boit cette ſeconde perſonne réellement ou ſeulement par la foi; cette queſtion, dis-je, était d'un autre genre, qui ne paraiſſait pas ſoumis à la philoſophie de ce temps. Auſſi on ſe contenta de faire la cène le ſoir, dans les premiers âges du chriſtianiſme, & de communier à la meſſe ſous les deux eſpèces, au temps dont je parle, ſans que les peuples euſſent une idée fixe & déterminée ſur ce myſtère étrange.

Digitized by Google

Eucharistie. Ignorance & disputes.

Il paraît que dans beaucoup d'égliſes, & ſurtout en Angleterre, on croyait qu'on ne mangeait & qu'on ne buvait DIEU que ſpirituellement. On trouve dans la bibliothèque Bodléienne une homélie du dixième ſiècle, dans laquelle ſont ces propres mots: » C'eſt » véritablement par la conſécration le corps & le » ſang de JESUS-CHRIST, non corporellement, » mais ſpirituellement. Le corps dans lequel JESUS-» CHRIST ſouffrit, & le corps euchariſtique ſont » entièrement différents. Le premier était compoſé de » chair & d'os animés par une ame raiſonnable; mais » ce que nous nommons euchariſtie, n'a ni ſang, » ni os, ni âme. Nous devons donc l'entendre dans » un ſens ſpirituel. » (1)

(1) » Si vous trouvez un précepte qui défende ou un crime ou une action honteuſe (*aut facinus aut flagitium*,) qui preſcrive une conduite ſage ou un acte de bienfeſance, ce précepte n'eſt pas une figure; mais ſi un précepte paraît ordonner un crime ou une action honteuſe, s'il paraît condamner une conduite ſage ou un acte de bienfeſance, il faut l'entendre dans le ſens figuré. *Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, ſi vous ne buvez point ſon ſang, vous n'aurez point la vie au-dedans de vous.* Ce précepte ſemble ordonner *un crime ou une action honteuſe.* C'eſt donc une figure qui nous ordonne de nous unir à la paſſion du Seigneur, & de garder dans notre mémoire avec douceur & avec fruit que ſa chair a été crucifiée & bleſſée pour nous. »

» *Si præceptiva locutio eſt aut flagitium aut facinus vetans, aut utilitatem* » *aut beneficentiam jubens, non eſt figurata. Si autem flagitium aut facinus* » *videtur jubere, aut utilitatem aut beneficentiam vetare, figurata eſt.* Niſi » manducaveritis, *inquit*, carnem filii hominis, & ſanguinem biberitis, » non habebitis vitam in vobis, *facinus vel flagitium videtur jubere: figura* » *eſt ergo præcipiens paſſioni dominicæ communicandum, & ſuaviter atque utiliter* » *recondendum in memoriâ, quod pro nobis caro ejus crucifixa & vulnerata ſit.* » Saint-Auguſtin, livre troiſième de la Doctrine chrétienne.

Au concile de Conſtantinople, en 754, plus de trois cents évêques dirent que l'euchariſtie était la ſeule *image* permiſe de JESUS-CHRIST; que cette image était ſous la figure de pain; parce que ſi elle avait eu l'apparence de la figure humaine, elle aurait pu entraîner à l'idolâtrie; &c. ils

Digitized by Google

Jean Scot, ſurnommé *Erigène*, parce qu'il était d'Irlande, avait long-temps auparavant, ſous le règne de *Charles le chauve*, & même, à ce qu'il dit, par ordre de cet empereur, ſoutenu à-peu-près la même opinion.

Ratram ne croit pas la préſence réelle.

Du temps de *Jean Scot*, *Ratram* moine de Corbie, & d'autres avaient écrit ſur ce myſtère d'une manière à faire penſer qu'ils ne croyaient pas ce qu'on appela depuis la *préſence réelle*. Car *Ratram*, dans ſon écrit adreſſé à l'empereur *Charles le chauve*, dit en termes exprès : » C'eſt le corps de JESUS-CHRIST qui eſt » vu, reçu, & mangé, non par les ſens corporels, » mais par les yeux de l'eſprit fidelle. » *Il eſt évident*, ajoute-t-il, *qu'il n'y a aucun changement dans le pain & dans le vin ; ils ne ſont donc que ce qu'ils étaient auparavant.* Il finit par dire, après avoir cité *St Auguſtin*, *que le pain appelé corps, & le vin appelé ſang, ſont une figure, parce que c'eſt un myſtère.*

D'autres paſſages de *Ratram* ſont équivoques ; quelques-uns, contradictoires aux premiers, paraiſſent

paraiſſaient donc ne pas admettre la réalité. Dans le ſecond concile de Nicée, où celui de Conſtantinople fut rejeté, & que nous regardons comme œcuménique, on répondit à ces raiſonnements, & on ſe rapprocha davantage de la doctrine actuelle de l'Egliſe romaine ; mais cette diſcuſſion paraît moins intéreſſer le culte que le culte des images, & on ne la traite qu'incidemment. Le concile de Francfort, en Occident, rejeta, comme on ſait, ce ſecond concile de Nicée, ſans faire aucune attention à cette diſpute ſur l'euchariſtie. Mais l'on pouvait préſager dès-lors que les querelles ſur la réalité ne tarderaient pas à troubler l'Egliſe.

Ces actes du ſecond concile de Nicée, qui prouvent d'ailleurs dans quelle ignorance & dans quelle honteuſe crédulité l'Egliſe était alors plongée, ſont antérieurs à *Peſchaſe Ratbert*.

Remarquons que la réalité, ou du moins la doctrine qui s'en approchait le plus, avait pour partiſans ceux du culte des images ; & que les déciſions de l'Egliſe ont toujours été en faveur de l'opinion la plus oppoſée à la raiſon, & la plus propre à frapper les eſprits du peuple.

Digitized by Google

favorables à la *préſence réelle ;* mais de quelque manière qu'il s'entendît & qu'on l'entendît, on écrivit contre lui. Un autre moine bénédictin nommé *Paſchaſe Ratbert*, qui vivait à-peu-près dans le même temps, a paſſé pour être le premier qui ait développé le ſentiment en termes exprès ; en diſant *que le pain était le véritable corps qui était ſorti de la Vierge ; & le vin avec l'eau, le véritable ſang coulé du côté de* JESUS, *réellement & non pas en figure.* Cette diſpute produiſit celle des ſtercoriſtes ou ſtercoraniſtes, qui, oſant examiner phyſiquement un objet de la foi, prétendirent qu'on digérait le pain & le vin ſacrés, & qu'ils ſuivaient le ſort ordinaire des aliments.

Comme ces queſtions ſe traitaient en latin, & que les laïques, alors occupés uniquement de la guerre, prenaient peu de part aux diſputes de l'école, elles ne produiſirent heureuſement aucun trouble. Les peuples n'avaient qu'une idée vague & obſcure de la plupart des myſtères : ils ont toujours reçu leurs dogmes comme la monnaie, ſans examiner le poids & le titre.

Bérenger enſeigne publiquement que DIEU n'eſt pas dans le pain conſacré.

Enfin *Bérenger*, archidiacre d'Angers, enſeigna vers 1050, par écrit & dans la chaire, que le corps véritable de JESUS-CHRIST n'eſt point & ne peut être ſous les apparences du pain & du vin.

Il affirmait que ce qui aurait donné une indigeſtion, s'il avait été mangé en trop grande quantité, ne pouvait être qu'un aliment ; que ce qui aurait enivré, ſi on en avait trop bu, était une liqueur réelle ; qu'il n'y avait point de blancheur ſans un objet blanc, point de rondeur ſans un objet rond ; qu'il eſt

Digitized by Google

phyſiquement impoſſible que le même corps puiſſe être en mille lieux à la fois. Ses propoſitions révoltèrent d'autant plus que *Bérenger*, ayant une très-grande réputation, avait d'autant plus d'ennemis. Celui qui ſe diſtingua le plus contre lui fut *Lanfranc*, de race lombarde, né à Pavie, qui était venu chercher une fortune en France. Il balançait la réputation de *Bérenger*. Voici comme il s'y prenait pour le confondre dans ſon traité *de corpore Domini*.

Réfutation de *Bérenger*.

» On peut dire avec vérité que le corps de notre » Seigneur dans l'euchariſtie eſt le même qui eſt ſorti » de la Vierge, & que ce n'eſt pas le même. C'eſt » le même quant à l'eſſence & aux propriétés de la » véritable nature, & ce n'eſt pas le même quant » aux eſpèces du pain & du vin; de ſorte qu'il eſt » le même quant à la ſubſtance, & qu'il n'eſt pas » le même quant à la forme. »

Cette déciſion théologique parut être en général celle de l'Egliſe. *Bérenger* n'avait raiſonné qu'en philoſophe. Il s'agiſſait d'un objet de la foi, d'un myſtère, que l'Egliſe reconnaiſſait comme incompréhenſible. Il était du corps de l'Egliſe; il était payé par elle; il devait donc avoir la même foi qu'elle, & ſoumettre ſa raiſon comme elle, diſait-on. Il fut condamné au concile de Paris en 1050, condamné encore à Rome en 1079, & obligé de prononcer ſa rétractation; mais cette rétractation forcée ne fit que graver plus avant ſes ſentiments dans ſon cœur. Il mourut dans ſon opinion, qui ne fit alors ni ſchiſme ni guerre civile. Le temporel ſeul était le grand objet qui occupait l'ambition des bénéficiers & des

Digitized by Google

moines. L'autre ſource, qui devait faire verſer tant de ſang, n'était pas encore ouverte. (2)

C'eſt après la diſpute & la condamnation de *Bérenger*, que l'Egliſe inſtitua l'uſage de l'élévation de l'hoſtie, afin que le peuple en l'adorant ne doutât pas de la réalité qu'on avait combattue; mais le terme de tranſſubſtantiation ne fut pas encore attaché à ce myſtère; il ne fut adopté qu'en 1215 dans un concile de Latran.

L'opinion de *Scot*, de *Ratram*, de *Bérenger*, ne fut pas enſevelie; elle ſe perpétua chez quelques eccléſiaſtiques; elle paſſa aux Vaudois, aux Albigeois, aux Huſſites, aux proteſtants, comme nous le verrons.

Vous avez dû obſerver que dans toutes les diſputes qui ont animé les chrétiens les uns contre les autres, depuis la naiſſance de l'Egliſe, Rome s'eſt toujours décidée pour l'opinion qui ſoumettait le plus l'eſprit humain, & qui anéantiſſait le plus le raiſonnement: je ne parle ici que de l'hiſtorique; je mets à part l'inſpiration de l'Egliſe & ſon infaillibilité, qui ne ſont pas du reſſort de l'hiſtoire. Il eſt certain qu'en feſant du mariage un ſacrement, on feſait de la fidélité des époux un devoir plus ſaint, & de l'adultère une faute plus odieuſe; que la croyance d'un dieu réellement préſent dans l'euchariſtie, paſſant dans

(2) On pouvait cependant prévoir déjà les guerres purement religieuſes. Le concile de Paris, tenu contre *Bérenger* en 1050, déclare que »ſi *Berenger* » ne ſe rétractait avec ſes ſectateurs, toute l'armée de France ayant le clergé » à la tête, *en habit eccléſiaſtique*, irait les chercher quelque part qu'ils » fuſſent, & les aſſiéger juſqu'à ce qu'ils ſe ſoumiſſent à la foi catholique, » ou qu'ils fuſſent pris pour *être punis de mort*. *Fleuri*.

Digitized by Google

la bouche & dans l'eſtomac d'un communiant, le rempliſſait d'une terreur religieuſe. Quel reſpect ne devait-on pas avoir pour ceux qui changeaient d'un mot le pain en dieu, & ſurtout pour le chef d'une religion qui opérait un tel prodige? Quand la ſimple raiſon humaine combattit ces myſtères, elle affaiblit l'objet de ſa vénération; & la multiplicité des prêtres, en rendant le prodige trop commun, le rendit moins reſpectable aux peuples.

Purgatoire: fête des morts.

Il ne faut pas omettre l'uſage qui commença à s'introduire dans l'onzième ſiècle, de racheter par les aumônes & par les prières des vivans les peines des morts, de délivrer leurs ames du purgatoire; & l'établiſſement d'une fête ſolemnelle conſacrée à cette piété.

L'opinion d'un purgatoire, ainſi que d'un enfer, eſt de la plus haute antiquité; mais elle n'eſt nulle part ſi clairement exprimée que dans le ſixième livre de l'Enéide de *Virgile*, dans lequel on retrouve la plupart des myſtères de la religion des Gentils.

Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt, &c.

Cette idée fut peu-à-peu ſanctifiée dans le chriſtianiſme; & on la porta juſqu'à croire que l'on pouvait par des prières modérer les arrêts de la Providence, & obtenir de DIEU la grâce d'un mort condamné dans l'autre vie à des peines paſſagères.

Le cardinal *Pierre Damien*, celui-là même qui conte que la femme du roi *Robert* accoucha d'une oie, rapporte qu'un pélerin revenant de Jéruſalem fut jeté par la tempête dans une île où il trouva un

Digitized by Google

bon ermite, lequel lui apprit que cette île était habitée par les diables; que ſon voiſinage était tout couvert de flammes, dans lequel les diables plongeaient les ames des trépaſſés; que ces mêmes diables ne ceſſaient de crier & de hurler contre *St Odillon* abbé de Cluni, leur ennemi mortel. Les prières de cet *Odillon*, diſaient-ils, & celles de ſes moines, nous enlèvent toujours quelque âme.

Ce rapport ayant été fait à *Odillon*, il inſtitua dans ſon couvent de Cluni la fête des morts. Il n'y avait dans cette fête qu'un grand fonds d'humanité & de piété; & ces ſentiments pouvaient ſervir d'excuſe à la fable du pélerin. L'Egliſe adopta bientôt cette ſolemnité, & en fit une fête d'obligation. On attacha de grandes indulgences aux prières pour les morts. Si on s'en était tenu là, ce n'eût été qu'une dévotion; mais bientôt elle dégénéra en abus: on vendit cher les indulgences; les moines mendiants, ſurtout, ſe firent payer pour tirer les ames du purgatoire; ils ne parlèrent que d'apparitions des trépaſſés, d'âmes plaintives qui venaient demander du ſecours, de morts ſubites, & de châtiments éternels de ceux qui en avaient refuſé. Le brigandage ſuccéda à la piété crédule, & ce fut une des raiſons qui dans la ſuite des temps fit perdre à l'Egliſe romaine la moitié de l'Europe.

Epreuves, fables.

On croit bien que l'ignorance de ces ſiècles affermiſſait les ſuperſtitions populaires. J'en rapporterai quelques exemples qui ont long-temps exercé la crédulité humaine. On prétend que l'empereur *Othon III* fit périr ſa femme *Marie d'Arragon* pour cauſe d'adultère. Il eſt très-poſſible qu'un prince cruel &

Digitized by Google

dévot, tel qu'on peint *Othon III*, envoie au ſupplice ſa femme moins débauchée que lui. Mais vingt auteurs ont écrit, & *Maimbourg* a répété après eux, & d'autres ont répété après *Maimbourg*, que l'impératrice ayant fait des avances à un jeune comte italien, qui les refuſa par vertu, elle accuſa ce comte auprès de l'empereur de l'avoir voulu ſéduire, & que le comte fut puni de mort. La veuve du comte, dit-on, vint, la tête de ſon mari à la main, demander juſtice, & prouver ſon innocence. Cette veuve demande d'être admiſe à l'épreuve du fer ardent. Elle tint tant qu'on voulut une barre de fer toute rouge dans ſes mains ſans ſe brûler; & ce prodige ſervant de preuve juridique, l'impératrice fut condamnée à être brûlée vive.

Maimbourg aurait dû faire réflexion que cette fable eſt rapportée par des auteurs qui ont écrit très-long-temps après le règne d'*Othon III;* qu'on ne dit pas ſeulement les noms de ce comte italien, & de cette veuve qui maniait ſi impunément des barres de fer rouge : il eſt même très-douteux qu'il y ait jamais eu une *Marie d'Arragon*, femme d'*Othon III.* Enfin, quand même des auteurs contemporains auraient authentiquement rendu compte d'un tel événement, ils ne mériteraient pas plus de croyance que les ſorciers qui dépoſent en juſtice qu'ils ont aſſiſté au ſabbat.

L'aventure de la barre de fer doit faire révoquer en doute le ſupplice de la prétendue impératrice *Marie d'Arragon*, rapporté dans tant de dictionnaires d'hiſtoires, où dans chaque page le menſonge eſt joint à la vérité.

Digitized by Google

Le ſecond événement eſt du même genre. On prétend que *Henri II*, ſucceſſeur d'*Othon III*, éprouva la fidélité de ſa femme *Cunégonde*, en la feſant marcher pieds nus ſur neuf ſocs de charrue, rougis au feu. Cette hiſtoire, rapportée dans tant de martyrologes, mérite la même réponſe que celle de la femme d'*Othon*.

Didier abbé du Mont-Caſſin, & pluſieurs autres écrivains rapportent un fait à-peu-près ſemblable, & qui eſt plus célèbre. En 1063, des moines de Florence, mécontents de leur évêque, allèrent crier à la ville & à la campagne : » Notre évêque eſt un » ſimoniaque & un ſcélérat : » & ils eurent, dit-on, la hardieſſe de promettre qu'ils prouveraient cette accuſation par l'épreuve du feu. On prit donc jour pour cette cérémonie, & ce fut le mercredi de la première ſemaine du carême. Deux bûchers furent dreſſés, chacun de dix pieds de long ſur cinq de large, ſéparés par un ſentier d'un pied & demi de largeur, rempli de bois ſec. Les deux bûchers ayant été allumés, & cet eſpace réduit en charbons le moine, *Pierre Aldobrandin*, paſſe à travers ſur ce ſentier à pas graves & meſurés, & revient même prendre au milieu des flammes ſon manipule qu'il avait laiſſé tomber. Voilà ce que pluſieurs hiſtoriens diſent qu'on ne peut nier qu'en renverſant tous les fondements de l'hiſtoire; mais il eſt ſûr qu'on ne peut le croire ſans renverſer tous les fondements de la raiſon.

Petrus igneus.

Il ſe peut faire ſans doute qu'un homme paſſe très-rapidement entre deux bûchers, & même ſur des charbons, ſans être tout-à-fait brûlé; mais y

Digitized by Google

paſſer & y repaſſer d'un pas grave pour reprendre ſon manipule, c'eſt une de ces aventures de la *Légende dorée*, dont il n'eſt plus permis de parler à des hommes raiſonnables.

Combat pour le miſſel.

La dernière épreuve que je rapporterai, eſt celle dont on ſe ſervit pour décider en Eſpagne, après la priſe de Tolède, ſi on devait réciter l'office romain, ou celui qu'on appelait moſarabique. On convint d'abord unanimement de terminer la querelle par le duel. Deux champions armés de toutes pièces combattirent dans toutes les règles de la chevalerie. Dom *Ruis de Martanza*, chevalier du miſſel moſarabique, fit perdre les arçons à ſon adverſaire, & le renverſa mourant. Mais la reine qui avait beaucoup d'inclination pour le miſſel romain, voulut qu'on tentât l'épreuve du feu. Toutes les lois de la chevalerie s'y oppoſaient. Cependant on jeta au feu les deux miſſels, qui probablement furent brûlés; & le roi, pour ne mécontenter perſonne, convint que quelques égliſes prieraient DIEU ſelon le rituel romain, & que d'autres garderaient le moſarabique.

La fête des fous.

Tout ce que la religion a de plus auguſte était défiguré dans preſque tout l'Occident par les coutumes les plus ridicules. La fête des fous, celle des ânes étaient établies dans la plupart des égliſes. On créait aux jours ſolemnels un évêque des fous; on feſait entrer dans la nef un âne en chape, & en bonnet quarré. L'âne était révéré en mémoire de celui qui porta JESUS-CHRIST.

Les danſes dans l'égliſe, les feſtins ſur l'autel, les diſſolutions, les farces obſcènes, étaient les

Digitized by Google

cérémonies de ces fêtes, dont l'uſage extravagant dura environ ſept ſiècles dans pluſieurs diocèſes. A n'enviſager que les coutumes que je viens de rapporter, on croirait voir le portrait des Nègres & des Hottentots; & il faut avouer qu'en plus d'une choſe nous n'avons pas été ſupérieurs à eux.

Rome a ſouvent condamné ces coutumes barbares, auſſi-bien que le duel & les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Egliſe romaine, malgré tous les troubles & tous les ſcandales, plus de décence, plus de gravité, qu'ailleurs; & on ſentait qu'en tout, cette Egliſe, quand elle était libre & bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres.

CHAPITRE XLVI.

De l'Empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV, & de Grégoire VII. De Rome & de l'empire dans l'onzième ſiècle. De la donation de la comteſſe Mathilde. De la fin malheureuſe de l'empereur Henri IV, & du pape Grégoire VII.

IL eſt temps de revenir aux ruines de Rome, & à cette ombre du trône des *Céſars*, qui reparaiſſait en Allemagne.

On ne ſavait encore qui dominerait dans Rome, & quel ſerait le ſort de l'Italie. Les empereurs allemands ſe croyaient de droit maîtres de tout l'Occident: mais à peine étaient-ils ſouverains en Allemagne, où le grand gouvernement féodal des ſeigneurs & des

Digitized by Google

évêques commençait à jeter de profondes racines. Les princes normands, conquérants de la Pouille & de la Calabre, formaient une nouvelle puiſſance. L'exemple des Vénitiens inſpirait aux grandes villes d'Italie l'amour de la liberté. Les papes n'étaient pas encore ſouverains, & voulaient l'être.

Le droit des empereurs de nommer des papes commençait à s'affermir ; mais on ſent bien que tout devait changer à la première circonſtance favorable. Elle arriva bientôt, à la minorité de l'empereur 1056.
Henri IV, reconnu du vivant de *Henri III* ſon père pour ſon ſucceſſeur.

Dès le temps même de *Henri III*, la puiſſance impériale diminuait en Italie. Sa ſœur, comteſſe ou ducheſſe de Toſcane, mère de cette véritable bienfaitrice des papes, la comteſſe *Mathilde d'Eſt*, contribua plus que perſonne à ſoulever l'Italie contre ſon frère. Elle poſſédait avec le marquiſat de Mantoue la Toſcane & une partie de la Lombardie. Ayant eu l'imprudence de venir à la cour d'Allemagne, on l'arrêta long-temps priſonnière. Sa fille la comteſſe *Mathilde* hérita de ſon ambition, & de ſa haine pour la maiſon impériale.

Pendant la minorité de *Henri IV*, les brigues, l'argent, & les guerres civiles, firent pluſieurs papes. Enfin on élut en 1054 *Alexandre II*, ſans conſulter la cour impériale. En vain cette cour nomma un autre pape : ſon parti n'était pas le plus fort en Italie. *Alexandre II* l'emporta, & chaſſa de Rome ſon compétiteur. C'eſt ce même *Alexandre II* que nous avons vu vendre ſa bénédiction au bâtard *Guillaume* de Normandie, uſurpateur de l'Angleterre.

Digitized by Google

Henri IV, devenu majeur, ſe vit empereur d'Italie & d'Allemagne preſque ſans pouvoir. Une partie des princes ſéculiers & eccléſiaſtiques de ſa patrie ſe liguèrent contre lui ; & l'on ſait qu'il ne pouvait être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée, qui lui manquait. Son pouvoir était peu de choſe, ſon courage était au-deſſus de ſa fortune.

1073. Quelques auteurs rapportent qu'étant accuſé dans la diète de Vürtzbourg d'avoir voulu faire aſſaſſiner les ducs de Suabe & de Carinthie, il offrit de ſe battre en duel contre l'accuſateur, qui était un ſimple gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat ; & l'accuſateur, en ne paraiſſant pas, ſembla juſtifier l'empereur.

Dès que l'autorité d'un prince eſt conteſtée, ſes mœurs ſont toujours attaquées. On lui reprochait publiquement d'avoir des maîtreſſes, tandis que les moindres clercs en avaient impunément. Il voulait ſe ſéparer de ſa femme, fille d'un marquis de Ferrare, avec laquelle il diſait n'avoir jamais pu conſommer ſon mariage. Quelques emportements de ſa jeuneſſe aigriſſaient encore les eſprits, & ſa conduite affaibliſſait ſon pouvoir.

Quel était *Grégoire VII.* Il y avait alors à Rome un moine de Cluni, devenu cardinal, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui ſavait mêler quelquefois l'artifice à l'ardeur de ſon zele pour les prétentions de l'Egliſe. *Hildebrand* était le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célèbre *Grégoire VII*, né à Soane en Toſcane, de parents inconnus, élevé à Rome, reçu moine de Cluni ſous l'abbé *Odillon*, deputé depuis à Rome pour les intérêts de ſon ordre, employé

aprés

Digitized by Google

après par les papes dans toutes ces affaires qui demandent de la ſoupleſſe & de la fermeté, & déjà célèbre en Italie par un zèle intrépide. La voix publique le déſignait pour le ſucceſſeur d'*Alexandre II*, dont il gouvernait le pontificat. Tous les portraits, ou flatteurs ou odieux, que tant d'écrivains ont faits de lui, ſe trouvent dans le tableau d'un peintre napolitain, qui peignit *Grégoire* tenant une houlette dans une main, & un fouet dans l'autre; foulant des ſceptres à ſes pieds, & ayant à côté de lui les filets & les poiſſons de *St Pierre*.

1073. Le pape oſe citer devant lui l'empereur *Henri IV*.

Grégoire engagea le pape *Alexandre* à faire un coup d'éclat inouï, à ſommer le jeune *Henri* de venir comparaître à Rome devant le tribunal du St Siége. C'eſt le premier exemple d'une telle entrepriſe. Et dans quel temps la haſarde-t-on? lorſque Rome était toute accoutumée par *Henri III*, père de *Henri IV*, à recevoir ſes évêques ſur un ſimple ordre de l'empereur. C'était préciſément cette ſervitude dont *Grégoire* voulait ſecouer le joug; & pour empêcher les empereurs de donner des lois dans Rome, il voulait que le pape en donnât aux empereurs. Cette hardieſſe n'eut point de ſuite. Il ſemble qu'*Alexandre II* était un enfant perdu, qu'*Hildebrand* détachait contre l'empire avant d'engager la bataille. La mort d'*Alexandre* ſuivit bientôt ce premier acte d'hoſtilité.

1073. Hardieſſe de *Gregoire VII*.

Hildebrand eut le crédit de ſe faire élire & introniſer par le peuple romain, ſans attendre la permiſſion de l'empereur. Bientôt il obtint cette permiſſion, en promettant d'être fidelle. *Henri IV* reçut ſes excuſes. Son chancelier d'Italie alla confirmer à Rome l'élection

Digitized by Google

du pape ; & *Henri*, que tous ſes courtiſans avertiſſaient de craindre *Grégoire VII*, dit hautement que ce pape ne pouvait être ingrat à ſon bienfaiteur. Mais à peine *Grégoire* eſt-il aſſuré du pontificat, qu'il déclare excommuniés tous ceux qui recevront des bénéfices des mains des laïques, & tout laïque qui les conférera. Il avait conçu le deſſein d'ôter à tous les collateurs ſéculiers le droit d'inveſtir les eccléſiaſtiques. C'était mettre l'Egliſe aux priſes avec tous les rois. Son humeur violente éclate en même temps contre *Philippe I* roi de France. Il s'agiſſait de quelques marchands italiens que les Français avaient rançonnés. Le pape écrit une lettre circulaire aux évêques de France : » Votre roi, leur » dit-il, eſt moins roi que tyran ; il paſſe ſa vie » dans l'infamie & dans le crime : » & après ces paroles indiſcrètes, ſuit la menace ordinaire de l'excommunication.

Bientôt après, tandis que l'empereur *Henri* eſt occupé dans une guerre civile contre les Saxons, le pape lui envoie deux légats pour lui ordonner de venir répondre aux accuſations intentées contre lui d'avoir donné l'inveſtiture des bénéfices, & pour l'excommunier en cas de refus. Les deux porteurs d'un ordre ſi étrange trouvent l'empereur vainqueur des Saxons, comblé de gloire & plus puiſſant qu'on ne l'eſpérait. On peut ſe figurer avec quelle hauteur un empereur de vingt-cinq ans, victorieux & jaloux de ſon rang, reçut une telle ambaſſade. Il n'en fit pas le châtiment exemplaire, que l'opinion de ces temps-là ne permettait pas, & n'oppoſa en
1076. apparence que du mépris à l'audace : il abandonna

Digitized by Google

ces légats indiſcrets aux inſultes des valets de ſa cour.

Preſqu'au même temps, le pape excommunia encore ces Normands, princes de la Pouille & de la Calabre, (comme nous l'avons dit précédemment.) Tant d'excommunications à la fois paraîtraient aujourd'hui le comble de la folie. Mais qu'on faſſe réflexion que *Grégoire VII*, en menaçant le roi de France, adreſſait ſa bulle au duc d'Aquitaine, vaſſal du roi, auſſi puiſſant que le roi même; que, quand il éclatait contre l'empereur, il avait pour lui une partie de l'Italie, la comteſſe *Mathilde*, Rome, & la moitié de l'Allemagne; qu'à l'égard des Normands, ils étaient dans ce temps-là ſes ennemis déclarés: alors *Grégoire VII* paraîtra plus violent & plus audacieux qu'inſenſé. Il ſentait qu'en élevant ſa dignité au-deſſus de l'empereur & de tous les rois, il ſerait ſecondé des autres égliſes, flattées d'être les membres d'un chef qui humiliait la puiſſance ſéculière. Son deſſein était formé non-ſeulement de ſecouer le joug des empereurs, mais de mettre Rome, empereurs, & rois, ſous le joug de la papauté. Il pouvait lui en coûter la vie, il devait même s'y attendre; & le péril donne de la gloire.

Henri IV, trop occupé en Allemagne, ne pouvait paſſer en Italie. Il parut ſe venger d'abord moins comme un empereur allemand que comme un ſeigneur italien. Au lieu d'employer un général & une armée, il ſe ſervit, dit-on, d'un bandit nommé *Cencius*, très-conſidéré par ſes brigandages, qui ſaiſit le pape dans Sainte-Marie-majeure, dans le temps qu'il officiait; des ſatellites déterminés frappèrent le

Grégoire VII en priſon.

pontife & l'enfanglantèrent. On le mena prifonnier dans une tour dont *Cencius* s'était rendu maître ; & on lui fit payer cher fa liberté.

1076. *Henri IV* agit un peu plus en prince, en convoquant à Worms un concile d'évêques, d'abbés, & de docteurs, dans lequel il fit dépofer le pape. Toutes les voix, à deux près, concoururent à la dépofition. Mais il manquait à ce concile des troupes pour l'aller faire refpecter à Rome. *Henri* ne fit que commettre fon autorité, en écrivant au pape qu'il le dépofait, & au peuple romain qu'il lui défendait de reconnaître *Grégoire*.

Grégoire dépofe l'empereur. Dès que le pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainfi dans un concile à Rome : » De la part » de DIEU tout-puiffant, & par notre autorité, je » défends à *Henri*, fils de notre empereur *Henri*, de » gouverner le royaume teutonique, & l'Italie ; » j'abfous tous les chrétiens du ferment qu'ils lui » ont fait ou feront ; & je défends que qui que ce » foit le ferve jamais comme roi. » On fait que c'eft-là le premier exemple d'un pape qui prétend ôter la couronne à un fouverain. Nous avons vu auparavant des évêques dépofer *Louis le débonnaire ;* mais il y avait au moins un voile à cet attentat. Ils condamnaient *Louis*, en apparence feulement, à la pénitence publique ; & perfonne n'avait jamais ofé parler depuis la fondation de l'Egliſe comme *Grégoire VII.* Les lettres circulaires du pape refpirèrent le même efprit que fa fentence. Il y redit plufieurs fois que les évêques font au-deffus des rois, & faits pour les juger ; expreffions non moins adroites que hardies, qui devaient ranger fous fon étendard tous les prélats du monde.

Digitized by Google

Il y a grande apparence que quand *Grégoire VII* dépoſa ainſi ſon ſouverain par de ſimples paroles, il ſavait bien qu'il ſerait ſecondé par les guerres civiles d'Allemagne, qui recommencèrent avec plus de fureur. Un évêque d'Utrecht avait ſervi à faire condamner *Grégoire*. On prétendit que cet évêque, mourant d'une mort ſoudaine & douloureuſe, s'était repenti de la dépoſition du pape comme d'un ſacrilége. Les remords vrais ou faux de l'évêque en donnèrent au peuple. Ce n'était plus le temps où l'Allemagne était unie ſous les *Othons*. *Henri IV* ſe vit entouré près de Spire par l'armée des confédérés, qui ſe prévalaient de la bulle du pape. Le gouvernement féodal devait alors amener de pareilles révolutions. Chaque prince allemand était jaloux de la puiſſance impériale, comme le haut baronnage en France était jaloux de celle de ſon roi. Le feu des guerres civiles couvait toujours, & une bulle lancée à propos pouvait l'allumer.

Henri IV perſécuté.

Les princes confédérés ne donnèrent la liberté à *Henri IV* qu'à condition qu'il vivrait en particulier & en excommunié dans Spire, ſans faire aucune fonction ni de chrétien ni de roi, en attendant que le pape vînt préſider dans Ausbourg à une aſſemblée de princes & d'évêques, qui devait le juger.

Il paraît que des princes qui avaient le droit d'élire l'empereur, avaient auſſi celui de le dépoſer; mais vouloir faire préſider le pape à ce jugement, c'était le reconnaître pour juge naturel de l'empereur & de l'empire. Ce fut le triomphe de *Grégoire VII*, & de la papauté. *Henri IV*, réduit à ces extrémités augmenta encore beaucoup le triomphe.

Digitized by Google

Il demande pardon au pape à genoux.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Ausbourg; & par une réſolution inouïe, paſſant les Alpes du Tirol avec peu de domeſtiques, il alla demander au pape ſon abſolution. *Grégoire VII* était alors avec la comteſſe *Mathilde* dans la ville de Canoſſe, l'ancien Canuſium, ſur l'Apennin près de Reggio, fortereſſe qui paſſait alors pour imprenable. Cet empereur, déjà célèbre par des batailles gagnées, ſe préſente à la porte de la fortereſſe, ſans gardes, ſans ſuite. On l'arrête dans la ſeconde enceinte; on le dépouille de ſes habits; on le revêt d'un cilice. Il reſte pieds nus dans la cour : c'était au mois de janvier 1077. On le fit jeûner trois jours, ſans l'admettre à baiſer les pieds du pape, qui pendant ce temps était enfermé avec la comteſſe *Mathilde*, dont il était depuis long-temps le directeur. Il n'eſt pas ſurprenant que les ennemis de ce pape lui aient reproché ſa conduite avec *Mathilde*. Il eſt vrai qu'il avait ſoixante-deux ans; mais il était directeur, *Mathilde* était femme, jeune, & faible. Le langage de la dévotion, qu'on trouve dans les lettres du pape à la princeſſe, comparé avec les emportements de ſon ambition, pouvait faire ſoupçonner que la religion ſervait de maſque à toutes ſes paſſions. Mais aucun fait, aucun indice, n'a jamais fait tourner ces ſoupçons en certitude. Les hypocrites voluptueux n'ont ni un enthouſiaſme ſi permanent, ni un zèle ſi intrépide. *Grégoire* paſſait pour auſtère, & c'était par-là qu'il était dangereux.

Enfin l'empereur eut la permiſſion de ſe proſterner aux pieds du pontife, qui voulut bien l'abſoudre, en le ſeſant jurer qu'il attendrait le jugement juridique

Digitized by Google

du pape à Ausbourg, & qu'il lui ſerait en tout parfaitement ſoumis. Quelques évêques, & quelques ſeigneurs allemands du parti de *Henri*, firent la même ſoumiſſion. *Grégoire VII* ſe croyant alors, non ſans vraiſemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit dans pluſieurs lettres que ſon devoir était d'abaiſſer les rois.

L'Italie prend parti contre le pape.

La Lombardie, qui tenait encore pour l'empereur, fut ſi indignée de l'aviliſſement où il s'était réduit, qu'elle fut prête à l'abandonner. On y haïſſait *Grégoire VII* beaucoup plus qu'en Allemagne. Heureuſement pour l'empereur, cette haine des violences du pape l'emporta ſur l'indignation qu'inſpirait la baſſeſſe du prince. Il en profita ; & par un changement de fortune nouveau pour des empereurs teutoniques, il ſe trouva enfin très-fort en Italie, quand l'Allemagne l'abandonnait. Toute la Lombardie fut en armes contre le pape, tandis que *Grégoire VII* ſoulevait l'Allemagne contre l'empereur.

D'un côté, ce pape agiſſait ſecrètement pour faire élire un autre *Céſar* en Allemagne ; & *Henri* n'omettait rien pour faire élire un autre pape par les Italiens. Les Allemands élurent donc pour empereur *Rodolphe* duc de Suabe : & d'abord *Grégoire VII* écrivit qu'il jugerait entre *Henri* & *Rodolphe*, & qu'il donnerait la couronne à celui qui lui ſerait le plus ſoumis. *Henri* s'étant plus fié à ſes troupes qu'au ſaint Père, mais ayant eu quelques mauvais ſuccès, le pape, plus fier, excommunia encore *Henri*. „ Je lui ôte la couronne, dit-il, & je donne le „ royaume teutonique à *Rodolphe* : „ & pour faire

1078.

1080. *Grégoire* donne l'empire.

croire qu'il donnait en effet les empires, il fit préſent à ce *Rodolphe* d'une couronne d'or, où ce vers était gravé :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.

La pierre a donné à Pierre la couronne, & Pierre la donne à Rodolphe.

Ce vers raſſemble à la fois un jeu de mots puéril, & une fierté qui étaient également la ſuite de l'eſprit du temps.

Henri donne a papauté.

Cependant, en Allemagne le parti de *Henri* ſe fortifiait. Ce même prince, qui couvert d'un cilice & pieds nus avait attendu trois jours la miſéricorde de celui qu'il croyait ſon ſujet, prit deux réſolutions plus hardies, de dépoſer le pape, & de combattre
1080. ſon compétiteur. Il raſſemble à Brixen dans le Tirol une vingtaine d'évêques, qui, chargés de la procuration des prélats de Lombardie, excommunient & dépoſent *Grégoire VII*, *comme fauteur des tyrans*, *ſimoniaque*, *ſacrilège*, *& magicien.* On élit pour pape dans cette aſſemblée *Guibert*, archevêque de Ravenne. Tandis que ce nouveau pape court en Lombardie exciter les peuples contre *Grégoire*, *Henri IV* à la tête d'une armée va combattre ſon rival *Rodolphe*. Eſt-ce excès d'enthouſiaſme, eſt-ce ce qu'on appelle fraude pieuſe, qui portait alors *Grégoire VII* à prophétiſer que *Henri* ſerait vaincu & tué dans cette guerre? *Que je ne ſois point pape*, dit-il dans ſa lettre aux évêques allemands de ſon parti, *ſi cela n'arrive avant la St Pierre.* La ſaine raiſon nous apprend que quiconque prédit l'avenir eſt un

Grégoire accuſé de magie.

Digitized by Google

fourbe ou un inſenſé. Mais conſidérons quelles erreurs régnaient dans les eſprits des hommes. L'aſtrologie judiciaire fut toujours la ſuperſtition des ſavans. On reproche à *Grégoire* d'avoir cru aux aſtrologues. L'acte de ſa dépoſition à Brixen porte qu'il ſe mêlait de deviner, d'expliquer les ſonges; & c'eſt ſur ce fondement qu'on l'accuſait de magie. On l'a traité d'impoſteur au ſujet de cette fauſſe & étrange prophétie. Il ſe peut faire qu'il ne fût que crédule, emporté, & fou furieux.

Sa prédiction retomba ſur *Rodolphe* ſa créature. Il fut vaincu. *Godefroi de Bouillon* neveu de la comteſſe *Mathilde*, le même qui depuis conquit Jéruſalem, tua dans la mêlée cet empereur que le pape ſe vantait d'avoir nommé. Qui croirait qu'alors le pape, au lieu de rechercher *Henri*, écrivit à tous les évêques teutoniques, qu'il fallait élire un autre ſouverain, à condition qu'il rendrait hommage au pape comme ſon vaſſal? De telles lettres prouvent que la faction contre *Henri* en Allemagne était encore très-puiſſante. 1080.

C'était dans ce temps même que ce pape ordonnait à ſes légats en France d'exiger en tribut un denier d'argent par an pour chaque maiſon, ainſi qu'en Angleterre.

Prétentions abſurdes de *Grégoire VII.*

Il traitait l'Eſpagne plus deſpotiquement; il prétendait en être le ſeigneur ſuzerain & domanial; & il dit dans ſa ſeizième épître, qu'*il vaut mieux qu'elle appartienne aux Sarrazins que de ne pas rendre hommage au St Siége.*

Il écrivit au roi de Hongrie *Salomon*, roi d'un pays à peine chrétien: „Vous pouvez apprendre des

Digitized by Google

» anciens de votre pays que le royaume de Hongrie » appartient à l'Egliſe romaine. »

Quelque téméraires que paraiſſent les entrepriſes, elles ſont toujours la ſuite des opinions dominantes. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes, que l'Egliſe était la maîtreſſe des royaumes, puiſque le pape écrivait toujours de ce ſtyle.

Grande & vraie donation au ſiége de Rome.

Son inflexibilité avec *Henri* n'était pas non plus ſans fondement. Il avait tellement prévalu ſur l'eſprit de la comteſſe *Mathilde*, qu'elle avait fait une donation authentique de ſes Etats au St Siége, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant. On ne ſait s'il y eut un acte, un contrat de cette conceſſion. La coutume était de mettre ſur l'autel une motte de terre, quand on donnait ſes biens à l'Egliſe : des témoins tenaient lieu de contrat. On prétend que *Mathilde* donna deux fois tous ſes biens au St Siége. (*a*)

La vérité de cette donation, confirmée depuis par ſon teſtament, ne fut point révoquée en doute par *Henri IV*. C'eſt le titre le plus authentique que les papes aient réclamé. Mais ce titre même fut un nouveau ſujet de querelles. La comteſſe *Mathilde* poſſédait la Toſcane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaiſance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie & du duché de Spolète, Vérone, preſque tout ce qui eſt appelé aujourd'hui le patrimoine de *St Pierre*, de Viterbe juſqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancone.

(*a*) Voyez le *Dictionnaire philoſophique* à l'article *Donations*.

Digitized by Google

Henri III avait concédé l'uſufruit de cette Marche d'Ancone aux papes ; mais cette conceſſion n'avait pas empêché la mère de la comteſſe *Mathilde* de ſe mettre en poſſeſſion des villes qu'elle avait cru lui appartenir. Il ſemble que *Mathilde* voulut réparer après ſa mort le tort qu'elle feſait au St Siége pendant ſa vie. Mais elle ne pouvait donner les fiefs qui étaient inaliénables ; & les empereurs prétendirent que tout ſon patrimoine était fief de l'empire. C'était donner des terres à conquérir, & laiſſer des guerres après elle. *Henri IV*, comme héritier & comme ſeigneur ſuzerain, ne vit dans une telle donation que la violation des droits de l'empire. Cependant à la longue, il a fallu céder au St Siége une partie de ces Etats.

Henri IV, pourſuivant ſa vengeance, vint enfin aſſiéger le pape dans Rome. Il prend cette partie de la ville en-deçà du Tibre, qu'on appelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens, tandis qu'il menace le pape ; il gagne les principaux de Rome par argent. Le peuple ſe jette aux genoux de *Grégoire*, pour le prier de détourner les malheurs d'un ſiége & de fléchir ſous l'empereur. Le pontife inébranlable répond qu'il faut que l'empereur renouvelle ſa pénitence, s'il veut obtenir ſon pardon. 1083. Rome priſe par *Henri IV*.

Cependant le ſiége traînait en longueur. *Henri IV*, tantôt préſent au ſiége, tantôt forcé de courir éteindre des révoltes en Allemagne, prit enfin la ville d'aſſaut. Il eſt ſingulier que les empereurs d'Allemagne aient pris tant de fois Rome, & n'y aient jamais régné. Reſtait *Grégoire VII* à prendre. Réfugié dans le château Saint-Ange, il y bravait & excommuniait ſon vainqueur. 1083.

Digitized by Google

Rome était bien punie de l'intrépidité de ſon pape. *Robert Guiſcard* duc de la Pouille, l'un de ces fameux Normands dont j'ai parlé, prit le temps de l'abſence de l'empereur, pour venir délivrer le pontife; mais en même temps il pilla Rome, également ravagée, & par les impériaux qui aſſiégeaient le pontife, & par les Napolitains qui le délivraient. *Grégoire VII* mourut quelque temps après à Salerne; laiſſant une mémoire chère & reſpectable au clergé romain, qui partagea ſa fierté, odieuſe aux empereurs, & à tout bon citoyen qui conſidère les effets de ſon ambition inflexible. L'Egliſe, dont il fut le vengeur & la victime, l'a mis au nombre des ſaints, (3) comme les peuples de l'antiquité déifiaient leurs défenſeurs. Les ſages l'ont mis au nombre des fous.

24 mai 1085.

La comteſſe *Mathilde*, privée du pape *Grégoire*, ſe remaria bientôt après avec le jeune prince *Guelſe*

(3) Voyez le *Dictionnaire philoſophique*, article *Grégoire VII*.

Benoît XIII imagina dans le dix-huitieme ſiècle de canoniſer ce pape ennemi des rois, & de toute autorité ſéculière; ce perturbateur de l'Europe, l'auteur de tant de guerres & de ſcandales; l'amant hypocrite ou du moins le directeur très-indiſcret de *Mathilde*; le ſéducteur qui avait abuſé de ſon crédit ſur ſa pénitente pour ſe faire donner ſon patrimoine; un homme enfin convaincu par ſes propres lettres d'avoir commis un parjure, & d'avoir fait de fauſſes prophéties, c'eſt-à-dire, d'avoir été un inſenſé ou un fripon. Voilà les hommes que, dans le ſiècle où nous vivons, Rome met au nombre des ſaints! Et les prêtres de l'Egliſe romaine oſent encore parler de morale! ils oſent accuſer de ſédition ceux qui prennent la défenſe de l'humanité contre leurs prétentions ſéditieuſes!

Le parlement de Paris voulut ſévir contre cet attentat de *Benoît XIII*; mais le cardinal de *Fleuri* trahit, en faveur de la cour de Rome, les intérêts de ſon prince & de la nation. Ce n'eſt pas que *Fleuri* fût dévot, ni même hypocrite; mais il aimait par goût les intrigues de prêtres, & il haïſſait les parlements, que ſa poltronnerie lui feſait croire dangereux pour l'autorité royale.

Digitized by Google

fils de *Guelfe* duc de Bavière. On vit alors de quelle imprudence était ſa donation, ſi elle eſt vraie. Elle avait quarante-deux ans, & elle pouvait encore avoir des enfants qui euſſent hérité d'une guerre civile.

La mort de *Grégoire VII* n'éteignit point l'incendie qu'il avait allumé. Ses ſucceſſeurs ſe gardèrent bien de faire approuver leur élection par l'empereur. L'Egliſe était loin de rendre hommage : elle en exigeait ; & l'empereur excommunié n'était pas d'ailleurs compté au rang des hommes. Un moine, abbé du Mont-Caſſin, fut élu pape après le moine *Hildebrand ;* mais il ne fit que paſſer. *Urbain II*, né en France dans l'obſcurité, qui ſiégea onze ans, fut un nouvel ennemi de l'empereur.

Fond de la querelle entre l'empire & le ſacerdoce.

Il me paraît ſenſible que le vrai fond de la querelle était que les papes & les Romains ne voulaient point d'empereurs à Rome ; & le prétexte, qu'on voulait rendre ſacré, était que les papes, dépoſitaires des droits de l'Egliſe, ne pouvaient ſouffrir que des princes profanes inveſtiſſent les évêques par la croſſe & l'anneau. Il était bien clair que les évêques, ſujets des princes & enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaits. Les empereurs & les rois ne prétendaient pas donner le S^t^ Eſprit ; mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une croſſe & d'un anneau étaient des acceſſoires à la queſtion principale. Mais il arriva ce qui arrive preſque toujours dans les diſputes ; on négligea le fond, & on ſe battit pour une cérémonie indifférente.

Henri IV, toujours excommunié & toujours perſécuté ſur ce prétexte par tous les papes de ſon

Digitized by Google

temps, éprouva les malheurs que peuvent cauſer les guerres de religion & les guerres civiles *Urbain II* ſuſcita contre lui ſon propre fils *Conrad ;* & après la mort de ce fils dénaturé, ſon frère, qui fut depuis l'empereur *Henri V*, fit la guerre à ſon père. Ce fut pour la ſeconde fois depuis *Charlemagne* que les papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfants contre leurs pères. Et vous remarquerez que cet *Urbain II* eſt le même qui excommunia *Philippe I* en France, & qui ordonna la premiere croiſade. Il ne fut pas ſeulement la cauſe de la mort malheureuſe de *Henri IV*, il fut la cauſe de la mort de plus de deux millions d'hommes. *Tantum religio potuit ſuadere malorum !*

1106. *Henri IV*, trompé par *Henri* ſon fils, comme *Louis le débonnaire* l'avait été par les ſiens, fut enfermé dans Maïence. Deux légats l'y dépoſent ; deux députés de la diète, envoyés par ſon fils, lui arrachent les ornements impériaux.

Mort affreuſe de l'empereur *Henri IV.*

7 août. Bientôt après, échappé de ſa priſon, pauvre, errant, & ſans ſecours, il mourut à Liége plus miſérable encore que *Grégoire VII*, & plus obſcurément, après avoir ſi long-temps tenu les yeux de l'Europe ouverts ſur ſes victoires, ſur ſes grandeurs, ſur ſes infortunes, ſur ſes vices & ſes vertus. Il s'écriait en mourant : DIEU *des vengeances, vous vengerez ce parricide.* De tout temps les hommes ont imaginé que DIEU exauçait les malédictions des mourants, & ſurtout des pères. Erreur utile & reſpectable : elle arrêtait le crime. Une autre erreur, plus généralement répandue parmi nous, feſait croire que les excommuniés étaient damnés. Le fils d'*Henri IV*

Digitized by Google

mit le comble à ſon impiété, en affectant la piété atroce de déterrer le corps de ſon père inhumé dans la cathédrale de Liége, & de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut ainſi qu'il conſomma ſon hypocriſie dénaturée. Privé de ſépulture.

Arrêtez-vous un moment près du cadavre exhumé de ce célèbre empereur *Henri IV*, plus malheureux que notre *Henri IV* roi de France. Cherchez d'où viennent tant d'humiliations & d'infortunes d'un côté, tant d'audace de l'autre; tant de choſes horribles réputées ſacrées, tant de princes immolés à la religion; vous en verrez l'unique origine dans la populace; c'eſt elle qui donne le mouvement à la ſuperſtition. C'eſt pour les forgerons & les bucherons de l'Allemagne que l'empereur avait paru pieds nus devant l'évêque de Rome; c'eſt le commun peuple eſclave de la ſuperſtition qui veut que ſes maîtres en ſoient les eſclaves. Dès que vous avez ſouffert que vos ſujets ſoient aveuglés par le fanatiſme, ils vous forcent à paraître fanatique comme eux; & ſi vous ſecouez le joug qu'ils portent & qu'ils aiment, ils ſe ſoulèvent. Vous avez cru que plus les chaînes de la religion, qui doivent être douces, ſeraient peſantes & dures, plus vos peuples ſeraient ſoumis; vous vous êtes trompés: ils ſe ſervent de ces chaînes pour vous gêner ſur le trône, ou pour vous en faire deſcendre. Réflexion trop vraie.

Digitized by Google

CHAPITRE XLVII.

De l'empereur Henri V & de Rome, juſqu'à Fréderic I.

Henri V ayant condamné ſon père, l'imite.

CE même *Henri V*, qui avait détrôné & exhumé ſon père, une bulle du pape à la main, ſoutint les mêmes droits de *Henri IV* contre l'Egliſe, dès qu'il fut maître.

Déjà les papes ſavaient ſe faire un appui des rois de France contre les empereurs. Les prétentions de la papauté attaquaient, il eſt vrai, tous les ſouverains; mais on ménageait par des négociations ceux qu'on inſultait par des bulles. Les rois de France ne prétendaient rien à Rome. Ils étaient voiſins & jaloux des empereurs, qui voulaient dominer ſur les rois. Ils étaient donc les alliés naturels des papes. Auſſi *Paſcal II* vint en France, & implora le ſecours du roi *Philippe I.* Ses ſucceſſeurs en uſèrent ſouvent de même. Les domaines que poſſédait le St Siége, le droit qu'il réclamait en vertu des prétendues donations de *Pepin* & de *Charlemagne*, la donation réelle de la comteſſe *Mathilde*, ne feſaient point encore du pape un ſouverain puiſſant. Toutes ces terres étaient ou conteſtées ou poſſédées par d'autres. L'empereur ſoutenait, non ſans raiſon, que les Etats de *Mathilde* lui devaient revenir comme un fief de l'empire; ainſi les papes combattaient pour le ſpirituel & pour le temporel.

1107. *Paſcal II* n'obtint du roi *Philippe* que la permiſſion de tenir un concile de Troies. Le gouvernement était

était trop faible, trop diviſé pour lui donner des troupes.

Henri V, ayant terminé par des traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, ſut tellement intéreſſer les princes de l'empire à ſoutenir ſes droits, que ces mêmes princes, qui avaient aidé à détrôner ſon pere en vertu des bulles des papes, ſe réunirent avec lui pour faire annuller dans Rome ces mêmes bulles.

Il deſcend donc des Alpes avec une armée, & Rome fut encore teinte de ſang pour cette querelle de la croſſe & de l'anneau. Les traités, les parjures, les excommunications, les meurtres ſe ſuivirent avec rapidité. *Paſcal II*, ayant ſolemnellement rendu les inveſtitures avec ſerment ſur l'évangile, fit annuller ſon ſerment par les cardinaux; nouvelle manière de manquer à ſa parole. Il ſe laiſſa traiter de lâche & de prévaricateur en plein concile, afin d'être forcé à reprendre ce qu'il avait donné. Alors nouvelle irruption de l'empereur à Rome; car preſque jamais ces *Céſars* n'y allèrent que pour des querelles eccléſiaſtiques, dont la plus grande était le couronnement. Enfin après avoir créé, dépoſé, chaſſé, rappelé des papes, *Henri V* auſſi ſouvent excommunié que ſon père, & inquiété comme lui par ſes grands vaſſaux d'Allemagne, fut obligé de terminer la guerre des inveſtitures, en renonçant à cette croſſe & à cet anneau. 1122.
Il fit plus; il ſe déſiſta ſolemnellement du droit que s'étaient attribué les empereurs, ainſi que les rois de France, de nommer aux évêchés, ou d'interpoſer tellement leur autorité dans les élections, qu'ils en étaient abſolument les maîtres.

Henri V cède enfin aux papes.

Digitized by Google

Il fut donc décidé dans un concile tenu à Rome, que les rois ne donneraient plus aux bénéficiers canoniquement élus les inveſtitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L'empereur ratifia en Allemagne les décrets de ce concile : ainſi finit cette guerre ſanglante & abſurde. Mais le concile, en décidant avec quelle eſpèce de bâton on donnerait les évêchés, ſe garda bien d'entamer la queſtion, ſi l'empereur devait confirmer l'élection du pape ; ſi le pape était ſon vaſſal ; ſi tous les biens de la comteſſe *Mathilde* appartenaient à l'Egliſe ou à l'Empire. Il ſemblait qu'on tînt en réſerve ces aliments d'une guerre nouvelle.

1125. Après la mort de *Henri V*, qui ne laiſſa point d'enfants, l'Empire, toujours électif, eſt conféré par dix électeurs à un prince de la maiſon de Saxe : c'eſt *Lothaire II.* Il y avait bien moins d'intrigues & de diſcorde pour le trône impérial que pour la chaire pontificale ; car quoiqu'en 1059 un concile tenu par *Nicolas II* eût ordonné que le pape ſerait élu par les cardinaux évêques, nulle forme, nulle règle certaine n'était encore introduite dans les élections. Ce vice eſſentiel du gouvernement avait pour origine une inſtitution reſpectable. Les premiers chrétiens, tous égaux & tous obſcurs, liés enſemble par la crainte commune des magiſtrats, gouvernaient ſecrètement leur ſociété pauvre & ſainte à la pluralité des voix. Les richeſſes ayant pris depuis la place de l'indulgence, il ne reſta de la primitive Egliſe que cette liberté populaire devenue quelquefois licence. Les cardinaux, évêques, prêtres, & clercs, qui formaient le conſeil des papes, avaient une grande

Election des papes, ſources de guerres civiles.

Digitized by Google

part à l'élection; mais le reſte du clergé voulait jouir de ſon ancien droit; le peuple croyait ſon ſuffrage néceſſaire; & toutes ces voix n'étaient rien au jugement des empereurs.

Pierre de Léon, petit-fils d'un juif très-opulent, fut élu par une faction; *Innocent II* le fut par une autre. Ce fut encore une guerre civile. Le fils du juif, comme le plus riche, reſta maître de Rome, & fut protégé par *Roger* roi de Sicile. (comme nous l'avons vu au chapitre XLI.) l'autre, plus habile & plus heureux, fut reconnu en France & en Allemagne. 1130.

C'eſt ici un trait d'hiſtoire qu'il ne faut pas négliger. Cet *Innocent II*, pour avoir le ſuffrage de l'empereur, lui cède, à lui & à ſes enfants, l'uſufruit de tous les domaines de la comteſſe *Mathilde*, par un acte daté du 13 juin 1133. Enfin celui qu'on appelait le pape juif étant mort, après avoir ſiégé huit ans, *Innocent II* fut poſſeſſeur paiſible; il y eut quelques années de trève entre l'empire & le ſacerdoce. L'enthouſiaſme des croiſades, qui était alors dans ſa force, entraînait ailleurs les eſprits.

Amour de la liberté, c'eſt-à-dire, des lois en Italie.

Mais Rome ne fut pas tranquille. L'ancien amour de la liberté reproduiſait de temps en temps quelques racines. Pluſieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour ſe mettre en républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avait les grands exemples de Gènes, de Veniſe, de Piſe; & Rome ſe ſouvenait d'avoir été la ville des *Scipions*. Le peuple rétablit une ombre de ſénat, que les cardinaux avaient aboli. On créa un patrice au lieu de deux conſuls. Le nouveau ſénat ſignifia au pape *Lucius II* que la ſouveraineté réſidait dans le peuple 1144.

Digitized by Google

romain, & que l'évêque ne devait avoir ſoin que de l'Egliſe.

Ces ſénateurs s'étant retranchés au capitole, le pape *Lucius* les aſſiégea en perſonne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, & en mourut quelques jours après.

En ce temps, *Arnaud de Breſcia*, un de ces hommes à enthouſiaſme, dangereux aux autres & à eux-mêmes, prêchait de ville en ville contre les richeſſes immenſes des eccléſiaſtiques, & contre leur luxe. Il vint à Rome, où il trouva les eſprits diſpoſés à l'entendre. Il ſe flattait de réformer les papes, & de contribuer à rendre Rome libre. *Eugène III*, auparavant moine à Citeaux & à Clervaux, était alors pontife. *St Bernard* lui écrivait : » Gardez-vous des » Romains : ils ſont odieux au ciel & à la terre, » impies envers DIEU, ſéditieux entre eux, jaloux » de leurs voiſins, cruels envers les étrangers : ils » n'aiment perſonne, & ne ſont aimés de perſonne ; » & voulant ſe faire craindre de tous, ils craignent » tout le monde, &c. » Si on comparait ces antithèſes de *Bernard* avec la vie de tant de papes, on excuſerait un peuple qui, portant le nom romain, cherchait à n'avoir point de maître.

Portrait des Romains par *St Bernard.*

1155. Le pape *Eugène III* ſut ramener ce peuple, accoutumé à tous les jougs. Le ſénat ſubſiſta encore quelques années. Mais *Arnaud de Breſcia*, pour fruit de ſes ſermons, fut brûlé à Rome ſous *Adrien IV*, deſtinée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiſcrétion que de puiſſance.

Je crois devoir obſerver que cet *Adrien IV*, né anglais, était parvenu à ce faîte des grandeurs, du

Digitized by Google

plus vil état où les hommes puiſſent naître. Fils d'un mendiant, & mendiant lui-même, errant de pays en pays avant de pouvoir être reçu valet chez des moines de Valence en Dauphiné, il était enfin devenu pape.

On n'a jamais que les ſentîments de ſa fortune préſente. *Adrien IV* eut d'autant plus d'élévation dans l'eſprit, qu'il était parvenu d'un état plus abject. L'Egliſe romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naiſſance; & on peut même remarquer que parmi les papes, ceux qui ont montré le plus de hauteur ſont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui en Allemagne il y a des couvents où l'on ne reçoit que des nobles. L'eſprit de Rome a plus de grandeur & moins de vanité.

CHAPITRE XLVIII.

De Fréderic Barberouſſe. Cérémonies du couronnement des empereurs & des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puiſſance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, & bienfaiteur du genre-humain.

REGNAIT alors en Allemagne *Fréderic I*, qu'on nomme communément *Barberouſſe*, élu après la mort de *Conrad III* ſon oncle, non-ſeulement par les ſeigneurs allemands, mais auſſi par les Lombards, 1152.

Digitized by Google

qui donnèrent cette fois leur ſuffrage. *Fréderic* était un homme comparable à *Othon* & à *Charlemagne*. Il fallut aller prendre à Rome cette couronne impériale, que les papes donnaient à la fois avec fierté & avec regret, voulant couronner un vaſſal, & affligés d'avoir un maître. Cette ſituation toujours équivoque des papes, des empereurs, des Romains & des principales villes d'Italie, feſait répandre du ſang à chaque couronnement d'un *Céſar*. La coutume était que quand l'empereur s'approchait pour ſe faire couronner, le pape ſe fortifiait, le peuple ſe cantonnait, l'Italie était en armes. L'empereur promettait qu'il n'attenterait ni à la vie, ni aux membres, ni à l'honneur du pape, des cardinaux, & des magiſtrats: le pape de ſon côté ſefait le même ſerment à l'empereur & à ſes officiers. Telle était alors la confuſe anarchie de l'Occident chrétien, que les deux premiers perſonnages de cette petite partie du monde, l'un ſe vantant d'être le ſucceſſeur des *Céſars*, l'autre le ſucceſſeur de JESUS-CHRIST, & l'un devant donner l'onction ſacrée à l'autre; tous deux étaient obligés de jurer qu'ils ne ſeraient point aſſaſſins pour le temps de la cérémonie. Un chevalier, armé de toutes pièces, fit ce ſerment au pontife *Adrien IV* au nom de l'empereur, & le pape fit ſon ſerment devant le chevalier.

Serments réciproques des empereurs & des papes de ne ſe point faire aſſaſſiner.

Le couronnement ou exaltation des papes était accompagné alors de cérémonies auſſi extraordinaires, & qui tenaient de la ſimplicité plus encore que de la barbarie. On poſait d'abord le pape élu ſur une chaiſe percée, appelée *Stercorarium;* enſuite ſur un ſiége de porphyre, ſur lequel on lui donnait

Cérémonie ſingulières.

Digitized by Google

deux clefs; de là ſur un troiſième ſiége, où il recevait douze pièces de couleur. Toutes ces coutumes, que le temps avait introduites, ont été abolies par le temps. Quand l'empereur *Fréderic* eut fait ſon ſerment, le pape Adrien IV vint le trouver à quelques milles de Rome.

Il était établi par le cérémonial romain que l'empereur devait ſe proſterner devant le pape, lui baiſer les pieds, lui tenir l'étrier, & conduire la haquenée blanche du St Père par la bride l'eſpace de neuf pas romains. Ce n'était pas ainſi que les papes avaient reçu *Charlemagne*. L'empereur *Fréderic* trouva le cérémonial outrageant, & refuſa de s'y ſoumettre. Alors tous les cardinaux s'enfuirent, comme ſi le prince par un ſacrilége avait donné le ſignal d'une guerre civile. Mais la chancellerie romaine, qui tenait regiſtre de tout, lui fit voir que ſes prédéceſſeurs avaient rendu ces devoirs. Je ne ſais ſi aucun autre empereur que *Lothaire II*, ſucceſſeur de *Henri V*, avait mené le cheval du pape par la bride. La cérémonie de baiſer les pieds, qui était d'uſage, ne révoltait point la fierté de *Fréderic;* & celle de la bride & de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'enviſagea que comme de vaines marques d'humilité chrétienne, & que la cour de Rome regardait comme des preuves de ſujétion. Celui qui ſe diſait le maître du monde, *caput orbis*, ſe fit palefrenier d'un gueux qui avait vécu d'aumônes.

Des députés du peuple romain, devenus auſſi plus hardis depuis que preſque toutes les villes de

Digitized by Google

l'Italie avaient ſonné le tocſin de la liberté, voulurent traiter de leur côté avec l'empereur; mais ayant commencé leur harangue en diſant: » Grand » roi, nous vous avons fait citoyen & notre prince, » d'étranger que vous étiez; » l'empereur, fatigué de tous côtés de tant d'orgueil, leur impoſa ſilence, & leur dit en propres mots: » Rome n'eſt plus ce » qu'elle a été; il n'eſt pas vrai que vous m'ayez » appelé & fait votre prince: *Charlemagne* & *Othon* » vous ont conquis par la valeur; je ſuis votre » maître par une poſſeſſion légitime. » Il les renvoya ainſi, & fut inauguré hors des murs par le pape, qui lui mit le ſceptre & l'épée en main, & la couronne ſur la tête.

1155. 18 juin. Empire, bénéfice à la collation du pape.

On ſavait ſi peu ce que c'était que l'empire, toutes les prétentions étaient ſi contradictoires, que d'un côté le peuple romain ſe ſouleva, & il y eut beaucoup de ſang verſé, parce que le pape avait couronné l'empereur ſans l'ordre du ſénat & du peuple; & de l'autre côté le pape *Adrien* écrivait dans toutes ſes lettres, qu'il avait conféré à *Fréderic* le bénéfice de l'empire romain, *Beneficium imperii romani*. Ce mot de *beneficium* ſignifiait un fief à la lettre. Il fit de plus expoſer en public à Rome un tableau qui repréſentait *Lothaire II* aux genoux du pape *Alexandre II*, tenant les mains jointes entre celles du pontife, ce qui était la marque diſtinctive de la vaſſalité. L'inſcription du tableau était:

Rex venit antè fores, jurans prius urbis honores:
Poſt homo fit papæ, ſumit quo dante coronam.

» Le roi jure à la porte le maintien des honneurs

Digitized by Google

» de Rome, & devient vaſſal du pape, qui lui donne » la couronne. »

Fréderic, étant à Beſançon, (reſte du royaume de Bourgogne, appartenant à *Fréderic* par ſon mariage) apprit ces attentats, & s'en plaignit. Un cardinal préſent répondit: » Hé! de qui tient-il donc l'empire, s'il ne le tient du pape? » *Othon*, comte Palatin, fut prêt de le percer de l'épée de l'empire, qu'il tenait à la main. Le cardinal s'enfuit, le pape négocia. Les Allemands tranchaient tout alors par le glaive, & la cour romaine ſe ſauvait par des équivoques.

Papes donnent des couronnes & n'en ont point.

Roger, vainqueur en Sicile des muſulmans, & au royaume de Naples des chrétiens, avait en baiſant les pieds du pape *Urbain II*, ſon priſonnier, obtenu de lui l'inveſtiture; & avait fait modérer la redevance à ſix cents *beſans d'or* ou *ſquiſates*, monnaie qui vaut environ dix livres de France d'aujourd'hui. Le pape *Adrien*, aſſiégé par *Guillaume*, 1156. lui céda juſqu'à des prétentions eccléſiaſtiques. Il conſentit qu'il n'y eût jamais dans l'île de Sicile ni légation ni appellation au St Siége, que quand le roi le voudrait ainſi. C'eſt depuis ce temps que les rois de Sicile, ſeuls rois vaſſaux des papes, ſont eux-mêmes d'autres papes dans cette île. Les pontifes de Rome, ainſi adorés & maltraités, reſſemblaient aux idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

Adrien IV fait les rois de Sicile papes chez eux.

Adrien IV ſe dédommageait avec les autres rois qui avaient beſoin de lui. Il écrivait au roi d'Angleterre *Henri II.* » On ne doute pas, & vous le » ſavez, que l'Irlande & toutes les îles qui ont

Digitized by Google

» reçu la foi, appartiennent à l'Egliſe de Rome: or » ſi vous voulez entrer dans cette île pour en chaſſer » les vices, y faire obſerver les lois, & faire payer » le denier de *St Pierre* par an pour chaque maiſon, » nous vous l'accordons avec plaiſir. »

Il donne l'Irlande.

Si quelques réflexions me ſont permiſes dans cet eſſai ſur l'hiſtoire de ce monde, je conſidère qu'il eſt bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre, devenu évêque de Rome, donne de ſon autorité l'île d'Irlande à un homme qui veut l'uſurper. Les papes avaient ſoutenu des guerres pour cette inveſtiture par la croſſe & l'anneau, & *Adrien IV* avait envoyé au roi *Henri II* un anneau en ſigne de l'inveſtiture de l'Irlande. Un roi qui eût donné un anneau en conférant une prébende, eût été ſacrilége.

Grandes actions de *Barberouſſe.*

L'intrépide activité de *Fréderic Barberouſſe* ſuffiſait à peine pour ſubjuguer & les papes qui conteſtaient l'empire, & Rome qui refuſait le joug, & toutes les villes d'Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même temps la Bohème qui l'inquiétait, les Polonais qui lui feſait la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée par lui en royaume tributaire. Il pacifia la Bohème,

1158.

érigée déjà en royaume par *Henri IV* en 1086. On dit que le roi de Danemarck reçut de lui l'inveſtiture. Il s'aſſura de la fidélité des princes de l'empire, en ſe rendant redoutable aux étrangers, & revola dans l'Italie, qui fondait ſa liberté ſur les embarras du monarque. Il la trouva toute en confuſion, moins encore par ces efforts des villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti qui troublait, comme vous l'avez vu, toutes les élections des papes.

Digitized by Google

Après la mort d'*Adrien IV*, deux factions éliſent en tumulte ceux qu'on nomme *Victor II* & *Alexandre III*. Il fallait bien que les alliés de l'empereur reconnuſſent le même pape que lui, & que les rois jaloux de l'empereur reconnuſſent l'autre. Le ſcandale de Rome était donc néceſſairement le ſignal de la diviſion de l'Europe. *Victor II* fut le pape de *Fréderic Barberouſſe*. L'Allemagne, la Bohème, la moitié de l'Italie lui adhérèrent. Le reſte reconnut *Alexandre*. Ce fut en l'honneur de cet *Alexandre* que les Milanais, ennemis de l'empereur, bâtirent Alexandrie. Les partiſans de *Fréderic* voulurent en vain qu'on la nommât *Céſarée;* mais le nom de pape prévalut, & elle fut nommée *Alexandrie de la paille;* ſurnom qui fait ſentir la différence de cette petite ville, & des autres de ce nom, bâties autrefois en l'honneur du véritable *Alexandre*.

1160. Schiſme à Rome.

Heureux ce ſiècle s'il n'eût produit que de telles diſputes! mais les Allemands voulaient toujours dominer en Italie, & les Italiens voulaient être libres. Ils avaient certes un droit plus naturel à la liberté, qu'un allemand n'en avait d'être leur maître.

Pape habile; triomphe de *Barberouſſe*, guerrier.

Les Milanais donnent l'exemple. Les bourgeois, devenus ſoldats, ſurprennent vers Lodi les troupes de l'empereur, & les battent. S'ils avaient été ſecondés par les autres villes, l'Italie prenait une face nouvelle. Mais *Fréderic* rétablit ſon armée. Il aſſiége Milan, il condamne par un édit les citoyens à la ſervitude, fait raſer les murs & les maiſons, & ſemer du ſel ſur leurs ruines. C'était bien juſtifier les papes que d'en uſer ainſi. Breſcia, Plaiſance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient

1162.

Digitized by Google

aſpiré à la liberté perdirent leurs priviléges. Mais le pape *Alexandre*, qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de ſon rival. Il rapporta avec lui la guerre civile. *Fréderic* fit élire un autre pape, & celui-ci mort, il en fit nommer encore un autre. Alors *Alexandre III* ſe réfugie en France, aſile naturel de tout pape ennemi d'un empereur : mais le feu qu'il a allumé reſte dans toute ſa force. Les villes d'Italie ſe liguent enſemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanais rebâtiſſent Milan malgré l'empereur. Le pape enfin en négociant fut plus fort que l'empereur en combattant. Il fallut que
1177. *Fréderic Barberouſſe* pliât. Veniſe eut l'honneur de la réconciliation. L'empereur, le pape, une foule de princes & de cardinaux ſe rendirent dans cette ville, déjà maîtreſſe de la mer, & une des merveilles du monde. L'empereur y finit la querelle en reconnaiſſant le pape, en baiſant ſes pieds, & en tenant ſon étrier ſur le rivage de la mer. Tout fut à l'avantage de l'Egliſe. *Fréderic Barberouſſe* promit de reſtituer ce qui appartenait au Saint-Siége; cependant les terres de la comteſſe *Mathilde* ne furent pas ſpécifiées. L'empereur fit une trève de ſix ans avec les villes d'Italie. Milan qu'on rebâtiſſait, Pavie, Breſcia, & tant d'autres remercièrent le pape de leur avoir rendu cette liberté précieuſe pour laquelle elles combattaient; & le Saint-Père, pénétré d'une joie pure, s'écriait : „ DIEU a voulu qu'un vieillard & qu'un prêtre „ triomphaſſent, ſans combattre, d'un empereur „ puiſſant & terrible. „

Il eſt très-remarquable que dans ces longues diſſenſions le pape *Alexandre III*, qui avait fait

Digitized by Google

ſouvent cette cérémonie d'excommunier l'empereur, n'alla jamais juſqu'à le dépoſer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non-ſeulement beaucoup de ſageſſe dans ce pontife, mais une condamnation générale des excès de *Grégoire VII*?

Après la pacification de l'Italie, *Fréderic Barberouſſe* partit pour les guerres des croiſades, & mourut 1190.
pour s'être baigné dans le Cidnus, de la maladie dont *Alexandre le grand* avait échappé autrefois ſi difficilement, pour s'être jeté tout en ſueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleuréſie.

Fréderic fut de tous les empereurs celui qui porta le plus loin ſes prétentions. Il avait fait décider à Bologne en 1158, par les docteurs en droit, que l'empire du monde entier lui appartenait, & que l'opinion contraire était une héréſie. Ce qui était plus réel, c'eſt qu'à ſon couronnement dans Rome, le ſénat & le peuple lui prêtèrent ſerment de fidélité. Serment devenu inutile quand le pape *Alexandre III* triompha de lui dans le congrès de Veniſe. L'empereur de Conſtantinople *Iſaac l'Ange*, ne lui donnait que le titre d'avocat de l'Egliſe romaine; & Rome fit tout le mal qu'elle put à ſon avocat.

Pour le pape *Alexandre*, il vécut encore quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome & dans l'Italie. Il établit dans un nombreux concile, que déſormais, pour être élu pape canoniquement, il ſuffirait d'avoir les deux tiers des voix des ſeuls cardinaux: Mais cette règle ne put prévenir

Digitized by Google

les ſchiſmes qui furent depuis cauſés par ce qu'on appelle en Italie *la rabbia papale*. L'élection d'un pape fut long-temps accompagnée d'une guerre civile. Les horreurs des ſucceſſeurs de *Néron* juſqu'à *Veſpaſien*, n'enſanglantèrent l'Italie que pendant quatre ans; & la rage du pontificat enſanglanta l'Europe pendant deux ſiècles.

CHAPITRE XLIX.

De l'empereur Henri VI, & de Rome.

LA querelle de Rome & de l'Empire, plus ou moins envenimée, ſubſiſtait toujours. On a écrit que *Henri VI*, fils de l'empereur *Fréderic Barberouſſe*, ayant reçu à genoux la couronne impériale de *Céleſtin III*, ce pape, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, la fit tomber d'un coup de pied de la tête de l'empereur. Ce fait n'eſt pas vraiſemblable; mais c'eſt aſſez qu'on l'ait cru pour faire voir juſqu'où l'animoſité était pouſſée. Si le pape en eût uſé ainſi, cette indécence n'eût été qu'un trait de faibleſſe.

Empereur, vaſſal du pape.

Ce couronnement de *Henri VI* préſente un plus grand objet & de plus grands intérêts. Il voulait régner dans les deux Siciles; il ſe ſoumettait, quoiqu'empereur, à recevoir l'inveſtiture du pape pour des Etats dont on avait fait d'abord hommage à l'Empire, & dont il ſe croyait à la fois le ſuzerain & le propriétaire. Il demande à être le vaſſal lige du

Digitized by Google

pape, & le pape le refuſe. Les Romains ne voulaient point de *Henri VI* pour voiſin, Naples n'en voulait point pour maître; mais il le fut malgré eux.

Il ſemble qu'il y ait des peuples faits pour ſervir toujours, & pour attendre quel ſera l'étranger qui voudra les ſubjuguer. Il ne reſtait de la race légitime des conquérants normands que la princeſſe *Conſtance*, fille du roi *Roger I*, mariée à *Henri VI*. *Tancrède* bâtard de cette race, avait été reconnu roi par le peuple & par le Saint-Siége. Qui devait l'emporter, ou ce *Tancrède* qui avait le droit de l'élection, ou *Henri* qui avait le droit de ſa femme? les armes devaient décider. En vain après la mort de *Tancrède* les deux Siciles proclamèrent ſon jeune fils : il fallait que *Henri* prévalût. 1193.

Une des plus grandes lâchetés qu'un ſouverain puiſſe commettre, ſervit à ſes conquêtes. L'intrépide roi d'Angleterre, *Richard cœur de lion*, en revenant d'une de ces croiſades dont nous parlerons, fait naufrage près de la Dalmatie; il paſſe ſur les terres d'un duc d'Autriche. Ce duc viole l'hoſpitalité, charge de fers le roi d'Angleterre, le vend à l'empereur *Henri VI*, comme les Arabes vendent leurs eſclaves. *Henri* en tire une groſſe rançon, & avec cet argent va conquérir les deux Siciles. Il fait exhumer le corps du roi *Tancrède;* & par une barbarie auſſi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune roi ſon fils, on le fait eunuque, on le confine dans une priſon à Coire chez les Griſons. On enferme ſes ſœurs en Alſace avec leur mère. Les partiſans de cette famille infortunée, ſoit barons, ſoit évêques, périſſent dans

Empereur *Henri VI*, très-cruel. 1194.

Digitized by Google

les ſupplices. Tous les tréſors ſont enlevés & portés en Allemagne.

Ainſi paſſèrent Naples & Sicile aux Allemands, après avoir été conquis par des Français. Ainſi vingt provinces ont été ſous la domination de ſouverains que la nature a placés à trois cents lieues d'elles : éternel ſujet de diſcorde, & preuve de la ſageſſe d'une loi telle que la *Salique;* loi qui ſerait encore plus utile à un petit Etat qu'à un grand. *Henri VI* alors fut beaucoup plus puiſſant que *Fréderic Barberouſſe.* Preſque deſpote en Allemagne, ſouverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, ſuzerain de Rome, tout tremblait ſous lui. Sa cruauté le perdit; ſa propre femme *Conſtance*, dont il avait exterminé la famille, conſpira contre ce tyran, & enfin, dit-on, le fit empoiſonner.

1198. A la mort de *Henri VI*, l'empire d'Allemagne eſt diviſé. La France ne l'était pas; c'eſt que les rois de France avaient été aſſez prudents ou aſſez heureux pour établir l'ordre de la ſucceſſion. Mais ce titre d'empire, que l'Allemagne affectait, ſervait à rendre la couronne élective. Tout évêque & tout grand ſeigneur donnait ſa voix. Ce droit d'élire, & d'être élu, flattait l'ambition des princes, & fit quelquefois les malheurs de l'Etat.

1198. Le jeune *Fréderic II*, fils de *Henri VI*, ſortait du berceau. Une faction l'élit empereur, & donne à ſon oncle *Philippe* le titre de *roi des Romains.* Un autre parti couronne *Othon de Saxe* ſon neveu. (*a*) Les papes tirèrent bien un autre fruit des diviſions de

(*a*) C'eſt cet empereur *Philippe* qui érigea la Bohème en royaume. Il fut aſſaſſiné par un ſeigneur de Vittelsbac en 1208.

l'Allemagne,

Digitized by Google

l'Allemagne, que les empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

Innocent III, fils d'un gentilhomme d'Agnani près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puiſſance temporelle, dont ſes prédéceſſeurs avaient amaſſé les matériaux pendant quatre cents ans. Excommunier *Philippe*, vouloir détrôner le jeune *Frédéric*, prétendre exclure à jamais du trône d'Allemagne & d'Italie cette maiſon de Suabe ſi odieuſe aux papes, ſe conſtituer juge des rois, c'était le ſtyle devenu ordinaire depuis *Grégoire VII.* Mais *Innocent III* ne s'en tint pas à ces formules. L'occaſion était trop belle, il obtint ce qu'on appelle le patrimoine de *St Pierre*, ſi long-temps conteſté. C'était une partie de l'héritage de la fameuſe comteſſe *Mathilde.* *Innocent III*, pape puiſſant.

La Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancone, Orbitello, Viterbe reconnurent le pape pour ſouverain. Il domina en effet d'une mer à l'autre. La république romaine n'en avait pas tant conquis dans ſes quatre premiers ſiècles; & ces pays ne lui valaient pas ce qu'ils valaient aux papes. *Innocent III* conquit même Rome: le nouveau ſénat plia ſous lui: il fut le ſénat du pape, & non des Romains. Le titre de conſul fut aboli. Les pontifes de Rome commencèrent alors à être rois en effet; & la religion les rendait, ſuivant les occurrences, les maîtres des rois. Cette grande puiſſance temporelle en Italie ne fut pas de durée.

C'était un ſpectacle intéreſſant que ce qui ſe paſſait alors entre les chefs de l'Egliſe, la France, l'Allemagne & l'Angleterre. Rome donnait toujours le mouvement à toutes les affaires de l'Europe.

Digitized by Google

Vous avez vu les querelles du ſacerdoce & de l'Empire juſqu'au pape *Innocent III*, & juſqu'aux empereurs *Philippe*, *Henri*, & *Othon*, pendant que *Fréderic II* était jeune encore. Il faut jeter les yeux ſur la France, ſur l'Angleterre, & ſur les intérêts que ces royaumes avaient à démêler avec l'Allemagne.

CHAPITRE L.

Etat de la France & de l'Angleterre, pendant le douzième ſiècle, juſqu'au règne de St Louis, de Jean-ſans-terre & de Henri III. Grand changement dans l'adminiſtration publique en Angleterre & en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, &c. Le pape Innocent III joue les rois de France & d'Angleterre.

Gouvernement féodal.

LE gouvernement féodal était en vigueur dans preſque toute l'Europe, & les lois de la chevalerie par-tout à-peu-près les mêmes. Il était ſurtout établi dans l'Empire, en France, en Angleterre, en Eſpagne, par les lois des fiefs, que ſi le ſeigneur d'un fief diſait à ſon homme-lige : » Venez-vous-en avec » moi, car je veux guerroyer le roi mon ſeigneur, » qui me dénie juſtice : » l'homme-lige devait d'abord aller trouver le roi, & lui demander s'il était vrai qu'il eût refuſé juſtice à ce ſeigneur. En cas de refus, l'homme-lige devait marcher contre le roi au ſervice de ce ſeigneur, le nombre de jours preſcrits,

Digitized by Google

ou perdre ſon fief. Un tel réglement pouvait être intitulé, *Ordonnance pour faire la guerre civile.*

L'empereur *Fréderic Barberouſſe* abolit cette loi établie par l'uſage, & l'uſage l'a conſervée malgré lui dans l'Empire, toutes les fois que les grands vaſſaux ont été aſſez puiſſans pour faire la guerre à leur chef. Elle fut en vigueur en France juſqu'au temps de l'extinction de la maiſon de *Bourgogne.* Le gouvernement féodal fit bientôt place en Angleterre à la liberté; il a cédé en Eſpagne au pouvoir abſolu. 1158.

Dans les premiers temps de la race des *Hugues*, nommée improprement *Capétienne*, du ſobriquet donné à ce roi, tous les petits vaſſaux combattaient contre les grands, & les rois avaient ſouvent les armes à la main contre les barons du duché de France. La race des anciens pirates danois, qui régnait en Normandie & en Angleterre, favoriſait toujours ce déſordre. C'eſt ce qui fit que *Louis le gros* eut tant de peine à ſoumettre un ſire de *Couci*, un baron de *Corbeil*, un ſire de *Mont-lhéri*, un ſire du village de *Puiſet*, un ſeigneur de *Baudouin*, de *Château-fort :* on ne voit pas même qu'il ait oſé & pu faire condamner à mort ces vaſſaux. Les choſes ſont bien changées en France.

L'Angleterre, dès le temps de *Henri I*, fut gouvernée comme la France. On comptait en Angleterre, ſous le roi *Etienne* fils de *Henri I*, mille châteaux fortifiés. Les rois de France & d'Angleterre ne pouvaient rien alors ſans le conſentement & le ſecours de cette multitude de barons : & c'était, comme on l'a déjà vu, le règne de la confuſion.

Digitized by Google

Louis le jeune renonce à ſa femme & à ſes provinces. 1152.

Le roi de France *Louis le jeune* acquit un grand domaine par un mariage ; mais il le perdit par un divorce. *Eléonore* ſa femme, héritière de la Guienne & du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces croiſades illuſtres & malheureuſes, elle ſe dédommagea des ennuis que lui cauſait, à ce qu'elle diſait, un roi qu'elle traitait toujours de moine. Le roi fit caſſer ſon mariage ſous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce prince de ne pas retenir la dot, en répudiant ſa femme, ne ſongent pas qu'alors un roi de France n'était pas aſſez puiſſant pour commettre une telle injuſtice. Mais ce divorce eſt un des plus grands objets du droit public que les hiſtoriens auraient bien dû approfondir. Le mariage fut caſſé à Beaugenci par un concile d'évêques de France, ſur le vain prétexte qu'*Eléonore* était arrière-couſine de *Louis :* encore fallut-il que des ſeigneurs gaſcons fiſſent ſerment que les deux époux étaient parens, comme ſi l'on ne pouvait connaître que par un ſerment une telle vérité. Il n'eſt que trop certain que ce mariage était nul par les lois ſuperſtitieuſes de ces temps d'ignorance. Si le mariage était nul, les deux princeſſes qui en étaient nées étaient donc bâtardes ; elles furent pourtant mariées en qualité de filles très-légitimes. Le mariage d'*Eléonore* leur mère fut donc toujours réputé valide, malgré la déciſion du concile. Ce concile ne prononça donc pas la nullité, mais la caſſation, le divorce ; & dans ce procès de divorce, le roi ſe garda bien d'accuſer ſa femme d'adultère : ce fut proprement une répudiation en plein concile ſur le plus frivole des motifs.

Digitized by Google

Il reſte à ſavoir comment, ſelon la loi du chriſtianiſme, *Eléonore* & *Louis* pouvaient ſe remarier. Il eſt aſſez connu par *St Matthieu* & par *St Luc*, qu'un homme ne peut ni ſe marier après avoir répudié ſa femme, ni épouſer une répudiée. Cette loi eſt émanée expreſſément de la bouche du CHRIST, & cependant elle n'a jamais été obſervée. Que de ſujets d'excommunications, d'interdits, de troubles & de guerres, ſi les papes alors avaient voulu ſe mêler d'une pareille affaire dans laquelle ils ſont entrés tant de fois !

Un deſcendant du conquérant *Guillaume*, *Henri II*, depuis roi d'Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que *Louis le jeune*, crut pouvoir ſans honte épouſer une femme galante, qui lui donnait la Guienne & le Poitou. Bientôt après, il fut roi d'Angleterre : & le roi de France en reçut l'hommage lige, qu'il eût voulu rendre au roi anglais pour tant d'Etats.

Le gouvernement féodal déplaiſait également aux rois de France, d'Angleterre & d'Allemagne. Ces rois s'y prirent preſque de même, & preſqu'en même temps, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vaſſaux. Le roi *Louis le jeune* donna des priviléges à toutes les villes de ſon domaine, à condition que chaque paroiſſe marcherait à l'armée, ſous la bannière du ſaint de ſon égliſe, comme les rois marchaient eux-mêmes ſous la bannière de *St Denis*. Pluſieurs ſerfs, alors affranchis, devinrent citoyens ; & les citoyens eurent le droit d'élire leurs officiers municipaux, leurs échevins & leurs maires.

Digitized by Google

C'eſt vers les années 1137 & 1138 qu'il faut fixer cette époque du rétabliſſement de ce gouvernement municipal des cités & des bourgs. *Henri II*, roi d'Angleterre, donna les mêmes priviléges à pluſieurs villes pour en tirer de l'argent, avec lequel il pourrait lever des troupes.

1166. Les empereurs en usèrent à-peu-près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta le droit de ſe choiſir des bourguemeſtres, malgré l'évêque qui s'y oppoſa. La liberté, naturelle aux hommes, renaquit du beſoin d'argent où étaient les princes. Mais cette liberté n'était qu'une moindre ſervitude, en comparaiſon de ces villes d'Italie, qui alors s'érigèrent en républiques.

L'Italie citérieure ſe formait ſur le plan de l'ancienne Grèce. La plupart de ces grandes villes libres & confédérées ſemblaient devoir former une république reſpectable; mais de petits & de grands tyrans la détruiſirent bientôt.

Les papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le royaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Eſpagne. Tous eurent avec les papes des démêlés, & l'avantage demeura toujours au pontife.

1242. Le roi de France, *Louis le jeune*, ayant donné l'excluſion à un de ſes ſujets, nommé *Pierre la Châtre*, pour l'évêché de Bourges; l'évêque, élu malgré lui, & ſoutenu par Rome, mit en interdit les domaines royaux de ſon évêché : de-là ſuit une guerre civile; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaiſſant l'évêque, & en priant les papes de faire lever l'interdit.

Digitized by Google

Les rois d'Angleterre eurent bien d'autres querelles avec l'Egliſe. Un des rois dont la mémoire eſt la plus reſpectée chez les Anglais, eſt *Henri I*, le troiſième roi, depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui ſavent bon gré d'avoir aboli la loi du couvre-feu qui les gênait. Il fixa dans ſes Etats les mêmes poids & les mêmes meſures, ouvrage d'un ſage légiſlateur, qui fut aiſément exécuté en Angleterre, & toujours inutilement propoſé en France. Il confirma les lois de *St Edouard*, que ſon père *Guillaume le conquérant* avait abrogées. Enfin, pour mettre le clergé dans ſes intérêts, il renonça au droit de régale qui lui donnait l'uſufruit des bénéfices vacans : droit que les rois de France ont conſervé.

Roi d'Angleterre qui renonce au droit de régale.

Il ſigna ſurtout une charte, remplie de priviléges qu'il accordait à la nation : première origine des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la ſuite. *Guillaume le conquérant* ſon père avait traité les Anglais en eſclaves, qu'il ne craignait pas. Si *Henri* ſon fils les ménagea tant, c'eſt qu'il en avait beſoin. Il était cadet, il raviſſait le ſceptre à ſon aîné *Robert*. Voilà la ſource de tant d'indulgences. Mais tout adroit & tout maître qu'il était, il ne put empêcher ſon clergé & Rome de s'élever contre lui pour ces mêmes inveſtitures. Il fallut qu'il s'en déſiſtât, & qu'il ſe contentât de l'hommage que les évêques lui feſaient pour le temporel.

1103.

La France était exempte de ces troubles ; la cérémonie de la croſſe n'y avait pas lieu, & on ne peut attaquer tout le monde à la fois.

Il s'en fallait peu que les évêques anglais ne fuſſent princes temporels dans leurs évêchés : du

Digitized by Google

moins les plus grands vaſſaux de la couronne ne les ſurpaſſaient pas en grandeur & en richeſſes. Sous *Etienne*, ſucceſſeur de *Henri I*, un évêque de Saliſbury, nommé *Roger*, marié & vivant publiquement avec celle qu'il reconnaiſſait pour ſa femme, fait la guerre au roi ſon ſouverain; & dans un de ces châteaux, pris pendant cette guerre, on trouva, dit-on, quarante mille marcs d'argent. Si ce ſont des marcs, des demi-livres, c'eſt une ſomme exorbitante; ſi ce ſont des marques, des écus, c'eſt encore beaucoup dans un temps où l'eſpèce était ſi rare.

Après ce règne d'*Etienne*, troublé par des guerres civiles, l'Angleterre prenait une nouvelle face ſous *Henri II*, qui réuniſſait la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guienne, avec l'Angleterre, excepté Cornouaille non encore ſoumiſe. Tout y était tranquille, lorſque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du roi & de *Thomas Becquet*, qu'on appelle *St Thomas de Cantorbéri*.

Hiſtoire de *Thomas Becquet*, ou *St Thomas de Cantorberi*.

Ce *Thomas Becquet*, avocat élevé par le roi *Henri II* à la dignité de chancelier, & enfin à celle d'archevêque de Cantorbéri, primat d'Angleterre & légat du pape, devint l'ennemi de la première perſonne de l'Etat, dès qu'il fut la ſeconde. Un prêtre commit un meurtre. Le primat ordonna qu'il ſerait ſeulement privé de ſon bénéfice. Le roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort, c'était inviter les eccléſiaſtiques au crime que de proportionner ſi peu la peine au délit. L'archevêque ſoutint qu'aucun eccléſiaſtique ne pouvait être puni de mort, & renvoya ſes lettres de chancelier pour être entièrement indépendant. Le roi

Digitized by Google

dans un parlement propoſa qu'aucun évêque n'allât à Rome, qu'aucun ſujet n'appelât au Saint-Siége, qu'aucun vaſſal & officier de la couronne ne fût excommunié & ſuſpendu de ſes fonctions, ſans permiſſion du ſouverain; qu'enfin les crimes du clergé fuſſent ſoumis aux juges ordinaires. Tous les pairs ſéculiers paſsèrent ces propoſitions. *Thomas Becquet* les rejeta d'abord. Enfin il ſigna des lois ſi juſtes; mais il s'accuſa auprès du pape d'avoir trahi les droits de l'Egliſe, & promit de n'avoir plus de telles complaiſances.

Accuſé devant les pairs d'avoir malverſé pendant qu'il était chancelier, il refuſa de répondre, ſous prétexte qu'il était archevêque. Condamné à la priſon, comme ſéditieux, par les pairs eccléſiaſtiques & ſéculiers, il s'enfuit en France, & alla trouver *Louis le jeune*, ennemi naturel du roi d'Angleterre. Quand il fut en France, il excommunia la plupart des ſeigneurs qui compoſaient le conſeil de *Henri*. Il lui écrivait: *Je vous dois, à la vérité, révérence comme à mon roi; mais je vous dois châtiment comme à mon fils ſpirituel.* Il le menaçait dans ſa lettre d'être changé en bête comme *Nabuchodonoſor*, quoiqu'après tout il n'y eût pas un grand rapport entre *Nabuchodonoſor* & *Henri II.*

Le roi d'Angleterre fit tout ce qu'il put pour engager l'archevêque à rentrer dans ſon devoir. Il prit, dans un de ſes voyages, *Louis le jeune*, ſon ſeigneur ſuzerain, pour arbitre: „ Que l'archevêque, dit-il à *Louis* en propres mots, „ agiſſe avec moi „ comme le plus ſaint des ſes prédéceſſeurs en a uſé „ avec le moindre des miens, & je ſerai ſatisfait. „

Digitized by Google

Il se fit une paix simulée entre le roi & le prélat. *Becquet* revint donc en Angleterre ; mais il n'y revint que pour excommunier tous les ecclésiastiques, évêques, chanoines, curés, qui s'étaient déclarés
1170. contre lui. Ils se plaignirent au roi, qui était alors en Normandie. Enfin *Henri II*, outré de colère, s'écria : » Est-il possible qu'aucun de mes serviteurs ne me » vengera de ce brouillon de prêtre? »

Ces paroles, plus qu'indiscrètes, semblaient mettre le poignard à la main de quiconque croirait le servir en assassinant celui qui ne devait être puni que par les lois.

Thomas assassiné.

Quatre de ses domestiques allèrent à Kenterbury, que nous nommons Cantorbéri ; ils assommèrent à
1170. coups de massue l'archevêque au pied de l'autel. Ainsi un homme qu'on aurait pu traiter en rebelle, devint un martyr ; & le roi fut chargé de la honte & de l'horreur de ce meurtre.

L'histoire ne dit point quelle justice on fit de ces quatre assassins : il semble qu'on n'en ait fait que du roi.

Le pape donne l'Irlande au roi *Henri*, pour vu qu'il se fasse fouetter par pénitence.

On a déjà vu comme *Adrien IV* donna à *Henri II* la permission d'usurper l'Irlande. Le pape *Alexandre III*, successeur d'*Adrien IV*, confirma cette permission, à condition que le roi ferait serment qu'il n'avait jamais commandé cet assassinat, & qu'il irait pieds nus recevoir la discipline sur le tombeau de l'archevêque par la main des chanoines. Il eût été bien grand de donner l'Irlande, si *Henri* avait eu le droit de s'en emparer, & le pape celui d'en disposer. Mais il était plus grand de forcer un roi puissant & coupable à demander pardon de son crime.

Digitized by Google

Le roi alla donc conquérir l'Irlande ; c'était un pays ſauvage qu'un comte de *Pembroke* avait déjà ſubjugué en partie avec douze cents hommes ſeulement. Ce comte de *Pembroke* voulait retenir ſa conquête. *Henri II* plus fort que lui, & muni d'une bulle du pape, s'empara aiſément de tout. Ce pays eſt toujours reſté ſous la domination de l'Angleterre, mais inculte, pauvre & inutile, juſqu'à ce qu'enfin dans le dix-huitième ſiècle, l'agriculture, les manufactures, les arts, les ſciences, tout s'y eſt perfectionné ; & l'Irlande, quoique ſubjuguée, eſt devenue une des plus floriſſantes provinces de l'Europe. 1172.

Henri II, contre lequel ſes enfans ſe révoltaient, accomplit ſa pénitence après avoir ſubjugué l'Irlande. Il renonça ſolemnellement à tous les droits de la monarchie, qu'il avait ſoutenus contre *Becquet*. Les Anglais condamnent cette renonciation, & même ſa pénitence. Il ne devait certainement pas céder ſes droits, mais il devait ſe repentir d'un aſſaſſinat : l'intérêt du genre-humain demande un frein qui retienne les ſouverains, & qui mette à couvert la vie des peuples. Ce frein de la religion aurait pu être, par une convention univerſelle, dans la main des papes, comme nous l'avons déjà remarqué. Ces premiers pontifes, en ne ſe mêlant des querelles temporelles que pour les apaiſer, en avertiſſant les rois & les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réſervant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de DIEU ſur la terre ; mais les hommes ſont réduits à n'avoir pour leur défenſe que les lois & les mœurs de leur pays : lois ſouvent mépriſées, & mœurs ſouvent corrompues. 1174.

Digitized by Google

Richard cœur de lion.

L'Angleterre fut tranquille ſous *Richard cœur de lion*, fils & ſucceſſeur de *Henri II.* Il fut malheureux par ces croiſades dont nous ferons bientôt mention; mais ſon pays ne le fut pas. *Richard* eut avec *Philippe-Auguſte* quelques-unes de ces guerres inévitables entre un ſuzerain & un vaſſal puiſſant. Elles ne changèrent rien à la fortune de leurs Etats. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les princes chrétiens comme des temps de contagion, qui dépeuplent des provinces ſans en changer les limites, les uſages & les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'eſt que *Richard* enleva, dit-on, à *Philippe-Auguſte* ſon chartrier qui le ſuivait par-tout; il contenait un détail des revenus du prince, une liſte de ſes vaſſaux, un état des ſerfs & des affranchis. On ajoute que le roi de France fut obligé de faire un nouveau chartrier, dans lequel ſes droits furent plutôt augmentés que diminués. Il n'eſt guère vraiſemblable que dans des expéditions militaires on porte ſes archives dans une charrette, comme du pain de munition. Mais que de choſes invraiſemblables nous diſent les hiſtoriens!

1194. Evêque portant les armes.

Un autre fait digne d'attention, c'eſt la captivité d'un évêque de Beauvais, pris les armes à la main par le roi *Richard*. Le pape *Céleſtin III* redemanda l'évêque. *Rendez-moi mon fils*, écrivait-il à *Richard*: le roi, en envoyant au pape la cuiraſſe de l'évêque, lui répondit par ces paroles de l'hiſtoire de *Joſeph*: *Reconnaiſſez-vous la tunique de votre fils?*

Il faut obſerver encore à l'égard de cet évêque guerrier, que ſi les lois des fiefs n'obligeaient pas les évêques à ſe battre, elles les obligeaient

Digitized by Google

pourtant d'amener leurs vaſſaux au rendez-vous des troupes.

Philippe-Auguſte ſaiſit le temporel des évêques d'Orléans & d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces évêques condamnés commencèrent par mettre le royaume en interdit, & finirent par demander pardon.

Jean ſans terre, qui ſuccéda à *Richard*, devait être un très-grand terrien ; car à ſes grands domaines il joignit la Bretagne qu'il uſurpa ſur le prince *Artus* ſon neveu, à qui cette province était échue par ſa mère. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, & devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui appartenait à ſon neveu *Artus*. Il le prit dans un combat, il le fit enfermer dans la tour de Rouen, ſans qu'on ait jamais pu ſavoir ce que devint ce jeune prince. L'Europe accuſa, avec raiſon, le roi *Jean* de la mort de ſon neveu.

Jean ſans terre. 1199.

Heureuſement pour l'inſtruction de tous les rois, on peut dire que ce premier crime fut la cauſe de tous ſes malheurs. Les lois féodales, qui d'ailleurs ſefaient naître tant de déſordres, furent ſignalées ici par un exemple mémorable de juſtice. La comteſſe de Bretagne, mère d'*Artus*, fit préſenter à la cour des pairs de France une requête, ſignée des barons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut ſommé par les pairs de comparaître. La citation lui fut ſignifiée à Londres par des ſergens-d'armes. Le roi accuſé envoya un évêque demander à *Philippe-Auguſte*

Les pairs de France font le procès au roi d'Angleterre.

Qui ſont ces pairs ?

Digitized by Google

un ſauf-conduit. *Qu'il vienne*, dit le roi, *il le peut. Y aura-t-il ſureté pour le retour?* demande l'évêque.
1203. *Oui, ſi le jugement des pairs le permet*, répondit le roi. L'accuſé n'ayant point comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort, déclarèrent toutes ſes terres ſituées en France acquiſes & confiſquées au roi. Mais qui étaient ces pairs qui condamnèrent un roi d'Angleterre à mort? ce n'étaient point les eccléſiaſtiques, leſquels ne peuvent aſſiſter à un jugement criminel. On ne dit point qu'il y eût alors à Paris un comte de Toulouſe, & jamais on ne vit aucun acte des pairs ſigné par ces comtes. *Baudoin IX*, comte de Flandre, était alors à Conſtantinople, où il briguait les débris de l'empire d'Orient. Le comte de Champagne était mort, & la ſucceſſion était diſputée. C'était l'accuſé lui-même qui était duc de Guienne & de Normandie. L'aſſemblée des pairs fut compoſée des hauts barons relevans immédiatement de la couronne. C'eſt un point très-important que nos hiſtoriens auraient dû examiner, au lieu de ranger à leur gré des armées en bataille, & de s'appéſantir ſur les ſiéges de quelques châteaux qui n'exiſtent plus.

On ne peut douter que l'aſſemblée des pairs barons français, qui condamne le roi d'Angleterre, ne fût celle-là même qui était convoquée alors à Melun pour régler les lois féodales *Stabilimentum feudorium*. *Eudes* duc de Bourgogne y préſidait ſous le roi *Philippe-Auguſte*. On voit encore au bas des chartes de cette aſſemblée les noms d'*Hervé* comte de Nevers, de *Renaud* comte de Boulogne, de *Gaucher* comte de Saint-Paul, de *Gui de Dampierre*. Et ce qui eſt

Digitized by Google

très-remarquable, on n'y trouve aucun grand officier de la couronne.

Philippe ſe mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du roi ſon vaſſal. Il paraît que le roi *Jean* était du naturel des rois tyrans & lâches. Il ſe laiſſa prendre la Normandie, la Guienne, le Poitou, & ſe retira en Angleterre, où il était haï & mépriſé. Il trouva d'abord quelque reſſource dans la fierté de la nation anglaiſe, indignée de voir ſon roi condamné en France; mais les barons d'Angleterre ſe laſsèrent bientôt de donner de l'argent à un roi qui n'en ſavait pas uſer. Pour comble de malheur, *Jean* ſe brouilla avec la cour de Rome pour un archevêque de Cantorbéri, que le pape voulait nommer de ſon autorité, malgré les lois.

Innocent III met l'Angleterre en interdit, & la donne au roi de France.

Innocent III, cet homme ſous lequel le Saint-Siége fut ſi formidable, mit l'Angleterre en interdit, & défendit à tous les ſujets de *Jean* de lui obéir. Cette foudre eccléſiaſtique était en effet terrible, parce que le pape la remettait entre les mains de *Philippe-Auguſte*, auquel il transféra le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'aſſurant de la rémiſſion de tous ſes péchés, s'il réuſſiſſait à s'emparer de ce royaume. Il accorda même, pour ce ſujet, les mêmes indulgences qu'à ceux qui allaient à la terre ſainte. Le roi de France ne publia pas alors qu'il n'appartenait pas au pape de donner des couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199, & ſon royaume avait auſſi été mis en interdit par ce même pape *Innocent III*, parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré

Digitized by Google

alors les cenſures de Rome inſolentes & abuſives ; il avait ſaiſi le temporel de tout évêque & de tout prêtre aſſez mauvais français pour obéir au pape. Il penſa tout différemment quand il ſe vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit ſa femme, dont le divorce lui avait attiré tant d'excommunications, & ne ſongea qu'à exécuter la ſentence de Rome. Il employa une année à faire conſtruire dix-ſept cents vaiſſeaux (c'eſt-à-dire, mille ſept cents grandes barques) & à préparer la plus belle armée qu'on eût jamais vu en France. La haine qu'on portait en Angleterre au roi *Jean*, valait au roi *Philippe* encore une autre armée. *Philippe-Auguſte* était prêt de partir ; & *Jean* de ſon côté feſait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du pape, les prérogatives de la couronne, toujours puiſſantes, lui donnèrent enfin pour quelques ſemaines une armée de près de ſoixante mille hommes, à la tête de laquelle il s'avança juſqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France, & qui devait le détrôner en Angleterre.

L'Europe s'attendait donc à une bataille déciſive entre les deux rois, lorſque le pape les joua tous deux, & prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à *Philippe-Auguſte*. Un ſous-diacre ſon domeſtique, nommé *Pandolfe*, légat en France & en Angleterre, conſomma cette ſingulière négociation. Il paſſe à Douvres, ſous prétexte de négocier avec les 1213 barons en faveur du roi de France. Il voit le roi *Jean* :

Jean : » Vous êtes perdu, lui dit-il : l'armée françaiſe » va mettre à la voile, la vôtre va vous abandonner : » vous n'avez qu'une reſſource ; c'eſt de vous en » rapporter entièrement au Saint-Siége. » *Jean* y conſentit, en fit ſerment, & ſeize barons jurèrent la même choſe ſur l'ame du roi. Etrange ſerment, qui les obligeait à faire ce qu'ils ne ſavaient pas qu'on leur propoſerait. L'artificieux Italien intimida tellement le prince, diſpoſa ſi bien les barons, qu'enfin le 15 mai 1213, dans la maiſon des chevaliers du temple au faubourg de Douvres, le roi à genoux, mettant ſes mains entre celles du légat, prononça ces paroles :

Angleterre cédée ſolemnellement au pape.

» Moi *Jean*, par la grace de DIEU, roi d'Angleterre » & ſeigneur d'Hibernie, pour l'expiation de mes » péchés, & de ma pure volonté, & de l'avis de » mes barons, je donne à l'Egliſe de Rome, au » pape *Innocent* & à ſes ſucceſſeurs, les royaumes » d'Angleterre & d'Irlande, avec tous leurs droits : » je les tiendrai comme vaſſal du pape : je ſerai » fidele à DIEU, à l'Egliſe romaine, au pape mon » ſeigneur, & à ſes ſucceſſeurs légitimement élus. » Je m'oblige de lui payer une redevance de mille » marcs d'argent par an, ſavoir ſept cents pour » le royaume d'Angleterre, & trois cents pour » l'Hibernie. »

C'était beaucoup dans un pays qui avait alors très-peu d'argent, & dans lequel on ne frappait aucune monnaie d'or.

Alors on mit de l'argent entre les mains du légat, comme premier payement de la redevance. On lui

Digitized by Google

remit la couronne & le ſceptre. Le diacre italien foula l'argent aux pieds, & garda la couronne & le ſceptre cinq jours. Il rendit enſuite ces ornemens au roi, comme un bienfait du pape leur commun maître.

Rome ſe moque de *Philippe-Auguſte.*

Philippe-Auguſte n'attendait à Boulogne que le retour du légat pour ſe mettre en mer. Le légat revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui eſt plus permis d'attaquer l'Angleterre, devenue fief de l'Egliſe romaine, & que le roi *Jean* eſt ſous la protection de Rome.

Le préſent que le pape avait fait de l'Angleterre à *Philippe* pouvait alors lui devenir funeſte. Un autre excommunié, neveu du roi *Jean*, s'était ligué avec lui pour s'oppoſer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l'empereur *Othon IV*, qui diſputait à la fois l'Empire au jeune *Fréderic II* fils de *Henri VI*, & l'Italie au pape. C'eſt le ſeul empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en perſonne contre un roi de France.

Digitized by Google

CHAPITRE LI.

D'Othon IV & de Philippe-Auguſte au treizième ſiècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre & de la France, juſqu'à la mort de Louis VIII, père de St Louis. Puiſſance ſinguliére de la cour de Rome: pénitence plus ſinguliére de Louis VIII, &c.

QUOIQUE le ſyſtème de la balance de l'Europe n'ait été développé que dans les derniers temps, cependant il paraît qu'on s'eſt réuni, toujours autant qu'on a pu, contre les puiſſances prépondérantes. L'Allemagne, l'Angleterre & les Pays-bas armèrent contre *Philippe-Auguſte*, ainſi que nous les avons vus ſe réunir contre *Louis XIV*. *Ferrand*, comte de Flandre, ſe joignit à l'empereur *Othon IV*. Il était vaſſal de *Philippe*; mais c'était par cette raiſon même qu'il ſe déclara contre lui auſſi-bien que le comte de Boulogne. Ainſi *Philippe*, pour avoir voulu accepter le préſent du pape, ſe mit au point d'être opprimé. Sa fortune & ſon courage le firent ſortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais méritée un roi de France.

Entre Lille & Tournai eſt un petit village nommé Bouvines, près duquel *Othon IV*, à la tête d'une armée, qu'on dit forte de plus de cent mille combattans, vint attaquer le roi qui n'en avait guère que la moitié. On commençait alors à ſe ſervir 1215.
d'arbalètes. Cette arme était en uſage à la fin du douzième ſiècle. Mais ce qui décidait d'une journée,

Digitized by Google

c'était cette pesante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complète du chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les écuyers ne pouvaient prétendre; il ne leur était pas permis d'être invulnérables. Tout ce qu'un chevalier avait à craindre, était d'être blessé au visage, quand il levait la visière de son casque; ou dans le flanc, au défaut de la cuirasse, quand il était abattu, & qu'on avait levé sa chemise de mailles; enfin sous les aisselles, quand il levait le bras.

Il y avait encore des troupes de cavalerie, tirées du corps des communes, moins bien armées que les chevaliers. Pour l'infanterie, elle portait des armes défensives à son gré, & les offensives étaient l'épée, la flèche, la massue, la fronde.

Armée du roi, commandée par un évêque.

Ce fut un évêque qui rangea en bataille l'armée de *Philippe-Auguste :* il s'appelait *Guerin*, & venait d'être nommé à l'évêché de Senlis. Cet évêque de Beauvais, si long-temps prisonnier du roi *Richard* d'Angleterre, se trouva aussi à cette bataille. Il s'y servit toujours d'une massue, disant qu'il serait irrégulier s'il versait le sang humain. On ne sait point comment l'empereur & le roi disposèrent leurs troupes. *Philippe*, avant le combat, fit chanter le psaume, *Exurgat Deus, & dissipentur inimici ejus :* comme si *Othon* avait combattu contre DIEU. Auparavant, les Français chantaient des vers en l'honneur de *Charlemagne* & de *Roland*. L'étendard impérial d'*Othon* était sur quatre roues. C'était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, & sur le dragon s'élevait un aigle de bois doré. L'étendard royal de France était un bâton doré avec un drapeau de soie blanche, semé de fleurs de lys : ce qui n'avait été long-temps qu'une imagination

Digitized by Google

de peintre commençait à ſervir d'armoiries aux rois de France. D'anciennes couronnes des rois lombards, dont on voit des eſtampes fidelles dans *Muratori*, ſont ſurmontées de cet ornement, qui n'eſt autre choſe que le fer d'une lance lié avec deux autres fers recourbés, une vraie hallebarde.

Outre l'étendard royal, *Philippe-Auguſte* fit porter l'oriflamme de *St Denis*. Lorſque le roi était en danger, on hauſſait ou baiſſait l'un ou l'autre de ces étendards. Chaque chevalier avait auſſi le ſien, & les grands chevaliers feſaient porter un autre drapeau, qu'on nommait bannière. Ce terme de bannière, ſi honorable, était pourtant commun aux drapeaux de l'infanterie, preſque toute compoſée de ſerfs. Le cri de guerre des Français était *mon joie St Denis*. Le cri des Allemands était *Kirie eleiſon*.

Une preuve que les chevaliers, bien armés, ne couraient guère d'autre riſque que d'être démontés, & n'étaient bleſſés que par un très-grand haſard, c'eſt que le roi *Philippe-Auguſte*, renverſé de ſon cheval, fut long-temps entouré d'ennemis, & reçut des coups de toute eſpèce d'armes ſans verſer une goutte de ſang.

Un ſeul chevalier tue dans la bataille.

On raconte même qu'étant couché par terre, un ſoldat allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, & n'en put jamais venir à bout. Aucun chevalier ne périt dans la bataille, ſinon *Guillaume de Longchamp*, qui malheureuſement mourut d'un coup dans l'œil, adreſſé par la viſière de ſon caſque.

On compte du côté des Allemands vingt-cinq chevaliers-bannerets, & ſept comtes de l'Empire priſonniers, mais aucun de bleſſé.

Digitized by Google

L'empereur *Othon* perdit la bataille. On tua, dit-on, trente mille allemands, nombre probablement exagéré. On ne voit pas que le roi de France fît aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines; mais il en eut bien plus de pouvoir sur ses vassaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille, fut *Jean d'Angleterre*, dont l'empereur *Othon* semblait la dernière ressource. Cet empereur mourut bientôt après comme un pénitent. Il se faisait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçons de cuisine, & fouetter par des moines, selon l'opinion des princes de ce temps-là, qui pensaient expier par quelques coups de discipline le sang de tant de milliers d'hommes.

1218.

Il n'est point vrai, comme tant d'auteurs l'ont écrit, que *Philippe* reçut, le jour de la victoire de Bouvines, la nouvelle d'une autre bataille gagnée par son fils *Louis VIII* contre le roi *Jean*. Au contraire, *Jean* avait eu quelque succès en Poitou; mais, destitué du secours de ses alliés, il fit une trêve avec *Philippe*. Il en avait besoin : ses propres sujets d'Angleterre devenaient ses plus grands ennemis : il était méprisé, parce qu'il s'était fait vassal de Rome. Les barons le forcèrent de signer cette fameuse charte qu'on appelle la *charte des libertés d'Angleterre*.

1215.

Grande charte.

Le roi *Jean* se crut plus lésé, en laissant, par cette charte, à ses sujets les droits les plus naturels, qu'il ne s'était cru dégradé en se faisant sujet de Rome; il se plaignit de cette charte, comme du plus grand affront fait à sa dignité : cependant qu'y trouve-t-on en effet d'injurieux à l'autorité royale? qu'à la mort

Digitized by Google

d'un comte, ſon fils majeur, pour entrer en poſſeſſion du fief, payera au roi cent marcs d'argent, & un baron cent ſchellings; qu'aucun bailli du roi ne pourra prendre les chevaux des payſans, qu'en payant cinq ſous par jour par cheval. Qu'on parcoure toute la charte, on trouvera ſeulement que les droits du genre-humain n'y ont pas été aſſez défendus; on verra que les communes qui portaient le plus grand fardeau, & qui rendaient les plus grands ſervices, n'avaient nulle part à ce gouvernement, qui ne pouvait fleurir ſans elles. Cependant *Jean* ſe plaignit; il demanda juſtice au pape, ſon nouveau ſouverain.

Ce pape *Innocent III*, qui avait excommunié le roi, excommunie alors les pairs d'Angleterre. Les pairs outrés font ce qu'avait fait ce même pontife: ils offrent la couronne d'Angleterre à la France. *Philippe-Auguſte*, vainqueur de l'Allemagne, poſſeſſeur de preſque tous les Etats de *Jean* en France, appelé au royaume d'Angleterre, ſe conduiſit en grand politique. Il engagea les Anglais à demander ſon fils *Louis* pour roi. Alors les légats de Rome vinrent lui repréſenter en vain que *Jean* était feudataire du Saint-Siége. *Louis*, de concert avec ſon père, lui parle ainſi en préſence du légat: „ Monſieur, ſuis votre „ homme-lige pour li fiefs que m'avez baillés en „ France; mais ne vos appartient de décider du „ fait du royaume d'Angleterre; & ſi le faites, me „ pourvoirai devant mes pairs. „ (*c*)

(*c*) C'eſt une grande preuve que la pairie décidait alors de toutes les grandes affaires.

Digitized by Google

Louis VIII va conquérir l'Angleterre.

1216. Après avoir parlé ainſi, il partit pour l'Angleterre, malgré les défenſes publiques de ſon père, qui le ſecourait en ſecret d'hommes & d'argent. *Innocent III* excommunia en vain le père & le fils. Les évêques de France déclarèrent nulle l'excommunication du père. Remarquons pourtant qu'ils n'osèrent infirmer celle de *Louis*; c'eſt-à-dire qu'ils avouaient que les papes avaient le droit d'excommunier les princes. Ils ne pouvaient diſputer ce droit aux papes, puiſqu'ils ſe l'arrogeaient eux-mêmes; mais ils ſe réſervaient encore celui de décider ſi l'excommunication du pape était juſte ou injuſte. Les princes étaient alors bien malheureux, expoſés ſans ceſſe à l'excommunication chez eux & à Rome; mais les peuples étaient plus malheureux encore: l'anathème retombait toujours ſur eux, & la guerre les dépouillait.

Le fils de *Philippe-Auguſte* fut reconnu roi ſolemnellement dans Londres. Il ne laiſſa pas d'envoyer des ambaſſadeurs plaider ſa cauſe devant le pape. Ce pontife jouiſſait de l'honneur qu'avait autrefois le
1216. ſénat romain, d'être juge des rois. Il mourut avant de rendre ſon arrêt définitif.

Mort de Jean ſans terre.

Jean ſans terre, errant de ville en ville dans ſon pays, mourut dans le même temps, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la province de Norfolk. Un pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, & l'avait gardée: un roi de France ne la garda pas.

Louis VIII, après la mort de *Jean d'Angleterre*, du vivant même de *Philippe-Auguſte*, fut obligé de ſortir de ce même pays qui l'avait demandé pour roi; &,

Digitized by Google

au lieu de défendre ſa conquête, il alla ſe croiſer contre les Albigeois, qu'on égorgeait alors en exécution des ſentences de Rome.

Louis VIII abandonne l'Angleterre.

Il ne régna qu'une ſeule année en Angleterre : les Anglais le forcèrent de rendre à leur roi *Henri III*, dont ils n'étaient pas encore mécontens, le trône qu'ils avaient ôté à *Jean*, père de ce *Henri III*. Ainſi *Louis* ne fut que l'inſtrument dont ils s'étaient ſervis pour ſe venger de leur monarque. Le légat de Rome, qui était à Londres, régla en maître les conditions auxquelles *Louis* ſortit d'Angleterre. Ce légat, l'ayant excommunié pour avoir oſé régner à Londres malgré le pape, lui impoſa pour pénitence de payer à Rome le dixième de deux années de ſes revenus. Ses officiers furent taxés au vingtième, & les chapelains, qui l'avaient accompagné, furent obligés d'aller demander à Rome leur abſolution. Ils firent le voyage ; on leur ordonna d'aller ſe préſenter dans Paris à la porte de la cathédrale, aux quatre grandes fêtes, nus pieds & en chemiſe, tenant en main des verges dont les chanoines devaient les fouetter. Une partie de ces pénitences fut, dit-on, accomplie.

Excommunié, & ſes chapelains fouettés.

Cette ſcène incroyable ſe paſſait pourtant ſous un roi habile & courageux, ſous *Philippe-Auguſte*, qui ſouffrait cette humiliation de ſon fils & de ſa nation. Le vainqueur de Bouvines ne finit pas glorieuſement ſa carrière illuſtre. Il avait augmenté ſon royaume de la Normandie, du Maine, du Poitou : le reſte des biens appartenans à l'Angleterre était encore défendu par beaucoup de ſeigneurs.

1225.

Digitized by Google

Du temps de *Louis VIII*, une partie de la Guienne était françaiſe, l'autre était anglaiſe. Il n'y eut alors rien de grand ni de déciſif.

Teſtament de *Louis VIII*. 1225.

Le teſtament de *Louis VIII* mérite ſeulement quelque attention. Il lègue cent ſous à chacune des deux mille léproſeries de ſon royaume. Les chrétiens, pour fruit de leurs croiſades, ne remportèrent enfin que la lèpre. Il faut que le peu d'uſage du linge, & la mal-propreté du peuple eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproſerie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux; car on voit, par le même teſtament, que le roi lègue cent livres de compte à deux cents hôtels-Dieu. Le legs que fit *Louis VIII* de trente mille livres une fois payées à ſon épouſe, la célèbre *Blanche* de Caſtille, revenait à cinq cents quarante mille livres d'aujourd'hui. J'inſiſte ſouvent ſur ces prix des monnaies; c'eſt, ce me ſemble, le pouls d'un Etat, & une manière aſſez ſure de reconnaître ſes forces. Par exemple, il eſt clair que *Philippe-Auguſte* fut le plus puiſſant prince de ſon temps, ſi, indépendamment des pierreries qu'il laiſſa, les ſommes ſpécifiées dans ſon teſtament montent à près de neuf cents mille marcs d'argent de huit onces, qui valent à préſent environ quarante-neuf millions de notre monnaie, à 54 livres 19 ſous le

(4) Dans toutes les évaluations du marc d'or & d'argent, on a ſuppoſé que les hiſtoriens ou les actes parlent de marcs d'or ou d'argent fin, ſuivant la manière actuelle de s'exprimer. Si on venait à découvrir que, dans quelques circonſtances, ils ont entendu de l'or ou de l'argent au titre de la monnaie ou de la bijouterie du temps, il faudrait corriger les évaluations en conſéquence. Mais cela n'eſt pas vraiſemblable, puiſque ce ſont les variations des monnaies, alors très-fréquentes, qui ont introduit l'uſage d'exprimer les valeurs en marcs, & non en monnaies.

Digitized by Google

marc d'argent fin. (4) Mais il faut qu'il y ait quelque erreur de calcul dans ce teſtament : il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'un roi de France, qui n'avait de revenu que celui de ſes domaines particuliers, ait pu laiſſer alors une ſomme ſi conſidérable. La puiſſance de tous les rois de l'Europe conſiſtait alors à voir marcher un grand nombre de vaſſaux ſous leurs ordres, & non à poſſéder aſſez de tréſors pour les aſſervir.

Conte ridicule d'une fille.

C'eſt ici le lieu de relever un étrange conte que font tous nos hiſtoriens. Ils diſent que *Louis VIII* étant au lit de la mort, les médecins jugèrent qu'il n'y avait d'autre remède pour lui que l'uſage des femmes ; qu'ils mirent dans ſon lit une jeune fille, mais que le roi la chaſſa, aimant mieux mourir, diſent-ils, que de commettre un péché mortel. Le père *Daniel*, dans ſon hiſtoire de France, a fait graver cette aventure à la tête de la vie de *Louis VIII*, comme le plus bel exploit de ce prince.

Cette fable a été appliquée à pluſieurs autres monarques. Elle n'eſt, comme tous les autres contes de ces temps-là, que le fruit de l'ignorance. Mais on devrait ſavoir aujourd'hui que la jouiſſance d'une fille n'eſt point un remède pour un malade ; &, après tout, ſi *Louis VIII* n'avait pu réchapper que par cet expédient, il avait *Blanche* ſa femme qui était fort belle, & en état de lui ſauver la vie. Le jéſuite *Daniel* prétend donc que *Louis VIII* mourut glorieuſement, en ne ſatisfeſant pas la nature, & en combattant les hérétiques. Il eſt vrai qu'avant ſa mort il alla en Languedoc pour s'emparer d'une partie du comté de Toulouſe que le jeune *Amauri*,

Digitized by Google

comte de *Montfort*, fils de l'uſurpateur, lui vendit. Mais acheter un pays d'un homme à qui ce pays n'appartient pas, eſt-ce là combattre pour la foi? Un eſprit juſte, en liſant l'hiſtoire, n'eſt preſque occupé qu'à la réfuter.

CHAPITRE LII.

De l'empereur Fréderic II, de ſes querelles avec les papes, & de l'empire allemand. Des accuſations contre Fréderic II. Du livre de tribus Impoſtoribus. *Du concile général de Lyon, &c.*

VERS le commencement du treizième ſiècle, tandis que *Philippe-Auguſte* régnait encore, que *Jean ſans terre* était dépouillé par *Louis VIII;* qu'après la mort de *Jean* & de *Philippe-Auguſte*, *Louis VIII*, chaſſé d'Angleterre, régnait en France, & laiſſait l'Angleterre à *Henri III:* dans ces temps, dis-je, les croiſades, les perſécutions contre les Albigeois épuiſaient toujours l'Europe. L'empereur *Fréderic II* feſait ſaigner les plaies mal fermées de l'Allemagne & de l'Italie. La querelle de la couronne impériale & de la mitre de Rome, les factions des *Guelfes* & des *Gibelins*, les haines des Allemands & des Italiens, troublaient le monde plus que jamais. *Fréderic II*, fils de *Henri VI*, & neveu de l'empereur *Philippe*, jouiſſait de l'Empire qu'*Othon IV* ſon compétiteur avait abandonné avant de mourir.

Les empereurs étaient alors bien plus puiſſans que les rois de France; car outre la Suabe & les grandes

Digitized by Google

terres que *Fréderic* poſſédait en Allemagne, il avait auſſi Naples & Sicile par héritage. La Lombardie lui appartenait par cette longue poſſeſſion des empereurs; mais cette liberté, dont les villes d'Italie étaient alors idolâtres, reſpectait peu la poſſeſſion des *Céſars* allemands. C'était en Allemagne un temps d'anarchie & de brigandage, qui dura long-temps. Ce brigandage s'était tellement accru, que les ſeigneurs comptaient parmi leurs droits celui d'être voleurs de grand chemin dans leurs territoires, & de faire de la fauſſe monnaie. *Fréderic II* les contraignit, dans la diète d'Egra, de faire ſerment de ne plus exercer de pareils droits; & pour leur donner l'exemple, il renonça à celui que ſes prédéceſſeurs s'étaient attribué de s'emparer de toute la dépouille des évêques à leur décès. Cette rapine était alors autoriſée par-tout, & même en Angleterre.

Droit de vol.

1219.

Les uſages les plus ridicules & les plus barbares étaient alors établis. Les ſeigneurs avaient imaginé le droit de cuiſſage, de markette, de prélibation; c'était celui de coucher, la première nuit, avec les nouvelles mariées leurs vaſſales roturières. Des évêques, des abbés eurent ce droit en qualité de hauts barons; & quelques-uns ſe ſont fait payer au dernier ſiècle par leurs ſujets la renonciation à ce droit étrange, qui s'étendit en Ecoſſe, en Lombardie, en Allemagne, & dans les provinces de France. Voilà les mœurs qui régnaient dans le temps des croiſades.

Droit de cuiſſage.

L'Italie était moins barbare, mais n'était pas moins malheureuſe. La querelle de l'Empire & du

Digitized by Google

ſacerdoce avait produit les factions *Guelfe* & *Gibeline*, qui diviſaient les villes & les familles.

Milan, Breſcia, Mantoue, Vicence, Padoue, Trévize, Ferrare & preſque toutes les villes de la Romagne, ſous la protection du pape, étaient liguées entre elles contre l'empereur.

Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modène, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup d'autres villes étaient partagées entre les factions *Guelfe* & *Gibeline*. L'Italie était le théâtre, non d'une guerre, mais de cent guerres civiles, qui, en aiguiſant les eſprits & les courages, n'accoutumaient que trop les nouveaux potentats italiens à l'aſſaſſinat & à l'empoiſonnement.

Fréderic II était né en Italie. Il aimait ce climat agréable, & ne pouvait ſouffrir ni le pays ni les mœurs de l'Allemagne dont il fut abſent quinze années entières. Il paraît évident que ſon grand deſſein était d'établir en Italie le trône des nouveaux *Céſars*. Cela ſeul eût pu changer la face de l'Europe. C'eſt le nœud ſecret de toutes les querelles qu'il eut avec les papes. Il employa tour à tour la ſoupleſſe & la violence, & le Saint-Siége le combattit avec les mêmes armes.

Honorius III & *Grégoire IX* ne peuvent d'abord lui réſiſter qu'en l'éloignant, & en l'envoyant faire la guerre dans la terre ſainte. (*d*) Tel était le préjugé du temps, que l'empereur fut obligé de ſe vouer à cette entrepriſe, de peur de n'être pas regardé par les peuples comme chrétien. Il fit le

(*d*) Voyez le chapitre des Croiſades.

Digitized by Google

vœu par politique ; & par politique il différa le voyage.

Grégoire IX l'excommunie ſelon l'uſage ordinaire. *Fréderic* part ; & tandis qu'il fait une croiſade à Jéruſalem, le pape en fait une contre lui dans Rome. Il revient, après avoir négocié avec les ſoudans, ſe battre contre le Saint-Siége. Il trouve dans le territoire de Capoue ſon propre beau-père, *Jean de Brienne* roi titulaire de Jéruſalem, à la tête des ſoldats du pontife, qui portaient le ſigne des deux clefs ſur l'épaule. Les gibelins de l'empereur portaient le ſigne de la croix, & les croix mirent bientôt les clefs en fuite. *Frédéric II excommunié.*

Il ne reſtait guère alors d'autre reſſource à *Grégoire IX* que de ſoulever *Henri* roi des Romains, fils de *Fréderic II*, contre ſon père, ainſi que *Grégoire VII*, *Urbain II* & *Paſcal II* avaient armé les enfans de *Henri IV*. Mais *Fréderic*, plus heureux que *Henri IV*, ſe ſaiſit de ſon fils rebelle, le dépoſe dans la célèbre diète de Maïence, & le condamne à une priſon perpétuelle. 1235.

Il était plus aiſé à *Fréderic II* de faire condamner ſon fils dans une diète d'Allemagne, que d'obtenir de l'argent & des troupes de cette diète pour aller ſubjuguer l'Italie. Il eut toujours aſſez de forces pour l'enſanglanter, & jamais aſſez pour l'aſſervir. Les *Guelfes*, ces partiſans de la papauté, & encore plus de la liberté, balancèrent toujours le pouvoir des *Gibelins* partiſans de l'Empire.

La Sardaigne était encore un ſujet de guerre entre l'Empire & le ſacerdoce, & par conſéquent d'excommunications. L'empereur s'empara de preſque toute 1238.

Digitized by Google

l'île. Alors *Grégoire IX* accuſa publiquement *Fréderic II* d'incrédulité. „ Nous avons des preuves, dit-il dans ſa lettre circulaire du premier juillet 1239, „ qu'il „ dit publiquement que l'univers a été trompé par „ trois impoſteurs, MOÏSE, JESUS-CHRIST & „ MAHOMET. Mais il place JESUS-CHRIST fort „ au-deſſous des autres; car il dit qu'ils ont vécu „ pleins de gloire, & que l'autre n'a été qu'un homme „ de la lie du peuple, qui prêchait à ſes pareils. „ L'empereur, ajoute-t-il, ſoutient qu'un DIEU „ unique & créateur ne peut être né d'une femme, „ & ſurtout d'une vierge. „ C'eſt ſur cette lettre du pape *Grégoire IX* qu'on crut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé, *De tribus impoſtoribus :* on a cherché ce livre de ſiècle en ſiècle, & on ne l'a jamais trouvé. (*e*)

Prétendu livre des trois impoſteurs.

Ces accuſations, qui n'avaient rien de commun avec la Sardaigne, n'empêchèrent pas que l'empereur ne la gardât : les diviſions entre *Fréderic* & le Saint-Siége n'eurent jamais la religion pour objet ; & cependant les papes l'excommuniaient, publiaient contre lui des croiſades, & le dépoſaient. Un cardinal nommé *Jacques*, évêque de Paleſtrine, apporta en France au jeune *Louis IX* des lettres de ce pape *Grégoire*, par leſquelles ſa ſainteté, ayant dépoſé *Fréderic II*, transférait de ſon autorité l'Empire à *Robert* comte d'Artois, frère du jeune roi de France. C'était mal prendre ſon temps : la France, & l'Angleterre étaient en guerre : les barons de France, ſoulevés dans la minorité de *Louis*, étaient encore

(*e*) On en a fait de nos jours ſous le même titre.

puiſſans

puiſſans dans ſa majorité. On prétend qu'ils répondirent *qu'un frère d'un roi de France n'avait pas beſoin d'un empire, & que le pape avait moins de religion que Fréderic II.* Une telle réponſe eſt trop peu vraiſemblable pour être vraie.

Rien ne fait mieux connaître les mœurs & les uſages de ce temps, que ce qui ſe paſſa au ſujet de cette demande du pape.

St Louis ſollicité en vain par les papes de favoriſer leurs prétentions.

Il s'adreſſa aux moines de Cîteaux, chez leſquels il ſavait que *St Louis* devait venir en pélerinage avec ſa mère. Il écrivit au chapitre : » Conjurez le » roi qu'il prenne la protection du pape contre le » fils de *Satan Fréderic :* il eſt néceſſaire que le roi » me reçoive dans ſon royaume, comme *Alexandre III* » y fut reçu contre la perſécution de *Fréderic I*, & » *St Thomas* de Cantorbéri contre celle de *Henri II* » roi d'Angleterre. »

Le roi alla en effet à Cîteaux, où il fut reçu par cinq cents moines qui le conduiſirent au chapitre : là ils ſe mirent tous à genoux devant lui, &, les mains jointes, le prièrent de laiſſer paſſer le pape en France. *Louis* ſe mit auſſi à genoux devant les moines, leur promit de défendre l'Egliſe ; mais il leur dit expreſſément qu'*il ne pouvait recevoir le pape ſans le conſentement des barons du royaume, dont un roi de France devait ſuivre les avis. Grégoire* meurt ; mais l'eſprit de Rome vit toujours. *Innocent IV*, l'ami de *Fréderic* quand il était cardinal, devient néceſſairement ſon ennemi dès qu'il eſt ſouverain pontife. Il fallait, à quelque prix que ce fût, affaiblir la puiſſance impériale en Italie, & réparer la faute qu'avait faite *Jean XII* d'appeler à Rome les Allemands.

Digitized by Google

Innocent IV dépoſe l'empereur *Fréderic II.*

Innocent IV, après bien des négociations inutiles, aſſemble dans Lyon ce fameux concile, qui a cette inſcription encore aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican : *Treizième concile général, premier de Lyon. Fréderic II y eſt declaré ennemi de l'Egliſe, & privé du ſiége impérial.* (5)

Il ſemble bien hardi de dépoſer un empereur dans une ville impériale; mais Lyon était ſous la protection de la France, & ſes archevêques s'étaient emparés des droits régaliens. *Fréderic II* ne négligea pas d'envoyer à ce concile, où il devait être accuſé, des ambaſſadeurs pour ſe défendre.

Accuſations abſurdes contre *Fréderic.*

Le pape, qui ſe conſtituait juge à la tête du concile, fit auſſi la fonction de ſon propre avocat; &, après avoir beaucoup inſiſté ſur les droits temporels de Naples & de Sicile, ſur le patrimoine de la comteſſe *Mathilde*, il accuſa *Fréderic* d'avoir fait la paix avec les mahométans, d'avoir eu des concubines mahométanes, de ne pas croire en JESUS-CHRIST, & d'être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique & incrédule ? & comment dans ces ſiècles pouvait-on former ſi ſouvent de telles accuſations ? Les papes *Jean XII*, *Etienne VIII*, & les empereurs *Fréderic I*, *Fréderic II*, le chancelier *des Vignes*, *Mainfroy* régent de Naples, beaucoup d'autres eſſuient cette imputation. Les ambaſſadeurs

(5) Il faut eſpérer que *Joſeph II* ne laiſſera pas long-temps ſubſiſter dans le Vatican ce monument des attentats de Rome moderne, contre les droits du genre-humain ; à moins qu'il ne valût mieux le conſerver comme une preuve que le même eſprit règne encore dans l'Egliſe, & comme une leçon qui montre aux rois ce qu'ils auraient à craindre, s'ils avaient le malheur de réuſſir dans les meſures que le clergé leur inſpire, pour faire retomber les nations dans l'ignorance.

Digitized by Google

de l'empereur parlèrent en ſa faveur avec fermeté, & accusèrent le pape à leur tour de rapine & d'uſure. Il y avait à ce concile des ambaſſadeurs de France & d'Angleterre. Ceux-ci ſe plaignirent bien autant des papes que le pape ſe plaignit de l'empereur. „ Vous tirez par vos Italiens, dirent-ils, plus de „ ſoixante mille marcs par an du royaume d'An- „ gleterre; vous nous avez en dernier lieu envoyé „ un légat, qui a donné tous les bénéfices à des „ Italiens. Il extorque de tous les religieux des taxes „ exceſſives, & il excommunie quiconque ſe plaint „ de ſes vexations. Remédiez-y promptement; car „ nous ne ſouffrirons pas plus long-temps ces „ avanies. „

Accuſations différentes contre la cour de Rome.

Le pape rougit, ne répondit rien, & prononça la dépoſition de l'empereur. Il eſt très à remarquer qu'il fulmina cette ſentence, non pas, dit-il, de l'approbation du concile, mais en préſence du concile. Tous les pères tenaient des cierges allumés, quand le pape prononçait. Ils les éteignirent enſuite. Une partie ſigna l'arrêt, une autre partie ſortit en gémiſſant.

N'oublions pas que dans ce concile le pape demanda un ſubſide à tous les eccléſiaſtiques. Tous gardèrent le ſilence, aucun ne parla ni pour approuver ni pour rejeter le ſubſide, excepté un anglais nommé *Meſpham*, doyen de Lincoln. Il oſa dire que le pape rançonnait trop l'Egliſe. Le pape le dépoſa, de ſa ſeule autorité, & les eccléſiaſtiques ſe turent. *Innocent IV* parlait donc & agiſſait en ſouverain de l'Egliſe, & on le ſouffrait.

Deſpotiſme du pape ſur le clergé.

Digitized by Google

Juſte colère de l'empereur.

Fréderic II ne ſouffrit pas du moins que l'évêque de Rome agît en ſouverain des rois. Cet empereur était à Turin, qui n'appartenait point encore à la maiſon de *Savoie*. C'était un fief de l'Empire, gouverné par le marquis de *Suze*. Il demanda une caſſette : on la lui apporta. Il en tira la couronne impériale. „ Ce pape & ce concile, dit-il, ne me l'ont pas ravie; „ & avant qu'on m'en dépouille, il y aura bien du „ ſang répandu. „ Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les princes d'Allemagne & de l'Europe par la plume de ſon fameux chancelier *Pierre des Vignes*, tant accuſé d'avoir compoſé le livre des *trois impoſteurs* : „ Je ne ſuis pas le premier, diſait-il dans ſes lettres, „ que le clergé ait ainſi indignement traité, & je „ ne ſerai pas le dernier. Vous en êtes cauſe, en „ obéiſſant à ces hypocrites dont vous connaiſſez „ l'ambition ſans bornes. Combien, ſi vous vouliez, „ découvririez-vous dans la cour de Rome d'infamies „ qui font frémir la pudeur ? Livrés au ſiècle, „ enivrés de délices, l'excès de leurs richeſſes étouffe „ en eux tout ſentiment de religion. C'eſt une „ œuvre de charité de leur ôter ces richeſſes perni- „ cieuſes qui les accablent; & c'eſt à quoi vous devez „ travailler tous avec moi. „

Cependant le pape, ayant déclaré l'empire vacant, écrivit à ſept princes ou évêques : c'étaient les ducs de Bavière, de Saxe, d'Autriche & de Brabant, les archevêques de Saltzbourg, de Cologne & de Maïence. Voilà ce qui a fait croire que ſept électeurs étaient alors ſolemnellement établis. Mais les autres princes de l'empire & les autres évêques prétendaient auſſi avoir le même droit.

Digitized by Google

Les empereurs & les papes tâchaient ainſi de ſe faire dépoſer mutuellement. Leur grande politique conſiſtait à exciter des guerres civiles.

On avait déjà élu roi des Romains en Allemagne *Conrad* fils de *Fréderic II;* mais il fallait, pour plaire au pape, choiſir un autre empereur. Ce nouveau *Céſar* ne fut choiſi ni par les ducs de Saxe ou de Brabant, ou de Bavière, ou d'Autriche, ni par aucun prince de l'Empire. Les évêques de Strasbourg, de Vürtzbourg, de Spire, de Metz, avec ceux de Maïence, de Cologne & de Trèves, créèrent cet empereur. Ils choiſirent un landgrave de Thuringe, qu'on appela le *roi des prêtres.*

Rome arme ſouvent les fils contre les pères.

Quel étrange empereur de Rome qu'un landgrave qui recevait la couronne ſeulement de quelques évêques de ſon pays! Alors le pape fait renouveler la croiſade contre *Fréderic.* Elle était prêchée par les *frères prêcheurs*, que nous appelons *dominicains*, & par les *frères mineurs*, que nous appelons *cordeliers* ou *franciſcains.* Cette nouvelle milice des papes commençait à s'établir en Europe. (*f*) Le Saint-Père ne s'en tint pas à ces meſures : il ménagea des conſpirations contre la vie d'un empereur qui ſavait réſiſter aux conciles, aux moines, aux croiſades; du moins l'empereur ſe plaignit que le pape ſuſcitait des aſſaſſins contre lui, & le pape ne répondit point à ces plaintes.

Croiſade contre l'empereur.

Les mêmes prélats qui s'étaient donné la liberté de faire un *Céſar*, en firent encore un autre après la mort de leur Thuringien, & ce fut un comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne ſur l'Empire

(*f*) Voyez le chapitre des ordres religieux.

Digitized by Google

romain ne ſervit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mêmes évêques, qui éliſaient des empereurs, ſe diviſèrent entre eux : leur comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

1249. *Fréderic II* avait à combattre les papes, depuis l'extrémité de la Sicile juſqu'à celle de l'Allemagne. On dit qu'étant dans la Pouille, il découvrit que ſon médecin, ſéduit par *Innocent IV*, voulait l'empoiſonner. Le fait me paraît douteux ; mais dans les doutes que fait naître l'hiſtoire de ces temps, il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes.

Fréderic, voyant avec horreur qu'il lui était impoſſible de confier ſa vie à des chrétiens, fut obligé de prendre des mahométans pour ſa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de *Mainfroy* ſon bâtard, qui l'étouffa, dit-on, dans ſa dernière maladie. Le fait me paraît faux. Ce grand & malheureux empereur, roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine couronne de Jéruſalem, & celle des céſars cinquante-quatre ans, (puiſqu'il avait été déclaré roi des Romains en 1196,) mourut âgé de cinquante ſept ans dans le royaume
1250. de Naples, & laiſſa le monde auſſi troublé à ſa mort qu'à ſa naiſſance. Malgré tant de troubles, ſes royaumes de Naples & de Sicile furent embellis & policés par ſes ſoins : il y bâtit des villes, y fonda des univerſités, y fit fleurir un peu les lettres. La langue italienne commençait à ſe former alors, c'était un compoſé de la langue romance & du latin. On a des vers de *Fréderic II* en cette langue. Mais les traverſes qu'il eſſuya nuiſirent aux ſciences autant qu'à ſes deſſeins.

Digitized by Google

Depuis la mort de *Fréderic II* jusqu'en 1268, l'Allemagne fut sans chef, non comme l'avait été la Grèce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, & l'Italie avant qu'elle fut soumise aux Romains : l'Allemagne ne fut ni une république, ni un pays partagé entre plusieurs souverains, mais un corps sans tête, dont les membres se déchiraient.

C'était une belle occasion pour les papes ; mais ils n'en profitèrent pas. On leur arracha Brescia, Crémone, Mantoue, & beaucoup de petites villes. Il eût fallu alors un pape guerrier pour les reprendre ; mais rarement un pape eut ce caractère. Ils ébranlaient à la vérité le monde avec leurs bulles. Ils donnaient des royaumes avec des parchemins. Le pape *Innocent IV* déclara, de sa propre autorité, *Haquin* roi de Norvège, et le faisant enfant légitime, de bâtard qu'il était. Un légat du pape couronna ce roi *Haquin*, & reçut de lui un tribut de quinze mille marcs d'argent, & cinq cents marcs (ou marques) des églises de Norvège ; ce qui était peut-être la moitié de l'argent comptant qui circulait dans un pays si peu riche. 1247.

Le même pape *Innocent IV* créa aussi un certain *Mandog* roi de Lithuanie, mais roi relevant de Rome. *Nous recevons*, dit-il dans sa bulle du 15 juillet 1251, *ce nouveau royaume de Lithuanie au droit & à la propriété de St Pierre, vous prenant sous notre protection, vous, votre femme & vos enfans.* C'était imiter en quelque sorte la grandeur de l'ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de rois & de tétrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un royaume, elle ne put même encore être chrétienne que plus d'un siècle après.

Digitized by Google

Les papes parlaient donc en maîtres du monde, & ne pouvaient être maîtres chez eux : il ne leur en coûtait que du parchemin pour donner ainſi des Etats ; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient ſe reſſaiſir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la ſituation des affaires de l'Europe : l'Allemagne & l'Italie déchirées, la France encore faible, l'Eſpagne partagée entre les chrétiens & les muſulmans ; ceux-ci entièrement chaſſés de l'Italie ; l'Angleterre commençant à diſputer ſa liberté contre ſes rois ; le gouvernement féodal établi partout ; la chevalerie à la mode ; les prêtres devenus princes & guerriers ; une politique preſqu'en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe. Il ſemblait que les pays de la communion romaine fuſſent une grande république dont l'empereur & les papes voulaient être les chefs ; & cette république, quoique diviſée, s'était accordée long-temps dans les projets des croiſades, qui ont produit de ſi grandes & de ſi infames actions, de nouveaux royaumes, de nouveaux établiſſemens, de nouvelles misères, & enfin beaucoup plus de malheur que de gloire. Nous les avons déjà indiquées. Il eſt temps de peindre ces folies guerrières.

Digitized by Google

CHAPITRE LIII.

De l'Orient au temps des croiſades, & de l'état de la Paleſtine.

Les religions durent toujours plus que les empires. Le mahométiſme floriſſait, & l'empire des califes était détruit par la nation des Turcomans. On ſe fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle eſt la même que celle de tous les peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des ſauvages, vivans de rapine. Les Turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus & de l'Immaüs, & bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaſte que l'Europe, n'a jamais été habité que par des barbares. Leurs antiquités ne méritent guère mieux une hiſtoire ſuivie que les loups & les tigres de leur pays. Ces peuples du Nord firent de tout temps des invaſions vers le Midi. Ils ſe répandirent vers le onzième ſiècle du côté de la Moſcovie. Ils inondèrent les bords de la mer Caſpienne. Les Arabes, ſous les premiers ſucceſſeurs de *Mahomet*, avaient ſoumis preſque toute l'Aſie mineure, la Syrie & la Perſe : les Turcomans vinrent enfin, qui ſoumirent les Arabes. Commencemens des Turcs.

Un calife de la dynaſtie des Abaſſides, nommé *Motaſſem*, fils du grand *Almamon*, & petit-fils du célèbre *Aaron-al-Raſchild*, protecteur comme eux de tous les arts, contemporain de notre *Louis le débonnaire* ou *le faible*, poſa les premières pierres de l'édifice

Digitized by Google

ſous lequel ſes ſucceſſeurs furent enfin écraſés. Il fit venir une milice de Turcs pour ſa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à ſix cents Turcs à la ſolde de *Motaſſem* ſont l'origine de la puiſſance ottomane, qui a tout englouti, de l'Euphrate juſqu'au bout de la Grèce, & a de nos jours mis le ſiége devant Vienne. Cette milice turque, augmentée avec le temps, devint funeſte à ſes maîtres. De nouveaux Turcs arrivent, qui profitèrent des guerres civiles excitées pour le califat. Les califes Abaſſides de Bagdat perdirent bientôt la Syrie, l'Égypte, l'Afrique, que les califes Fatimites leur enlevèrent. Les Turcs dépouillèrent & Fatimites & Abaſſides.

Décadence des Califes.

Togrul-Beg, ou *Ortogrul-Beg*, de qui on fait deſcendre la race des Ottomans, entra dans Bagdat, à peu près comme tant d'empereurs ſont entrés dans Rome. Il ſe rendit maître de la ville & du calife, en ſe proſternant à ſes pieds. *Ortogrul* conduiſit le calife *Caiem* à ſon palais en tenant la bride de ſa mule; mais, plus habile ou plus heureux que les empereurs allemands ne l'ont été dans Rome, il établit ſa puiſſance, & ne laiſſa au calife que le ſoin de commencer le vendredi les prières à la moſquée, & l'honneur d'inveſtir de leurs Etats tous les tyrans mahométans qui ſe feſaient ſouverains.

1050.

Il faut ſe ſouvenir que comme ces Turcomans imitaient les Francs, les Normands & les Goths dans leurs irruptions, ils les imitaient auſſi en ſe ſoumettant aux lois, aux mœurs, & à la religion des vaincus. C'eſt ainſi que d'autres Tartares en ont uſé avec les Chinois; & c'eſt l'avantage que tout peuple

Digitized by Google

policé, quoique le plus faible, doit avoir ſur le barbare, quoique le plus fort.

Ainſi les califes n'étaient plus que les chefs de la religion, tels que le Dairi, pontife du Japon, qui commande en apparence aujourd'hui au Cubofama, & qui lui obéit en effet; tels que le shérif de la Mecque, qui appelle le ſultan turc ſon vicaire; tels enfin qu'étaient les papes ſous les rois lombards. Je ne compare point ſans doute la religion mahométane avec la chrétienne; je compare les révolutions. Je remarque que les califes ont été les plus puiſſans ſouverains de l'Orient, tandis que les pontifes de Rome n'étaient rien. Le califat eſt tombé ſans retour; & les papes ſont peu à peu devenus de grands ſouverains, affermis, reſpectés de leurs voiſins, & qui ont fait de Rome la plus belle ville de la terre.

Il y avait donc au temps de la première croiſade un calife à Bagdat qui donnait des inveſtitures, & un ſultan turc qui régnait. Pluſieurs autres uſurpateurs turcs & quelques arabes étaient cantonnés en Perſe, dans l'Arabie, dans l'Aſie mineure. Tout était diviſé; & c'eſt ce qui pouvait rendre les croiſades heureuſes. Mais tout était armé, & ces peuples devaient combattre ſur leur terrain avec un grand avantage.

Décadence de Conſtantinople.

L'empire de Conſtantinople ſe ſoutenait: tous ſes princes n'avaient pas été indignes de régner. *Conſtantin Porphirogénète*, fils de *Léon le philoſophe*, & philoſophe lui-même, fit renaître, comme ſon père, des temps heureux. Si le gouvernement tomba dans le mépris ſous *Roman* fils de *Conſtantin*, il devint

Digitized by Google

reſpectable aux nations ſous *Nicéphore Phocas*, qui
961. avait repris Candie avant d'être empereur. Si *Jean Zimiſcès* aſſaſſina ce *Nicéphore*, & ſouilla de ſang le palais ; s'il joignit l'hypocriſie à ſes crimes, il fut d'ailleurs le défenſeur de l'Empire contre les Turcs & les Bulgares. Mais ſous *Michel Paphlagonate* on avait perdu la Sicile : ſous *Romain Diogène* preſque tout ce qui reſtait vers l'Orient, excepté la province de Pont ; & cette province, qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après ſous le pouvoir du turc *Soliman*, qui, maître de la plus grande partie de l'Aſie mineure, établit le ſiége de ſa domination à Nicée, & menaçait de là Conſtantinople au temps où commencèrent les croiſades.

L'empire grec était donc borné alors preſqu'à la ville impériale, du côté des Turcs ; mais il s'étendait dans toute la Grèce, la Macédoine, la Theſſalie, la Thrace, l'Illyrie, l'Epire, & avait même encore l'île de Candie. Les guerres continuelles, quoique toujours malheureuſes contre les Turcs, entretenaient un reſte de courage. Tous les riches chrétiens d'Aſie, qui n'avaient pas voulu ſubir le joug mahométan, s'étaient retirés dans la ville impériale, qui par-là même s'enrichit des dépouilles des provinces. Enfin malgré tant de pertes, malgré les crimes & les révolutions du palais, cette ville, à la vérité déchue, mais immenſe, peuplée, opulente & reſpirant les délices, ſe regardait comme la première du monde. Les habitans s'appelaient *Romains*, & non *Grecs*. Leur Etat était l'empire romain ; & les peuples d'Occident, qu'ils nommaient *Latins*, n'étaient à leurs yeux que des barbares révoltés.

Digitized by Google

La Paleſtine n'était que ce qu'elle eſt aujourd'hui, un des plus mauvais pays de l'Aſie. Cette petite province eſt dans ſa longueur d'environ ſoixante-cinq lieues, & de vingt-trois en largeur. Elle eſt couverte preſque par-tout de rochers arides, ſur leſquels il n'y a pas une ligne de terre. Si ce canton était cultivé, on pourrait le comparer à la Suiſſe. La rivière du Jourdain, large d'environ cinquante pieds dans le milieu de ſon cours, reſſemble à la rivière d'Aar chez les Suiſſes, qui coule dans une vallée plus fertile que d'autres cantons. La mer de Tibériade n'eſt pas comparable au lac de Genève. Les voyageurs qui ont bien examiné la Suiſſe & la Paleſtine, donnent tous la préférence à la Suiſſe ſans aucune comparaiſon. Il eſt vraiſemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois, quand elle était poſſédée par les Juifs. Ils avaient été forcés de porter un peu de terre ſur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre, liée avec les éclats des rochers, était ſoutenu par de petits murs, dont on voit encore des reſtes de diſtance en diſtance. Tableau de la Paleſtine

Tout ce qui eſt ſitué vers le Midi conſiſte en déſerts de ſables ſalés, du côté de la Méditerranée & de l'Egypte, & en montagnes affreuſes, juſqu'à Eſiongaber, vers la mer Rouge. Ces ſables & ces rochers, habités aujourd'hui par quelques arabes voleurs, ſont l'ancienne patrie des Juifs. Ils avancèrent un peu au Nord dans l'Arabie pétrée. Le petit pays de Jéricho, qu'ils envahirent, eſt un des meilleurs qu'ils poſſédèrent : le terrain de Jéruſalem eſt bien plus aride; il n'a pas même l'avantage d'être ſitué ſur une rivière. Il y a très-peu de pâturages :

Digitized by Google

les habitans n'y purent jamais nourrir de chevaux : les ânes firent toujours la monture ordinaire. Les bœufs y ſont maigres ; les moutons y réuſſiſſent mieux ; les oliviers en quelques endroits y produiſent un fruit d'une bonne qualité. On y voit encore quelques palmiers ; & ce pays que les Juifs améliorèrent avec beaucoup de peine, quand leur condition toujours malheureuſe le leur permit, fut pour eux une terre délicieuſe, en comparaiſon des déſerts de Sina, de Param, & Cadès-Barné. (6)

St Jérôme, qui vécut ſi long-temps à Bethléem, avoue qu'on ſouffrait continuellement la ſéchereſſe & la ſoif dans ce pays de montagnes arides, de cailloux & de ſables, où il pleut rarement, où l'on manque de fontaines, & où l'induſtrie eſt obligée d'y ſuppléer à grands frais par des citernes.

La Paleſtine, malgré le travail des Hébreux, n'eut jamais de quoi nourrir ſes habitans ; & de même que les treize cantons envoient le ſuperflu de leurs peuples ſervir dans les armées des princes qui peuvent les payer, les Juifs allaient faire le métier de courtiers en Aſie & en Afrique. A peine Alexandrie était-elle bâtie, qu'ils s'y étaient établis. Les Juifs commerçans n'habitaient guère Jéruſalem ; & je doute que dans le temps le plus floriſſant

(6) Ceux qui douteraient que la Paleſtine n'ait été un pays très-peu fertile, peuvent conſulter deux graves diſſertations ſur cet objet important, par M. l'abbé *Guenée*, de l'académie des Inſcriptions. Les preuves qu'on y trouve de la ſterilité de ce pays ſont d'autant plus déciſives, que l'intention de l'auteur était de prouver préciſément le contraire. Les diſſertations de l'abbé de *Vertot*, ſur l'authenticité de la ſainte ampoule, produiſent le même effet ; mais on a ſoupçonné l'abbé de *Vertot* d'y avoir mis un peu de malice, ce dont on n'a garde de ſoupçonner l'autre académicien.

Digitized by Google

de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes auſſi opulens que le ſont aujourd'hui pluſieurs hébreux d'Amſterdam, de la Haie, de Londres, de Conſtantinople.

Lorſqu'*Omar*, l'un des premiers ſucceſſeurs de *Mahomet*, s'empara des fertiles pays de la Syrie, il prit la contrée de la Paleſtine; & comme Jéruſalem eſt une ville ſainte pour les mahométans, il y entra chargé d'une haire & d'un ſac de pénitent, & n'exigea que le tribut de treize drachmes par tête, ordonné par le pontife: c'eſt ce que rapporte *Nicétas Coniates*. *Omar* enrichit Jéruſalem d'une magnifique moſquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi leſquelles il y en avait beaucoup d'or pur. (*g*) Quand enſuite les Turcs, déjà mahométans, s'emparèrent du pays vers l'an 1055, ils reſpectèrent la moſquée, & la ville reſta toujours peuplée de ſept à huit mille habitans. C'était ce que ſon enceinte pouvait alors contenir, & ce que tout le territoire d'alentour pouvait nourrir. Ce peuple ne s'enrichiſſait guère d'ailleurs que des pélerinages des chrétiens & des muſulmans. Les uns allaient viſiter la moſquée, les autres l'endroit où l'on prétend que JESUS fut enterré. Tous payaient une petite redevance à l'émir turc, qui réſidait dans la ville, & à quelques imans qui vivaient de la curioſité des pélerins.

(*g*) Elle fut fondée ſur les débris de la fortereſſe bâtie par *Hérode* & auparavant par *Salomon*; fortereſſe qui avait ſervi de temple.

Digitized by Google

CHAPITRE LIV.

De la première croisade, jusqu'à la prise de Jérusalem.

Un fanatique, auteur des croisades.

TEL était l'état de l'Asie mineure & de la Syrie, lorsqu'un pélerin d'Amiens suscita les croisades. Il n'avait d'autre nom que *Coucoupêtre* ou *Cucupiêtre*, comme le dit la fille de l'empereur *Comnène*, qui le vit à Constantinople. Nous le connaissons sous le nom de *Pierre l'ermite*. Ce Picard, parti d'Amiens pour aller en pélerinage vers l'Arabie, fut cause que l'Occident s'arma contre l'Orient, & que des millions d'Européans périrent en Asie. C'est ainsi que sont enchaînés les événemens de l'univers. Il se plaignit amèrement à l'évêque secret, qui résidait dans le pays, avec le titre de patriarche de Jérusalem, des vexations que souffraient les pélerins ; les révélations ne lui manquèrent pas. *Guillaume* de Tyr assure que JESUS-CHRIST apparut à l'ermite. *Je serai avec toi*, lui dit-il, *il est temps de secourir mes serviteurs.* A son retour à Rome, il parla d'une manière si vive, & fit des tableaux si touchans, que le pape *Urbain II* crut cet homme propre à seconder le grand dessein que les papes avaient depuis long-temps d'armer la chrétienté contre le mahométisme. Il envoya *Pierre* de province en province communiquer par son imagination forte l'ardeur de ses sentimens, & semer l'enthousiasme.

1094. *Urbain II* tint ensuite vers Plaisance un concile en rase campagne, où se trouvèrent plus de trente mille

Digitized by Google

mille ſéculiers outre les eccléſiaſtiques. On y propoſa la manière de venger les chrétiens. L'empereur des Grecs *Alexis Comnène*, père de cette princeſſe qui écrivit l'hiſtoire de ſon temps, envoya à ce concile des ambaſſadeurs pour demander quelque ſecours contre les muſulmans ; mais ce n'était ni du pape, ni des Italiens qu'il devait l'attendre. Les Normands enlevaient alors Naples & Sicile aux Grecs ; & le pape, qui voulait être au moins ſeigneur ſuzerain de ces royaumes, étant d'ailleurs rival de l'Egliſe grecque, devenait néceſſairement par ſon état l'ennemi déclaré des empereurs d'Orient, comme il était l'ennemi couvert des empereurs teutoniques. Le pape, loin de ſecourir les Grecs, voulait ſoumettre l'Orient aux Latins.

Au reſte, le projet d'aller faire la guerre en Paleſtine fut vanté par tous les aſſiſtans au concile de Plaiſance, & ne fut embraſſé par perſonne. Les principaux ſeigneurs italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager, & ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller ſe battre vers l'Arabie pétrée.

On fut donc obligé de tenir un autre concile à Clermont en Auvergne. Le pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie ſur les malheurs des chrétiens de l'Aſie ; on s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux ſeigneurs, inquiets, indépendans, aimant la diſſipation & la guerre, plongés pour la plupart dans les crimes que la débauche entraîne, & dans une ignorance auſſi honteuſe que leurs débauches. Le pape propoſait la rémiſſion de tous leurs péchés, 1095. Croiſade déclarée.

& leur ouvrait le ciel, en leur impoſant pour pénitence de ſuivre la plus grande de leurs paſſions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les égliſes & les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des ſeigneurs, qui crurent n'avoir beſoin que d'un peu d'argent & de leurs armes pour aller conquérir des royaumes en Aſie. *Godefroi de Bouillon*, par exemple, duc de Brabant, vendit ſa terre de Bouillon au chapitre de Liége, & Stenay à l'évêque de Verdun. *Baudoin*, frère de *Godefroi*, vendit au même évêque le peu qu'il avait en ce pays-là. Les moindres ſeigneurs châtelains partirent à leurs frais; les pauvres gentilshommes ſervirent d'écuyers aux autres. Le butin devait ſe partager ſelon les grades, & ſelon les dépenſes des croiſés. C'était une grande ſource de diviſion, mais c'était auſſi un grand motif. La religion, l'avarice & l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, & beaucoup de ſimples cavaliers ſous mille drapeaux différens. Cette foule de croiſés ſe donna rendez-vous à Conſtantinople. Moines, femmes, marchands, vivandiers, tout partit, comptant ne trouver ſur la route que des chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourriſſant. Plus de quatre-vingts mille de ces vagabonds ſe rangèrent ſous le drapeau de *Coucoupètre*, que j'appellerai toujours *Pierre* l'ermite. Il marchait en ſandales & ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité! Jamais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre, produites par un enthouſiaſme de religion. Cette fureur épidémique parut

Armement prodigieux.

Digitized by Google

alors pour la première fois, afin qu'il n'y eût aucun fléau poſſible qui n'eût affligé l'eſpèce humaine.

La première expédition de ce général ermite, fut d'aſſiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée *Malavilla*, parce que l'on avait refuſé des vivres à ces ſoldats de JESUS-CHRIST, qui, malgré leur ſainte entrepriſe, ſe conduiſaient en voleurs de grand chemin. La ville fut priſe d'aſſaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L'ermite ne fut plus alors maître de ſes croiſés, excités par la ſoif du brigandage. Un des lieutenans de l'ermite, nommé *Gautier ſans argent*, qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On ſe réunit bientôt contre ces brigands, qui furent preſque tous exterminés, & l'ermite arriva enfin devant Conſtantinople avec vingt mille perſonnes mourant de faim.

Un prédicateur allemand nommé *Godeſcalc*, qui voulut jouer le même rôle, fut encore plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ſes diſciples dans cette même Hongrie, où ſes prédéceſſeurs avaient fait tant de déſordres, la ſeule vue de la croix rouge qu'ils portaient fut un ſignal auquel ils furent tous maſſacrés.

Une autre horde de ces aventuriers, compoſée de plus de deux cents mille perſonnes, tant femmes que prêtres, payſans, écoliers, croyant qu'elle allait défendre JESUS-CHRIST, s'imagina qu'il fallait exterminer tous les Juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup ſur les frontières de France : tout le commerce était entre leurs mains. Les chrétiens, croyant venger DIEU, firent main baſſe

Digitized by Google

Juifs massacres sur la route par les croisés.

sur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais, depuis *Adrien*, un si grand massacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Vorms, à Cologne, à Maïence; & plusieurs se tuèrent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains de ces barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troisième armée de croisés.

Hermite sans armée.

Cependant l'ermite *Pierre* trouva devant Constantinople d'autres vagabonds italiens & allemands, qui se joignirent à lui, & ravagèrent les environs de la ville. L'empereur *Alexis Comnène*, qui régnait, était assurément sage & modéré. Il se contenta de se défaire au plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au-delà du Bosphore. Le général *Pierre* se vit enfin à la tête d'une armée chrétienne contre les musulmans. *Soliman*, soudan de Nicée, tomba avec ses turcs aguerris sur cette multitude dispersée. *Gautier sans argent* y périt avec beaucoup de pauvre noblesse. L'ermite retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait suivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des chefs des croisés, plus politiques, moins enthousiastes, plus accoutumés au commandement, & conduisant des troupes un peu plus réglées. *Godefroi de Bouillon* menait soixante & dix mille hommes de pied, & dix mille cavaliers couverts d'une armure complète, sous plusieurs bannières de seigneurs tous rangés sous la sienne.

Princes croisés.

Cependant *Hugues*, frère du roi de France *Philippe I*, marchait par l'Italie avec d'autres seigneurs qui

Digitized by Google

s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Preſque tout ſon établiſſement conſiſtait dans le titre de frère d'un roi très-peu puiſſant par lui-même. Ce qui eſt plus étrange, c'eſt que *Robert*, duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume* conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie où il était à peine affermi. Chaſſé d'Angleterre par ſon cadet *Guillaume le roux*, il lui engagea encore la Normandie pour ſubvenir aux frais de ſon armement. C'était, dit-on, un prince voluptueux & ſuperſtitieux. Ces deux qualités, qui ont leur ſource dans la faibleſſe, l'entraînèrent à ce voyage.

Le vieux *Raimond*, comte de Toulouſe, maître du Languedoc & d'une partie de la Provence, qui avait déjà combattu contre les muſulmans en Eſpagne, ne trouva ni dans ſon âge, ni dans les intérêts de ſa patrie aucune raiſon contre l'ardeur d'aller en Paleſtine. Il fut un des premiers qui s'arma & paſſa les Alpes, ſuivi, dit-on, de près de cent mille hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croiſade contre ſa propre famille.

Le plus politique de tous ces croiſés, & peut-être le ſeul, fut *Bohémond*, fils de ce *Robert Guiſcard* conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands, tranſplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des papes, tantôt ſur les ruines de l'empire grec. Ce *Bohémond* avait lui-même long-temps fait la guerre à l'empereur *Alexis* en Epire & en Grèce; & n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarente & ſon courage, il profita de l'enthouſiaſme épidémique de l'Europe, pour raſſembler ſous ſa bannière juſqu'à dix mille

Digitized by Google

cavaliers bien armés & quelque infanterie, avec leſquels il pouvait conquérir des provinces, ſoit ſur les chrétiens, ſoit ſur les mahométans.

La princeſſe *Anne Comnène* dit que ſon père fut alarmé de ces émigrations prodigieuſes, qui fondaient dans ſon pays. On eût cru, dit-elle, que l'Europe, arrachée de ſes fondemens, allait tomber ſur l'Aſie. Qu'aurait-ce donc été, ſi près de trois cents mille hommes, dont les uns avaient ſuivi l'ermite *Pierre*, les autres le prêtre *Godeſcalc*, n'avaient déjà diſparu?

Intérêt des papes aux croiſades.

On propoſa au pape de ſe mettre à la tête de ces armées immenſes qui reſtaient encore. C'était la ſeule manière de parvenir à la monarchie univerſelle, devenue l'objet de la cour romaine. Cette entrepriſe demandait le génie d'un *Mahomet* ou d'un *Alexandre*. Les obſtacles étaient grands, & *Urbain* ne vit que les obſtacles.

Grégoire VII avait autrefois conçu ce projet des croiſades. Il aurait armé l'Occident contre l'Orient, il aurait commandé à l'Egliſe grecque comme à la latine. Les papes auraient vu ſous leurs lois l'un & l'autre empire. Mais du temps de *Grégoire VII*, une telle idée n'était encore que chimérique. L'empire de Conſtantinople n'était pas encore aſſez accablé, la fermentation du fanatiſme n'était pas aſſez violente dans l'Occident. Les eſprits ne furent bien diſpoſés que du temps d'*Urbain II*.

Le pape & les princes croiſés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes, & Conſtantinople les redoutait toutes. On y haïſſait les Latins, qu'on y regardait comme des hérétiques & des barbares. On

Digitized by Google

craignait ſurtout que Conſtantinople ne fût l'objet de leur ambition, plus que la petite ville de Jéruſalem; & certes on ne ſe trompait pas, puiſqu'ils envahirent à la fin Conſtantinople & l'Empire.

Ce que les Grecs craignaient le plus, & avec raiſon, c'était ce *Bohémond* & ſes Napolitains, ennemis de l'empire. Mais quand même les intentions de *Bohémond* euſſent été pures, de quel droit tous ces princes d'Occident venaient-ils prendre pour eux des provinces que les Turcs avaient arrachées aux empereurs grecs?

Caractère des principaux croiſés.

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des ſeigneurs croiſés, par le trait que rapporte la princeſſe *Anne Comnène* de je ne ſais quel comte français qui vint s'aſſeoir à côté de l'empereur ſur ſon trône dans une cérémonie publique. *Baudouin*, frère de *Godefroi de Bouillon*, prenant par la main cet homme indiſcret pour le faire retirer, le comte dit tout haut dans ſon jargon barbare: » Voilà un plaiſant » ruſtre que ce grec, de s'aſſeoir devant des gens » comme nous. » Ces paroles furent interprétées à *Alexis*, qui ne fit que ſourire. Une ou deux indiſcrétions pareilles ſuffiſent pour décrier une nation. *Alexis* fit demander à ce comte qui il était. » Je ſuis, » répondit-il, de la race la plus noble. J'allais tous » les jours dans l'égliſe de ma ſeigneurie, où s'aſ- » ſemblaient tous les braves ſeigneurs qui voulaient » ſe battre en duel, & qui priaient JESUS-CHRIST » & la ſainte Vierge de leur être favorables. Aucun » d'eux n'oſa jamais ſe battre contre moi. »

Il était moralement impoſſible que de tels hôtes n'exigeaſſent des vivres avec dureté, & que les Grecs

Digitized by Google

n'en refuſaſſent avec malice. C'était un ſujet de combats continuels entre les peuples & l'armée de *Godefroi*, qui parut la première après les brigandages des croiſés de l'ermite *Pierre*. *Godefroi* en vint juſqu'à attaquer les faubourgs de Conſtantinople, & l'empereur les défendit en perſonne. L'évêque du Puy en Auvergne, nommé *Monteil*, légat du pape dans les armées de la croiſade, voulait abſolument qu'on commençât les entrepriſes contre les infidèles par le ſiége de la ville où réſidait le premier prince des chrétiens. Tel était l'avis de *Bohémond*, qui était alors en Sicile, & qui envoyait couriers ſur couriers à *Godefroi*, pour l'empêcher de s'accorder avec l'empereur. *Hugues*, frère du roi de France, eut alors l'imprudence de quitter la Sicile où il était avec *Bohémond*, & de paſſer preſque ſeul ſur les terres d'*Alexis*. Il joignit à cette indiſcrétion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu ſéante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ſes démarches fut d'être arrêté quelque temps priſonnier. Enfin la politique de l'empereur grec vint à bout de détourner tous ces orages. Il fit donner des vivres, il engagea tous les ſeigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquèreraient, il les fit tous paſſer en Aſie les uns après les autres, après les avoir comblés de préſens. *Bohémond*, qu'il redoutait le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence.

Magnificence de l'empereur *Alexis*.

Quand ce prince vint lui rendre hommage à Conſtantinople, & qu'on lui fit voir les raretés du palais, *Alexis* ordonna qu'on remplît un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or & d'argent, de bijoux de toute eſpèce, entaſſés ſans ordre, & de laiſſer la

Digitized by Google

porte du cabinet entr'ouverte. *Bohémond* vit en paſſant ces tréſors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. »Eſt-il poſſible, s'écria-t-il, » qu'on néglige de ſi belles choſes? ſi je les avais, » je me croirais le plus puiſſant des princes. » Le ſoir même l'empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte ſa fille, témoin oculaire. C'eſt ainſi qu'en uſa ce prince, que tout homme déſintéreſſé appellera ſage & magnifique, mais que la plupart des hiſtoriens des croiſades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'eſclave d'une multitude dangereuſe.

Enfin, quand il s'en fut heureuſement débarraſſé, & que tout fut paſſé dans l'Aſie mineure, on fit la revue près de Nicée; & on a prétendu qu'il ſe trouva cent mille cavaliers & ſix cents mille hommes de pied en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers croiſés qui périrent ſous l'ermite & ſous d'autres, fait environ onze cents mille. Il juſtifie ce qu'on dit des armées des rois de Perſe, qui avaient inondé la Grèce, & ce qu'on raconte des tranſplantations de tant de barbares; ou bien c'eſt une exagération ſemblable à celles des Grecs, qui mêlèrent preſque toujours la fable à l'hiſtoire. Les Français enfin, & ſurtout *Raimond de Toulouſe*, ſe trouvèrent par-tout ſur le même terrain que les Gaulois méridionaux avaient parcouru treize cents ans auparavant, quand ils allèrent ravager l'Aſie mineure, & donner leur nom à la province de Galatie.

Les hiſtoriens nous informent rarement comment on nourriſſait ces multitudes. C'était une entrepriſe qui demandait autant de ſoins que la guerre même.

Digitized by Google

Veniſe ne voulut pas d'abord s'en charger. Elle s'enrichiſſait plus que jamais par ſon commerce avec les mahométans, & craignait de perdre les priviléges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Piſans, & les Grecs équipèrent des vaiſſeaux chargés de proviſions, qu'ils vendaient aux croiſés en côtoyant l'Aſie mineure. La fortune des Génois s'en accrut, & on fut étonné bientôt après de voir Gènes devenue une puiſſance.

Le vieux turc *Soliman*, ſoudan de Syrie, qui était ſous les califes de Bagdat ce que les maires avaient été ſous la race de *Clovis*, ne put, avec le ſecours de ſon fils, réſiſter au premier torrent de tous ces princes croiſés. Leurs troupes étaient mieux choiſies que celles de l'ermite *Pierre*, & diſciplinées autant que le permettait la licence & l'enthouſiaſme.

1097. On prit Nicée; on battit deux fois les armées commandées par le fils de *Soliman*. Les Turcs & les Arabes ne ſoutinrent point dans ces commencemens le choc de ces multitudes couvertes de fer, de leurs grands chevaux de bataille, & des forêts de lances auxquelles ils n'étaient point accoutumés.

1098. Priſe de Jéruſalem. *Bohémond* eut l'adreſſe de ſe faire céder par les croiſés le fertile pays d'Antioche. *Baudouin* alla juſqu'en Méſopotamie s'emparer de la ville d'Edeſſe, & s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le ſiége devant Jéruſalem, dont le calife d'Égypte s'était ſaiſi par ſes lieutenans. La plupart des hiſtoriens diſent que l'armée des aſſiégeans, diminuée par les combats, par les maladies & par les garniſons miſes dans les villes conquiſes, était réduite à vingt mille hommes de pied & à quinze cents chevaux; & que

Digitized by Google

Jéruſalem, pourvue de tout, était défendue par une garniſon de quarante mille ſoldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait outre cette garniſon vingt mille habitans déterminés. Il n'y a point de lecteur ſenſé qui ne voie qu'il n'eſt guère poſſible qu'une armée de vingt mille hommes en aſſiège une de ſoixante mille dans une place fortifiée; mais les hiſtoriens ont toujours voulu du merveilleux.

Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'après cinq ſemaines de ſiége, la ville fut emportée d'aſſaut, & que tout ce qui n'était pas chrétien fut maſſacré. L'ermite *Pierre*, de général devenu chapelain, ſe trouva à la priſe & au maſſacre. Quelques chrétiens, que les muſulmans avaient laiſſé vivre dans la ville, conduiſirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les mères ſe cachaient avec leurs enfans; & rien ne fut épargné. Preſque tous les hiſtoriens conviennent qu'après cette boucherie, les chrétiens, tout dégouttans de ſang, allèrent en proceſſion à l'endroit qu'on dit être le ſépulcre de JESUS-CHRIST, 1099.
& y fondirent en larmes. Il eſt très-vraiſemblable qu'ils y donnèrent des marques de religion; mais cette tendreſſe qui ſe manifeſta par des pleurs, n'eſt guère compatible avec cet eſprit de vertige, de fureur, de débauche & d'emportement. Le même homme peut être furieux & tendre, mais non dans le même temps.

Elmacim rapporte qu'on enferma les Juifs dans la ſynagogue qui leur avait été accordée par les Turcs, & qu'on les y brûla tous. Cette action eſt croyable après la fureur avec laquelle on les avait exterminés ſur la route.

Digitized by Google

5 juillet 1099. Jérusalem fut prise par les croisés, tandis qu'*Alexis Comnène* était empereur d'Orient, *Henri IV* d'Occident, & qu'*Urbain II*, chef de l'Eglise romaine, vivait encore. Il mourut avant d'avoir appris ce triomphe de la croisade dont il était l'auteur.

Les seigneurs, maîtres de Jérusalem, s'assemblaient déjà pour donner un roi à la Judée. Les ecclésiastiques, suivant l'armée, se rendirent dans l'assemblée, & osèrent déclarer nulle l'élection qu'on allait faire, parce qu'il fallait, disaient-ils, faire un patriarche avant de faire un souverain.

Cependant *Godefroi* de *Bouillon* fut élu, non pas roi, mais duc de Jérusalem. Quelques mois après, arriva un légat nommé *Damberto*, qui se fit nommer patriarche par le clergé; & la première chose que fit ce patriarche, ce fut de prendre le petit royaume de Jérusalem pour lui-même, au nom du pape. Il fallut que *Godefroi* de *Bouillon*, qui avait conquis la ville au prix de son sang, la cédât à cet évêque. Il se réserva le port de Joppé, & quelques droits dans Jérusalem. Sa patrie, qu'il avait abandonnée, valait bien au-delà de ce qu'il avait acquis en Palestine.

Digitized by Google

CHAPITRE LV.

Croiſades depuis la priſe de Jéruſalem. Louis le jeune prend la croix. S. Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, & on eſt battu. Saladin prend Jéruſalem; ſes exploits, ſa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII dit le jeune, &c.

DEPUIS le quatrième ſiècle, le tiers de la terre eſt en proie à des émigrations preſque continuelles. Les Huns, venus de la Tartarie chinoiſe, s'établiſſent enfin ſur les bords du Danube; & de là, ayant pénétré ſous *Attila* dans les Gaules & en Italie, ils reſtent fixés en Hongrie. Les Hérules, les Goths s'emparent de Rome. Les Vandales vont des bords de la mer baltique ſubjuguer l'Eſpagne & l'Afrique. Les Bourguignons envahiſſent une partie des Gaules: les Francs paſſent dans l'autre. Les Maures aſſerviſſent les Viſigoths conquérans de l'Eſpagne, tandis que d'autres arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perſe, dans l'Aſie mineure, en Syrie, en Egypte. Les Turcs viennent du bord oriental de la mer caſpienne, & partagent les Etats conquis par les Arabes. Les croiſés de l'Europe inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces nations enſemble n'en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le tartare *Gengis* ſubjugue la haute Aſie. Cependant, au bout de quelque temps, il n'eſt reſté aucune trace des conquêtes des croiſés. *Gengis*, au contraire, ainſi que les Arabes, les Turcs & les

Emigrations.

Digitized by Google

autres, ont fait de grands établiſſemens loin de leur patrie. Il ſera peut-être aiſé de découvrir les raiſons du peu de ſuccès des croiſés.

Les mêmes circonſtances produiſent les mêmes effets. On a vu que quand les ſucceſſeurs de *Mahomet* eurent conquis tant d'Etats, la diſcorde les diviſa. Les croiſés éprouvèrent un ſort à peu près ſemblable. Ils conquirent moins, & furent diviſés plutôt. Voilà déjà trois petits Etats chrétiens formés tout d'un coup en Aſie ; Antioche, Jéruſalem & Edeſſe. Il s'en forma quelques années après, un quatrième ; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune *Bertrand*, fils du comte de Toulouſe. Mais, pour conquérir Tripoli, il fallut avoir recours aux vaiſſeaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la croiſade, & ſe firent céder une partie de cette nouvelle conquête.

De tous ces nouveaux princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquiſitions à l'empereur grec, aucun ne tint ſa promeſſe, & tous furent jaloux les uns des autres. En peu de temps, ces nouveaux Etats diviſés & ſubdiviſés paſsèrent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva, comme en France, de petits ſeigneurs, des comtes de Joppé, des marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Céſarée. *Soliman*, qui avait perdu Antioche & Nicée, tenait toujours la campagne, habitée d'ailleurs par des colons muſulmans; & ſous *Soliman* & après lui, on vit dans l'Aſie un mélange de chrétiens, de turcs, d'arabes, ſe feſant tous la guerre. Un château turc était voiſin d'un château chrétien, de même qu'en Allemagne les terres des proteſtans & des catholiques ſont enclavées les unes dans les autres.

Digitized by Google

De ce million de croisés bien peu restaient alors. Au bruit de leurs succès, grossis par la renommée, de nouveaux essaims partirent encore de l'Occident. Ce prince *Hugues*, frère du roi de France *Philippe I*, ramena une nouvelle multitude, grossie par des italiens & des allemands. On en compta trois cents mille; mais en réduisant ce nombre aux deux tiers, ce sont encore deux cents mille hommes qu'il en coûta à la chrétienté. Ceux-là furent traités vers Constantinople à peu près comme les suivans de l'ermite *Pierre*. Ceux qui abordèrent en Asie furent détruits par *Soliman*; & le prince *Hugues* mourut presqu'abandonné dans l'Asie mineure.

Ce qui prouve encore, ce me semble, l'extrême faiblesse de la principauté de Jérusalem, c'est l'établissement de ces religieux soldats, templiers & hospitaliers. Il faut bien que ces moines, fondés d'abord pour servir les malades, ne fussent pas en sureté, puisqu'ils prirent les armes. D'ailleurs, quand la société générale est bien gouvernée, on ne fait guère d'associations particulières.

Les religieux consacrés au service des blessés, ayant fait vœu de se battre, vers l'an 1118, il se forma tout d'un coup une milice semblable, sous le nom de *Templiers*, qui prirent ce titre, parce qu'ils demeuraient auprès de cette église qui avait, disait-on, été autrefois le *temple de Salomon*. Ces établissemens ne sont dûs qu'à des Français, ou du moins à des habitans d'un pays annexé depuis à la France. *Raimond Dupuy*, premier grand-maître & instituteur de la milice des hospitaliers, était de Dauphiné.

Digitized by Google

Chevaliers teutons.

A peine ces deux ordres furent-ils établis par les bulles des papes, qu'ils devinrent riches & rivaux. Ils se battirent les uns contre les autres aussi souvent que contre les musulmans. Bientôt après, un nouvel ordre s'établit encore en faveur des pauvres allemands abandonnés dans la Palestine; & ce fut l'ordre des moines teutoniques, qui devint après, en Europe, une milice de conquérans.

Enfin la situation des chrétiens était si peu affermie que *Baudouin*, premier roi de Jérusalem, qui régna après la mort de *Godefroi* son frère, fut pris presqu'aux portes de la ville par un prince turc.

Les conquêtes des chrétiens s'affaiblissaient tous les jours. Les premiers conquérans n'étaient plus; leurs successeurs étaient amollis. Déjà l'Etat d'Edesse était repris par les Turcs en 1140, & Jérusalem menacée. Les empereurs grecs ne voyant dans les princes d'Antioche, leurs voisins, que de nouveaux usurpateurs, leur faisaient la guerre, non sans justice. Les chrétiens d'Asie, près d'être accablés de tous côtés, sollicitèrent en Europe une nouvelle croisade générale.

St Bernard & ses prophéties.

La France avait commencé la première inondation: ce fut à elle qu'on s'adressa pour la seconde. Le pape *Eugène III*, naguère disciple de *St Bernard*, fondateur de Clervaux, choisit avec raison son premier maître pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'austérité de son état: aucun n'était arrivé comme lui à cette considération purement personnelle, qui est au-dessus de l'autorité même. Son contemporain, l'abbé *Suger*, était premier ministre

Digitized by Google

miniſtre de France, ſon diſciple était pape ; mais *Bernard*, ſimple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France & de l'Europe.

A Vézelai en Bourgogne fut dreſſé un échafaud dans la place publique, où *Bernard* parut à côté de *Louis le jeune*, roi de France. Il parla d'abord, & le roi parla enſuite. Tout ce qui était préſent prit la croix. *Louis* la prit le premier des mains de *St Bernard*. Le miniſtre *Suger* ne fut point d'avis que le roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ſes Etats, pour tenter en Syrie des conquêtes incertaines ; mais l'éloquence de *Bernard*, & l'eſprit du temps, ſans lequel cette éloquence n'était rien, l'emportèrent ſur les conſeils du miniſtre.

Louis le jeune.

On nous peint *Louis le jeune* comme un prince plus rempli de ſcrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le gouvernement féodal rendait inévitables en France, les troupes du roi avaient brûlé l'égliſe de Vitry, & une partie du peuple, réfugiée dans cette égliſe, avait péri au milieu des flammes. On perſuada aiſément au roi qu'il ne pouvait expier, qu'en Paleſtine, ce crime qu'il eût mieux réparé en France par une adminiſtration ſage. Il fit vœu de faire égorger des millions d'hommes pour expier la mort de quatre ou cinq cents champenois. Sa jeune femme *Eléonore de Guienne*, ſe croiſa avec lui, ſoit qu'elle l'aimât alors, ſoit qu'il fût de la bienſéance de ces temps, d'accompagner ſon mari dans de telles aventures.

Bernard s'était acquis un crédit ſi ſingulier, que, dans une nouvelle aſſemblée à Chartres, on le choiſit lui-même pour le chef de la croiſade. Ce fait paraît

Digitized by Google

preſqu'incroyable; mais tout eſt croyable de l'emportement religieux des peuples. *St Bernard* avait trop d'eſprit pour s'expoſer au ridicule qui le menaçait. L'exemple de l'ermite *Pierre* était récent. Il refuſa l'emploi de général, & ſe contenta de celui de prophète.

De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prêchait la croiſade. Il fit taire ce rival, qui n'avait pas la miſſion du pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'empereur *Conrad III*, & il promet publiquement de la part de DIEU, des victoires contre les infidèles. Bientôt après, un de ſes diſciples, nommé *Philippe*, écrivit en France que *Bernard* avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'était pas, à la vérité, des morts reſſuſcités: mais les aveugles avaient vu, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prêchait par-tout en français aux Allemands.

L'eſpérance d'une victoire certaine entraîna, à la ſuite de l'empereur & du roi de France, la plupart des chevaliers de leurs Etats. On compta, dit-on, dans chacune des deux armées, ſoixante & dix mille gendarmes, avec une cavalerie légère prodigieuſe: on ne compta point les fantaſſins. On ne peut guère réduire cette ſeconde émigration à moins de trois cents mille perſonnes, qui, jointes aux treize cents mille que nous avons précédemment trouvés, fait, juſqu'à cette époque, ſeize cents mille habitans tranſplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français enſuite. Il eſt naturel que de ces multitudes qui paſſent ſous un autre climat,

Digitized by Google

les maladies en emportèrent une grande partie. L'intempérance ſurtout cauſa la mortalité dans l'armée de *Conrad* vers les plaines de Conſtantinople. De-là ces bruits répandus dans l'Occident, que les Grecs avaient empoiſonné les puits & les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croiſés avaient commis furent renouvelés par les ſeconds, & donnèrent les mêmes alarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à ſon grand-père *Alexis*.

Nouvelles fautes des croiſés

Conrad, après avoir paſſé le Boſphore, ſe conduiſit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche ſubſiſtait. On pouvait ſe joindre à ces chrétiens de Syrie, & attendre le roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre; mais l'empereur allemand, jaloux du prince d'Antioche & du roi de France, s'enfonça au milieu de l'Aſie mineure. Un ſultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette peſante cavalerie allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les Turcs n'eurent que la peine de tuer. L'empereur bleſſé, & n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, ſe ſauva vers Antioche, & de là fit le voyage de Jéruſalem en pélerin, au lieu d'y paraître en général d'armée. Le fameux *Fréderic Barberouſſe*, ſon neveu & ſon ſucceſſeur à l'empire d'Allemagne, le ſuivait dans ces voyages, apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les papes devaient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entrepriſe de *Louis le jeune* eut le même ſuccès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient n'eurent pas plus de prudence que les Allemands, & eurent

Digitized by Google

beaucoup moins de juſtice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un évêque de Langres propoſa de ſe rendre maître de Conſtantinople; mais la honte d'une telle action était trop ſure, & le ſuccès trop incertain. L'armée françaiſe paſſa l'Helleſpont ſur les traces de l'empereur *Conrad*.

Il n'y a perſonne, je crois, qui n'ait obſervé que ces puiſſantes armées de chrétiens firent la guerre dans ces mêmes pays où *Alexandre* remporta toujours la victoire, avec bien moins de troupes, contre des ennemis incomparablement plus puiſſans que ne l'étaient alors les Turcs & les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la diſcipline militaire de ces princes croiſés un défaut radical, qui devait néceſſairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l'eſprit d'indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe. Des chefs, ſans expérience & ſans art, conduiſaient dans des pays inconnus des multitudes déréglées. Le roi de France, ſurpris comme l'empereur dans des rochers vers Laodicée, fut battu comme lui; mais il eſſuya dans Antioche des malheurs domeſtiques plus ſenſibles que ces calamités. *Raimond*, prince d'Antioche, chez lequel il ſe réfugia avec la reine *Eléonore* ſa femme, fit publiquement l'amour à cette princeſſe. On dit même qu'elle oubliait toutes les fatigues d'un ſi cruel voyage avec un jeune turc d'une rare beauté, nommé *Saladin*.

Déſaſtres de *Louis le jeune.*

Louis enleva ſa femme d'Antioche, & la conduiſit à Jéruſalem, en danger d'être pris avec elle, ſoit par les muſulmans, ſoit par les troupes du prince d'Antioche. Il eut du moins la ſatisfaction d'accomplir

Digitized by Google

ſon vœu, & de pouvoir un jour dire à *St Bernard*, qu'il avait vu Bethléem & Nazareth. Mais pendant ce voyage, ce qui lui reſtait de ſoldats fut battu & diſperſé de tous côtés : enfin trois mille français 1148.
déſertèrent à la fois, & ſe firent mahométans pour avoir du pain.

La concluſion de cette croiſade fut que l'empereur *Conrad* retourna preſque ſeul en Allemagne. Le roi *Louis le jeune* ne ramena en France que ſa femme & quelques courtiſans. A ſon retour il fit caſſer ſon mariage avec *Eléonore de Guienne*, ſous prétexte de parenté, car l'adultère, ainſi qu'on l'a déjà remarqué, n'annullait point le ſacrement du mariage; mais par la plus abſurde des lois, le crime d'avoir épouſé ſon arrière-couſine, annullait ce ſacrement. *Louis* n'était pas aſſez puiſſant pour garder la dot en renvoyant la perſonne; il perdit la Guienne, cette belle province de France, après avoir perdu en Aſie la plus floriſſante armée que ſon pays eût encore mis ſur pied. Mille familles déſolées éclatèrent en vain contre les prophéties de *Bernard*, qui en fut quitte pour ſe comparer à *Moïſe*, lequel, diſait-il, avait comme lui promis de la part de DIEU, aux Iſraélites de les conduire dans une terre heureuſe, & qui vit périr la première génération dans les déſerts.

Digitized by Google

CHAPITRE LVI.

De Saladin.

Alliance du roi chrétien de Jérusalem avec un soudan.

APRÈS ces malheureuses expéditions, les chrétiens de l'Asie furent plus divisés que jamais entre eux. La même fureur régnait chez les musulmans. Le prétexte de la religion n'avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même, vers l'an 1166, qu'*Amauri* roi de Jérusalem se ligua avec le soudan d'Egypte contre les Turcs ; mais à peine le roi de Jérusalem avait-il signé ce traité, qu'il le viola. Les chrétiens possédaient encore Jérusalem, & disputaient quelques territoires de la Syrie aux Turcs & aux Tartares. Tandis que l'Europe était épuisée pour cette guerre, tandis qu'*Andronic Comnène* montait sur le trône chancelant de Constantinople par le meurtre de son neveu, & que *Fréderic Barberousse* & les papes tenaient l'Italie en armes, la nature produisit un de ces accidens qui devraient faire rentrer les hommes en eux-mêmes, & leur montrer le peu qu'ils sont, & le peu qu'ils se disputent. Un tremblement de terre, plus étendu que celui qui s'est fait sentir en 1755, renversa la plupart des villes de Syrie, & de ce petit Etat de Jérusalem ; la terre engloutit en cent endroits les animaux & les hommes. On prêcha aux Turcs que DIEU punissait les chrétiens ; on prêcha aux chrétiens que DIEU se déclarait contre les Turcs ; & on continua de se battre sur les débris de la Syrie.

1182.

Horrible tremblement de terre.

Digitized by Google

Au milieu de tant de ruines s'élevaient le grand *Salaheddin*, qu'on nommait en Europe *Saladin*. C'était un perſan d'origine, du petit pays des Curdes, nation toujours guerrière & toujours libre. Il fut un de ces capitaines qui s'emparaient des terres des califes; & aucun ne fut auſſi puiſſant que lui. Il conquit en peu de temps l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Perſe & la Méſopotamie. *Saladin*, maître de tant de pays, ſongea bientôt à conquérir le royaume de Jéruſalem. De violentes factions déchiraient ce petit Etat, & hâtaient ſa ruine. *Gui de Luſignan*, couronné roi, mais à qui on diſputait la couronne, raſſembla dans la Galilée tous ces chrétiens diviſés que le péril réuniſſait, & marcha contre *Saladin*; l'évêque de Ptolémaïs portant la chappe par-deſſus ſa cuiraſſe, & tenant entre ſes bras une croix qu'on perſuada aux chrétiens être la même qui avait été l'inſtrument de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant tous les chrétiens furent tués ou pris. Le roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par *Saladin*, comme aujourd'hui les priſonniers de guerre le ſont par les généraux les plus humains.

Saladin.

Le roi de Jéruſalem captif de *Saladin*.

Saladin préſenta de ſa main à *Luſignan* une coupe de liqueur rafraîchie dans de la neige. Le roi, après avoir bu, voulut donner ſa coupe à un de ſes capitaines, nommé *Renaud de Châtillon*. C'était une coutume inviolable, établie chez les muſulmans, & qui ſe conſerve encore chez quelques arabes, de ne point faire mourir les priſonniers auxquels ils avaient donné à boire & à manger, ce droit de l'ancienne hoſpitalité était ſacré pour *Saladin*. Il ne ſouffrit pas que *Renaud de Châtillon* bût après le roi. Ce capitaine avait violé

Digitized by Google

plusieurs fois sa promesse. Le vainqueur avait juré de le punir; & montrant qu'il savait se venger comme
1187. pardonner, il abattit d'un coup de sabre la tête de ce
Générosité de *Saladin*. perfide. Arrivé aux portes de Jérusalem, qui ne pouvait plus se défendre, il accorda à la reine femme de *Lusignan*, une capitulation qu'elle n'espérait pas. Il lui permit de se retirer où elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des grecs qui demeuraient dans la ville. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, plusieurs femmes vinrent se jeter à ses pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, ou leurs pères qui étaient dans ses fers. Il les leur rendit avec une générosité qui n'avait pas encore
Il purifie la mosquée. eu d'exemple dans cette partie du monde. *Saladin* fit laver avec de l'eau rose, par les mains même des chrétiens, la mosquée qui avait été changée en église. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle *Noradin*, soudan d'Alep, avait travaillé lui-même, & fit graver sur la porte ces paroles: » Le roi *Saladin*, serviteur » de DIEU, mit cette inscription après que DIEU » eut pris Jérusalem par ses mains. »

Il établit des écoles musulmanes; mais malgré son attachement à sa religion, il rendit aux chrétiens orientaux l'église qu'on appelle du *saint-sépulcre* quoiqu'il ne soit point du tout vraisemblable que JESUS ait été enterré en cet endroit. Il faut ajouter que *Saladin*, au bout d'un an, rendit la liberté à *Gui de Lusignan*, en lui fesant jurer qu'il ne porterait jamais les armes contre son libérateur. *Lusignan* ne tint pas sa parole.

Pendant que l'Asie mineure avait été le théâtre du zèle, de la gloire, des crimes & des malheurs

Digitized by Google

de tant de milliers de croisés, la fureur d'annoncer la religion les armes à la main, s'était répandue dans le fond du Nord.

Nous avons vu, il n'y a qu'un moment, *Charlemagne* convertir l'Allemagne septentrionale avec le fer & le feu. Nous avons vu ensuite les Danois idolâtres faire trembler l'Europe, conquérir la Normandie, sans tenter jamais de faire recevoir l'idolâtrie chez les vainqueurs. A peine le christianisme fut affermi dans le Danemarck, dans la Saxe & dans la Scandinavie, qu'on y prêcha une croisade contre les païens du Nord qu'on appelait *Sclaves* ou *Slaves*, & qui ont donné le nom à ce pays qui touche à la Hongrie, & qu'on appelle Sclavonie. Les chrétiens s'armèrent contre eux depuis Brême jusqu'au fond de la Scandinavie. Plus de cent mille croisés portèrent la destruction chez ces peuples. On tua beaucoup de monde ; on ne convertit personne. On peut encore ajouter la perte de ces cent mille hommes aux seize cents mille que le fanatisme de ces temps-là coûtait à l'Europe. Croisade dans le Nord.

Cependant il ne restait aux chrétiens d'Asie qu'Antioche, Tripoli, Joppé & la ville de Tyr. *Saladin* possédait tout le reste, soit par lui-même, soit par son gendre, le sultan d'Iconium ou de Cogni.

Au bruit des victoires de *Saladin*, toute l'Europe fut troublée. Le pape *Clément III* remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre. *Philippe-Auguste*, qui régnait alors en France, & le vieux *Henri II* roi d'Angleterre, suspendirent leurs différens, & mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au secours de l'Asie. Dime saladine.

Digitized by Google

Ils ordonnèrent, chacun dans leurs Etats, que tous ceux qui ne ſe croiſeraient point payeraient le dixième de leurs revenus & de leurs biens meubles pour les frais de l'armement. C'eſt ce qu'on appelle *la dîme Saladine;* taxe qui ſervait de trophée à la gloire du conquérant.

Cet empereur *Fréderic Barberouſſe*, ſi fameux par les perſécutions qu'il eſſuya des papes & qu'il leur fit ſouffrir, ſe croiſa preſqu'au même temps. Il ſemblait être chez les chrétiens d'Aſie ce que *Saladin* était chez les Turcs : politique, grand capitaine, éprouvé par la fortune, il conduiſait une armée de cent cinquante mille combattans. Il prit le premier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun croiſé qui n'eût au moins cinquante écus, afin que chacun pût, par ſon induſtrie, prévenir les horribles diſettes qui avaient contribué à faire périr les armées précédentes.

L'empereur de Conſtantinople allié de *Saladin.*

Il lui fallut d'abord combattre les Grecs. La cour de Conſtantinople, fatiguée d'être continuellement menacée par les Latins, fit enfin une alliance avec *Saladin.* Cette alliance révolta l'Europe ; mais il eſt évident qu'elle était indiſpenſable : on ne s'allie point avec un ennemi naturel ſans néceſſité. Nos alliances d'aujourd'hui avec les Turcs, moins néceſſaires peut-être, ne cauſent pas tant de murmures. *Fréderic* s'ouvrit un paſſage dans la Thrace, les armes à la main, contre l'empereur *Iſaac l'Ange:* & victorieux des Grecs, il gagna deux batailles contre le ſultan de Cogni ; mais s'étant baigné tout en ſueur dans les eaux d'une rivière qu'on croit être le Cidnus, il en mourut, & ſes victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher

Digitized by Google

ſans doute, puiſque ſon fils, le duc de Suabe, ne put raſſembler de ces cent cinquante mille hommes que ſept à huit mille tout au plus. Il les conduiſit à Antioche, & joignit ces débris à ceux du roi de Jéruſalem, *Gui de Luſignan*, qui voulait encore attaquer ſon vainqueur *Saladin*, malgré la foi des ſermens & malgré l'inégalité des armes.

Après pluſieurs combats, dont aucun ne fut déciſif, ce fils de *Fréderic Barberouſſe*, qui eût pu être empereur d'Occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut martyr de la chaſteté, & qu'il eût pu réchapper par l'uſage des femmes, ſont à la fois des panégyriſtes bien hardis & des phyſiciens peu inſtruits. On a eu la ſottiſe d'en dire autant depuis du roi de France *Louis VIII.*

Philippe-Auguſte & Richard cœur de lion.

L'Aſie mineure était un gouffre où l'Europe venait ſe précipiter. Non-ſeulement cette armée immenſe de l'empereur *Fréderic* était perdue; mais des flottes d'anglais, de français, d'italiens, d'allemands, précédant encore l'arrivée de *Philippe-Auguſte* & de *Richard cœur de lion*, avaient amené de nouveaux croiſés & de nouvelles victimes.

Le roi de France & le roi d'Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Preſque tous les chrétiens de l'Orient s'étaient raſſemblés pour aſſiéger cette ville. *Saladin* était embarraſſé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux rois eurent joint leurs forces à celles des chrétiens d'Orient, on compta plus de trois cents mille combattans.

Ptolémaïs, à la vérité, fut priſe; mais la diſcorde qui devait néceſſairement diviſer deux rivaux de gloire & d'intérêt, tels que *Philippe* & *Richard*, fit 1190.

Digitized by Google

plus de mal que ces trois cents mille hommes ne firent d'exploits heureux. *Philippe*, fatigué de ces diviſions, & plus encore de la ſupériorité & de l'aſcendant que prenait en tout *Richard* ſon vaſſal, retourna dans ſa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

Richard, demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de croiſés, plus diviſés entre eux que ne l'avaient été les deux rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. *Saladin*, qui revenait vainqueur de la Méſopotamie, livra bataille aux croiſés près de Céſarée. *Richard* eut la gloire de déſarmer *Saladin* : ce fut preſque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles ruinèrent cette grande armée ; & *Richard* s'en retourna avec plus de gloire, à la vérité, que *Philippe-Auguſte*, mais d'une manière bien moins prudente. Il partit avec un ſeul vaiſſeau ; & ce vaiſſeau ayant fait naufrage ſur les côtes de Veniſe, il traverſa déguiſé & mal accompagné la moitié de l'Allemagne. Il avait offenſé en Syrie par ſes hauteurs un duc d'Autriche, & il eut l'imprudence de paſſer par ſes terres. Ce duc d'Autriche le chargea
1193. de chaînes, & le livra au barbare & lâche empereur *Henri VI*, qui le garda en priſon comme un ennemi qu'il aurait pris en guerre, & qui exigea de lui, dit-on, cent mille marcs d'argent pour ſa rançon. Mais cent mille marcs d'argent fin feraient aujourd'hui, en 1778, environ cinq millions & demi ; & alors l'Angleterre n'était pas en état de payer cette

Digitized by Google

ſomme : c'était probablement cent mille marques (*marcas*) qui revenaient à cent mille écus. Nous en avons parlé au chapitre XLIX.

Saladin, qui avait fait un traité avec *Richard*, par lequel il laiſſait aux chrétiens le rivage de la mer depuis Tyr juſqu'à Joppé, garda fidèlement ſa parole. Il mourut trois ans après à Damas, admiré des chrétiens même. Il avait fait porter dans ſa dernière maladie, au lieu du drapeau qu'on élevait devant ſa porte, le drap qui devait l'enſevelir; & celui qui tenait cet étendard de la mort, criait à haute voix : » Voilà tout ce que *Saladin*, vainqueur » de l'Orient, remporte de ſes conquêtes. » On dit qu'il laiſſa par ſon teſtament des diſtributions égales d'aumônes aux pauvres mahométans, juifs & chrétiens ; voulant faire entendre par cette diſpoſition que tous les hommes ſont frères, & que pour les ſecourir, il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient, mais de ce qu'ils ſouffrent. Peu de nos princes chrétiens ont eu cette magnificence; & peu de ces chroniqueurs dont l'Europe eſt ſurchargée, ont ſu rendre juſtice.

Mort de *Saladin* : ſon teſtament. 1195.

L'ardeur des croiſades ne s'amortiſſait pas, & les guerres de *Philippe-Auguſte*, contre l'Angleterre & contre l'Allemagne, n'empêchèrent pas qu'un grand nombre de ſeigneurs français ne ſe croiſât encore. Le principal moteur de cette émigration fut un prince flamand, ainſi que *Godefroi de Bouillon*, chef de la première : c'était *Baudouin*, comte de Flandre. Quatre mille chevaliers, neuf mille écuyers, & vingt mille hommes de pied, compoſèrent cette croiſade nouvelle qu'on peut appeler la cinquième.

Digitized by Google

Veniſe gagne aux croiſades.

Veniſe devenait de jour en jour une république redoutable, qui appuyait ſon commerce par la guerre. Il fallut s'adreſſer à elle préférablement à tous les rois de l'Europe. Elle s'était miſe en état d'équiper des flottes, que les rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France, ne pouvaient alors fournir. Ces républicains induſtrieux gagnèrent à cette croiſade de l'argent & des terres. Premièrement, ils ſe firent payer quatre-vingt-cinq mille écus d'or, pour tranſporter ſeulement l'armée dans le trajet. Secondement,
1202. ils ſe ſervirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galères, pour faire d'abord des conquêtes en Dalmatie.

Le pape *Innocent III* les excommunia, ſoit pour la forme, ſoit qu'il craignît déjà leur grandeur. Ces croiſés excommuniés n'en prirent pas moins Zara & ſon territoire, qui accrut les forces de Veniſe en Dalmatie.

Cette croiſade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Conſtantinople diviſée, & que les précédentes avaient eu en tête des empereurs affermis. Les Vénitiens, le comte de Flandre, le marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux chefs, toujours politiques quand la multitude eſt effrénée, virent que le temps était venu d'exécuter l'ancien projet contre l'empire des Grecs. Ainſi les chrétiens dirigèrent leur croiſade contre le premier prince de la chrétienté.

Digitized by Google

CHAPITRE LVII.

Les croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville & des empereurs grecs. Croisades en Egypte. Aventure singulière de St François d'Assise. Disgrace des chrétiens.

L'EMPIRE de Constantinople, qui avait toujours le titre d'empire romain, possédait encore la Thrace, la Grèce entière, les îles, l'Epire, & étendait sa domination en Europe jusqu'à Belgrade & jusqu'à la Valachie. Il disputait les restes de l'Asie mineure aux Arabes, aux Turcs & aux croisés. On cultiva toujours les sciences & les beaux arts dans la ville impériale. Il y eut une suite d'historiens non interrompue, jusqu'au temps où *Mahomet II* s'en rendit maître. Les historiens étaient ou des empereurs, ou des princes, ou des hommes d'Etat, & n'en écrivaient pas mieux: ils ne parlent que de dévotion; ils déguisent tous les faits; ils ne cherchent qu'un vain arrangement de paroles; ils n'ont de l'ancienne Grèce que la loquacité: la controverse était l'étude de la cour. L'empereur *Manuel*, au douzième siècle, disputa long-temps avec ses évêques sur ces paroles, *Mon père est plus grand que moi*, pendant qu'il avait à craindre les croisés & les Turcs. Il y avait un catéchisme grec, dans lequel on anathématisait avec exécration ce verset si connu de l'alcoran, où il est dit que *Dieu est un être infini*,

Digitized by Google

qui n'a point été engendré, & qui n'a engendré perſonne. *Manuel* voulut qu'on ôtât du catéchiſme cet anathême. Ces diſputes ſignalèrent ſon règne & l'affaiblirent. Mais remarquez que dans cette diſpute *Manuel* ménageait les muſulmans. Il ne voulait pas que, dans le catéchiſme grec, on inſultât un peuple victorieux, qui n'admettait qu'un Dieu incommunicable, & que notre Trinité révoltait.

1185. *Alexis Manuel* ſon fils, qui épouſa une fille du roi de France, *Louis le jeune*, fut détrôné par *Andronic*, un de ſes parens. Cet *Andronic* le fut à ſon tour par un officier du palais, nommé *Iſaac l'Ange*. On traîna l'empereur *Andronic* dans les rues; on lui coupa une main, on lui creva les yeux, on lui verſa de l'eau bouillante ſur le corps, & il expira dans les plus cruels ſupplices.

Révolutions horribles dans l'empire grec.

Iſaac l'Ange, qui avait puni un uſurpateur avec tant d'atrocité, fut lui-même dépouillé par ſon propre frère *Alexis l'Ange*, qui lui fit crever les yeux. Cet

1195. *Alexis l'Ange* prit le nom de *Comnène*, quoiqu'il ne fût pas de la famille impériale des *Comnènes*; & ce fut lui qui fut la cauſe de la priſe de Conſtantinople par les croiſés.

Le fils d'*Iſaac l'Ange* alla implorer le ſecours du pape, & ſurtout des Vénitiens, contre la barbarie de ſon oncle. Pour s'aſſurer de leur ſecours, il renonça à l'Egliſe grecque, & embraſſa le culte de la latine. Les Vénitiens & quelques princes croiſés, comme *Baudouin*, comte de Flandre, *Boniface*, marquis de Montferrat, lui donnèrent leur dangereux ſecours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toujours pleine

pleine de tumulte. Le jeune *Alexis*, déteſté des Grecs pour avoir introduit les Latins, fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ſes parens, ſurnommé *Mirziflos*, l'étrangla de ſes mains, & prit les brodequins rouges qui étaient la marque de l'Empire.

Les croiſés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des ſéditions qui déſolaient la ville, pour la ravager. Ils y entrèrent préſque ſans réſiſtance; & ayant tué tout ce qui ſe préſenta, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur & de l'avarice. *Nicétas* aſſure que le ſeul butin des ſeigneurs de France fut évalué deux cents mille livres d'argent en poids. Les égliſes furent pillées; & ce qui marque aſſez le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français danſèrent avec des femmes dans le ſanctuaire de l'égliſe de Sainte-Sophie, tandis qu'une des proſtituées qui ſuivait l'armée de *Baudouin* chantait des chanſons de ſa profeſſion dans la chaire patriarchale. Les Grecs avaient ſouvent prié la ſainte Vierge en aſſaſſinant leurs princes. Les Français buvaient, chantaient, careſſaient des filles dans la cathédrale en la pillant: chaque nation a ſon caractère. (7)

Priſe de Conſtantinople par les croiſés. 1204.

(7) » On jeta les reliques dans des lieux immondes; on répandit par » terre le corps & le ſang de notre Seigneur; on employa les vaſes ſacrés » à des uſages profanes... Une femme inſolente vint danſer *dans le ſanc-* » *tuaire*, & s'aſſeoir dans les ſieges des prêtres. *Fleuri*, année 1204. »

Le pape *Innocent III*, ſi connu par la violence de ſa conduite & ſa cruauté envers les Albigeois, reprocha aux croiſés d'avoir *expoſé a l'inſolence des valets, non-ſeulement les femmes mariées & les veuves, mais les filles & les religieuſes. Idem*, année 1205.

Comme de ſavans critiques ont prétendu que M. de *Voltaire* avait altéré l'hiſtoire, nous avons cru devoir placer ici le paſſage de *Fleuri*,

Digitized by Google

Ce fut pour la première fois que la ville de Conſtantinople fut priſe & ſaccagée par des étrangers, & elle le fut par des chrétiens qui avaient fait vœu de ne combattre que les infidèles.

On ne voit pas que ce feu grégeois, tant vanté par les hiſtoriens, ait fait le moindre effet. S'il était tel qu'on le dit, il eût toujours donné ſur la terre & ſur mer une victoire aſſurée. Si c'était quelque choſe de ſemblable à nos phoſphores, l'eau pouvait à la vérité le conſerver, mais il n'aurait point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce ſecret, les Turcs avaient enlevé preſque toute l'Aſie mineure aux Grecs, & les Latins leur arrachèrent le reſte.

Election ſingulière d'un empereur.

Le plus puiſſant des croiſés, *Baudouin*, comte de Flandre, ſe fit élire empereur. Ils étaient quatre prétendans. On mit quatre grands calices de l'Egliſe de Sophie pleins de vin devant eux. Celui qui était deſtiné à l'élu était ſeul conſacré. *Baudouin* le but, prit les brodequins rouges, & fut reconnu. Ce

tiré de *Nicétas*, auteur contemporain, dont nous rapporterons les expreſſions, d'après la traduction latine de *Jérôme Wolf*.

Quid.... referam.... reliquiarum ſanctorum martyrum in loca fœda abjectionem. Quod verò auditu horrendum eſt, id tum erat cernere, ut divinus ſanguis & corpus Chriſti humi effunderetur, & abjiceretur. Qui autem pretioſas eorum capſulas capiebant... ipſas confractas pro patinis & poculis uſurpabant...

Muli & jumenta ſellis inſtrata uſque ad templi adita introducebantur, quorum nonnulla, cum ob ſplendidum & lubricum ſolum pedibus inſiſtere nequirent, prolapſa conſodiebantur, ut effuſis cruore & ſtercore ſacrum pavimentum inquinaretur. Imò & muliercula quædam cooperta peccatis, Chriſto inſultans & in patriarchæ ſolio, conſedens fractum canticum cecinit, & ſæpe in orbem rotata ſaltavit.... Abominationem & deſolationem in loco ſancto vidimus meretricios ſermones rotundo ore proferentem.

Uno conſenſu omnia ſumma ſcelera & piacula omnibus cum æquo ſtudio erant... in angiportis, in triviis, in templis querelæ, fletus... virorum gemitus, mulierum ejulatus, lacerationes, ſtupra.

Digitized by Google

nouvel uſurpateur condamna l'autre uſurpateur *Mirziflos* (*h*) à être précipité du haut d'une colonne. Les autres croiſés partagèrent l'Empire. Les Vénitiens ſe donnèrent le Peloponnèſe, l'île de Candie & pluſieurs villes des côtes de Phrygie, qui n'avaient point ſubi le joug des Turcs. Le marquis de Montferrat prit la Theſſalie. Ainſi *Baudouin* n'eut guère pour lui que la Thrace & la Mœſie. A l'égard du pape, il y gagna, du moins pour un temps, l'Egliſe d'Orient. Cette conquête eût pu, avec le temps, valoir un royaume : Conſtantinople était autre choſe que Jéruſalem.

Ainſi le ſeul fruit des chrétiens dans leurs barbares croiſades, fut d'exterminer d'autres chrétiens. Ces croiſés, qui ruinaient l'Empire, auraient pu, bien plus aiſément que tous leurs prédéceſſeurs, chaſſer les Turcs de l'Aſie. Les Etats de *Saladin* étaient déchirés. Mais de tant de chevaliers qui avaient fait vœu d'aller ſecourir Jéruſalem, il ne paſſa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut *Simon de Monfort* qui, ayant en vain cherché un Etat en Grèce & en Syrie, ſe mit enſuite à la tête d'une croiſade contre les Albigeois, pour uſurper avec la croix quelque choſe ſur les chrétiens ſes frères.

Débris de l'empire grec.

Il reſtait beaucoup de princes de la famille impériale des *Comnènes*, qui ne perdirent point courage dans la deſtruction de leur empire. Un d'eux, qui

(*h*) Les Français, alors très-groſſiers, l'appellent *Murſuſle*, ainſi que d'*Auguſte*, ils ont fait *Août* ; de *Pavo*, *Paon* ; de *viginti*, *vingt* ; de *canis*, *chien* ; de *lupus*, *loup*, &c.

Digitized by Google

portait auſſi le nom d'*Alexis*, ſe réfugia avec quelques vaiſſeaux vers la Colchide; & là, entre la mer noire & le mont Caucaſe, forma un petit Etat qu'on appela l'*empire de Trébiſonde* : tant on abuſait de ce mot d'*empire*.

Théodore Laſcaris reprit Nicée, & s'établit dans la Bithynie, en ſe ſervant à propos des Arabes contre les Turcs. Il ſe donna auſſi le titre d'empereur, & fit élire un patriarche de ſa communion. D'autres Grecs, unis avec les Turcs mêmes, appelèrent à leur ſecours leurs anciens ennemis les Bulgares, contre le nouvel empereur *Baudouin de Flandre*, qui
1205. jouit à peine de ſa conquête. Vaincu par eux près d'Andrinople, on lui coupa les bras & les jambes, & il expira en proie aux bêtes féroces.

Les ſources de ces émigrations devaient tarir alors; mais les eſprits des hommes étaient en mouvement. Les confeſſeurs ordonnaient aux pénitens d'aller à la terre ſainte. Les fauſſes nouvelles, qui en venaient tous les jours, donnaient de fauſſes eſpérances.

Croiſades dégénérées en folie.

Un moine breton, nommé *Eſloin*, conduiſit en Syrie, vers l'an 1204, une multitude de bretons. La veuve d'un roi de Hongrie ſe croiſa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvait gagner le ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique paſſa juſqu'aux enfans : il y en eut des milliers qui, conduits par des maîtres d'école & des moines, quittèrent les maiſons de leurs parens, ſur la foi de ces paroles : *Seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans*. Leurs conducteurs en vendirent une partie aux Muſulmans; le reſte périt de misère.

Digitized by Google

L'Etat d'Antioche était ce que les chrétiens avaient conſervé de plus conſidérable en Syrie. Le royaume de Jéruſalem n'exiſtait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l'Occident qu'il fallait un roi de Jéruſalem. Un *Emeri de Luſignan*, roi titulaire, étant mort vers l'an 1205, l'évêque de Ptolémaïs propoſa d'aller demander en France un roi de Judée. *Philippe-Auguſte* nomma un cadet de la maiſon de *Brienne* en Champagne, qui avait à peine un patrimoine. On voit par le choix du roi quel était le royaume.

Le roi de France fait un roi de Jéruſalem.

Ce roi titulaire, ſes chevaliers, les bretons qui avaient paſſé la mer, pluſieurs princes allemands, un duc d'Autriche, *André*, roi de Hongrie, ſuivi d'aſſez belles troupes, les templiers, les hoſpitaliers, les évêques de Munſter & d'Utrecht; tout cela pouvait encore faire une armée de conquérans, ſi elle avait eu un chef; mais c'eſt ce qui manqua toujours.

Le roi de Hongrie s'étant retiré, un comte de Hollande entreprit ce que tant de rois & de princes n'avaient pu faire. Les chrétiens ſemblaient toucher au temps de ſe relever; leurs eſpérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de chevaliers qu'un légat du pape leur amena. Un archevêque de Bordeaux, les évêques de Paris, d'Angers, d'Autun, de Beauvais, accompagnèrent le légat avec des troupes conſidérables. Quatre mille anglais, autant d'italiens, vinrent ſous diverſes bannières. Enfin *Jean de Brienne*, qui était arrivé à Ptolémaïs preſque ſeul, ſe trouve à la tête de près de cent mille combattans.

Saphadin, frère du fameux *Saladin*, qui avait joint depuis peu l'Egypte à ſes autres Etats, venait

Digitized by Google

de démolir les reſtes des murailles de Jéruſalem, qui n'était plus qu'un bourg ruiné ; mais comme *Saphadin* paraiſſait mal affermi dans l'Egypte, les croiſés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet eſt court aux embouchures du Nil. Les vaiſſeaux qui avaient apporté tant de chrétiens, les portèrent en trois jours vers l'ancienne Peluſe.

Près des ruines de Peluſe eſt élevée Damiette ſur une chauſſée qui la défend des inondations du
1218. Nil. Les croiſés commencèrent le ſiége pendant la dernière maladie de *Saphadin*, & le continuèrent après ſa mort. *Mélédin*, l'aîné de ſes fils, régnait alors en Egypte, & paſſait pour aimer les lois, les ſciences & le repos plus que la guerre. *Corradin* ſultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le ſecourir contre les chrétiens. Le ſiége, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Aſie & en Afrique.

St François d'Aſſiſe, qui établiſſait alors ſon ordre, paſſa lui-même au camp des aſſiégeans ; & s'étant imaginé qu'il pourrait aiſément convertir le ſultan *Mélédin*, il s'avança avec ſon compagnon, frère *Illuminé*, vers le camp des Egyptiens. On les prit, on les conduiſit au ſultan. *François* le prêcha en italien. Il propoſa à *Mélédin* de faire allumer un grand feu dans lequel ſes imans d'un côté, *François* & *Illuminé* de l'autre, ſe jetteraient, pour faire voir quelle était la religion véritable. *Mélédin*, à qui un interprète expliquait cette propoſition ſingulière, répondit, en riant, que ſes prêtres n'étaient pas hommes à ſe jeter au feu pour leur foi : alors *François* propoſa

Digitized by Google

de s'y jeter tout seul. *Mélédin* lui dit que s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter de sa religion. Ensuite il renvoya *François* avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvait être un homme dangereux.

Telle est la force de l'enthousiasme, que *François* n'ayant pu réussir à se jeter dans un bûcher en Egypte, & à rendre le soudan chrétien, voulut tenter cette aventure à Maroc. Il s'embarqua d'abord pour l'Espagne ; mais étant tombé malade, il obtint de frère *Gille*, & de quatre autres de ses compagnons, qu'ils allassent convertir les Maroquins. Frère *Gille* & les quatre moines font voile vers Tétuan, arrivent à Maroc, & prêchent en italien dans une charrette. Le miramolin ayant pitié d'eux, les fit rembarquer pour l'Espagne ; ils revinrent une seconde fois, on les renvoya encore. Ils revinrent une troisième ; l'empereur poussé à bout, les condamna à la mort dans son divan, & leur trancha lui-même la tête. C'est un usage superstitieux autant que barbare, que les empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux de leurs pays. Les miramolins se disaient descendus de *Mahomet*. Les premiers qui furent condamnés à mort, sous leur empire, demandèrent de mourir de la main du maître, dans l'espérance d'une expiation plus pure. Cet abominable usage s'est si bien conservé, que le fameux empereur de Maroc, *Mulei Ismaël*, a exécuté de sa main près de dix mille hommes dans sa longue vie.

1218. On coupe la tête à cinq compagnons de *St François*.

Cette mort de cinq compagnons de *François d'Assise* est encore célébrée tous les ans à Coimbre, par une procession aussi singulière que leur aventure. On prétendit que les corps de ces franciscains

Digitized by Google

revinrent en Europe après leur mort, & s'arrêtèrent à Coimbre dans l'égliſe de Sainte-Croix. Les jeunes gens, les femmes & les filles vont tous les ans, la nuit de l'arrivée de ces martyrs, de l'égliſe de Sainte-Croix à celle des cordeliers. Les garçons ne ſont couverts que d'un petit caleçon qui ne deſcend qu'au haut des cuiſſes ; les femmes & les filles ont un jupon non moins court. La marche eſt longue, & l'on s'arrête ſouvent.

1220. Damiette cependant fut priſe, & ſemblait ouvrir le chemin à la conquête de l'Egypte ; mais *Pélage Albano*, bénédictin eſpagnol, légat du pape, & cardinal, fut cauſe de ſa perte. Le légat prétendait que, le pape étant chef de toutes les croiſades, celui qui le repréſentait en était inconteſtablement le général ; que le roi de Jéruſalem, n'étant roi que par la permiſſion du pape, devait obéir en tout au légat. Ces diviſions conſumèrent du temps. Il fallut écrire à Rome ; le pape ordonna au roi de retourner au camp, & le roi y retourna pour ſervir ſous le bénédictin. Ce général engagea l'armée entre deux bras du Nil, préciſément au temps que ce fleuve, qui nourrit & qui défend l'Egypte, commençait à ſe déborder. Le ſultan par des écluſes inonda le camp
1221 des chrétiens. D'un côté, il brûla leurs vaiſſeaux ; de l'autre côté, le Nil croiſſait & menaçait d'engloutir l'armée du légat. Elle ſe trouvait dans l'état où l'on peint les Egyptiens de Pharaon, quand ils virent la mer prête à retomber ſur eux.

Défaite des chrétiens.

Les contemporains conviennent que dans cette extrémité on traita avec le ſultan. Il ſe fit rendre Damiette ; il renvoya l'armée en Phénicie, après

Digitized by Google

avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre ; & il garda le roi *Jean de Brienne* en otage.

Les chrétiens n'avaient plus d'eſpérance que dans l'empereur *Fréderic II. Jean de Brienne*, ſorti d'otage, lui donna ſa fille & les droits au royaume de Jéruſalem pour dot.

Comment *Fréderic II* ſe démêlait des croiſades.

L'empereur *Fréderic II* concevait très-bien l'inutilité des croiſades ; mais il fallait ménager les eſprits des peuples, & éluder les coups du pape. Il me ſemble que la conduite qu'il tint eſt un modèle de ſaine politique. Il négocie à la fois avec le pape & avec le ſultan *Mélédin*. Son traité étant ſigné entre le ſultan & lui, il part pour la Paleſtine, mais avec un cortége plutôt qu'avec une armée. A peine eſt-il arrivé qu'il rend public le traité par lequel on lui cède Jéruſalem, Nazareth & quelques villages. Il fait répandre dans l'Europe que, ſans verſer une goutte de ſang, il a repris les ſaints lieux. On lui reproche d'avoir laiſſé, par le traité, une moſquée dans Jéruſalem. Le patriarche de cette ville le traitait d'athée ; ailleurs il était regardé comme un prince qui ſavait régner.

Suite d'événemens étranges.

Il faut avouer, quand on lit l'hiſtoire de ces temps, que ceux qui ont imaginé des romans n'ont guère pu aller, par leur imagination, au-delà de ce que fournit ici la vérité. C'eſt peu que nous ayons vu, quelques années auparavant, un comte de Flandre qui, ayant fait vœu d'aller à la terre ſainte, ſe ſaiſit en chemin de l'Empire de Conſtantinople ; c'eſt peu que *Jean de Brienne*, cadet de Champagne, devenu roi de Jéruſalem, ait été ſur le point de ſubjuguer l'Egypte. Ce même *Jean de*

Digitized by Google

Brienne, n'ayant plus d'Etats, marche preſque ſeul au ſecours de Conſtantinople; il arrive pendant un
1224. interrègne, & on l'élit empereur. Son ſucceſſeur *Baudouin II*, dernier empereur latin de Conſtantinople, toujours preſſé par les Grecs, courait, une bulle du pape à la main, implorer en vain le ſecours de tous les princes de l'Europe; tous les princes étaient alors hors de chez eux. Les empereurs d'Occident couraient à la terre ſainte; les papes étaient preſque toujours en France, & les rois prêts à partir pour la Paleſtine.

Thibaud de Champagne, roi de Navarre, ſi célèbre par l'amour qu'on lui ſuppoſe pour la reine *Blanche*, & par ſes chanſons, fut auſſi un de ceux qui
1240. s'embarquèrent alors pour la Paleſtine. Il revint la même année; & c'était être heureux. Environ ſoixante & dix chevaliers français, qui voulurent ſe ſignaler avec lui, furent tous pris & menés au Grand-Caire, au neveu de *Mélédin*, nommé *Mélecſala* qui, ayant hérité des Etats & des vertus de ſon oncle, les traita humainement, & les laiſſa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique.

En ce temps le territoire de Jéruſalem n'appartient plus ni aux Syriens, ni aux Egyptiens, ni aux chrétiens, ni aux muſulmans. Une révolution, qui n'avait point d'exemple, donnait une nouvelle face à la plus grande partie de l'Aſie. *Gengis* & ſes Tartares avaient franchi le Caucaſe, le Taurus, l'Immaüs. Les peuples qui fuyaient devant eux, comme des bêtes féroces chaſſées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondaient à leur tour ſur les terres abandonnées.

Digitized by Google

Les habitans du Chorasan, qu'on nomma *Corasmins*, poussés par les Tartares, se précipitèrent sur la Syrie, ainsi que les Goths, au quatrième siècle, chassés, à ce qu'on dit, par des Scythes, étaient tombés sur l'empire romain. Ces Corasmins idolâtres égorgèrent ce qui restait à Jérusalem de turcs, de chrétiens & de juifs. Les chrétiens, qui restaient dans Antioche, dans Tyr, dans Sidon & sur ces côtes de Syrie, suspendirent quelque temps leurs querelles particulières pour résister à ces nouveaux brigands. 1244. Autres brigands.

Ces chrétiens étaient alors ligués avec le soudan de Damas. Les templiers, les chevaliers de *St Jean*, les chevaliers teutoniques, étaient des défenseurs toujours armés. L'Europe fournissait sans cesse quelques volontaires. Enfin, ce qu'on put ramasser combattit les Corasmins. La défaite des croisés fut entière. Ce n'était pas là le terme de leurs malheurs. De nouveaux turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Corasmins, & exterminèrent presque tout ce qui restait de chevaliers. Mais ces torrens passagers laissèrent toujours aux chrétiens les villes de la côte.

Les Latins, renfermés dans leurs villes maritimes, se virent alors sans secours ; & leurs querelles augmentaient leurs malheurs. Les princes d'Antioche n'étaient occupés qu'à faire la guerre à quelques chrétiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, des Génois & des Pisans se disputaient la ville de Ptolémaïs. Les templiers & les chevaliers de Saint-Jean se disputaient tout. L'Europe refroidie n'envoyait presque plus de ces pélerins armés. Les espérances des chrétiens d'Orient s'éteignaient, quand *St Louis* entreprit la dernière croisade.

Digitized by Google

CHAPITRE LVIII.

De Saint Louis. Son gouvernement, ſa croiſade, nombre de ſes vaiſſeaux, ſes dépenſes, ſa vertu, ſon imprudence, ſes malheurs.

Portrait de *St Louis.*

LOUIS IX paraiſſait un prince deſtiné à réformer l'Europe, ſi elle avait pu l'être; à rendre la France triomphante & policée, & à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une ſage économie ne déroba rien à ſa libéralité. Il ſut accorder une politique profonde avec une juſtice exacte; & peut-être eſt-il le ſeul ſouverain qui mérite cette louange : prudent & ferme dans le conſeil, intrépide dans les combats ſans être emporté, compatiſſant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'eſt pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Il avait, conjointement avec la régente ſa mère qui ſavait régner, réprimé l'abus de la juriſdiction trop étendue des eccléſiaſtiques. Ils voulaient que les officiers de juſtice ſaiſiſſent les biens de quiconque était excommunié, ſans examiner ſi l'excommunication était juſte ou injuſte. Le roi, diſtinguant très-ſagement entre les lois civiles auxquelles tout doit être ſoumis, & les lois de l'Egliſe dont l'empire doit ne s'étendre que ſur les conſciences, ne laiſſa pas plier les lois du royaume ſous cet abus des

Digitized by Google

excommunications. Ayant, dès le commencement de ſon adminiſtration, contenu les prétentions des évêques & des laïques dans leurs bornes, il avait réprimé les factions de la Bretagne : il avait gardé une neutralité prudente entre les emportemens de *Grégoire IX* & les vengeances de l'empereur *Fréderic II.*

Son domaine, déjà fort grand, s'était accru de pluſieurs terres qu'il avait achetées. Les rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres, & non ceux des peuples. Leur grandeur dépendait d'une économie bien entendue, comme celle d'un ſeigneur particulier.

Cette adminiſtration l'avait mis en état de lever de fortes armées contre le roi d'Angleterre *Henri III*, & contre des vaſſaux de France unis avec l'Angleterre. *Henri III* moins riche, moins obéi de ſes Anglais, n'eut ni d'auſſi bonnes troupes, ni d'auſſitôt prêtes. *Louis* le battit deux fois, & ſurtout à la journée de Taillebourg en Poitou. Le roi anglais s'enfuit devant lui. Cette guerre fut ſuivie d'une paix utile. 1241.
Les vaſſaux de France, rentrés dans leur devoir, n'en ſortirent plus. Le roi n'oublia pas même d'obliger l'Anglais à payer cinq mille livres ſterling pour les frais de la campagne.

Quand on ſonge qu'il n'avait pas vingt-quatre ans lorſqu'il ſe conduiſit ainſi, & que ſon caractère était fort au-deſſus de ſa fortune, on voit ce qu'il eût fait, s'il fût demeuré dans ſa patrie ; & on gémit que la France ait été ſi malheureuſe par ſes vertus mêmes, qui devaient faire le bonheur du monde.

Digitized by Google

Son vœu d'entreprendre une croisade.

L'an 1244, *Louis*, attaqué d'une maladie violente, crut, dit-on, dans une léthargie, entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles. A peine put-il parler, qu'il fit vœu de se croiser. La reine sa mère, la reine sa femme, son conseil, tout ce qui l'approchait, sentit le danger de ce vœu funeste. L'évêque de Paris même lui en représenta les dangereuses conséquences; mais *Louis* regardait ce vœu comme un lien sacré qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pendant quatre années cette expédition.

1243. Enfin laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il part avec sa femme & ses trois frères que suivent aussi leurs épouses; presque toute la chevalerie de France l'accompagne. Il y eut dans l'armée près de trois mille chevaliers-bannerets. Une partie de la flotte immense, qui portait tant de princes & de soldats, part de Marseille, l'autre d'Aigue-mortes, qui n'est plus un port aujourd'hui.

La plupart des gros vaisseaux ronds, qui transportèrent les troupes, furent construits dans les ports de France. Ils étaient au nombre de dix-huit cents. Un roi de France ne pourrait aujourd'hui faire un pareil armement, parce que les bois sont incomparablement plus rares, tous les frais plus grands à proportion, & que l'artillerie nécessaire rend la dépense plus forte, & l'armement beaucoup plus difficile.

Ses dépenses.

On voit, par les comptes de *St Louis*, combien ces croisades appauvrissaient la France. Il donnait au seigneur de Valerie huit mille livres pour trente chevaliers, ce qui revenait à près de cent quarante-six

Digitized by Google

mille livres numéraires de nos jours. (8) Le connétable avait pour quinze chevaliers trois mille livres. L'archevêque de Reims & l'évêque de Langres recevaient chacun quatre mille livres pour quinze chevaliers que chacun d'eux conduisait. Cent soixante & deux chevaliers mangeaient aux tables du roi. Ces dépenses & les préparatifs étaient immenses.

Si la fureur des croisades & la religion des sermens avaient permis à la vertu de *Louis* d'écouter la raison, non-seulement il eût vu le mal qu'il fesait à son pays, mais l'injustice extrême de cet armement qui lui paraissait si juste.

Le projet n'eût-il été que d'aller mettre les Français en possession du misérable terrain de Jérusalem, ils n'y avaient aucun droit. Mais on marchait contre le vieux & sage *Mélecsala*, soudan d'Egypte, qui certainement n'avait rien à démêler avec le roi de France. *Mélecsala* était musulman; c'était-là le seul prétexte de lui faire la guerre. Mais il n'y avait pas plus de raison à ravager l'Egypte, parce qu'elle suivait les dogmes de *Mahomet*, qu'il n'y en aurait aujourd'hui à porter la guerre à la Chine, parce que la Chine est attachée à la morale de *Confucius*.

Louis mouilla dans l'île de Chypre: le roi de cette île se joint à lui. On aborde en Egypte. Le soudan

(8) Ou 169,000 livres, si l'on entend la livre numéraire d'or: elle était alors à la livre numéraire d'argent à-peu-près dans le rapport de 21 à 18. Cette différence, entre l'évaluation des livres numéraires en or ou en argent, vient de ce que le rapport entre les valeurs des deux métaux n'était pas la même qu'aujourd'hui; celle de l'or était plus faible. Par la même raison, il faut augmenter (note 4) d'environ un septième les 540,000 livres, léguées par *Louis VIII* à sa femme, s'il a entendu des livres numéraires d'or.

Digitized by Google

d'Egypte ne poſſédait point Jéruſalem. La Paleſtine alors était ravagée par les Coraſmins. Le ſultan de Syrie leur abandonnait ce malheureux pays ; & le calife de Bagdat, toujours reconnu & toujours ſans pouvoir, ne ſe mêlait plus de ces guerres. Il reſtait encore aux chrétiens Ptolémaïs, Tyr, Antioche, Tripoli. Leurs diviſions les expoſaient continuellement à être écraſés par les ſultans turcs & par les Coraſmins.

Il va en Egypte.

Dans ces circonſtances il eſt difficile de voir pourquoi le roi de France choiſiſſait l'Egypte pour le théâtre de ſa guerre. Le vieux *Melecſala*, malade, demanda la paix ; on la refuſa. *Louis* était renforcé par de nouveaux ſecours arrivés de France, ſuivis de ſoixante mille combattans, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déjà vaincus, un ſoudan qui touchait à ſa fin. Qui n'eût cru que l'Egypte & bientôt la Syrie ſeraient domptées ? cependant la moitié de cette armée floriſſante périt de maladie ; l'autre moitié eſt vaincue près de la Maſſoure.

Défait & pris.

St Louis voit tuer ſon frère *Robert d'Artois*. Il eſt pris avec ſes deux autres frères, le comte d'Anjou

1250.

& le comte de Poitiers. Ce n'était plus alors *Melecſala* qui régnait en Egypte, c'était ſon fils *Almoadan*. Ce nouveau ſoudan avait certainement de la grandeur d'ame ; car le roi *Louis* lui ayant offert pour ſa rançon & pour celle des priſonniers un million de beſans d'or, *Almoadan* lui en remit la cinquième partie.

Ce ſoudan fut maſſacré par les Mammelucs, dont ſon père avait établi la milice. Le gouvernement, partagé alors, ſemblait devoir être funeſte aux chrétiens.

Digitized by Google

chrétiens. Cependant le conſeil égyptien continua de traiter avec le roi. Le ſire de *Joinville* rapporte que les émirs même proposèrent, dans une de leurs aſſemblées, de choiſir *Louis* pour leur ſoudan.

Fables de *Joinville*, dont on n'a point la véritable hiſtoire.

Joinville était priſonnier avec le roi. Ce que raconte un homme de ſon caractère a du poids ſans doute. Mais qu'on faſſe réflexion, combien dans un camp, dans une maiſon, on eſt mal informé des faits particuliers qui ſe paſſent dans un camp voiſin, dans une maiſon prochaine; combien il eſt hors de vraiſemblance que des muſulmans ſongent à ſe donner pour roi un chrétien ennemi, qui ne connaît ni leur langue, ni leurs mœurs, qui déteſte leur religion, & qui ne peut être regardé par eux que comme un chef de brigands étrangers, on verra que *Joinville* n'a rapporté qu'un diſcours populaire. Dire fidèlement ce qu'on a entendu dire, c'eſt ſouvent rapporter de bonne foi des choſes au moins ſuſpectes. Mais nous n'avons point la véritable hiſtoire de *Joinville*; ce n'eſt qu'une traduction infidèle qu'on fit du temps de *François I*, d'un écrit qu'on n'entendrait aujourd'hui que très-difficilement.

Je ne ſaurais guère encore concilier ce que les hiſtoriens diſent de la manière dont les muſulmans traitèrent les priſonniers. Ils racontent qu'on les feſait ſortir un à un d'une enceinte où ils étaient renfermés, qu'on leur demandait s'ils voulaient renier JESUS-CHRIST, & qu'on coupait la tête à ceux qui perſiſtaient dans le chriſtianiſme.

D'un autre côté ils atteſtent qu'un vieil émir fit demander, par interprète, aux captifs s'ils croyaient

Digitized by Google

en JESUS-CHRIST; & les captifs ayant dit qu'ils croyaient en lui : » Conſolez-vous, dit l'émir, puiſ- » qu'il eſt mort pour vous, & qu'il a ſu reſſuſciter, » il ſaura bien vous ſauver. »

Ces deux récits ſemblent un peu contradictoires ; & ce qui eſt plus contradictoire encore, c'eſt que ces émirs fiſſent tuer des captifs dont il eſpéraient une rançon.

Générosité des vainqueurs.

Au reſte, ces émirs s'en tinrent aux huit cents mille beſans auxquels leur ſoudan avait bien voulu ſe reſtreindre pour la rançon des captifs. Et lorſqu'en vertu du traité, les troupes françaiſes, qui étaient dans Damiette, rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fiſſent le moindre outrage aux femmes. On laiſſa partir la reine & ſes belles-ſœurs avec reſpect. Ce n'eſt pas que tous les ſoldats muſulmans fuſſent modérés ; le vulgaire en tous pays eſt féroce : il y eut ſans doute beaucoup de violences commiſes, des captifs maltraités & tués ; mais enfin j'avoue que je ſuis étonné que le ſoldat mahométan n'exterminât pas un plus grand nombre de ces étrangers qui, dès ports de l'Europe, étaient venus, ſans aucune raiſon, ravager les terres de l'Egypte.

St Louis de retour en France.

St Louis, délivré de captivité, ſe retire en Paleſtine, & y demeure près de quatre ans avec les débris de ſes vaiſſeaux & de ſon armée. Il va viſiter Nazareth, au lieu de retourner en France, & enfin ne revient dans ſa patrie qu'après la mort de la reine *Blanche* ſa mère ; mais il y rentre pour former une croiſade nouvelle.

Digitized by Google

Son séjour à Paris lui procurait continuellement des avantages & de la gloire. Il reçut un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un roi vertueux. Le roi d'Angleterre, *Henri III*, & ses barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Il prononça l'arrêt en souverain; & si cet arrêt, qui favorisait *Henri III*, ne put apaiser les troubles d'Angleterre, il fit voir au moins à l'Europe quel respect les hommes ont malgré eux pour la vertu. Son frère, le comte d'*Anjou*, dut à la réputation de *Louis*, & au bon ordre de son royaume, l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile, honneur qu'il ne méritait pas par lui-même.

Louis cependant augmentait ses domaines de l'acquisition de Namur, de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France. Les querelles de *Henri III* & de ses barons lui facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin; mais il les fit renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne par *Philippe-Auguste*: ainsi la paix fut affermie avec sa réputation.

Son gouvernement en France.

Il établit le premier la justice de ressort; & les sujets, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, des lettrés commencèrent à être admis aux séances de ces parlemens dans lesquels des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il joignit

Digitized by Google

à la piété d'un religieux la fermeté éclairée d'un roi, en réprimant les entrepriſes de la cour de Rome par cette fameuſe pragmatique qui conſerve les anciens droits de l'Egliſe, nommés libertés de l'Egliſe gallicane, s'il eſt vrai que cette pragmatique ſoit de lui.

Il repart pour ſa croiſade.

Enfin treize ans de ſa préſence réparaient en France tout ce que ſon abſence avait ruiné; mais ſa paſſion pour les croiſades l'entraînait. Les papes l'encourageaient. *Clément IV* lui accordait une décime ſur le clergé pour trois ans. Il part enfin une ſeconde fois, & à-peu-près avec les mêmes forces. Son frère, qu'il a fait roi de Sicile, doit le ſuivre. Mais ce n'eſt plus ni du côté de la Paleſtine, ni du côté de l'Egypte, qu'il tourne ſa dévotion & ſes armes. Il fait cingler ſa flotte vers Tunis.

Etat de la Syrie.

Les chrétiens de Syrie n'étaient plus la race de ces premiers francs établis dans Antioche & dans Tyr, c'était une génération mêlée de ſyriens, d'arméniens & d'européans. On les appelait *Poulains*, & ces reſtes ſans vigueur étaient pour la plupart ſoumis aux Egyptiens. Les chrétiens n'avaient plus de villes fortes que Tyr & Ptolémaïs.

Les religieux templiers & hoſpitaliers, qu'on peut en quelque ſens comparer à la milice des mammelucs, ſe feſaient entre eux, dans ces villes mêmes, une guerre ſi cruelle que, dans un combat de ces moines militaires, il ne reſta aucun templier en vie.

Quel rapport y avait-il entre cette ſituation de quelques métis ſur les côtes de Syrie, & le voyage de *St Louis* à Tunis? Son frère *Charles d'Anjou*, roi

Digitized by Google

de Naples & de Sicile, ambitieux, cruel, intéreſſé, feſait ſervir la ſimplicité héroïque de *Louis* à ſes deſſeins. Il prétendait que le roi de Tunis lui devait quelques années de tribut. Il voulait ſe rendre maître de ces pays; & *St Louis* eſpérait, diſent tous les hiſtoriens, (je ne ſais ſur quel fondement) convertir le roi de Tunis. Etrange manière de gagner ce mahométan au chriſtianiſme! On fait une deſcente à main armée dans ſes Etats, vers les ruines de Carthage.

Mais bientôt le roi eſt aſſiégé lui-même dans ſon camp par les maures réunis. Les mêmes maladies que l'intempérance de ſes ſujets tranſplantés & le changement de climat avaient attirées dans ſon camp en Egypte, déſolèrent ſon camp de Carthage. Un de ſes fils, né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette eſpèce de contagion devant Tunis. Enfin le roi en fut attaqué; il ſe fit étendre ſur la cendre, & expira à l'âge de cinquante-cinq ans, avec la piété d'un religieux & le courage d'un grand-homme. Ce n'eſt pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, que les ruines de Carthage aient vu mourir un roi chrétien, qui venait combattre des muſulmans dans un pays où *Didon* avait apporté les dieux des Syriens. A peine eſt-il mort que ſon frère le roi de Sicile arrive. On fait la paix avec les Maures, & les débris des chrétiens ſont ramenés en Europe.

Mort du roi.

1270.

On ne peut guère compter moins de cent mille perſonnes ſacrifiées dans les deux expéditions de *St Louis*. Joignez les cent cinquante mille qui ſuivirent *Fréderic-Barberouſſe*, les trois cents mille de la

Pertes de l'Europe.

Digitized by Google

croiſade de *Philippe-Auguſte* & de *Richard*, deux cents mille au moins au temps de *Jean* de *Brienne;* comptez les cent ſoixante mille croiſés qui avaient déjà paſſé en Aſie, & n'oubliez pas ce qui périt dans l'expédition de Conſtantinople, & dans les guerres qui ſuivirent cette révolution, ſans parler de la croiſade du Nord & de celle contre les Albigeois, on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européans.

Pluſieurs pays en furent dépeuplés & appauvris. Le ſire de *Joinville* dit expreſſément qu'il ne voulut pas accompagner *Louis* à ſa ſeconde croiſade, parce qu'il ne le pouvait, & que la première avait ruiné toute ſa ſeigneurie.

La rançon de *St Louis* avait coûté huit cents mille beſans ; c'était environ neuf millions de la monnaie qui court actuellement (en 1778.) Si des deux millions d'hommes qui moururent dans le levant, chacun emporta ſeulement cent francs, c'eſt-à-dire un peu plus de cent ſous du temps ; c'eſt encore deux cents millions de livres qu'il en coûta. Les Génois, les Piſans, & ſurtout les Vénitiens s'y enrichirent; mais la France, l'Angleterre, l'Allemagne furent épuiſées.

On dit que les rois de France gagnèrent à ces croiſades, parce que *St Louis* augmenta ſes domaines, en achetant quelques terres des ſeigneurs ruinés. Mais il ne les accrut que pendant ſes treize années de ſéjour, par ſon économie.

Le ſeul bien que ces entrepriſes procurèrent, ce fut la liberté que pluſieurs bourgades achetèrent de leurs ſeigneurs. Le gouvernement municipal

Digitized by Google

s'accrut un peu des ruines des poſſeſſeurs des fiefs. Peu à peu ces communautés, pouvant travailler & commercer pour leur propre avantage, exercèrent les arts & le commerce que l'eſclavage éteignait.

Cependant ce peu de chrétiens métis, cantonnés ſur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en ſervitude. Ptolémaïs, leur principal aſile, & qui n'était en effet qu'une retraite de bandits, fameux par leurs crimes, ne put réſiſter aux forces du ſoudan d'Egypte *Mélecſéraph*. Il la prit en 1291 : Tyr & Sydon ſe rendirent à lui. Enfin, vers la fin du treizième ſiècle, il n'y avait plus dans l'Aſie aucune trace apparente de ces émigrations des chrétiens.

CHAPITRE LIX.

Suite de la priſe de Conſtantinople par les croiſés. Ce qu'était alors l'Empire nommé grec.

CE gouvernement féodal de France avait produit, comme on l'a vu, bien des conquérans. Un pair de France, duc de Normandie, avait ſubjugué l'Angleterre : de ſimples gentilshommes la Sicile ; & parmi les croiſés, des ſeigneurs de France avaient eu pour quelque temps Antioche & Jéruſalem. Enfin *Baudouin* pair de France, & comte de Flandre, avait pris Conſtantinople. Nous avons vu les mahométans d'Aſie céder Nicée aux empereurs grecs fugitifs. Ces mahométans même s'alliaient avec les Grecs contre les Francs & les Latins, leurs communs ennemis ; & pendant ces temps-là, les irruptions des Tartares

Digitized by Google

dans l'Asie & dans l'Europe empêchaient les musulmans d'opprimer ces Grecs. Les Francs, maîtres de Constantinople, élisaient leurs empereurs ; les papes les confirmaient.

1216. *Pierre de Courtenai*, comte d'Auxerre, de la maison de France, ayant été élu, fut couronné & sacré dans Rome par le pape *Honorius III*. Les papes se flattaient alors de donner les empires d'Orient & d'Occident. On a vu ce que c'était que leur droit sur l'Occident, & combien de sang coûta cette prétention. A l'égard de l'Orient, il ne s'agissait guère que de Constantinople, d'une partie de la Thrace & de la Thessalie. Cependant le patriarche latin, tout soumis qu'il était au pape, prétendait qu'il n'appartenait qu'à lui de couronner ses maîtres, tandis que le patriarche grec, siégeant tantôt à Nicée, tantôt à Andrinople, anathématisait & l'empereur latin & le patriarche de cette communion, & le pape même. C'était si peu de chose que cet empire latin de Constantinople, que *Pierre de Courtenai*, en revenant de Rome, ne put éviter de tomber entre les mains des Grecs ; & après sa mort ses successeurs n'eurent précisément que la ville de Constantinople & son territoire. Des Français possédaient l'Achaïe ; les Vénitiens avaient la Morée.

Les Français règnent à Constantinople.

Constantinople, autrefois si riche, était devenue si pauvre que *Baudouin II* (j'ai peine à le nommer empereur,) mit en gage pour quelque argent, entre les mains des Vénitiens, la couronne d'épines de JESUS-CHRIST, ses langes, sa robe, sa serviette, son éponge, & beaucoup de morceaux de la vraie croix. *St Louis* retira ces gages des mains des Vénitiens,

Digitized by Google

& les plaça dans la ſainte-chapelle de Paris, avec d'autres reliques, qui ſont des témoignages de piété plutôt que de la connaiſſance de l'antiquité.

On vit ce *Baudouin II* venir en 1245 au concile de Lyon, dans lequel le pape *Innocent IV* excommunia ſi ſolemnellement *Fréderic II.* Il y implora vainement le ſecours d'une croiſade, & ne retourna dans Conſtantinople que pour la voir enfin retomber au pouvoir des Grecs, ſes légitimes poſſeſſeurs. *Michel Paléologue*, empereur & tuteur du jeune empereur *Laſcaris*, reprit la ville par une intelligence ſecrète. *Baudouin* s'enfuit enſuite en France, où il vécut de l'argent que lui valut la vente de ſon marquiſat de Namur qu'il fit au roi *St Louis*. Ainſi finit cet empire des croiſés.

Les Grecs reprennent l'Empire.

1261.

Les Grecs rapportèrent leurs mœurs dans leur empire. L'uſage de crever les yeux recommença. *Michel Paléologue* ſe ſignala d'abord en privant ſon pupille de la vue & de la liberté. On ſe ſervait auparavant d'une lame de métal ardente : *Michel* employa le vinaigre bouillant, & l'habitude s'en conſerva; car la mode entre juſque dans les crimes.

Leurs mœurs.

Paléologue ne manqua pas de ſe faire abſoudre ſolemnellement de cette cruauté par ſon patriarche & par ſes évêques, qui répandaient des larmes de joie, dit-on, à cette pieuſe cérémonie. *Paléologue* ſe frappait la poitrine, demandait pardon à DIEU, & ſe gardait bien de délivrer de priſon ſon pupille & ſon empereur.

Quand je dis que la ſuperſtition rentra dans Conſtantinople avec les Grecs, je n'en veux pour preuve que ce qui arriva en 1284. Tout l'empire

Digitized by Google

était diviſé entre deux patriarches. L'empereur ordonna que chaque parti préſenterait à DIEU un mémoire de ſes raiſons dans ſainte Sophie, qu'on jetterait les deux mémoires dans un braſier béni, & qu'ainſi la volonté de DIEU ſe déclarerait. Mais la volonté céleſte ne ſe déclara qu'en laiſſant brûler les deux papiers, & abandonna les Grecs à leurs querelles eccléſiaſtiques.

L'empire d'Orient reprit cependant un peu la vie. La Grèce lui était jointe avant les croiſades; mais il avait perdu preſque toute l'Aſie mineure & la Syrie. La Grèce en fut ſéparée après les croiſades; mais un peu de l'Aſie mineure reſtait, & il s'étendait encore en Europe juſqu'à Belgrade.

Tout le reſte de cet empire était poſſédé par des nations nouvelles. L'Egypte était devenue la proie de la milice des mammelucs, compoſée d'abord d'eſclaves, & enſuite de conquérans. C'étaient des ſoldats ramaſſés des côtes ſeptentrionales de la mer noire; & cette nouvelle forme de brigandage s'était établie du temps de la captivité de *St Louis*.

Le califat touchait à ſa fin dans ce treizième ſiècle, tandis que l'empire de *Conſtantin* penchait vers la ſienne. Vingt uſurpateurs nouveaux déchiraient de tous côtés la monarchie fondée par *Mahomet*, en ſe ſoumettant à ſa religion. Et enfin ces califes de Babylone, nommés les califes abaſſides, furent entièrement détruits par la famille de *Gengis*.

Il y eut ainſi, dans les douzième & treizième ſiècles, une ſuite de dévaſtations non interrompue dans tout l'hémiſphère. Les nations ſe précipitèrent les

Digitized by Google

unes sur les autres par des émigrations prodigieuses, qui ont établi peu à peu de grands empires. Car tandis que les croisés fondaient sur la Syrie, les Turcs minaient les Arabes; & les Tartares parurent enfin, qui tombèrent sur les Turcs, sur les Arabes, sur les Indiens, sur les Chinois. Ces Tartares, conduits par *Gengis* & par ses fils, changèrent la face de toute la grande Asie, tandis que l'Asie mineure & la Syrie étaient le tombeau des Francs & des Sarrazins.

CHAPITRE LX.

De l'Orient & de Gengis-kan.

AU-DELA de la Perse, vers le Gion & l'Oxus, il s'était formé un nouvel empire des débris du califat. Nous l'appelons *Carisme* ou *Kouaresme*, du nom corrompu de ses conquérans. Sultan *Mohammed* y régnait à la fin du douzième siècle & au commencement du treizième, quand la grande invasion des Tartares vint engloutir tant de vastes Etats. *Mohammed le Carismin* régnait du fond de l'Irac, qui est l'ancienne Médie, jusqu'au-delà de la Sogdiane, & fort avant dans le pays des Tartares. Il avait encore ajouté à ses Etats une partie de l'Inde, & se voyait un des plus grands souverains du monde, mais reconnaissant toujours le calife qu'il dépouillait, & auquel il ne restait que Bagdat.

Par-delà le Taurus & le Caucase, à l'orient de la mer caspienne, & du Volga jusqu'à la Chine, & Des Tartares.

Digitized by Google

au Nord jusque sous la zone glaciale, s'étendent ces immenses pays des anciens Scythes, qui se nommèrent depuis *Tartares*, du nom de *Tatar-kan* l'un des plus grands princes, & que nous appelons *Tartares*. Ces pays paraissent peuplés de temps immémorial, sans qu'on y ait presque jamais bâti de villes. La nature a donné à ces peuples, comme aux Arabes Bédouins, un goût pour la liberté & pour la vie errante, qui leur a fait toujours regarder les villes comme les prisons où les rois, disent-ils, tiennent leurs esclaves.

Leurs mœurs.

Leurs courses continuelles, leur vie nécessairement frugale, peu de repos goûté en passant sous une tente, ou sur un chariot, ou sur la terre, en firent des générations d'hommes robustes, endurcis à la fatigue, qui, comme des bêtes féroces trop multipliées, se jetèrent loin de leurs tanières; tantôt vers les Palus Méotides, lorsqu'ils chassèrent, au cinquième siècle, les habitans de ces contrées qui se précipitèrent sur l'empire romain; tantôt à l'orient, & au midi, vers l'Arménie & la Perse; tantôt du côté de la Chine & jusqu'aux Indes; ainsi ce vaste réservoir d'hommes ignorans & belliqueux a vomi ses inondations dans presque tout notre hémisphère; & les peuples qui habitent aujourd'hui ces déserts, privés de toute connaissance, savent seulement que leurs pères ont conquis le monde.

Leur culte.

Chaque horde ou tribu avait son chef, & plusieurs chefs se réunissaient sous un kan. Les tribus voisines du *Dalailama* l'adoraient; & cette adoration consistait principalement en un léger tribut: les autres, pour tout culte, sacrifiaient à DIEU quelques animaux,

Digitized by Google

une fois l'an. Il n'eſt point dit qu'ils aient jamais immolé d'hommes à la Divinité, ni qu'ils aient cru un être malfeſant & puiſſant tel que le diable. Les beſoins & les occupations d'une vie vagabonde les garantiſſaient auſſi de beaucoup de ſuperſtitions nées de l'oiſiveté : ils n'avaient que les défauts de la brutalité attachée à une vie dure & ſauvage; & ces défauts mêmes en firent des conquérans.

Tout ce que je puis recueillir de certain ſur l'origine de la grande révolution que firent ces Tartares aux douzième & treizième ſiècles, c'eſt que vers l'orient de la Chine les hordes des Monguls ou Mogols, poſſeſſeurs des meilleures mines de fer, fabriquèrent ce métal avec lequel on ſe rend maître de ceux qui poſsèdent tout le reſte. *Cal-kan* ou *Gaſſar-kan*, aïeul de *Gengis-kan*, ſe trouvant à la tête de ces tribus, plus aguerries & mieux armées que les autres, força pluſieurs de ſes voiſins à devenir ſes vaſſaux, & fonda une eſpèce de monarchie, telle qu'elle peut ſubſiſter parmi des peuples errans & impatiens du joug. Son fils, que les hiſtoriens européans appellent *Piſouca*, affermit cette domination naiſſante; & enfin *Gengis* l'étendit dans la plus grande partie de la terre connue.

Prêtre-Jean chimérique.

Il y avait un puiſſant Etat entre ces terres & celles de la Chine; cet empire était celui d'un kan dont les aïeux avaient renoncé à la vie vagabonde des Tartares pour bâtir des villes à l'exemple des Chinois : il fut même connu en Europe; c'eſt à lui qu'on donna d'abord le nom de *Prêtre-Jean*. Des critiques ont voulu prouver que le mot propre eſt *Prête-Jean*, quoiqu'aſſurément il n'y eût aucune raiſon de l'appeler ni *Prête* ni *Prêtre*.

Digitized by Google

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la réputation de ſa capitale, qui feſait du bruit dans l'Aſie, avait excité la cupidité des marchands d'Arménie; ces marchands étaient de l'ancienne communion de *Neſtorius*. Quelques-uns de leurs religieux ſe mirent en chemin avec eux; & pour ſe rendre recommandables aux princes chrétiens qui feſaient alors la guerre en Syrie, ils écrivirent qu'ils avaient converti ce grand kan le plus puiſſant des Tartares, qu'ils lui avaient donné le nom de *Jean*, qu'il avait même voulu recevoir le ſacerdoce. Voilà la fable qui rendit le *Prêtre-Jean* ſi fameux dans nos anciennes chroniques des croiſades. On alla enſuite chercher le *Prêtre-Jean* en Ethiopie, & on donna ce nom à ce prince nègre, qui eſt moitié chrétien ſchiſmatique & moitié juif. Cependant le *Prêtre-Jean* tartare ſuccomba dans une grande bataille ſous les armes de *Gengis*. Le vainqueur s'empara de ſes Etats, & ſe fit élire ſouverain de tous les kans tartares, ſous le nom de *Gengis*, qui ſignifie *roi des rois*, ou *grand kan*. Il portait auparavant le nom de *Témugin*. Il paraît que les kans tartares étaient en uſage d'aſſembler des diètes vers le printemps : ces diètes s'appelaient *Cour-ilté*. Hé qui ſait ſi ces aſſemblées & nos cours plénières aux mois de mars & de mai n'ont pas une origine commune ?

Lois de *Gengis*.

Gengis publia dans cette aſſemblée qu'il fallait ne croire qu'un dieu, & ne perſécuter perſonne pour ſa religion : preuve certaine que ſes vaſſaux n'avaient pas tous la même créance. La diſcipline militaire fut rigoureuſement établie : des dizeniers, des centeniers, des capitaines de mille hommes, des chefs

Digitized by Google

de dix mille ſous des généraux, furent tous aſtreints à des devoirs journaliers; & tous ceux qui n'allaient point à la guerre, furent obligés de travailler un jour la ſemaine pour le ſervice du grand kan. L'adultère fut défendu d'autant plus ſévérement que la polygamie était permiſe. Il n'y eut qu'un canton tartare dans lequel il fut permis aux habitans de demeurer dans l'uſage de proſtituer les femmes à leurs hôtes. Le ſortilège fut expreſſément défendu ſous peine de mort. On a vu que *Charlemagne* ne le punit que par des amendes. Mais il en réſulte que les Germains, les Francs & les Tartares croyaient également au pouvoir des magiciens. *Gengis* fit jouer, dans cette grande aſſemblée de princes barbares, un reſſort qu'on voit ſouvent employé dans l'hiſtoire du monde. Un prophète prédit qu'il ſerait le maître de l'univers; lui & les vaſſaux du grand kan s'encouragèrent à remplir la prédiction.

L'auteur chinois qui a écrit les conquêtes de *Gengis*, & que le père *Gaubil* a traduit, aſſure que ces Tartares n'avaient aucune connaiſſance de l'art d'écrire. Cet art avait toujours été ignoré des provinces d'Archangel juſqu'au-delà de la grande muraille, ainſi qu'il le fut des Celtes, des Bretons, des Germains, des Scandinaviens, & de tous les peuples de l'Afrique au-delà du mont Atlas. L'uſage de tranſmettre à la poſtérité toutes les articulations de la langue & toutes les idées de l'eſprit, eſt un des grands raffinemens de la ſociété perfectionnée, qui ne fut connu que chez quelques nations très-policées; & encore ne fut-il jamais d'un uſage univerſel chez ces nations. Les lois des Tartares étaient

Digitized by Google

promulguées de bouche, ſans aucun ſigne repréſentatif qui en perpétuât la mémoire. Ce fut ainſi que *Gengis* porta une loi nouvelle, qui devait faire des héros de ſes ſoldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui dans le combat, appelés au ſecours de leurs camarades, fuiraient au lieu de les ſecourir.

1214. Bientôt maître de tous les pays qui ſont entre le fleuve Volga & la muraille de la Chine, il attaque enfin cet ancien empire qu'on appelait alors *le Cataï*. Il prit Cambalu, capitale du Cataï ſeptentrional. C'eſt la même ville que nous nommons aujourd'hui Pékin. Maître de la moitié de la Chine, il ſoumit juſqu'au fond de la Corée.

Conquêtes de *Gengis*. L'imagination des hommes oiſifs, qui s'épuiſe en fictions romaneſques, n'oſerait pas imaginer qu'un prince partît du fond de la Corée, qui eſt l'extrémité orientale de notre globe, pour porter la guerre en Perſe & aux Indes. C'eſt ce qu'exécuta *Gengis*.

Le calife de Bagdat, nommé *Naſſer*, l'appela imprudemment à ſon ſecours. Les califes alors étaient, comme nous l'avons vu, ce qu'avaient été les rois fainéans de France ſous la tyrannie des maires du palais : les Turcs étaient les maires des califes.

Ce ſultan *Mohammed* de la race des Cariſmins, dont nous venons de parler, était maître de preſque toute la Perſe; l'Arménie, toujours faible, lui payait tribut. Le calife *Naſſer*, que ce *Mohammed* voulait enfin dépouiller de l'ombre de dignité qui lui reſtait, attira *Gengis* dans la Perſe.

Le conquérant tartare avait alors ſoixante ans : il paraît qu'il ſavait régner comme vaincre ; ſa vie eſt

eſt un des témoignages qu'il n'y a point de grand conquérant qui ne ſoit grand politique. Un conquérant eſt un homme dont la tête ſe ſert, avec une habileté heureuſe, du bras d'autrui. *Gengis* gouvernait ſi adroitement la partie de la Chine conquiſe, qu'elle ne ſe révolta point pendant ſon abſence; & il ſavait ſi bien régner dans ſa famille, que ſes quatre fils, qu'il fit ſes quatre lieutenans-généraux, mirent preſque toujours leur jalouſie à le bien ſervir, & furent les inſtrumens de ſes victoires.

Armées prodigieuſes.

Nos combats en Europe paraiſſent de légères eſcarmouches en comparaiſon de ces batailles qui ont enſanglanté quelquefois l'Aſie. Le ſultan *Mohammed* marche contre *Gengis* avec quatre cents mille combattans, au-delà du fleuve Jaxarte, près de la ville d'Otrar; & dans les plaines immenſes qui ſont par-delà cette ville, au quarante-deuxième degré de latitude, il rencontre l'armée tartare de ſept cents mille (*i*) hommes, commandée par *Gengis* & par ſes quatre fils: les mahométans furent défaits, & Otrar priſe. On ſe ſervit du bélier dans le ſiége; il ſemble que cette machine de guerre ſoit une invention naturelle de preſque tous les peuples comme l'arc & les flèches.

De ces pays, qui ſont vers la Tranſoxane, le vainqueur s'avance à Bocara, ville célèbre dans toute l'Aſie par ſon grand commerce, ſes manufactures d'étoffes, ſurtout par les ſciences que les ſultans turcs avaient appriſes des Arabes, & qui floriſſaient dans Bocara & dans Samarcande. Si même on en croit le kan *Abulgaſi*, de qui nous tenons l'hiſtoire

(*i*) Il faut toujours beaucoup rabattre de ces calculs.

Digitized by Google

des Tartares, *Bocar* ſignifie *ſavant* en langue tartare-mongule ; & c'eſt de cette étymologie, dont il ne reſte aujourd'hui nulle trace, que vint le nom de *Bocara*. Le Tartare, après l'avoir rançonnée, la réduiſit en cendres, ainſi que Perſépolis avait été brûlée par *Alexandre*. Mais les Orientaux, qui ont écrit l'hiſtoire de *Gengis*, diſent qu'il voulut venger ſes ambaſſadeurs, que le ſultan avait fait tuer avant cette guerre. S'il peut y avoir quelqu'excuſe pour *Gengis*, il n'y en a point pour *Alexandre*.

Toutes ces contrées à l'orient & au midi de la mer caſpienne furent ſoumiſes ; & le ſultan *Mohammed*, fugitif de province en province, traînant après lui ſes tréſors & ſon infortune, mourut abandonné des ſiens.

Enfin le conquérant pénétra juſqu'au fleuve de l'Inde ; & tandis qu'une de ſes armées ſoumettait l'Indouſtan, une autre, ſous un de ſes fils, ſubjugua toutes les provinces qui ſont au midi & à l'occident de la mer Caſpienne, le Coraſſan, l'Irak, le Shirvan, l'Aran ; elle paſſa les portes de fer, près deſquelles la ville de Derbent fut bâtie, dit-on, par *Alexandre*. C'eſt l'unique paſſage de ce côté de la haute Aſie, à travers les montagnes eſcarpées & inacceſſibles du Caucaſe ; delà, marchant le long du Volga vers Moſcou, cette armée, par-tout victorieuſe, ravagea la Ruſſie. C'était prendre ou tuer des beſtiaux & des eſclaves. Chargée de ce butin, elle repaſſa le Volga, & retourna vers *Gengis* par le nord-eſt de la mer caſpienne. Aucun voyageur n'avait fait, dit-on, le tour de cette mer ; & ces troupes furent les premières qui entreprirent une telle courſe par des pays incultes,

Digitized by Google

impraticables à d'autres hommes qu'à des Tartares, auxquels il ne fallait ni tentes ni proviſions, ni bagages, & qui ſe nourriſſaient de la chair de leurs chevaux, morts de vieilleſſe, comme de celle des autres animaux.

Ainſi donc la moitié de la Chine, & la moitié de l'Indouſtan, preſque toute la Perſe juſqu'à l'Euphrate, les frontières de la Ruſſie, Caſan, Aſtracan, toute la grande Tartarie, furent ſubjuguées par *Gengis* en près de dix-huit années. Il eſt certain que cette partie du Thibet, où règne le grand *Lama*, était enclavée dans ſon empire, & que le pontife ne fut point inquiété par *Gengis*, qui avait beaucoup d'adorateurs de cette idole humaine dans ſes armées. Tous les conquérans ont toujours épargné les chefs des religions, & parce que ces chefs les ont flattés, & parce que la ſoumiſſion du pontife entraîne celle du peuple.

En revenant des Indes par la Perſe & par l'ancienne Sogdiane, il s'arrêta dans la ville de Toncat, au nord-eſt du fleuve Jaxarte, comme au centre de ſon vaſte empire. Ses fils, victorieux de tous côtés, ſes généraux & tous les princes tributaires, lui apportèrent les tréſors de l'Aſie. Il en fit des largeſſes à ſes ſoldats, qui ne connurent que par lui cette eſpèce d'abondance. C'eſt de-là que les Ruſſes trouvent ſouvent aujourd'hui des ornemens d'argent & d'or, & des monumens de luxe enterrés dans les pays ſauvages de la Tartarie. C'eſt tout ce qui reſte à préſent de tant de déprédations.

Il tint dans les plaines de Toncat une cour plénière triomphale, auſſi magnifique qu'avait été guerrière Cour plénière.

celle qui autrefois lui prépara tant de triomphes. On y vit un mélange de barbarie tartare, & de luxe asiatique. Tous les kans & leurs vassaux, compagnons de ses victoires, étaient sur ces anciens chariots scythes dont l'usage subsiste encore jusque chez les Tartares de la Crimée; mais ces chars étaient couverts des étoffes précieuses, de l'or & des pierreries de tant de peuples vaincus. Un des fils de *Gengis* lui fit dans cette diète un présent de cent mille chevaux. Ce fut dans ces états-généraux de l'Asie qu'il reçut les adorations de plus de cinq cents ambassadeurs des pays conquis; delà il courut remettre sous le joug un grand pays qu'on nommait *Tangut*, vers les frontières de la Chine. Il voulait, âgé d'environ soixante & dix ans, aller achever la conquête de ce grand royaume de la Chine, l'objet le plus chéri de son ambition; mais enfin une maladie mortelle le saisit dans son camp sur la route de cet empire, à quelques lieues de la grande muraille.

Mort de *Gengis.*

1226.

Jamais ni avant ni après lui aucun homme n'a subjugué plus de peuples. Il avait conquis plus de dix-huit cents lieues de l'orient au couchant, & plus de mille du septentrion au midi. Mais dans ses conquêtes il ne fit que détruire; & si on excepte Bocara & deux ou trois autres villes dont il permit qu'on réparât les ruines, son empire, de la frontière de Russie jusqu'à celle de la Chine, fut une dévastation. La Chine fut moins saccagée, parce qu'après la prise de Pékin, ce qu'il envahit ne résista pas. Il partagea avant sa mort ses Etats à ses quatre fils; & chacun d'eux fut un des plus puissans rois de la terre.

Digitized by Google

On assure qu'on égorgea beaucoup d'hommes sur son tombeau, & qu'on en a usé ainsi à la mort de ses successeurs qui ont régné dans la Tartarie. C'est une ancienne coutume des princes Scythes, qu'on a trouvée établie depuis peu chez les nègres de Congo; coutume digne de ce que la terre a porté de plus barbare. On prétend que c'était un point d'honneur, chez les domestiques des kans tartares, de mourir avec leurs maîtres, & qu'ils se disputaient l'honneur d'être enterrés avec eux. Si ce fanatisme était commun, si la mort était si peu de chose pour ces peuples, ils étaient faits pour subjuguer les autres nations. Les Tartares, dont l'admiration redoubla pour *Gengis* quand ils ne le virent plus, imaginèrent qu'il n'était point né comme les autres hommes, mais que sa mère l'avait conçu par le seul secours de l'influence céleste; comme si la rapidité de ses conquêtes n'était pas un assez grand prodige. S'il fallait donner à de tels hommes un être surnaturel pour père, il faudrait supposer que c'est un être malfesant.

Hommes égorgés sur son tombeau.

Les Grecs, & avant eux les Asiatiques, avaient souvent appelé fils des Dieux leurs défenseurs & leurs législateurs, & même les ravisseurs conquérans. L'apothéose, dans tous les temps d'ignorance, a été prodiguée à quiconque instruisit, ou servit, ou écrasa le genre-humain.

Les enfans de ce conquérant étendirent encore la domination qu'avait laissée leur père. *Octaï*, & bientôt après *Coblaï-kan*, fils d'*Octaï*, achevèrent la conquête de la Chine. C'est ce *Coblaï* que vit *Marc Paolo* vers l'an 1260, lorsqu'avec son frère & son oncle il

Ses enfans partagent la moitié du monde.

Digitized by Google

pénétra dans ces pays dont le nom même était alors ignoré, & qu'il appelle *le Catai*. L'Europe, chez qui ce *Marc Paolo* eſt fameux pour avoir voyagé dans les Etats ſoumis par *Gengis* & ſes enfans, ne connut long-temps ni ces Etats ni leurs vainqueurs.

1246. A la verité le pape *Innocent IV* envoya quelques franciſcains dans la Tartarie. Ces moines, qui ſe qualifiaient ambaſſadeurs, virent peu de choſe, furent traités avec le plus grand mépris, & ne ſervirent à rien.

On était ſi peu inſtruit de ce qui ſe paſſait dans cette vaſte partie du monde, qu'un fourbe, nommé *David*, fit accroire à *St Louis*, en Syrie, qu'il venait auprès de lui de la part du grand kan de Tartarie qui s'était fait chrétien. *St Louis* envoya le moine

1258. *Rubruquis* dans ces pays pour s'informer de ce qui en pouvait être. Il paraît par la relation de *Rubruquis* qu'il fut introduit devant le petit-fils de *Gengis*, qui régnait à la Chine. Mais quelles lumières pouvait-on tirer d'un moine qui ne fit que voyager chez des peuples dont il ignorait les langues, & qui n'était pas à portée de bien voir ce qu'il voyait? Il ne rapporta de ſon voyage que beaucoup de fauſſes notions & quelques vérités indifférentes.

Ainſi donc, au même temps que les princes & les barons chrétiens baignaient de ſang le royaume de Naples, la Grèce, la Syrie & l'Egypte, l'Aſie était ſaccagée par les Tartares. Preſque tout notre hémiſphère ſouffrait à la fois.

Si les princes de la race de *Gengis* étaient deſpotiques.

Les moines, qui voyagèrent en Tartarie dans le treizième ſiècle, ont écrit que *Gengis* & ſes enfans gouvernaient deſpotiquement leurs Tartares. Mais

Digitized by Google

peut-on croire que des conquérans, armés pour partager le butin avec leur chef, des hommes robuſtes, nés libres, des hommes errans, couchant l'hiver ſur la neige, & l'été ſur la roſée, ſe ſoient laiſſés traiter par des conducteurs élus en plein champ, comme les chevaux qui leur ſervaient de monture & de pâture? Ce n'eſt pas là l'inſtinct des peuples du Nord: les Alains, les Huns, les Gépides, les Turcs, les Goths, les Francs, furent tous les compagnons, & non les eſclaves de leurs barbares chefs. Le deſpotiſme ne vient qu'à la longue; il ſe forme du combat de l'eſprit de domination contre l'eſprit d'indépendance. Le chef a toujours plus de moyens d'écraſer, que ſes compagnons de réſiſter; & enfin l'argent rend abſolu.

Le moine *Plan-Carpin*, envoyé par le pape *Innocent IV* dans Caracorum, alors capitale de la Tartarie, témoin de l'inauguration d'un fils du grand kan *Octaï*, rapporte que les principaux tartares firent aſſeoir ce kan ſur une pièce de feutre, & lui dirent: *Honore les grands, ſois juſte & bienfeſant envers tous; ſinon tu ſeras ſi miſérable que tu n'auras pas même le feutre ſur lequel tu es aſſis.* Ces paroles ne ſont pas d'un courtiſan eſclave. 1243.

Gengis uſa du droit qu'ont eu toujours tous les princes de l'Orient, droit ſemblable à celui de tous les pères de famille dans la loi romaine, de choiſir leurs héritiers, & de faire partage entre leurs enfans, ſans avoir égard à l'aîneſſe. Il déclara grand kan des Tartares ſon troiſième fils *Octaï*, dont la poſtérité régna dans le nord de la Chine juſque vers le milieu du quatorzième ſiècle. La force des armes y

Digitized by Google

avait introduit des Tartares ; les querelles de religion les en chaſsèrent. Les prêtres *Lamas* voulurent exterminer les bonzes. Ceux-ci ſoulevèrent les peuples. Les princes du ſang chinois profitèrent de cette diſcorde eccléſiaſtique, & chaſsèrent enfin leurs dominateurs que l'abondance & le repos avaient amollis.

Un autre fils de *Gengis*, nommé *Touchi*, eut le Turqueſtan, la Bactriane, le royaume d'Aſtracan,
1234. & le pays des Usbecs. Le fils de ce *Touchi* alla ravager
1235. la Pologne, la Dalmatie, la Hongrie, les environs
Deſcendans de *Gengis*. de Conſtantinople. Il s'appelait *Batou-kan*. Les princes de la Tartarie Crimée deſcendent de lui de mâle en mâle, & les kans Usbecs, qui habitent aujourd'hui la vraie Tartarie, vers le nord & l'orient de la mer Caſpienne, rapportent auſſi leur origine à cette ſource. Ils ſont maîtres de la Bactriane ſeptentrionale, mais ils ne mènent, dans ces beaux pays, qu'une vie vagabonde, & déſolent la terre qu'ils habitent.

Tuti, ou *Tuli*, autre fils de *Gengis*, eut la Perſe du vivant de ſon père. Le fils de ce *Tuti*, nommé *Houlacou*, paſſa l'Euphrate que *Gengis* n'avait point paſſé. Il détruiſit pour jamais dans Bagdat l'empire des califes, & ſe rendit maître d'une partie de l'Aſie mineure ou Natolie, tandis que les maîtres naturels de cette belle partie de l'empire de Conſtantinople étaient chaſſés de leur capitale par les chrétiens croiſés.

Un quatrième fils, nommé *Zagataï*, eut la Tranſoxane, Candahar, l'Inde ſeptentrionale, Cachemire, le Thibet ; & tous les deſcendans de ces quatre monarques conſervèrent quelque temps, par les armes, leurs monarchies établies par le brigandage.

Digitized by Google

Si on compare ces vaſtes & ſoudaines déprédations avec ce qui ſe paſſe de nos jours dans notre Europe, on verra une énorme différence. Nos capitaines qui entendent l'art de la guerre infiniment mieux que les *Gengis*, & tant d'autres conquérans ; nos armées, dont un détachement aurait diſſipé avec quelques canons toutes ces hordes de Huns, d'Alains & de Scythes, peuvent à peine aujourd'hui prendre quelques villes dans leurs expéditions les plus brillantes. C'eſt qu'alors il n'y avait nul art, & que la force décidait du ſort du monde.

Cauſes des ſuccès de cette famille.

Gengis & ſes fils, allant de conquête en conquête, crurent qu'ils ſubjugueraient toute la terre habitable ; c'eſt dans ce deſſein que d'un côté *Koublaï*, maître de la Chine, envoya une armée de cent mille hommes ſur mille bateaux appelés *jonques*, pour conquérir le Japon, & que *Batou-kan* pénétra aux frontières de l'Italie. Le pape *Céleſtin IV* lui envoya quatre religieux, ſeuls ambaſſadeurs qui puſſent accepter une telle commiſſion. Frère *Aſſelin* rapporte qu'il ne put parler qu'à un des capitaines tartares, qui lui donna cette lettre pour le pape.

Tartares font la guerre du Japon à l'Italie.

„ Si tu veux demeurer ſur terre, viens nous „ rendre hommage. Si tu n'obéis pas, nous ſavons „ ce qui en arrivera. Envoie-nous de nouveaux „ députés, pour nous dire ſi tu veux être notre „ vaſſal ou notre ennemi. „

On a blâmé *Charlemagne* d'avoir diviſé ſes Etats, on doit en louer *Gengis*. Les Etats de *Charlemagne* ſe touchaient, avaient à-peu-près les mêmes lois, étaient ſous la même religion, & pouvaient ſe gouverner par un ſeul homme. Ceux de *Gengis*,

Digitized by Google

beaucoup plus vaſtes, entre-coupés de déſerts partagés en religions différentes, ne pouvaient obéir long-temps au même ſceptre.

Cependant, cette vaſte puiſſance des Tartares-Mogols, fondée vers l'an 1220, s'affaiblit de tous côtés, juſqu'à ce que *Tamerlan*, plus d'un ſiècle après, établit une monarchie univerſelle dans l'Aſie, monarchie qui ſe partagea encore.

La dynaſtie de *Gengis* régna long-temps à la Chine, ſous le nom d'*Iven*. Il eſt à croire que la ſcience de l'aſtronomie, qui avait rendu les Chinois ſi célèbres, déchut beaucoup dans cette révolution; car on ne voit, en ce temps-là, que des mahométans aſtronomes à la Chine; & ils ont preſque toujours été en poſſeſſion de régler le calendrier, juſqu'à l'arrivée des jéſuites. C'eſt peut-être la raiſon de la médiocrité où ſont reſtés les Chinois. (*k*)

Voilà tout ce qu'il vous convient de ſavoir des Tartares dans ces temps reculés. Il n'y a là ni droit civil, ni droit canon, ni diviſion entre le trône & l'autel, & entre des tribunaux de judicature, ni conciles, ni univerſités, ni rien de ce qui a perfectionné ou ſurchargé la ſociété parmi nous. Les Tartares partirent de leurs déſerts vers l'an 1212, & eurent conquis la moitié de l'hémiſphère vers l'an 1236; c'eſt-là toute leur hiſtoire.

Tournons maintenant vers l'occident, & voyons ce qui ſe paſſait au treizième ſiècle en Europe.

(*k*) Ceux qui ont prétendu que les grands monumens de tous les arts, dans la Chine, ſont de l'invention des Tartares, ſe ſont étrangement trompés. Comment ont-ils pu ſuppoſer que des barbares toujours errans, dont le chef *Gengis* ne ſavait ni lire ni écrire, fuſſent plus inſtruits que la nation la plus policée & la plus ancienne de la terre?

Digitized by Google

CHAPITRE LXI.

De Charles d'Anjou, roi des deux Siciles. De Mainfroi, de Conradin, & des vêpres ſiciliennes.

PENDANT que la grande révolution des Tartares avait ſon cours, que les fils & les petits-fils de *Gengis* ſe partageaient la plus grande partie du monde, que les croiſades continuaient, & que *St Louis* préparait malheureuſement la dernière, l'illuſtre maiſon impériale de *Suabe* finit d'une manière inouie juſqu'alors; ce qui reſtait de ſon ſang coula ſur un échafaud.

L'empereur *Fréderic II* avait été à la fois empereur des papes, leur vaſſal & leur ennemi. Il leur rendait hommage-lige pour le royaume de Naples & de Sicile. Son fils *Conrad IV* ſe mit en poſſeſſion de ce royaume. Je ne vois point d'auteur qui n'aſſure que ce *Conrad* fut empoiſonné par ſon frère *Manfreddo* ou *Mainfroi*, bâtard de *Fréderic*; mais je n'en vois aucun qui en apporte la plus légère preuve. 1254.

Ce même empereur *Conrad IV* avait été accuſé d'avoir empoiſonné ſon frère *Henri*: vous verrez que dans tous les temps les ſoupçons de poiſon ſont plus communs que le poiſon même.

Pourquoi Naples & Sicile dépendent des papes.

Cet hommage-lige, qu'on rendait à la cour romaine pour les royaumes de Naples & de Sicile, fut une des ſources des calamités de ces provinces, de celles de la maiſon impériale de *Suabe*, & de celles de la maiſon d'*Anjou*, qui, après avoir dépouillé les héritiers légitimes, périt elle-même miſérablement. Cet hommage fut d'abord, comme vous l'avez vu, une ſimple

Digitized by Google

cérémonie pieuſe & adroite des conquérans normands, qui mirent, comme tant d'autres princes, leurs Etats ſous la protection de l'Egliſe, pour arrêter, s'il était poſſible, par l'excommunication, ceux qui voudraient leur ravir ce qu'ils avaient uſurpé. Les papes tournèrent bientôt en hommage cette oblation; & n'étant pas ſouverains de Rome, ils étaient ſuzerains des deux Siciles.

L'empereur *Fréderic II* laiſſa Naples & Sicile dans l'état le plus floriſſant. De ſages lois établies, des villes bâties, Naples embellie, les ſciences & les arts en honneur, furent ſes monumens. Ce royaume devait appartenir à l'empereur *Conrad* ſon fils; on ne ſait ſi *Manfreddo*, que nous nommons *Mainfroi*, était fils légitime ou bâtard de *Fréderic II*. L'empereur ſemble le regarder dans ſon teſtament comme ſon fils légitime. Il lui donne Tarénte & pluſieurs autres principautés en ſouveraineté. Il l'inſtitue régent du royaume pendant l'abſence de *Conrad*, & le déclare ſon ſucceſſeur, en cas que *Conrad* & *Henri* viennent à mourir ſans enfans; juſque-là tout parait paiſible. Mais les Italiens n'obéiſſaient jamais que malgré eux au ſang germanique; les papes déteſtaient la maiſon de *Suabe*, & voulaient la chaſſer d'Italie; les partis *Guelfe* & *Gibelin* ſubſiſtaient dans toute leur force d'un bout de l'Italie à l'autre.

Le fameux pape *Innocent IV*, qui avait dépoſé à Lyon l'empereur *Fréderic II*, c'eſt-à-dire, qui avait oſé le déclarer dépoſé, prétendait bien que les enfans d'un excommunié ne pouvaient ſuccéder à leur père.

Digitized by Google

Innocent ſe hâta donc de quitter Lyon, pour aller ſur les frontières de Naples exhorter les barons à ne point obéir à *Manfreddo*, que nous nommons *Mainfroi*. Cet évêque ne combattait qu'avec les armes de l'opinion; mais vous avez vu combien ces armes étaient dangereuſes. *Mainfroi* ſe défia de ſes barons, dévots, factieux & ennemis du ſang de *Suabe*. Il y avait encore des Sarrazins dans la Pouille. L'empereur *Fréderic II*, ſon père, avait toujours eu une garde compoſée de ces mahométans; la ville de Lucéra, ou Nocera, était remplie de ces arabes; on l'appelait *Lucera da Pagani*, la ville des païens. Les mahométans ne méritaient pas, à beaucoup près, ce nom que les Italiens leur donnaient. Jamais peuple ne fut plus éloigné de ce que nous appelons improprement *le paganiſme*, & ne fut plus fortement attaché, ſans aucun mélange, à l'unité de DIEU. Mais ce terme de *païens* avait rendu odieux *Fréderic II*, qui avait employé les Arabes dans ſes armées; il rendit *Manfreddo* plus odieux encore. *Manfreddo* cependant, aidé de ſes mahométans, étouffa la révolte & contint tout le royaume, excepté la ville de Naples, qui reconnut le pape *Innocent* pour ſon unique maître. Ce pape prétendait que les deux Siciles lui étaient dévolues, & lui appartenaient de droit, en vertu des paroles qu'il avait prononcées en dépoſant *Fréderic II* & ſa race au concile de Lyon. L'empereur *Conrad IV* arrive alors pour défendre ſon héritage. Il prend d'aſſaut ſa ville de Naples; le pape s'enfuit à Gènes ſa patrie, & là il ne prend d'autre parti que d'offrir le royaume au prince *Richard*, frère du roi d'Angleterre *Henri III*, prince qui n'était pas

Les papes veulent dépouiller l'héritier du royaume.

Digitized by Google

en état d'armer deux vaisseaux, & qui remercia le Saint-Père de son dangereux présent.

1254. Les dissentions inévitables entre *Conrad*, roi allemand, & *Manfreddo* italien, servirent mieux la cour romaine que ne firent la politique & les malédictions du pape. *Conrad* mourut, & on prétend, comme je vous l'ai dit, qu'il mourut empoisonné. La cour papale accrédita ce soupçon. *Conrad* laissait sa couronne de Naples à un enfant de dix ans; c'est cet infortuné *Conradin* que nous verrons périr d'une fin si tragique. *Conradin* était en Allemagne. *Manfreddo* était ambitieux. Il fit courir le bruit que *Conradin* était mort, & se fit prêter serment, comme à un régent si *Conradin* était en vie, & comme à un roi si ce fils de l'empereur n'était plus. *Innocent* avait toujours pour lui dans le royaume la faction des *Guelfes*, ce parti ennemi de la maison impériale, & il avait encore pour lui ses excommunications. Il se déclara lui-même roi des deux Siciles, & donna des investitures. Voilà donc enfin les papes rois de ce pays conquis par des gentilshommes de Normandie. Mais cette royauté ne fut que passagère: le pape eut une armée, mais il ne savait pas la commander; il mit un légat à la tête: *Manfreddo* avec ses mahométans, & quelques barons peu scrupuleux, défit entièrement le légat & l'armée pontificale.

Les papes prennent pour eux les deux Siciles. 1253 & 1254.

1254. Ce fut dans ces circonstances que le pape *Innocent*, ne pouvant prendre pour lui le royaume de Naples, se tourna enfin vers le comte d'*Anjou* frère de *St Louis*, & lui offrit une couronne dont il n'avait nul droit de disposer, & à laquelle le comte d'*Anjou* n'avait nul droit de prétendre. Mais le pape mourut

Digitized by Google

dès le commencement de cette négociation. C'eſt à quoi aboutiſſent tous les projets de l'ambition qui tourmentent ſi horriblement la vie.

Rinaldo de Signi, *Alexandre IV*, ſuccéda à la place d'*Innocent IV* & à tous ſes deſſeins. Il ne put réuſſir avec le frère du roi de France *St Louis;* ce roi malheureuſement venait d'épuiſer la France par ſa croiſade & par ſa rançon en Egypte, & il dépenſait le peu qui lui reſtait à rebâtir en Paleſtine les murailles de quelques villes ſur la côte, villes bientôt perdues pour les chrétiens.

Roi de Naples cité devant le pape.

Le pape *Alexandre IV* commence par citer par-devant lui *Manfreddo;* il en était en droit par les lois des fiefs, puiſque ce prince était ſon vaſſal. Mais ce droit ne pouvant être que celui du plus fort, il n'y avait pas d'apparence qu'un vaſſal armé comparût devant ſon ſeigneur. *Alexandre* était à Naples, dont ſes intrigues lui avaient ouvert les portes. Il négocia avec ſon vaſſal qui était dans la Pouille; il pria le Saint-Père de lui envoyer un cardinal pour traiter avec lui. La cour du pape décida : *id non convenire ſanctæ ſedis honori, ut cardinales iſto modo mittantur*, qu'il ne convenait pas à l'honneur du ſaint-ſiége d'envoyer ainſi des cardinaux.

La guerre civile continua donc; le pape publia une croiſade contre *Mainfroi*, comme on en avait publié contre les muſulmans, les empereurs & les Albigeois. Il y a bien loin de Naples en Angleterre, cependant cette croiſade y fut prêchée; un nonce y alla lever des décimes : ce nonce releva de ſon vœu le roi *Henri III*, qui avait fait ſerment d'aller faire la guerre en Paleſtine, & lui fit faire un autre 1255.

Digitized by Google

vœu de fournir de l'argent & des troupes au pape, dans ſa guerre contre *Manfreddo.*

Matthieu Pâris rapporte que le nonce leva cinquante mille livres ſterling en Angleterre. A voir les Anglais d'aujourd'hui, on ne croirait pas que leurs ancêtres aient pu être ſi imbécilles. La cour papale, pour extorquer cet argent, flattait le roi de la couronne de Naples pour le prince *Edmond* ſon fils ; mais dans le même temps elle négociait avec *Charles d'Anjou*, toujours prête à donner les deux Siciles à qui les voudrait payer le plus chèrement. Toutes ces négociations échouèrent pour lors ; le pape diſſipa l'argent qu'il avait levé en Angleterre pour ſa croiſade, & ne la fit point ; *Manfreddo* régna, & *Alexandre IV*
1260. mourut ſans réuſſir à rien qu'à extorquer de l'argent de l'Angleterre.

Un ſavetier, devenu pape ſous le nom d'*Urbain IV*, continua ce que ſes prédéceſſeurs avaient commencé. Ce ſavetier était de Troies en Champagne, ſon prédéceſſeur avait fait prêcher une croiſade en Angleterre contre les deux Siciles ; celui-ci en fit prêcher une en France, il prodigua des indulgences plénières, mais il ne put avoir que peu d'argent & quelques ſoldats, qu'un comte de Flandre, gendre de *Charles d'Anjou*, conduiſit en Italie. *Charles* accepta enfin la
1264. couronne de Naples & de Sicile ; le roi *St Louis* y conſentit, mais *Urbain IV* mourut ſans avoir pu voir les commencemens de cette révolution.

Manfreddo ſe ſoutient toujours contre les papes.

Voilà trois papes qui conſument leur vie à perſécuter en vain *Manfreddo :* un languedocien (*Clément IV*) ſujet de *Charles d'Anjou*, termina ce que les autres avaient entrepris, & eut l'honneur d'avoir

d'avoir ſon maître pour ſon vaſſal. Ce comte d'Anjou, *Charles*, poſſédait déjà la Provence par ſon mariage, & une partie du Languedoc; mais ce qui augmentait ſa puiſſance, c'était d'avoir ſoumis la ville de Marſeille. Il avait encore une dignité qu'un homme habile pouvait faire valoir, c'était celle de ſénateur unique de Rome; car les Romains défendaient toujours leur liberté contre les papes: ils avaient depuis cent ans créé cette dignité de ſénateur unique, qui feſait revivre les droits des anciens tribuns. Le ſénateur était à la tête du gouvernement municipal, & les papes, qui donnaient ſi libéralement des couronnes, ne pouvaient mettre un impôt ſur les Romains; ils étaient ce qu'un électeur eſt dans la ville de Cologne. *Clément* ne donna l'inveſtiture à ſon ancien maître, qu'à condition qu'il renoncerait à cette dignité au bout de trois ans, qu'il payerait trois mille onces d'or au ſaint-ſiége, chaque année, pour la mouvance du royaume de Naples, & que, ſi jamais le payement était différé plus de deux mois, il ſerait excommunié. *Charles* ſouſcrivit aiſément à ces conditions & à toutes les autres. Le pape lui accorda la levée d'une décime ſur les biens eccléſiaſtiques de France. Il part avec de l'argent & des troupes, ſe fait couronner à Rome, livre bataille à *Mainfroi* dans les plaines de Bénévent, & eſt aſſez heureux pour que *Mainfroi* ſoit tué en combattant. Il uſa durement de la victoire, & parut auſſi cruel que ſon frère *St Louis* était humain. Le légat empêcha qu'on ne donnât la ſépulture à *Mainfroi*. Les rois ne ſe vengent que des vivans; l'Egliſe ſe vengeait des vivans & des morts.

1265. Marché de *Clément IV* avec *Charles d'Anjou*.

1266. *Manfreddo* vaincu, ſon cadavre ſans ſépulture.

Digitized by Google

Conradin : son droit, ses malheurs.

Cependant le jeune *Conradin*, véritable héritier du royaume de Naples, était en Allemagne pendant cet interrègne, qui la désolait, & pendant qu'on lui raviſſait le royaume de Naples ; ſes partiſans l'excitent à venir défendre ſon héritage. Il n'avait encore que quinze ans ; ſon courage était au-deſſus de ſon âge ; il ſe met, avec le duc d'Autriche ſon parent, à la tête d'une armée, & vient ſoutenir ſes droits. Les Romains étaient pour lui. *Conradin* excommunié eſt reçu à Rome aux acclamations de tout le peuple, dans le temps même que le pape n'oſait approcher de ſa capitale.

1268.

On peut dire que de toutes les guerres de ce ſiècle, la plus juſte était celle que feſait *Conradin ;* elle fut la plus infortunée. Le pape fit prêcher la croiſade contre lui, ainſi que contre les Turcs. Ce prince eſt défait & pris dans la Pouille, avec ſon parent *Fréderic* duc d'Autriche. *Charles d'Anjou*, qui devait honorer leur courage, les fit condamner par des juriſconſultes. La ſentence portait qu'ils méritaient la mort *pour avoir pris les armes contre l'Egliſe.* Ces deux princes furent exécutés publiquement à Naples par la main du bourreau.

Conradin & Frédéric d'Autriche exécutés par l'ordre de l'uſurpateur.

Les hiſtoriens contemporains les plus accrédités, les plus fidèles, les *Guichardins* & les *de Thou* de ces temps-là, rapportent que *Charles d'Anjou* conſulta le pape *Clément IV*, autrefois ſon chancelier en Provence, & alors ſon protecteur, & que ce prêtre lui répondit en ſtyle d'oracle : *vita Corradini, mors Caroli ; mors Corradini, vita Caroli.* Cependant, les valets, en robe, de *Charles* paſsèrent dix mois entiers à ſe déterminer ſur cet aſſaſſinat, qu'ils devaient commettre avec le glaive

Digitized by Google

de la juſtice. La ſentence ne fut portée qu'après la mort de *Clément IV.* (*l*)

On ne peut aſſez s'étonner que *Louis IX*, canoniſé depuis, n'ait fait aucun reproche à ſon frère d'une action ſi barbare, ſi honteuſe & ſi peu politique, lui que les Egyptiens avaient épargné ſi généreuſement dans des circonſtances bien moins favorables. Il devait condamner, plus qu'un autre, la férocité réfléchie de *Charles* ſon frère.

Le vainqueur, ſi indigne de l'être, au lieu de ménager les Napolitains, les irrita par des oppreſſions; ſes Provençaux & lui furent en horreur.

Vêpres ſiciliennes.

C'eſt une opinion générale, qu'un gentilhomme de Sicile, nommé *Jean de Procida*, déguiſé en cordelier, trama cette fameuſe conſpiration, par laquelle tous les Français devaient être égorgés à la même heure le jour de Pâques au ſon de la cloche de vêpres. Il eſt sûr que ce *Jean de Procida* avait, en Sicile, préparé tous les eſprits à une révolution, qu'il avait paſſé à Conſtantinople & en Arragon, & que le roi d'Arragon, *Pierre*, gendre de *Mainfroi*, s'était ligué avec l'empereur grec contre *Charles d'Anjou*: mais il n'eſt guère vraiſemblable qu'on eût tramé préciſément la conſpiration des *vêpres ſiciliennes*. Si le complot avait été formé, c'était dans le royaume de Naples qu'il fallait principalement l'exécuter; & cependant aucun français n'y fut tué. *Maleſpina* raconte qu'un provençal, nommé *Droguet*, (*m*) violait une femme dans Palerme le lendemain de 1282.

(*l*) Voyez les *Annales de l'Empire* ſur la maiſon de *Suabe*.

(*m*) Pour excuſer *Droguet*, on prétend qu'il ſe contenta de trouſſer cette dame dans la rue: j'y conſens.

Digitized by Google

Pâques, dans le temps que le peuple allait à vêpres; la femme cria, le peuple accourut, on tua le provençal. Ce premier mouvement d'une vengeance particulière anima la haine générale. Les Siciliens, excités par *Jean de Procida* & par leur fureur, s'écrièrent qu'il fallait maſſacrer les ennemis. On fit main-baſſe à Palerme ſur tout ce qu'on trouva de provençaux. La même rage, qui était dans tous les cœurs, produiſit enſuite le même maſſacre dans le reſte de l'île. On dit qu'on éventrait les femmes groſſes pour en arracher les enfans à demi-formés, & que les religieux mêmes maſſacraient leurs pénitentes provençales. Il n'y eut, dit-on, qu'un gentilhomme, nommé *des Porcellets*, qui échappa. Cependant il eſt certain que le gouverneur de Meſſine avec ſa garniſon ſe retira de l'île dans le royaume de Naples. (9)

Le ſang de *Conradin* fut ainſi vengé, mais ſur d'autres que ſur celui qui l'avait répandu. Les vêpres ſiciliennes attirèrent encore de nouveaux malheurs à ces peuples, qui, nés dans le climat le plus fortuné de la terre, n'en étaient que plus méchans & plus miſérables. Il eſt temps de voir quels nouveaux déſaſtres furent produits dans ce même ſiècle par l'abus des croiſades & par celui de la religion.

(9) Cette opinion eſt fondée ſur une tradition très-reculée. *Porcelet*, diſent d'anciens écrivains, fut ſauvé ſeul du maſſacre de Palerme, à cauſe de ſa grande *prudhommie & vertu*. On prétend qu'un autre *Porcelet* ſauva *Richard cœur de lion* enveloppé par les Sarrazins, en attirant leurs coups ſur lui-même. Après ſa mort, les Sarrazins trempèrent des linges dans ſon ſang, par une ſuperſtition digne de ces temps de valeur & de férocité. Cette famille ſubſiſte encore, mais

Une pauvreté noble eſt tout ce qui lui reſte.

Digitized by Google

CHAPITRE LXII.

De la croiſade contre les Languedociens.

LES querelles ſanglantes de l'Empire & du ſacerdoce, les richeſſes des monaſtères, l'abus que tant d'évêques avaient fait de leur puiſſance temporelle, devaient tôt ou tard révolter les eſprits, & leur inſpirer une ſecrète indépendance. *Arnaud de Breſcia* avait oſé exciter les peuples juſque dans Rome à ſecouer le joug. On raiſonna beaucoup en Europe ſur la religion, dès le temps de *Charlemagne*. Il eſt très-certain que les Francs & les Germains ne connaiſſaient alors ni images, ni reliques, ni tranſſubſtantiation. Il ſe trouva enſuite des hommes qui ne voulurent de loi que l'évangile, & qui prêchèrent à-peu-près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les proteſtans. On les nommait *Vaudois*, parce qu'il y en avait beaucoup dans les vallées du Piémont; *Albigeois*, à cauſe de la ville d'Albi; *bons hommes*, par la régularité dont ils ſe piquaient; enfin *Manichéens*, du nom qu'on donnait alors en général aux hérétiques. On fut étonné, vers la fin du douzième ſiècle, que le Languedoc en parût tout rempli. Albigeois.

Dès l'an 1198, le pape *Innocent III* délégua deux ſimples moines de Cîteaux pour juger les hérétiques: » Nous mandons, dit-il, aux princes, aux » comtes & à tous les ſeigneurs de votre pro» vince, de les aſſiſter puiſſamment contre les Commencemens de l'inquiſition.

Digitized by Google

» hérétiques, par la puiſſance qu'ils ont reçue pour » la punition des méchans, en ſorte qu'après que » frère *Rainier* aura prononcé l'excommunication » contre eux, les ſeigneurs confiſquent leurs biens, » les banniſſent de leurs terres, & les puniſſent plus » ſévèrement s'ils oſent y réſiſter. Or nous avons » donné pouvoir à frère *Rainier* d'y contraindre les » ſeigneurs par excommunication & par interdit ſur » leurs biens, &c. » Ce fut le premier fondement de l'inquiſition.

Luxe des moines.

Un abbé de Cîteaux fut nommé enſuite avec d'autres moines pour aller faire à Toulouſe ce que l'évêque devait y faire. Ce procédé indigna le comte de Foix & tous les princes du pays, déjà ſéduits par les réformateurs, & irrités contre la cour de Rome.

La ſecte était en grande partie compoſée d'une bourgeoiſie réduite à l'indigence par le long eſclavage dont on ſortait à peine, & encore par les croiſades. L'abbé de Cîteaux paraiſſait avec l'équipage d'un prince. Il voulut en vain parler en apôtre. Le peuple lui criait : *Quittez le luxe ou le ſermon.* Un eſpagnol évêque d'Oſma, très-homme de bien, qui était alors à Toulouſe, conſeilla aux inquiſiteurs de renoncer à leurs équipages ſomptueux, de marcher à pied, de vivre auſtèrement, & d'imiter les Albigeois pour les convertir. *St Dominique*, qui avait accompagné cet évêque, donna l'exemple avec lui de cette vie apoſtolique, & parut alors ſouhaiter qu'on n'employât jamais d'autres armes contre les erreurs. Mais *Pierre de Caſtelnau*, l'un des inquiſiteurs, fut accuſé de ſe ſervir des armes qui lui étaient propres, en

Digitized by Google

ſoulevant ſecrètement quelques ſeigneurs voiſins contre le comte de Toulouſe, & en ſuſcitant une guerre civile. Cet inquiſiteur fut aſſaſſiné. Le ſoupçon tomba ſur le comte de Toulouſe. 1207.

Le pape *Innocent III* ne balança pas à délier les ſujets du comte de Toulouſe de leur ſerment de fidélité. C'eſt ainſi qu'on traitait les deſcendans de ce *Raimond de Toulouſe*, qui avait le premier ſervi la chrétienté dans les croiſades. Le comte de Toulouſe perſécuté.

Le comte, qui ſavait ce que pouvait quelquefois une bulle, ſe ſoumit à la ſatisfaction qu'on exigea de lui. Un des légats du pape, nommé *Milon*, lui commande de le venir trouver à Valence, de lui livrer ſept châteaux qu'il poſſédait en Provence, de ſe croiſer lui-même contre les Albigeois ſes ſujets, de faire amende honorable. Le comte obéit à tout. Il parut devant le légat, nu juſqu'à la ceinture, nus pieds, nues jambes, revêtu d'un ſimple caleçon à la porte de l'égliſe de Saint-Gilles; là un diacre lui met une corde au cou, & un autre diacre le fouetta, tandis que le légat tenait un bout de la corde, après quoi on fit proſterner le prince à la porte de cette égliſe pendant le dîner du légat. 1209

On voyait d'un côté le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, *Simon* comte de Montfort, les évêques de Sens, d'Autun, de Nevers, de Clermont, de Liſieux, de Bayeux à la tête de leurs troupes, & le malheureux comte de Toulouſe au milieu d'eux comme leur otage : de l'autre côté, des peuples animés par le fanatiſme de la perſuaſion. La ville de Béziers voulut tenir contre les croiſés. On égorgea tous les habitans réfugiés dans une égliſe. La ville Tous les habitans de Beziers égorgés.

Digitized by Google

fut réduite en cendres. Les citoyens de Carcaſſonne, effrayés de cet exemple, implorèrent la miſéricorde des croiſés. On leur laiſſa la vie. On leur permit de ſortir preſque nus de leur ville, on s'empara de tous leurs biens.

Injuſtice du jéſuite *Daniel.*

On donnait au comte *Simon de Montfort* le nom de *Macchabée*. Il ſe rendit maître d'une grande partie du pays, s'aſſurant des châteaux des ſeigneurs ſuſpects, attaquant ceux qui ne ſe mettaient pas entre ſes mains, pourſuivant les hérétiques qui oſaient ſe défendre. Les écrivains eccléſiaſtiques racontent eux-mêmes que *Simon de Montfort* ayant allumé un bûcher pour ces malheureux, il y en eut cent quarante qui coururent, en chantant des pſaumes, ſe précipiter dans les flammes. Le jéſuite *Daniel*, en parlant de ces infortunés dans ſon hiſtoire de France, les appelle *infames & déteſtables*. Il eſt bien évident que des hommes qui volaient ainſi au martyre n'avaient point des mœurs infames. Il n'y a ſans doute de déteſtable que la barbarie avec laquelle on les traita, & il n'y a d'infame que les paroles de *Daniel*. (10) On peut ſeulement déplorer l'aveuglement de ces malheureux, qui croyaient que DIEU les récompenſerait, parce que des moines les feſaient brûler.

(10) Dans le temps de la deſtruction des jéſuites, on eut en France une légère velléité de perfectionner l'éducation. On imagina donc d'établir une chaire d'hiſtoire à Toulouſe. L'abbé *Andra* qui en fut chargé ſe ſervit de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations*, dont il eut ſoin de retrancher les faits qui pouvaient rendre la tyrannie du clergé trop odieuſe; mais il conſerva les principes de raiſon & d'humanité qu'il croyait utiles. Le bas clergé de Toulouſe jeta de grands cris. L'archevêque intimidé ſe crut obligé de ſe joindre aux perſécuteurs de l'abbé *Andra*. Le clergé de France avait

Digitized by Google

L'esprit de justice & de raison qui s'est introduit depuis dans le droit public de l'Europe, a fait voir enfin qu'il n'y avait rien de plus injuste que la guerre contre les Albigeois. On n'attaquait point des peuples rebelles à leur prince; c'était le prince même qu'on attaquait pour le forcer à détruire ses peuples. Que dirait-on aujourd'hui, si quelques évêques venaient assiéger l'électeur de Saxe ou l'électeur Palatin, sous prétexte que les sujets de ces princes ont impunément d'autres cérémonies que les sujets de ces évêques?

En dépeuplant le Languedoc, on dépouillait le comte de Toulouse. Il ne s'était défendu que par

dressé, vers le même temps, (en 1770) un avertissement aux fidèles contre l'incrédulité. C'était un ouvrage très-curieux, où l'on établissait qu'il n'y avait rien de plus agréable que d'avoir beaucoup de foi; & que les prêtres avaient rendu un grand service aux hommes en leur prenant leur argent, parce qu'un homme misérable qui meurt sur un fumier, avec l'espérance d'aller au ciel, est le plus heureux du monde. On y citait avec complaisance non-seulement *Tertullien*, qui, comme on sait, est mort hérétique & fou, mais je ne sais quelles rapsodies d'un rhéteur nommé *Lactance*, dont on faisait un père de l'Eglise. Ce *Lactance* à la vérité avait écrit qu'on ne peut rien savoir en physique; mais en même temps il ne doutait pas que le vent ne fécondât les cavales, & il expliquait par-là le mystère de l'incarnation. D'ailleurs il s'était rendu l'apologiste des assassinats par lesquels la race abominable de *Constantin* reconnut les bienfaits de la famille de *Dioclétien*. En adressant cet ouvrage aux fidèles de son diocèse, l'archevêque de Toulouse insista sur le scandale qu'avait donné le malheureux professeur d'histoire. Aussitôt les pénitens, les dévotes, le bas-clergé, qui avaient eu, quelques années auparavant, la consolation de faire rouer l'innocent *Calas*, se mirent à crier *haro* sur l'abbé *Andra*. Il ne put résister à tant d'indignités. Il tomba malade & mourut. Cette mort fut un des grands chagrins que M. de *Voltaire* ait essuyés. Elle lui arrachait encore des larmes peu de jours avant sa mort. Depuis ce temps on enseigne aux Toulousains l'histoire de *Daniel*; ils y apprennent que leurs ancêtres étaient infames & détestables; & il est défendu, sous peine d'un mandement, de leur dire que c'est aux dépouilles des comtes de Toulouse & des malheureux Albigeois que le clergé du Languedoc doit ses richesses & son crédit, qui n'est appuyé que sur ses richesses.

Digitized by Google

1210. les négociations. Il alla trouver encore, dans Saint-Gilles, les légats, les abbés qui étaient à la tête de cette croisade. Il pleura devant eux ; on lui répondit que ses larmes venaient de fureur. Le légat lui laissa le choix, ou de céder à *Simon de Montfort* tout ce que ce comte avait usurpé, ou d'être excommunié. Le comte de Toulouse eut du moins le courage de choisir l'excommunication. Il se réfugia chez *Pierre II*, roi d'Arragon, son beau-frère, qui prit sa défense, & qui avait presqu'autant à se plaindre du chef des croisés que le comte de Toulouse.

Evêques croisés contre les Languedociens

Cependant l'ardeur de gagner des indulgences & des richesses multipliait les croisés. Les évêques de Paris, de Lisieux, de Bayeux accourent au siége de Lavaur. On y fit prisonniers quatre-vingts chevaliers avec le seigneur de cette ville, que l'on condamna tous à être pendus ; mais les fourches patibulaires étant rompues, on abandonna ces captifs aux croisés,
1211. qui les massacrèrent. On jeta dans un puits la sœur du seigneur de Lavaur, & on brûla autour du puits trois cents habitans qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions.

Le prince *Louis*, qui fut depuis le roi *Louis VIII*, se joignit à la vérité aux croisés pour avoir part aux dépouilles ; mais *Simon de Montfort* écarta bientôt un compagnon qui eût été son maître.

C'était l'intérêt des papes de donner ces pays à *Montfort ;* & le projet en était si bien formé, que le roi d'Arragon ne put jamais par sa médiation obtenir la moindre grace. Il paraît qu'il n'arma que quand il ne put s'en dispenser.

Digitized by Google

La bataille qu'il livra aux croisés auprès de Toulouse, dans laquelle il fut tué, passa pour une des plus extraordinaires de ce monde. Une foule d'écrivains répète que *Simon de Montfort*, avec huit cents hommes de cheval seulement, & mille fantassins, attaqua l'armée du roi d'Arragon & du comte de Toulouse, qui faisaient le siége de Muret. Ils disent que le roi d'Arragon avait cent mille combattans, & que jamais il n'y eut une déroute plus complète. Ils disent que *Simon de Montfort*, l'évêque de Toulouse & l'évêque de Comminge divisèrent leur armée en trois corps en l'honneur de la Sainte Trinité. 1213. Bataille incroyable.

Mais quand on a cent mille ennemis en tête, va-t-on les attaquer avec dix-huit cents hommes en pleine campagne, & divise-t-on une si petite troupe en trois corps ? C'est un miracle, disent quelques écrivains ; mais les gens de guerre, qui lisent de telles aventures, les appellent des absurdités.

Plusieurs historiens assurent que *St Dominique* était à la tête des troupes un crucifix de fer à la main, encourageant les croisés au carnage. Ce n'était pas là la place d'un saint ; & il faut avouer que si *Dominique* était confesseur, le comte de Toulouse était martyr.

Après cette victoire, le pape tint un concile général à Rome. Le comte de Toulouse vint y demander grace. Je ne puis découvrir sur quel fondement il espérait qu'on lui rendrait ses Etats. Il fut trop heureux de ne pas perdre sa liberté. Le concile même porta la miséricorde jusqu'à statuer qu'il jouirait d'une pension de quatre cents marcs ou marques d'argent. Si ce sont des marcs, c'est à Le comte de Toulouse va demander grace à Rome.

Digitized by Google

peu près vingt-deux mille francs de nos jours ; ſi ce ſont des marques, c'eſt environ douze cents francs. Le dernier eſt plus probable, attendu que moins on lui donnait d'argent, plus il en reſtait pour l'Egliſe.

Quand *Innocent III* fut mort, *Raimond de Toulouſe*
1218. ne fut pas mieux traité. Il fut aſſiégé dans ſa capitale par *Simon de Montfort ;* mais ce conquérant y trouva le terme de ſes ſuccès & de ſa vie. Un coup de pierre écraſa cet homme, qui en feſant tant de mal avait acquis tant de renommée.

Il avait un fils à qui le pape donna tous les droits du père; mais le pape ne put lui donner le même crédit. La croiſade contre le Languedoc ne fut plus que languiſſante. Le fils du vieux *Raimond*, qui avait ſuccédé à ſon père, était excommunié comme lui. Alors le roi de France, *Louis VIII*, ſe fit céder par le jeune *Montfort*, tous ces pays que *Montfort* ne pouvait garder ; mais la mort arrêta *Louis VIII* au milieu de ſes conquêtes.

La croiſade contre le Languedoc, ſous *St Louis*.

Le règne de *St Louis*, neuvième du nom, commença malheureuſement par cette horrible croiſade contre des chrétiens ſes vaſſaux. Ce n'était point par des croiſades que ce monarque était deſtiné à ſe couvrir de gloire. La reine *Blanche de Caſtille* ſa mère, femme dévouée au pape, eſpagnole frémiſſant au nom d'hérétique, & tutrice d'un pupille à qui les dépouilles des opprimés devaient revenir, prêta le peu qu'elle avait de forces à un frère de *Montfort*, pour achever de ſaccager le Languedoc : le jeune *Raimond* ſe défendit. On fit une guerre ſemblable à
1227 celle que nous avons vue dans les Cévènes. Les prêtres ne pardonnaient jamais aux Languedociens,

Digitized by Google

& ceux-ci n'épargnaient point les prêtres. Tout prisonnier fut mis à mort pendant deux années, toute place rendue fut réduite en cendres. 1228.

Enfin la régente *Blanche*, qui avait d'autres ennemis, & le jeune *Raimond* las des maſſacres, & épuiſé de pertes, firent la paix à Paris. Un cardinal de *Saint-Ange* fut l'arbitre de cette paix, & voici les lois qu'il donna, & qui furent exécutées.

Le comte de Toulouſe devait payer dix mille marcs ou marques aux égliſes du Languedoc, entre les mains d'un receveur dudit cardinal; deux mille aux moines de Cîteaux immenſément riches, cinq cents aux moines de Clervaux, plus riches encore, & quinze cents à d'autres abbayes. Il devait aller faire pendant cinq ans la guerre aux Sarrazins & aux Turcs, qui aſſurément n'avaient pas fait la guerre à *Raimond*. Il abandonnait au roi, ſans nulle récompenſe, tous ſes Etats en-deçà du Rhône; car ce qu'il poſſédait en-delà était terre de l'Empire. Il ſigna ſon dépouillement, moyennant quoi il fut reconnu par le cardinal *Saint-Ange* & par un légat, non-ſeulement pour être bon catholique, mais pour l'avoir toujours été. On le conduiſit, ſeulement pour la forme, en chemiſe & nus pieds, devant l'autel de l'égliſe de Notre-Dame de Paris. Là il demanda pardon à la Vierge; apparemment qu'au fond de ſon cœur il demandait pardon d'avoir ſigné un ſi infame traité.

Cruelle paix faite avec le comte de Toulouſe.

Rome ne s'oublia pas dans le partage des dépouilles. *Raimond le jeune*, pour obtenir le pardon de ſes péchés, céda aux papes à perpétuité le comtat Venaiſſin, qui eſt en-delà du Rhône. Cette ceſſion

Le comtat d'Avignon demeuré aux papes.

Digitized by Google

était nulle par toutes les lois de l'Empire, le comtat était un fief impérial, & il n'était pas permis de donner ſon fief à l'Egliſe, ſans le conſentement de l'empereur & des états. Mais où ſont les poſſeſſions qu'on ne ſe ſoit appropriées que par les lois ? Auſſi bientôt après cette extorſion, l'empereur *Fréderic II* rendit au comte de Toulouſe ce petit pays d'Avignon, que le pape lui avait ravi ; il fit juſtice comme ſouverain, & ſurtout comme ſouverain outragé. Mais lorſqu'enſuite *St Louis* & ſon fils, *Philippe le hardi*, ſe furent mis en poſſeſſion des Etats des comtes de Toulouſe, *Philippe* remit aux papes le comtat Venaiſſin, qu'ils ont toujours conſervé par la libéralité des rois de France. La ville & le territoire d'Avignon n'y furent point compris. Elle paſſa dans la branche de France d'*Anjou* qui régnait à Naples, & y reſta juſqu'au temps où la malheureuſe reine *Jeanne de Naples* fut obligée enfin de céder Avignon pour quatre-vingts mille florins, qui ne lui furent jamais payés. Tels ſont, en général, les titres des poſſeſſions ; tel a été notre droit public.

Ces croiſades contre le Languedoc durèrent vingt années. La ſeule envie de s'emparer du bien d'autrui les fit naître, & produiſit en même temps l'inqui-
1204. ſition. Ce nouveau fléau, inconnu auparavant chez toutes les religions du monde, reçut la première forme ſous le pape *Innocent III*. Elle fut établie en France dès l'année 1229, ſous *St Louis*. Un concile, à Toulouſe, commença dans cette année par défendre aux chrétiens laïques de lire l'ancien & le nouveau teſtament. C'était inſulter au genre-humain

Digitized by Google

que d'oſer lui dire : Nous voulons que vous ayez une croyance, & nous ne voulons pas que vous liſiez le livre ſur lequel cette croyance eſt fondée.

Ariſtote brûlé dans un concile.

Dans ce concile on fit brûler les ouvrages d'*Ariſtote*, c'eſt-à-dire deux ou trois exemplaires qu'on avait apportés de Conſtantinople dans les premières croiſades, livres que perſonne n'entendait, & ſur leſquels on s'imaginait que l'héréſie des Languedociens était fondée. Des conciles ſuivans ont mis *Ariſtote* preſqu'à côté des pères de l'Egliſe. C'eſt ainſi que vous verrez, dans ce vaſte tableau des démences humaines, les ſentimens des théologiens, les ſuperſtitions des peuples, le fanatiſme, variés ſans ceſſe, mais toujours conſtans à plonger la terre dans l'abrutiſſement & la calamité, juſqu'au temps où quelques académies, quelques ſociétés éclairées ont fait rougir nos contemporains de tant de ſiècles de barbarie.

1237. Grand inquiſiteur en France, ſcélérat reconnu.

Mais ce fut bien pis quand le roi eut la faibleſſe de permettre qu'il y eût dans ſon royaume un grand inquiſiteur nommé par le pape. Ce fut le cordelier *Robert* qui exerça ce pouvoir nouveau, d'abord dans Toulouſe, & enſuite dans d'autres provinces.

Si ce *Robert* n'eût été qu'un fanatique, il y aurait du moins dans ſon miniſtère une apparence de zèle, qui eût excuſé ſes fureurs aux yeux des ſimples; mais c'était un apoſtat qui conduiſait avec lui une femme perdue; & pour mettre le comble à l'horreur de ſon miniſtère, cette femme était elle-même hérétique. C'eſt ce que rapportent *Matthieu Pâris*, & *Mousk*, & ce qui eſt prouvé dans le *Spicilegium* de *Luc d'Acheri*.

Digitized by Google

Le roi *St Louis* eut le malheur de lui permettre d'exercer ſes fonctions d'inquiſiteur à Paris, en Champagne, en Bourgogne & en Flandre. Il fit accroire au roi qu'il y avait une ſecte nouvelle qui infectait ſecrètement ces provinces. Ce monſtre fit brûler, ſur ce prétexte, quiconque étant ſans crédit, & étant ſuſpect, ne voulut pas ſe racheter de ſes perſécutions. Le peuple, ſouvent bon juge de ceux qui en impoſent aux rois, ne l'appelait que *Robert le B....* (*n*) Il fut enfin reconnu : ſes iniquités & ſes infamies furent publiques; mais ce qui vous indignera, c'eſt qu'il ne fut condamné qu'à une priſon perpétuelle; & ce qui pourrait encore vous indigner, c'eſt que le jéſuite *Daniel* ne parle point de cet homme dans ſon hiſtoire de France.

C'eſt donc ainſi que l'inquiſition commença en Europe : elle ne méritait pas un autre berceau. Vous ſentez aſſez que c'eſt le dernier degré d'une barbarie brutale & abſurde, de maintenir, par des délateurs & des bourreaux, la religion d'un DIEU que des bourreaux firent périr. Cela eſt preſque auſſi contradictoire que d'attirer à ſoi les tréſors des peuples & des rois, au nom de ce même DIEU qui naquit & qui vécut dans la pauvreté. Vous verrez dans un chapitre à part ce qu'a été l'inquiſition en Eſpagne & ailleurs, & juſqu'à quel excès la barbarie & la rapacité de quelques hommes ont abuſé de la ſimplicité des autres.

(*n*) On commençait alors à donner ce nom indifféremment aux ſodomites & aux hérétiques.

CHAPITRE

CHAPITRE LXIII.

Etat de l'Europe au treizième ſiècle.

Nous avons vu que les croiſades épuisèrent l'Europe d'hommes & d'argent, & ne la civilisèrent pas. L'Allemagne fut dans une entière anarchie depuis la mort de *Fréderic II.* Tous les ſeigneurs s'emparèrent à l'envi des revenus publics, attachés à l'Empire; de ſorte que quand *Rodolphe de Habsbourg* fut élu, on ne lui accorda que des ſoldats, avec leſquels il conquit l'Autriche ſur *Ottocare*, qui l'avait enlevée à la maiſon de *Bavière*. Anarchie en Allemagne. 1273.

C'eſt pendant l'interrègne qui précéda l'élection de *Rodolphe*, que le Danemarck, la Pologne, la Hongrie, s'affranchiſſent entièrement des légères redevances qu'elles payaient aux empereurs, quand ceux-ci étaient les plus forts.

Mais c'eſt auſſi dans ce temps-là que pluſieurs villes établiſſent leur gouvernement municipal qui dure encore. Elles s'allient entre elles pour ſe défendre des invaſions des ſeigneurs. Les villes anſéatiques, comme Lubeck, Cologne, Brunſvick, Dantzick, auxquelles quatre-vingts autres ſe joignent avec le temps, forment une république commerçante, diſperſée dans pluſieurs Etats différens. Les Auſtregues s'établiſſent; ce ſont des arbitres de convention entre les ſeigneurs, comme entre les villes: ils tiennent lieu des tribunaux & des lois qui manquaient en Allemagne.

Digitized by Google

L'Italie se forme sur un plan nouveau avant *Rodolphe de Habsbourg*, & sous son règne beaucoup de villes deviennent libres. Il leur confirma cette liberté à prix d'argent. Il paraissait alors que l'Italie pouvait être pour jamais détachée de l'Allemagne.

Election de *Rodolphe de Habsbourg.*

Tous les seigneurs allemands, pour être plus puissans, s'étaient accordés à vouloir un empereur qui fût faible. Les quatre princes & les trois archevêques, qui peu à peu s'attribuèrent à eux seuls le droit d'élection, n'avaient choisi, de concert avec quelques autres princes, *Rodolphe de Habsbourg* pour empereur, que parce qu'il était sans Etats considérables. C'était un seigneur suisse, qui s'était fait redouter comme un de ces chefs que les Italiens appelaient *Condottieri*. Il avait été le champion de l'abbé de Saint-Gall contre l'évêque de Bâle, dans une petite guerre pour quelques tonneaux de vin. Il avait secouru la ville de Strasbourg. Sa fortune était si peu proportionnée à son courage, qu'il fut quelque temps grand maître-d'hôtel de ce même *Ottocare* roi de Bohème, qui depuis, pressé de lui rendre hommage, répondit *qu'il ne lui devait rien, & qu'il lui avait payé ses gages.* Les princes d'Allemagne ne prévoyaient pas alors que ce même *Rodolphe* serait le fondateur d'une maison longtemps la plus florissante de l'Europe, & qui a été quelquefois sur le point d'avoir dans l'Empire la même puissance que *Charlemagne*. Cette puissance fut longtemps à se former; & surtout à la fin de ce treizième siècle; & au commencement du quatorzième, l'Empire n'avait sur l'Europe aucune influence.

La France eût été heureuse sous un souverain tel que *St Louis*, sans ce funeste préjugé des croisades,

Digitized by Google

qui cauſa ſes malheurs, & qui le fit mourir ſur les ſables d'Afrique. On voit par le grand nombre de vaiſſeaux équipés pour ſes expéditions fatales, que la France eût pu avoir aiſément une grande marine commerçante. Les ſtatuts de *St Louis* pour le commerce, une nouvelle police établie par lui dans Paris, ſa pragmatique ſanction qui aſſura la diſcipline de l'Egliſe gallicane, ſes quatre grands bailliages auxquels reſſortiſſaient les jugemens de ſes vaſſaux, & qui ſont l'origine du parlement de Paris, ſes réglemens & ſa fidélité ſur les monnaies, tout fait voir que la France aurait pu alors être floriſſante.

Quant à l'Angleterre, elle fut ſous *Edouard I* auſſi heureuſe que les mœurs du temps pouvaient le permettre. Le pays de Galles lui fut réuni; elle ſubjugua l'Ecoſſe, qui reçut un roi de la main d'*Edouard*. Les Anglais, à la vérité, n'avaient plus la Normandie ni l'Anjou, mais ils poſſédaient toute la Guienne. Si *Edouard I* n'eut qu'une petite guerre paſſagère avec la France, il le faut attribuer aux embarras qu'il eut toujours chez lui, ſoit quand il ſoumit l'Ecoſſe, ſoit quand il la perdit à la fin de ſon règne.

Nous donnerons un article particulier & plus étendu à l'Eſpagne, que nous avons laiſſée depuis long-temps en proie aux Sarrazins. Il reſte ici à dire un mot de Rome.

Papes jugent preſque tous les rois.

La papauté fut vers le treizième ſiècle dans le même état où elle était depuis ſi long-temps. Les papes, mal affermis dans Rome, n'ayant qu'une autorité chancelante en Italie, & à peine maîtres de quelques places dans le patrimoine de *St Pierre*, &

Digitized by Google

dans l'Ombrie, donnaient toujours des royaumes & jugeaient les rois.

En 1289, le pape *Nicolas* jugea solemnellement à Rome les démêlés du roi de Portugal & de son clergé. Nous avons vu qu'en 1283 le pape *Martin IV* dépoſa le roi d'Arragon, & donna ſes Etats au roi de France, qui ne put mettre la bulle du pape à exécution. *Boniface VIII* donna la Sardaigne & la Corſe à un autre roi d'Arragon, *Jacques* ſurnommé *le juſte*.

Vers l'an 1300, lorſque la ſucceſſion au royaume d'Ecoſſe était conteſtée, le pape *Boniface VIII* ne manqua pas d'écrire au roi *Edouard* : » Vous devez » ſavoir que c'eſt à nous à donner un roi à l'Ecoſſe, » qui a toujours, de plein droit, appartenu & appar- » tient encore à l'Egliſe romaine; que ſi vous y » prétendez avoir quelque droit, envoyez-nous vos » procureurs, & nous vous rendrons juſtice, car » nous réſervons cette affaire à nous. »

Lorſque vers la fin du treizième ſiècle quelques princes dépoſèrent *Adolphe de Naſſau*, ſucceſſeur du premier prince de la maiſon d'*Autriche*, fils de *Rodolphe*, ils ſuppoſèrent une bulle du pape pour dépoſer *Naſſau*. Ils attribuaient au pape leur propre pouvoir. Ce même *Boniface*, apprenant l'élection d'*Albert*, écrit
1298. aux électeurs : » Nous vous ordonnons de dénoncer » qu'*Albert*, qui ſe dit roi des Romains, comparaiſſe » devant nous pour ſe purger du crime de lèſe-majeſté » & de l'excommunication encourue. »

On ſait qu'*Albert d'Autriche*, au lieu de comparaître, vainquit *Naſſau*, le tua dans la bataille auprès de Spire, & que *Boniface*, après lui avoir prodigué les excommunications, lui prodigua les bénédictions,

Digitized by Google

quand ce pape eut beſoin de lui contre *Philippe le bel.* Alors il ſupplée, par la plénitude de ſa puiſſance, à l'irrégularité de l'élection d'*Albert ;* il lui donne dans ſa bulle le royaume de France, *qui de droit appartenait*, dit-il, *aux empereurs.* C'eſt ainſi que l'intérêt change ſes démarches, & emploie à ſes fins le ſacré & le profane. (*o*) 1303.

D'autres têtes couronnées ſe ſoumettaient à la juriſdiction papale. *Marie* femme de *Charles le boiteux* roi de Naples, qui prétendait au royaume de Hongrie, fit plaider ſa cauſe devant le pape & ſes cardinaux, & le pape lui adjugea le royaume par défaut. Il ne manquait à la ſentence qu'une armée.

L'an 1329, *Chriſtophe*, roi de Danemarck, ayant été dépoſé par la nobleſſe & par le clergé, *Magnus*, roi de Suède, demande au pape la Scanie & d'autres terres. *Le royaume de Danemarck*, dit-il dans ſa lettre, *ne dépend, comme vous le ſavez, très-ſaint père, que de l'Egliſe romaine, à laquelle il paye tribut, & non de l'Empire.* Le pontife que ce roi de Suède implorait, & dont il reconnaiſſait la juriſdiction temporelle ſur tous les rois de la terre, était *Jacques Fournier*, *Benoît XII*, réſidant à Avignon ; mais le nom eſt inutile ; il ne s'agit que de faire voir que tout prince qui voulait uſurper ou recouvrer un domaine, s'adreſſait au pape comme à ſon maître. *Benoît* prit le parti du roi de Danemarck, & répondit qu'*il ne ſerait juſtice de ce monarque que quand il l'aurait cité à comparaître devant lui, ſelon les anciens uſages.* Papes donnent preſque tous les royaumes.

La France, comme nous le verrons, n'avait pas pour *Boniface VIII* une pareille déférence. Au reſte il

(*o*) Voyez le chapitre de *Philippe le bel.*

Digitized by Google

eſt aſſez connu que ce pontife inſtitua le jubilé, & ajouta une ſeconde couronne à celle du bonnet pontifical, pour ſignifier les deux puiſſances. *Jean XXII* les ſurmonta depuis d'une troiſième. Mais *Jean* ne fit point porter devant lui les deux épées nues, que feſait porter *Boniface* en donnant des indulgences.

Science ſcholaſtique, pire que la plushonteuſe ignorance.

On paſſa dans ce treizième ſiècle de l'ignorance ſauvage à l'ignorance ſcholaſtique. *Albert*, ſurnommé *le grand*, enſeignait les principes du chaud, du froid, du ſec & de l'humide. Il enſeignait auſſi la politique ſuivant *les règles de l'aſtrologie & de l'influence des aſtres*, & la morale *ſuivant la logique d'Ariſtote.*

Souvent les inſtitutions les plus ſages ne furent dues qu'à l'aveuglement & à la faibleſſe. Il n'y a guère dans l'Egliſe de cérémonie plus noble, plus pompeuſe, plus capable d'inſpirer la piété aux peuples, que la fête du Saint-Sacrement. L'antiquité n'en eut guère dont l'appareil fût plus auguſte. Cependant, qui fut la cauſe de cet établiſſement? une religieuſe de Liége, nommée *Moncornillon*, qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la lune.
1264. Elle eut enſuite une révélation qui lui apprit que la lune ſignifiait l'Egliſe, & le trou une fête qui manquait. Un moine, nommé *Jean*, compoſa avec elle l'office du Saint-Sacrement; la fête s'en établit à Liége, & *Urbain IV* l'adopta pour toute l'Egliſe. (11)

(11) Cette ſolemnité fut long-temps en France une ſource de troubles. La populace catholique forçait à coups de pierres & de bâtons les proteſtans à tendre leurs maiſons, à ſe mettre à genoux dans les rues. Le cardinal de *Lorraine*, les *Guiſes*, employèrent ſouvent ce moyen pour faire rompre les édits de pacification. Le gouvernement a fini par ériger en loi cette fantaiſie de la populace; ce qui eſt arrivé plus ſouvent qu'on ne croit dans d'autres circonſtances & chez d'autres nations. Pendant plus d'un ſiècle, il n'y a pas

Digitized by Google

Au douzième ſiècle les moines noirs & les blancs formaient deux grandes factions qui partageaient les villes, à-peu-près comme les factions bleues & vertes partagèrent les eſprits dans l'Empire romain. Enſuite, lorſqu'au treizième ſiècle, les mendians eurent du crédit, les blancs & les noirs ſe réunirent contre ces nouveaux venus, juſqu'à ce qu'enfin la moitié de l'Europe s'eſt élevée contre eux tous. Les études des ſcholaſtiques étaient alors & ſont demeurées preſque juſqu'à nos jours des ſyſtêmes d'abſurdités, tels que ſi on les imputait aux peuples de la Trapobane, nous croirions qu'on les calomnie. On agitait *ſi* DIEU *peut produire la nature univerſelle des choſes, & la conſerver, ſans qu'il y ait des choſes; ſi* DIEU *peut être dans un prédicat, s'il peut communiquer la faculté de créer, rendre ce qui eſt fait non fait, changer une femme en fille; ſi chaque perſonne divine peut prendre la nature qu'elle veut; ſi* DIEU *peut être ſcarabée & citrouille; ſi le père produit le fils par l'intellect ou la volonté, ou par l'eſſence, ou par l'attribut, naturellement ou librement?* Et les docteurs qui réſolvaient ces queſtions s'appelaient le grand, le ſubtil, l'angélique, l'irréfragable, le ſolemnel, l'illuminé, l'univerſel, le profond.

eu d'année où cette fête n'ait amené quelques émeutes ou quelques procès. A préſent elle n'a plus d'autre effet que d'embarraſſer les rues, & de nourrir dans le peuple le fanatiſme & la ſuperſtition. En Flandre & à Aix en Provence, la proceſſion eſt accompagnée de maſcarades & de bouffonneries dignes de l'ancienne fête des fous. A Paris il n'y a rien de curieux que des évolutions d'encenſoirs aſſez plaiſantes, & quelques enfans de la petite bourgeoiſie qui courent les rues, maſqués en ſaints *Jeans*, en *Magdelènes*, &c. Un des crimes qui ont conduit le chevalier de *la Barre* ſur l'échafaud, en 1766, était d'avoir paſſé, un jour de pluie, le chapeau ſur la tête à quelques pas d'une de ces proceſſions.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIV.

De l'Eſpagne, aux douzième & treizième ſiècles.

Le Cid. QUAND le *Cid* eut chaſſé les muſulmans de Tolède & de Valence, à la fin du onzième ſiècle, l'Eſpagne ſe trouvait partagée entre pluſieurs dominations. Le royaume de Caſtille comprenait les deux Caſtilles, Léon, la Galice & Valence. Le royaume d'Arragon était alors réuni à la Navarre. L'Andalouſie, une partie de la Murcie, Grenade appartenaient aux Maures. Il y avait des comtes de Barcelone qui feſaient hommage aux rois d'Arragon. Le tiers du Portugal était aux chrétiens.

Ce tiers du Portugal, que poſſédaient les chrétiens, n'était qu'un comté. Le fils d'un duc de Bourgogne, deſcendant de *Hugues-Capet*, qu'on nomme le comte *Henri*, venait de s'en emparer au commencement du douzième ſiècle.

Une croiſade aurait plus facilement chaſſé les muſulmans de l'Eſpagne que de la Syrie; mais il eſt très-vraiſemblable que les princes chrétiens d'Eſpagne ne voulurent point de ce ſecours dangereux, & qu'ils aimèrent mieux déchirer eux-mêmes leur patrie, & la diſputer aux Maures, que la voir envahie par des croiſés.

1114. *Alfonſe* ſurnommé *le batailleur*, roi d'Arragon & de Navarre, prit ſur les Maures Sarragoſſe, qui devint la capitale d'Arragon, & qui ne retourna plus au pouvoir des muſulmans.

Digitized by Google

Le fils du comte *Henri*, que je nomme *Alfonſe de Portugal*, pour le diſtinguer de tant d'autres rois de ce nom, ravit aux Maures Lisbonne, le meilleur 1147. port de l'Europe, & le reſte du Portugal, mais non les Algarves. Il gagna pluſieurs batailles, & ſe fit 1139. enfin roi de Portugal.

Cet événement eſt très-important. Les rois de Caſtille alors ſe diſaient encore empereurs des Eſpagnes. *Alfonſe*, comte d'une partie du Portugal, était leur vaſſal quand il était peu puiſſant; mais dès qu'il ſe trouve maître par les armes d'une province conſidérable, il ſe fait ſouverain indépendant. Le roi de Caſtille lui fit la guerre comme à un vaſſal rebelle; mais le nouveau roi de Portugal ſoumit ſa couronne au ſaint-ſiége, comme les Normands s'étaient rendu vaſſaux de Rome, pour le royaume de Naples. *Eugène III* confère, donne la dignité de roi à *Alfonſe* & à ſa poſtérité, à la charge d'un tribut annuel de deux livres d'or. Le pape 1147. *Alexandre III* confirme enſuite la donation, moyennant la même redevance. Ces papes donnaient donc en effet les royaumes. Les états du Portugal aſſemblés à Lamégo, ſous *Alfonſe*, pour établir les lois de ce royaume naiſſant, commencèrent par lire la bulle d'*Eugène III*, qui donnait la couronne à *Alfonſe*: ils la regardaient donc comme le premier droit de leur indépendance; c'eſt donc encore une nouvelle preuve de l'uſage & des préjugés de ces ſiècles. Aucun nouveau prince n'oſait ſe dire ſouverain, & ne pouvait être reconnu des autres princes, ſans la permiſſion du pape; & le fondement de toute l'hiſtoire de moyen âge eſt toujours que les papes

Grande preuve que les papes donnaient les royaumes.

Digitized by Google

ſe croient ſeigneurs ſuzerains de tous les Etats, ſans en excepter aucun, en vertu de ce qu'ils prétendent avoir ſuccédé ſeuls à JESUS-CHRIST : & les empereurs allemands, de leur côté, feignaient de penſer, & laiſſaient dire à leur chancellerie que les royaumes de l'Europe n'étaient que des démembremens de leur Empire, parce qu'ils prétendaient avoir ſuccédé aux Céſars. Cependant les Eſpagnols s'occupaient de droits plus réels.

Encore quelques efforts, & les muſulmans étaient chaſſés de ce continent ; mais il fallait de l'union, & les chrétiens d'Eſpagne ſe feſaient preſque toujours la guerre. Tantôt la Caſtille & l'Arragon étaient en armes l'une contre l'autre, tantôt la Navarre combattait l'Arragon : quelquefois ces trois provinces ſe feſaient la guerre à la fois ; & dans chacun de ces royaumes il y avait ſouvent une guerre inteſtine. Il y eut de ſuite trois rois d'Arragon qui joignirent à cet état la plus grande partie de la Navarre, dont les muſulmans occupaient le reſte. *Alfonſe le batailleur*, qui mourut en 1134, fut le dernier de ces rois. On peut juger de l'eſprit du temps, & du mauvais gouvernement, par le teſtament de ce roi, qui laiſſa ſes royaumes aux chevaliers du temple, & à ceux de Jéruſalem. C'était ordonner des guerres civiles par ſa dernière volonté. Heureuſement ces chevaliers ne ſe mirent pas en état de ſoutenir le teſtament. Les états d'Arragon, toujours libres, élurent pour leur roi dom *Ramire* frère du roi dernier mort, quoique moine depuis quarante ans, & évêque depuis quelques années. On l'appela *le prêtre roi*, & le pape *Innocent II* lui donna une diſpenſe pour ſe marier.

Prêtre évêque, marié, & roi par diſpenſe du pape.

Digitized by Google

La Navarre, dans ſes ſecouſſes, fut diviſée de 1134.
l'Arragon, & redevint un royaume particulier, qui paſſa depuis, par des mariages, aux comtes de Champagne, appartint à *Philippe le bel* & à la maiſon de *France*, enſuite tomba dans celles de *Foix* & d'*Albret*, & eſt abſorbée aujourd'hui dans la monarchie d'Eſpagne.

Pendant ces diviſions les Maures ſe ſoutinrent; 1158.
ils reprirent Valence. Leurs incurſions donnèrent naiſſance à l'ordre de Calatrava. Des moines de Cîteaux, aſſez puiſſans pour fournir aux frais de la défenſe de la ville de Calatrava, armèrent leurs frères convers avec pluſieurs écuyers, qui combattirent en portant le ſcapulaire. Bientôt après ſe forma cet ordre qui n'eſt plus aujourd'hui ni religieux ni militaire, dans lequel on peut ſe marier une fois, & qui ne conſiſte que dans la jouiſſance de pluſieurs commanderies en Eſpagne.

Les querelles des chrétiens durèrent toujours, & les mahométans en profitèrent quelquefois. Vers l'an 1197, un roi de Navarre, nommé dom *Sanche*, perſécuté par les Caſtillans & les Arragonais, fut obligé d'aller en Afrique implorer le ſecours du miramolin de l'empire de Maroc; mais ce qui devait faire une révolution n'en fit point.

Lorſqu'autrefois l'Eſpagne entière était réunie ſous le roi dom *Rodrigue*, prince peut-être incontinent, mais brave, elle fut ſubjuguée en moins de deux années; & maintenant qu'elle était diviſée entre tant de dominations jalouſes, ni les miramolins d'Afrique, ni le roi maure d'Andalouſie ne pouvaient faire de conquêtes. C'eſt que les Eſpagnols

Digitized by Google

étaient plus aguerris, que le pays était hériſſé de fortereſſes, qu'on ſe réuniſſait dans les plus grands dangers, & que les Maures n'étaient pas plus ſages que les chrétiens.

1200. Enfin toutes les nations chrétiennes de l'Eſpagne ſe réunirent pour réſiſter aux forces de l'Afrique, qui tombaient ſur eux.

Le miramolin *Mahomed-ben-Joſeph* avait paſſé la mer avec près de cent mille combattans, au rapport des hiſtoriens qui ont preſque tous exagéré; on doit toujours rabattre beaucoup du nombre des ſoldats qu'ils mettent en campagne, & de ceux qu'ils tuent, & des tréſors qu'ils étalent, & des prodiges qu'ils racontent. Enfin ce miramolin, fortifié encore des Maures d'Andalouſie, s'aſſurait de conquérir l'Eſpagne. Le bruit de ce grand armement avait réveillé quelques chevaliers français. Les rois de Caſtille, d'Arragon, de Navarre, ſe réunirent par le danger.

1212. Le Portugal fournit des troupes. Ces deux grandes armées ſe rencontrèrent dans les défilés de la montagne noire, (*p*) ſur les confins de l'Andalouſie & de la province de Tolède. L'archevêque de Tolède était à côté du roi de Caſtille *Alfonſe le noble*, & portait la croix à la tête des troupes. Le miramolin tenait un ſabre dans une main, & l'Alcoran dans l'autre. Les chrétiens vainquirent; & cette journée ſe célèbre encore tous les ans à Tolède le 16 juillet: mais la victoire fut plus illuſtre qu'utile. Les Maures d'Andalouſie furent fortifiés des débris de l'armée d'Afrique, & celle des chrétiens ſe diſſipa bientôt.

(*p*) La Sierra Morena.

Digitized by Google

Preſque tous les chevaliers retournaient chez eux, dans ce temps-là, après une bataille. On ſavait ſe battre, mais on ne ſavait pas faire la guerre; & les Maures ſavaient encore moins cet art que les Eſpagnols. Ni chrétiens ni muſulmans n'avaient de troupes continuellement raſſemblées ſous le drapeau.

L'Eſpagne, occupée de ſes propres afflictions pendant cinq cents ans, ne commença d'avoir part à celles de l'Europe que dans le temps des Albigeois. Nous avons vu comment le roi d'Arragon *Pierre II* fut obligé de ſecourir ſes vaſſaux du Languedoc & du pays de Foix, qu'on opprimait ſous prétexte de religion; & comment il mourut en combattant *Montfort* le raviſſeur de ſon fils & le conquérant du Languedoc. Sa veuve *Marie de Montpellier*, qui était retirée à Rome, plaida la cauſe de ce fils devant le pape *Innocent III*, & le ſupplia d'uſer de ſon autorité pour le faire remettre en liberté. Il y avait des momens bien honorables pour la cour de Rome. Le pape ordonna à *Simon de Montfort* de rendre cet enfant aux Arragonais, & *Montfort* le rendit. Si les papes avaient toujours uſé ainſi de leur autorité, ils euſſent été les légiſlateurs de l'Europe, 1214.

Premier roi d'Arragon à qui on fait ſerment.

Ce même roi *Jacques* eſt le premier des rois d'Arragon, à qui les états aient prêté ſerment de fidélité. C'eſt lui qui prit ſur les Maures l'île de Majorque; c'eſt lui qui les chaſſa du beau royaume de Valence, pays favoriſé de la nature, où elle forme des hommes robuſtes, & leur donne tout ce qui peut flatter leurs ſens. Je ne ſais comment tant d'hiſtoriens peuvent dire que la ville de Valence n'avait que 1283.

Digitized by Google

mille pas de circuit, & qu'il en ſortit plus de cinquante mille mahométans. Comment une ſi petite ville pouvait-elle contenir tant de monde?

Ce temps ſemblait marqué pour la gloire de l'Eſpagne & pour l'expulſion des Maures. Le roi de Caſtille & de Léon, *Ferdinand III*, leur enlevait la célèbre ville de Cordoue, réſidence de leurs premiers rois, ville fort ſupérieure à Valence, dans laquelle ils avaient fait bâtir une ſuperbe moſquée & tant de beaux palais.

Ce *Ferdinand*, troiſième du nom, aſſervit encore les muſulmans de Murcie. C'eſt un petit pays, mais fertile, & dans lequel les Maures recueillaient beaucoup de ſoie, dont ils fabriquaient de belles
1248. étoffes. Enfin après ſeize mois de ſiége il ſe rendit maître de Séville, la plus opulente ville des Maures,
1252. qui ne retourna plus à leur domination. Sa mort mit fin à ſes ſuccès. Si l'apothéoſe eſt due à ceux qui ont délivré leur patrie, l'Eſpagne révère avec autant de raiſon *Ferdinand*, que la France invoque *St Louis*. Il fit de ſages lois comme ce roi de France; il établit comme lui de nouvelles juriſdictions; c'eſt à lui qu'on attribue le conſeil royal de Caſtille, qui ſubſiſta toujours depuis lui.

1252. Il eut pour miniſtre un *Ximenès* archevêque de Tolède, nom heureux pour l'Eſpagne, mais qui n'avait rien de commun avec cet autre *Ximenès*, qui, dans les temps ſuivans, a été régent de Caſtille.

Etats d'Arragon, égaux au roi.

La Caſtille & l'Arragon étaient alors des puiſſances: mais il ne faut pas croire que leurs ſouverains fuſſent abſolus; aucun ne l'était en Europe. Les ſeigneurs, en Eſpagne plus qu'ailleurs, reſſerraient

Digitized by Google

l'autorité du roi dans des limites étroites. Les Arragonais ſe ſouviennent encore aujourd'hui de la formule de l'inauguration de leurs rois. Le grand juſticier du royaume prononçait ces paroles au nom des états : *Nos que valemos tanto como vos, y que podemos mas que vos, os hazemos nueſtro rey y ſeñor, con tal que guardeis nueſtros fueros, ſe no, no.* » Nous qui ſommes » autant que vous, & qui pouvons plus que vous, » nous vous feſons notre roi, à condition que vous » garderez nos lois, ſinon, non. »

Le grand juſticier prétendait que ce n'était pas une vaine cérémonie, & qu'il avait le droit d'accuſer le roi devant les états, & de préſider au jugement. Je ne vois point pourtant d'exemple qu'on ait uſé de ce privilége.

La Caſtille n'avait guère moins de droits, & les états mettaient des bornes au pouvoir ſouverain. Enfin on doit juger que dans des pays où il y avait tant de ſeigneurs, il était auſſi difficile aux rois de dompter leurs ſujets que de chaſſer les Maures.

Juſtification d'*Alfonſe le ſage.*

Alfonſe X, ſurnommé *l'aſtronome* ou *le ſage*, fils de *St Ferdinand*, en fit l'épreuve. On a dit de lui qu'en étudiant le ciel, il avait perdu la terre. Cette penſée triviale ſerait juſte ſi *Alfonſe* avait négligé ſes affaires pour l'étude ; mais c'eſt ce qu'il ne fit jamais. Le même fond d'eſprit qui en avait fait un grand philoſophe en fit un très-bon roi. Pluſieurs auteurs l'accuſent encore d'athéiſme, pour avoir dit *que s'il avait été du conſeil de* DIEU, *il lui aurait donné de bons avis ſur le mouvement des aſtres.* Ces auteurs ne font pas attention que cette plaiſanterie de ce ſage prince tombait uniquement ſur le ſyſtême de

Digitized by Google

Ptolomée, dont il ſentait l'inſuffiſance & les contrariétés. Il fut le rival des Arabes dans les ſciences; & l'univerſité de Salamanque, établie en cette ville par ſon père, n'eut aucun perſonnage qui l'égalât. Ses tables alfonſines ſont encore aujourd'hui ſa gloire & la honte des princes qui ſe font un mérite d'être ignorans; mais auſſi il faut avouer qu'elles furent dreſſées par des arabes.

Les difficultés dans leſquelles ſon règne fut embarraſſé, n'étaient pas ſans doute un effet des ſciences qui rendirent *Alfonſe* illuſtre, mais une ſuite des dépenſes exceſſives de ſon père. Ainſi que *St Louis* avait épuiſé la France par ſes voyages, *St Ferdinand* avait ruiné, pour un temps, la Caſtille par ſes acquiſitions mêmes, qui avaient coûté plus qu'elles ne valurent d'abord.

Après la mort de *St Ferdinand*, il fallut que ſon fils réſiſtât à la Navarre & à l'Arragon jaloux.

Cependant tous ces embarras, qui occupaient ce roi philoſophe, n'empêchèrent pas que les princes de l'Empire ne le demandaſſent pour empereur; & s'il ne le fut pas, ſi *Rodolphe de Habsbourg* fut enfin élu à ſa place, il ne faut, me ſemble, l'attribuer qu'à la diſtance qui ſéparait la Caſtille de l'Allemagne.

Lois d'*Alfonſe le ſage.* *Alfonſe* montra du moins qu'il méritait l'Empire par la manière dont il gouverna la Caſtille. Son recueil de lois, qu'on appelle *Las Partidas*, y eſt encore un des fondemens de la juriſprudence. Il dit dans ces lois *que le deſpote arrache l'arbre, & que le ſage monarque l'ébranche.*

1238. Ce prince vit, dans ſa vieilleſſe, ſon fils dom *Sanche III* ſe révolter contre lui; mais le crime du fils

Digitized by Google

fils ne fait pas, je crois, la honte du père. Ce dom *Sanche* était né d'un ſecond mariage, & prétendit, du vivant de ſon père, ſe faire déclarer ſon héritier, à l'excluſion des petits-fils du premier lit. Une aſſemblée de factieux, ſous le nom d'états, lui déféra même la couronne. Cet attentat eſt une nouvelle preuve de ce que j'ai ſouvent dit qu'en Europe il n'y avait point de lois, & que preſque tout ſe décidait ſuivant l'occurrence des temps & le caprice des hommes.

Alfonſe le ſage fut réduit à la douloureuſe néceſſité de ſe liguer avec les mahométans contre un fils & des chrétiens rebelles. Ce n'était pas la première alliance des chrétiens avec les muſulmans contre d'autres chrétiens, mais c'était certainement la plus juſte.

Le miramolin de Maroc, appelé par le roi *Alfonſe X*, paſſa la mer. L'Africain & le Caſtillan ſe virent à Zara ſur les confins de Grenade. L'hiſtoire doit perpétuer à jamais la conduite & le diſcours du miramolin. Il céda la place d'honneur au roi de Caſtille : *Je vous traite ainſi*, dit-il, *parce que vous êtes malheureux, & je ne m'unis avec vous que pour venger la cauſe commune de tous les rois & de tous les pères.* *Alfonſe* combattit ſon fils, & le vainquit; ce qui 1284.
prouve encore combien il était digne de régner; mais il mourut après ſa victoire.

Le roi de Maroc fut obligé de repaſſer dans ſes Etats; dom *Sanche*, fils dénaturé d'*Alfonſe*, & uſurpateur du trône de ſes neveux, régna, & même régna heureuſement.

Digitized by Google

La domination portugaiſe comprenait alors les Algarves arrachées enfin aux Maures. Ce mot *Algarves* ſignifie en arabe *pays fertile*. N'oublions pas encore qu'*Alfonſe le ſage* avait beaucoup aidé le Portugal dans cette conquête. Tout cela, ce me ſemble, prouve invinciblement qu'*Alfonſe* n'eut jamais à ſe repentir d'avoir cultivé les ſciences, comme le veulent inſinuer des hiſtoriens qui, pour ſe donner la réputation équivoque de politiques, affectent de mépriſer des arts qu'ils devraient honorer.

Alfonſe le philoſophe avait oublié ſi peu le temporel, qu'il s'était fait donner par le pape *Grégoire X* le tiers de certaines dixmes du clergé de Léon & de Caſtille, droit qu'il a tranſmis à ſes ſucceſſeurs.

Sa maiſon fut troublée, mais elle s'affermit toujours contre les Maures. Son petit-fils, *Ferdinand IV*,
1303. leur enleva alors Gibraltar, qui n'était pas ſi difficile à conquérir qu'aujourd'hui.

On appelle ce *Ferdinand IV Ferdinand l'ajourné*, parce que dans un accès de colère il fit, dit-on, jeter du haut d'un rocher deux ſeigneurs qui, avant d'être précipités, l'ajournèrent à comparaître devant DIEU dans trente jours, & qu'il mourut au bout de ce terme. Il ſerait à ſouhaiter que ce conte fût véritable, ou du moins cru tel par ceux qui penſent pouvoir tout faire impunément. Il fut père de ce fameux *Pierre le cruel* dont nous verrons les exceſſives ſévérités, prince implacable, & puniſſant cruellement les hommes, ſans qu'il fût ajourné au tribunal de DIEU.

L'Arragon de ſon côté ſe fortifia, comme nous l'avons vu, & accrut ſa puiſſance par l'acquiſition de la Sicile.

Digitized by Google

Les papes prétendaient pouvoir disposer du royaume d'Arragon, pour deux raisons; premièrement parce qu'ils le regardaient comme un fief de l'Eglise romaine, secondement parce que *Pierre III*, surnommé *le grand*, auquel on reprochait les vêpres siciliennes, était excommunié, non pour avoir eu part au massacre, mais pour avoir pris la Sicile que le pape ne voulait pas lui donner. Son royaume d'Arragon fut donc transféré par sentence du pape à *Charles de Valois*, petit-fils de *St Louis*. Mais la bulle ne put être mise à exécution. La maison d'*Arragon* demeura florissante, & bientôt après les papes, qui avaient voulu la perdre, l'enrichirent encore. *Boniface VIII* donna la Sardaigne & la Corse au roi d'Arragon, *Jacques IV*, dit *le juste*, pour l'ôter aux Génois & aux Pisans qui se disputaient ces îles; nouvelle preuve de l'imbécille grossièreté de ces temps barbares.

Papes prétendent droit sur l'Arragon.

1294.

Alors la Castille & la France étaient unies, parce qu'elles étaient ennemies de l'Arragon. Les Castillans & les Français étaient alliés de royaume à royaume, de peuple à peuple, & d'homme à homme.

Ce qui se passait alors en France du temps de *Philippe le bel*, au commencement du quatorzième siècle, doit attirer nos regards.

Digitized by Google

CHAPITRE LXV.

Du roi de France Philippe le bel, & de Boniface VIII.

LE temps de *Philippe le bel*, qui commença ſon règne en 1285, fut une grande époque en France, par l'admiſſion du tiers-état aux aſſemblées de la nation, par l'inſtitution des tribunaux ſuprêmes nommés parlemens, (*q*) par la première érection d'une nouvelle pairie, faite en faveur du duc de Bretagne, par l'abolition des duels en matière civile, par la loi des appanages reſtreints aux ſeuls héritiers mâles. Nous nous arrêterons à préſent à deux autres objets, aux querelles de *Philippe le bel* avec le pape *Boniface VIII*, & à l'extinction de l'ordre des templiers.

Quel était *Boniface.*

Nous avons déjà vu que *Boniface VIII*, de la maiſon des *Caïetans*, était un homme ſemblable à *Grégoire VII*, plus ſavant encore que lui dans le droit canon, non moins ardent à ſoumettre les puiſſances à l'Egliſe, & toutes les égliſes au ſaint-ſiége. Les factions *gibeline* & *guelſe* diviſaient plus que jamais l'Italie. Les *Gibelins* étaient originairement les partiſans des empereurs; & l'Empire alors n'étant qu'un vain nom, les *Gibelins* ſe ſervaient toujours de ce nom pour ſe fortifier & pour s'agrandir. *Boniface* fut long-temps *gibelin* quand il fut particulier, & on peut bien juger qu'il fut *guelſe* quand il devint pape.

(*q*) Voyez les chapitres concernant les états-généraux & les tribunaux de parlement.

Digitized by Google

On rapporte qu'un premier jour de carême, donnant les cendres à un archevêque de Gènes, il les lui jeta au nez, en lui disant : *Souviens-toi que tu es gibelin.* La maison des *Colonnes*, premiers barons romains, qui possédait des villes au milieu du patrimoine de *St Pierre*, était de la faction *gibeline*. Leur intérêt contre les papes était le même que celui des seigneurs allemands contre l'empereur, & des Français contre le roi de France. Le pouvoir des seigneurs de fiefs s'opposait par-tout au pouvoir souverain.

Quel était l'état de Rome.

Les autres barons voisins de Rome avaient le même esprit; ils s'unissaient avec les rois de Sicile, & avec les *Gibelins* des villes d'Italie. Il ne faut pas s'étonner si le pape les persécuta, & en fut persécuté. Presque tous ces seigneurs avaient à la fois des diplomes de *vicaires du saint-siége*, & *de vicaires de l'Empire*, source nécessaire de guerres civiles, que le respect de la religion ne put jamais tarir, & que les hauteurs de *Boniface VIII* ne firent qu'accroître.

Ces violences n'ont pu finir que par les violences encore plus grandes d'*Alexandre VI*, plus de cent ans après. Le pontificat, du temps de *Boniface VIII*, n'était plus maître de tout le pays qu'avait possédé *Innocent III*, de la mer adriatique au port d'Ostie. Il en prétendait le domaine suprême : il possédait quelques villes en propre; c'était une puissance des plus médiocres. Le grand revenu des papes consistait dans ce que l'Eglise universelle leur fournissait, dans les décimes qu'ils recueillaient souvent du clergé, dans les dispenses, dans les taxes.

Digitized by Google

Une telle situation devait porter *Boniface* à ménager une puissance qui pouvait le priver d'une partie de ces revenus, & fortifier contre lui les *Gibelins*. Aussi dans le commencement même de ses démêlés avec le roi de France, il fit venir en Italie *Charles de Valois*, frère de *Philippe*, qui arriva avec quelque gendarmerie : il lui fit épouser la petite-fille de *Baudouin*, second empereur de Constantinople dépossédé, & nomma solemnellement *Valois* empereur d'Orient ; de sorte qu'en deux années il donna l'empire d'Orient, celui d'Occident, & la France ; car nous avons déjà remarqué que ce pape, réconcilié avec *Albert d'Autriche*, lui fit un don de la France. Il n'y eut de ces présens que celui de l'empire d'Allemagne qui fut reçu, parce qu'*Albert* le possédait en effet.

Boniface nomme Charles de Valois empereur d'Orient.

1303.

Le pape, avant sa réconciliation avec l'empereur, avait donné à *Charles de Valois* un autre titre, celui de *vicaire de l'empire* en Italie, & principalement en Toscane. Il pensait, puisqu'il nommait les maîtres, devoir, à plus forte raison, nommer les vicaires ; aussi *Charles de Valois*, pour lui plaire, persécuta violemment le parti *gibelin* à Florence. C'est pourtant précisément dans le temps que *Valois* lui rend ce service, qu'il outrage & qu'il pousse à bout le roi de France son frère. Rien ne prouve mieux que la passion & l'animosité l'emportent souvent sur l'intérêt même.

Philippe le Bel, qui voulait dépenser beaucoup d'argent, & qui en avait peu, prétendait que le clergé, comme l'ordre le plus riche de l'Etat, devait contribuer aux besoins de la France sous la permission

Digitized by Google

de Rome. Le pape voulait avoir l'argent d'une décime accordée ſous le prétexte d'un ſecours pour la terre ſainte, qui n'était plus ſecourable, & qui était ſous le pouvoir d'un deſcendant de *Gengis*. Le roi prenait cet argent pour faire, en Guienne, la guerre qu'il eut contre le roi d'Angleterre *Edouard*. Ce fut le premier ſujet de la querelle. L'entrepriſe d'un évêque de la ville de Pamiers aigrit enſuite les eſprits. Cet homme avait cabalé contre le roi dans ſon pays, qui reſſortiſſait alors de la couronne, & le pape auſſitôt le fit ſon légat à la cour de *Philippe*. Ce ſujet, revêtu d'une dignité qui, ſelon la cour romaine, le rendait égal au roi même, vint à Paris braver ſon ſouverain, & le menacer de mettre ſon royaume en interdit. Un ſéculier qui ſe fût conduit ainſi aurait été puni de mort. Il fallut uſer de grandes précautions pour s'aſſurer ſeulement de la perſonne de l'évêque; encore fallut-il le remettre entre les mains de ſon métropolitain, l'archevêque de Narbonne. 1301 & 1302.

Vous avez déjà obſervé que depuis la mort de *Charlemagne* on ne vit aucun pontife de Rome qui n'eût des diſputes ou épineuſes ou violentes avec les empereurs & les rois, vous verrez durer juſqu'au ſiècle de *Louis IV* ces querelles, qui ſont la ſuite néceſſaire de la forme de gouvernement, la plus abſurde à laquelle les hommes ſe ſoient jamais ſoumis. Cette abſurdité conſiſtait à dépendre chez ſoi d'un étranger. En effet, ſouffrir qu'un étranger donne chez vous des fiefs, ne pouvoir recevoir de ſubſides des poſſeſſeurs de ces fiefs qu'avec la permiſſion de cet étranger, & ſans partager avec lui; Obſervation importante.

Digitized by Google

être continuellement exposé à voir fermer, par son ordre, les temples que vous avez construits & dotés; convenir qu'une partie de vos sujets doit aller plaider à trois cents lieues de vos Etats; c'est-là une petite partie des chaînes que les souverains de l'Europe s'imposèrent insensiblement, & sans presque le savoir. Il est clair que si aujourd'hui on venait, pour la première fois, proposer au conseil d'un souverain de se soumettre à de pareils usages, celui qui oserait en faire la proposition serait regardé comme le plus insensé des hommes. Le fardeau, d'abord léger, s'était appesanti par degrés. On sentait bien qu'il fallait le diminuer, mais on n'était ni assez sage, ni assez instruit, ni assez ferme pour s'en défaire entièrement.

1302 & suiv. Déjà dans une bulle long-temps fameuse, l'évêque de Rome, *Boniface VIII*, avait décidé *qu'aucun clerc ne doit rien payer au roi son maître, sans permission expresse du souverain pontife*. *Philippe*, roi de France, n'osa pas d'abord faire brûler cette bulle, il se contenta de défendre la sortie de l'argent hors du royaume, sans nommer Rome. On négocia; le pape, pour gagner du temps, canonisa *St Louis;* & les moines concluaient que si un homme disposait du ciel, ils pouvaient disposer de l'argent de la terre.

Le roi plaida devant l'archevêque de Narbonne contre l'évêque de Pamiers, par la bouche de son chancelier *Pierre Flotte*, à Senlis; & ce chancelier alla lui-même à Rome rendre compte au pape du procès. Les rois de Cappadoce & de Bithynie en usaient à-peu-près de même avec la république romaine; mais ce qu'ils n'eussent pas fait, *Pierre Flotte*

Digitized by Google

parla au pontife de Rome comme le miniſtre d'un ſouverain réel à un ſouverain imaginaire; il lui dit très-expreſſément *que le royaume de France était de ce monde, & que celui du pape n'en était pas.*

Le pape fut aſſez hardi pour s'en offenſer; il écrit au roi un bref dans lequel on trouve ces paroles: *Sachez que vous nous êtes ſoumis dans le temporel comme dans le ſpirituel.* Un hiſtorien judicieux & inſtruit remarque très à propos que ce bref était conſervé à Paris dans un ancien manuſcrit de la bibliothèque de Saint Germain-des-Prés, & que l'on a déchiré le feuillet, en laiſſant ſubſiſter un ſommaire qui l'indique, & un extrait qui le rappelle. Témérité de *Boniface.*

Philippe répondit: *A Boniface, prétendu pape, peu ou point de ſalut; que votre très-grande fatuité ſache que nous ne ſommes ſoumis à perſonne pour le temporel.* Le même hiſtorien obſerve que cette même réponſe du roi eſt conſervée au vatican: ainſi les Romains modernes ont eu plus de ſoin de conſerver les choſes curieuſes que les bénédictins de Paris. L'authenticité de ces lettres a été vainement conteſtée. Je ne crois pas qu'elles aient jamais été revêtues des formes ordinaires, & préſentées en cérémonies, mais elles furent certainement écrites.

Le pontife lança bulles ſur bulles, qui toutes déclarent que le pape eſt le maître des royaumes, que ſi le roi de France ne lui obéit pas, il ſera excommunié, & ſon royaume en interdit, c'eſt-à-dire qu'il ne ſera plus permis de faire les exercices du chriſtianiſme, ni de baptiſer les enfans, ni d'enterrer les morts. Il ſemble que ce ſoit le comble des contradictions de l'eſprit humain, qu'un évêque chrétien

Digitized by Google

qui prétend que tous les chrétiens ſont ſes ſujets, veuille empêcher ces prétendus ſujets d'être chrétiens, & qu'il ſe prive auſſi tout d'un coup lui-même de ce qu'il croit ſon propre bien. Mais vous ſentez aſſez que le pape comptait ſur l'imbécillité des hommes; il eſpérait que les Français ſeraient aſſez lâches pour ſacrifier leur roi à la crainte d'être privés des ſacremens. Il ſe trompa: on brûla ſa bulle; la France s'éleva contre le pape, ſans rompre avec la papauté. Le roi convoqua les états. Etait-il donc néceſſaire de les aſſembler pour décider que *Boniface VIII* n'était pas roi de France?

Ou brûle ſa bulle. 1303.

Le cardinal *le Moine*, français de naiſſance, qui n'avait plus d'autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier; & s'il ne pouvait réuſſir, pour excommunier le royaume. Ce nouveau légat avait ordre de mener à Rome le confeſſeur du roi, qui était dominicain, afin qu'il y rendît compte de ſa conduite & de celle de *Philippe*. Tout ce que l'eſprit humain peut inventer pour élever la puiſſance du pape était épuiſé; les évêques ſoumis à lui, de nouveaux ordres de religieux relevans immédiatement du ſaint-ſiége, portant partout ſon étendard; un roi qui confeſſe ſes plus ſecrètes penſées, ou du moins qui paſſe pour les confeſſer à un de ces moines; & enfin ce confeſſeur ſommé par le pape, ſon maître, d'aller rendre compte à Rome de la conſcience du roi ſon pénitent. Cependant *Philippe* ne plia point; il fait ſaiſir le temporel de tous les prélats abſens. Les états-généraux appellent au futur concile & au futur pape. Ce remède même tenait un peu de la faibleſſe; car appeler au pape, c'eſt reconnaître ſon autorité;

Le confeſſeur du roi va rendre compte de la conſcience de ſon penitent en cour de Rome.

Digitized by Google

& quel beſoin les hommes ont-ils d'un concile & d'un pape pour ſavoir que chaque gouvernement eſt indépendant, & qu'on ne doit obéir qu'aux lois de ſa patrie?

Alors le pape ôte à tous les corps eccléſiaſtiques de France le droit des élections, aux univerſités les grades, le droit d'enſeigner, comme s'il révoquait une grace qu'il eût donnée. Ces armes étaient faibles, il voulut y joindre celles de l'Empire d'Allemagne.

Vous avez vu les papes donner l'Empire, le Portugal, la Hongrie, le Danemarck, l'Angleterre, l'Arragon, la Sicile, preſque tous les royaumes. Celui de France n'avait pas encore été transféré par une bulle. *Boniface* enfin le mit dans le rang des autres Etats, & en fit un don à l'empereur *Albert d'Autriche*, ci-devant excommunié par lui, & maintenant ſon cher fils, & le ſoutien de l'Egliſe. Remarquez les mots de ſa bulle : *Nous vous donnons par la plénitude de* 1303. *notre puiſſance..... le royaume de France, qui appartient de droit aux empereurs d'Occident. Boniface* & ſon dataire ne ſongeaient pas que ſi la France appartenait de droit aux empereurs, la plénitude de la puiſſance papale était fort inutile. Il y avait pourtant un reſte de raiſon dans cette démence; on flattait la prétention de l'Empire ſur tous les Etats occidentaux; car vous verrez toujours que les juriſconſultes allemands croyaient, ou feignaient de croire, que le peuple de Rome s'étant donné avec ſon évêque à *Charlemagne*, tout l'Occident devait appartenir à ſes ſucceſſeurs, & que tous les autres Etats n'étaient qu'un démembrement de l'Empire.

Digitized by Google

Si *Albert d'Autriche* avait eu deux cents mille hommes & deux cents millions, il eſt clair qu'il eût profité des bontés de *Boniface;* mais étant pauvre, & à peine affermi, il abandonna le pape au ridicule de ſa donation.

Le roi de France eut toute la liberté de traiter le pape en prince ennemi. Il ſe joignit à la maiſon des *Colonnes*, qui ne feſaient pas plus de cas que lui des excommunications, & qui ſouvent réprimaient dans Rome même cette autorité ſouvent redoutable ailleurs. *Guillaume de Nogaret* paſſe en Italie ſous des prétextes plauſibles, lève ſecrètement quelques cavaliers, donne rendez-vous à *Sciarra Colonna.* On ſurprend le pape dans Anagnie, ville de ſon domaine, où il était né; on crie, *Meure le pape & vivent les Français!* Le pontife ne perdit point courage. Il revêtit la chappe, mit ſa tiare en tête; & portant les clefs dans une main, & la croix dans l'autre, il ſe préſenta avec majeſté devant *Colonna* & *Nogaret.* Il eſt fort douteux que *Colonna* ait eu la brutalité de le frapper. Les contemporains diſent qu'il lui criait: *Tyran, renonce à la papauté que tu déshonores, comme tu y as fait renoncer Céleſtin. Boniface* répondit fièrement: *Je ſuis pape, & je mourrai pape.* Les Français pillèrent ſa maiſon & ſes tréſors. Mais après ces violences, qui tenaient plus du brigandage que de la juſtice d'un grand roi, les habitans d'Anagnie, ayant reconnu le petit nombre des Français, furent honteux d'avoir laiſſé leur compatriote & leur pontife dans les mains des étrangers.

Philippe fait ſaiſir la perſonne du pape.

1303. Ils les chaſsèrent. *Boniface* alla à Rome, méditant ſa vengeance; mais il mourut en arrivant. C'eſt

Digitized by Google

ainſi qu'ont été traités en Italie preſque tous les papes qui voulurent être trop puiſſans : vous les voyez toujours donnant des royaumes, & perſécutés chez eux.

Philippe le bel pourſuivait ſon ennemi juſque dans le tombeau. Il voulut faire condamner ſa mémoire dans un concile ; il exigea de *Clément V*, né ſon ſujet, & qui ſiégeait dans Avignon, que le procès contre le pape ſon prédéceſſeur fût commencé dans les formes. On l'accuſait d'avoir engagé le pape *Céleſtin V*, ſon prédéceſſeur, à renoncer à la chaire pontificale ; d'avoir obtenu ſa place par des voies illégitimes, & enfin d'avoir fait mourir *Céleſtin* en priſon. Ce dernier fait n'était que trop véritable. Un de ſes domeſtiques, nommé *Maſſredo*, & treize autres témoins, dépoſaient qu'il avait inſulté plus d'une fois à la religion qui le rendait ſi puiſſant, en diſant : *Ah que de biens nous a faits cette fable du Chriſt !* qu'il niait en conſéquence les myſtères de la trinité, de l'incarnation, de la tranſſubſtantiation. Ces dépoſitions ſe trouvent encore dans les enquêtes juridiques qu'on a recueillies. Le grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accuſation, mais ici il l'affaiblit. Il n'y a point du tout d'apparence qu'un ſouverain pontife ait prononcé devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un ſeul. Le roi voulait qu'on exhumât le pape, & qu'on fît brûler ſes os par le bourreau. Il oſait flétrir ainſi la chaire pontificale, & ne ſut pas ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. *Clément V* fut aſſez ſage pour faire évanouir dans les délais une entrepriſe trop flétriſſante pour l'Egliſe.

Procès criminel fait à la mémoire du pape.

La concluſion de toute cette affaire fut que loin de faire le procès à la mémoire de *Boniface VIII*,

Digitized by Google

le roi consentit à recevoir seulement la main-levée de l'excommunication portée par ce *Boniface* contre lui & son royaume. Il souffrit même que *Nogaret* qui l'avait servi, qui n'avait agi qu'en son nom, qui l'avait vengé de *Boniface*, fût condamné par le successeur de ce pape à passer sa vie en Palestine. Tout le grand éclat de *Philippe le bel* ne se termina qu'à sa honte. Jamais vous ne verrez dans ce grand tableau du monde un roi de France l'emporter à la longue sur un pape. Ils feront ensemble des marchés, mais Rome y gagnera toujours quelque chose; il en coûtera toujours de l'argent à la France. Vous ne verrez que les parlemens du royaume combattre avec inflexibilité les soupleſſes de la cour de Rome; & très-souvent la politique ou la faiblesse du cabinet; la nécessité des conjonctures, les intrigues des moines rendront la fermeté des parlemens inutile; & cette faiblesse durera jusqu'à ce qu'un roi daigne dire résolument: Je veux briser mes fers & ceux de ma nation.

1306. Juifs chassés.

Philippe le bel, pour se dépiquer, chassa tous les juifs du royaume, s'empara de leur argent, & leur défendit d'y revenir, sous peine de la vie. Ce ne fut point le parlement qui rendit cet arrêt, ce fut par un ordre secret, donné dans son conseil privé, que *Philippe* punit l'usure juive par une injustice. Les peuples se crurent vengés, & le roi fut riche.

Quelque temps après, un événement, qui eut encore sa source dans cet esprit vindicatif de *Philippe le bel*, étonna l'Europe & l'Asie,

Digitized by Google

CHAPITRE LXVI.

Du ſupplice des Templiers, & de l'extinction de cet ordre.

PARMI les contradictions qui entrent dans le gouvernement de ce monde, ce n'en eſt pas une petite que cette inſtitution de moines armés qui font vœu de vivre à la fois en anachorètes & en ſoldats.

On accuſait les templiers de réunir tout ce qu'on réprochait à ces deux profeſſions, les débauches & la cruauté du guerrier, & l'inſatiable paſſion d'acquérir, qu'on impute à ces grands ordres qui ont fait vœu de pauvreté.

Tandis qu'ils goûtaient le fruit de leurs travaux, ainſi que les chevaliers hoſpitaliers de *St Jean*, l'ordre teutonique, formé comme eux dans la Paleſtine, s'emparait au treizième ſiècle de la Pruſſe, de la Livonie, de la Courlande, de la Samogitie. Ces chevaliers teutons étaient accuſés de réduire les eccléſiaſtiques comme les païens à l'eſclavage, de piller leurs biens, d'uſurper les droits des évêques, d'exercer un brigandage horrible; mais on ne fait point le procès à des conquérans. Les templiers excitèrent l'envie, parce qu'ils vivaient chez leurs compatriotes avec tout l'orgueil que donne l'opulence, & dans les plaiſirs effrénés que prennent des gens de guerre qui ne ſont point retenus par le frein du mariage.

La rigueur des impots, & la malverſation du conſeil du roi *Philippe le bel* dans les monnaies, excita 1306.

Digitized by Google

une ſédition dans Paris. Les templiers, qui avaient en garde le tréſor du roi, furent accuſés d'avoir eu part à la mutinerie, & on a vu dèjà que *Philippe le bel* était implacable dans ſes vengeances.

Templiers accuſés.

Les premiers accuſateurs de cet ordre furent un bourgeois de Béziers, nommé *Squin de Florian*, & *Noffo de Florentin*, templier apoſtat, détenùs tous deux en priſon pour leurs crimes. Ils demandèrent à être conduits devant le roi, à qui ſeul ils voulaient révéler des choſes importantes. S'ils n'avaient pas ſu qu'elle était l'indignation du roi contre les templiers, auraient-ils eſpéré leur grace en les accuſant? Ils furent écoutés. Le roi, ſur leur dépoſition, ordonne à tous les baillis du royaume, à tous les officiers, de prendre main-forte; leur envoie un ordre cacheté, avec défenſe, ſous peine de la vie, de l'ouvrir avant le 13 octobre. Ce jour venu, chacun ouvre ſon ordre; il portait de mettre en priſon tous les templiers. Tous ſont arrêtés. Le roi auſſitôt fait ſaiſir en ſon nom les biens des chevaliers juſqu'à ce qu'on en diſpoſe.

1309.

Il parait évident que leur perte était réſolue très-long-temps avant cet éclat. L'accuſation & l'empriſonnement ſont de 1309, mais on a retrouvé des lettres de *Philippe le bel* au comte de Flandre, datées de Melun 1306, par leſquelles il le priait de ſe joindre à lui pour extirper les templiers.

Templiers interrogés.

Il fallait juger ce prodigieux nombre d'accuſés. Le pape *Clément V*, créature de *Philippe*, & qui demeurait alors à Poitiers, ſe joint à lui après quelques diſputes ſur le droit que l'Egliſe avait d'exterminer

Digitized by Google

d'exterminer ces religieux, & le droit du roi de punir des ſujets. Le pape interrogea lui-même ſoixante & douze chevaliers. Des inquiſiteurs, des commiſſaires délégués procèdent par-tout contre les autres. Les bulles ſont envoyées chez tous les potentats de l'Europe pour les exciter à imiter la France. On s'y conforme en Caſtille, en Arragon, en Sicile, en Angleterre; mais ce ne fut qu'en France qu'on fit périr ces malheureux. Deux cents & un témoins les accusèrent de renier JESUS-CHRIST en entrant dans l'ordre, de cracher ſur la croix, d'adorer une tête dorée montée ſur quatre pieds. Le novice baiſait le profès qui le recevait, à la bouche, au nombril, & à des parties qui paraiſſaient peu deſtinées à cet uſage. Il jurait de s'abandonner à ſes confrères. Voilà, diſent les informations conſervées juſqu'à nos jours, ce qu'avouèrent ſoixante & douze templiers au pape même, cent quarante-un de ces accuſés à frère *Guillaume*, cordelier, inquiſiteur dans Paris, en préſence de témoins. On ajoute que le grand-maître de l'ordre même, & le grand-maître de Chypre, les maîtres de France, de Poitou, de Vienne, de Normandie, firent les mêmes aveux à trois cardinaux délégués par le pape.

Templiers brûlés vifs. 1312.

Ce qui eſt indubitable, c'eſt qu'on fit ſubir les tortures les plus cruelles à plus de cent chevaliers, qu'on en brûla vifs cinquante-neuf en un jour, près de l'abbaye Saint-Antoine de Paris, que le grand-maître *Jean de Molai*, & *Gui*, frère du dauphin d'Auvergne, deux des principaux ſeigneurs de l'Europe, l'un par ſa dignité, l'autre par ſa naiſſance, furent auſſi jetés vifs dans les flammes, non loin de

Digitized by Google

l'endroit où eſt à préſent la ſtatue équeſtre du roi *Henri IV*.

Ces ſupplices dans leſquels on fait mourir tant de citoyens d'ailleurs reſpectables, cette foule de témoins contre eux, ces aveux de pluſieurs accuſés mêmes, ſemblent des preuves de leur crime & de la juſtice de leur perte.

Juſtifiés. Mais auſſi que de raiſons en leur faveur! Premièrement, de tous ces témoins qui dépoſent contre les templiers la plupart n'articulent que de vagues accuſations; ſecondement, très-peu diſent que les templiers reniaient JESUS-CHRIST. Qu'auraient-ils en effet gagné en maudiſſant une religion qui les nourriſſait, & pour laquelle ils combattaient? Troiſièmement, que pluſieurs d'entre eux, témoins & complices des débauches des princes & des eccléſiaſtiques de ce temps-là, euſſent marqué quelquefois du mépris pour les abus d'une religion tant déshonorée en Aſie & en Europe; qu'ils en euſſent parlé dans des momens de liberté, comme on diſait que *Boniface VIII* en parlait; c'eſt un emportement de jeunes gens, dont certainement l'ordre n'eſt point comptable. Quatrièmement, cette tête dorée qu'on prétend qu'ils adoraient, & qu'on gardait à Marſeille, devait leur être repréſentée: on ne ſe mit ſeulement pas en peine de la chercher; & il faut avouer qu'une telle accuſation ſe détruit d'elle-même. Cinquièmement, la manière infame dont on leur reprochait d'être reçus dans l'ordre, ne peut avoir paſſé en loi parmi eux. C'eſt mal connaître les hommes, de croire qu'il y ait des ſociétés qui ſe ſoutiennent par les mauvaiſes mœurs, & qui faſſent une loi de

Digitized by Google

l'impudicité. On veut toujours rendre sa société respectable à qui veut y entrer. Je ne doute nullement que plusieurs jeunes templiers ne s'abandonnassent à des excès qui de tout temps ont été le partage de la jeunesse ; & ce sont de ces vices passagers qu'il vaut beaucoup mieux ignorer que punir. Sixièmement, si tant de témoins ont déposé contre les templiers, il y eut aussi beaucoup de témoignages étrangers en faveur de l'ordre. Septièmement, si les accusés, vaincus par les tourmens, qui font dire le mensonge comme la vérité, ont confessé tant de crimes, peut-être ces aveux sont-ils autant à la honte des juges qu'à celle des chevaliers. On leur promettait leur grace pour extorquer leur confession. Huitièmement, les cinquante-neuf qu'on brûla vifs prirent DIEU à témoin de leur innocence, & ne voulurent point la vie qu'on leur offrait à condition de s'avouer coupables. Quelle plus grande preuve non-seulement d'innocence, mais d'honneur ? Neuvièmement, soixante & quatorze templiers, non accusés, entreprirent de défendre l'ordre, & ne furent point écoutés. Dixièmement, lorsqu'on lut au grand-maître sa confession rédigée devant les trois cardinaux, ce vieux guerrier, qui ne savait ni lire ni écrire, s'écria qu'on l'avait trompé, que l'on avait écrit une autre déposition que la sienne, que les cardinaux ministres de cette perfidie, méritaient qu'on les punît, comme les Turcs punissent les faussaires, en leur fendant le corps & la tête en deux. Onzièmement, on eût accordé la vie à ce grand-maître, & à *Gui*, frère du dauphin d'Auvergne, s'ils avaient voulu se reconnaître coupables publiquement ; & on ne les brûla

Digitized by Google

que parce qu'appelés en préſence du peuple ſur un échafaud pour avouer les crimes de l'ordre, ils jurèrent que l'ordre était innocent. Cette déclaration, qui indigna le roi, leur attira leur ſupplice ; & ils moururent en invoquant en vain la vengeance céleſte contre leurs perſécuteurs.

Cependant, en conſéquence de la bulle du pape & de leurs grands biens, on pourſuivit les templiers dans toute l'Europe ; mais en Allemagne ils ſurent empêcher qu'on ne ſaisît leurs perſonnes. Ils ſoutinrent en Arragon des ſiéges dans leurs châteaux. Enfin le pape abolit l'ordre de ſa ſeule autorité, dans un conſiſtoire ſecret, pendant le concile de Vienne ; partagea qui put leurs dépouilles. Les rois de Caſtille & d'Arragon s'emparèrent d'une partie de leurs biens, & en firent part aux chevaliers de Calatrava. On donna les terres de l'ordre en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, aux hoſpitaliers nommés alors *Chevaliers de Rhodes*, parce qu'ils venaient de prendre cette île ſur les Turcs, & l'avaient ſu garder avec un courage qui méritait au moins les dépouilles des chevaliers du temple pour leur récompenſe.

Denis roi de Portugal inſtitua en leur place l'ordre des *Chevaliers du Chriſt*, ordre qui devait combattre les Maures, mais qui, étant devenu depuis un vain honneur, a ceſſé même d'être honneur, à force d'être prodigué.

Dépouilles partagées.

Philippe le bel ſe fit donner deux cents mille livres, & *Louis Hutin* ſon fils prit encore ſoixante mille livres ſur les biens des templiers. J'ignore ce qui revint au pape, mais je vois évidemment que les frais des cardinaux, des inquiſiteurs délégués pour

Digitized by Google

faire ce procès épouvantable, montèrent à des sommes immenses. Je m'étais peut-être trompé, quand je lus avec vous la lettre circulaire de *Philippe le bel*, par laquelle il ordonne à ses sujets de restituer les meubles & immeubles des templiers aux commissaires du pape. Cette ordonnance de *Philippe* est rapportée par *Pierre du Pui*. Nous crûmes que le pape avait profité de cette prétendue restitution ; car à qui restitue-t-on sinon à ceux qu'on regarde comme propriétaires? Or dans ce temps on pensait que les papes étaient les maîtres des biens de l'Eglise; cependant je n'ai jamais pu découvrir ce que le pape recueillit de cette dépouille. Il est avéré qu'en Provence le pape partagea les biens meubles des templiers avec le souverain. On joignait à la bassesse de s'emparer du bien des proscrits la honte de se déshonorer pour peu de chose. Mais y avait-il alors de l'honneur?

Il faut considérer un événement qui se passait dans le même temps, qui fait plus d'honneur à la nature humaine, & qui a fondé une république invincible.

CHAPITRE LXVII.

De la Suisse & de sa révolution au commencement du quatorzième siècle.

DE tous les pays de l'Europe, celui qui avait le plus conservé la simplicité & la pauvreté des premiers âges était la Suisse. Si elle n'était pas devenue libre, elle n'aurait point de place dans l'histoire du

Description de la Suisse.

Digitized by Google

monde; elle ſerait confondue avec tant de provinces plus fertiles & plus opulentes, qui ſuivent le ſort des royaumes où elles ſont enclavées. On ne s'attire l'attention que quand on eſt quelque choſe par ſoi-même. Un ciel triſte, un terrain pierreux & ingrat, des montagnes, des précipices, c'eſt-là tout ce que la nature a fait pour les trois quarts de cette contrée. Cependant on ſe diſputait la ſouveraineté de ces rochers avec la même fureur qu'on s'égorgeait pour avoir le royaume de Naples ou l'Aſie mineure.

Dans ces dix-huit ans d'anarchie où l'Allemagne fut ſans empereur, des ſeigneurs de châteaux & des prélats combattaient à qui aurait une petite portion de la Suiſſe. Leurs petites villes voulaient être libres, comme les villes d'Italie, ſous la protection de l'Empire.

Quand *Rodolphe* fut empereur, quelques ſeigneurs de châteaux accusèrent juridiquement les cantons de Schvitz, d'Ury & d'Undervald de s'être ſouſtraits à leur domination féodale. *Rodolphe*, qui avait autrefois combattu ces petits tyrans, jugea en faveur des citoyens.

Maiſon d'*Autriche*.

Albert d'Autriche ſon fils, étant parvenu à l'Empire, voulut faire de la Suiſſe une principauté pour un de ſes enfans. Une partie des terres du pays était de ſon domaine, comme Lucerne, Zurich & Claris. Des gouverneurs ſévères furent envoyés, qui abusèrent de leur pouvoir.

Fondateurs de la liberté helvétique.

Les fondateurs de la liberté helvétienne ſe nommaient *Melchtad*, *Stauffacher* & *Valtherfurſt*. La difficulté de prononcer des noms ſi reſpectables nuit à leur célébrité. Ces trois payſans furent les premiers conjurés; chacun d'eux en attira trois autres. Ces

Digitized by Google

neuf gagnèrent les trois cantons de Schvitz, d'Ury & d'Undervald.

Tous les hiſtoriens prétendent que, tandis que cette conſpiration ſe tramait, un gouverneur d'Ury, nommé *Griſler*, s'aviſa d'un genre de tyrannie ridicule & horrible. Il fit mettre, dit-on, un de ſes bonnets au haut d'une perche dans la place, & ordonna qu'on ſaluât le bonnet ſous peine de la vie. Un des conjurés, nommé *Guillaume Tell*, ne ſalua point le bonnet. Le gouverneur le condamna à être pendu, & ne lui donna ſa grace qu'à condition que le coupable, qui paſſait pour archer très-adroit, abattrait d'un coup de flèche une pomme placée ſur-la tête de ſon fils. (r) Le père tremblant tira, & fut aſſez heureux pour abattre la pomme. *Griſler*, apercevant une ſeconde flèche ſous l'habit de *Tell*, demanda ce qu'il en prétendait faire : *Elle t'était deſtinée*, dit le ſuiſſe, *ſi j'avais bleſſé mon fils*. Il faut convenir que l'hiſtoire de la pomme eſt bien ſuſpecte. Il ſemble qu'on ait cru devoir orner d'une fable le berceau de la liberté helvétique; mais on tient pour conſtant que *Tell*, ayant été mis aux fers, tua enſuite le gouverneur d'un coup de flèche, que ce fut le ſignal des conjurés, que les peuples démolirent les fortereſſes. 1307. Fable de la pomme.

L'empereur *Albert d'Autriche*, qui voulait punir ces hommes libres, fut prévenu par la mort. Le duc d'Autriche, *Léopold*, aſſembla contre eux vingt mille hommes. Les Suiſſes ſe conduiſirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles. Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cents, la plus grande 1315. Suiſſes vainqueurs.

(r) On prétend que ce conte eſt tiré d'une ancienne légende danoiſe.

Digitized by Google

partie de l'armée autrichienne au bas de Morgate. Plus heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant ſur eux des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même temps par un auſſi petit nombre de Suiſſes.

Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schvitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur alliance, laquelle, devenant plus générale, fait encore ſouvenir, par ce ſeul nom, de la victoire qui leur acquit la liberté.

Petit à petit les autres cantons entrèrent dans l'alliance. Berne, qui eſt en Suiſſe ce qu'Amſterdam eſt en Hollande, ne ſe ligua qu'en 1352; & ce ne fut qu'en 1513 que le petit pays d'Appenzel ſe joignit aux autres cantons, & acheva le nombre de treize.

Jamais peuple n'a plus long-temps ni mieux combattu pour ſa liberté que les Suiſſes. Ils l'ont gagnée par plus de ſoixante combats contre les Autrichiens; & il eſt à croire qu'ils la conſerveront long-temps. Tout pays qui n'a pas une grande étendue, qui n'a pas trop de richeſſes, & où les lois ſont douces, doit être libre. Le nouveau gouvernement en Suiſſe a fait changer de face à la nature. Un terrain aride, négligé ſous des maîtres trop durs, a été enfin cultivé; la vigne a été plantée ſur des rochers; des bruyères défrichées & labourées par des mains libres ſont devenues fertiles.

Bonheur de la Suiſſe.

L'égalité, le partage naturel des hommes, ſubſiſte encore en Suiſſe autant qu'il eſt poſſible. Vous n'entendez pas par ce mot cette égalité abſurde & impoſſible par laquelle le ſerviteur & le maître, le manœuvre

Digitized by Google

& le magiſtrat, le plaideur & le juge ſeraient confondus enſemble, mais cette égalité par laquelle le citoyen ne dépend que des lois, & qui maintient la liberté des faibles contre l'ambition du plus fort. Ce pays enfin aurait mérité d'être appelé heureux, ſi la religion n'avait dans la ſuite diviſé ſes citoyens, que l'amour du bien public réuniſſait, & ſi, en vendant leur courage à des princes plus riches qu'eux, ils euſſent toujours conſervé l'incorruptibilité qui les diſtingue.

Chaque nation a eu des temps où les eſprits s'emportent au-delà de leur caractère naturel. Ces temps ont été moins fréquens chez les Suiſſes qu'ailleurs. La ſimplicité, la frugalité, la modeſtie, conſervatrices de la liberté, ont toujours été leur partage. Jamais ils n'ont entretenu d'armée pour défendre leurs frontières, ou pour entrer chez leurs voiſins; point de citadelles qui ſervent contre les ennemis ou contre les citoyens, point d'impôt ſur les peuples. Ils n'ont à payer ni le luxe ni les armes d'un maître. Leurs montagnes ſont leurs remparts, & tout citoyen y eſt ſoldat pour défendre la patrie. Il y a bien peu de républiques dans le monde; & encore doivent-elles leur liberté à leurs rochers ou à la mer qui les défendent. Les hommes ſont très-rarement dignes de ſe gouverner eux-mêmes.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVIII.

Suite de l'état où étaient l'Empire, l'Italie & la papauté au quatorzième ſiècle.

NOUS avons entamé le quatorzième ſiècle. Nous pouvons remarquer que depuis ſix cents ans, Rome faible & malheureuſe eſt toujours le principal objet de l'Europe. Elle domine par la religion, tandis qu'elle eſt dans l'aviliſſement & dans l'anarchie; & malgré tant d'abaiſſement & tant de déſordres, ni les empereurs ne peuvent y établir le trône des céſars, ni les pontifes s'y rendre abſolus. Voilà depuis *Frédéric II* quatre empereurs de ſuite qui oublient entièrement l'Italie, *Conrad IV*, *Rodolphe I*, *Adolphe de Naſſau*, *Albert d'Autriche*. Auſſi c'eſt alors que toutes les villes d'Italie rentrent dans leurs droits naturels & lèvent l'étendard de la liberté. Gènes & Piſe ſont les émules de Veniſe. Florence devient une république illuſtre. Bologne ne reconnaît alors ni empereurs ni papes. Le gouvernement municipal prévaut par-tout, & ſurtout dans Rome. *Clément V*, qu'on appela le *pape gaſcon*, aima mieux transférer le ſaint-ſiége hors d'Italie, & jouir en France des contributions, payées alors par tous les fidèles, que diſputer inutilement des châteaux & des villes auprès de Rome. La cour de Rome fut établie ſur les frontières de France par ce pape; & c'eſt ce que les Romains appellent encore aujourd'hui le temps de la captivité de Babylone. *Clément* allait de Lyon

Tranſmigration du ſiége papal.

1312.

Digitized by Google

à Vienne en Dauphiné, à Avignon, menant publiquement avec lui la comteſſe de Périgord, & tirant ce qu'il pouvait d'argent de la piété des fidèles. C'eſt celui que vous avez vu détruire le corps redoutable des templiers.

Comment les Italiens dans ces conjonctures ne firent-ils pas, loin des empereurs & des papes, ce qu'ont fait les Allemands, qui, ſous les yeux mêmes des empereurs, ont établi de ſiècle en ſiècle leur aſſociation au pouvoir ſuprême, & leur indépendance? Il n'y avait plus en Italie ni empereurs ni papes: qui forgea donc de nouvelles chaînes à ce beau pays? la diviſion. Les factions *Guelfe* & *Gibeline*, nées des querelles du ſacerdoce & de l'Empire, ſubſiſtaient toujours comme un feu qui ſe nourriſſait par de nouveaux embraſemens. La diſcorde était par-tout. L'Italie ne feſait point un corps, l'Allemagne en feſait toujours un. Enfin le premier empereur entreprenant qui aurait voulu repaſſer les monts pouvait renouveler les droits & les prétentions des *Charlemagne* & des *Othons*. C'eſt ce qui arrive enfin à *Henri VII* de la maiſon de *Luxembourg*. Il deſcend en Italie avec une armée d'Allemands. Il vient ſe faire reconnaître. Le parti *guelfe* regarde ſon voyage comme une nouvelle irruption de barbares; mais le parti *gibelin* le favoriſe. Il ſoumet les villes de Lombardie; c'eſt une nouvelle conquête. Il marche à Rome pour y recevoir la couronne impériale.

L'empereur *Henri VII* à Rome. 1311.

Rome qui ne voulait ni d'empereur ni de pape, & qui ne peut ſecouer tout-à-fait le joug de l'un & de l'autre, ferma ſes portes en vain. Les *Urſins* & 1313.

Digitized by Google

le frère de *Robert*, roi de Naples, ne purent empêcher que l'empereur n'entrât l'épée à la main, secondé du parti des *Colonnes*. On se battit long-temps dans les rues, & un évêque de Liége fut tué à côté de l'empereur. Il y eut beaucoup de sang répandu pour cette cérémonie du couronnement, que trois cardinaux firent enfin au lieu de pape. Il ne faut pas oublier que *Henri VII* protesta pardevant notaire que le serment, par lui prêté à son sacre, n'était point un serment de fidélité. Les papes osaient donc prétendre que l'empereur était leur vassal.

Maître de Rome, il y établit un gouverneur. Il ordonna que toutes les villes, que tous les princes d'Italie lui payassent un tribut annuel. Il comprit même dans cet ordre le royaume de Naples, séparé alors de celui de Sicile, & cita le roi de Naples à comparaître. Ainsi l'empereur réclame son droit sur Naples. Le pape en était suzerain; l'empereur se disait suzerain du pape, & le pape se croyait suzerain de l'empereur.

1313. *Henri VII* allait soutenir sa prétention sur Naples par les armes, quand il mourut empoisonné, à ce qu'on prétend. Un dominicain mêla, dit-on, du poison dans le vin consacré.

Henri VII cru empoisonné.

Les empereurs communiaient alors sous les deux espèces, en qualité de chanoines de Saint-Jean de Latran. Ils pouvaient faire l'office de diacres à la messe du pape, & les rois de France y auraient été sous-diacres.

On n'a point de preuves juridiques que *Henri VII* ait péri par cet empoisonnement sacrilége. Frère *Bernard Politien de Montepulciano* en fut accusé, &

Digitized by Google

les dominicains obtinrent, trente ans après, du fils de *Henri VII*, *Jean*, roi de Bohème, des lettres qui les déclaraient innocens. Il eſt triſte d'avoir eu beſoin de ces lettres.

De même qu'alors peu d'ordre régnait dans les élections des papes, celles des empereurs étaient très-mal ordonnées. Les hommes n'avaient point encore ſu prévenir les ſchiſmes par de ſages lois.

Louis de Bavière & *Fréderic le beau*, duc d'Autriche, furent élus à la fois au milieu des plus funeſtes troubles. Il n'y avait que la guerre qui pût décider ce qu'une diète réglée d'électeurs aurait dû juger. Un combat, dans lequel l'autrichien fut vaincu & pris, donna la couronne au bavarois. 1322.

On avait alors pour pape *Jean XXII* élu à Lyon en 1315. Lyon ſe regardait encore comme une ville libre; mais l'évêque en voulait toujours être le maître, & les rois de France n'avaient encore pu ſoumettre l'évêque. *Philippe le long*, à peine roi de France, avait aſſemblé les cardinaux dans cette ville libre; & après leur avoir juré qu'il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous, & ne les avait relâchés qu'après la nomination de *Jean XXII*. *Jean XXII.*

Ce pape eſt encore un grand exemple de ce que peut le ſimple mérite dans l'Egliſe; car il faut ſans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profeſſion de ſavetier au rang dans lequel on ſe fait baiſer les pieds.

Il eſt au nombre de ces pontifes qui eurent d'autant plus de hauteur dans l'eſprit que leur origine était plus baſſe aux yeux des hommes. Nous avons déjà remarqué que la cour pontificale ne ſubſiſtait

Digitized by Google

que des rétributions fournies par les chrétiens. Ce fond était plus conſidérable que les terres de la comteſſe *Mathilde*. Quand je parle du mérite de *Jean XXII*, ce n'eſt pas de celui du déſintéreſſement. Ce pontife exigeait plus ardemment qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, non-ſeulement le denier de *St Pierre*, que l'Angleterre payait très-irrégulièrement, mais les tributs de Suède, de Danemarck, de Norwège & de Pologne. Il demandait ſi ſouvent & ſi violemment, qu'il obtenait toujours quelque argent. Ce qui lui en valut davantage fut la taxe apoſtolique des péchés; il évalua le meurtre, la ſodomie, la beſtialité; & les hommes, aſſez méchans pour commettre ces péchés, furent aſſez ſots pour les payer. Mais être à Lyon, & n'avoir que peu de crédit en Italie, ce n'était pas être pape.

Jean XXII dépoſe l'empereur Louis de Bavière.

Pendant qu'il ſiégeait à Lyon, & que *Louis de Bavière* s'établiſſait en Allemagne, l'Italie ſe perdait pour l'empereur & pour lui. Les *Viſconti* commençaient à s'établir à Milan. L'empereur *Louis*, ne pouvant les abaiſſer, feignait de les protéger, & leur laiſſait le titre de ſes lieutenans. Ils étaient *Gibelins:* comme tels ils s'emparaient d'une partie de ces terres de la comteſſe *Mathilde*, éternel ſujet de diſcorde. *Jean* les fit déclarer hérétiques par l'inquiſition. Il était en France, il pouvait, ſans rien riſquer, donner une de ces bulles qui ôtent & qui donnent les empires. Il dépoſa *Louis de Bavière* en idée par une de ces bulles, *le privant*, dit-il, *de tous ſes biens meubles & immeubles.*

1327. L'empereur, ainſi dépoſé, ſe hâta de marcher vers l'Italie, où celui qui le dépoſait n'oſait paraître; il

Digitized by Google

vint à Rome, séjour toujours passager des empereurs, accompagné de *Castracani*, tyran de Luques, ce héros de *Machiavel*.

Ludovico Monaldesco, natif d'Orviette, qui, à l'âge de cent quinze ans, écrivit des mémoires de son temps, dit qu'il se ressouvient très-bien de cette entrée de l'empereur *Louis de Bavière*. *Le peuple chantait*, dit-il, *Vive* DIEU, *& l'empereur; nous sommes délivrés de la guerre, de la famine & du pape.* Ce trait ne vaut la peine d'être cité que parce qu'il est d'un homme qui écrivait à l'âge de cent quinze années. Auteur âgé de 115 ans. 1328.

Louis de Bavière convoqua dans Rome une assemblée générale, semblable à ces anciens parlemens de *Charlemagne* & de ses enfans. Ce parlement se tint dans la place même de Saint-Pierre. Des princes d'Allemagne & d'Italie, des députés des villes, des évêques, des abbés, des religieux y assistèrent en foule. L'empereur, assis sur un trône au haut des degrés de l'église, la couronne en tête & un sceptre d'or à la main, fit crier trois fois par un moine augustin: *Y a-t-il quelqu'un qui veuille défendre la cause du prêtre de Cahors qui se nomme le pape Jean?* Personne n'ayant comparu, *Louis* prononça la sentence, par laquelle il privait le pape de tout bénéfice, & le livrait au bras séculier pour être brûlé comme hérétique. Condamner ainsi à la mort un souverain pontife, était le dernier excès où pût monter la querelle du sacerdoce & de l'Empire. *Louis de Bavière* dépose le pape & le condamne à mort. 1328.

Quelques jours après, l'empereur, avec le même appareil, créa pape un cordelier napolitain, l'investit par l'anneau, lui mit lui-même la chappe, & le fit

Digitized by Google

asseoir sous le dais à ses côtés ; mais il se garda bien de déférer à l'usage de baiser les pieds du pontife.

Parmi tous les moines, dont je parlerai à part, les franciscains faisaient alors le plus de bruit. Quelques-uns d'eux avaient prétendu que la perfection consistait à porter un capuchon plus pointu & un habit plus serré. Ils ajoutaient à cette réforme l'opinion que leur boire & leur manger ne leur appartenaient pas en propre. Le pape avait condamné ces propositions. La condamnation avait révolté les réformateurs. Enfin, la querelle s'étant échauffée, les inquisiteurs de Marseille avaient fait brûler quatre de ces malheureux moines.

Cordeliers brûlés.

1318.

Le cordelier, fait pape par l'empereur, était de leur parti ; voilà pourquoi *Jean XXII* était hérétique. Ce pape était destiné à être accusé d'hérésie ; car quelques temps après, ayant prêché que les saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après le jugement dernier, & qu'en attendant ils avaient une vision imparfaite, ces deux visions partagèrent l'Eglise, & enfin *Jean* se rétracta.

Jean XXII hérétique.

Cependant ce grand appareil de *Louis de Bavière* à Rome n'eut pas plus de suite que les efforts des autres césars allemands. Les troubles d'Allemagne les rappelaient toujours, & l'Italie leur échappait.

Louis de Bavière, au fond peu puissant, ne put empêcher à son retour que son pontife ne fût pris par le parti de *Jean XXII*, & ne fût conduit dans Avignon, où il fut enfermé. Enfin telle était alors la différence d'un empereur & d'un pape, que *Louis de Bavière*, tout sage qu'il était, mourut pauvre dans son pays, & que le pape, éloigné de Rome & tirant

1344.

peu

Digitized by Google

peu de secours de l'Italie, laissa en mourant dans Avignon la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or, si on en croit *Villani*, auteur contemporain. Il est clair que *Villani* exagère. Quand on réduirait cette somme au tiers, ce serait encore beaucoup. Aussi la papauté n'avait jamais tant valu à personne; mais aussi jamais pontife ne vendit tant de bénéfices, & si chèrement.

Pape *Jean XXII* très-riche, & pourquoi?

Il s'était attribué la réserve de toutes les prébendes, de presque tous les évêchés, & le revenu de tous les bénéfices vacans. Il avait trouvé par l'art des réserves celui de prévenir presque toutes les élections, & de donner tous les bénéfices. Bien plus, jamais il ne nommait un évêque qu'il n'en déplaçât sept ou huit. Chaque promotion en attirait d'autres, & toutes valaient de l'argent. Les taxes pour les dispenses & pour les péchés furent inventées & rédigées de son temps. Le livre de ses taxes a été imprimé plusieurs fois depuis le seizième siècle, & a mis au jour des infamies plus ridicules & plus odieuses tout ensemble que tout ce qu'on raconte de l'insolente fourberie des prêtres de l'antiquité. (*s*)

Les papes ses successeurs restèrent jusqu'en 1371 dans Avignon. Cette ville ne leur appartenait pas, elle était aux comtes de Provence; mais les papes s'en étaient rendus insensiblement les maîtres usufruitiers, tandis que les rois de Naples, comtes de Provence, disputaient le royaume de Naples.

La malheureuse reine *Jeanne*, dont nous allons parler, se crut heureuse de céder Avignon au pape 1348.

(*s*) Voyez le *Dictionnaire philosophique.*

Digitized by Google

Clément VI pour quatre-vingt mille florins d'or, qu'il ne paya jamais. La cour des papes y était tranquille; elle répandait l'abondance dans la Provence & le Dauphiné, & oubliait le séjour orageux de Rome.

Rome veut toujours être libre.

Je ne vois presque aucun temps, depuis *Charlemagne*, dans lequel les Romains n'aient rappelé leurs anciennes idées de grandeur & de liberté. Ils choisissaient, comme on a vu, tantôt plusieurs sénateurs, tantôt un seul, ou un patrice, ou un gouverneur, ou un consul, quelquefois un tribun. Quand ils virent que le pape achetait Avignon, ils songèrent encore à faire renaître la république. Ils revêtirent du tribunat un simple citoyen, nommé *Nicolas Rienzi*, & vulgairement *Cola*, homme né fanatique & devenu ambitieux, capable par conséquent de grandes choses. Il les entreprit, & donna des espérances à Rome; c'est de lui que parle *Pétrarque* dans la plus belle de ses odes ou *canzoni*; il dépeint Rome échevelée & les yeux mouillés de larmes, implorant le secours de *Rienzi*.

Cola Rienzi, tribun du peuple, ridicule, & assassiné.

Con gli occhi di dolor bagnati e molli
Ti chier' mercè di tutti i sette colli.

Ce tribun s'intitulait *sévère & clément libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers.* Il déclara que tous les peuples d'Italie étaient libres & citoyens romains. Mais ces convulsions d'une liberté depuis si long-temps mourante ne furent pas plus efficaces que les prétentions des empereurs sur Rome. Ce tribunal passa plus vîte que le sénat & le consulat en vain rétablis. *Rienzi* ayant commencé comme les

Digitized by Google

Gracches, finit comme eux : il fut assassiné par la faction des familles patriciennes.

Rome devait dépérir par l'absence de la cour des papes, par les troubles de l'Italie, par la stérilité de son territoire, & par le transport de ses manufactures à Gènes, à Pise, à Venise, à Florence. Les pélerinages seuls la soutenaient alors. Le grand jubilé surtout institué par *Boniface VIII* de siècle en siècle, mais établi de cinquante en cinquante ans par *Clément VI*, attirait à Rome une si prodigieuse foule qu'en 1350 on y compta deux cents mille pélerins. Rome, sans empereur & sans pape, est toujours faible & la première ville du monde chrétien.

CHAPITRE LXIX.

De Jeanne, reine de Naples.

Nous avons dit que le siége papal acquit Avignon de *Jeanne* d'*Anjou* & de *Provence*. On ne vend ses Etats que quand on est malheureux. Les infortunes & la mort de cette reine entrent dans tous les événemens de ce temps-là, & surtout dans le grand schisme d'Occident, que nous aurons bientôt sous les yeux.

Crimes & malheurs de la belle *Jeanne*, reine de Naples.

Naples & Sicile étaient toujours gouvernées par des étrangers ; Naples, par la maison de *France* ; l'île de Sicile, par celle d'*Arragon*. *Robert*, qui mourut en 1343, avait rendu son royaume de Naples florissant. Son neveu, *Louis d'Anjou*, avait été élu roi de Hongrie. La maison de France étendait ses branches

Digitized by Google

de tous côtés ; mais ces branches ne furent unies ni avec la ſouche commune ni entre elles ; toutes devinrent malheureuſes. Le roi de Naples *Robert* avait, avant de mourir, marié ſa petite-fille *Jeanne* ſon héritière à *André*, frère du roi de Hongrie. Ce mariage, qui ſemblait devoir cimenter le bonheur de cette maiſon, en fit les infortunes. *André* prétendait régner de ſon chef ; *Jeanne*, toute jeune qu'elle était, voulut qu'il ne fût que le mari de la reine. Un moine franciſcain, nommé *frère Robert*, qui gouvernait *André*, alluma la haine & la diſcorde entre les deux époux. Une cour de Napolitains auprès de la reine, une autre auprès d'*André*, compoſée de Hongrois, regardés comme des barbares par les naturels du pays, augmentait l'antipathie. *Louis*, prince de Tarente, prince du ſang, qui bientôt après épouſa la reine, d'autres princes du ſang, les favoris de cette princeſſe, la fameuſe *Catanoiſe* ſa domeſtique, ſi attachée à elle, réſolvent la mort d'*André*. On l'étrangle dans la ville d'Averſe dans l'antichambre de ſa femme, & preſque ſous ſes yeux ; on le jette par les fenêtres. On laiſſe trois jours le corps ſans ſépulture. La reine épouſe, au bout de l'an, le prince de Tarente accuſé par la voix publique. Que de raiſons pour la croire coupable ! Ceux qui la juſtifient allèguent qu'elle eut quatre maris, & qu'une reine qui ſe ſoumet toujours au joug du mariage ne doit pas être accuſée des crimes que l'amour fait commettre. Mais l'amour ſeul inſpire-t-il les attentats ? *Jeanne* conſentit au meurtre de ſon époux par faibleſſe, & elle eut trois maris enſuite par une autre faibleſſe plus pardonnable & plus ordinaire, celle de ne pouvoir régner ſeule.

Les troubles de ſa maiſon commencent par un moine.

1346.

Mari de *Jeanne* étranglé.

Digitized by Google

Louis de Hongrie, frère d'*André*, écrivit à *Jeanne* qu'il vengerait la mort de son frère sur elle & sur ses complices. Il marcha vers Naples par Venise & par Rome, & fit accuser *Jeanne* juridiquement à Rome devant ce tribun *Cola Rienzi*, qui, dans sa puissance passagère & ridicule, vit pourtant des rois à son tribunal comme les anciens Romains. *Rienzi* n'osa rien décider, & en cela seul il montra de la prudence.

Cependant le roi *Louis* avança vers Naples faisant porter devant lui un étendard noir sur lequel on avait peint un roi étranglé. Il fait couper la tête à un prince du sang, *Charles de Durazzo*, complice du meurtre. Il poursuit la reine *Jeanne*, qui fuit avec son nouvel époux dans ses Etats de Provence. Mais ce qui est bien étrange, on a prétendu que l'ambition n'eut point de part à la vengeance d'*André*. Il pouvait s'emparer du royaume, & il ne le fit pas. On trouve rarement de tels exemples. Ce prince avait, dit-on, une vertu austère qui le fit élire depuis roi de Pologne. Nous parlerons de lui quand nous traiterons particulièrement de la Hongrie. 1347. Mari de Jeanne vengé.

Jeanne, coupable & punie avant l'âge de vingt ans d'un crime qui attira sur ses peuples autant de calamités que sur elle, abandonnée à la fois des Napolitains & des Provençaux, va trouver le pape *Clément VI* dans Avignon dont elle était souveraine; elle lui abandonne sa ville & son territoire pour quatre-vingt mille florins d'or qu'elle ne reçut point. Pendant qu'on négocie ce sacrifice, elle plaide elle-même sa cause devant le consistoire; & le consistoire la déclare innocente. *Clément VI*, pour faire sortir *Jeanne* vend Avignon au pape. 1348.

Digitized by Google

de Naples le roi de Hongrie, ſtipule que *Jeanne* lui payera trois cents mille florins. *Louis* répond qu'il n'eſt pas venu pour vendre le ſang de ſon frère, qu'il l'a vengé en partie, & qu'il part ſatisfait. L'eſprit de chevalerie qui régnait alors n'a produit jamais ni plus de dureté ni plus de généroſité.

Jeanne ſe remarie ſouvent.

La reine, chaſſée par ſon beau-frère, & rétablie par la faveur du pape, perdit ſon ſecond mari, &

1376. jouit ſeule du gouvernement quelques années. Elle épouſa un prince d'Arragon qui mourut bientôt après. Enfin à l'âge de quarante-ſix ans, elle ſe remarie avec un cadet de la maiſon de *Brunſwick*, nommé *Othon*. C'était choiſir plutôt un mari qui pût lui plaire qu'un prince qui la pût défendre. Son héritier naturel était un autre *Charles de Durazzo* ſon couſin, ſeul reſte alors de la première maiſon de France *Anjou* à Naples; ces princes ſe nommaient ainſi, parce que la ville de Durazzo, conquiſe par eux ſur les Grecs, & enlevée enſuite par les Vénitiens, avait été leur apanage : elle reconnut ce *Durazzo* pour ſon héritier, elle l'adopta même. Cette adoption & le grand ſchiſme d'Occident hâtèrent la mort malheureuſe de la reine.

Déjà éclataient les ſuites ſanglantes de ce ſchiſme dont nous parlerons bientôt. *Brigano*, qui prit le nom d'*Urbain VI*, & le comte de Genève qui s'appela *Clément VII*, ſe diſputèrent la tiare avec fureur. Ils partageaient l'Europe. *Jeanne* prit le parti de *Clément* qui réſidait dans Avignon. *Durazzo* ne voulant pas attendre la mort naturelle de ſa mère adoptive pour régner, s'engagea avec *Brigano-Urbain*.

1380. Ce pape couronne *Durazzo* dans Rome, à condition que ſon neveu *Brigano* aura la principauté de Capoue.

Digitized by Google

Il excommunie, il dépoſe la reine *Jeanne*; & pour mieux aſſurer la principauté de Capoue à ſa famille, il donne tous les biens de l'Egliſe aux principales maiſons napolitaines. *Jeanne* dépoſée par un pape.

Le pape marche avec *Durazzo* vers Naples. L'or & l'argent des égliſes fut employé à lever une armée. La reine ne peut être ſecourue, ni par le pape *Clément* qu'elle a reconnu, ni par le mari qu'elle a choiſi; à peine a-t-elle des troupes: elle appelle contre l'ingrat *Durazzo* un frère de *Charles V*, roi de France, auſſi du nom d'*Anjou*; elle l'adopte à la place de *Durazzo*.

Ce nouvel héritier de *Jeanne*, *Louis d'Anjou*, arrive trop tard pour défendre ſa bienfaitrice, & pour diſputer le royaume qu'on lui donne.

Le choix que la reine a fait de lui aliéne encore ſes ſujets. On craint de nouveaux étrangers. Le pape & *Charles Durazzo* avancent. *Othon de Brunſwick* raſſemble à la hâte quelques troupes; il eſt défait & priſonnier.

Durazzo entre dans Naples: ſix galères que la reine avait fait venir de ſon comté de Provence, & qui mouillaient ſous le château de l'œuf, lui furent un ſecours inutile. Tout ſe feſait trop tard. La fuite n'était plus praticable. Elle tombe dans les mains de l'uſurpateur. Ce prince, pour colorer ſa barbarie, ſe déclara le vengeur de la mort d'*André*. Il conſulta *Louis de Hongrie* qui, toujours inflexible, lui manda qu'il fallait faire périr la reine de la même mort qu'elle avait donnée à ſon premier mari. *Durazzo* la fit étouffer entre deux matelas. On voit par-tout *Jeanne* étouffée. 1382.

Digitized by Google

des crimes punis par d'autres crimes. Quelles horreurs dans la famille de *St Louis* !

La poſtérité, toujours juſte quand elle eſt éclairée, a plaint cette reine, parce que le meurtre de ſon premier mari fut plutôt l'effet de ſa faibleſſe que de ſa méchanceté, vu qu'elle n'avait que dix-huit ans quand elle conſentit à cet attentat, & que depuis ce temps on ne lui reprocha ni débauche, ni cruauté, ni injuſtice. Mais ce ſont les peuples qu'il faut plaindre; ils furent les victimes de ces troubles. *Louis*, duc d'Anjou, enleva les tréſors du roi *Charles V* ſon frère, & appauvrit la France pour aller tenter inutilement de venger la mort de *Jeanne*, & pour recueillir ſon héritage. Il mourut bientôt dans la Pouille ſans ſuccès & ſans gloire, ſans parti & ſans argent.

Le royaume de Naples, qui avait commencé à ſortir de la barbarie ſous le roi *Robert*, y fut replongé par tous ces malheurs que le grand ſchiſme aggravait encore. Avant de conſidérer ce grand ſchiſme d'Occident que l'empereur *Sigiſmond* éteignit, repréſentons-nous quelle forme prit l'Empire.

Digitized by Google

CHAPITRE LXX.

De l'empereur Charles IV. De la bulle d'or. Du retour du ſaint-ſiége d'Avignon à Rome. De ſainte Catherine de Sienne, &c.

L'EMPIRE allemand (car dans les diſſentions qui accompagnèrent les dernières années de *Louis de Bavière*, il n'était plus d'empire romain) prit enfin une forme un peu plus ſtable ſous *Charles IV de Luxembourg*, roi de Bohème, petit-fils de *Henri VII.* Il fit à Nuremberg cette fameuſe conſtitution qu'on appelle bulle d'or, à cauſe du ſceau d'or qu'on nommait *bulla* dans la baſſe latinité. On voit aiſément par-là pourquoi les édits des papes ſont appelés bulles. Le ſtyle de cette charte ſe reſſent bien de l'eſprit du temps. Le juriſconſulte *Barthole*, l'un de ces compilateurs d'opinions qui tiennent encore lieu de lois, rédigea cette bulle. Il commence par une apoſtrophe à l'orgueil, à ſatan, à la colère, à la luxure. On y dit que le nombre des ſept électeurs eſt néceſſaire pour s'oppoſer aux ſept péchés mortels. On y parle de la chute des anges, du paradis terreſtre, de *Pompée* & de *Céſar*. On aſſure que l'Allemagne eſt fondée ſur les trois vertus théologales, comme ſur la Trinité. 1356. Bulle d'or.

Cette loi de l'Empire fut faite en préſence & du conſentement de tous les princes, évêques, abbés, & même des députés des villes impériales, qui pour la première fois aſſiſtèrent à ces aſſemblées de la Solemnité de la bulle d'or.

Digitized by Google

nation teutonique. Ces droits des villes, ces effets naturels de la liberté, avaient commencé à renaître en Italie, en Angleterre, en France & en Allemagne. On ſait que les électeurs furent alors fixés au nombre de ſept. Les archevêques de Maïence, de Cologne & de Trèves, en poſſeſſion depuis long-temps d'élire des empereurs, ne ſouffrirent pas que d'autres évêques, quoiqu'auſſi puiſſans, partageaſſent cet honneur. Mais pourquoi le duché de Bavière ne fut-il pas mis au rang des électorats? & pourquoi la Bohème, qui originairement était un Etat ſéparé de l'Allemagne, & qui, par la bulle d'or, n'a point d'entrée aux délibérations de l'Empire, a-t-elle pourtant droit de ſuffrage dans l'élection? On en voit la raiſon: *Charles IV* était roi de Bohème, & *Louis de Bavière* avait été ſon ennemi.

Origine des ſept électeurs.

On dit dans cette bulle, compoſée par *Barthole*, que les ſept électeurs étaient déjà établis; ils l'étaient donc, mais depuis fort peu de temps: tous les témoignages antérieurs du treizième ſiècle & du douzième font voir que juſqu'au temps de *Fréderic II* les ſeigneurs & les prélats, poſſédant les fiefs, éliſaient l'empereur; & ce vers d'*Hoved* en eſt une preuve manifeſte.

Eligit unanimis cleri procerumque voluntas.

La volonté unanime des ſeigneurs & du clergé fait les empereurs.

Mais comme les principaux officiers de la maiſon étaient des princes puiſſans; comme ces officiers déclaraient celui que la pluralité avait élu; enfin, comme ces officiers étaient au nombre de ſept,

Digitized by Google

ils s'attribuèrent, à la mort de *Fréderic II*, le droit de nommer leur maître, & ce fut la ſeule origine des ſept électeurs.

Auparavant, un maître-d'hôtel, un écuyer, un échanſon étaient des principaux domeſtiques d'un homme; & avec le temps ils s'étaient érigés en maîtres-d'hôtel de l'Empire romain, en échanſons de l'Empire romain. C'eſt ainſi qu'en France celui qui fourniſſait le vin du roi s'appela grand bouteillier de France; ſon panetier, ſon échanſon devinrent grand panetier, grand échanſon de France, quoiqu'aſſurément ces officiers ne ſerviſſent ni pain, ni vin, ni viande à l'Empire & à la France. L'Europe fut inondée de ces dignités héréditaires, de maréchaux, de grands veneurs, de chambellans d'une province. Il n'y eut pas juſqu'à la grande maîtriſe des gueux de Champagne qui ne fût une prérogative de famille.

Origine des charges de l'Empire.

Au reſte, la dignité impériale, qui par elle-même ne donnait alors aucune puiſſance réelle, ne reçut jamais plus de cet éclat qui impoſe aux peuples que dans la cérémonie de la promulgation de la bulle d'or. Les trois électeurs eccléſiaſtiques, tous trois archi-chanceliers, y parurent avec les ſceaux de l'Empire. Maïence portait ceux d'Allemagne; Cologne ceux d'Italie; Trèves ceux des Gaules. Cependant l'Empire n'avait dans les Gaules que la vaine mouvance des reſtes du royaume d'Arles, de la Provence, du Dauphiné, bientôt après confondus dans le vaſte royaume de France. La Savoie, qui était à la maiſon de *Maurienne*, relevait de l'Empire; la Franche-Comté, ſous la protection impériale, était indépendante, &

Dignité impériale, ſuprême & vaine.

Digitized by Google

appartenait à la branche de Bourgogne de la maiſon de France.

Dauphin de France précéde par un cardinal.

L'empereur était nommé dans la bulle le chef du monde, *caput orbis*. Le dauphin de France, fils du malheureux *Jean de France*, aſſiſtait à cette cérémonie, & le cardinal d'*Albe* prit la place au-deſſus de lui; tant il eſt vrai qu'alors on regardait l'Europe comme un corps à deux têtes, & ces deux têtes étaient l'empereur & le pape; les autres princes n'étaient regardés aux diètes de l'Empire & aux conclaves que comme des membres qui devaient être des vaſſaux. Mais obſervez combien ces uſages ont changé; les électeurs alors cédaient aux cardinaux, ils ont depuis mieux ſenti le prix de leur dignité: nos chanceliers ont long-temps pris le pas ſur ceux qui avaient oſé précéder le dauphin de France. Jugez après cela s'il eſt quelque choſe de fixe en Europe.

On a vu ce que l'empereur poſſédait en Italie. Il n'était en Allemagne que ſouverain de ſes Etats héréditaires; cependant il parle dans ſa bulle en roi deſpotique; il y fait tout *de ſa certaine ſcience & pleine puiſſance*, mots inſoutenables à la liberté germanique, qui ne ſont plus ſoufferts dans les diètes impériales, où l'empereur s'exprime ainſi: *Nous ſommes demeurés d'accord avec les états, & les états avec nous.*

Charles IV ſervi par des ſouverains, mais ne peut coucher à Rome.

Pour donner quelqu'idée du faſte qui accompagna la cérémonie de la bulle d'or, il ſuffira de ſavoir que le duc de Luxembourg & de Brabant, neveu de l'empereur, lui ſervait à boire; que le duc de Saxe, comme grand maréchal, parut avec une meſure d'argent pleine d'avoine; que l'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur & à l'impératrice; & que

Digitized by Google

le comte Palatin posa les plats d'or sur la table, en présence de tous les grands de l'Empire.

On eût pris *Charles IV* pour le roi des rois. Jamais *Constantin*, le plus fastueux des empereurs, n'avait étalé des dehors plus éblouissans. Cependant *Charles IV*, tout empereur romain qu'il affectait d'être, avait fait serment au pape *Clément VI*, avant d'être élu, 1346.
que s'il allait jamais se faire couronner à Rome, il n'y coucherait pas seulement une nuit, & qu'il ne rentrerait jamais en Italie sans permission du saint-père; & il y a encore une lettre de lui au cardinal *Colombier*, doyen du sacré collége, datée de l'an 1355, dans laquelle il appelle ce doyen *Votre Majesté*.

Aussi laissa-t-il à la maison de *Visconti* l'usurpation de Milan & de la Lombardie, aux Vénitiens Padoue, autrefois la souveraine de Venise, mais qui alors était sa sujette, ainsi que Vicence & Vérone. Il fut couronné roi d'Arles dans la ville de ce nom, mais c'était à condition qu'il n'y resterait pas plus que dans Rome. Tant de changemens dans les usages & dans les droits, cette opiniâtreté à se conserver un titre, avec si peu de pouvoir, forment l'histoire du bas Empire. Les papes l'érigèrent en appelant *Charlemagne* & ensuite les *Othons* dans la faible Italie. Les papes le détruisirent ensuite autant qu'ils le purent. Ce corps qui s'appelait, & qui s'appelle encore, le saint empire romain, n'était en aucune manière, ni saint, ni romain, ni empire.

Les électeurs, dont les droits avaient été affermis par la bulle d'or de *Charles IV*, les firent bientôt valoir contre son propre fils, l'empereur *Venceslas*, roi de Bohème.

Digitized by Google

Venceſlas & le roi *Charles VI* malades du cerveau en même temps.

La France & l'Allemagne furent affligées à la fois d'un fléau ſans exemple. Le roi de France & l'empereur avaient perdu preſqu'en même temps l'uſage de la raiſon. D'un côté *Charles VI*, par le dérangement de ſes organes, cauſait celui de la France; de l'autre *Venceſlas*, abruti par les débauches de la table, laiſſait l'Empire dans l'anarchie. *Charles VI* ne fut point dépoſé. Ses parens déſolèrent la France en ſon nom; mais les barons de Bohème enfermèrent
1393. *Venceſlas*, qui ſe ſauva un jour tout nu de ſa priſon;
1400. & les électeurs en Allemagne le déposèrent juridiquement par une ſentence publique. La ſentence porte ſeulement qu'il eſt dépoſé comme *négligent*, *inutile*, *diſſipateur & indigne*.

On dit que quand on lui annonça ſa dépoſition, il écrivit aux villes impériales d'Allemagne qu'il n'exigeait d'elles d'autres preuves de leur fidélité que quelques tonneaux de leur meilleur vin.

L'état déplorable de l'Allemagne ſemblait laiſſer le champ libre aux papes en Italie. Mais les républiques & les principautés qui s'étaient élevées avaient eu le temps de s'affermir. Depuis *Clément V*, Rome était étrangère aux papes. Le limouſin, *Grégoire XI*, qui enfin transféra le ſaint-ſiége à Rome, ne ſavait pas un mot d'italien.

1376. Ce pape avait de grands démêlés avec la répu-
Les papes rétabliſſent enfin leur cour à Rome blique de Florence, qui établiſſait alors ſon pouvoir en Italie. Florence s'était liguée avec Bologne: *Grégoire*, qui par l'ancienne conceſſion de *Mathilde* ſe prétendait ſeigneur immédiat de Bologne, ne ſe borna pas à ſe venger par des cenſures; il épuiſa ſes tréſors pour payer les *Condottieri*, qui louaient

Digitized by Google

alors des troupes à qui voulait les acheter. Les Florentins voulurent s'accommoder & mettre les papes dans leurs intérêts. Ils crurent qu'il leur importait que le pontife réſidât à Rome. Il fallut donc perſuader *Grégoire* de quitter Avignon. On ne peut concevoir comment dans des temps où les eſprits étaient ſi éclairés ſur leurs intérêts, on employait des reſſorts qui paraiſſent aujourd'hui ſi ridicules. On députa au pape *ſainte Catherine* de Sienne, non-ſeulement femme à révélations, mais qui prétendait avoir épouſé JESUS-CHRIST ſolemnellement, & avoir reçu de lui à ſon mariage un anneau & un diamant. *Pierre de Capoue* ſon confeſſeur, qui a écrit ſa vie, avait vu la plupart de ſes miracles : *J'ai été témoin*, dit-il, *qu'elle fut un jour transformée en homme, avec une petite barbe au menton; & cette figure, en laquelle elle fut ſubitement changée, était celle de* JESUS-CHRIST *même.* Telle était l'ambaſſadrice que les Florentins députèrent. On employa d'un autre côté les révélations de *ſainte Brigite* née en Suède, mais établie à Rome, & à laquelle un ange dicta pluſieurs lettres pour le pontife. Ces deux ſaintes, diviſées ſur tout le reſte, ſe réunirent pour ramener le pape à Rome. *Brigite* était la ſainte des cordeliers, & la Vierge lui révélait qu'elle était née immaculée; mais *Catherine* était la ſainte des dominicains, & la Vierge lui révélait qu'elle était née dans le péché. Tous les papes n'ont pas été des hommes de génie. *Grégoire* était-il ſimple ? fut-il ému par des machines proportionnées à ſon entendement? ſe conduiſit-il par politique ou par faibleſſe ? Il céda enfin, & le ſaint-ſiége fut transféré d'Avignon à Rome au bout de 72 ans; mais ce ne fut que pour plonger l'Europe dans de nouvelles diſſentions.

Ste Catherine de Sienne, & Ste Brigite.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXI.

Grand ſchiſme d'Occident.

Etats du ſaint-ſiége.

LE ſaint-ſiége ne poſſédait alors que le patrimoine de *St Pierre* en Toſcane, la campagne de Rome, le pays de Viterbe & d'Orviette, la Sabine, le duché de Spolète, Bénévent, une petite partie de la Marche d'Ancone. Toutes les contrées, réunies depuis à ſon domaine, étaient à des ſeigneurs vicaires de l'Empire ou du ſiége papal. Les cardinaux s'étaient mis depuis 1138 en poſſeſſion d'exclure le peuple & le clergé de l'élection des pontifes, & depuis 1216 il fallait avoir les deux tiers des voix pour être canoniquement élu. Il n'y avait à Rome, au temps dont je parle, que ſeize cardinaux, onze français, un eſpagnol & quatre italiens. Le peuple romain, malgré ſon goût pour la liberté, malgré ſon averſion pour ſes maîtres, voulait un pape qui réſidât à Rome parce qu'il haïſſait beaucoup plus les ultramontains que les papes, & ſurtout parce que la préſence d'un pontife attirait à Rome des richeſſes. Les Romains menacèrent les cardinaux de les exterminer, s'ils
1378. leur donnaient un pontife étranger. Les électeurs épouvantés nommèrent pour pape *Brigagno* évêque de Bari, napolitain, qui prit le nom d'*Urbain*, & dont nous avons fait mention en parlant de la reine *Jeanne*. C'était un homme impétueux & farouche, & par cela même peu propre à une telle place. A peine fut-il introniſé qu'il déclara dans un conſiſtoire qu'il

Digitized by Google

qu'il ferait juſtice des rois de France & d'Angleterre, qui troublaient, diſait-il, la chrétienté par leurs querelles. Ces rois étaient *Charles le ſage* & *Edouard III.* Le Cardinal de *la Grange*, non moins impétueux que le pape, le menaçant de la main, lui dit, *qu'il avait menti;* & ces trois paroles plongèrent l'Europe dans une diſcorde de quarante années.

Emportemens du pape *Urbain VI.*

La plupart des cardinaux, les Italiens même, choqués de l'humeur féroce d'un homme ſi peu fait pour gouverner, ſe retirèrent dans le royaume de Naples. Là ils déclarent que l'élection du pape, faite avec violence, eſt nulle de plein droit. Ils procèdent unanimement à l'élection d'un nouveau pontife. Les cardinaux français eurent alors la ſatisfaction aſſez rare de tromper les cardinaux italiens. On promit la tiare à chaque italien en particulier, & enſuite on élut *Robert*, fils d'*Amédée*, comte de Genève, qui prit le nom de *Clément VII.* Alors l'Europe ſe partagea. L'empereur *Charles IV*, l'Angleterre, la Flandre & la Hongrie reconnurent *Urbain*, à qui Rome & l'Italie obéiſſaient. La France, l'Ecoſſe, la Savoie, la Lorraine furent pour *Clément.* Tous les ordres religieux ſe diviſèrent, tous les docteurs écrivirent, toutes les univerſités donnèrent des décrets. Les deux papes ſe traitaient mutuellement d'uſurpateurs & d'*Ante-Chriſts;* ils s'excommunièrent réciproquement. Mais ce qui devint réellement funeſte, on ſe battit avec la double fureur d'une guerre civile, & d'une guerre de religion. Des troupes gaſconnes & bretonnes, levées par le neveu de *Clément*, marchent en Italie, ſurprennent Rome; ils y tuent dans leur première furie tout ce qu'ils rencontrent: mais bientôt le

On en élit un autre.

1379. Excommunication & guerre civile.

peuple romain, ſe ralliant contre eux, les extermine dans ſes murs, & on y égorge tout ce qu'on trouve de prêtres français. Peu de temps après, une armée du pape *Clément*, levée dans le royaume de Naples, ſe préſente à quelques lieues de Rome devant les troupes d'*Urbain*.

Chacune des armées portait les clefs de *St Pierre* ſur ſes drapeaux. Les Clémentins furent vaincus. Il ne s'agiſſait pas ſeulement de l'intérêt de ces deux pontifes. *Urbain*, vainqueur, qui deſtinait une partie du royaume de Naples à ſon neveu, en dépoſſéda la reine *Jeanne* protectrice de *Clément*, laquelle régnait depuis long-temps dans Naples avec des ſuccès divers, & une gloire ſouillée.

Nous avons vu cette reine aſſaſſinée par ſon couſin *Charles de Durazzo*, avec qui *Urbain* voulait partager le royaume de Naples. Cet uſurpateur, devenu poſſeſſeur tranquille, n'eut garde de tenir ce qu'il avait promis à un pape qui n'était pas aſſez puiſſant pour l'y contraindre.

Urbain, plus ardent que politique, eut l'imprudence d'aller trouver ſon vaſſal ſans être le plus fort. L'ancien cérémonial obligeait le roi de baiſer les pieds du pape, & de tenir la bride de ſon cheval. *Durazzo* ne fit qu'une de ces deux fonctions; il prit la bride, mais ce fut pour conduire lui-même le pape en priſon. *Urbain* fut gardé quelque temps priſonnier à Naples, négociant continuellement avec ſon vaſſal, & traité tantôt avec reſpect, tantôt avec mépris. Le pape s'enfuit de ſa priſon, & ſe retira dans la petite ville de Nocéra. Là il aſſembla bientôt les débris de ſa cour. Ses cardinaux & quelques

Urbain priſonnier : ſes vengeances exécrables.

Digitized by Google

évêques, laſſés de ſon humeur farouche, & plus encore de ſes infortunes, prirent dans Nocéra des meſures pour le quitter, & pour élire à Rome un pape plus digne de l'être. *Urbain*, informé de leur deſſein, les fit tous appliquer, en ſa préſence, à la torture. Bientôt obligé de s'enfuir de Naples & de ſe retirer dans la ville de Gènes, qui lui envoya quelques galères, il traîna à ſa ſuite ces cardinaux & ces évêques eſtropiés & enchaînés. Un des évêques, demi-mort de la queſtion qu'il avait ſoufferte, ne pouvant gagner le rivage aſſez tôt au gré du pape, il le fit égorger ſur le chemin. Arrivé à Gènes, il ſe délivra par divers ſupplices de cinq de ces cardinaux priſonniers. Les *Caligula* & les *Néron* avaient fait des actions à peu près ſemblables; mais ils furent punis, & *Urbain* mourut paiſiblement à Rome. Sa créature & ſon perſécuteur, *Charles de Durazzo*, fut plus malheureux, car étant allé en Hongrie pour envahir la couronne qui ne lui appartenait point, 1389. il y fut aſſaſſiné.

Après la mort d'*Urbain*, cette guerre civile paraiſſait devoir s'éteindre; mais les Romains étaient bien loin de reconnaître *Clément*. Le ſchiſme ſe perpétua des deux côtés. Les cardinaux *Urbaniſtes* élurent *Perin Tomaſel*; & ce *Perin Tomaſel* étant mort, ils prirent le cardinal *Méliorati*. Les *Clémentins* firent ſuccéder à *Clément*, mort en 1394, *Pierre Luna* arragonais. Jamais pape n'eut moins de pouvoir à Rome que *Méliorati*; & *Pierre Luna* ne fut bientôt dans Avignon qu'un fantôme. Les Romains, qui voulurent encore rétablir leur gouvernement municipal, chaſsèrent *Méliorati*, après bien du ſang répandu, quoiqu'ils

Schiſme continue après *Urbain*.

le reconnuſſent pour pape ; & les Français, qui avaient
1403. reconnu *Pierre Luna*, l'aſſiégèrent dans Avignon même, & l'y tinrent priſonnier.

Cependant, tous ces miſérables ſe diſaient hautement les *vicaires de* DIEU, *& les maîtres des rois ;* ils trouvaient des prêtres qui les ſervaient à genoux, comme des vendeurs d'orviétan trouvent des *gilles*.

La France ne reconnait aucun pape.

Les états-généraux de France avaient pris, dans ces temps funeſtes, une réſolution ſi ſenſée qu'il eſt ſurprenant que toutes les autres nations ne l'imitaſſent pas. Ils ne reconnurent aucun pape. Chaque diocèſe ſe gouverna par ſon évêque : on ne paya point d'annates, on ne reconnut ni réſerves, ni exemptions ; Rome alors dut craindre que cette adminiſtration, qui dura quelques années, ne ſubſiſtât toujours. Mais ces lueurs de raiſon ne jetèrent pas un éclat durable. Le clergé, les moines avaient tellement gravé dans les têtes des princes & des peuples l'idée qu'il fallait un pape, que la terre fut long-temps troublée pour ſavoir quel ambitieux obtiendrait, par l'intrigue, le droit d'ouvrir les portes du ciel.

Luna, avant ſon élection, avait promis de ſe démettre pour le bien de la paix, & n'en voulait rien faire. Un noble vénitien, nommé *Corario*, qu'on élut à Rome, fit le même ſerment, qu'il ne garda pas mieux. Les cardinaux, de l'un & de l'autre parti, fatigués des querelles générales & particulières que la diſpute de la tiare traînait après elle, convinrent enfin d'aſſembler à Piſe un concile général. Vingt-quatre cardinaux, vingt-ſix archevêques, cent

Digitized by Google

quatre-vingt-douze évêques, deux cents quatre-vingt-neuf abbés, les députés de toutes les universités, ceux des chapitres de cent deux métropoles, trois cents docteurs de théologie, le grand-maître de Malthe & les ambaſſadeurs de tous les rois, aſſiſtèrent à cette aſſemblée. On y créa un nouveau pape, nommé *Pierre Philargie*, *Alexandre V.* Le fruit de ce grand concile fut d'avoir trois papes, ou anti-papes, au lieu de deux. L'empereur *Robert* ne voulut point reconnaître ce concile, & tout fut plus brouillé qu'auparavant.

On ne peut s'empêcher de plaindre le ſort de Rome. On lui donnait un évêque & un prince malgré elle : des troupes françaiſes, ſous le commandement de *Tanneguy du Châtel*, vinrent encore la ravager pour lui faire accepter ſon troiſième pape. Le vénitien *Corario* porta ſa tiare à Gayète, ſous la protection du fils de *Charles de Durazzo* que nous nommons *Lancelot*, qui régnait alors à Naples; & *Pierre Luna* transféra ſon ſiége à Perpignan. Rome fut ſaccagée, mais ſans fruit, pour le troiſième pape; il mourut en chemin, & la politique qui régnait alors fut cauſe qu'on le crut empoiſonné.

Le concile élit le corſaire *Cozza*.

Les cardinaux du concile de Piſe, qui l'avaient élu, s'étant rendus maîtres de Rome, mirent à ſa place *Balthazar Cozza* napolitain. C'était un homme de guerre; il avait été corſaire, & s'était ſignalé dans les troubles que la querelle de *Charles de Durazzo* & de la maiſon d'*Anjou* excitait encore; depuis légat en Allemagne, il s'y était enrichi en vendant des indulgences. Il avait enſuite acheté aſſez cher le chapeau de cardinal, & n'avait point acheté moins

Digitized by Google

chèrement ſa concubine *Catherine*, qu'il avait enlevée à ſon mari. Dans les conjonctures où était Rome, il lui fallait peut-être un tel pape. Elle avait plus beſoin d'un ſoldat que d'un théologien.

Depuis *Urbain VI*, les papes rivaux négociaient, excommuniaient & bornaient leur politique à tirer quelqu'argent. Celui-ci fit la guerre. Il était reconnu de la France & de la plus grande partie de l'Europe ſous le nom de *Jean XXIII*. Le pape de Perpignan n'était pas à craindre, celui de Gayète l'était, parce que le roi de Naples le protégeait. *Jean XXIII* aſſemble des troupes, publie une croiſade contre *Lancelot*, roi de Naples, arme le prince *Louis d'Anjou*, auquel il donne l'inveſtiture de Naples. On ſe bat auprès de Garillan. Le parti du pape eſt victorieux; mais la reconnaiſſance n'étant pas une vertu de ſouverain, & la raiſon d'Etat étant plus forte que tout le reſte, le pape ôte l'inveſtiture à ſon bienfaiteur & à ſon vengeur, *Louis d'Anjou*. Il reconnaît *Lancelot*, ſon ennemi, pour roi, à condition qu'on lui livrera le vénitien *Corario*.

Aventures du pape *Corſe*.

Lancelot, qui ne voulait pas que *Jean XXIII* fût trop puiſſant, laiſſa échapper le pape *Corario*. Ce pontife errant ſe retira dans le château de Rimini chez *Malateſta*, l'un des petits tyrans d'Italie. C'eſt là que, ne ſubſiſtant que des aumônes de ce ſeigneur, & n'étant reconnu que du duc de Bavière, il excommuniait tous les rois, & parlait en maître de la terre.

Le corſaire *Jean XXIII*, ſeul pape de droit, puiſqu'il avait été créé, reconnu à Rome par les cardinaux du concile de Piſe, & qu'il avait ſuccédé au pontife

Digitized by Google

élu par le même concile, était encore le seul pape en effet. Mais comme il avait trahi son bienfaiteur *Louis d'Anjou*, le roi de Naples *Lancelot*, dont il était le bienfaiteur, le trahit de même.

Lancelot victorieux voulut régner à Rome. Il surprit cette malheureuse ville. *Jean XXIII* eut à peine le temps de se sauver. Il fut heureux qu'il y eût alors en Italie des villes libres. Se mettre, comme *Corario*, entre les mains d'un des tyrans, c'était se rendre esclave; il se jeta entre les bras des Florentins, qui combattirent à la fois contre *Lancelot* pour leur liberté & pour le pape.

Lancelot allait prévaloir. Le pape se voyait assiégé dans Bologne. Il eut recours alors à l'empereur *Sigismond*, qui était descendu en Italie pour conclure un traité avec les Vénitiens. *Sigismond*, comme empereur, devait s'agrandir par l'abaissement des papes, & était l'ennemi naturel de *Lancelot*, tyran de l'Italie. *Jean XXIII* propose à l'empereur une ligue & un concile; la ligue pour chasser l'ennemi commun, le concile pour affermir son droit au pontificat. Ce concile était même devenu nécessaire. Celui de Pise l'avait indiqué au bout de trois ans. *Sigismond* & *Jean XXIII* le convoquent dans la petite ville de Constance; mais *Lancelot* opposait ses armes victorieuses à toutes ces négociations. Il n'y avait qu'un coup extraordinaire qui en pût délivrer le pape & l'empereur. *Lancelot* mourut à l'âge de trente ans, 1414.
dans des douleurs aiguës & subites; & l'usage du poison passait alors pour fréquent.

Jean XXIII, défait de son ennemi, n'avait plus que l'empereur & le concile à craindre. Il eût voulu

Digitized by Google

éloigner ce ſénat de l'Europe, qui peut juger les pontifes. La convocation était annoncée, l'empereur la preſſait; & tous ceux qui avaient droit d'y aſſiſter ſe hâtaient d'y venir jouir du titre d'arbitres de la chrétienté.

CHAPITRE LXXII.

Concile de Conſtance.

SUR le bord occidental du lac de Conſtance, la ville de ce nom fut bâtie, dit-on, par *Conſtantin*. *Sigiſmond* la choiſit pour être le théâtre où cette ſcène devait ſe paſſer. Jamais aſſemblée n'avait été plus nombreuſe que celle de Piſe. Le concile de Conſtance le fut davantage.

Préparatifs du concile.

Outre la foule de prélats & de docteurs, il y eut cent vingt-huit grands vaſſaux de l'Empire. L'empereur y fut preſque toujours préſent. Les électeurs de Maïence, de Saxe, du Palatinat, de Brandebourg, les ducs de Bavière, d'Autriche & de Siléſie y aſſiſtèrent; vingt-ſept ambaſſadeurs y repréſentèrent leurs ſouverains; chacun y diſputa de luxe & de magnificence; on en peut juger par le nombre de cinquante orfèvres qui vinrent s'y établir avec leurs ouvriers pendant la tenue du concile. On y compta cinq cents joueurs d'inſtrumens, qu'on appelait alors ménétriers, & ſept cents dix-huit courtiſannes, ſous la protection du magiſtrat. Il fallut bâtir des cabanes de bois pour loger tous ces eſclaves du luxe & de l'incontinence, que les ſeigneurs, &, dit-on, les pères du concile traînaient

Digitized by Google

après eux. On ne rougiſſait point de cette coutume; elle était autoriſée dans tous les Etats, comme elle le fut autrefois chez preſque tous les peuples de l'antiquité. Au reſte, l'Egliſe de France donnait à chaque archevêque, député au concile, dix francs par jour, (qui reviennent à environ ſoixante-dix de nos livres) huit à un évêque, cinq à un abbé, & trois à un docteur.

Avant de voir ce qui ſe paſſa dans ces Etats de la chrétienté, je dois vous rappeler, en peu de mots, quels étaient alors les principaux princes de l'Europe, & en quel état étaient leurs dominations.

Sigiſmond joignait le royaume de Hongrie à la dignité d'empereur. Il avait été malheureux contre le fameux *Bajazet*, ſultan des Turcs. La Hongrie épuiſée, & l'Allemagne diviſée, étaient menacées du joug mahométan. Il avait encore eu plus à ſouffrir de ſes ſujets que des Turcs. Les Hongrois l'avaient mis en priſon, & avaient offert la couronne à *Lancelot*, roi de Naples. Echappé de ſa priſon, il s'était rétabli en Hongrie, & enfin avait été choiſi pour chef de l'Empire.

Etat de l'Europe au temps du concile.

En France le malheureux *Charles VI* tombé en frénéſie, avait le nom de roi; ſes parens, occupés à déchirer la France, en étaient moins attentifs au concile; mais ils avaient intérêt que l'empereur ne parût pas le maître de l'Europe.

Ferdinand régnait en Arragon, & s'intéreſſait pour ſon pape *Pierre Luna*.

Jean II, roi de Caſtille, n'avait aucune influence dans les affaires de l'Europe; mais il ſuivait encore le parti de *Luna*. La Navarre s'était auſſi rangée ſous ſon obédience.

Digitized by Google

Henri V, roi d'Angleterre, occupé, comme nous le verrons, de la conquête de la France, ſouhaitait que le pontificat déchiré & avili ne pût jamais ni rançonner l'Angleterre, ni ſe mêler des droits des couronnes; & il avait aſſez d'eſprit pour déſirer que le nom de *pape* fût aboli pour jamais.

Rome, délivrée des troupes françaiſes, maîtreſſes pourtant encore du château Saint-Ange, & retournée ſous l'obéiſſance de *Jean XXIII*, n'aimait point ſon pape, & craignait l'empereur.

Les villes d'Italie diviſées ne mettaient preſque point de poids dans la balance. Veniſe, qui aſpirait à la domination de l'Italie, profitait de ſes troubles & de ceux de l'Egliſe.

Le duc de Bavière, pour jouer un rôle, protégeait le pape *Corario* réfugié à Rimini; & *Fréderic*, duc d'Autriche, ennemi ſecret de l'empereur, ne ſongeait qu'à le traverſer.

Sigiſmond ſe rendit maître du concile, en mettant des ſoldats autour de Conſtance pour la ſureté des pères. Le pape corſaire, *Jean XXIII*, eût bien mieux fait de retourner à Rome, où il pouvait être le maître, que de s'aller mettre entre les mains d'un empereur qui pouvait le perdre. Il ſe ligua avec le duc d'*Autriche*, l'archevêque de Maïence & le duc de *Bourgogne*; & ce fut ce qui le perdit. L'empereur devint ſon ennemi. Tout pape légitime qu'il était, on exigea de lui qu'il cédât la tiare, auſſi-bien que *Luna* & *Corario*. Il le promit ſolemnellement, & s'en repentit le moment d'après. Il ſe trouvait priſonnier
1415. au milieu du concile même auquel il préſidait. Il n'avait plus de reſſource que dans la fuite. L'empereur

Digitized by Google

le feſait obſerver de près. Le duc d'*Autriche* ne trouva pas de meilleur moyen, pour favoriſer l'évaſion du pape, que de donner au concile le ſpectacle d'un tournoi. Le pape, au milieu du tumulte de la fête, s'enfuit, déguiſé en poſtillon. Le duc d'*Autriche* part un moment après lui. Tous deux ſe retirent dans une partie de la Suiſſe, qui appartenait encore à la maiſon autrichienne. Le pape devait être protégé par le duc de *Bourgogne*, puiſſant par ſes Etats & par l'autorité qu'il avait en France. Un nouveau ſchiſme allait recommencer. Les chefs d'ordre, attachés au pape, ſe retiraient déjà de Conſtance; & le concile, par le ſort des événemens, pouvait devenir une aſſemblée de rebelles. *Sigiſmond*, malheureux en tant d'occaſions, réuſſit en celle-ci. Il avait des troupes prêtes. Il ſe ſaiſit des terres du duc d'*Autriche* en Alſace, dans le Tirol, en Suiſſe. Ce prince, retourné au concile, y demande à genoux ſa grace à l'empereur. Il lui promet, en joignant les mains, de ne rien entreprendre jamais contre ſa volonté. Il lui remet tous ſes Etats, pour que l'empereur en diſpoſe en cas d'infidélité. L'empereur tendit enfin la main au duc d'*Autriche*, & lui pardonna à condition qu'il lui livrerait la perſonne du pape.

Le pape s'enfuit du concile.

Le pontife fugitif eſt ſaiſi dans Fribourg en Briſgaw, & transféré dans un château voiſin. Cependant le concile inſtruit ſon procès.

Le pape eſt pris.

On l'accuſe d'avoir vendu les bénéfices & des reliques, d'avoir empoiſonné le pape ſon prédéceſſeur, d'avoir fait maſſacrer pluſieurs perſonnes; l'impiété la plus licencieuſe, la débauche la plus outrée, la ſodomie, le blaſphème, lui furent imputés; mais

Digitized by Google

on supprima cinquante articles du procès verbal, trop injurieux au pontificat. Enfin, en présence de
Condamné. l'empereur, on lut la sentence de déposition. Cette
29mai1415. sentence porte que *le concile se réserve le droit de punir le pape pour ses crimes suivant la justice ou la miséricorde.*

Jean XXIII, qui avait eu tant de courage quand il s'était battu autrefois sur mer & sur terre, n'eut que de la résignation quand on lui vint lire son arrêt dans sa prison. L'empereur le garda trois ans prisonnier dans Manheim, avec une rigueur qui attira plus de compassion sur ce pontife que ses crimes n'avaient excité de haine contre lui.

On avait déposé le vrai pape. On voulut avoir les renonciations de ceux qui prétendaient l'être. *Corario* envoya la sienne; mais le fier espagnol *Luna* ne voulut jamais plier. Sa déposition, dans le concile, n'était pas une affaire; mais c'en était une de choisir un pape. Les cardinaux réclamaient le droit d'élection; & le concile, représentant la chrétienté, voulait jouir de ce droit. Il fallait donner un chef à l'Eglise, & un souverain à Rome. Il était juste que les cardinaux, qui sont le conseil du prince de Rome, & les pères du concile, qui avec eux représentent l'Eglise, jouissent tous du droit de suffrage. Trente députés du concile, joints aux cardinaux, élurent d'une
1417. commune voix *Othon Colonne*, de cette même maison
Martin V. de *Colonne* excommuniée par *Boniface VIII* jusqu'à la cinquième génération. Ce pape, qui changea son beau nom contre celui de *Martin*, avait les qualités d'un prince, & les vertus d'un évêque.

Jamais pontife ne fut inauguré plus pompeusement. Il marcha vers l'église, monté sur un cheval blanc,

Digitized by Google

dont l'empereur & l'électeur palatin, à pied, tenaient les rênes. Une foule de princes & un concile entier fermaient la marche. On le couronna de la triple couronne, que les papes portaient depuis environ deux siècles.

Les pères du concile ne s'étaient pas d'abord assemblés pour détrôner un pontife, mais leur principal objet avait paru être de réformer toute l'Eglise. C'était surtout le but du fameux *Gerson*, & des autres députés de l'université de Paris.

On avait crié pendant deux ans dans le concile contre les annates, les exemptions, les réserves, les impôts des papes sur le clergé au profit de la cour de Rome, contre tous les vices dont l'Eglise était inondée. Quelle fut la réforme tant attendue? Le pape *Martin* déclara 1°. qu'il ne fallait pas donner d'exemptions sans connaissance de cause; 2°. qu'on examinerait les bénéfices réunis; 3°. qu'on devait disposer selon le droit public des revenus des églises vacantes. 4°. Il défendit inutilement la simonie; 5°. il voulut que ceux qui auraient des bénéfices fussent tonsurés; 6°. il défendit qu'on dît la messe en habit séculier. Ce sont-là les lois qui furent promulguées par l'assemblée la plus solemnelle du monde. Le concile déclara qu'il était au-dessus du pape; cette vérité était bien claire, puisqu'il lui faisait son procès: mais un concile passe, la papauté reste, & l'autorité lui demeure.

Gerson eut même beaucoup de peine à obtenir la condamnation de ces propositions, qu'il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse, beaucoup

Digitized by Google

plus méritoire *dans un chevalier que dans un écuyer, & beaucoup plus dans un prince que dans un chevalier.* Cette doctrine de l'assassinat avait été soutenue par un nommé *Jean Petit*, docteur de l'université de Paris, à l'occasion du meurtre du duc d'*Orléans*, propre frère du roi. Le concile éluda long-temps la requête de *Gerson*. Enfin il fallut condamner cette doctrine du meurtre; mais ce fut sans nommer le cordelier *Jean Petit*, ni *Jean de Rocha*, aussi cordelier, son apologiste. (12)

Voilà l'idée que j'ai cru devoir vous donner de tous les objets politiques qui occupèrent le concile de Constance. Les bûchers que le zèle de la religion alluma sont d'une autre espèce.

CHAPITRE LXXIII.

De Jean Hus & de Jérôme de Prague.

Esprit de ces temps.

TOUT ce que nous avons vu dans ce tableau de l'*histoire générale*, montre dans quelle ignorance avaient croupi les peuples de l'Occident. Les nations, soumises aux Romains, étaient devenues barbares dans le déchirement de l'Empire, & les autres l'avaient toujours été. Lire & écrire était une science bien peu commune avant *Fréderic II;* & le fameux bénéfice de clergie, par lequel un criminel, condamné à mort, obtenait sa grace en cas qu'il sût lire, est la plus grande preuve de l'abrutissement de ces temps.

(12) *Jean Hus*, moins coupable, fut brûlé vif; mais *Jean Hus* avait attaqué les prétentions des prêtres, & les deux cordeliers n'avaient attaqué que les droits des hommes.

Digitized by Google

Plus les hommes étaient groſſiers, plus la ſcience, & ſurtout la ſcience de la religion, avait donné ſur eux au clergé & aux religieux cette autorité naturelle que la ſupériorité des lumières donne aux maîtres ſur les diſciples. De cette autorité naquit la puiſſance. Il n'y eut point d'évêque en Allemagne & dans le Nord qui ne fût ſouverain; nul en Eſpagne, en France, en Angleterre, qui n'eût, ou ne diſputât les droits régaliens. Preſque tout abbé devint prince; & les papes, quoique perſécutés, étaient les rois de tous ces ſouverains. Les vices attachés à l'opulence, & les déſaſtres qui ſuivent l'ambition, ramenèrent enfin la plupart des évêques & des abbés à l'ignorance des laïques. Les univerſités de Bologne, de Paris, d'Oxford, fondées vers le treizième ſiècle, cultivèrent cette ſcience qu'un clergé trop riche abandonnait.

Les docteurs de ces univerſités, qui n'étaient que docteurs, éclatèrent bientôt contre les ſcandales du reſte du clergé; & l'envie de ſe ſignaler les porta à examiner des myſtères qui, pour le bien de la paix, devaient être toujours derrière un voile.

Celui qui déchira le voile avec le plus d'emportement fut *Jean Wiclef*, docteur de l'univerſité d'Oxford. Il prêcha, il écrivit, tandis qu'*Urbain V* & *Clément* déſolaient l'Egliſe par leur ſchiſme, & publiaient des croiſades l'un contre l'autre. Il prétendit qu'on devait faire pour toujours ce que la France avait fait un temps, ne reconnaître jamais de pape. Cette idée fut embraſſée par beaucoup de ſeigneurs indignés dès long-temps de voir l'Angleterre traitée comme une province de Rome; mais *Wiclef.*

Digitized by Google

elle fut combattue par tous ceux qui partageaient le fruit de cette ſoumiſſion.

Wiclef fut moins protégé dans ſa théologie que dans ſa politique. Il renouvela les anciens ſentimens proſcrits dans *Bérenger*. Il ſoutint qu'il ne faut rien croire d'impoſſible & de contradictoire, qu'un accident ne peut ſubſiſter ſans ſujet, qu'un même corps ne peut être à la fois, tout entier, en cent mille endroits, que ces idées monſtrueuſes étaient capables de détruire le chriſtianiſme dans l'eſprit de quiconque a conſervé une étincelle de raiſon, qu'en un mot le pain & le vin de l'euchariſtie demeurent du pain & du vin. Il voulut détruire la confeſſion introduite dans l'Occident, les indulgences par leſquelles on vendait la juſtice de DIEU, la hiérarchie éloignée de ſa ſimplicité primitive. Ce que les Vaudois enſeignaient alors en ſecret, il l'enſeignait en public, & à peu de choſe près, ſa doctrine était celle des proteſtans qui parurent plus d'un ſiècle après lui, & de plus d'une ſociété établie long-temps auparavant.

Sa doctrine fut réprimée par l'univerſité d'Oxford, par les évêques & le clergé, mais non étouffée. Ses manuſcrits, quoique mal digérés & obſcurs, ſe répandirent par la ſeule curioſité qu'inſpiraient le ſujet de la querelle & la hardieſſe de l'auteur, de qui les mœurs irréprehenſibles donnaient du poids à ſes opinions. Ces ouvrages pénétrèrent en Bohème, pays naguère barbare, qui de l'ignorance la plus groſſière commençait à paſſer à cette autre eſpèce d'ignorance qu'on appelait alors *érudition*.

Origine de la perſécution contre *Hus*.

L'empereur *Charles IV*, légiſlateur de l'Allemagne, & de la Bohème, avait fondé une univerſité dans Prague,

Prague, ſur le modèle de celle de Paris. Déjà on y comptait, à ce qu'on dit, près de vingt mille étudians au commencement du quinzième ſiècle. Les Allemands avaient trois voix dans les délibérations de l'académie, & les Bohémiens une ſeule. *Jean Hus*, né en Bohème, devenu bachelier de cette académie, & confeſſeur de la reine *Sophie de Bavière*, femme de *Venceſlas*, obtint de cette reine que ſes compatriotes, au contraire, euſſent trois voix, & les Allemands une ſeule. Les Allemands irrités ſe retirèrent; & ce furent autant d'ennemis irréconciliables que ſe fit *Jean Hus*. Il reçut dans ce temps-là quelques ouvrages de *Wiclef*; il en rejeta conſtamment la doctrine, mais il en adopta tout ce que la bile de cet anglais avait répandu contre les ſcandales des papes & des évêques, contre celui des excommunications lancées avec tant de légèreté & de fureur; enfin contre toute puiſſance eccléſiaſtique, que *Wiclef* regardait comme une uſurpation. Par-là il ſe fit de bien plus grands ennemis, mais auſſi il ſe concilia beaucoup de protecteurs, & ſurtout la reine qu'il dirigeait. On l'accuſa devant le pape *Jean XXIII*, & on le cita à comparaître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On aſſembla cependant le concile de Conſtance, qui devait juger les papes & les opinions des hommes. Il y fut cité. L'empereur lui-même 1414.
écrivit en Bohème qu'on le fît partir pour venir rendre compte de ſa doctrine.

Jean Hus, plein de confiance, alla au concile, où ni lui ni le pape n'auraient dû aller. Il y arriva, accompagné de quelques gentilshommes Bohémiens & de pluſieurs de ſes diſciples; & ce qui eſt très-eſſentiel,

Digitized by Google

il ne s'y rendit que muni d'un sauf-conduit de l'empereur, daté du 18 octobre 1414, sauf-conduit le plus favorable & le plus ample qu'on puisse jamais donner, & par lequel l'empereur le prenait sous sa sauve-garde *pour son voyage, son séjour & son retour.* A peine fût-il arrivé qu'on l'empriſonna ; & on instruisit son procès en même temps que celui du pape. Il s'enfuit comme ce pontife, & fut arrêté comme lui. L'un & l'autre furent gardés quelques temps dans la même prison. (13)

1415. *Jean Hus innocent & opiniâtre.*

Enfin il comparut plusieurs fois, chargé de chaînes. On l'interrogea sur quelques passages de ses écrits. Il faut l'avouer, il n'y a personne qu'on ne puisse perdre en interprétant ses paroles. Quel docteur, quel écrivain est en sureté de sa vie, si on condamne au bûcher quiconque dit » qu'il n'y a » qu'une église catholique qui renferme dans son » sein tous les prédestinés ; qu'un réprouvé n'est » pas de cette église ; que les seigneurs temporels » doivent obliger les prêtres à observer la loi ; » qu'un mauvais pape n'est pas le vicaire de JESUS-» CHRIST. »

(13) Dans un ouvrage intitulé, Dictionnaire des hérésies, par un professeur de morale au collége royal, on a fait l'apologie de *Sigismond* ; il est certain cependant que son sauf-conduit fut violé par les pères du concile, que lui-même s'en plaignit, mais qu'il n'eut le courage ni de remplir ce qu'il devait à un de ses sujets arrêté contre la foi publique, ni de venger l'outrage fait à sa personne & à tous les souverains. De longs malheurs furent la punition de sa faiblesse, car il ne fut que faible ; les pères du concile furent seuls fourbes & barbares. Une chose assez remarquable, c'est que, dans le dix-huitième siècle, la première chaire de morale qui ait été fondée en France ait eu pour premier professeur un homme qui a fait l'apologie de la conduite de *Sigismond* & du concile de Constance. Que dirions-nous des Turcs, s'ils s'avisaient de créer une chaire de géométrie, & qu'ils la donnassent à un homme qui aurait eu le malheur de trouver la quadrature du cercle ?

Digitized by Google

Voilà quelles étaient les propoſitions de *Jean Hus*. Il les expliqua toutes d'une manière qui pouvait obtenir ſa grace; mais on les entendait de la manière qu'il fallait pour le condamner. Un père du concile lui dit : *Si vous ne croyez pas l'univerſel* à parte rei, *vous ne croyez pas la préſence réelle.* Quel raiſonnement, & de quoi dépendait alors la vie des hommes ! Un autre lui dit : *Si le ſacré concile prononçait que vous êtes borgne, en vain ſeriez-vous pourvu de deux bons yeux, il faudrait vous confeſſer borgne.*

Etranges diſcours des pères du concile.

Jean Hus n'adoptait aucune des propoſitions de *Wiclef*, qui ſéparent aujourd'hui les proteſtans de l'Egliſe romaine ; cependant il fut condamné à expirer dans les flammes. En cherchant la cauſe d'une telle atrocité, je n'ai jamais pu en trouver d'autre que cet eſprit d'opiniâtreté qu'on puiſe dans les écoles. Les pères du concile voulaient abſolument que *Jean Hus* ſe rétractât ; & *Jean Hus*, perſuadé qu'il avait raiſon, ne voulait point avouer qu'il s'était trompé. L'empereur, touché de compaſſion, lui dit : » Que vous coûte-t-il d'abjurer des erreurs » qui vous ſont fauſſement attribuées ? Je ſuis » près d'abjurer à l'inſtant toutes ſortes d'erreurs ; » s'enſuit-il que je les aye tenues ? » *Jean Hus* fut inflexible. Il fit voir la différence entre abjurer des erreurs en général, & ſe rétracter d'une erreur. Il aima mieux être brûlé que de convenir qu'il avait eu tort.

Le concile fut auſſi inflexible que lui ; mais l'opiniâtreté de courir à la mort avait quelque choſe d'héroïque ; celle de l'y condamner était bien cruelle. L'empereur, malgré la foi du ſauf-conduit, ordonna

Digitized by Google

à l'électeur palatin de le faire traîner au ſupplice. Il fut brûlé vif, en préſence de l'électeur même, & loua DIEU juſqu'à ce que la flamme étouffât ſa voix.

Quelques mois après, le concile exerça encore la même ſévérité contre *Hiéronyme*, diſciple & ami de *Jean Hus*, que nous appelons *Jérôme de Prague*. C'était un homme bien ſupérieur à *Jean Hus* en eſprit & en éloquence. Il avait d'abord ſouſcrit à la condamnation de la doctrine de ſon maître; mais ayant appris avec quelle grandeur d'ame *Jean Hus* était mort, il eut honte de vivre. Il ſe rétracta publiquement, & fut envoyé au bûcher. *Poggio*, florentin, ſecrétaire de *Jean XXIII*, & l'un des premiers reſtaurateurs des lettres, préſent à ſes interrogatoires & à ſon ſupplice, dit qu'il n'avait jamais rien entendu qui approchât autant de l'éloquence des Grecs & des Romains que les diſcours de *Jérôme* à ſes juges. „ Il parla, dit-il, comme *Socrate*, & marcha au „ bûcher avec autant d'alégreſſe que *Socrate* avait „ bû la coupe de ciguë. „

Beau témoignage du *Poggio*.

Puiſque *Poggio* a fait cette comparaiſon, qu'il me ſoit permis d'ajouter que *Socrate* fut en effet condamné comme *Jean Hus* & *Jérôme de Prague*, pour s'être attiré l'inimitié des ſophiſtes & des prêtres de ſon temps; mais quelle différence entre les mœurs d'Athènes & celles du concile de Conſtance, entre la coupe d'un poiſon doux, qui, loin de tout appareil horrible & infame, laiſſait expirer tranquillement un citoyen au milieu de ſes amis, & le ſupplice épouvantable du feu, dans lequel des prêtres, miniſtres de clémence & de paix, jetaient d'autres

Digitized by Google

prêtres, trop opiniâtres ſans doute, mais d'une vie pure & d'un courage admirable. (14)

Puis-je encore obſerver que dans ce concile un homme, accuſé de tous les crimes, ne perdit que des honneurs; & que deux hommes accuſés d'avoir fait de faux argumens furent livrés aux flammes?

Tel fut ce fameux concile de Conſtance, qui dura depuis le premier novembre 1413, juſqu'au 20 mai 1418.

Suites de la cruauté du concile.

Ni l'empereur ni les pères du concile n'avaient prévu les ſuites du ſupplice de *Jean Hus* & d'*Hiéronyme*. Il ſortit de leur cendre une guerre civile. Les Bohémiens crurent leur nation outragée. Ils imputèrent la mort de leurs compatriotes à la vengeance des Allemands retirés de l'univerſité de Prague. Ils reprochèrent à l'empereur la violation du droit des gens. Enfin, peu de temps après, quand *Sigiſmond* 1419. voulut ſuccéder en Bohème à *Venceſlas* ſon frère, il trouva, tout empereur, tout roi de Hongrie qu'il était, que le bûcher de deux citoyens lui fermait le chemin du trône de Prague. Les vengeurs de *Jean Hus* étaient au nombre de quarante mille. C'étaient des animaux ſauvages que la ſévérité du concile avait effarouchés & déchaînés.

(14) La mort de *Socrate* eſt le ſeul exemple qu'offre l'antiquité d'un homme condamné à mort pour ſes opinions; mais le peuple d'Athènes ſe repentit peu de temps après. Les accuſateurs de *Socrate* furent punis; on rendit des honneurs à ſa mémoire. L'aſſaſſinat juridique de *Jean Hus* au contraire, a été ſuivi de dix mille aſſaſſinats ſemblables, dont aucun n'a été ni puni ni réparé même par un repentir inutile. Les grands crimes, les uſages barbares que nous reprochons aux anciens, tenaient à cette férocité qui eſt l'abus de la force. Les uſages barbares des nations modernes ſont nés au contraire de la ſuperſtition, c'eſt-à-dire de la peur & de la ſottiſe.

Digitized by Google

Les prêtres qu'ils rencontraient payaient de leur ſang la cruauté des pères de Conſtance. *Jean*, ſurnommé *Ziska*, qui veut dire *borgne*, chef barbare de ces barbares, battit *Sigiſmond* plus d'une fois. Ce *Jean Ziska*, ayant perdu dans une bataille l'œil qui lui reſtait, marchait encore à la tête de ſes troupes, donnait ſes conſeils aux généraux, & aſſiſtait aux victoires. Il ordonna qu'après ſa mort on fît un tambour de ſa peau; on lui obéit. Ce reſte de lui-même fut encore long-temps fatal à *Sigiſmond*, qui put à peine en ſeize années réduire la Bohème avec les forces de l'Allemagne & la terreur des croiſades. Ce fut pour avoir violé ſon ſauf-conduit qu'il eſſuya ces ſeize années de déſolation.

CHAPITRE LXXIV.

De l'état de l'Europe vers le temps du concile de Conſtance. De l'Italie.

Républiques chrétiennes.

EN réfléchiſſant ſur ce concile même, tenu ſous les yeux d'un empereur, de tant de princes & de tant d'ambaſſadeurs, ſur la dépoſition du ſouverain pontife, ſur celle de *Venceſlas*, on voit que l'Europe catholique était en effet une immenſe & tumultueuſe république, dont les chefs étaient le pape & l'empereur, & dont les membres déſunis ſont des royaumes, des provinces, des villes libres ſous vingt gouvernemens différens. Il n'y avait aucune affaire dans laquelle l'empereur & le pape n'entraſſent. Toutes les parties de la chrétienté ſe correſpondaient même

Digitized by Google

au milieu des diſcordes. L'Europe était en grand ce qu'avait été la Grèce, à la politeſſe près.

Rome & Rhodes étaient deux villes communes à tous les chrétiens du rite latin, & ils avaient un commun ennemi dans le ſultan des Turcs. Les deux chefs du monde catholique, l'empereur & le pape, n'avaient préciſément qu'une grandeur d'opinion, nulle puiſſance réelle. Si *Sigiſmond* n'avait pas eu la Bohème & la Hongrie dont il tirait encore très-peu de choſe, le titre d'empereur n'eût été pour lui qu'onéreux. Les domaines de l'Empire étaient tous aliénés. Les princes & les villes d'Allemagne ne payaient point de redevance. Le corps Germanique était auſſi libre, mais non ſi bien réglé qu'il l'a été par la paix de Veſtphalie. Le titre de roi d'Italie était auſſi vain que celui de roi d'Allemagne. L'empereur ne poſſédait pas une ville au-delà des Alpes.

C'eſt toujours le même problème à réſoudre, comment l'Italie n'a pas affermi ſa liberté, & n'a pas fermé pour jamais l'entrée aux étrangers. Elle y travailla toujours, & dut ſe flatter alors d'y parvenir. Elle était floriſſante. La maiſon de *Savoie* s'agrandiſſait ſans être encore puiſſante. Les ſouverains de ce pays, feudataires de l'Empire, étaient des comtes. *Sigiſmond*, qui donnait au moins des titres, les fit ducs en 1416. Aujourd'hui ils ſont rois indépendans malgré le titre de feudataires. Les *Viſcontis* poſſédaient tout le Milanais; & ce pays devint depuis encore plus conſidérable ſous les *Sforzes*.

Les Florentins induſtrieux étaient recommandables par la liberté, le génie & le commerce. On ne voit Florence.

que de petits Etats juſqu'aux frontières du royaume de Naples, qui tous aſpirent à la liberté. Ce ſyſtême de l'Italie dure depuis la mort de *Fréderic II* juſqu'aux temps des papes *Alexandre VI* & *Jules II*; ce qui fait une période d'environ trois cents années. Mais ces trois cents années ſe ſont paſſées en factions; en jalouſies, en petites entrepriſes d'une ville ſur une autre, & de tyrans qui s'emparaient de ces villes. C'eſt l'image de l'ancienne Grèce, mais image barbare. On cultivait les arts, & on conſpirait; mais on ne ſavait pas combattre comme aux Thermopyles, & à Marathon.

Tyrans divers.

Voyez dans *Machiavel* l'hiſtoire de *Caſtracani*, tyran de Lucques & de Piſtoie, du temps de l'empereur *Louis de Bavière*. De pareils deſſeins, heureux ou malheureux, ſont l'hiſtoire de toute l'Italie. Liſez la vie d'*Ezzelino d'Aromano*, tyran de Padoue, très-naïvement & très-bien écrite par *Pietro Gerardo* ſon contemporain : cet écrivain affirme que le tyran fit périr plus de douze mille citoyens de Padoue au treizième ſiècle. Le légat, qui le combattit, en fit mourir autant de Vicence, de Vérone & de Ferrare. *Ezzelin* fut enfin fait priſonnier, & toute ſa famille mourut dans les plus affreux ſupplices. Une famille de citoyens de Vérone, nommée *Scala*, que nous appelons l'*Eſcale*, s'empara du gouvernement ſur la fin du treizième ſiècle, & y régna cent années. Cette famille ſoumit, vers l'an 1330, Padoue, Vicence, Trévize, Parme, Breſcia & d'autres territoires. Mais au quinzième ſiècle il ne reſta pas la plus légère trace de cette puiſſance. Les *Viſconti*, les *Sforzes*, ducs de Milan, ont paſſé plus tard & ſans retour. De tous les

Digitized by Google

ſeigneurs qui partageaient la Romagne, l'Ombrie, l'Emilie, il ne reſte aujourd'hui que deux ou trois familles devenues ſujètes du pape.

Si vous recherchez les annales des villes d'Italie, vous n'en trouverez pas une dans laquelle il n'y ait eu des conſpirations conduites avec autant d'art que celle de *Catilina*. On ne pouvait dans de ſi petits Etats ni s'élever ni ſe défendre avec des armées. Les aſſaſſinats, les empoiſonnemens y ſuppléèrent ſouvent. Une émeute du peuple feſait un prince, une autre émeute le feſait tomber; c'eſt ainſi que Mantoue, par exemple, paſſa de tyrans en tyrans juſqu'à la maiſon de *Gonzague*, qui s'y établit en 1328.

Veniſe ſeule a toujours conſervé ſa liberté, qu'elle doit à la mer qui l'environne, & à la prudence de ſon gouvernement. Gènes, ſa rivale, lui fit la guerre, & triompha d'elle ſur la fin du quatorzième ſiècle; mais Gènes enſuite déclina de jour en jour, & Veniſe s'éleva toujours juſqu'au temps de *Louis XII* & de l'empereur *Maximilien*, où nous la verrons intimider l'Italie, & donner de la jalouſie à toutes les puiſſances qui conſpirent pour la détruire. Parmi tous ces gouvernemens, celui de Veniſe était le ſeul réglé, ſtable & uniforme: il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du ſénat; c'eſt qu'il manquait un contre-poids à la puiſſance patricienne, & un encouragement aux plébéïens. Le mérite ne put jamais, dans Veniſe, élever un ſimple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du gouvernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la légiſlation, Veniſe.

Digitized by Google

consiste dans ce contre-poids & dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en est digne. (*t*)

Pise. Pise, qui n'est aujourd'hui qu'une ville dépeuplée, dépendante de la Toscane, était aux treizième & quatorzième siècles une république célèbre, & mettait en mer des flottes aussi considérables que Gènes.

Parme. Parme & Plaisance appartenaient aux *Viscontis*. Les papes, réconciliés avec eux, leur en donnèrent l'investiture, parce que les *Viscontis* ne voulurent pas alors la demander aux empereurs, dont la puissance s'anéantissait en Italie. La maison d'*Est*, qui avait produit cette fameuse comtesse *Mathilde*, bienfaitrice du saint-siége, possédait Ferrare & Modène. Elle tenait Ferrare de l'empereur *Othon III*, & cependant le saint-siége prétendait des droits sur Ferrare, & en donnait quelquefois l'investiture, ainsi que de plusieurs Etats de la Romagne; source intarissable de confusion & de trouble.

Empire & saint-siége. Il arriva que pendant la transmigration du saint-siége, des bords du Tibre à ceux du Rhône, il y eut deux puissances imaginaires en Italie, les empereurs & les papes, dont toutes les autres recevaient des diplomes pour légitimer leurs usurpations; & quand la chaire pontificale fut rétablie dans Rome, elle y fut sans pouvoir réel, & les empereurs furent oubliés jusqu'à *Maximilien I.* Nul étranger ne possédait alors de terrain en Italie. On ne pouvait plus appeler

(*t*) Voyez une note des éditeurs sur l'article *gouvernement d'Angleterre*, dans le *Dictionnaire philosophique*.

Digitized by Google

étrangères la maiſon d'*Anjou* établie à Naples en 1266, & celle d'*Arragon*, ſouveraine de Sicile depuis 1287. Ainſi l'Italie riche, remplie de villes floriſſantes, féconde en hommes de génie, pouvait ſe mettre en état de ne recevoir jamais la loi d'aucune nation. Elle avait même un avantage ſur l'Allemagne, c'eſt qu'aucun évêque, excepté le pape, ne s'était fait ſouverain, & que tous ces différens états, gouvernés par des ſéculiers, en devaient être plus propres à la guerre.

L'Italie ne fit jamais un corps comme l'Allemagne.

Si les diviſions, dont naît quelquefois la liberté publique, troublaient l'Italie, elles n'éclataient pas moins en Allemagne, où les ſeigneurs ont tous des prétentions à la charge les uns des autres. Mais, comme vous l'avez déjà remarqué, l'Italie ne fit jamais un corps, & l'Allemagne en fit un. Le flegme germanique a conſervé juſqu'ici la conſtitution de l'Etat ſaine & entière. L'Italie, moins grande que l'Allemagne, n'a jamais pu ſeulement ſe former une conſtitution; & à force d'eſprit & de fineſſe elle s'eſt trouvée partagée en pluſieurs Etats affaiblis, ſubjugués & enſanglantés par des nations étrangères.

Naples & Sicile.

Naples & Sicile, qui avaient formé une puiſſance formidable ſous les conquérans normands, n'étaient plus, depuis les vêpres ſiciliennes, que deux Etats jaloux l'un de l'autre, qui ſe nuiſaient mutuellement.

Les deux *Jeanne*.

Les faibleſſes de *Jeanne I* ruinèrent Naples, & la Provence dont elle était ſouveraine. Les faibleſſes plus honteuſes encore de *Jeanne II* achevèrent la ruine. Cette reine, la dernière de la race que le frère de *St Louis* avait tranſplantée en Italie, fut ſans aucun crédit, ainſi que ſon royaume, tout le temps

Digitized by Google

qu'elle régna. Elle était sœur de ce *Lancelot*, qui avait fait trembler Rome dans le temps de l'anarchie qui précéda le concile de Constance : mais *Jeanne II* fut bien loin d'être redoutable. Des intrigues d'amour & de cour firent la honte & le malheur de ses Etats. *Jacques de Bourbon*, son second mari, essuya ses infidélités, & quand il voulut s'en plaindre, on le mit en prison. Il fut trop heureux de s'échapper, & d'aller cacher sa douleur, & ce qu'on appelait sa honte, dans un couvent de cordeliers à Besançon.

Cette *Jeanne II* ou *Jeannette*, fut, sans le prévoir, la cause de deux grands événemens. Le premier fut l'élévation des *Sforzes* au duché de milan ; le second, la guerre portée par *Charles VIII* & par *Louis XII* en Italie. L'élévation des *Sforzes* est un de ces jeux de la fortune qui font voir que la terre n'appartient qu'à ceux qui peuvent s'en emparer. Un paysan nommé *Jacomuzio*, qui se fit soldat, & qui changea son nom en celui de *Sforza*, devint le favori de la reine, connétable de Naples, gonfalonier de l'église, & acquit assez de richesses pour laisser à un de ses bâtards de quoi conquérir le duché de Milan.

Le second événement, si funeste à l'Italie & à la France, fut causé par des adoptions. On a déjà vu *Jeanne I* adopter *Louis I*, de la seconde branche d'*Anjou*, frère du roi de France *Charles V*. Ces adoptions étaient un reste des anciennes lois romaines ; elles donnaient le droit de succéder, & le prince adopté tenait lieu de fils ; mais le consentement des barons y était nécessaire. *Jeanne II* adopta d'abord *Alfonse V d'Arragon*, surnommé par les Espagnols *le sage & le magnanime*. Ce sage & magnanime prince ne fut pas

Digitized by Google

plutôt reconnu l'héritier de *Jeanne* qu'il la dépouilla de toute autorité, la mit en priſon, & voulut lui ôter la vie. *François Sforze*, le fils de cet illuſtre villageois *Jacomuzio*, ſignala ſes premières armes, & mérita la grandeur où il monta depuis, en délivrant la bienfaitrice de ſon père. La reine alors adopta un *Louis d'Anjou*, petit-fils de celui qui avait été ſi vainement adopté par *Jeanne I.* Ce prince étant mort, elle inſtitua pour ſon héritier *René d'Anjou*, frère du 1435.
décédé. Cette double adoption fut long-temps un double flambeau de diſcorde entre la France & l'Eſpagne. Ce *René d'Anjou*, appelé pour régner dans Naples par une mère adoptive, & en Lorraine par ſa femme, fut également malheureux en Lorraine & à Naples. On l'intitule *roi de Naples, de Sicile, de Jéruſalem, d'Arragon, de Valence, de Majorque, duc de Lorraine & de Bar.* Il ne fut rien de tout cela. C'eſt une ſource de la confuſion qui rend nos hiſtoires modernes ſouvent déſagréables, & peut-être ridicules, que cette multiplicité de titres inutiles fondés ſur des prétentions qui n'ont point eu d'effet. L'hiſtoire de l'Europe eſt devenue un immenſe procès-verbal de contrats de mariage, de généalogies & de titres diſputés, qui répandent par-tout autant d'obſcurité que de ſéchereſſe, & qui étouffent les grands événemens, la connaiſſance des lois & celle des mœurs, objets plus dignes de l'attention.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXV.

De la France & de l'Angleterre, du temps de Philippe de Valois, d'Edouard II & d'Edouard III. Dépoſition du roi Edouard II par le parlement. Edouard III vainqueur de la France. Examen de la loi ſalique. De l'artillerie, &c.

L'ANGLETERRE reprit ſa force ſous *Edouard I*, vers la fin du treizième ſiècle. *Edouard*, ſucceſſeur de *Henri III* ſon père, fut obligé à la vérité de renoncer à la Normandie, à l'Anjou, à la Touraine, patrimoines de ſes ancêtres; mais il conſerva la
1283. Guienne; il s'empara du pays de Galles; il ſut contenir l'humeur des Anglais, & les animer. Il fit fleurir
Edouard I eſtimé des Anglais. leur commerce, autant qu'on le pouvait alors. La
1291. maiſon d'*Ecoſſe* étant éteinte, il eut la gloire d'être choiſi pour arbitre entre les prétendans. Il obligea d'abord le parlement d'Ecoſſe à reconnaître que la couronne de ce pays relevait de celle d'Angleterre; enſuite il nomma pour roi *Baillol*, qu'il fit ſon vaſſal. *Edouard* prit enfin pour lui ce royaume d'Ecoſſe, & le conquit après pluſieurs batailles; mais il ne put le garder. Ce fut alors que commença cette antipathie entre les Anglais & les Ecoſſais, qui aujourd'hui, malgré la réunion des deux peuples, n'eſt pas encore tout à fait éteinte.

Sous ce prince, on commençait à s'apercevoir que les Anglais ne ſeraient pas long-temps tributaires de Rome; on ſe ſervait de prétextes pour mal payer,

Digitized by Google

& on éludait une autorité qu'on n'osait attaquer de front.

Le parlement d'Angleterre prit, vers l'an 1300, une nouvelle forme, telle qu'elle est à peu près de nos jours. Le titre de barons & de pairs ne fut affecté qu'à ceux qui entraient dans la chambre haute. La chambre des communes commença à régler les subsides, parce que le peuple seul les payait. *Edouard I* donna du poids à la chambre des communes pour pouvoir balancer le pouvoir des barons. Ce prince, assez ferme & assez habile pour les ménager & ne les point craindre, forma cette espèce de gouvernement qui rassemble tous les avantages de la royauté, de l'aristocratie & de la démocratie, mais qui a aussi les inconvéniens de toutes les trois, & qui ne peut subsister que sous un roi sage. Son fils ne le fut pas, & l'Angleterre fut déchirée. Chambre des communes.

Edouard I mourut lorsqu'il allait conquérir l'Ecosse, trois fois subjuguée & trois fois soulevée. Son fils, âgé de vingt-trois ans, à la tête d'une nombreuse armée, abandonna les projets du père pour se livrer à des plaisirs qui paraissaient plus indignes d'un roi en Angleterre qu'ailleurs. Ses favoris irritèrent la nation, & surtout l'épouse du roi, *Isabelle*, fille de *Philippe le bel*, femme galante & impérieuse, jalouse de son mari qu'elle trahissait. Ce ne fut plus dans l'administration publique que fureur, confusion & faiblesse. Une partie du parlement fait trancher la tête à un favori du monarque, nommé *Gaveston*. 1312. Les Ecossais profitent de ces troubles. Ils battent les Anglais; & *Robert Bruss*, devenu roi d'Ecosse, la rétablit par la faiblesse de l'Angleterre.

1316. On ne peut se conduire avec plus d'imprudence, & par conséquent avec plus de malheur qu'*Edouard II.* Il souffre que sa femme *Isabelle*, irritée contre lui, passe en France avec son fils, qui fut depuis l'heureux & le célèbre *Edouard III.*

Edouard II vicieux, faible, détrôné.

Charles le bel, frère d'*Isabelle*, régnait en France. Il suivait cette politique de tous les rois, de semer la discorde chez ses voisins; il encouragea sa sœur *Isabelle* à lever l'étendard contre son mari.

Ainsi donc, sous prétexte qu'un jeune favori, nommé *Spencer*, gouvernait indignement le roi d'Angleterre, sa femme se prépare à faire la guerre. Elle marie son fils à la fille du comte de Hainaut & de Hollande. Elle engage ce comte à lui donner des troupes. Elle repasse enfin en Angleterre, & se joint à main armée aux ennemis de son époux. Son amant, *Mortimer*, était avec elle à la tête de ses troupes, tandis que le roi fuyait avec son favori *Spencer*.

1326. La reine fait pendre à Bristol le père du favori, âgé de quatre-vingt-dix ans. Cette cruauté, qui ne respecta point l'extrême vieillesse, est un exemple unique. Elle punit ensuite du même supplice, dans Herford, le favori lui-même, tombé dans ses mains: mais elle exerça dans ce supplice une vengeance que la bienséance de notre siècle ne permettrait pas; elle fit mettre dans l'arrêt qu'on arracherait au jeune *Spencer* les parties dont il avait fait un coupable usage avec le monarque: l'arrêt fut exécuté à la potence; elle ne craignit point de voir l'exécution. *Froissard* ne fait point difficulté d'appeler ces parties par leur nom propre. Ainsi cette cour rassemblait à

la

la fois toutes les diſſolutions des temps les plus efféminés, & toutes les barbaries des temps les plus ſauvages.

Enfin le roi abandonné, fugitif dans ſon royaume, eſt pris, conduit à Londres, inſulté par le peuple, enfermé dans la tour, jugé par le parlement, & dépoſé par un jugement ſolemnel. Un nommé *Truſſel* lui ſignifia ſa dépoſition en ces mots rédigés dans les actes publics: » Moi *Guillaume Truſſel*, procureur du parlement & de la nation, je vous déclare » en leur nom & en leur autorité que je renonce, » que je révoque, & rétracte l'hommage à vous fait, » & que je vous prive de la puiſſance royale. » On donna la couronne à ſon fils, âgé de quatorze ans, & la régence à la mère aſſiſtée d'un conſeil. Une penſion d'environ ſoixante mille livres de notre monnaie fut aſſignée au roi pour vivre.

Edouard II ſurvécut à peine une année à ſa diſgrace. On ne trouva ſur ſon corps aucune marque de mort violente. Il paſſe pour conſtant qu'on lui avait enfoncé un fer brûlant dans les entrailles à travers un tuyau de corne. 1327.

Le fils punit bientôt la mère. *Edouard III* mineur encore, mais impatient & capable de régner, ſaiſit un jour aux yeux de ſa mère ſon amant *Mortimer*, comte de la Marche. Le parlement juge ce favori ſans l'entendre, comme les *Spencers* l'avaient été. Il périt par le ſupplice de la potence, non pour avoir déshonoré le lit de ſon roi, l'avoir détrôné & l'avoir fait aſſaſſiner, mais pour les concuſſions, les malverſations dont ſont toujours accuſés ceux qui gouvernent. La reine, enfermée dans le château de

Mère d'*Edouard III* punie par ſon fils. 1331.

Digitized by Google

Rifin avec cinq cents livres ſterling de penſion, différemment malheureuſe, pleura dans la ſolitude ſes infortunes plus que ſes faibleſſes & ſes barbaries.

1332. *Edouard III*, maître, & bientôt maître abſolu, commence par conquérir l'Ecoſſe; mais alors une nouvelle ſcène s'ouvrait en France. L'Europe en ſuſpens ne ſavait ſi *Edouard* aurait ce royaume par les droits du ſang ou par ceux des armes.

Ce qu'était la France. La France, qui ne comprenait ni la Provence, ni le Dauphiné, ni la Franche-Comté, était pourtant un royaume puiſſant; mais ſon roi ne l'était pas encore. De grands Etats, tels que la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Bretagne, la Guienne, relevans de la couronne, feſaient toujours l'inquiétude du prince beaucoup plus que ſa grandeur.

Les domaines de *Philippe le bel*, avec les impôts ſur ſes ſujets immédiats, avaient monté à cent ſoixante mille livres de poids. Quand *Philippe le bel*
1302. fit la guerre aux Flamands, & que preſque tous les vaſſaux de la France contribuèrent à cette guerre, on fit payer le cinquième des revenus à tous les ſéculiers que leur état diſpenſait de faire la campagne. Les peuples étaient malheureux, & la famille royale l'était davantage.

Rien n'eſt plus connu que l'opprobre dont les trois enfans de *Philippe le bel* ſe couvrirent à la fois, en accuſant leurs femmes d'adultère en plein parlement. Toutes trois furent condamnées à être enfermées. *Louis Hutin* l'aîné fit périr la ſienne, *Marguerite de Bourgogne*, par le cordeau. Les amans de ces princeſſes furent condamnés à un nouveau genre de

Digitized by Google

ſupplice ; on les écorcha vifs. Quels temps ! & nous nous plaignons encore du nôtre !

Après la mort de *Louis Hutin*, qui avait joint la Navarre à la France comme ſon père, la queſtion de la loi ſalique émut tous les eſprits. Ce roi ne laiſſait qu'une fille. On n'avait encore jamais examiné en France ſi les filles devaient hériter de la couronne ; les lois ne s'étaient jamais faites que ſelon le beſoin préſent. Les anciennes lois ſaliques étaient ignorées ; l'uſage en tenait lieu, & cet uſage variait toujours en France. Le parlement ſous *Philippe le bel* avait adjugé l'Artois à une fille, au préjudice du plus prochain mâle. La ſucceſſion de la Champagne avait tantôt été donnée aux filles, & tantôt elle leur avait été ravie. *Philippe le bel* n'eut la Champagne que par ſa femme, qui en avait exclu les princes. On voit par-là que le droit changeait comme la fortune, & qu'il s'en fallait beaucoup que ce fût une loi fondamentale de l'Etat d'exclure une fille du trône de ſon père. 1316. Loi ſalique.

Dire, comme tant d'auteurs, *que la couronne de France eſt ſi noble qu'elle ne peut admettre de femmes*, c'eſt une grande puérilité. Dire avec *Mézerai*, que *l'imbécillité du ſexe ne permet pas aux femmes de régner*, c'eſt être doublement injuſte. La régence de la reine *Blanche*, & le règne glorieux de tant de femmes, dans preſque tous les pays de l'Europe, réfutent aſſez la groſſièreté de *Mézerai*. D'ailleurs l'article de cette ancienne loi, qui ôte toute hérédité aux filles en terre ſalique, ſemble ne la leur ravir que parce que tout ſeigneur ſalien était obligé de ſe trouver en armes aux aſſemblées de la nation. Or une reine n'eſt point obligée de porter Mauvaiſes raiſons.

Digitized by Google

les armes, la nation les porte pour elle. Ainſi on peut dire que la loi ſalique, d'ailleurs ſi peu connue, regardait les autres fiefs, & non la couronne. C'était ſi peu une loi pour les rois qu'elle ne ſe trouve que ſous le titre *de allodiis, des alleuds.* Si c'eſt une loi des anciens Saliens, elle a donc été faite avant qu'il y eût des rois de France. Elle ne regardait donc point ces rois. (*u*)

De plus, il eſt indubitable que pluſieurs fiefs n'étaient point ſoumis à cette loi; à plus forte raiſon pouvait-on alléguer que la couronne n'y devait pas être aſſujettie.

Plus mauvaiſes raiſons.

On a toujours voulu fortifier ſes opinions, quelles qu'elles fuſſent, par l'autorité des livres ſacrés. Les partiſans de la loi ſalique ont cité ce paſſage, *que les lis ne travaillent ni ne filent;* & de-là ils ont conclu que les filles qui doivent filer ne doivent pas régner dans le royaume des lis. Cependant les lis ne travaillent point, & un prince doit travailler. Les léopards d'Angleterre, & les tours de Caſtille ne filent pas plus que les lis de France, & les filles peuvent régner en Caſtille & en Angleterre. De plus, les armoiries des rois de France ne reſſemblèrent jamais à des lis; c'était évidemment le bout d'une hallebarde, telles qu'elles ſont décrites dans les mauvais vers de *Guillaume le breton. Cuſpidis in medio uncum emittit acutum.* L'écu de France eſt un fer pointu au milieu de la hallebarde.

Diſputes ſur cette loi.

Toutes les raiſons contre la loi ſalique furent opiniâtrement ſoutenues par le duc de Bourgogne, oncle de la princeſſe, fille de *Hutin*, & par pluſieurs

(*u*) Voyez l'article LOI SALIQUE, dans le *Dictionnaire philoſophique.*

Digitized by Google

princeſſes du ſang. *Louis Hutin* avait deux frères, qui en peu de temps lui ſuccédèrent, comme on ſait, l'un après l'autre ; l'aîné, *Philippe le long*, & *Charles le bel* le cadet. *Charles*, alors ne croyant pas qu'il touchait à la couronne, combattit la loi ſalique, par jalouſie contre ſon frère.

Philippe le long ne manqua pas de faire déclarer dans une aſſemblée de quelques barons, de prélats & de bourgeois de Paris, que les filles devaient être exclues de la couronne de France. Mais ſi le parti oppoſé avait prévalu, on eût bientôt fait une loi fondamentale toute contraire.

Philippe le long, qui n'eſt guère connu que pour avoir interdit l'entrée du parlement aux évêques, étant mort après un règne fort court, ne laiſſa encore que des filles. La loi ſalique fut confirmée alors une ſeconde fois. *Charles le bel*, qui s'y était oppoſé, prit inconteſtablement la couronne, & exclut les filles de ſon frère.

Charles le bel, en mourant, laiſſa encore le même procès à décider. Sa femme était groſſe. Il fallait un régent au royaume. *Edouard III* prétendit la régence en qualité de petit-fils de *Philippe le bel* par ſa mère, & *Philippe de Valois* s'en ſaiſit en qualité de premier prince du ſang. Cette régence lui fut ſolemnellement déférée ; & la reine douairière ayant accouché d'une fille, il prit la couronne du conſentement de la nation. La loi ſalique, qui exclut les filles du trône, était donc dans les cœurs ; elle était fondamentale par une ancienne convention univerſelle. Il n'y en a point d'autre. Les hommes les font & les aboliſſent. Qui peut douter que ſi jamais il ne

Digitized by Google

reſtait du ſang de la maiſon de *France* qu'une princeſſe digne de régner, la nation ne pût & ne dût lui décerner la couronne ?

Non-ſeulement les filles étaient exclues, mais le repréſentant d'une fille l'était auſſi : on prétendait que le roi *Edouard* ne pouvait avoir par ſa mère un droit que ſa mère n'avait pas. Une raiſon plus forte encore ſefait préférer un prince du ſang à un étranger, à un prince né dans une nation naturellement ennemie de la France. Les peuples donnèrent alors à *Philippe de Valois* le nom de *fortuné*. Il put y joindre quelque temps celui de *victorieux* & de *juſte ;* car le comte de Flandre ſon vaſſal ayant maltraité ſes ſujets, & les ſujets s'étant ſoulevés, il marcha au ſecours de ce prince ; & ayant tout pacifié, il dit au comte de Flandre : » Ne vous attirez plus tant de révoltes par » une mauvaiſe conduite. »

Philippe de Valois fortuné de nom.

On pouvait le nommer *fortuné* encore, lorſqu'il reçut dans Amiens l'hommage ſolemnel que lui vint rendre *Edouard III.* Mais bientôt cet hommage fut ſuivi de la guerre. *Edouard* diſputa la couronne à celui dont il s'était déclaré le vaſſal.

Un braſſeur de bière de la ville de Gand fut le grand moteur de cette guerre fameuſe, & celui qui détermina *Edouard* à prendre le titre de roi de France. Ce braſſeur, nommé *Jacques d'Artevelt*, était un de ces citoyens que les ſouverains doivent perdre ou ménager. Le prodigieux crédit qu'il avait le rendit néceſſaire à *Edouard ;* mais il ne voulut employer ce crédit en faveur du roi anglais, qu'à condition qu'*Edouard* prendrait le titre de roi de France, afin de rendre les deux rois irréconciliables. Le roi

Digitized by Google

d'Angleterre & le braſſeur ſignèrent le traité à Gand, long-temps après avoir commencé les hoſtilités contre la France. L'empereur *Louis de Bavière* ſe ligua avec le roi d'Angleterre avec plus d'appareil que le braſſeur, mais avec moins d'utilité pour *Edouard.*

Edouard III vicaire de l'Empire.

Remarquez avec une grande attention le préjugé qui régna ſi long-temps dans la république allemande, revêtue du titre d'empire romain. Cet empereur *Louis*, qui poſſédait ſeulement la Bavière, inveſtit le roi *Edouard III*, dans Cologne, de la dignité de vicaire de l'Empire, en préſence de preſque tous les princes & de tous les chevaliers allemands & anglais. Là il prononce que le roi de France eſt déloyal & perfide, qu'il a forfait la protection de l'Empire, déclarant tacitement par cet acte *Philippe de Valois* & *Edouard* ſes vaſſaux. 1338.

L'anglais s'aperçut bientôt que le titre de vicaire était auſſi vain par lui-même que celui d'empereur, quand l'Allemagne ne le ſecondait pas; & il conçut un tel dégoût pour l'anarchie allemande, que depuis, lorſqu'on lui offrit l'empire, il ne daigna pas l'accepter.

Anglais vainqueurs.

Cette guerre commença par montrer quelle ſupériorité la nation anglaiſe pouvait un jour avoir ſur mer. Il fallait d'abord qu'*Edouard III* tentât de débarquer en France avec une grande armée, & que *Philippe* l'en empêchât. L'un & l'autre équipèrent, en très-peu de temps, chacun une flotte de plus de cent vaiſſeaux. Ces navires n'étaient que de groſſes barques. *Edouard* n'était pas, comme le roi de France, aſſez riche pour les conſtruire à ſes dépens; des cent

Digitized by Google

vaiſſeaux anglais, vingt lui appartenaient, le reſte était fourni par toutes les villes maritimes d'Angleterre. Le pays était ſi peu riche en eſpèces que le prince de Galles n'avait que vingt ſchellings par jour pour ſa paye. L'évêque de Derham, un des amiraux de la flotte, n'en avait que ſix, & les barons quatre. Les plus pauvres vainquirent les plus riches, comme il arrive preſque toujours. Les batailles navales étaient alors plus meurtrières qu'aujourd'hui: on ne ſe ſervait pas du canon qui fait tant de bruit; mais on tuait beaucoup plus de monde. Les vaiſſeaux s'abordaient par la proue, on abaiſſait de part & d'autre des ponts levis, & on ſe battait comme en terre ferme.

1340. Les amiraux de *Philippe de Valois* perdirent ſoixante-dix vaiſſeaux, & près de vingt mille combattans. Ce fut-là le prélude de la gloire d'*Edouard*, & du célèbre *Prince noir* ſon fils, qui gagnèrent en perſonne cette bataille mémorable.

Duel propoſé. Je vous épargne ici les détails des guerres, qui ſe reſſemblent preſque toutes; mais inſiſtant toujours ſur ce qui caractériſe les mœurs du temps, j'obſerverai qu'*Edouard* défia *Philippe de Valois* à un combat ſingulier. Le roi de France le refuſa, diſant qu'un ſouverain ne s'abaiſſait pas à ſe battre contre ſon vaſſal.

1341. Cependant un nouvel événement ſemblait renverſer encore la loi ſalique. La Bretagne, fief de France, venait d'être adjugée par la cour des pairs à *Charles de Blois*, qui avait épouſé la fille du dernier duc; & le comte de *Montfort*, oncle de ce duc, avait été exclus. Les lois & les intérêts étaient autant de contradictions. Le roi de France, qui ſemblait

Digitized by Google

devoir ſoutenir la loi ſalique dans la cauſe du comte de *Montfort*, héritier mâle de la Bretagne, prenait le parti de *Charles de Blois*, qui tirait ſon droit des femmes; & le roi d'Angleterre, qui devait maintenir le droit des femmes dans *Charles de Blois*, ſe déclarait pour le comte de *Montfort*.

La guerre recommence à cette occaſion entre la France & l'Angleterre. On ſurprend d'abord *Montfort* dans Nantes, & on l'amène priſonnier à Paris dans la tour du louvre. Sa femme, fille du comte de Flandre, était une de ces héroïnes ſingulières qui ont paru rarement dans le monde, & ſur leſquelles on a ſans doute imaginé les fables des Amazones. Elle ſe montra, l'épée à la main, le caſque en tête, aux troupes de ſon mari, portant ſon fils entre ſes bras. Elle ſoutint le ſiége de Hennebon, fit des ſorties, combattit ſur la brèche, & enfin, à l'aide de la flotte anglaiſe qui vint à ſon ſecours, elle fit lever le ſiége.

Cependant la faction anglaiſe & le parti français Août 1346.
ſe battirent long-temps en Guienne, en Bretagne, en Normandie. Enfin, près de la rivière de Somme, ſe donne cette ſanglante bataille de Créci entre *Edouard* & *Philippe de Valois*. *Edouard* avait auprès de lui ſon fils le prince de Galles, qu'on nommait le *Prince noir*, à cauſe de ſa cuiraſſe brune & de l'aigrette noire de ſon caſque. Ce jeune prince eut preſque tout l'honneur de cette journée. Pluſieurs hiſtoriens ont attribué la défaite des Français à quelques petites pièces de canon dont les Anglais étaient munis. Il y avait dix ou douze années que l'artillerie commençait à être en uſage.

Digitized by Google

Invention de la poudre.

Cette invention des Chinois fut-elle apportée en Europe par les Arabes qui trafiquaient ſur les mers des Indes ? il n'y a pas d'apparence. C'eſt un bénédictin allemand, nommé *Berthold Schvartz*, qui trouva ce ſecret fatal. Il y avait long-temps qu'on y touchait. Un autre bénédictin anglais, *Roger Bacon*, avait long-temps auparavant parlé des grandes exploſions que le ſalpêtre enfermé pouvait produire. Mais pourquoi le roi de France n'avait-il pas de canon dans ſon armée, auſſi bien que le roi d'Angleterre ? & ſi l'anglais eut cette ſupériorité, pourquoi tous nos hiſtoriens rejettent-ils la perte de la bataille ſur les albalêtriers génois que *Philippe* avait à ſa ſolde ? La pluie mouilla, dit-on, la corde de leurs arcs ; mais cette pluie ne mouilla pas moins les cordes des Anglais. Ce que les hiſtoriens auraient peut-être mieux fait d'obſerver, c'eſt qu'un roi de France, qui avait des archers de Gènes au lieu de diſcipliner ſa nation, & qui n'avait point de canon quand ſon ennemi en avait, ne méritait pas de vaincre.

Se ſervit-on d'artillerie à Créci ?

Il eſt bien étrange que cet uſage de la poudre ayant dû changer abſolument l'art de la guerre, on ne voie point l'époque de ce changement. Une nation qui aurait ſu ſe procurer une bonne artillerie était ſure de l'emporter ſur toutes les autres. C'était de tous les arts le plus funeſte, mais celui qu'il fallut le plus perfectionner. Cependant juſqu'au temps de *Charles VIII* il reſte dans ſon enfance ; tant les anciens uſages prévalent, tant la lenteur arrête l'induſtrie humaine. On ne ſe ſervit d'artillerie aux ſiéges des places que ſous le roi de France *Charles V ;*

Digitized by Google

& les lances firent toujours le fort de la bataille dans preſque toutes les actions, juſqu'aux derniers temps de *Henri IV.*

On prétend qu'à la journée de Créci, les Anglais n'avaient que deux mille cinq cents hommes de gendarmerie & quarante mille fantaſſins, & que les Français avaient quarante mille fantaſſins & près de trois mille gendarmes. Ceux qui diminuent la perte des Français diſent qu'elle ne monta qu'à vingt mille hommes. Le comte de Blois, qui était l'une des cauſes apparentes de la guerre, y fut tué, & le lendemain les troupes des communes du royaume furent encore défaites. *Edouard*, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui reſta aux Anglais deux cents dix années.

Duel de rois encore propoſé.

On dit que pendant ce ſiége, *Philippe de Valois* ne pouvant attaquer les lignes des aſſiégeans, & déſeſpéré de n'être que le témoin de ſes pertes, propoſa au roi *Edouard* de vider cette grande querelle par un combat de ſix contre ſix. *Edouard*, ne voulant pas remettre à un combat incertain la priſe certaine de Calais, refuſa ce duel, comme *Philippe de Valois* l'avait d'abord refuſé. Jamais les princes n'ont terminé eux ſeuls leurs différens; c'eſt toujours le ſang des nations qui a coulé.

Six habitans de Calais ſe dévouent à la mort, mais ils n'ont rien à craindre.

Ce qu'on a le plus remarqué dans ce fameux ſiége qui donna à l'Angleterre la clef de la France, & ce qui était peut-être le moins mémorable, c'eſt qu'*Edouard* exigea, par la capitulation, que ſix bourgeois vinſſent lui demander pardon à moitié nus, & la corde au cou. C'était ainſi qu'on en uſait avec des ſujets rebelles. *Edouard* était intéreſſé à faire

Digitized by Google

ſentir qu'il ſe regardait comme roi de France. Des hiſtoriens & des poëtes ſe ſont efforcés de célébrer les ſix bourgeois qui vinrent demander pardon, comme des *Codrus* qui ſe dévouaient pour la patrie; mais il eſt faux qu'*Edouard* demandât ces pauvres gens pour les faire pendre. La capitulation portait *que ſix bourgeois pieds nus & tête nue viendraient hart au col lui apporter les clefs de la ville, & que d'iceux le roi d'Angleterre & de France en ferait à ſa volonté.*

Certainement *Edouard* n'avait nul deſſein de faire ſerrer la corde que les ſix Calaiſiens avaient au cou, puiſqu'il fit préſent à chacun de ſix écus d'or & d'une robe. Celui qui avait ſi généreuſement nourri toutes les bouches inutiles chaſſées de Calais par le commandant *Jean de Vienne;* celui qui pardonna ſi généreuſement au traître *Aimeri* de Pavie, nommé par lui gouverneur de Calais, convaincu d'avoir vendu la place aux Français; celui qui, étant venu lui-même battre les Français venus pour la prendre, au lieu de faire trancher la tête à *Charni* & à *Ribaumont*, coupables d'avoir fait ce marché pendant une trève, leur donna à ſouper après les avoir pris de ſa main, & leur fit les plus nobles préſens; enfin celui qui traita avec tant de grandeur & de politeſſe ſon malheureux captif le roi de France *Jean*, n'était pas un barbare. L'idée de réparer les déſaſtres de la France par la grandeur d'ame de ſix habitans de Calais, & de mettre au théâtre d'aſſez mauvaiſes raiſons en aſſez mauvais vers en faveur de la loi ſalique, eſt d'un énorme ridicule.

Edouard III généreux ne fait point pendre de braves gens.

Cette guerre, qui ſe feſait à la fois en Guienne, en Bretagne, en Normandie, en Picardie, épuiſait

Digitized by Google

la France & l'Angleterre d'hommes & d'argent. Ce n'était pourtant pas alors le temps de ſe détruire pour l'intérêt de l'ambition. Il eût fallu ſe réunir contre un fléau d'une autre eſpèce. Une peſte mortelle, qui avait fait le tour du monde, & qui avait dépeuplé l'Aſie & l'Afrique, vint alors ravager l'Europe, & particulièrement la France & l'Angleterre. Peſte générale. 1347 & 1348.

Elle enleva, dit-on, la quatrième partie des hommes. C'eſt une des cauſes qui ont fait que dans nos climats le genre humain ne s'eſt point multiplié dans la proportion où l'on croit qu'il devrait l'être.

Mézerai a dit après d'autres que cette peſte vint de la Chine, & qu'il était ſorti de la terre une exhalaiſon enflammée en globes de feu, laquelle en crevant répandit ſon infection ſur l'hémiſphère. C'eſt donner une origine trop fabuleuſe à un malheur trop certain. Premièrement, on ne voit pas que jamais un tel météore ait donné la peſte; ſecondement, les annales chinoiſes ne parlent d'aucune maladie contagieuſe que vers l'an 1504. La peſte, proprement dite, eſt une maladie attachée au climat du milieu de l'Afrique, comme la petite vérole à l'Arabie, & comme le venin qui empoiſonne la ſource de la vie eſt originaire chez les Caraïbes. Chaque climat a ſon poiſon dans ce malheureux globe, où la nature a mêlé un peu de bien avec beaucoup de mal. Cette peſte du quatorzième ſiècle était ſemblable à celles qui dépeuplèrent la terre ſous *Juſtinien*, & du temps d'*Hippocrate*. C'était dans la violence de ce fléau qu'*Edouard* & *Philippe* avaient combattu pour régner ſur des mourans.

Digitized by Google

Après l'enchaînement de tant de calamités, après que les élémens & les fureurs des hommes ont ainſi conſpiré pour déſoler la terre, on s'étonne que l'Europe ſoit aujourd'hui ſi floriſſante. La ſeule reſſource du genre humain était dans des villes que les grands ſouverains mépriſaient. Le commerce & l'induſtrie de ces villes a réparé ſourdement le mal que les princes feſaient avec tant de fracas. L'Angleterre, ſous *Edouard III*, ſe dédommagea avec uſure des tréſors que lui coûtèrent les entrepriſes de ſon monarque: elle vendit ſes laines; *Bruges* les mit en œuvre. Les Flamands s'exerçaient aux manufactures; les villes anſéatiques formaient une république utile au monde; & les arts ſe ſoutenaient toujours dans les villes libres & commerçantes d'Italie. Ces arts ne demandent qu'à s'étendre & à croître; & après les grands orages ils ſe tranſplantent comme d'eux-mêmes dans les pays dévaſtés qui en ont beſoin.

1350. *Philippe de Valois* mourut dans ces circonſtances, bien éloigné de porter au tombeau le beau titre de *fortuné*. Cependant il venait de réunir le Dauphiné à la France. Le dernier prince de ce pays, ayant perdu ſes enfans, laſſé des guerres qu'il avait ſoutenues contre la Savoie, donna le Dauphiné au roi de France, & ſe fit dominicain à Paris.

Philippe de Valois acquiert le Dauphiné.

1349.

Cette province s'appelait Dauphiné, parce qu'un de ſes ſouverains avait mis un dauphin dans ſes armoiries. Elle feſait partie du royaume d'Arles, domaine de l'Empire. Le roi de France devenait par cette acquiſition feudataire de l'empereur *Charles IV*. Il eſt certain que les empereurs ont toujours réclamé leurs droits ſur cette province juſqu'à *Maximilien I.*

Digitized by Google

Les publiciſtes allemands prétendent encore qu'elle doit être une mouvance de l'Empire. Les ſouverains du Dauphiné penſent autrement. Rien n'eſt plus vain que ces recherches ; il vaudrait autant faire valoir les droits des empereurs ſur l'Egypte, parce qu'*Auguſte* en était le maître.

Philippe de Valois ajouta encore à ſon domaine le Rouſſillon & la Cerdagne, en prêtant de l'argent au roi de Majorque, de la maiſon d'*Arragon*, qui lui donna ces provinces en nantiſſement ; provinces que *Charles VIII* rendit depuis ſans être rembourſé. Il acquit auſſi Montpellier, qui eſt demeuré à la France. Il eſt ſurprenant que dans un règne ſi malheureux, il ait pu acheter ces provinces, & payer encore beaucoup pour le Dauphiné. L'impôt du ſel, qu'on appela ſa *loi ſalique*, le hauſſement des tailles, les infidélités ſur les monnaies, le mirent en état de faire ces acquiſitions. L'Etat fut augmenté, mais il fut appauvri ; & ſi ce roi eut d'abord le nom de *fortuné*, le peuple ne put jamais prétendre à ce titre. Mais ſous *Jean*, ſon fils, on regretta encore le temps de *Philippe de Valois*.

Introduction de l'appel comme d'abus ; faible imitation des loix anglaiſes.

Ce qu'il y eut de plus intéreſſant pour les peuples ſous ce règne, fut l'appel comme d'abus que le parlement introduiſit peu à peu par les ſoins de l'avocat général *Pierre Cugnières*. Le clergé s'en plaignit hautement, & le roi ſe contenta de conniver à cet uſage, & de ne pas s'oppoſer à un remède qui ſoutenait ſon autorité & les lois de l'Etat. Cet appel comme d'abus, interjeté aux parlemens du royaume, eſt une plainte contre les ſentences ou injuſtes ou incompétentes que peuvent rendre les tribunaux

Digitized by Google

ecclésiastiques, une dénonciation des entreprises qui ruinent la juriſdiction royale, une oppoſition aux bulles de Rome qui peuvent être contraires aux droits du roi & du royaume. (*)

Ce remède, ou plutôt ce palliatif, n'était qu'une faible imitation de la fameuſe loi *Præmunire*, publiée ſous *Edouard III* par le parlement d'Angleterre; loi par laquelle quiconque portait à des cours eccléſiaſtiques des cauſes dont la connaiſſance appartenait aux tribunaux royaux, était mis en priſon. Les Anglais, dans tout ce qui concerne les libertés de l'Etat, ont donné plus d'une fois l'exemple.

CHAPITRE LXXVI.

De la France ſous le roi Jean. Célèbre tenue des états généraux. Bataille de Poitiers. Captivité de Jean. Ruine de la France. Chevalerie, &c.

1350. LE règne de *Jean* eſt encore plus malheureux que celui de *Philippe*. *Jean*, qu'on a ſurnommé *le bon*, commence par faire aſſaſſiner ſon connétable le comte d'*Eu*. Quelque temps après, le roi de Navarre ſon couſin & ſon gendre fait aſſaſſiner le nouveau connétable dom *la Cerda*, prince de la maiſon d'*Eſpagne*. Ce roi de Navarre *Charles*, petit-fils de *Louis Hutin*, & roi de Navarre par ſa mère, prince du ſang du côté de ſon père, fut, ainſi que le roi *Jean*, un des fléaux de la France, & mérita bien le nom de *Charles le mauvais*.

Aſſaſſinats en cour.

1354.

(*) Voyez l'article ABUS, dans le *Dictionnaire philoſophique*.

Le

Le roi, ayant été forcé de lui pardonner en plein parlement, vient l'arrêter lui-même pour de moindres crimes, &, ſans aucune forme de procès, fait trancher la tête à quatre ſeigneurs de ſes amis. Des exécutions ſi cruelles étaient la ſuite d'un gouvernement faible. Il produiſait des cabales, & ces cabales attiraient des vengeances atroces que ſuivait le repentir. 1355.

Jean, dès le commencement de ſon règne, avait augmenté l'altération de la monnaie, déjà altérée du temps de ſon père, & avait menacé de mort les officiers chargés de ce ſecret. Cet abus était l'effet & la preuve d'un temps très-malheureux. Les calamités & les abus produiſent enfin les lois. La France fut quelque temps gouvernée comme l'Angleterre. Les rois convoquaient les états généraux ſubſtitués aux anciens parlemens de la nation. Ces états généraux étaient entièrement ſemblables aux parlemens anglais, compoſés des nobles, des évêques, & des députés des villes; & ce qu'on appelait le nouveau parlement ſédentaire à Paris était à peu près ce que la cour du banc du roi était à Londres. Le chancelier était le ſecond officier de la couronne dans les deux états; il portait en Angleterre la parole pour le roi dans les états généraux d'Angleterre, & avait inſpection ſur la cour du banc. Il en était de même en France; & ce qui achève de montrer qu'on ſe conduiſait alors à Paris & à Londres ſur les mêmes principes, c'eſt que les états généraux de 1355 propoſèrent & firent ſigner au roi *Jean* de France preſque les mêmes réglemens, preſque la même charte qu'avait ſignée *Jean* d'Angleterre. Les ſubſides, la nature des Fauſſe monnaie.

ſubſides, leur durée, le prix des eſpèces, tout fut réglé par l'aſſemblée. Le roi s'engagea à ne plus forcer les ſujets de fournir des vivres à ſa maiſon, à ne ſe ſervir de leurs voitures & de leurs lits qu'en payant, à ne jamais changer la monnaie, &c.

Etats généraux memorables.

Ces états généraux de 1355, les plus mémorables qu'on ait jamais tenus, ſont ceux dont nos hiſtoires parlent le moins. *Daniel* dit ſeulement qu'ils furent tenus dans la ſalle du nouveau parlement; il devait ajouter que le parlement, qui n'était point alors perpétuel, n'eut point entrée dans cette grande aſſemblée. En effet le prévôt des marchands de Paris, comme député né de la première ville du royaume, porta la parole au nom du tiers-état. Mais un point eſſentiel de l'hiſtoire, qu'on a paſſé ſous ſilence, c'eſt que les états imposèrent un ſubſide d'environ cent quatre-vingt-dix mille marcs d'argent, pour payer trente mille gendarmes; ce ſont dix millions quatre cents mille livres d'aujourd'hui: ces trente mille gendarmes compoſaient au moins une armée de quatre-vingt mille hommes, à laquelle on devait joindre les communes du royaume; & au bout de l'année on devait établir encore un nouveau ſubſide pour l'entretien de la même armée. Enfin ce qu'il faut obſerver, c'eſt que cette eſpèce de grande charte ne fut qu'un réglement paſſager, au lieu que celle des Anglais fut une loi perpétuelle. Cela prouve que le caractère des Anglais eſt plus conſtant & plus ferme que celui des Français.

Mais le *Prince noir*, avec une armée redoutable, quoique petite, s'avançait juſqu'à Poitiers, & ravageait

Digitized by Google

ces terres qui étaient autrefois du domaine de ſa maiſon. Le roi *Jean* accourut à la tête de près de ſoixante mille hommes. Perſonne n'ignore qu'il pouvait, en temporiſant, prendre toute l'armée anglaiſe par famine. Bataille de Poitiers. Sept. 1356.

Si le *Prince noir* avait fait une grande faute de s'être engagé ſi avant, le roi *Jean* en fit une plus grande de l'attaquer. Cette bataille de Maupertuis ou de Poitiers reſſembla beaucoup à celle que *Philippe de Valois* avait perdue. Il y eut de l'ordre dans la petite armée du *Prince noir;* il n'y eut que de la bravoure chez les Français ; mais la bravoure des Anglais & des Gaſcons, qui ſervaient ſous le prince de Galles, l'emporta. Il n'eſt point dit qu'on eût fait uſage du canon dans aucune des deux armées. Ce ſilence peut faire douter qu'on s'en ſoit ſervi à Créci ; ou bien il fait voir que l'artillerie ayant fait peu d'effet dans la bataille de Créci, on en avait diſcontinué l'uſage ; ou il montre combien les hommes négligeaient des avantages nouveaux pour les coutumes anciennes ; ou enfin il accuſe la négligence des hiſtoriens contemporains. Les principaux chevaliers de France périrent ; & cela prouve que l'armure n'était pas alors ſi peſante & ſi complète qu'autrefois ; le reſte s'enſuit. Le roi, bleſſé au viſage, fut fait priſonnier avec un de ſes fils. C'eſt une particularité digne d'attention que ce monarque ſe rendit à un de ſes ſujets qu'il avait banni, & qui ſervait chez ſes ennemis. La même choſe arriva depuis à *François I.* Le *Prince noir* mena ſes deux priſonniers à Bordeaux, & enſuite à Londres. On ſait avec quelle politeſſe, *Jean* priſonnier.

Digitized by Google

avec quel reſpect il traita le roi captif, & comme il augmenta ſa gloire par ſa modeſtie. Il entra dans Londres ſur un petit cheval noir, marchant à la gauche de ſon priſonnier monté ſur un cheval remarquable par ſa beauté & par ſon harnois; nouvelle manière d'augmenter la pompe du triomphe.

La priſon du roi fut dans Paris le ſignal d'une guerre civile. Chacun penſe alors à ſe faire un parti. On ne voit que faction ſous prétexte de réforme. *Charles*, dauphin de France, qui fut depuis le ſage roi *Charles V*, n'eſt déclaré régent du royaume que pour le voir preſque révolté contre lui.

Paris commençait à être une ville redoutable; il y avait cinquante mille hommes capables de porter les armes. On invente alors l'uſage des chaînes dans les rues, & on les fait ſervir de retranchement contre les ſéditieux. Le dauphin *Charles* eſt obligé de rappeler le roi de Navarre, que le roi ſon père avait fait empriſonner. C'était déchaîner ſon ennemi. Le roi de Navarre arrive à Paris pour attiſer le feu de la diſcorde. *Marcel*, prévôt des marchands de Paris, entre au louvre, ſuivi des ſéditieux. Il fait maſſacrer *Robert de Clermont*, maréchal de France, & le maréchal de Champagne, aux yeux du dauphin. Cependant les payſans s'attroupent de tous côtés; & dans cette confuſion ils ſe jettent ſur tous les gentilshommes qu'ils rencontrent. Ils les traitent comme des eſclaves révoltés, qui ont entre leurs mains des maîtres trop durs & trop farouches. Ils ſe vengent par mille ſupplices de leur baſſeſſe & de leurs misères.

Royaume bouleverſé.

1357.

Digitized by Google

Ils portent leur fureur jusqu'à faire rôtir un seigneur dans son château, & à contraindre sa femme & ses filles de manger la chair de leur époux & de leur père.

Dans ces convulsions de l'État, *Charles de Navarre* aspire à la couronne. Le dauphin & lui se font une guerre, qui ne finit que par une paix simulée. La France est ainsi bouleversée pendant quatre ans depuis la bataille de Poitiers. Comment *Edouard* & le prince de Galles ne profitaient-ils pas de leur victoire & des malheurs des vaincus? Il semble que les Anglais redoutassent la grandeur de leurs maîtres; ils leur fournissaient peu de secours; & *Edouard* traitait de la rançon de son prisonnier, tandis que le *Prince noir* acceptait une trêve.

Edouard III donne la paix, non par dévotion. 1360.

Il paraît que de tous côtés on fesait des fautes. Mais on ne peut comprendre comment tous nos historiens ont eu la simplicité d'assurer que le roi *Edouard III*, étant venu pour recueillir le fruit des deux victoires de Créci & de Poitiers, s'étant avancé jusqu'à quelques lieues de Paris, fut saisi tout à coup d'une si sainte frayeur, à cause d'une grande pluie, qu'il se jeta à genoux, & qu'il fit vœu à la sainte Vierge d'accorder la paix. Rarement la pluie a décidé de la volonté des vainqueurs & du destin des Etats; & si *Edouard III* fit un vœu à la sainte Vierge, ce vœu était assez avantageux pour lui. Il exige pour la rançon du roi de France le Poitou, la Saintonge, l'Agenois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Angoumois, le Rouergue, & tout ce qu'il a pris autour de Calais, le tout en souveraineté sans hommage. Je m'étonne qu'il ne demandât pas la

Digitized by Google

Normandie, l'Anjou ſon ancien patrimoine. Il voulut encore trois millions d'écus d'or.

1360. *Edouard* cédait par ce traité à *Jean* le titre de roi de France, & ſes droits ſur la Normandie, la Touraine & l'Anjou. Il eſt vrai que les anciens domaines du roi d'Angleterre en France étaient beaucoup plus conſidérables que ce qu'on donnait à *Edouard* par cette paix; cependant ce qu'on cédait, était un quart de la France. *Jean* ſortit enfin de la tour de Londres après quatre ans, en donnant en otage ſon frère & deux de ſes fils. Une des plus grandes difficultés était de payer la rançon. Il fallait donner comptant ſix cents mille écus d'or pour le premier payement. La France s'épuiſa, & ne put fournir la ſomme. On fut obligé de rappeler les Juifs, & de leur vendre le droit de vivre & de commercer. Le roi même fut réduit à payer ce qu'il achetait pour ſa maiſon en une monnaie de cuir, qui avait au milieu un petit clou d'argent. Sa pauvreté & ſes malheurs le privèrent de toute autorité, & le royaume de toute police.

Les ſoldats licenciés, & les payſans devenus guerriers, s'attroupèrent par-tout, mais principalement par-delà la Loire. Un de leurs chefs ſe fit nommer l'*ami de* DIEU *& l'ennemi de tout le monde*. Un nommé *Jean de Gouge*, bourgeois de Sens, ſe fit reconnaître roi par ces brigands, & fit preſque autant de mal par ſes ravages que le véritable roi en avait produit par ſes malheurs. Enfin ce qui n'eſt pas moins étrange, c'eſt que le roi dans cette déſolation générale alla renouveler dans Avignon, où étaient les papes, les anciens projets des croiſades.

Digitized by Google

Un roi de Chypre était venu ſolliciter cette entrepriſe contre les Turcs, répandus déjà dans l'Europe. Apparemment le roi *Jean* ne ſongeait qu'à quitter ſa patrie; mais au lieu d'aller faire ce voyage chimérique contre les Turcs, n'ayant pas de quoi payer le reſte de ſa rançon aux Anglais, il retourna ſe mettre en otage à Londres à la place de ſon frère & de ſes enfans. Il y mourut, & ſa rançon ne fut pas payée. On diſait, pour comble d'humiliation, qu'il n'était retourné en Angleterre que pour y voir une femme dont il était amoureux à l'âge de cinquante-ſix ans.

Jean, ne pouvant payer, retourne à Londres, & meurt.

La Bretagne, qui avait été la cauſe de cette guerre, fut abandonnée à ſon ſort. Le comte de *Blois* & le comte de *Montfort* ſe diſputèrent cette province. *Montfort*, ſorti de la priſon de Paris, & *Blois*, ſorti de celle de Londres, décidèrent la querelle près d'Avray en bataille rangée. Les Anglais prévalurent encore. Le comte de *Blois* fut tué. 1364.

Ces temps de groſſièreté, de ſéditions, de rapines & de meurtres, furent cependant le temps le plus brillant de la chevalerie. Elle ſervait de contre-poids à la férocité générale des mœurs; nous en traiterons à part. L'honneur, la généroſité, jointes à la galanterie, étaient ſes principes. Le plus célèbre fait-d'armes, dans la chevalerie eſt le combat de trente bretons contre vingt anglais, ſix bretons & quatre allemands, quand la comteſſe de *Blois* au nom de ſon mari, & la veuve de *Montfort* au nom de ſon fils, ſe feſaient la guerre en Bretagne. Le point d'honneur fut le ſujet de ce combat; car il fut réſolu dans une conférence tenue pour la paix. Au lieu de traiter, 1351.

Chevalerie en honneur dans ces temps horribles.

Digitized by Google

on ſe brava, & *Beaumanoir*, qui était à la tête des Bretons pour la comteſſe de *Blois*, dit qu'il fallait combattre pour ſavoir *qui avait la plus belle amie*. On combattit en champ clos. Il n'y eut des ſoixante combattans que cinq chevaliers de tués, un ſeul du côté des bretons, & quatre du côté des anglais. Tous ces faits-d'armes ne ſervaient à rien, & ne remédiaient pas ſurtout à l'indiſcipline des armées, à une adminiſtration preſque toute ſauvage. Si les *Paul-Emile* & les *Scipions* avaient combattu en champ clos pour ſavoir qui avait la plus belle amie, les Romains n'auraient pas été les vainqueurs & les légiſlateurs des nations.

Edouard, après ſes victoires & ſes conquêtes, ne fit plus que des tournois. Amoureux d'une femme indigne de ſa tendreſſe, il lui ſacrifia ſes intérêts & ſa gloire, & perdit enfin tout le fruit de ſes travaux en France. Il n'était plus occupé que de jeux, de tournois, des cérémonies de ſon ordre de la jarretière.

La table ronde. La grande table ronde, établie par lui à Vindſor, à laquelle ſe rendaient tous les chevaliers de l'Europe, fut le modèle ſur lequel les romanciers imaginèrent toutes les hiſtoires des chevaliers de la table ronde, dont ils attribuèrent l'inſtitution fabuleuſe au roi *Arthus*. Enfin *Edouard III* ſurvécut à ſon bonheur

1377. & à ſa gloire, & mourut entre les bras d'*Alix Perſe* ſa maîtreſſe, qui lui ferma les yeux en volant ſes pierreries, & en lui arrachant la bague qu'il portait au doigt. On ne ſait qui mourut le plus miſérablement, ou du vainqueur, ou du vaincu.

Cependant, après la mort de *Jean de France*, *Charles V* ſon fils, juſtement ſurnommé *le ſage*, réparait

Digitized by Google

les ruines de ſon pays par la patience & par les négociations. Nous verrons comment il chaſſa les Anglais de preſque toute la France. Mais tandis qu'il ſe préparait à cette grande entrepriſe, le *Prince noir*, vers l'an 1366, ajoutait une nouvelle gloire à celle de Créci & de Poitiers. Jamais les Anglais ne firent des actions plus mémorables & plus inutiles.

CHAPITRE LXXVII.

Du Prince noir, du roi de Caſtille dom Pèdre le cruel, & du connétable du Gueſclin.

LA Caſtille était preſqu'auſſi déſolée que la France. *Pierre* ou dom *Pèdre*, qu'on nomme *le cruel*, y régnait. On nous le repréſente comme un tigre altéré de ſang humain, & qui ſentait de la joie à le répandre. Un tel caractère eſt bien rarement dans la nature. Les hommes ſanguinaires ne le ſont que dans la fureur de la vengeance, ou dans les ſévérités de cette politique atroce, qui fait croire la cruauté néceſſaire; mais perſonne ne répand le ſang pour ſon plaiſir.

Pierre rendu cruel par des rebelles cruels.

Il monta ſur le trône de Caſtille, étant encore mineur, & dans des circonſtances fâcheuſes. Son père *Alfonſe XI* avait eu ſept bâtards de ſa maîtreſſe *Eléonore de Guſman*. Ces ſept bâtards, puiſſamment établis, bravaient l'autorité de dom *Pèdre;* & leur mère, encore plus puiſſante qu'eux, inſultait à la

Digitized by Google

mère du roi. La Caſtille était partagée entre le parti de la reine-mère & celui d'*Eléonore*. A peine le roi eut-il atteint l'âge de vingt-un ans, qu'il lui fallut ſoutenir contre la faction des bâtards une guerre civile. Il combattit, fut vainqueur, & accorda la mort d'*Eléonore* à la vengeance de ſa mère. On peut le nommer juſque-là courageux & trop ſévère. Il
1351. épouſe *Blanche de Bourbon;* & la première nouvelle qu'il apprend de ſa femme, quand elle eſt arrivée à Valladolid, c'eſt qu'elle eſt amoureuſe du grand-maître de *St Jacques*, l'un de ces mêmes bâtards qui lui avaient fait la guerre. Je fais que de telles intrigues ſont rarement prouvées, qu'un roi ſage doit plutôt les ignorer que s'en venger; mais enfin le roi fut excuſable, puiſqu'il y a encore une famille en Eſpagne qui ſe vante d'être iſſue de ce commerce: c'eſt celle des *Henriques*.

Sa femme coupable. *Blanche de Bourbon* eut au moins l'imprudence d'être trop unie avec la faction des bâtards, ennemis de ſon mari. Faut-il après cela s'étonner que le roi la laiſſât dans un château, & ſe conſolât dans d'autres amours?

Dom *Pèdre* eut à la fois à combattre & les Arragonois & ſes frères rebelles. Il fut encore vainqueur, & rendit ſa victoire inhumaine. Il ne pardonna guère. Ses proches, qui avaient pris parti contre lui, furent immolés à ſes reſſentimens. Enfin ce grand-maître de *St Jacques* fut tué par ſes ordres. C'eſt ce qui lui mérita le nom de *cruel*, tandis que *Jean*, roi de France, qui avait aſſaſſiné ſon connétable & quatre ſeigneurs de Normandie, était nommé *Jean le bon*.

Digitized by Google

Dans ces troubles, la femme de dom *Pèdre* mourut. Elle avait été coupable, il fallait bien qu'on dît qu'elle mourut empoisonnée. Mais, encore une fois, on ne doit point intenter cette accusation de poison sans preuve.

Du Guesclin à la tête des brigands.

C'était sans doute l'intérêt des ennemis de dom *Pèdre* de répandre dans l'Europe qu'il avait empoisonné sa femme. *Henri de Transtamare*, l'un de ces sept bâtards, qui avait d'ailleurs son frère & sa mère à venger, & surtout ses intérêts à soutenir, profita de la conjoncture. La France était infestée par des brigands réunis, nommés *Malandrins;* ils faisaient tout le mal qu'*Edouard* n'avait pu faire. *Henri de Transtamare* négocia avec le roi de France *Charles V* pour délivrer la France de ces brigands, & les avoir à son service. L'Arragonais, toujours ennemi du Castillan, promit de livrer passage. *Bertrand du Guesclin*, chevalier d'une grande réputation, qui ne cherchait qu'à se signaler & à s'enrichir par les armes, engagea les Malandrins à le reconnaître pour chef, & à le suivre en Castille. On a regardé cette entreprise de *Bertrand du Guesclin* comme une action sainte, & qu'il fesait, dit-il, pour le bien de son ame. Cette action sainte consistait à conduire des brigands au secours d'un rebelle contre un roi cruel, mais légitime.

On sait qu'en passant près d'Avignon, *du Guesclin*, manquant d'argent pour payer ses troupes, rançonna le pape & sa cour. Cette extorsion était nécessaire; mais je n'ose prononcer le nom qu'on lui donnerait si elle n'eût pas été faite à la tête d'une troupe qui pouvait passer pour une armée.

Digitized by Google

1366. Le bâtard *Henri*, ſecondé de ces troupes groſſies dans leur marche, & appuyé de l'Arragon, commença par ſe faire déclarer roi dans Burgos. Dom *Pèdre*, attaqué ainſi par les Français, eut recours au *Prince noir* leur vainqueur. Ce prince était ſouverain de la Guienne; le roi ſon père la lui avait cédée pour prix de ſes actions héroïques. Il devait voir d'un œil jaloux le ſuccès des armes françaiſes en Eſpagne, & prendre par intérêt & par honneur le parti le plus juſte. Il marcha en Eſpagne avec ſes Gaſcons & quelques anglais. Bientôt, ſur les bords de l'Ebre & près du village de Navarette, dom *Pèdre* & le *Prince noir* d'un côté, de l'autre *Henri de Tranſtamare* & *du Gueſclin*, donnèrent la ſanglante bataille qu'on nomme *de Navarette*. Elle fut plus glorieuſe au *Prince noir* que celle de Créci & de Poitiers, parce qu'elle fut plus diſputée. Sa victoire fut complète; il prit *Bertrand du Gueſclin* & le maréchal d'*Andrehen*, qui ne ſe rendirent qu'à lui. *Henri de Tranſtamare* fut obligé de fuir en Arragon, & le *Prince noir* rétablit dom *Pèdre* ſur le trône. Ce roi traita pluſieurs rebelles avec une cruauté que les lois de tous les Etats autoriſent du nom de juſtice. Dom *Pèdre* uſait, dans toute ſon étendue, du mal-

Du Gueſclin, un bâtard & une armée de voleurs contre *Pierre*.

1368. heureux droit de ſe venger. Le *Prince noir*, qui avait eu la gloire de le rétablir, eut encore celle d'arrêter le cours de ſes cruautés. Il eſt après *Alfred* celui de tous les héros que l'Angleterre a le plus en vénération.

Quand celui qui ſoutenait dom *Pèdre* ſe fut retiré, & que *Bertrand du Gueſclin* ſe fut racheté, alors le bâtard *Tranſtamare* réveilla le parti des

Digitized by Google

mécontens, & *Bertrand du Gueſclin*, que le roi *Charles V* employait ſecrètement, leva de nouvelles troupes.

Tranſtamare avait pour lui l'Arragon, les révoltés de Caſtille & les ſecours de la France. Dom *Pèdre* avait la meilleure partie des Caſtillans, le Portugal, & enfin les muſulmans d'Eſpagne : ce nouveau ſecours le rendit plus odieux, & le défendit mal. *Tranſtamare* & *du Gueſclin*, n'ayant plus à combattre le génie & l'aſcendant du *Prince noir*, vainquirent enfin dom *Pèdre* auprès de Tolède. Retiré & aſſiégé dans un château après ſa défaite, il eſt pris, en voulant s'échapper, par un gentilhomme français qu'on appelait *le bègue de Vilaines*. Conduit dans la tente de ce chevalier, le premier objet qu'il y aperçoit eſt le comte de *Tranſtamare*. On dit que, tranſporté de fureur, il ſe jeta, quoique déſarmé, ſur ſon frère ; ce qui eſt vrai, c'eſt que ce frère lui arracha la vie d'un coup de poignard.

Le bâtard tue ſon frère, roi légitime.

1368.

Ainſi périt dom *Pèdre* à l'âge de trente-quatre ans, & avec lui s'éteignit la race de Caſtille. Son ennemi, ſon frère, ſon aſſaſſin, parvint à la couronne ſans autre droit que celui du meurtre : c'eſt de lui que ſont deſcendus les rois de Caſtille, qui ont régné en Eſpagne juſqu'à *Jeanne*, qui fit paſſer ce ſceptre dans la maiſon d'*Autriche*, par ſon mariage avec *Philippe le beau*, père de *Charles-Quint*.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXVIII.

De la France & de l'Angleterre du temps du roi Charles V. Comment ce prince habile dépouille les Anglais de leurs conquêtes. Son gouvernement. Le roi d'Angleterre, Richard II, fils du prince noir, détrôné.

LA dextérité de *Charles V* sauvait la France du naufrage. La néceſſité d'affaiblir les vainqueurs, *Edouard III* & le *Prince noir*, lui tint lieu de juſtice. Il profita de la vieilleſſe du père & de la maladie du fils attaqué de l'hydropiſie. Il ſut d'abord ſemer la diviſion entre ce prince ſouverain de Guienne & ſes vaſſaux, éluder les traités, refuſer le reſte du payement de la rançon de ſon père ſur des prétextes plauſibles; s'attacher le nouveau roi de Caſtille, & même ce roi de Navarre, *Charles*, ſurnommé *le mauvais*, qui avait tant de terres en France; ſuſciter le nouveau roi d'Ecoſſe, *Robert Stuart*, contre les Anglais; remettre l'ordre dans les finances, faire contribuer les peuples ſans murmures, & réuſſir enfin, ſans ſortir de ſon cabinet, autant que le roi *Edouard* qui avait paſſé la mer & gagné des batailles.

Politique du roi *Charles V.*

Quand il vit toutes les machines que ſa politique arrangeait bien affermies, il fit une de ces démarches audacieuſes, qui pourraient paſſer pour des témérités en politique, ſi les meſures bien priſes &

Digitized by Google

l'événement ne les juſtifiaient. Il envoie un chevalier & un juge de Toulouſe citer le *Prince noir* à comparaître devant lui dans la cour des pairs, & à venir rendre compte de ſa conduite. C'était agir en juge ſouverain avec le vainqueur de ſon père & de ſon grand-père, qui poſſédait la Guienne & les lieux circonvoiſins en ſouveraineté abſolue par le droit de conquête & par un traité ſolemnel. Non-ſeulement on le cite comme un ſujet, mais on fait rendre un arrêt du parlement de Paris, par lequel on confiſque la Guienne, & tout ce qui appartient en France à la maiſon d'*Angleterre*. L'uſage était de déclarer la guerre par un héraut d'armes, & on envoie à Londres un valet de pied faire cette cérémonie. *Edouard* n'était donc plus à craindre. 1369. 1370.

La valeur & l'habileté de *Bertrand du Gueſclin*, devenu connétable de France, & ſurtout le bon ordre que *Charles V* avait mis à tout, anoblirent l'irrégularité de ces procédés, & firent voir que dans les affaires publiques, *où eſt le profit, là eſt la gloire;* comme diſait *Louis XI.*

Le *Prince noir* mourant ne pouvait plus paraître en campagne. Son père ne put lui envoyer que de faibles ſecours. Les Anglais, auparavant victorieux dans tous les combats, furent battus par-tout. *Bertrand du Gueſclin*, ſans remporter de ces grandes victoires, telles que celles de Créci & de Poitiers, fit une campagne entièrement ſemblable à celle qui dans les derniers temps a fait paſſer le vicomte de *Turenne* pour le plus grand général de l'Europe. Il tomba dans le Maine & dans l'Anjou ſur les quartiers des troupes anglaiſes, les défit toutes les unes après 1370.

Digitized by Google

les autres, & prit de ſa main leur général *Grandſon*. Il rangea le Poitou, la Saintonge, ſous l'obéiſſance de la France. Les villes ſe rendaient les unes par la force, les autres par l'intrigue. Les faiſons combattaient encore pour *Charles V*. Une flotte formidable, équipée en Angleterre, fut toujours repouſſée par les vents contraires. Des trèves adroitement ménagées préparèrent encore de nouveaux ſuccès.

1378. Puiſſance du roi *Charles V*.

Charles, qui vingt ans auparavant n'avait pas eu de quoi entretenir une garde pour ſa perſonne, eut à la fois cinq armées & une flotte. Ses vaiſſeaux portèrent la guerre juſqu'en Angleterre, dont on ravagea les côtes, tandis qu'après la mort d'*Edouard III*, l'Angleterre ne prenait aucunes meſures pour ſe venger. Il ne reſtait aux Anglais que la ville de Bordeaux, celle de Calais, & quelques fortereſſes.

1380.

Ce fut alors que la France perdit *Bertrand du Gueſclin*. On ſait quels honneurs ſon roi rendit à ſa mémoire. Il fut, je crois, le premier dont on fit l'oraiſon funèbre, & le premier qu'on enterra dans l'égliſe deſtinée aux tombeaux des rois de France. Son corps fut porté avec les mêmes cérémonies que ceux des ſouverains. Quatre princes du ſang le ſuivaient. Ses chevaux, ſelon la coutume du temps, furent préſentés dans l'égliſe à l'évêque qui officiait, & qui les bénit en leur impoſant les mains. Ces détails ſont peu importans, mais ils font connaître l'eſprit de chevalerie. L'attention que s'attiraient les grands chevaliers, célèbres par leurs faits d'armes, s'étendait ſur les chevaux qui avaient combattu ſous eux. *Charles* ſuivit bientôt du *Gueſclin*. On le fait

Cérémonie ſingulière.

Digitized by Google

fait encore mourir d'un poiſon lent, qui lui avait été donné il y avait plus de dix années, & qui le conſuma à l'âge de quarante-quatre ans, comme s'il y avait dans la nature des alimens qui puſſent donner la mort au bout d'un certain temps. Il eſt bien vrai qu'un poiſon qui n'a pu donner une mort prompte laiſſe une langueur dans le corps, ainſi que toute maladie violente; mais il n'eſt point vrai qu'il faſſe de ces effets lents que le vulgaire croit inévitables. Le véritable poiſon qui tua *Charles V* était une mauvaiſe conſtitution. 1380. *Charles V* non empoiſonné.

Perſonne n'ignore que la majorité des rois de France fut fixée par lui à l'âge de quatorze ans commencés, & que cette ordonnance ſage, mais encore trop inutile pour prévenir les troubles, fut enregiſtrée dans un lit de juſtice. Il avait voulu déraciner l'ancien abus des guerres particulières des ſeigneurs, abus qui paſſait pour une loi de l'Etat. Elles furent défendues ſous ſon règne, quand il fut le maître. Il interdit même juſqu'au port d'armes; mais c'était une de ces lois dont l'exécution était alors impoſſible. 1374.

On fait monter les tréſors qu'il amaſſa juſqu'à la ſomme de dix-ſept millions de livres de ſon temps. La livre, monnaie d'argent, équivalait alors à environ 8 livres actuelles & $\frac{4}{5}$, & la livre, monnaie d'or, à 12 livres & demie. (x) Il eſt certain quil avait accumulé, & que tout le fruit de ſon économie fut ravi & diſſipé par ſon frère le duc d'*Anjou*, Tréſor de *Charles V.*

(x) Voyez ci-deſſus note 8. En général, nous entendons toujours par livre numéraire, la livre numéraire, monnaie d'argent.

Digitized by Google

dans ſa malheureuſe expédition de Naples dont j'ai parlé.

Après la mort d'*Edouard III*, vainqueur de la France, & après celle de *Charles V* ſon reſtaurateur, on vit bien que la ſupériorité d'une nation ne dépend que de ceux qui la conduiſent.

Le fils du *Prince noir*, *Richard II*, ſuccéda à ſon grand-père *Edouard III* à l'âge d'onze ans ; & quelque temps après *Charles VI* fut roi de France à l'âge de douze. Ces deux minorités ne furent pas heureuſes, mais l'Angleterre fut d'abord la plus à plaindre.

On a vu quel eſprit de vertige & de fureur avait ſaiſi en France les habitans de la campagne, du temps du roi *Jean*, & comme ils vengèrent leur aviliſſement & leur misère ſur tout ce qu'ils rencontrèrent de gentilshommes, qui en effet étaient leurs oppreſſeurs.

1381. La même furie faiſit les Anglais. On vit renouveler la guerre que Rome eut autrefois contre les eſclaves. Un couvreur de tuiles & un prêtre firent autant de mal à l'Angleterre que les querelles des rois & des parlemens peuvent en faire. Ils aſſemblent les peuples de trois provinces, & leur perſuadent aiſément que les riches avaient joui aſſez long-temps de la terre, & qu'il eſt temps que les pauvres ſe vengent. Ils les mènent droit à Londres, pillent une partie de la ville, & font couper la tête à l'archevêque de Cantorbéri & au grand tréſorier du royaume. Il eſt vrai que cette fureur finit par la mort des chefs & par la diſperſion des révoltés. Mais de telles tempêtes, aſſez communes en Europe, font voir ſous quel malheureux gouvernement on vivait alors. On

Guerre des pauvres contre les riches.

Digitized by Google

était encore loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'Etat.

On peut dire qu'alors les Anglais ne savaient pas jusqu'où devaient s'étendre les prérogatives des rois & l'autorité des parlemens. *Richard II*, à l'âge de dix-huit ans, voulut être despotique, & les Anglais trop libres. Bientôt il y eut une guerre civile. Presque toujours dans les autres Etats les guerres civiles sont fatales aux conjurés; mais en Angleterre elles le sont aux rois. *Richard*, après avoir disputé dix ans son autorité contre ses sujets, fut enfin abandonné de son propre parti. Son cousin le duc de *Lancastre* petit-fils d'*Edouard III*, exilé depuis long-temps du royaume, y revint seulement avec trois vaisseaux. Il n'avait pas besoin d'un plus grand secours; la nation se déclara pour lui. *Richard II* demanda seulement qu'on lui laissât la vie & une pension pour subsister.

Un parlement lui fait son procès, comme il l'avait fait à *Edouard II*. Les accusations juridiquement portées contre lui ont été conservées : un des griefs est qu'il a emprunté de l'argent sans payer, qu'il a entretenu des espions, & qu'il avait dit qu'il était le maître des biens de ses sujets. On le condamna comme ennemi de la liberté naturelle, & comme coupable de trahison. *Richard*, enfermé dans la tour, remit au duc de *Lancastre* les marques de la royauté, avec un écrit signé de sa main, par lequel il se reconnaissait indigne de régner. Il l'était en effet, puisqu'il s'abaissait à le dire. 1399. *Richard II* déposé juridiquement.

Ainsi le même siècle vit déposer solennellement deux rois d'Angleterre, *Edouard II* & *Richard II*, Quatre souverains jugés & condamnés.

l'empereur *Venceſlas* & le pape *Jean XXIII*, tous quatre jugés & condamnés avec les formalités juridiques.

Le parlement d'Angleterre, ayant enfermé ſon roi, décerna que ſi quelqu'un entreprenait de le délivrer, dès-lors *Richard II* ſerait digne de mort. Au premier mouvement qui ſe fit en ſa faveur,
1400. huit ſcélérats allèrent aſſaſſiner le roi dans ſa priſon. Il défendit ſa vie mieux qu'il n'avait défendu ſon trône; il arracha la hache d'armes à un des meurtriers; il en tua quatre avant de ſuccomber. Le duc de *Lancaſtre* régna cependant ſous le nom de *Henri IV*. L'Angleterre ne fut ni tranquille ni en état de rien entreprendre contre ſes voiſins; mais ſon fils *Henri V* contribua à la plus grande révolution qui fût arrivée en France depuis *Charlemagne*.

CHAPITRE LXXIX.

Du roi de France Charles VI. De ſa maladie. De la nouvelle invaſion de la France par Henri V, roi d'Angleterre.

Tout le fruit de la ſageſſe de *Charles V* perdu.

UNE partie des ſoins que le roi *Charles V* avait pris pour rétablir la France, fut préciſément ce qui précipita ſa ſubverſion. Ses tréſors amaſſés furent diſſipés, & les impôts qu'il avait mis, révoltèrent ſa nation. On remarque que ce prince dépenſait pour toute ſa maiſon quinze cents marcs d'or par an, environ 1,200,000 de nos livres. Ses frères,

Digitized by Google

régens du royaume, en dépenſaient ſept mille ou 5,600,000 pour *Charles VI*, âgé de treize ans, qui malgré cette diſſipation manquait du néceſſaire. Il ne faut pas mépriſer de tels détails, qui ſont la ſource cachée de la ruine des Etats, comme des familles.

Louis d'Anjou, le même qui fut adopté par *Jeanne I*, reine de Naples, l'un des oncles de *Charles VI*, non content d'avoir ravi le tréſor de ſon pupille, chargeait le peuple d'exactions. Paris, Rouen, la plupart des villes ſe ſoulevèrent; les mêmes fureurs qui ont depuis déſolé Paris, du temps de la fronde, dans la jeuneſſe de *Louis XIV*, parurent ſous *Charles VI*. Les punitions publiques & ſecrètes furent auſſi cruelles que le ſoulèvement avait été orageux. Le grand ſchiſme des papes, dont j'ai parlé, augmentait encore le déſordre. Les papes d'Avignon, reconnus en France, achevaient de la piller par tous les artifices que l'avarice déguiſée en religion peut inventer. On eſpérait que le roi majeur réparerait tant de maux par un gouvernement plus heureux.

Il avait vengé en perſonne le comte de Flandre, 1384.
ſon vaſſal, des Flamands rébelles, toujours ſoutenus par l'Angleterre. Il profita des troubles où cette île était plongée ſous *Richard II*. On équipa même plus de douze cents vaiſſeaux pour faire une deſcente. Ce nombre ne doit pas paraître incroyable; *St Louis* en eut davantage: il eſt vrai que ce n'était que des vaiſſeaux de tranſport; mais la facilité avec laquelle on prépara cette flotte montre qu'il y avait alors plus de bois de conſtruction qu'aujourd'hui,

Digitized by Google

& qu'on n'était pas ſans induſtrie. La jalouſie, qui diviſait les oncles du roi, empêcha que la flotte ne fût employée. Elle ne ſervit qu'à faire voir quelle reſſource aurait eu la France ſous un bon gouvernement, puiſque malgré les tréſors que le duc d'*Anjou* avait emportés pour ſa malheureuſe expédition de Naples, on pouvait faire de ſi grandes entrepriſes.

Charles VI tombe en frénéſie. Enfin on reſpirait, lorſque le roi, allant en Bretagne faire la guerre au duc, dont il avait à ſe plaindre, fut attaqué d'une frénéſie horrible. Cette maladie commença par des aſſoupiſſemens, ſuivis d'alienation d'eſprit, & enfin d'accès de fureur. Il tua quatre hommes dans ſon premier accès, continua de frapper tout ce qui était autour de lui, juſqu'à ce qu'épuiſé de ces mouvemens convulſifs, il tomba dans une léthargie profonde.

Cru enſorcelé. Je ne m'étonne point que toute la France le crut empoiſonné & enſorcelé. Nous avons été témoins dans notre ſiècle, tout éclairé qu'il eſt, de préjugés populaires auſſi injuſtes. Son frère, le duc d'*Orléans*, avait épouſé *Valentine de Milan*. On accuſe *Valentine* de cet accident. Ce qui prouve ſeulement que les Français, alors fort groſſiers, penſaient que les Italiens en ſavaient plus qu'eux.

Le ſoupçon redoubla quelque temps après dans une aventure digne de la ruſticité de ce temps. On fit à la cour une maſcarade dans laquelle le roi, déguiſé en ſatyre, traînait quatre autres ſatyres enchaînés. Ils étaient vêtus d'une toile enduite de poix réſine, à laquelle on avait attaché des étoupes.

1393. Le duc d'*Orléans* eut le malheur d'approcher un

Digitized by Google

flambeau d'un de ces habits, qui en furent enflammés en un moment. Les quatre ſeigneurs furent brûlés, & à peine put-on ſauver la vie au roi par la préſence d'eſprit de ſa tante la ducheſſe de Berri, qui l'enveloppa dans ſon manteau. Cet accident hâta une de ſes rechutes. On eût pu le guérir peut-être par des ſaignées, par des bains, & par du régime; mais on fit venir un magicien de Montpellier. Le magicien vint. (15) Le roi avait quelques relâches, qu'on ne manqua pas d'attribuer au pouvoir de la magie. Les frequentes rechutes fortifièrent bientôt le mal, qui devint incurable. Pour comble de malheur, le roi reprenait quelquefois ſa raiſon. S'il eût été malade ſans retour, on aurait pu pourvoir au gouvernement du royaume. Le peu de raiſon qui reſta au roi fut plus fatal que ces accès. On n'aſſembla point les états, on ne régla rien; le roi reſtait roi, & confiait ſon autorité mépriſée & ſa tutelle tantôt à ſon frère, tantôt à ſes oncles le duc de *Bourgogne* & le duc de *Berri*. C'était un ſurcroît d'infortune pour l'Etat, que ces princes euſſent de puiſſans apanages. Paris devint néceſſairement le théâtre d'une guerre civile, tantôt ſourde, tantôt déclarée. Tout était faction; tout, juſqu'à l'univerſité, ſe mêlait du gouvernement,

1393. Un ſorcier de Languedoc envoyé pour guérir le roi.

Perſonne n'ignore que *Jean*, duc de Bourgogne, fit aſſaſſiner ſon couſin le duc de *Orléans* frère du

1407. Duc d'*Orléans* aſſaſſiné.

(15) Après ce magicien, on vit des moines Auguſtins, des confréries de ſorciers ſe préſenter pour guérir le roi. Pluſieurs de ces miſérables furent condamnés au feu, ce qui était abſurde & cruel: car, en admettant les principes de la ſuperſtition de ces temps-là, puiſque ces pauvres gens manquaient leur coup, il était bien clair qu'ils pouvaient être des fripons ou des fous, mais qu'à coup sûr ils n'étaient pas des magiciens.

Digitized by Google

roi, dans la rue Barbette. Le roi n'était ni assez maître de son esprit, ni assez puissant pour faire justice du coupable. Le duc de *Bourgogne* daigna cependant prendre des lettres d'abolition. Ensuite il vint a la cour faire trophée de son crime. Il assembla tout ce qu'il y avait de princes & de grands;

1408. & en leur présence le docteur *Jean-Petit*, non-seulement justifia la mort du duc d'*Orléans*, mais il établit la doctrine de l'*homicide*, qu'il fonda sur l'exemple de tous les assassinats dont il est parlé dans les livres historiques de l'écriture. Il osait faire un dogme de ce qui n'est écrit dans ces livres que comme un événement, au lieu d'apprendre aux hommes, comme on l'aurait toujours dû faire, qu'un assassinat rapporté dans l'écriture est aussi détestable que s'il se trouvait dans les histoires des Sauvages, ou dans celle du temps dont je parle. Cette doctrine fut condamnée, comme on a vu, au concile de Constance, & n'a pas moins été renouvellée depuis.

Un docteur justifie l'assassinat.

C'est vers ce temps-là que le maréchal de *Boucicaut* laissa perdre Gènes qui s'était mise sous la protection de la France. Les Français y furent massacrés comme en Sicile. L'élite de la noblesse qui avait

1410. couru se signaler en Hongrie contre *Bajazet*, l'empereur des Turcs, avait été tuée dans la bataille malheureuse que les chrétiens perdirent. Mais ces malheurs étrangers étaient peu de chose en comparaison de ceux de l'Etat.

Factions à Paris, ville déjà considérable.

La femme du roi, *Isabelle de Bavière*, avait un parti dans Paris, le duc de *Bourgogne* avait le sien; celui des enfans du duc d'*Orléans* était puissant.

Digitized by Google

Le roi ſeul n'en avait point. Mais ce qui fait voir combien Paris était conſidérable, & comme il était le premier mobile du royaume, c'eſt que le duc de Bourgogne, qui joignait à l'Etat dont il portait le nom la Flandre & l'Artois, mettait toute ſon ambition à être le maître de Paris. Sa faction s'appelait celle des *Bourguignons;* celle d'*Orléans* était nommée des *Armagnacs*, du nom du comte d'*Armagnac*, beau-père du duc d'*Orléans*, fils de celui qui avait été aſſaſſiné dans Paris. Celle des deux qui dominait feſait tour à tour conduire au gibet, aſſaſſiner, brûler ceux de la faction contraire. Perſonne ne pouvait s'aſſurer d'un jour de vie. On ſe battait dans les rues, dans les égliſes, dans les maiſons, à la campagne. (16)

(16) Ce ſiècle d'horreur a cependant produit un magiſtrat dont la vie eût honoré des temps plus heureux. Il était de ce petit nombre d'hommes qui doivent leur vertu à leur conſcience & à leur raiſon, & non aux opinions de leur ſiècle. C'eſt de *Jean Juvenel des Urſins* que nous parlons. Né ſans fortune, il fut d'abord avocat; (car, ſoit qu'il deſcendit réellement des *Urſins* d'Italie, ſoit que cette origine fût une fable dont on a flatté depuis la vanité de ſes enfans, il eſt certain qu'il ſubſiſta long-temps de cette profeſſion) ſa réputation de probité & de courage lui fit donner par *Charles VI*, alors gouverné par des miniſtres vertueux, la place de prévôt des marchands, long-temps ſupprimée & qu'on crut devoir rétablir. A peine revêtu de cette charge, il voit que des moulins, conſtruits par les ſeigneurs ſur les rivières de Marne & de Seine, gênent la navigation; la puiſſance de ces ſeigneurs, leur crédit dans le parlement, ne l'arrêtent point; il ſollicite un arrêt, qui ordonne la deſtruction des moulins & le rembourſement de leur valeur au denier dix; il l'obtient, parce qu'on eſpère faire naître des obſtacles à l'exécution. Mais la nuit même tous les moulins ſont abattus, & la ſubſiſtance du peuple aſſurée. Pendant la première attaque de folie de *Charles VI*, les princes s'emparèrent du gouvernement; on perſécuta les miniſtres. On ôta l'épée de connétable à *Cliſſon*; *Nogent* & *la Rivière* furent empriſonnés, *Juvenel* prit leur défenſe & les ſauva. Le duc de Bourgogne, *Philippe*, irrité contre lui, veut le faire décapiter dans les halles; c'était alors le ſort des

Digitized by Google

Henri V descend en France.

C'était une occaſion bien favorable pour l'Angleterre de recouvrer ſes patrimoines de France, & ce que les traités lui avaient donné. *Henri V*, prince

gens en place diſgraciés, comme l'exil il y a quelque temps, & maintenant l'oubli. On ſuborne des témoins contre lui ; *Juvenel* était cher au peuple. Un cabaretier qui avait ſurpris le cahier des informations, (car c'était au cabaret que ſe traitaient les intrigues du gouvernement) s'expoſe à tout pour l'avertir ; *Juvenel* inſtruit ne laiſſe pas le temps d'accomplir le projet, ſe préſente hardiment aux princes, & réduit ſes adverſaires au ſilence. Echappé de ce danger, il conſerve tout ſon courage ; attaché au roi & à l'Etat, au milieu des factions des Orléanais & des Bourguignons, il oſe reprocher au duc d'*Orléans* ſes diſſipations, ſa légèreté & ſes débauches, & lui en prédire les ſuites. Il reproche avec la même franchiſe au duc de *Bourgogne* ſes liaiſons avec des ſcélérats, & ſon obſtination à tirer vanité de l'aſſaſſinat du duc d'*Orléans*.

En 1410 il devient avocat du roi au parlement ; c'était dans le temps où le grand ſchiſme d'Occident agitait toute l'Europe. *Juvenel* ſoutient que le roi a droit d'aſſembler ſon clergé, d'y préſider, & après l'avoir conſulté, de choiſir le pape qu'il voudra reconnaître ; maximes qui annoncent des idées ſupérieures à ſon ſiècle.

Le duc de *Lorraine* avait fait abattre les armes de France placées dans des terres qui relevaient du roi ; le parlement de Paris le condamna par contumace à la confiſcation de ces terres & au banniſſement. Cependant le duc arrive à la cour, protégé par le duc de *Bourgogne*, alors tout-puiſſant. Le parlement députe au roi pour lui faire ſentir la néceſſité de maintenir ſon arrêt. *Juvenel* arrive avec la députation au palais du roi, à l'inſtant même où le duc de *Bourgogne* allait lui préſenter le duc de *Lorraine*. Il expoſe avec force les motifs du parlement. Le duc de *Bourgogne*, indigné de ſe voir arrêté par l'activité & le courage de *Juvenel : Jean Juvenel*, lui dit-il, *ce n'eſt pas ainſi qu'on agit. Si fait, Monſeigneur*, dit Jean Juvenel ; & il ajouta : *Que tous ceux qui ſont bons citoyens ſe joignent à moi, & que les autres reſtent avec M. de Lorraine.* Le duc étonné quitta la main du duc de *Lorraine*, ſe joint à *Juvenel* ; & le duc de *Lorraine* eſt obligé d'implorer la clémence du roi. Avouons que ce trait vaut bien celui de *Popilius*.

Après l'aſſaſſinat du duc d'*Orléans*, le duc de *Bourgogne*, maître de Paris, livrait aux bourreaux ceux des *Armagnacs* qui n'avaient pu s'échapper ; une troupe de ſcélérats à ſes ordres empriſonnait, forçait à des rançons, aſſaſſinait ceux qu'on n'oſait ou qu'on ne daignait pas livrer à un ſupplice public. Le roi, la reine, le dauphin, *Louis*, gendre du duc de *Bourgogne*, étaient priſonniers & expoſés à l'inſolence des ſatellites Bourguignons. *Juvenel* oſe concevoir ſeul l'idée de les délivrer & de ſauver l'Etat. Il était aimé du peuple,

Digitized by Google

rempli de prudence & de courage, négocie & arme à la fois. Il deſcend en Normandie avec une armée de près de cinquante mille hommes. Il prend Harfleur, & s'avance dans un pays déſolé par les factions; mais une dyſſenterie contagieuſe fait périr les trois quarts de ſon armée. Cette grande invaſion

& ſurtout de celui de ſon quartier. Il ſait à la fois relever leur courage, exciter leur zèle & le contenir; & cette révolution, faite par le peuple, s'exécute ſans qu'il en coûte un ſeul homme. Peu de jours après il ſauve le roi, que le duc de *Bourgogne* voulait enlever, ſous prétexte de le mener à la chaſſe. Ainſi, au milieu d'un peuple révolté, de princes, de grands accompagnés de troupes armées, agités par l'ambition & par la haine, un ſeul homme rétablit la paix, & tout lui obéit ſans qu'il ait d'autre force que celle que donne la vertu.

Le dauphin, *Louis*, fut à la tête des affaires, & *Juvenel* devint ſon chancelier. On déclara la guerre au duc de *Bourgogne*, à qui *Juvenel* avait eu la généroſité de laiſſer la liberté lors du tumulte de Paris. On reprit ſur lui tout le pays dont il s'était emparé, depuis Compiègne juſqu'à Arras. Le roi fit en perſonne le ſiege de cette ville; & le duc de *Bourgogne*, battu en voulant la ſecourir, demanda la paix en conſentant de remettre Arras. *Juvenel* fit conclure cette paix. Ce fut le dernier ſervice qu'il rendit à ſon pays. Il était chancelier du dauphin; on lui préſenta des lettres qui contenaient des dons exceſſifs accordés par ce prince, il refuſa de les ſceller, & perdit ſa place.

Lors de la priſe de Paris par le duc de *Bourgogne*, *Juvenel* était dans la ville, attaché au parti du roi contre la cabale du duc; il s'attendait à périr. Il était douteux même que le duc de *Bourgogne*, qui lui devait la vie, l'eût épargné. Jamais tyran peut-être n'a uni tant de fauſſeté, de noirceur & de férocité, & il eſt difficile de ſuppoſer qu'un mouvement de vertu ait pu lui échapper. Mais *Juvenel* avait également ſauvé *Debar*, l'un des généraux du duc de *Bourgogne*, le même qui avec *Chatelus* & *l'Iſle Adam* s'étaient rendus ſi célèbres par leurs pillages, leurs exactions & leurs cruautés. *Debar* avertit *Juvenel* de ſe ſauver.

On ne parle plus de lui après cette époque. Ses ſervices furent récompenſés dans ſes enfans. L'un fut chancelier; un autre, archevêque de Reims, a donné une hiſtoire de ces temps malheureux, où il y a plus de patriotiſme & moins de ſuperſtition qu'on ne devait en attendre. Il a le courage de louer ſon père de ce qu'il avait oſé dire contre les prétentions du clergé.

Cette famille eſt éteinte; les deux dernières héritières ſe ſont alliées dans les maiſons de *Harville* & de *Saint-Chamans du Peſché*.

Digitized by Google

réunit cependant contre l'anglais tous les partis. Le bourguignon même, quoiqu'il traitât déjà ſecrètement avec le roi d'Angleterre, envoie cinq cents hommes d'armes & quelques arbalètriers au ſecours de ſa patrie. Toute la nobleſſe monte à cheval; les communes marchent ſous leurs bannières. Le connétable d'*Albret* ſe trouva bientôt à la tête de plus de ſoixante mille combattans. Ce qui était arrivé
1415. à *Edouard III* arrivait à *Henri V*; mais la principale
Batailles perdues. reſſemblance fut dans la bataille d'Azincourt, qui fut telle que celle de Créci. Les Anglais la gagnèrent auſſitôt qu'elle commença. Leurs grands arcs de la hauteur d'un homme, dont ils ſe ſervaient avec force & avec adreſſe, leur donnèrent d'abord la victoire. Ils n'avaient ni canons ni fuſils; & c'eſt une nouvelle raiſon de croire qu'ils n'en avaient point eu à la bataille de Créci. Peut-être que ces arcs ſont une arme plus formidable: j'en ai vu qui portaient plus loin que les fuſils; on peut s'en ſervir plus vîte & plus long-temps: cependant ils ſont devenus entièrement hors d'uſage. On peut remarquer encore que la gendarmerie de France combattit à pied à Azincourt, à Créci & à Poitiers; elle avait été auparavant invincible à cheval. Il arriva dans cette journée une choſe qui eſt horrible, même dans la guerre. Tandis qu'on ſe battait encore, quelques milices de Picardie vinrent par derrière piller le camp des Anglais. *Henri* ordonna qu'on tuât tous les priſonniers qu'on avait faits. On les paſſa au fil de l'épée; & après ce carnage on en prit encore quatorze mille, à qui on laiſſa la vie. Sept princes de France périrent dans cette

Digitized by Google

journée avec le connétable. Cinq princes furent pris ; plus de dix mille français reſtèrent ſur le champ de bataille.

Il ſemble qu'après une victoire ſi entière, il n'y avait plus qu'à marcher à Paris, & à ſubjuguer un royaume diviſé, épuiſé, qui n'était qu'une vaſte ruine. Mais ces ruines mêmes étaient un peu fortifiées. Enfin il eſt conſtant que cette bataille d'Azincourt, qui mit la France en deuil, & qui ne coûta pas trois hommes de marque aux Anglais, ne produiſit aux victorieux que de la gloire. *Henri V* fut obligé de repaſſer en Angleterre pour amaſſer de l'argent & de nouvelles troupes.

1415. Reine-mère coupable, punie, & qui ſe venge.

L'eſprit de vertige, qui troublait les Français au moins autant que leur roi, fit ce que la défaite d'Azincourt n'avait pu faire. Deux dauphins étaient morts, le troiſième, qui fut depuis le roi *Charles VII*, âgé alors de ſeize ans, tâchait déjà de ramaſſer les débris de ce grand naufrage. La reine ſa mère avait arraché de ſon mari des lettres patentes qui lui laiſſaient les rènes du royaume. Elle avait à la fois la paſſion de s'enrichir, de gouverner & d'avoir des amans. Ce qu'elle avait pris à l'Etat & à ſon mari était en dépôt en pluſieurs endroits, & ſurtout dans les égliſes. Le dauphin & les *Armagnacs*, qui déterrèrent ces tréſors, s'en ſervirent dans le preſſant beſoin où l'on était. A cet affront qu'elle reçut de ſon fils, le roi, alors gouverné par le parti du dauphin, en joignit un plus cruel. Un ſoir, en rentrant chez la reine, il trouva le ſeigneur de *Boisbourdon* qui en revenait ; il le fait prendre ſur le champ. On lui donne la queſtion ; & couſu dans

Digitized by Google

un ſac on le jette dans la Seine. On envoie incontinent la reine priſonnière à Blois, de là à Tours, ſans qu'elle puiſſe voir ſon mari. Ce fut cet accident, & non la bataille d'Azincourt, qui mit la couronne de France ſur la tête du roi d'Angleterre. La reine implore le ſecours du duc de *Bourgogne*. Ce prince ſaiſit cette occaſion d'établir ſon autorité ſur de nouveaux déſaſtres.

1418. Il enlève la reine à Tours, ravage tout ſur ſon paſſage, & conclut enfin ſa ligue avec le roi d'Angleterre. Sans cette ligue il n'y eût point eu de révolution. *Henri V* aſſemble enfin vingt-cinq mille hommes, & débarque une ſeconde fois en Normandie. Il avance du côté de Paris, tandis que le duc *Jean de Bourgogne* eſt aux portes de cette ville, dans laquelle un roi inſenſé eſt en proie à toutes les ſéditions. La faction du duc de *Bourgogne* y maſſacre en un jour le connétable d'*Armagnac*, les archevêques de Reims & de Tours, cinq évêques, l'abbé de Saint-Denis, & quarante magiſtrats. La reine & le duc de *Bourgogne* font à Paris une entrée triomphante au milieu du carnage. Le dauphin fuit au-delà de la Loire, & *Henri V* eſt déjà maître de toute la
1418. Normandie. Le parti qui tenait pour le roi, la reine, le duc de *Bourgogne*, le dauphin, tous négocient avec l'Angleterre à la fois; & la fourberie eſt égale de tous côtés.

1419. Le jeune dauphin, gouverné alors par *Tanneguy du Châtel*, ménage enfin cette funeſte entrevue avec le duc de *Bourgogne* ſur le pont de Montereau. Chacun d'eux arrive avec dix chevaliers. *Tanneguy du Châtel* y aſſaſſine le duc de *Bourgogne* aux yeux

Le dauphin aſſaſſine le duc de *Bourgogne*.

Digitized by Google

du dauphin. Ainſi le meurtre du duc d'*Orléans* eſt vengé enfin par un autre meurtre, d'autant plus odieux que l'aſſaſſinat était joint à la violation de la foi publique. (17)

(17) Peu de jours avant l'aſſaſſinat du duc d'*Orléans*, le duc de *Bourgogne* & lui avaient communié de la même hoſtie ſur laquelle ils s'étaient jurés une amitié éternelle.

La mort de ce duc de *Bourgogne Jean* fut-elle l'effet d'une trahiſon ou du haſard ?

Nous croyons la ſeconde opinion plus vraiſemblable, & voici nos raiſons :

Charles VII a été un prince faible ; mais on ne lui a reproché aucune action atroce. Le duc de *Bourgogne* s'était ſouillé de toutes les eſpèces de crimes.

Il eſt donc plus naturel de ſoupçonner le duc d'avoir voulu ſe ſaiſir du dauphin, que le dauphin d'avoir formé le complot de l'aſſaſſiner.

Charles nia que le meurtre du duc de *Bourgogne* fût prémédité. *Tanneguy du Châtel* fit faire la même déclaration ſur ſa foi de chevalier au fils & à la veuve du duc de *Bourgogne*. Il s'offrit à le maintenir par les armes contre deux chevaliers, & perſonne n'accepta le défi. Jamais ni l'un ni l'autre ne varièrent dans leurs déclarations.

Parmi le grand nombre de chevaliers attachés au duc de *Bourgogne*, aucun n'oſa entreprendre de le venger ; & il eſt bien vraiſemblable que c'était non par lâcheté, mais d'après l'idée ſuperſtitieuſe qui feſait croire que DIEU accordait la victoire à la cauſe de la vérité.

Le duc de *Bourgogne* avait cependant avoué hautement l'aſſaſſinat du duc d'*Orléans* ; il avait fait ſoutenir, par le cordelier *Jean Petit*, que c'était une bonne action.

Pourquoi, ſi le dauphin eût vengé ce crime par un crime ſemblable, n'eût-il pas avoué qu'il avait traité le duc de *Bourgogne* ſuivant ſes propres principes ? *Tanneguy du Châtel* était un homme d'une grande générosité. *Charles VII* fut obligé de le ſacrifier au connétable de *Richemond*. *Tanneguy* ſe retira dans la ville d'Avignon ſans ſe plaindre ; après avoir même exhorté le roi à faire à ſes dépens cette réconciliation néceſſaire. Dans ce temps de barbarie, un homme de ce caractère pouvait tramer un aſſaſſinat ; mais il n'eſt pas vraiſemblable qu'il l'eût nié. Au contraire, il eût mis de la hauteur à s'en charger pour diſculper le dauphin. Attaché au duc d'*Orléans*, aſſaſſiné par *Jean de Bourgogne*, il eût déclaré qu'il avait vengé ſon ami.

On a prétendu que *Tanneguy* s'était vanté de ce meurtre, qu'il portait la hache avec laquelle il avait frappé le duc. Mais ou la pièce qui rapporte ce

Digitized by Google

On ſerait preſque tenté de dire que ce meurtre ne fut point prémédité, tant on avait mal pris ſes

fait ne regarde pas *du Châtel*, ou elle n'eſt digne d'aucune créance. *Tanneguy du Châtel* qui avait, en 1404, fait une deſcente en Angleterre, à la tête de quatre cents gentilshommes, pour venger la mort de ſon frère qui, la même année, en repouſſant les Anglais qui étaient venus à leur tour en Bretagne, avait tué leur général de ſa main, peut-il être déſigné, vers 1420, comme un *bâtard naguère varlet de cuiſine & de chevaux à Paris* ?

On a compté la dame de *Gyac*, maîtreſſe du duc de *Bourgogne*, parmi les complices; parce qu'après la mort du duc, elle ſe retira dans les terres du dauphin, pour échapper à la vengeance de la ducheſſe. Cette accuſation n'eſt-elle pas abſurde? Que pouvait offrir le dauphin à cette femme, pour la dédommager de ce qu'il lui feſait perdre?

La dame de *Gyac* avait conſeillé au duc de *Bourgogne* d'accepter la conférence de Montereau; c'en était aſſez pour que la ducheſſe la crût coupable: mais cela ne prouve rien contre elle.

On a inſtruit une eſpèce de procès contre les meurtriers; devant qui? devant les officiers de la maiſon du duc de *Bourgogne*: qui a-t-on entendu?

1°. Trois des dix ſeigneurs qui l'ont accompagné; & de ces trois, deux diſent ne pas ſavoir comment la choſe s'eſt paſſée. Un ſeul dit avoir vu frapper le duc par *du Châtel*; mais aucun des trois ne parle des circonſtances qui ont pu occaſionner le tumulte.

2°. *Seguinot*, ſecrétaire du duc, long-temps retenu à Bourges par le dauphin comme priſonnier; il était entré dans les barrières: ſon récit eſt très-détaillé, & il eſt le ſeul qui charge le dauphin.

3°. Deux écuyers du ſire de *Noailles* de la maiſon de *Foix*; ces écuyers n'ont rien vu, mais ils dépoſent ce qu'ils ont entendu dire au ſire de *Noailles*, qui, bleſſé en même temps que le duc, mourut trois jours après. Cette dépoſition n'eſt pas faite comme les autres, devant une eſpèce de tribunal; c'eſt une ſimple déclaration pardevant notaire; déclaration écrite en latin, tandis que les autres ſont en français, ce qui prouve qu'elle n'a pas été dictée par les deux écuyers. Pourquoi, au lieu de ces diſcours tenus à ſes écuyers, n'a-t-on pas ſon teſtament de mort? S'il exiſte, eſt-il conforme à la déclaration des deux écuyers?

Le dauphin & le duc devaient être accompagnés chacun de dix perſonnes; le dauphin était faible, peu accoutumé aux armes; le duc de *Bourgogne* était très-fort. Cependant le dauphin mena avec lui, parmi les dix, trois hommes de robe ſans armes. Ce ſerait la première fois que dans un aſſaſſinat prémédité on aurait pris volontairement des gens inutiles.

Le duc *Philippe* voulait faire périr ſur un échafaud les meurtriers de ſon père; le roi d'Angleterre *Henri V* avait entre ſes mains *Barbaſan* & *Tanneguy*

meſures

Digitized by Google

meſures pour en ſoutenir les ſuites. *Philippe le bon* nouveau duc de Bourgogne, ſucceſſeur de ſon père, devint un ennemi néceſſaire du dauphin par devoir

du Châtel, les deux hommes que la faction bourguignone haïſſait le plus; jamais il ne voulut conſentir à les livrer au duc, & il les relâcha, quoique les meurtriers du duc de *Bourgogne* fuſſent exceptés de toute capitulation. *Henri V* était fourbe & féroce; il avait beſoin du duc de *Bourgogne*; il fallait donc que lui & les Anglais qui l'accompagnaient fuſſent bien convaincus de l'innocence de ces deux hommes.

Charles, duc de *Bourbon*, gendre du duc, était avec lui; il ſuivit le dauphin, & combattit pour lui dans la même année en Languedoc, où il prit Beziers. Eſt-il vraiſemblable qu'il eût tenu cette conduite, s'il eût vu le dauphin faire aſſaſſiner ſon beau-père ſous ſes yeux?

Les partiſans du dauphin ont prétendu que le duc de *Bourgogne* ayant propoſé au dauphin de venir vers ſon père, & que le dauphin l'ayant refuſé, après quelques diſcours le ſire de *Noailles* ſaiſit le dauphin & mit la main ſur ſon épée; qu'alors *Tanneguy* emporta le dauphin dans ſes bras & lui ſauva une ſeconde fois la liberté & la vie; (car ce fut lui qui lorſque le duc de *Bourgogne* entra dans Paris & fit le maſſacre des *Armagnacs*, prit le dauphin dans ſon lit & l'emporta ſur ſon cheval à Vincennes) que les autres ſuivans du dauphin ſe retirèrent, excepté quatre qui tuèrent le duc de *Bourgogne* & le ſire de *Noailles*. Ce récit eſt beaucoup plus vraiſemblable que ceux de la faction bourguignone.

De ces quatre, trois avouèrent qu'ils avaient tué le duc de *Bourgogne*, parce qu'ils avaient vu qu'il voulait faire violence au dauphin. Un d'eux, ancien domeſtique du duc d'*Orléans*, ſe vantait d'avoir coupé la main du duc *Jean*, comme il avait coupé celle de ſon maître. Le quatrième avoua qu'il avait tué le ſire de *Noailles*, parce qu'il lui avait vu tirer à demi ſon épée. Voyez l'hiſtoire de *Charles VI*, par *Juvenel des Urſins*.

Nous croyons donc que l'on doit regarder le dauphin & *Tanneguy du Châtel* comme abſolument innocens, non-ſeulement de l'aſſaſſinat prémédité, mais même du meurtre du duc *Jean*; qu'il n'y eut rien de prémédité dans cet aſſaſſinat qui n'eut pour cauſe que l'imprudente trahiſon du duc de *Bourgogne* qui voulait profiter de la faibleſſe du dauphin pour le forcer de le ſuivre, & la haine violente que lui portaient d'anciens ſerviteurs du duc d'*Orléans*, qui ſaiſirent ce prétexte pour le tuer.

Nos hiſtoriens ont preſque tous accuſé le dauphin & *du Châtel*, parce que, ſi on en excepte *Juvenel des Urſins*, tous les hiſtoriens du temps étaient ou ſujets ou partiſans de la maiſon de *Bourgogne*.

Voyez dans les *Eſſais hiſtoriques ſur Paris*, par M. de *Saint-Foix*, une diſſertation très-intéreſſante ſur ce point de notre hiſtoire.

Digitized by Google

& par politique. La reine ſa mère outragée devint une marâtre implacable ; & le roi anglais profitant de tant d'horreurs diſait que DIEU l'amenait par la main pour punir les Français. *Iſabelle de Bavière*
1420. & le nouveau duc *Philippe* conclurent à Troyes une paix plus funeſte que toutes les guerres précédentes, par laquelle on donna *Catherine*, fille de *Charles VI*, pour épouſe au roi d'Angleterre, avec la France en dot.

Le dauphin deshérité. Il fut ſtipulé dès-lors même que *Henri V* ſerait reconnu pour roi, mais qu'il ne prendrait que le nom de régent pendant le reſte de la vie malheureuſe du roi de France devenu entièrement imbécille. Enfin, le contrat portait qu'on pourſuivrait ſans relâche celui qui ſe diſait dauphin de France. *Iſabelle de Bavière* conduiſit ſon malheureux mari & ſa fille à Troyes, où le mariage s'accomplit. *Henri* devenu roi de France entra dans Paris paiſiblement, & y régna ſans contradiction, tandis que *Charles VI* était enfermé avec ſes domeſtiques à l'hôtel de Saint-Paul, & que la reine *Iſabelle de Bavière* commençait déjà à ſe repentir.

1420. Condamné au parlement. *Philippe* duc de Bourgogne fit demander ſolemnellement juſtice du meurtre de ſon père aux deux rois, à l'hôtel de Saint-Paul, dans une aſſemblée de tout ce qui reſtait de grands. Le procureur général de Bourgogne, *Nicolas Raulin*, un docteur de l'univerſité nommé *Jean Larcher*, accuſent le dauphin. Le premier préſident du parlement de Paris & quelques députés de ſon corps aſſiſtaient à cette aſſemblée. L'avocat général *Marigni* prend des concluſions contre l'héritier & le défenſeur de la couronne, comme s'il

Digitized by Google

parlait contre un assassin ordinaire. Le parlement fait citer le dauphin à ce qu'on appelle la *table de marbre*. C'était une grande table qui servait du temps de *St Louis* à recevoir les redevances en nature des vassaux de la tour du louvre, & qui resta depuis comme une marque de juridiction. Le dauphin y fut condamné par contumace. En vain le président *Hénaut*, qui n'avait pas le courage du président de *Thou*, a voulu déguiser ce fait; il n'est que trop avéré. (*y*)

C'était une de ces questions délicates & difficiles à résoudre, de savoir par qui le dauphin devait être jugé, si on pouvait détruire la loi salique, si le meurtre du duc d'*Orléans* n'ayant point été vengé, l'assassinat du meurtrier devait l'être. On a vu longtemps après en Espagne *Philippe II* faire périr son fils. *Cosme I*, duc de Florence, tua l'un de ses enfans qui avait assassiné l'autre. Ce fait est très-vrai; on a contesté très-mal à propos à *Varillas* cette aventure; le président de *Thou* fait assez entendre qu'il en fut informé sur les lieux. Le czar *Pierre* a fait de nos jours condamner son fils à la mort; exemples affreux, dans lesquels il ne s'agissait pas de donner l'héritage du fils à un étranger!

Le roi d'Angleterre règne en France.

Voilà donc la loi salique abolie, l'héritier du trône déshérité & proscrit, le gendre régnant paisiblement, & enlevant l'héritage de son beau-frère, comme depuis on vit en Angleterre *Guillaume* prince d'Orange, étranger, dépossséder le père de sa femme. Si cette révolution avait duré comme tant d'autres, si les

(*y*) Larchevêque de Reims *des Ursins* l'avoue dans son histoire. Voyez le chapitre LXXXV de l'histoire du parlement de Paris.

Digitized by Google

ſucceſſeurs de *Henri V* avaient ſoutenu l'édifice élevé par leur père, s'ils étaient aujourd'hui rois de France, y aurait-il un ſeul hiſtorien qui ne trouvât leur cauſe juſte? *Mézerai* n'eût point dit en ce cas que *Henri V* mourut des hémorroïdes en punition de s'être aſſis ſur le trône des rois de France. Les papes ne leur auraient-ils pas envoyé bulles ſur bulles? N'auraient-ils pas été les oints du Seigneur? La loi ſalique n'aurait-elle pas été regardée comme une chimère? Que de bénédictins auraient préſenté aux rois de la race de *Henri V* de vieux diplomes contre cette loi ſalique! que de beaux eſprits l'euſſent tournée en ridicule! que de prédicateurs euſſent élevé juſqu'au ciel *Henri V* vengeur de l'aſſaſſinat & libérateur de la France!

Le dauphin retiré dans l'Anjou ne paraiſſait qu'un exilé. *Henri V* roi de France & d'Angleterre fit voile vers Londres pour avoir encore de nouveaux ſubſides & de nouvelles troupes. Ce n'était pas l'intérêt du peuple anglais, amoureux de ſa liberté, que ſon roi fût maître de la France. L'Angleterre était en danger de devenir une province d'un royaume étranger; & après s'être épuiſée pour affermir ſon roi dans Paris, elle eût été réduite en ſervitude par les forces du pays même qu'elle aurait vaincu, & que ſon roi aurait eues dans ſa main.

Le roi d'Angleterre à Saint-Denis.

Cependant *Henri V* retourna bientôt à Paris, plus maître que jamais. Il avait des tréſors & des armées; il était jeune encore. Tout feſait croire que le trône de France paſſait pour toujours à la maiſon de *Lancaſtre*. La deſtinée renverſa tant de proſpérités & d'eſpérances. *Henri V* fut attaqué d'une fiſtule.

Digitized by Google

On l'eût guéri dans des temps plus éclairés : l'ignorance de ſon ſiècle cauſa ſa mort. Il expira au château de Vincennes à l'âge de trente-quatre ans. Son corps fut expoſé à Saint-Denis comme celui d'un roi de France, & enſuite porté à Veſtminſter parmi ceux d'Angleterre. 1422.

Charles VI, à qui on avait encore laiſſé par pitié le vain titre de roi, finit bientôt après ſa triſte vie, après avoir paſſé trente années dans des rechutes continuelles de frénéſie. Il mourut le plus malheureux des rois, & le roi du peuple le plus malheureux de l'Europe. 1422.

Le frère de *Henri V*, le duc de *Betford*, fut le ſeul qui aſſiſta à ſes funérailles. On n'y vit aucun ſeigneur. Les uns étaient morts à la bataille d'Azincourt, les autres captifs en Angleterre. Et le duc de *Bourgogne* ne voulait pas céder le pas au duc de *Betford* : il fallait bien pourtant lui céder tout. *Betford* fut déclaré régent de France, & on proclama roi à Paris & à Londres *Henri VI* fils de *Henri V*, enfant de neuf mois. La ville de Paris envoya même juſqu'à Londres des députés pour prêter ſerment de fidélité à cet enfant.

CHAPITRE LXXX.

De la France du temps de Charles VII. De la Pucelle & de Jacques Cœur.

CE débordement de l'Angleterre en France fut enfin ſemblable à celui qui avait inondé l'Angleterre, du temps de *Louis VIII* ; mais il fut plus long & plus

Digitized by Google

orageux. Il fallut que *Charles VII* regagnât pied à pied ſon royaume. Il avait à combattre le régent *Betford*, auſſi abſolu que *Henri V*, & le duc de *Bourgogne* devenu l'un des plus puiſſans princes de l'Europe par l'union du Hainaut, du Brabant & de la Hollande à ſes domaines. Les amis de *Charles VII* étaient pour lui auſſi dangereux que ſes ennemis. La plupart abuſaient de ſes malheurs, au point que le comte de *Richemont* ſon connétable, frère du duc de *Bretagne*, fit étrangler deux de ſes favoris.

On peut juger de l'état déplorable où *Charles* était réduit, par la néceſſité où il fut de faire valoir dans les pays de ſon obéiſſance la livre numéraire qui valait plus de 8 de nos livres à la fin du règne de *Charles V*, à moins de $\frac{15}{100}$ de ces mêmes livres actuelles; en ſorte qu'elle ne déſignait alors qu'un 50e de la valeur qu'elle avait déſignée peu d'années auparavant.

Qu'était la pucelle d'Orléans.

Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, à un miracle. Un gentilhomme des frontières de Lorraine, nommé *Baudricourt*, crut trouver dans une jeune ſervante d'un cabaret de Vaucouleurs un perſonnage propre à jouer le rôle de guerrière & d'inſpirée. Cette *Jeanne d'Arc*, que le vulgaire croit une bergère, était en effet une jeune ſervante d'hôtellerie, *robuſte*, *montant chevaux à poil*, comme dit *Monſtrelet*, *& feſant autres apertiſes que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire*. On la fit paſſer pour une bergère de dix-huit ans. Il eſt cependant avéré, par ſa propre confeſſion, qu'elle avait alors vingt-ſept années. Elle eut eſſez de courage & aſſez d'eſprit pour ſe charger de cette entrepriſe, qui devint

Digitized by Google

héroïque. On la mena devant le roi à Bourges. Elle fut examinée par des femmes, qui ne manquèrent pas de la trouver vierge, & par une partie des docteurs de l'univerſité & quelques conſeillers du parlement qui ne balancèrent pas à la déclarer inſpirée; ſoit qu'elle les trompât, ſoit qu'ils fuſſent eux-mêmes aſſez habiles pour entrer dans cet artifice: le vulgaire le crut, & ce fut aſſez.

Les Anglais aſſiégeaient alors la ville d'Orléans, 1429.
la ſeule reſſource de *Charles*, & étaient près de s'en rendre maîtres. Cette fille guerrière, vêtue en homme, conduite par d'habiles capitaines, entreprend de jeter du ſecours dans la place. Elle parle aux ſoldats de la part de DIEU, & leur inſpire ce courage d'enthouſiaſme qu'ont tous les hommes qui croient voir la Divinité combattre pour eux. Elle marche à leur tête & délivre Orléans, bat les Anglais, prédit à *Charles* qu'elle le fera ſacrer dans Reims, & accomplit ſa promeſſe l'épée à la main. Elle aſſiſta au ſacre, tenant l'étendard avec lequel elle avait combattu.

Ces victoires rapides d'une fille, les apparences 1429.
d'un miracle, le ſacre du roi qui rendait ſa perſonne plus vénérable, allaient bientôt rétablir le roi légitime & chaſſer l'étranger: mais l'inſtrument de ces merveilles, *Jeanne d'Arc*, fut bleſſée & priſe en défendant Compiègne. Un homme tel que le *Prince noir* eût honoré & reſpecté ſon courage. Le régent *Betford* crut néceſſaire de la flétrir pour ranimer ſes anglais. Elle avait feint un miracle, *Betford* feignit de la croire ſorcière. Mon but eſt toujours d'obſerver l'eſprit du temps; c'eſt lui qui dirige les grands événemens du

La pucelle priſonnière, accuſée parla ſorbonne, & condamnée au feu par des évêques français & anglais.

Digitized by Google

monde. L'univerſité de Paris préſenta requête contre *Jeanne d'Arc*, l'accuſant d'héréſie & de magie. Ou l'univerſité penſait ce que le régent voulait qu'on crût ; ou ſi elle ne le penſait pas, elle commettait une lâcheté déteſtable. Cette héroïne, digne du miracle qu'elle avait feint, fut jugée à Rouen par *Cauchon* évêque de Beauvais, cinq autres évêques français, un ſeul évêque d'Angleterre, aſſiſtés d'un moine dominicain vicaire de l'inquiſition & par des docteurs de l'univerſité. Elle fut qualifiée de » ſuperſtitieuſe, » devinereſſe du diable, blaſphemereſſe en DIEU & » en ſes ſaints & ſaintes, errant par moult de fors en » la foi de CHRIST. » Comme telle, elle fut condamnée à jeûner au pain & à l'eau dans une priſon perpétuelle. Elle fit à ſes juges une réponſe digne d'une mémoire éternelle. Interrogée pourquoi elle avait oſé aſſiſter au ſacre de *Charles* avec ſon étendard, elle répondit : *Il eſt juſte que qui a eu part au travail en ait à l'honneur.*

1431. Enfin, accuſée d'avoir repris une fois l'habit d'homme, qu'on lui avait laiſſé exprès pour la tenter, ſes juges, qui n'étaient pas aſſurément en droit de la juger puiſqu'elle était priſonnière de Guerre, la déclarèrent hérétique relapſe, & firent mourir par le feu celle qui ayant ſauvé ſon roi, aurait eu des autels dans les temps héroïques où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. *Charles VII* rétablit depuis ſa mémoire, aſſez honorée par ſon ſupplice même.

Ce n'eſt pas aſſez de la cruauté pour porter les hommes à de telles exécutions, il faut encore ce fanatiſme compoſé de ſuperſtition & d'ignorance, qui

Digitized by Google

a été la maladie de preſque tous les ſiècles. Quelque temps auparavant les Anglais condamnèrent la princeſſe de *Gloceſter* à faire amende honorable dans l'égliſe de Saint-Paul, & une de ſes amies à être brûlée vive, ſous prétexte de je ne ſais quel ſortilége employé contre la vie du roi. On avait brûlé le baron de *Cobham* en qualité d'hérétique; & en Bretagne on fit mourir par le même ſupplice le maréchal de *Retz*, accuſé de magie, & d'avoir égorgé des enfans pour faire avec leur ſang de prétendus enchantemens.

Que les citoyens d'une ville immenſe, où les arts les plaiſirs & la paix règnent aujourd'hui, où la raiſon même commence à s'introduire, comparent les temps; & qu'ils ſe plaignent s'ils l'oſent. C'eſt une réflexion qu'il faut faire preſqu'à chaque page de cette hiſtoire. Obſervation.

Dans ces triſtes temps, la communication des provinces était ſi interrompue, les peuples limitrophes étaient ſi étrangers les uns aux autres, qu'une aventurière oſa, quelques années après la mort de la pucelle, prendre ſon nom en Lorraine & ſoutenir hardiment qu'elle avait échappé au ſupplice, & qu'on avait brûlé un fantôme à ſa place. Ce qui eſt plus étrange, c'eſt qu'on la crut. On la combla d'honneurs & de biens; & un homme de la maiſon des *Armoiſes* l'épouſa en 1436, penſant en effet épouſer la véritable héroïne qui, quoique née dans l'obſcurité, eût été pour le moins égale à lui par ſes grandes actions. (z)

(z) Voyez l'article *Arc, Jeanne d'Arc*, dans le *Dictionnaire philoſophique*.

Digitized by Google

Pendant cette guerre, plus longue que décisive, qui causait tant de malheurs, un autre événement fut le salut de la France. Le duc de Bourgogne *Philippe le bon*, mérita ce nom en pardonnant enfin au roi la mort de son père, & en s'unissant avec le chef de sa maison contre l'étranger. Il fit à la vérité payer cher au roi cet ancien assassinat, en se donnant par le traité toutes les villes sur la rivière de Somme, avec Roye, Montdidier & le comté de Boulogne. Il se libéra de tout hommage pendant sa vie, & devint un très-grand souverain; mais il eut la générosité de délivrer de sa longue prison de Londres le duc d'*Orléans*, le fils de celui qui avait été assassiné dans Paris. Il paya sa rançon. On la fait monter à trois cents mille écus d'or; exagération ordinaire aux écrivains de ces temps. Mais cette conduite montre une grande vertu. Il y a eu toujours de belles ames dans les temps les plus corrompus. La vertu de ce prince n'excluait pas en lui la volupté & l'amour des femmes qui ne peut jamais être un vice que quand il conduit aux méchantes actions. C'est ce même *Philippe* qui avait en 1300 institué la toison d'or en l'honneur d'une de ses maîtresses. Il eut quinze bâtards qui eurent tous du mérite. Sa cour était la plus brillante de l'Europe. Anvers, Bruges faisaient un grand commerce, & répandaient l'abondance dans ses Etats. La France lui dut enfin sa paix & sa grandeur, qui augmentèrent toujours depuis, malgré les adversités & malgré les guerres civiles & étrangères.

Philippe le bon, père de quinze bâtards.

Charles VII regagna son royaume à peu près comme *Henri IV* le conquit cent cinquante ans après. *Charles*

Digitized by Google

n'avait pas à la vérité ce courage brillant, cet eſprit prompt & actif, & ce caractère héroïque de *Henri IV*; mais obligé comme lui de ménager ſouvent ſes amis & ſes ennemis, de donner de petits combats, de ſurprendre des villes & d'en acheter, il entra dans Paris comme y entra depuis *Henri IV*, par intrigue & par force. Tous deux ont été déclarés incapables de poſſéder la couronne, & tous deux ont pardonné. Ils avaient encore une faibleſſe commune, celle de ſe livrer trop à l'amour; car l'amour influe preſque toujours ſur les affaires d'Etat chez les princes chrétiens, ce qui n'arrive point dans le reſte du monde.

Entrée de *Charles VII* dans Paris, reçu par les ſept péchés mortels.

Charles ne fit ſon entrée dans Paris qu'en 1437. Ces bourgeois qui s'étaient ſignalés par tant de maſſacres, allèrent au-devant de lui avec toutes les démonſtrations d'affection & de joie qui étaient en uſage chez ce peuple groſſier. Sept filles repréſentant les ſept péchés qu'on nomme mortels, & ſept autres figurant les vertus théologales & cardinales, avec des écriteaux, le reçurent vers la porte Saint-Denis. Il s'arrêtait quelques minutes dans les carrefours à voir les myſtères de la religion, que des bâteleurs jouaient ſur des tréteaux. Les habitans de cette capitale étaient alors auſſi pauvres que ruſtiques: les provinces l'étaient davantage. Il fallut plus de vingt ans pour réformer l'Etat. Ce ne fut que vers l'an 1450 que les Anglais furent entièrement chaſſés de la France. Ils ne gardèrent que Calais & Guines, & perdirent pour jamais tous ces vaſtes domaines que les trois victoires de Créci, de Poitiers & d'Azincourt ne purent leur conſerver. Les diviſions

Digitized by Google

de l'Angleterre contribuèrent autant que *Charles VII* à la réunion de la France. Ce *Henri VI* qui avait porté les deux couronnes & qui même était venu ſe faire ſacrer à Paris, détrôné à Londres par ſes parens, fut rétabli & détrôné encore.

Etabliſſemens de *Charles VII.*

Charles VII, maître enfin paiſible de la France, y établit un ordre qui n'y avait jamais été depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*. Il conſerva des compagnies réglées de quinze cents gendarmes. Chacun de ſes gendarmes devait ſervir avec ſix chevaux; de ſorte que cette troupe compoſait neuf mille cavaliers. Le capitaine de cent hommes avait mille ſept cents livres de compte par an, ce qui revient à environ dix mille livres numéraires d'aujourd'hui. Chaque gendarme avait trois cents ſoixante livres de paye annuelle, & chacun des cinq hommes qui l'accompagnaient avait quatre livres de ce temps-là par mois. Il établit auſſi quatre mille cinq cents archers, qui avaient cette même paye de quatre livres, c'eſt-à-dire environ vingt-quatre des nôtres. Ainſi en temps de paix il en coûtait environ ſix millions de notre monnaie préſente pour l'entretien des ſoldats. Les choſes ont bien changé dans l'Europe : cet établiſſement des archers fait voir que les mouſquets n'étaient pas encore d'un fréquent uſage. Cet inſtrument de deſtruction ne fut commun que du temps de *Louis XI.*

Troupes réglées.

Nobleſſe nouvelle.

Outre ces troupes, tenues continuellement ſous le drapeau, chaque village entretenait un franc-archer exempt de taille; & c'eſt par cette exemption, attachée d'ailleurs à la nobleſſe, que tant de perſonnes s'attribuèrent bientôt la qualité de gentilhomme

Digitized by Google

de nom & d'armes. Les poſſeſſeurs des fiefs immédiats furent diſpenſés du ban, qui ne fut plus convoqué. Il n'y eut que l'arrière-ban, compoſé des des arrière-petits vaſſaux, qui reſta ſujet encore à ſervir dans les occaſions.

Grand commerce de *Jacques Cœur*.

On s'étonne qu'après tant de déſaſtres la France eût tant de reſſources & d'argent. Mais un pays riche par ſes denrées ne ceſſe jamais de l'être quand la culture n'eſt pas abandonnée. Les guerres civiles ébranlent le corps de l'Etat, & ne le détruiſent point. Les meurtres & les ſaccagemens qui déſolent des familles en enrichiſſent d'autres. Les négocians deviennent d'autant plus habiles qu'il faut plus d'art pour ſe ſauver parmi tant d'orages. *Jacques Cœur* en eſt un grand exemple. Il avait établi le plus grand commerce qu'aucun particulier de l'Europe eût jamais embraſſé. Il n'y eut depuis lui que *Coſme Medici*, que nous appelons de *Médicis*, qui l'égalât. *Jacques Cœur* avait trois cents facteurs en Italie & dans le Levant. Il prêta deux cents mille écus d'or au roi, ſans quoi on n'aurait jamais repris la Normandie. Son induſtrie était plus utile pendant la paix que *Dunois* & la *Pucelle* ne l'avaient été pendant la guerre. C'eſt une grande tache peut-être à la mémoire de *Charles VII*, qu'on ait perſécuté un homme ſi néceſſaire. On n'en ſait point le ſujet: car qui ſait les ſecrets reſſorts des fautes & des injuſtices des hommes?

Le roi le fit mettre en priſon, & le parlement de Paris lui fit ſon procès. On ne put rien prouver contre lui, ſinon qu'il avait fait rendre à un turc un eſclave chrétien, lequel avait quitté & trahi ſon

Digitized by Google

maître, & qu'il avait fait vendre des armes au ſoudan d'Egypte. Sur ces deux actions, dont l'une était permiſe & l'autre vertueuſe, il fut condamné à perdre tous ſes biens. Il trouva dans ſes commis plus de droiture que dans les courtiſans qui l'avaient perdu. Ils ſe cotisèrent preſque tous pour l'aider dans ſa diſgrace. On dit que *Jacques Cœur* alla continuer ſon commerce en Chypre & n'eut jamais la faibleſſe de revenir dans ſon ingrate patrie, quoiqu'il y fût rappelé. Mais cette anecdote n'eſt pas bien avérée.

Au reſte, la fin du règne de *Charles VII* fut aſſez heureuſe pour la France, quoique très-malheureuſe pour le roi dont les jours finirent avec amertume, par les rébellions de ſon fils dénaturé qui fut depuis le roi *Louis XI.*

CHAPITRE LXXXI.

Mœurs, uſages, commerce, richeſſes, vers les treizième & quatorzième ſiècles.

JE voudrais découvrir quelle était alors la ſociété des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs & tant de combats, funeſtes objets de l'hiſtoire, & lieux communs de la méchanceté humaine.

Vers la fin du treizième ſiècle & dans le commencement du quatorzième, il me ſemble qu'on commençait en Italie, malgré tant de diſſentions,

Digitized by Google

à ſortir de cette groſſièreté dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chute de l'empire romain. Les arts néceſſaires n'avaient point péri. Les artiſans & les marchands, que leur obſcurité dérobe à la fureur ambitieuſe des grands, ſont des fourmis qui ſe creuſent des habitations en ſilence, tandis que les aigles & les vautours ſe déchirent.

On trouva même dans ces ſiècles groſſiers des inventions utiles, fruits de ce génie de mécanique que la nature donne à certains hommes, très-indépendamment de la philoſophie. Le ſecret, par exemple, de ſecourir la vue affaiblie des vieillards par des lunettes qu'on nomme *beſicles* eſt de la fin du treizième ſiècle. Ce beau ſecret fut trouvé par *Alexandre Spina*. Les machines qui agiſſent par le ſecours du vent ſont connues en Italie dans le même temps. *La Flamma* qui vivait au quatorzième ſiècle en parle, & avant lui on n'en parle point. Mais c'eſt un art connu long-temps auparavant chez les Grecs & chez les Arabes; il en eſt parlé dans des poëtes arabes du ſeptième ſiècle. La faïence, qu'on feſait principalement à Faenza, tenait lieu de porcelaine. On connaiſſait depuis long-temps l'uſage des vitres, mais il était fort rare : c'était un luxe de s'en ſervir. Cet art porté en Angleterre par les Français vers l'an 1180, y fut regardé comme une grande magnificence.

Les vénitiens eurent ſeuls au treizième ſiècle le ſecret des miroirs de criſtal. Il y avait en Italie quelques horloges à roues : celle de Bologne était fameuſe. La merveille plus utile de la bouſſole était due au ſeul haſard, & les vues des hommes n'étaient

Digitized by Google

point encore assez étendues pour qu'on fît usage de cette découverte. L'invention du papier fait avec du linge pilé & bouilli est du commencement du quatorzième siècle. *Cortusius*, historien de Padoue, parle d'un certain *Pax* qui en établit à Padoue la première manufacture plus d'un siècle avant l'invention de l'imprimerie. C'est ainsi que les arts utiles se sont peu à peu établis, & la plupart par des inventeurs ignorés.

Villes pauvres.

Il s'en fallait beaucoup que le reste de l'Europe eût des villes telles que Venise, Gènes, Bologne, Sienne, Pise, Florence. Presque toutes les maisons dans les villes de France, d'Allemagne, d'Angleterre étaient couvertes de chaume. Il en était même ainsi en Italie dans les villes moins riches, comme Alexandrie de la paille, Nice de la paille, &c.

Quoique les forêts eussent couvert tant de terrains demeurés long-temps sans culture, cependant on ne savait pas encore se garantir du froid à l'aide de ces cheminées qui sont aujourd'hui dans tous nos appartemens un secours & un ornement. Une famille entière s'assemblait au milieu d'une salle commune enfumée, autour d'un large foyer rond dont le tuyau allait percer le plafond.

Disette appelée frugalité.

La Flamma se plaint au quatorzième siècle, selon l'usage des auteurs peu judicieux, que la frugale simplicité a fait place au luxe. Il regrette le temps de *Fréderic Barberousse* & de *Fréderic II*, lorsque dans Milan capitale de la Lombardie on ne mangeait de viande que trois fois par semaine. Le vin alors était rare, la bougie était inconnue, & la chandelle un luxe. On se servait, dit-il, chez les méilleurs

citoyens

Digitized by Google

citoyens de morceaux de bois ſec, allumés pour s'éclairer. On ne mangeait de la viande chaude que trois fois par ſemaine; les chemiſes étaient de ſerge & non de linge; la dot des bourgeoiſes les plus conſidérables était de cent livres tout au plus. Les choſes ont bien changé, ajoute-t-il: on porte à préſent du linge; les femmes ſe couvrent d'étoffes de ſoie, & même il y entre quelquefois de l'or & de l'argent; elles ont juſqu'à deux mille livres de dot, & ornent même leurs oreilles de pendans d'or. Cependant ce luxe dont il ſe plaint était encore loin à quelques égards de ce qui eſt aujourd'hui le néceſſaire des peuples riches & induſtrieux.

Le linge de table était très-rare en Angleterre. Le vin ne s'y vendait que chez les apothicaires comme un cordial. Toutes les maiſons des particuliers étaient d'un bois groſſier, recouvert d'une eſpèce de mortier qu'on appelle torchis, les portes baſſes & étroites, les fenêtres petites & preſque ſans jour. Se faire traîner en charrette dans les rues de Paris, à peine pavées & couvertes de fange, était un luxe; & ce luxe fut défendu par *Philippe le bel* aux bourgeoiſes. On connaît ce réglement fait ſous *Charles VI; Nemo audeat dare præter duo fercula cum potagio:* „ Que „ perſonne n'oſe donner plus de deux plats avec le „ potage. „

Un ſeul trait ſuffira pour faire connaître la diſette d'argent en Ecoſſe & même en Angleterre, auſſi bien que la ruſticité de ces temps-là, appelée ſimplicité. On lit dans les actes publics que quand les rois d'Ecoſſe venaient à Londres, la cour d'Angleterre leur aſſignait trente ſchellings par jour,

Digitized by Google

douze pains, douze gâteaux & trente bouteilles de vin.

Luxe chez les seigneurs & prélats.

Cependant il y eut toujours chez les seigneurs de fief & chez les principaux prélats toute la magnificence que le temps permettait. Elle devait nécessairement s'introduire chez les possesseurs des grandes terres. Dès long-temps auparavant les évêques ne marchaient qu'avec un nombre prodigieux de domestiques & de chevaux. Un concile de Latran tenu en 1179 sous *Alexandre III*, leur reproche que souvent on était obligé de vendre les vases d'or & d'argent dans les églises des monastères, pour les recevoir & pour les défrayer dans leurs visites. Le cortége des archevêques fut réduit par les canons de ces conciles à cinquante chevaux, celui des évêques à trente, celui des cardinaux à vingt-cinq; car un cardinal qui n'avait pas d'évêché, & qui par conséquent n'avait point de terres, ne pouvait pas avoir le luxe d'un évêque. Cette magnificence des prélats était plus odieuse alors qu'aujourd'hui, parce qu'il n'y avait point d'état mitoyen entre les grands & les petits, entre les riches & les pauvres. Le commerce & l'industrie n'ont pu former qu'avec le temps cet état mitoyen qui fait la richesse d'une nation. La vaisselle d'argent était presque inconnue dans la plupart des villes. *Mussus*, écrivain lombard du quatorzième siècle, regarde comme un grand luxe les fourchettes, les cuillers & les tasses d'argent.

Un père de famille, dit-il, qui a neuf à dix personnes à nourrir, avec deux chevaux, est obligé de dépenser par an jusqu'à trois cents florins d'or.

Digitized by Google

C'était tout au plus deux mille livres de la monnaie de France, courante de nos jours.

L'argent était donc très-rare en beaucoup d'endroits d'Italie, & bien plus en France aux douzième, treizième & quatorzième siècles. Les Florentins, les Lombards, qui fesaient seuls le commerce en France & en Angleterre, les Juifs leurs courtiers, étaient en possession de tirer des Français & des Anglais vingt pour cent par an pour l'intérêt ordinaire du prêt. Le haut intérêt de l'argent est la marque infaillible de la pauvreté publique.

Usure énorme en usage, preuve de misère; & misère, preuve de sottise.

Le roi *Charles V* amassa quelques trésors par son économie, par la sage administration de ses domaines, (alors le plus grand revenu des rois) & par des impôts inventés sous *Philippe de Valois*, qui quoique faibles firent beaucoup murmurer un peuple pauvre. Son ministre le cardinal de *la Grange* ne s'était que trop enrichi. Mais tous ces trésors furent dissipés dans d'autres pays. Le cardinal porta les siens dans Avignon. Le duc d'*Anjou*, frère de *Charles V*, alla perdre ceux du roi dans sa malheureuse expédition d'Italie. La France resta dans la misère jusqu'aux derniers temps de *Charles VII*.

Il n'en était pas ainsi dans les belles villes commerçantes de l'Italie. On y vivait avec commodité, avec opulence. Ce n'était que dans leur sein qu'on jouissait des douceurs de la vie. Les richesses & la liberté y excitèrent enfin le génie, comme elles élevèrent le courage.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXXII.

Sciences & beaux arts aux treizième & quatorzième ſiècles.

LA langue italienne n'était pas encore formée du temps de *Fréderic II.* On le voit par les vers de cet empereur, qui ſont le dernier exemple de la langue romance dégagée de la dureté tudeſque.

Langue romance adoucie.

Plas me el cavalier Frances,
E la donna Catalana,
E l'ovrar Genoes,
E la danza Treviſana,
E lou cantar Provenſales,
Las man e cara d'Angles,
E lou donzel de Toſcana.

Ce monument eſt plus précieux qu'on ne penſe, & eſt fort au-deſſus de tous ces décombres des bâtimens du moyen âge, qu'une curioſité groſſière & ſans goût recherche avec avidité. Il fait voir que la nature ne s'eſt démentie chez aucune des nations dont *Fréderic* parle. Les Catalanes ſont, comme au temps de cet empereur, les plus belles femmes de l'Eſpagne. La nobleſſe françaiſe a les mêmes graces martiales qu'on eſtimait alors. Une peau douce & blanche, de belles mains ſont encore une choſe commune en Angleterre. La jeuneſſe a plus d'agrémens en Toſcane qu'ailleurs. Les Génois ont conſervé leur induſtrie, les Provençaux leur goût pour

Digitized by Google

la poëſie & pour le chant. C'était en Provence & en Languedoc qu'on avait adouci la langue romance. Les Provençaux furent les maîtres des Italiens. Rien n'eſt ſi connu des amateurs de ces recherches que les vers ſur les Vaudois de l'année 1100.

Que non voglia maudir ne jura ne mentir,
N'occir ne avoutrar ne prenre de altrui,
Ne s'avengear deli ſuo ennemi,
Loz diſon qu'es vaudes & los feſon morir.

Citation eſſentielle.

Cette citation a encore ſon utilité, en ce qu'elle eſt une preuve que tous les réformateurs ont toujours affecté des mœurs ſévères. (18)

Ce jargon ſe maintint malheureuſement tel qu'il était en Provence & en Languedoc, tandis que ſous la plume de *Pétrarque* la langue italienne atteignit à cette force & à cette grace qui loin de dégénérer ſe perfectionna encore. L'italien prit ſa forme à la fin du treizième ſiècle, du temps du bon roi *Robert*, grand-père de la malheureuſe *Jeanne*. Déjà *le Dante* florentin avait illuſtré la langue toſcane par ſon poëme bizarre, mais brillant de beautés naturelles, intitulé *Comédie;* ouvrage dans lequel l'auteur s'éleva dans les détails au-deſſus du mauvais goût de ſon

(18) Ces vers montrent également que dès ce temps les hommes qui cultivaient leur eſprit ſavaient ſe moquer des préjugés, & ſentaient combien ces perſécutions étaient injuſtes & atroces. On en trouve pluſieurs autres preuves dans le recueil des *Fabliaux*, par M. *le Grand*. Cependant le fanatiſme a duré encore ſix ſiècles, ſoit parce que la première & la dernière claſſe d'une nation ſont toujours celles où la lumière arrive le plus tard, ſoit parce que tant qu'un pays n'a point de bonnes lois, ou que le progrès des lumières n'y ſupplée point, c'eſt toujours entre les mains de la populace que réſide véritablement le pouvoir.

Digitized by Google

ſiècle & de ſon ſujet, & rempli de morceaux écrits auſſi purement que s'ils étaient du temps de l'*Arioſte* & du *Taſſe*. On ne doit pas s'étonner que l'auteur, l'un des principaux de la faction *gibeline*, perſécuté par *Boniface VIII* & par *Charles de Valois*, ait dans ſon poëme exhalé ſa douleur ſur les querelles de l'empire & du ſacerdoce. Qu'il ſoit permis d'inſérer ici une faible traduction d'un des paſſages du *Dante*, concernant ces diſſentions. Ces monumens de l'eſprit humain délaſſent de la longue attention aux malheurs qui ont troublé la terre.

Le Dante.

Jadis on vit dans une paix profonde
De deux ſoleils les flambeaux luire au monde,
Qui ſans ſe nuire éclairant les humains,
Du vrai devoir enſeignaient les chemins,
Et nous montraient, de l'aigle impériale
Et de l'agneau les droits & l'intervale.
Ce temps n'eſt plus, & nos cieux ont changé.
L'un des ſoleils de vapeurs ſurchargé,
En s'échappant de ſa ſainte carrière,
Voulut de l'autre abſorber la lumière.
La règle alors devint confuſion;
Et l'humble agneau parut un fier lion,
Qui tout brillant de la pourpre uſurpée
Voulut porter la houlette & l'épée.

Pétrarque. Après *le Dante*, *Pétrarque*, né en 1304 dans Arezzo patrie de *Gui Arétin*, mit dans la langue italienne plus de pureté, avec toute la douceur dont elle était ſuſceptible. On trouve dans ces deux poëtes, & ſurtout dans *Pétrarque*, un grand nombre de ces

Digitized by Google

traits ſemblables à ces beaux ouvrages des anciens, qui ont à la fois la force de l'antiquité & la fraîcheur du moderne. S'il y a de la témérité à l'imiter, vous la pardonnerez au déſir de vous faire connaître autant que je le puis le genre dans lequel il écrivait. Voici à peu près le commencement de ſa belle ode à la fontaine de Vaucluſe, en vers croiſés :

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui conſume mon cœur,
Seule beauté qui ſoit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur;
Arbre heureux dont le feuillage
Agité par les zéphyrs
La couvrit de ſon ombrage,
Qui rappelles mes ſoupirs,
En rappelant ſon image;
Ornemens de ces bords, & filles du matin,
Vous dont je ſuis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs qu'elle embelliſſait quand vous touchiez ſon ſein,
Roſſignol dont la voix eſt moins douce & moins belle,
Air devenu plus pur, adorable ſéjour,
Immortaliſé par ſes charmes,
Lieux dangereux & chers, où de ſes tendres armes
L'amour a bleſſé tous mes ſens:
Ecoutez mes derniers accens,
Recevez mes dernières larmes.

Ces pièces qu'on appelle *Canzoni* ſont regardées comme ſes chefs-d'œuvres : ſes autres ouvrages lui firent moins d'honneur. Il immortaliſa la fontaine de Vaucluſe, *Laure* & lui-même. S'il n'avait point

Digitized by Google

aimé, il ſerait beaucoup moins connu. Quelqu'imparfaite que ſoit cette imitation, elle fait entrevoir la diſtance immenſe qui était alors entre les Italiens & toutes les autres nations. J'ai mieux aimé vous donner quelque légère idée du génie de *Pétrarque*, de cette douceur & de cette molleſſe élégante qui fait ſon caractère, que de vous répéter ce que tant d'autres ont dit des honneurs qu'on lui offrit à Paris, de ceux qu'il reçut à Rome, de ce triomphe au capitole en 1341, célèbre hommage que l'étonnement de ſon ſiècle payait à ſon génie alors unique, mais ſurpaſſé depuis par l'*Arioſte* & par le *Taſſe*. Je ne paſſerai pas ſous ſilence que ſa famille avait été bannie de Toſcane & dépouillée de ſes biens, pendant les diſſentions des *Guelfes* & des *Gibelins*, & que les Florentins lui députèrent *Bocace* pour le prier de venir honorer ſa patrie de ſa préſence & y jouir de la reſtitution de ſon patrimoine. La Grèce dans ſes plus beaux jours ne montra jamais plus de goût & plus d'eſtime pour les talens.

Bocace. Ce *Bocace* fixa la langue toſcane : il eſt encore le premier modèle en proſe pour l'exactitude & pour la pureté du ſtyle, ainſi que pour le naturel de la narration. La langue perfectionnée par ces deux écrivains ne reçut plus d'altération, tandis que tous les autres peuples de l'Europe, juſqu'aux Grecs mêmes, ont changé leur idiome.

Il y eut une ſuite non interrompue de poëtes italiens qui ont tous paſſé à la poſtérité ; car *le Pulci* écrivit après *Pétrarque ;* le *Boyardo*, comte de *Scandiano*, ſuccéda au *Pulci ;* & l'*Arioſte* les ſurpaſſa tous par la fécondité de ſon imagination. N'oublions

Digitized by Google

pas que *Pétrarque* & *Bocace* avaient célébré cette infortunée *Jeanne de Naples* dont l'eſprit cultivé ſentait tout leur mérite, & qui fut même une de leurs diſciples. Elle était alors dévouée toute entière aux beaux arts, dont les charmes feſaient oublier les temps criminels de ſon premier mariage. Ses mœurs changées par la culture de l'eſprit devaient la défendre de la cruauté tragique qui finit ſes jours.

Les beaux arts, qui ſe tiennent comme par la main & qui d'ordinaire périſſent & renaiſſent enſemble, ſortaient en Italie des ruines de la barbarie. *Cimmabué* ſans aucun ſecours était comme un nouvel inventeur de la peinture au treizième ſiècle. Le *Giotto* fit des tableaux qu'on voit encore avec plaiſir. Il reſte ſurtout de lui cette fameuſe peinture qu'on a miſe en moſaïque, & qui repréſente le premier apôtre marchant ſur les eaux ; on la voit au-deſſus de la grande porte de Saint-Pierre de Rome. *Brunelleſchi* commença à réformer l'architecture gothique. *Gui* d'Arezzo long-temps auparavant avait inventé les nouvelles notes de la muſique à la fin de l'onzième ſiècle, & rendu cet art plus facile & plus commun. *Cimmabué.*

On fut redevable de toutes ces belles nouveautés aux Toſcans. Ils firent tout renaître par leur ſeul génie, avant que le peu de ſcience qui était reſté à Conſtantinople refluât en Italie avec la langue grecque, par les conquêtes des Ottomans. Florence était alors une nouvelle Athènes ; & parmi les orateurs qui vinrent de la part des villes d'Italie haranguer *Boniface VIII* ſur ſon exaltation, on compta dix-huit florentins. On voit par-là que ce Toſcans nos maîtres.

Digitized by Google

n'eſt point aux fugitifs de Conſtantinople qu'on a dû la renaiſſance des arts. Ces Grecs ne purent enſeigner aux Italiens que le grec. Ils n'avaient preſqu'aucune teinture des véritables ſciences ; & c'eſt des Arabes que l'on tenait le peu de phyſique & de mathématique que l'on ſavait alors.

Remarque. Il peut paraître étonnant que tant de grands génies ſe ſoient élevés dans l'Italie ſans protection comme ſans modèle, au milieu des diſſentions & des guerres ; mais *Lucrèce* chez les Romains avait fait ſon beau poëme de la nature, *Virgile* ſes bucoliques, *Cicéron* ſes livres de philoſophie dans les horreurs des guerres civiles. Quand une fois une langue commence à prendre ſa forme, c'eſt un inſtrument que les grands artiſtes trouvent tout préparé, & dont ils ſe ſervent ſans s'embarraſſer qui gouverne & qui trouble la terre.

Si cette lueur éclaira la ſeule Toſcane, ce n'eſt pas qu'il n'y eût ailleurs quelques talens. *St Bernard* & *Abélard* en France, au douzième ſiècle, auraient pu être regardés comme de beaux eſprits ; mais leur langue était un jargon barbare, & ils payèrent en latin tribut au mauvais goût du temps. La rime à laquelle on aſſujettit ces hymnes latines des douzième & treizième ſiècles eſt le ſceau de la barbarie. Ce n'était pas ainſi qu'*Horace* chantait les jeux ſéculaires. La théologie ſcholaſtique, fille bâtarde de la philoſophie d'*Ariſtote*, mal traduite & méconnue, fit plus de tort à la raiſon & aux bonnes études que n'en avaient fait les Huns & les Vandales.

Langue françaiſe, alors jargon groſſier.

Farces ſaintes. L'art des *Sophocles* n'exiſtait point : on ne connut d'abord en Italie que des repréſentations naïves

Digitized by Google

de quelques hiſtoires de l'ancien & du nouveau teſtament ; & c'eſt de là que la coutume de jouer les myſtères paſſa en France. Ces ſpectacles étaient originaires de Conſtantinople. Le poëte *St Grégoire de Nazianze* les avait introduits pour les oppoſer aux ouvrages dramatiques des anciens Grecs & des anciens Romains : & comme les chœurs des tragédies grecques étaient des hymnes religieuſes, & leurs théâtres une choſe ſacrée, *Grégoire de Nazianze* & ſes ſucceſſeurs firent des tragédies ſaintes ; mais malheureuſement le nouveau théâtre ne l'emporta pas ſur celui d'Athènes, comme la religion chrétienne l'emporta ſur celle des gentils. Il eſt reſté de ces pieuſes farces des théâtres ambulans que promènent encore les bergers de la Calabre. Dans les temps de ſolemnités, ils repréſentent la naiſſance & la mort de JESUS-CHRIST. La populace des nations ſeptentrionales adopta auſſi bientôt ces uſages. On a depuis traité ces ſujets avec plus de dignité. Nous en voyons de nos jours des exemples dans ces petits opéra qu'on appelle *oratorio ;* & enfin les Français ont mis ſur la ſcène des chefs-d'œuvres tirés de l'ancien teſtament.

Les confrères de la paſſion en France, vers le ſeizième ſiècle, firent paraître JESUS-CHRIST ſur la ſcène. Si la langue françaiſe avait été alors auſſi majeſtueuſe qu'elle était naïve & groſſière, ſi parmi tant d'hommes ignorans & lourds il s'était trouvé un homme de génie, il eſt à croire que la mort d'un juſte perſécuté par des prêtres juifs & condamné par un préteur romain, eût pu fournir un ouvrage ſublime ; mais il eût fallu un temps éclairé, &

Digitized by Google

dans ce temps éclairé on n'eût pas permis ces représentations.

Beaux arts dans l'Aſie.

Les beaux arts n'étaient pas tombés dans l'Orient; & puiſque les poëſies du perſan *Sadi* ſont encore aujourd'hui dans la bouche des Perſans, des Turcs & des Arabes, il faut bien qu'elles aient du mérite. Il était contemporain de *Pétrarque*, & il a autant de réputation que lui. Il eſt vrai qu'en général le bon goût n'a guère été le partage des Orientaux. Leurs ouvrages reſſemblent aux titres de leurs ſouverains, dans leſquels il eſt ſouvent queſtion du ſoleil & de la lune. L'eſprit de ſervitude paraît naturellement ampoulé, comme celui de la liberté eſt nerveux, & celui de la vraie grandeur eſt ſimple. Les Orientaux n'ont point de délicateſſe, parce que les femmes ne ſont point admiſes dans la ſociété. Ils n'ont ni ordre ni méthode, parce que chacun s'abandonne à ſon imagination dans la ſolitude où ils paſſent une partie de leur vie, & que l'imagination par elle-même eſt déréglée. Ils n'ont jamais connu la véritable éloquence, telle que celle de *Démoſthène* & de *Cicéron*. Qui aurait-on eu à perſuader en Orient? des eſclaves. Cependant ils ont de beaux éclats de lumière; ils peignent avec la parole; & quoique les figures ſoient ſouvent giganteſques & incohérentes, on y trouve du ſublime. Vous aimerez peut-être à revoir ici ce paſſage de *Sadi* que j'avais traduit en vers blancs, & qui reſſemble à quelques paſſages des prophètes hébreux. C'eſt une peinture de la grandeur de DIEU; lieu commun à la vérité, mais qui vous fera connaître le génie de la Perſe.

Digitized by Google

Il ſait diſtinctement ce qui ne fut jamais :
De ce qu'on n'entend point ſon oreille eſt remplie.
Prince, il n'a pas beſoin qu'on le ſerve à genoux ;
Juge, il n'a pas beſoin que ſa loi ſoit écrite.
De l'éternel burin de ſa prévifion
Il a tracé nos traits dans le ſein de nos mères.
De l'aurore au couchant il porte le ſoleil :
Il sème de rubis les maſſes des montagnes.
Il prend deux gouttes d'eau ; de l'une il fait un homme,
De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'être au ſon de ſa voix fut tiré du néant.
Qu'il parle, & dans l'inſtant l'univers va rentrer
Dans les immenſités de l'eſpace & du vide ;
Qu'il parle, & l'univers repaſſe en un clin d'œil
Des abymes du rien dans les plaines de l'être.

Tadu&ion de *Sadi*.

Si les belles-lettres étaient ainſi cultivées ſur les bords du Tigre & de l'Euphrate, c'eſt une preuve que les autres arts qui contribuent aux agrémens de la vie étaient très-connus. On n'a le ſuperflu qu'après le néceſſaire ; mais ce néceſſaire manquait encore dans preſque toute l'Europe. Que connaiſſait-on en Allemagne, en France, en Angleterre, en Eſpagne & dans la Lombardie ſeptentrionale ? les coutumes barbares & féodales, auſſi incertaines que tumultueuſes, les duels, les tournois, la théologie ſcholaſtique & les ſortiléges.

On célébrait toujours dans pluſieurs égliſes la fête de l'âne, ainſi que celle des innocens & des fous. On amenait un âne devant l'autel, & on lui chantait pour antienne : *Amen amen Aſine ; eh eh eh ſire Ane, eh eh eh ſire Ane.*

Sottiſes d'Europe.

Digitized by Google

Du Cange & ſes continuateurs, les compilateurs les plus exacts, citent un manuſcrit de cinq cents ans, qui contient l'hymne de l'âne.

Orientis partibus
Adventavit aſinus
Pulcher & fortiſſimus.

Eh, ſire âne ! ça, chantez,
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du foin aſſez.

Fête de l'âne. Une fille repréſentant la mère de DIEU allant en Egypte montée ſur cet âne, & tenant un enfant entre ſes bras, conduiſait une longue proceſſion ; & à la fin de la meſſe, au lieu de dire, *Ite miſſa eſt*, le prêtre ſe mettait à braire trois fois de toutes ſes forces, & le peuple répondait par les mêmes cris.

Cette ſuperſtition de ſauvages venait pourtant d'Italie. Mais quoiqu'au treizième & au quatorzième ſiècles, quelques Italiens commençaſſent à ſortir des ténèbres, toute la populace y était toujours plongée. On avait imaginé à Vérone que l'âne qui porta JESUS-CHRIST avait marché ſur la mer & était venu juſque ſur les bords de l'Adige par le golfe de Veniſe ; que JESUS-CHRIST lui avait aſſigné un pré pour ſa pâture, qu'il y avait vécu long-temps, qu'il y était mort. On enferma ſes os dans un âne artificiel qui fut dépoſé dans l'égliſe de Notre-Dame des Orgues, ſous la garde de quatre chanoines : ces reliques furent portées en proceſſion trois fois l'année avec la plus grande ſolemnité.

Digitized by Google

Ce fut cet âne de Vérone qui fit la fortune de Notre-Dame de Lorette. Le pape *Boniface VIII* voyant que la proceſſion de l'âne attirait beaucoup d'étrangers, crut que la maiſon de la vierge *Marie* en attirerait davantage, & ne ſe trompa point : il autoriſa cette fable de ſon autorité apoſtolique. Si le peuple croyait qu'un âne avait marché ſur la mer, de Jéruſalem juſqu'à Vérone, il pouvait bien croire que la maiſon de *Marie* avait été tranſportée de Nazareth à Loretto. La petite maiſon fut bientôt enfermée dans une égliſe ſuperbe : les voyages des pélerins & les préſens des princes rendirent ce temple auſſi riche que celui d'Ephèſe. Les Italiens s'enrichiſſaient du moins de l'aveuglement des autres peuples ; mais ailleurs on embraſſait la ſuperſtition pour elle-même, & ſeulement en s'abandonnant à l'inſtinct groſſier & à l'eſprit du temps. Vous avez obſervé plus d'une fois que ce fanatiſme, auquel les hommes ont tant de penchant, a toujours ſervi non-ſeulement à les rendre plus abrutis mais plus méchans. La religion pure adoucit les mœurs en éclairant l'eſprit ; & la ſuperſtition, en l'aveuglant, inſpire toutes les fureurs.

Il y avait en Normandie, qu'on appelle le pays de Sapience, un abbé des conards, qu'on promenait dans pluſieurs villes ſur un char à quatre chevaux, la mitre en tête, la croſſe à la main, donnant des bénédictions & des mandemens.

Un roi des ribauds était établi à la cour par lettres patentes. C'était dans ſon origine un chef, un juge d'une petite garde du palais, & ce fut enſuite un fou de cour qui prenait un droit ſur les filous & ſur

Digitized by Google

les filles publiques. Point de ville qui n'eût des confréries d'artiſans, de bourgeois, de femmes : les plus extravagantes cérémonies y étaient érigées en myſtères ſacrés ; & c'eſt de-là que vient la ſociété des francs-maçons, échappée au temps qui a détruit toutes les autres.

Flagellans. La plus mépriſable de toutes ces confréries fut celle des flagellans, & ce fut la plus étendue. Elle avait commencé d'abord par l'inſolence de quelques prêtres qui s'aviſèrent d'abuſer de la faibleſſe des pénitens publics, juſqu'à les fuſtiger : on voit encore un reſte de cet uſage dans les baguettes dont ſont armés les pénitenciers à Rome. Enſuite les moines ſe fuſtigèrent, s'imaginant que rien n'était plus agréable à DIEU que le dos cicatriſé d'un moine. *Pierre Damien* dans l'onzième ſiècle excita les ſéculiers même à ſe fouetter tout nus. On vit en 1260 pluſieurs confréries de pélerins courir toute l'Italie armés de fouets. Ils parcoururent enſuite une partie de l'Europe. Cette aſſociation fit même une ſecte qu'il fallut enfin diſſiper.

Tandis que des troupes de gueux couraient le monde en ſe fuſtigeant, des fous marchaient dans preſque toutes les villes à la tête des proceſſions, avec une robe pliſſée, des grelots, une marotte ; & la mode s'en eſt encore conſervée dans les villes des Pays-Bas & en Allemagne. Nos nations ſeptentrionales avaient pour toute littérature en langue vulgaire les farces nommées *moralités*, ſuivies de celles de la *mère ſotte* & du *prince des ſots*.

Révélations, ſortiléges. On n'entendait parler que de révélations, de poſſeſſions, de maléfices. On oſe accuſer la femme de

Digitized by Google

de *Philippe III* d'adultère, & le roi envoie conſulter une béguine pour ſavoir ſi ſa femme eſt innocente ou coupable. Les enfans de *Philippe le bel* ſont entre eux une aſſociation par écrit, & ſe promettent un ſecours mutuel contre ceux qui voudront les faire périr par la magie. On brûle par arrêt du parlement une ſorcière qui a fabriqué avec le diable un acte en faveur de *Robert d'Artois*. La maladie de *Charles VI* eſt attribuée à un ſortilége, & on fait venir un magicien pour le guérir. La princeſſe de *Gloceſter* en Angleterre eſt condamnée à faire amende honorable devant l'égliſe de Saint-Paul, ainſi qu'on l'a déjà remarqué; & une baronne du royaume, ſa prétendue complice, eſt brûlée vive comme ſorcière.

Si ces horreurs, enfantées par la crédulité, tombaient ſur les premières perſonnes des royaumes de l'Europe, on voit aſſez à quoi étaient expoſés les ſimples citoyens. C'était encore là le moindre des malheurs.

Barbarie & misère.

L'Allemagne, la France, l'Eſpagne, tout ce qui n'était pas en Italie grande ville commerçante, était abſolument ſans police. Les bourgades murées de la Germanie & de la France furent ſaccagées dans les guerres civiles. L'empire grec fut inondé par les Turcs. L'Eſpagne était encore partagée entre les chrétiens & les mahométans arabes; & chaque parti était déchiré ſouvent par des guerres inteſtines. Enfin du temps de *Philippe de Valois*, d'*Edouard III*, de *Louis de Bavière*, de *Clément VI*, une peſte générale enlève ce qui avait échappé au glaive & à la misère.

Immédiatement avant ces temps du quatorzième ſiècle, on a vu les croiſades dépeupler & appauvrir

Digitized by Google

notre Europe. Remontez depuis ces croiſades aux tèmps qui s'écoulèrent après la mort de *Charlemagne*: ils ne ſont pas moins malheureux & ſont encore plus groſſiers. La comparaiſon de ces ſiècles avec le nôtre (quelques perverſités & quelques malheurs que nous puiſſions éprouver) doit nous faire ſentir notre bonheur, malgré ce penchant preſqu'invincible que nous avons à louer le paſſé aux dépens du préſent.

Grands hommes qui ne peuvent corriger leur ſiècle.

Il ne faut pas croire que tout ait été ſauvage: il y eut de grandes vertus dans tous les Etats, ſur le trône & dans les cloîtres, parmi les chevaliers, parmi les eccléſiaſtiques; mais ni un *St Louis*, ni un *St Ferdinand* ne purent guérir les plaies du genre-humain. La longue querelle des empereurs & des papes, la lutte opiniâtre de la liberté de Rome contre les céſars de l'Allemagne & contre les pontifes romains, les ſchiſmes fréquens, & enfin le grand ſchiſme d'Occident, ne permirent pas à des papes élus dans le trouble, d'exercer des vertus que des temps paiſibles leur auraient inſpirées. La corruption des mœurs pouvait-elle ne ſe pas étendre juſqu'à eux? Tout homme eſt formé par ſon ſiècle: bien peu s'élèvent au-deſſus des mœurs du temps. Les attentats dans leſquels pluſieurs papes furent entraînés, leurs ſcandales autoriſés par un exemple général, ne peuvent pas être enſevelis dans l'oubli. A quoi ſert la peinture de leurs vices & de leurs déſaſtres? à faire voir combien Rome eſt heureuſe depuis que la décence & la tranquillité y règnent. Quel plus grand fruit pouvons-nous retirer de toutes les viciſſitudes recueillies dans cet eſſai ſur les mœurs,

Digitized by Google

que de nous convaincre que toute nation a toujours été malheureuſe juſqu'à ce que les lois & le pouvoir légiſlatif aient été établis ſans contradiction?

De même que quelques monarques, quelques pontifes, dignes d'un meilleur temps, ne purent arrêter tant de déſordres; quelques bons eſprits, nés dans les ténèbres des nations ſeptentrionales, ne purent y attirer les ſciences & les arts.

Charles V le ſage, digne d'un meilleur temps.

Le roi de France *Charles V*, qui raſſembla environ neuf cents volumes cent ans avant que la bibliothèque du Vatican fût fondée par *Nicolas V*, encouragea en vain les talens. Le terrain n'était pas préparé pour porter de ces fruits étrangers. On a recueilli quelques malheureuſes compoſitions de ce temps. C'eſt faire un amas de cailloux tirés d'antiques maſures quand on eſt entouré de palais. Il fut obligé de faire venir de Piſe un aſtrologue; & *Catherine*, fille de cet aſtrologue, qui écrivit en français, prétend que *Charles* diſait: *Tant que doctrine ſera honorée en ce royaume, il continuera à proſpérité.* Mais la doctrine fut inconnue, le goût encore plus. Un malheureux pays dépourvu de lois fixes, agité par des guerres civiles, ſans commerce, ſans police, ſans coutumes écrites, & gouverné par mille coutumes différentes; un pays dont la moitié s'appelait la langue d'*Oui* ou d'*Oil*, & l'autre la langue d'*Oc*, pouvait-il n'être pas barbare? La nobleſſe françaiſe eut ſeulement l'avantage d'un extérieur plus brillant que les autres nations.

Quand *Charles de Valois*, frère de *Philippe le bel*, avait paſſé en Italie, les Lombards, les Toſcans

Digitized by Google

Modes françaises.

même prirent les modes des Français. Ces modes étaient extravagantes ; c'était un corps qu'on laçait par derrière, comme aujourd'hui ceux des filles ; c'était de grandes manches pendantes, un capuchon dont la pointe traînait à terre. Les chevaliers français donnaient pourtant de la grace à cette mascarade, & justifiaient ce qu'avait dit *Frederic II : Plus me el Cavalier Frances.* Il eût mieux valu connaître alors la discipline militaire ; la France n'eût pas été la proie de l'étranger sous *Philippe de Valois*, *Jean*, & *Charles VI.* Mais comment était-elle plus familière aux Anglais ? c'est peut-être que combattant loin de leur patrie ils sentaient plus le besoin de cette discipline, ou plutôt parce que la nation a un courage plus tranquille & plus réfléchi.

CHAPITRE LXXXIII.

Affranchissemens : priviléges des villes : états généraux.

DE l'anarchie générale de l'Europe, de tant de désastres même, naquit le bien inestimable de la liberté qui a fait fleurir peu à peu les villes impériales & tant d'autres cités.

Servitude établie dans presque toute l'Europe.

Vous avez déjà observé que dans les commencemens de l'anarchie féodale presque toutes les villes étaient peuplées plutôt de serfs que de citoyens, comme on le voit encore en Pologne où il n'y a que trois ou quatre villes qui puissent posséder des terres, & où les habitans appartiennent à leur seigneur qui a sur eux droit de vie & de mort. Il en

Digitized by Google

fut de même en Allemagne & en France. Les empereurs commencèrent par affranchir plusieurs villes ; & dès le treizième siècle elles s'unirent pour leur défense commune contre les seigneurs de châteaux qui subsistaient de brigandage.

Louis le gros en France suivit cet exemple dans ses domaines, pour affaiblir les seigneurs qui lui faisaient la guerre. Les seigneurs eux-mêmes vendirent à leurs petites villes la liberté, pour avoir de quoi soutenir en Palestine l'honneur de la chevalerie.

Enfin en 1167 le pape *Alexandre III* déclare au nom du concile, *que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude*. Cette loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples, ainsi que ses efforts pour soutenir la liberté de l'Italie doivent rendre son nom précieux aux Italiens.

Servitude abolie en quelques pays.

C'est en vertu de cette loi que long-temps après, le roi *Louis Hutin* dans ses chartes déclara que tous les serfs qui restaient encore en France devaient être affranchis, *parce que c'est*, dit-il, *le royaume des Francs*. Il fesait à la vérité payer cette liberté, mais pouvait-on l'acheter trop cher ?

Cependant les hommes ne rentrèrent que par degrés & très-difficilement dans leur droit naturel. *Louis Hutin* ne put forcer les seigneurs ses vassaux à faire pour les sujets de leurs domaines ce qu'il fesait pour les siens. Les cultivateurs, les bourgeois même restèrent encore long-temps hommes de *poest*, hommes de puissance attachés à la glèbe, ainsi qu'ils le sont encore en plusieurs provinces d'Allemagne. Ce ne fut guère en France que du temps

Digitized by Google

de *Charles VII*, que la ſervitude fut abolie dans les principales villes. Enfin il eſt ſi difficile de faire le bien, qu'en 1778, temps auquel je revois ce chapitre, il eſt encore quelques cantons en France où le peuple eſt eſclave; & ce qui eſt auſſi horrible que contradictoire, eſclaves de moines.

Le monde avec lenteur marche vers la ſageſſe.

Anobliſſemens. Avant *Louis Hutin* les rois anoblirent quelques citoyens. *Philippe le hardi*, fils de *St Louis*, anoblit *Raoul* qu'on appelait *Raoul l'orfèvre*, non que ce fût un ouvrier, ſon anobliſſement eût été ridicule; c'était celui qui gardait l'argent du roi. On appelait *orfèvres* ces dépoſitaires, ainſi qu'on les nomme encore à Londres où l'on a retenu beaucoup de coutumes de l'ancienne France: & *St Louis* anoblit ſans doute ſon chirurgien *la Broſſe*, puiſqu'il le fit ſon chambellan.

Les communautés des villes avaient commencé en France ſous *Philippe le bel* en 1301 à être admiſes dans les états généraux, qui furent alors ſubſtitués aux anciens parlemens de la nation compoſés auparavant des ſeigneurs & des prélats. Le tiers-état y forma ſon avis ſous le nom de requête: cette requête fut préſentée à genoux. L'uſage a toujours ſubſiſté que les députés du tiers-état parlaſſent aux rois un genou en terre, ainſi que les gens du parlement, du parquet, & le chancelier même dans les lits de juſtice. Ces premiers états-généraux furent tenus pour s'oppoſer aux prétentions du pape *Boniface VIII*. Il faut avouer qu'il était triſte pour l'humanité qu'il n'y eût que deux ordres dans l'Etat: l'un compoſé

Tiers-état appelé aux parlemens du royaume.

Digitized by Google

des ſeigneurs des fiefs, qui ne feſaient pas la cinq-millième partie de la nation ; l'autre du clergé, bien moins nombreux encore, & qui par ſon inſtitution ſacrée eſt deſtiné à un miniſtère ſupérieur, étranger aux affaires temporelles. Le corps de la nation avait donc été compté pour rien juſque-là. C'était une des véritables raiſons qui avaient fait languir le royaume de France en étouffant toute induſtrie. Si en Hollande & en Angleterre le corps de l'Etat n'était formé que de barons ſéculiers & eccléſiaſtiques, ces peuples n'auraient pas dans la guerre de 1701 tenu la balance de l'Europe. Dans les républiques, à Veniſe, à Gènes, le peuple n'eût jamais de part au gouvernement, mais il ne fut jamais eſclave. Les citadins d'Italie étaient fort différens des bourgeois des pays du Nord : les bourgeois en France, en Allemagne, étaient bourgeois d'un ſeigneur, d'un évêque ou du roi, ils appartenaient à un homme ; les citadins n'appartenaient qu'à la république. Ce qu'il y a d'affreux, c'eſt qu'il eſt reſté encore en France trop de ſerfs de glèbe.

Philippe le bel, à qui on reproche ſon peu de fidélité ſur l'article des monnaies, ſa perſécution contre les templiers, & une animoſité peut-être trop acharnée contre *Boniface VIII* & contre ſa mémoire, fit donc beaucoup de bien à la nation en appelant le tiers-état aux aſſemblées générales de la France.

Il eſt eſſentiel de faire ſur les états-généraux de France une remarque que nos hiſtoriens auraient dû faire : c'eſt que la France eſt le ſeul pays du

Digitized by Google

monde où le clergé faſſe un ordre de l'Etat. Par-tout ailleurs les prêtres ont du crédit, des richeſſes, ils ſont diſtingués du peuple par leurs vêtemens; mais ils ne compoſent point un ordre légal, une nation dans la nation. Ils ne ſont ordre de l'Etat ni à Rome ni à Conſtantinople : ni le pape ni le grand turc n'aſſemblent jamais le clergé, la nobleſſe & le tiers-état. L'*Uléma*, qui eſt le clergé des turcs, eſt un corps formidable, mais non pas ce que nous appelons un ordre de la nation. En Angleterre les évêques ſiégent en parlement, mais ils y ſiégent comme barons & non comme prêtres. Les évêques les abbés ont ſéance à la diète d'Allemagne, mais c'eſt en qualité d'électeurs, de princes, de comtes. La France eſt la ſeule où l'on diſe, *le clergé*, *la nobleſſe & le peuple.*

Les communes en Angleterre.

La chambre des communes en Angleterre commençait à ſe former dans ces temps-là, & prit un grand crédit dès l'an 1300. Ainſi le chaos du gouvernement commençait à ſe débrouiller preſque par-tout, par les malheurs mêmes que le gouvernement féodal trop anarchique avait par-tout occaſionnés. Mais les peuples, en reprenant tant de liberté & tant de droits, ne purent de long-temps ſortir de la barbarie où l'abrutiſſement qui naît d'une longue ſervitude les avait réduits. Ils acquirent la liberté : ils furent comptés pour des hommes ; mais ils n'en furent ni plus polis ni plus induſtrieux. Les guerres cruelles d'*Edouard III* & de *Henri V* plongèrent le peuple en France dans un état pire que l'eſclavage, & il ne reſpira que dans les dernières années de *Charles VII.* Il ne fut pas moins malheureux

Digitized by Google

en Angleterre après le règne de *Henri V.* Son ſort fut moins à plaindre en Allemagne du temps de *Venceſlas* & de *Sigiſmond*, parce que les villes impériales étaient déjà puiſſantes.

CHAPITRE LXXXIV.

Tailles & monnaies.

LE tiers-état ne ſervit en 1345 aux états tenus par *Philippe de Valois*, qu'à donner ſon conſentement au premier impôt des aides & des gabelles : mais il eſt certain que ſi les Etats avaient été aſſemblés plus ſouvent en France, ils euſſent acquis plus d'autorité ; car immédiatement après le gouvernement de ce même *Philippe de Valois*, devenu odieux par la fauſſe monnaie & décrédité par ſes malheurs, les états de 1355 dont nous avons déjà parlé nommèrent eux-mêmes des commiſſaires des trois ordres pour recueillir l'argent qu'on accordait au roi. Ceux qui donnent ce qu'ils veulent, & comme ils veulent, partagent l'autorité ſouveraine : voilà pourquoi les rois n'ont convoqué de ces aſſemblées que quand ils n'ont pu s'en diſpenſer. Ainſi le peu d'habitude que la nation a eu d'examiner ſes beſoins, ſes reſſources & ſes forces, a toujours laiſſé les états généraux deſtitués de cet eſprit de ſuite & de cette connaiſſance de leurs affaires qu'ont les compagnies réglées. Convoqués de loin à loin, ils ſe demandaient les lois & les uſages au lieu d'en faire : ils étaient étonnés & incertains. Les parlemens d'Angleterre ſe ſont donné plus de prérogatives ; ils ſe ſont établis

France ſans lois.

Digitized by Google

& maintenus dans le droit d'être un corps néceſſaire repréſentant la nation. C'eſt là qu'on connaît ſurtout la différence des deux peuples. Tous deux partis des mêmes principes, leur gouvernement eſt devenu entièrement différent. Il était alors tout ſemblable. Les états d'Arragon, ceux de Hongrie, les diètes d'Allemagne avaient encore de plus grands priviléges.

Subſides noblement accordés.

Les états généraux de France, ou plutôt la partie de la France qui combattait pour ſon roi *Charles VII* contre l'uſurpateur *Henri V*, accorda généreuſement à ſon maître une taille générale en 1426, dans le fort de la guerre, dans la diſette, dans le temps même où l'on craignait de laiſſer les terres ſans culture. (Ce ſont les propres mots prononcés dans la harangue du tiers-état.) Cet impôt depuis ce temps fut perpétuel. Les rois auparavant vivaient de leurs domaines ; mais il ne reſtait preſque plus de domaines à *Charles VII*, & ſans les braves guerriers qui ſe ſacrifièrent pour lui & pour la patrie, ſans le connétable de *Richemont* qui le maîtriſait, mais qui le ſervait à ſes dépens, il était perdu.

Tailles anciennes.

Bientôt après, les cultivateurs qui avaient payé auparavant des tailles à leurs ſeigneurs dont ils avaient été ſerfs, payèrent ce tribut au roi ſeul dont ils furent ſujets. Ce n'eſt pas que les rois n'euſſent auſſi levé des tailles, même avant *St Louis*, dans les terres du patrimoine royal. On connaît la taille de *pain & vin*, payée d'abord en nature & enſuite en argent. Ce mot de *taille* venait de l'uſage des collecteurs, de marquer ſur une petite taille de bois ce

Digitized by Google

que les contribuables avaient donné : rien n'était plus rare que d'écrire chez le commun peuple. Les coutumes mêmes des villes n'étaient point écrites ; & ce fut ce même *Charles VII* qui ordonna qu'on les rédigeât en 1454, lorſqu'il eût remis dans le royaume la police & la tranquillité dont il avait été privé depuis ſi long-temps, & lorſqu'une ſi longue ſuite d'infortunes eut fait naître une nouvelle forme de gouvernement.

Je conſidère donc ici en général le ſort des hommes plutôt que les révolutions du trône. C'eſt au genre-humain qu'il eût fallu faire attention dans l'hiſtoire : c'eſt là que chaque écrivain eût dû dire *Homo ſum ;* mais la plupart des hiſtoriens ont décrit des batailles.

Monnaie faible.

Ce qui troublait encore en Europe l'ordre public, la tranquillité, la fortune des familles, c'était l'affaibliſſement des monnaies. Chaque ſeigneur en feſait frapper, & altérait le titre & le poids, ſe feſant à lui-même un préjudice durable pour un bien paſſager. Les rois avaient été obligés par la néceſſité des temps de donner ce funeſte exemple. J'ai déjà remarqué que l'or d'une partie de l'Europe, & ſurtout de la France, avait été englouti en Aſie & en Afrique par les infortunes des croiſades. Il fallut donc dans les beſoins toujours renaiſſans augmenter la valeur numéraire des monnaies. La livre, dans le temps du roi *Charles V* après qu'il eut conquis ſon royaume, valait entre 8 & 9 de nos livres numéraires ; ſous *Charlemagne* elle avait été réellement le poids d'une livre de douze onces. La livre de *Charles V* ne fut donc en effet qu'environ deux treizièmes de

Digitized by Google

l'ancienne livre : donc une famille qui aurait eu pour vivre une ancienne redevance, une inféodation, un droit payable en argent, était devenue fix fois & demie plus pauvre.

Peu d'argent comptant.

Qu'on juge par un exemple plus frappant encore, du peu d'argent qui roulait dans un royaume tel que la France. Ce même *Charles V* déclara que les fils de France auraient un apanage de douze mille livres de rente. Ces douze mille livres n'en valent aujourd'hui qu'environ cent mille. Quelle petite reſſource pour le fils d'un roi ! Les eſpèces n'étaient pas moins rares en Allemagne, en Eſpagne, en Angleterre.

Première monnaie d'or au coin des rois d'Angleterre.

Le roi *Edouard III* fut le premier qui fit frapper des eſpèces d'or. Qu'on ſonge que les Romains n'en eurent que ſix cents cinquante ans après la fondation de Rome.

Henri V n'avait que cinquante-ſix mille livres ſterling, environ douze cents vingt mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui pour tout revenu. C'eſt avec ce faible ſecours qu'il voulut conquérir la France. Auſſi après la victoire d'Azincourt il était obligé d'aller emprunter de l'argent dans Londres, & de mettre tout en gage pour recommencer la guerre. Et enfin les conquêtes ſe feſaient avec le fer plus qu'avec l'or.

On ne connaiſſait alors en Suède que la monnaie de fer & de cuivre. Il n'y avait d'argent en Danemarck que celui qui avait paſſé dans ce pays par le commerce de Lubeck en très-petite quantité.

Dans cette diſette générale d'argent qu'on éprouvait en France après les croiſades, le roi *Philippe le*

Digitized by Google

bel avait non-ſeulement hauſſé le prix fictif & idéal des eſpèces ; il en fit fabriquer de bas aloi, il y fit mêler trop d'alliage : en un mot c'était de la fauſſe monnaie, & les ſéditions qu'excita cette manœuvre ne rendirent pas la nation plus heureuſe. *Philippe de Valois* avait encore été plus loin que *Philippe le bel ;* il feſait jurer ſur les évangiles aux officiers des monnaies de garder le ſecret. Il leur enjoint dans ſon ordonnance de tromper les marchands, *de façon*, dit-il, *qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'il y ait mutation de poids*. Mais comment pouvait-il ſe flatter que cette infidélité ne ſerait point découverte ? & quel temps que celui où l'on était forcé d'avoir recours à de tels artifices ! Quel temps où preſque tous les ſeigneurs de fiefs depuis *St Louis* feſaient ce qu'on reproche à *Philippe le bel* & à *Philippe de Valois !* Ces ſeigneurs vendirent en France au ſouverain leur droit de battre monnaie : ils l'ont tous conſervé en Allemagne, & il en a réſulté quelquefois de grands abus, mais non de ſi univerſels ni de ſi funeſtes.

CHAPITRE LXXXV.

Du parlement de Paris juſqu'à Charles VII.

SI *Philippe le bel*, qui fit tant de mal en altérant la bonne monnaie de *St Louis*, fit beaucoup de bien en appelant aux aſſemblées de la nation les citoyens qui ſont en effet le corps de la nation ; il n'en fit pas moins en inſtituant ſous le nom de parlement une cour ſouveraine de judicature, ſédentaire à Paris.

Digitized by Google

Ce qu'on a écrit ſur l'origine & ſur la nature du parlement de Paris ne donne que des lumières confuſes, parce que tout paſſage des anciens uſages aux nouveaux échappe à la vue. L'un veut que les chambres des enquêtes & des requêtes repréſentent préciſément les anciens conquérans de la Gaule; l'autre prétend que le parlement n'a d'autre droit de rendre juſtice que parce que les anciens pairs étaient les juges de la nation, & que le parlement eſt appelé *la cour des pairs*.

Un peu d'attention rectifiera ces idées. Il ſe fit un grand changement en France ſous *Philippe le bel* au commencement du quatorzième ſiècle; c'eſt que le grand gouvernement féodal & ariſtocratique était miné peu à peu dans les domaines du roi de France; c'eſt que *Philippe le bel* érigea preſqu'en même temps ce qu'on appela les parlemens de Paris, de Toulouſe, de Normandie, & les grands jours de Troyes, pour rendre la juſtice : c'eſt que le parlement de Paris était le plus conſidérable par ſon grand diſtrict, que *Philippe le bel* le rendit ſédentaire à Paris, & que *Philippe le long* le rendit perpétuel. Il était le dépoſitaire & l'interprète des lois anciennes & nouvelles, le gardien des droits de la couronne, & l'oracle de la nation. Mais il ne repréſentait nullement la nation. Pour la repréſenter il faut, ou être nommé par elle, ou en avoir le droit inhérent en ſa perſonne. Les officiers de ce parlement (excepté les pairs) étaient nommés par le roi, payés par le roi, amovibles par le roi.

Ce qu'était le parlement de Paris.

Le conſeil étroit du roi, les états généraux, le parlement, étaient trois choſes très-différentes. Les

Digitized by Google

états généraux étaient véritablement l'ancien parlement de toute la nation, auxquels on ajouta les députés des communes. L'étroit conſeil du roi était compoſé des grands officiers qu'il voulait y admettre, & ſurtout des pairs du royaume, qui étaient tous princes du ſang; & la cour de juſtice nommée parlement, devenue ſédentaire à Paris, était d'abord compoſée d'évêques & de chevaliers, aſſiſtés de légiſtes ſoit tonſurés ſoit laïques, inſtruits des procédures.

Pairs.

Il fallait bien que les pairs euſſent droit de ſéance dans cette cour, puiſqu'ils étaient originairement les juges de la nation. Mais quand les pairs n'y auraient pas eu droit de ſéance, elle n'en eût pas moins été une cour ſuprême de judicature; comme la chambre impériale d'Allemagne eſt une cour ſuprême, quoique les électeurs ni les autres princes de l'Empire n'y aient jamais aſſiſté; & comme le conſeil de Caſtille eſt encore une juriſdiction ſuprême, quoique les grands d'Eſpagne n'aient pas le privilége d'y avoir ſéance.

Différence entre parlement, cour de juſtice, & parlement de la nation.

Ce parlement n'était pas tel que les anciennes aſſemblées des champs de mars & de mai dont il retenait le nom. Les pairs eurent le droit à la vérité d'y aſſiſter: mais ces pairs n'étaient pas, comme ils le ſont encore en Angleterre, les ſeuls nobles du royaume; c'étaient des princes relevans de la couronne, & quand on en créait de nouveaux on n'oſait les prendre que parmi les princes. La Champagne ayant ceſſé d'être une pairie, parce que *Philippe le bel* l'avait acquiſe par ſon mariage, il érigea en pairie la Bretagne & l'Artois. Les ſouverains

Digitized by Google

de ces Etats ne venaient pas ſans doute juger des cauſes au parlement de Paris, mais pluſieurs évêques y venaient.

Ce nouveau parlement s'aſſemblait d'abord deux fois l'an. On changeait ſouvent les membres de cette cour de juſtice, & le roi les payait de ſon tréſor pour chacune de leurs ſéances.

Pourquoi cour ſouveraine.

On appela ces parlemens *cours ſouveraines :* le préſident s'appelait le ſouverain du corps, ce qui ne voulait dire que le chef. Témoin ces mots exprès de l'ordonnance de *Philippe le bel : Que nul maître ne s'abſente de la chambre ſans le congé de ſon ſouverain.* Je dois encore remarquer qu'il n'était pas permis d'abord de plaider par procureur ; il fallait venir (*eſter à droit*) ſoi-même, à moins d'une diſpenſe expreſſe du roi.

Evêques exclus de cette cour.

Si les prélats avaient conſervé leur droit d'aſſiſter aux ſéances de cette compagnie toujours ſubſiſtante, elle eût pu devenir à la longue une aſſemblée d'états généraux perpétuelle. Les évêques en furent exclus ſous *Philippe le long* en 1320. Ils avaient d'abord préſidé au parlement & précédé le chancelier. Le premier laïque qui préſida dans cette compagnie par ordre du roi en 1320 fut un haut-baron, comte de Boulogne, poſſédant les droits régaliens, en un mot un prince. Tous les hommes de loi ne prirent que le titre de conſeiller juſque vers l'an 1350. Enſuite les juriſconſultes étant devenus préſidens, ils portèrent le manteau de cérémonie des chevaliers. Ils eurent les priviléges de la nobleſſe : on les appela ſouvent *chevaliers ès lois.* Mais les nobles de nom & d'armes affectèrent toujours de mépriſer

Digitized by Google

mépriſer cette nobleſſe paiſible. Les deſcendans des hommes de loi ne ſont point encore reçus dans les chapitres d'Allemagne. C'eſt un reſte de l'ancienne barbarie d'attacher de l'aviliſſement à la plus belle fonction de l'humanité, celle de rendre la juſtice.

Roture en parlement.

On objecte que ce n'eſt pas la fonction de rendre la juſtice qui les aviliſſait, puiſque les pairs & les rois la rendaient, mais que des hommes nés dans une condition ſervile, introduits d'abord au parlement de Paris pour inſtruire les procès, & non pour donner leurs voix, & ayant prétendu depuis les droits de la nobleſſe, à qui ſeule il appartenait de juger la nation, ne devaient pas partager avec cette nobleſſe des honneurs incommunicables. Le célèbre *Fénélon*, archevêque de Cambrai, dans une lettre à notre académie françaiſe, nous écrit que pour être digne de faire l'hiſtoire de France, il faut être verſé dans nos anciens uſages; qu'il faut ſavoir, par exemple, que les conſeillers du parlement furent originairement des ſerfs qui avaient étudié nos lois & qui conſeillaient les nobles dans la cour du parlement. Cela peut être vrai de quelques-uns élevés à cet honneur par le mérite; mais il eſt plus vrai encore que la plupart n'étaient point ſerfs, qu'ils étaient fils de bons bourgeois dès long-temps affranchis, vivans librement ſous la protection des rois dont ils étaient bourgeois. Cet ordre de citoyens en tout temps & en tout pays a plus de facilités pour s'inſtruire que les hommes nés dans l'eſclavage.

Parlement de Paris ſemblable au banc du roi d'Angleterre.

Ce tribunal était, comme vous ſavez, ce qu'eſt en Angleterre la cour appelée *du banc du roi*. Les rois anglais, vaſſaux de ceux de France, imitèrent

Digitized by Google

en tout les uſages de leurs ſuzerains. Il y avait un procureur du roi au parlement de Paris ; il y en eut un au banc du roi d'Angleterre ; le chancelier de France peut préſider aux parlemens français, le chancelier d'Angleterre au banc de Londres. Le roi & les pairs anglais peuvent caſſer les jugemens du banc, comme le roi de France caſſe les arrêts du parlement en ſon conſeil d'Etat, & comme il les caſſerait avec les pairs, les hauts-barons & la nobleſſe dans les états généraux qui ſont le parlement de la nation. La cour du banc ne peut faire de lois, de même que le parlement de Paris n'en peut faire. Ce même mot de *banc* prouve la reſſemblance parfaite ; le banc des préſidens a retenu ſon nom chez nous, & nous l'appelons encore aujourd'hui *le grand banc*.

La forme du gouvernement anglais n'a point changé comme la nôtre, nous l'avons déjà remarqué. Les états généraux anglais ont ſubſiſté toujours. *Ils* ont partagé la légiſlation ; les nôtres rarement convoqués ſont hors d'uſage. Les cours de juſtice, appelées parmi nous *parlemens*, étant devenues perpétuelles, & s'étant enfin conſidérablement accrues, ont acquis inſenſiblement, tantôt par la conceſſion des rois, tantôt par l'uſage, tantôt même par le malheur des temps, des droits qu'ils n'avaient ni ſous *Philippe le bel*, ni ſous ſes fils, ni ſous *Louis XI*.

Le plus grand luſtre du parlement de Paris vint de la coutume que les rois de France introduiſirent de faire enregiſtrer leurs traités & leurs édits à cette chambre du parlement ſédentaire, afin que le dépôt en fût plus authentique. D'ailleurs cette chambre

Digitized by Google

n'entrait dans aucune affaire d'Etat, ni dans celles des finances. Tout ce qui règardait les revenus du roi & les impôts était inconteſtablement du reſſort de la chambre des comptes. Les premières remontrances du parlement ſur les finances ſont du temps de *François I.*

Tout change chez les Français, beaucoup plus que chez les autres peuples. Il y avait une ancienne coutume, par laquelle on n'exécutait aucun arrêt portant peine afflictive, que cet arrêt ne fût ſigné du ſouverain. Il en eſt encore ainſi en Angleterre, comme en beaucoup d'autres Etats : rien n'eſt plus humain & plus juſte. Le fanatiſme, l'eſprit de parti, l'ignorance, ont fait condamner à mort pluſieurs citoyens innocens. Ces citoyens appartiennent au roi, c'eſt-à-dire, à l'Etat ; on ôte un homme à la patrie, on flétrit ſa famille, ſans que celui qui repréſente la patrie le ſache. Combien d'innocens accuſés d'héréſie, de ſorcellerie & de mille crimes imaginaires, auraient dû la vie à un roi éclairé!

Loin que *Charles VI* fut éclairé, il était dans cet état déplorable qui rend un homme le jouet des hommes.

Charles VII condamné au parlement de Paris.

Ce fut dans ce parlement perpétuel, établi à Paris au palais de *St Louis*, que *Charles VI* tint, le 23 décembre 1420, ce fameux lit de juſtice, en préſence du roi d'Angleterre *Henri V;* ce fut là qu'il nomma *ſon très-amé fils Henri, héritier, régent du royaume.* Ce fut là que le propre fils du roi ne fut nommé que *Charles ſoi-diſant dauphin*, & que tous les complices du meurtre de *Jean ſans peur*, duc de Bourgogne,

Digitized by Google

furent déclarés criminels de lèſe-majeſté, & privés de toute ſucceſſion : ce qui était en effet condamner le dauphin ſans le nommer.

Il y a bien plus ; on aſſure que les regiſtres du parlement, ſous l'année 1420, portent que précédemment le dauphin (depuis *Charles VII*) avait été ajourné trois fois à ſon de trompe, au mois de janvier, & condamné par contumace au banniſſement perpétuel ; *de quoi*, ajoute ce regiſtre, *il appela à* DIEU *& à ſon épée.* Si le regiſtre eſt véritable, il ſe paſſa donc près d'une année entre la condamnation & le lit de juſtice, qui ne confirma que trop ce funeſte arrêt. Il n'eſt point étonnant qu'il ait été porté. *Philippe*, duc de Bourgogne, fils du duc aſſaſſiné, était tout-puiſſant dans Paris ; la mère du dauphin était devenue pour ſon fils une marâtre implacable ; le roi, privé de ſa raiſon, était entre des mains étrangères, & enfin le dauphin avait puni un crime par un crime encore plus horrible, puiſqu'il avait fait aſſaſſiner à ſes yeux ſon parent *Jean de Bourgogne*, attiré dans le piége ſur la foi des ſermens. Il faut encore conſidérer quel était l'eſprit du temps. Ce même *Henri V*, roi d'Angleterre, & régent de France, avait été mis en priſon à Londres étant prince de Galles, ſur le ſimple ordre d'un juge ordinaire auquel il avait donné un ſoufflet, lorſque ce juge était ſur ſon tribunal.

On vit dans le même ſiècle un exemple atroce de la juſtice pouſſée juſqu'à l'horreur. Un ban de Croatie oſe juger à mort & faire noyer la régente de Hongrie *Eliſabeth*, coupable du meurtre du roi *Charles de Durazzo.*

Digitized by Google

Le jugement du parlement contre le dauphin était d'une autre eſpèce; il n'était que l'organe d'une force ſupérieure. On n'avait point procédé contre *Jean*, duc de Bourgogne quand il aſſaſſina le duc d'*Orléans*, & on procéda contre le dauphin pour venger le meurtre d'un meurtrier.

On n'oſe procéder contre le duc de *Bourgogne*, puiſſant; & on procède contre le dauphin, perſécuté.

On doit ſe ſouvenir, en liſant la déplorable hiſtoire de ce temps-là, qu'après le fameux traité de Troyes, qui donna la France au roi *Henri V* d'Angleterre, il y eut deux parlemens à la fois, comme on en vit deux du temps de la ligue, près de deux cents ans après; mais tout était double dans la ſubverſion qui arriva ſous *Charles VI*. Il y avait deux rois, deux reines, deux parlemens, deux univerſités de Paris; & chaque parti avait ſes maréchaux & ſes grands officiers.

Toutes les charges doubles en France.

J'obſerve encore que dans ces ſiècles, quand il fallait faire le procès à un pair du royaume, le roi était obligé de préſider au jugement. *Charles VII*, la dernière année de ſa vie, fut lui-même, ſelon cette coutume, à la tête des juges qui condamnèrent le duc d'*Alençon*; coutume qui parut depuis indigne de la juſtice & de la majeſté royale, puiſque la préſence du ſouverain ſemblait gêner les ſuffrages, & que dans une affaire criminelle, cette même préſence, qui ne doit annoncer que des graces, pouvait commander les rigueurs.

Uſages dans les jugemens des pairs.

Enfin je remarque que, pour juger un pair, il était eſſentiel d'aſſembler des pairs. Ils étaient ſes juges naturels. *Charles VII* y ajouta des grands officiers de la couronne dans l'affaire du duc d'*Alençon*; il fit plus, il admit dans cette aſſemblée des tréſoriers de

Digitized by Google

France, avec les députés laïques du parlement. Ainſi tout change. L'hiſtoire des uſages, des lois, des priviléges, n'eſt en beaucoup de pays & ſurtout en France qu'un tableau mouvant.

C'eſt donc une idée bien vaine, un travail bien ingrat de vouloir tout rappeler aux uſages antiques, & de vouloir fixer cette roue que le temps fait tourner d'un mouvement irréſiſtible. A quelle époque faudrait-il avoir recours? eſt-ce à celle où le mot de *parlement* ſignifiait une aſſemblée de capitaines francs, qui venaient en plein champ régler, au premier de mars, les partages des dépouilles? eſt-ce à celle où tous les évêques avaient droit de ſéance dans une cour de judicature, nommée auſſi *parlement*? A quel ſiècle, à quelles lois faudrait-il remonter, à quel uſage s'en tenir? Un bourgeois de Rome ſerait auſſi bien fondé à demander au pape des conſuls, des tribuns, un ſénat, des comices, & le rétabliſſement entier de la république Romaine; & un bourgeois d'Athènes pourrait réclamer auprès du ſultan l'ancien aréopage & les aſſemblées du peuple qui s'appelaient *égliſes*.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXXVI.

Du concile de Baſle tenu du temps de l'empereur Sigiſmond & de Charles VII, au quinzième ſiècle.

CE que ſont des états généraux pour les rois, les conciles le ſont pour les papes; mais ce qui ſe reſſemble le plus, diffère toujours. Dans les monarchies tempérées par l'eſprit le plus républicain, les états ne ſe ſont jamais crus au-deſſus des rois, quoiqu'ils aient dépoſé leurs ſouverains dans des néceſſités preſſantes ou dans des troubles. Les électeurs qui déposèrent l'empereur *Venceſlas* ne ſe ſont jamais crus ſupérieurs à un empereur régnant. Les *cortes* d'Aragon diſaient au roi qu'ils éliſaient: *Nos que valemos tanto como vos, y que podemos mas que vos*; mais quand le roi était couronné, ils ne s'exprimaient plus ainſi, ils ne ſe diſaient plus ſupérieurs à celui qu'ils avaient fait leur ſouverain.

Mais il n'en eſt pas d'une aſſemblée d'évêques de tant d'égliſes également indépendantes, comme du corps d'un Etat monarchique. Ce corps a un ſouverain, & les égliſes n'ont qu'un premier métropolitain. Les matières de religion, la doctrine & la diſcipline ne peuvent être ſoumiſes à la déciſion d'un ſeul homme, au mépris du monde entier. Les conciles ſont donc ſupérieurs aux papes dans le même ſens que mille avis doivent l'emporter ſur un ſeul. Reſte à ſavoir s'ils ont le droit de le dépoſer comme les diètes de Pologne & les électeurs de

Si un concile a le droit de dépoſer un pape, un évêque prince.

Digitized by Google

l'empire allemand ont le droit de dépoſer leur ſouverain.

Cette queſtion eſt de celles que la raiſon du plus fort peut ſeule décider. Si d'un côté un ſimple concile provincial peut dépouiller un évêque, une aſſemblée du monde chrétien peut à plus forte raiſon dégrader l'évêque de Rome. Mais de l'autre côté cet évêque eſt ſouverain. Ce n'eſt pas un concile qui lui a donné ſon Etat; comment des conciles peuvent-ils le lui ravir, quand ſes ſujets ſont contens de ſon adminiſtration? Un électeur eccléſiaſtique, dont l'empire & ſon électorat ſeraient contens, ſerait en vain dépoſé comme évêque par tous les évêques de l'univers; il reſterait électeur, avec le même droit qu'un roi excommunié par toute l'Egliſe, & maître chez lui, demeurerait ſouverain.

Différence entre les conciles de Baſle & de Conſtance.

Le concile de Conſtance avait dépoſé le ſouverain de Rome, parce que Rome n'avait voulu ni pu s'y oppoſer. Le concile de Baſle, qui prétendit dix ans après ſuivre cet exemple, fit voir combien l'exemple eſt trompeur, combien ſont différentes les affaires qui ſemblent les mêmes, & que ce qui eſt grand & ſeulement hardi dans un temps, eſt petit & téméraire dans un autre.

Le pape *Eugène* caſſe le concile.

Le concile de Baſle n'était qu'une prolongation de pluſieurs autres indiqués par le pape *Martin V*, tantôt à Pavie, tantôt à Sienne: mais dès que le pape *Eugène IV* fut élu, en 1431, les pères commencèrent par déclarer que le pape n'avait ni le droit de diſſoudre leur aſſemblée, ni même celui de la transférer; & qu'il leur était ſoumis ſous peine de punition. Le pape *Eugène* ſur cet énoncé ordonna

Digitized by Google

la diſſolution du concile. Il paraît qu'il y eut dans cette démarche précipitée des pères plus de zèle que de prudence, & que ce zèle pouvait être funeſte. L'empereur *Sigiſmond* qui régnait encore n'était pas le maître de la perſonne d'*Eugène*, comme il l'avait été de celle de *Jean XXIII.* Il ménageait à la fois le pape & le concile. Le ſcandale s'en tint longtemps aux négociations ; on y fit entrer l'Orient & l'Occident. L'empire des Grecs ne pouvait plus ſe ſoutenir contre les Turcs que par les princes latins ; & pour obtenir un faible ſecours très-incertain, il fallait que l'Egliſe grecque ſe ſoumît à la romaine. Elle était bien éloignée de cette ſoumiſſion. Plus le péril était proche, plus les Grecs étaient opiniâtres. Mais l'empereur *Jean Paléologue*, ſecond du nom, que le péril intéreſſait davantage, conſentait à faire par politique ce que tout ſon clergé refuſait par opiniâtreté. Il était prêt d'accorder tout, pourvu qu'on le ſecourût. Il s'adreſſait à la fois au pape & au concile ; & tous deux ſe diſputaient l'honneur de faire fléchir les Grecs. Il envoya des ambaſſadeurs à Baſle, où le pape avait quelques partiſans qui furent plus adroits que les autres pères. Le concile avait décrété qu'on enverrait quelque argent à l'empereur, & des galères pour l'amener en Italie, qu'enſuite on le recevrait à Baſle. Les émiſſaires du pape firent un décret clandeſtin, par lequel il était dit, au nom du concile même, que l'empereur ſerait reçu à Florence où le pape transférait l'aſſemblée ; ils enlevèrent la ſerrure de la caſſette où l'on gardait les ſceaux du concile, & ſcellèrent ainſi au nom des pères mêmes le contraire de ce

Tour plus adroit du pape *Eugène.*

Digitized by Google

que l'assemblée avait résolu. Cette ruse italienne réussit ; & il était palpable que le pape devait en tout avoir l'avantage sur le concile.

Cette assemblée n'avait point de chef qui pût réunir les esprits & écraser le pape, comme il y en avait eu un à Constance. Elle n'avait point de but arrêté ; elle se conduisait avec si peu de prudence que, dans un écrit que les pères délivrèrent aux ambassadeurs grecs, ils disaient qu'après avoir détruit l'hérésie des hussites, ils allaient détruire l'hérésie de l'Eglise grecque. Le pape plus habile, traitait avec plus d'adresse ; il ne parlait aux Grecs que d'union & de fraternité, & épargnait les termes durs. C'était un homme très-prudent, qui avait pacifié les troubles de Rome, & qui était devenu puissant. Il eut des galères prêtes avant celles des pères.

Union passagère des Eglises grecque & latine, en 1439.

L'empereur défrayé par le pape s'embarque avec son patriarche & quelques évêques choisis, qui voulaient bien renoncer aux sentimens de toute l'Eglise grecque pour l'intérêt de la patrie. Le pape les reçut à Ferrare. L'empereur & les évêques dans leur soumission réelle gardèrent en apparence la majesté de l'Empire, & la dignité de l'Eglise grecque. Aucun ne baisa les pieds du pape ; mais après quelques contestations sur le *filioque*, que Rome avait ajouté depuis long-temps au symbole, sur le pain azyme, sur le purgatoire, on se réunit en tout au sentiment des Romains.

Le pape transféra son concile de Ferrare à Florence. Ce fut là que les députés de l'Eglise grecque adoptèrent le purgatoire. Il y fut décidé que *le Saint-Esprit procède du Père & du Fils par la production de spiration ;*

Digitized by Google

que le Père communique tout au Fils, excepté la paternité, & que le Fils a de toute éternité la vertu productive.

Enfin l'empereur grec, ſon patriarche & preſque tous ſes prélats, ſignèrent dans Florence le point ſi long-temps débattu de la primatie de Rome. L'hiſtoire Bizantine aſſure que le pape acheta leur ſignature. Cela eſt vraiſemblable; il importait au pape de gagner cet avantage à quelque prix que ce fût, & les évêques d'un pays déſolé par les Turcs étaient pauvres.

Cette union des Grecs & des Latins fut à la vérité paſſagère; ce fut une comédie jouée par l'empereur *Jean Paléologue*. Toute l'Egliſe grecque la réprouva. Les évêques qui avaient ſigné à Florence en demandèrent pardon à Conſtantinople; ils dirent qu'ils avaient trahi la foi. On les compara à *Judas qui trahit ſon maître*. Ils ne furent réconciliés à leur Egliſe qu'après avoir abjuré les innovations reprochées aux Latins.

Cette union anathématiſée à Conſtantinople.

L'Egliſe latine & la grecque furent plus diviſées que jamais. Les Grecs, toujours fiers de leur ancienneté, de leurs premiers conciles univerſels, de leurs ſciences, ſe fortifièrent dans leur haine & dans leur mépris pour la communion romaine. Ils rebaptiſaient les Latins qui revenaient à eux; & de-là vient qu'aujourd'hui à Pétersbourg & à Riga, les prêtres ruſſes donnent un ſecond baptême à un catholique qui embraſſe la religion grecque. Pluſieurs retranchèrent la confirmation & l'extrême-onction du nombre des ſacremens. Tous s'élevèrent de nouveau contre la proceſſion du SAINT-ESPRIT, contre le purgatoire, contre la communion ſous une ſeule eſpèce; & il

Digitized by Google

eſt très-vrai enfin qu'ils diffèrent autant de l'Egliſe de Rome que les réformés.

Cependant *Eugène IV* paſſait dans l'Occident pour avoir éteint ce grand ſchiſme. Il avait ſoumis l'empereur grec & ſon égliſe en apparence. Sa victoire était glorieuſe, & jamais pontife avant lui n'avait paru rendre un ſi grand ſervice à l'Egliſe romaine, ni jouir d'un ſi beau triomphe.

Eugène dépoſé. 1439. Dans le temps même qu'il rend ce ſervice aux Latins, & qu'il finit, autant qu'il eſt en lui, le ſchiſme de l'Orient & de l'Occident, le concile de Baſle le dépoſe du pontificat, le déclare *rebelle*, *ſimoniaque*, *ſchiſmatique*, *hérétique & parjure*.

Si on conſidère le concile par ce décret, on n'y voit qu'une troupe de factieux; ſi on le regarde par les règles de diſcipline qu'il donna, on y verra des hommes très-ſages. C'eſt que la paſſion n'avait point de part à ces réglemens, & qu'elle agiſſait ſeule dans la dépoſition d'*Eugène*. Le corps le plus auguſte, quand la faction l'entraîne, fait toujours plus de fautes qu'un ſeul homme. Le conſeil du roi de France, *Charles VII*, adopta les règles que l'on avait faites avec ſageſſe, & rejeta l'arrêt que l'eſprit de parti avait dicté.

Défenſe aux papes de créer plus de vingt-quatre cardinaux. Ce ſont ces réglemens qui ſervirent à faire la pragmatique ſanction, ſi long-temps chère aux peuples de France. Celle qu'on attribue à *St Louis* ne ſubſiſtait preſque plus. Les uſages en vain réclamés par la France étaient abolis par l'adreſſe des Romains. On les rétablit par cette célèbre pragmatique. Les élections par le clergé, avec l'approbation du roi, y ſont confirmées; les annates déclarées ſimoniaques;

Digitized by Google

les réſerves, les expectatives y ſont déteſtées. Mais d'un côté on n'oſe jamais faire tout ce qu'on peut, & de l'autre on fait au-delà de ce que l'on doit. Cette loi ſi fameuſe, qui aſſure les libertés de l'Egliſe gallicane, permet qu'on appelle au pape en dernier reſſort, & qu'il délègue des juges dans toutes les cauſes eccléſiaſtiques, que des évêques compatriotes pouvaient terminer ſi aiſément. C'était en quelque ſorte reconnaître le pape pour maître; & dans le temps même que la pragmatique lui laiſſe le premier des droits, elle lui défend de faire plus de vingt-quatre cardinaux, avec auſſi peu de raiſon que le pape en aurait de fixer le nombre des ducs & pairs, ou des grands d'Eſpagne. Ainſi tout eſt contradiction. Il eſt vrai que le concile de Baſle avait le premier fait cette défenſe aux papes. Il n'avait pas conſidéré qu'en diminuant le nombre, il augmentait le pouvoir; & que plus une dignité eſt rare, plus elle eſt reſpectée.

Ce fut encore la diſcipline établie par ce concile qui produiſit depuis le concordat germanique. Mais la pragmatique a été abolie en France; le concordat germanique s'eſt ſoutenu. Tous les uſages d'Allemagne ont ſubſiſté. Elections des prélats, inveſtitures des princes, priviléges des villes, droits, rangs, ordre de ſéance, preſque rien n'a changé. On ne voit au contraire rien en France des uſages reçus du temps de *Charles VII.*

Le concile de Baſle, ayant dépoſé vainement un pape très-ſage que toute l'Europe continuait à reconnaître, lui oppoſa comme on ſait un fantôme, un duc de Savoie, *Amédée VIII*, qui avait été le premier

Anti-pape.

Digitized by Google

duc de ſa maiſon, & qui s'était fait ermite à Ripaille, par une dévotion que le *Poggio* eſt bien loin de croire réelle. Sa dévotion ne tint pas contre l'ambition d'être pape. On le déclara ſouverain pontife, tout ſéculier qu'il était. Ce qui avait cauſé de violentes guerres du temps d'*Urbain VI*, ne produiſit alors que des querelles eccléſiaſtiques, des bulles, des cenſures, des excommunications réciproques, des injures atroces. Car ſi le concile appelait *Eugène* ſimoniaque, hérétique & parjure, le ſecrétaire d'*Eugène* traitait les pères de fous, d'enragés, de barbares, & nommait *Amédée* Cerbère & Antechriſt. Enfin, ſous le pape *Nicolas V*, le concile ſe diſſipa peu-à-peu de lui-même; & ce duc de Savoie, ermite
1449. & pape, ſe contenta d'être cardinal, laiſſant l'Egliſe dans l'ordre accoutumé. Ce fut-là le vingt-ſeptième & le dernier ſchiſme conſidérable, excité pour la chaire de *St Pierre*. Le trône d'aucun royaume n'a jamais été ſi ſouvent diſputé.

Le pape *Pie II* condamne tout ce qu'il avait fait contre les papes.

Æneas Picolomini, florentin, poëte & orateur, qui fut ſecrétaire de ce concile, avait écrit violemment pour ſoutenir la ſupériorité des conciles ſur les papes. Mais lorſqu'enſuite il fut pape lui-même, ſous le nom de *Pie II*, il cenſura encore plus violemment ſes propres écrits, immolant tout à l'intérêt préſent qui ſeul fait ſi ſouvent les principes de vérité & d'erreur. Il y avait d'autres écrits de lui, qui couraient dans le monde. La quinzième de ſes lettres, imprimées depuis dans le recueil de ſes amenités, recommande à ſon père un de ſes bâtards qu'il avait eu d'une femme anglaiſe. Il ne condamna point ſes amours, comme il condamna ſes ſentimens ſur la faillibilité du pape.

Digitized by Google

Ce concile fait voir en tout combien les choſes changent ſelon les temps. Les pères de Conſtance avaient livré au bûcher *Jean Hus* & *Jérôme de Prague*, malgré leur proteſtation, qu'ils ne ſuivaient point les dogmes de *Wiclef*, malgré leur foi nettement expliquée ſur la préſence réelle, perſiſtans ſeulement dans les ſentimens de *Wiclef* ſur la hiérarchie & ſur la diſciplice de l'Egliſe.

Cavaliers huſſites au concile.

Les huſſites du temps du concile de Baſle allaient bien plus loin que leurs deux fondateurs. *Procope le raſé*, ce fameux capitaine, compagnon & ſucceſſeur de *Jean Ziska*, vint diſputer au concile de Baſle à la tête de deux cents gentilshommes de ſon parti. Il ſoutint entr'autres choſes *que les moines étaient une invention du diable.* „ Oui, dit-il, je le prouve. N'eſt-il „ pas vrai que JESUS-CHRIST ne les a point „ inſtitués? Nous n'en diſconvenons pas, dit le „ cardinal *Julien*. Hé bien, dit *Procope*, il eſt donc „ clair que c'eſt le diable. „ Raiſonnement digne d'un capitaine bohémien de ce temps-là. *Æneas Silvius*, témoin de cette ſcène, dit qu'on ne répondit à *Procope* que par un éclat de rire; on avait répondu aux infortunés *Jean Hus* & *Jérôme* par un arrêt de mort.

On a vu pendant ce concile quel était l'aviliſſement des empereurs grecs. Il fallait bien qu'ils touchaſſent à leur ruine, puiſqu'ils allaient à Rome mendier de faibles ſecours, & faire le ſacrifice de leur religion. Auſſi ſuccombèrent-ils quelques années après ſous les Turcs, qui prirent Conſtantinople. Nous allons voir les cauſes & les ſuites de cette révolution.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXXVII.

Décadence de l'empire grec ſoi-diſant empire romain. Sa faibleſſe, ſa ſuperſtition, &c.

LES croiſades, en dépeuplant l'Occident, avaient ouvert la brèche par où les Turcs entrèrent enfin dans Conſtantinople; car les princes croiſés, en uſurpant l'empire d'Orient, l'affaiblirent. Les Grecs ne le reprirent que déchiré & appauvri.

On doit ſe ſouvenir que cet empire retourna aux Grecs, en 1261, & que *Michel Paléologue* l'arracha aux uſurpateurs latins, pour le ravir à ſon pupille *Jean Laſcaris*. Il faut encore ſe repréſenter que dans ce temps-là le frère de *St Louis*, *Charles d'Anjou*, envahiſſait Naples & Sicile, & que, ſans les vêpres ſiciliennes, il eût diſputé au tyran *Paléologue* la ville de Conſtantinople, deſtinée à être la proie des uſurpateurs.

Ce *Michel Paléologue* ménageait les papes pour détourner l'orage. Il les flatta de la ſoumiſſion de l'Egliſe grecque; mais ſa baſſe politique ne put l'emporter contre l'eſprit de parti & la ſuperſtition qui dominaient dans ſon pays. Il ſe rendit ſi odieux par ce manége, que ſon propre fils *Andronic*, ſchiſ-
1283. matique, malheureuſement zélé, n'oſa ou ne voulut pas lui donner les honneurs de la ſépulture chrétienne.

Sottiſes grecques. Ces malheureux grecs, preſſés de tous côtés, & par les Turcs & par les Latins, diſputaient cependant

cependant ſur la transfiguration de JESUS-CHRIST. La moitié de l'Empire prétendait que la lumière du Tabor était éternelle, & l'autre que DIEU l'avait produite ſeulement pour la transfiguration. Une grande ſecte de moines & de dévots contemplatifs voyait cette lumière à leur nombril, comme les faquirs des Indes voient la lumière céleſte au bout de leur nez. Cependant les Turcs ſe fortifiaient dans l'Aſie mineure, & bientôt inondèrent la Thrace.

Ottoman, de qui ſont deſcendus tous les empereurs *Oſmanlis*, avait établi le ſiége de ſa domination à Burſe en Bithynie. *Orcan* ſon fils vint juſqu'aux bords de la Propontide, & l'empereur *Jean Cantacuſène* fut trop heureux de lui donner ſa fille en mariage. Les noces furent célébrées à Scutari, vis-à-vis de Conſtantinople. Bientôt après *Cantacuſène* ne pouvant plus garder l'Empire qu'un autre lui diſputait, s'enferma dans un monaſtère. Un empereur, beau-père du ſultan & moine, annonçait la chute de l'Empire. Les Turcs n'avaient point encore de vaiſſeaux, & ils voulaient paſſer en Europe. Tel était l'abaiſſement de l'Empire, que les Génois, moyennant une faible redevance, étaient les maîtres de Galata, qu'on regarde comme un faubourg de Conſtantinople, ſéparé par un canal qui forme le port. Le ſultan *Amurat* fils d'*Orcan* engagea, dit-on, les Génois à paſſer ſes ſoldats au-deçà du détroit. Le marché ſe conclut; & on tient que les Génois pour quelques milliers de beſans d'or livrèrent l'Europe. D'autres prétendent qu'on ſe ſervit de vaiſſeaux grecs. *Amurat* paſſe & va juſqu'à Andrinople, où les Turcs

Ottoman.

Empereur grec, beau-père du ſultan turc.

Digitized by Google

s'établiſſent, menaçant de-là toute la chrétienté.

1357. L'empereur *Jean Paléologue* court à Rome baiſer les pieds du pape *Urbain V.* Il reconnaît ſa primatie; il s'humilie pour obtenir par ſa médiation des ſecours que la ſituation de l'Europe & les funeſtes exemples des croiſades ne permettaient plus de donner. Après avoir inutilement fléchi devant le pape, il revient ramper ſous *Amurat.* Il fait un traité avec lui, non comme un roi avec un roi, mais comme un eſclave

1374. avec un maître. Il ſert à la fois de lieutenant & d'otage au conquérant turc; & après que *Paléologue*, de concert avec *Amurat*, a fait crever les yeux à ſon fils aîné dont ils ſe défiaient également, l'empereur donne ſon ſecond fils au ſultan. Ce fils nommé *Manuel* ſert *Amurat* contre les chrétiens, & le ſuit dans ſes armées. Cet *Amurat* donna à la milice des janiſſaires déjà inſtituée la forme qui ſubſiſte encore.

1389. Ayant été aſſaſſiné dans le cours de ſes victoires,

Bajazet. ſon fils *Bajazet Ilderim*, ou *Bajazet le foudre*, lui ſuccéda. La honte & l'abaiſſement des empereurs grecs furent à leur comble. *Andronic*, ce malheureux fils de *Jean Paléologue*, à qui ſon père avait crevé les yeux, s'enfuit vers *Bajazet*, & implore ſa protection contre ſon père, & contre *Manuel* ſon frère. *Bajazet* lui donne quatre mille chevaux; & les Génois, toujours maîtres de Galata, l'aſſiſtent d'hommes & d'argent. *Andronic*, avec les Turcs & les Génois, ſe rend maître de Conſtantinople & enferme ſon père.

Le père au bout de deux ans reprend la pourpre, & fait élever une citadelle près de Galata, pour

Digitized by Google

arrêter *Bajazet*, qui déjà projetait le siége de la ville impériale. *Bajazet* lui ordonne de démolir la citadelle, & de recevoir un cadi turc dans la ville pour y juger les marchands turcs qui y étaient domiciliés. L'empereur obéit. Cependant *Bajazet*, laissant derrière lui Constantinople, comme une proie sur laquelle il devait retomber, s'avance au milieu de la Hongrie. C'est là qu'il défait, comme je l'ai déjà dit, l'armée chrétienne, & ces braves Français commandés par 1396.
l'empereur d'Occident *Sigismond*. Les Français avant la bataille avaient tué leurs prisonniers turcs : ainsi on ne doit pas s'étonner que *Bajazet*, après sa victoire, eût fait à son tour égorger les Français qui lui avaient donné ce cruel exemple. Il n'en réserva que vingt-cinq chevaliers, parmi lesquels était le comte de Nevers, depuis duc de Bourgogne, auquel il dit en recevant sa rançon : *Je pourrais t'obliger à faire serment de ne plus t'armer contre moi ; mais je méprise tes sermens & tes armes*. Ce duc de Bourgogne était ce même *Jean sans peur*, assassin du duc d'*Orléans*, assassiné depuis par *Charles VII*. Et nous nous vantons d'être plus humains que les Turcs !

Le duc de *Bourgogne* prisonnier de *Bajazet*.

Après cette défaite, *Manuel Paléologue*, qui était devenu empereur de la ville de Constantinople, court chez les rois de l'Europe comme son père *Jean I* & son fils *Jean II*. Il vient en France chercher de vains secours. On ne pouvait prendre un temps moins propice : c'était celui de la frénésie de *Charles VI*, & des désolations de la France. *Manuel Paléologue* resta deux ans entiers à Paris, tandis que la capitale des chrétiens d'Orient était bloquée par les Turcs. Enfin le siége est formé, & sa perte semblait certaine,

Digitized by Google

lorſqu'elle fut différée par un de ces grands événemens qui bouleverſent le monde.

La puiſſance des Tartares-Mogols, de laquelle nous avons vu l'origine, dominait du Volga aux frontières de la Chine & au Gange. *Tamerlan*, l'un de ces princes tartares, ſauva Conſtantinople en attaquant *Bajazet*.

CHAPITRE LXXXVIII.

De Tamerlan.

TIMOUR, que je nommerai *Tamerlan* pour me conformer à l'uſage, deſcendait de *Gengis* par les femmes, ſelon les meilleurs hiſtoriens. Il naquit l'an 1357 dans la ville de Cash, territoire de l'ancienne Sogdiane, où les Grecs pénétrèrent autrefois ſous *Alexandre*, & où ils fondèrent des colonies. C'eſt aujourd'hui le pays des Usbecs. Il commence à la rivière du Gion, ou de l'Oxus, dont la ſource eſt dans le petit Thibet, environ à ſept cents lieues de la ſource du Tigre & de l'Euphrate. C'eſt ce même fleuve Gion dont il eſt parlé dans la Genèſe, & qui coulait d'une même fontaine avec l'Euphrate & le Tigre : il faut que les choſes aient bien changé.

Au nom de la ville de Cash, on ſe figure un pays affreux; il eſt pourtant dans le même climat que Naples & la Provence, dont il n'éprouve pas les chaleurs ; c'eſt une contrée délicieuſe.

Digitized by Google

Au nom de *Tamerlan*, on s'imagine auſſi un barbare approchant de la brute : on a vu qu'il n'y a jamais de grand conquérant parmi les princes, non plus que de grandes fortunes chez les particuliers, ſans cette eſpèce de mérite dont les ſuccès ſont la récompenſe. *Tamerlan* devait avoir d'autant plus de ce mérite propre à l'ambition qu'étant né ſans Etats, il ſubjugua autant de pays qu'*Alexandre*, & preſqu'autant que *Gengis*. Sa première conquête fut celle de Balk, capitale de Coraſſan, ſur les frontières de Perſe. De-là il va ſe rendre maître de la province de Candahar. Il ſubjugue toute l'ancienne Perſe ; il retourne ſur ſes pas pour ſoumettre les peuples de la Tranſoxane. Il revient prendre Bagdat. Il paſſe aux Indes, les ſoumet, ſe ſaiſit de Déli qui en était la capitale. Nous voyons que tous ceux qui ſe ſont rendus maîtres de la Perſe ont auſſi conquis ou déſolé les Indes. Ainſi *Darius Ochus*, après tant d'autres, en fit la conquête. *Alexandre*, *Gengis*, *Tamerlan* les envahirent aiſément. *Sha-Nadir* de nos jours n'a eu qu'à s'y préſenter ; il y a donné la loi, & en a remporté des tréſors immenſes.

Tamerlan, vainqueur des Indes, retourne ſur ſes pas. Il ſe jette ſur la Syrie ; il prend Damas. Il revole à Bagdat déjà ſoumiſe, & qui voulait ſecouer le joug. Il la livre au pillage & au glaive. On dit qu'il y périt près de huit cents mille habitans ; elle fut entièrement détruite. Les villes de ces contrées étaient aiſément raſées, & ſe rebâtiſſaient de même. Elles n'étaient, comme on l'a déjà remarqué, que de briques ſéchées au ſoleil. C'eſt au milieu du cours de ces victoires que l'empereur grec, qui ne trouvait aucun ſecours chez

Digitized by Google

les chrétiens, s'adreſſe enfin à ce tartare. Cinq princes mahométans, que *Bajazet* avait dépoſſédés vers les rives du Pont-Euxin, imploraient dans le même temps ſon ſecours. Il deſcendit dans l'Aſie mineure, appelé par les muſulmans & par les chrétiens.

Ce qui peut donner une idée avantageuſe de ſon caractère, c'eſt qu'on le voit dans cette guerre obſerver au moins le droit des nations. Il commence par envoyer des ambaſſadeurs à *Bajazet*, & lui demande d'abandonner le ſiége de Conſtantinople, & de rendre juſtice aux princes muſulmans dépoſſédés. *Bajazet* reçoit ces propoſitions avec colère & avec mépris. *Tamerlan* lui déclare la guerre; il marche à lui. *Bajazet* lève le ſiége de Conſtantinople, & livre entre Céſarée & Ancire cette grande bataille où il ſemblait que toutes les forces du monde fuſſent aſſemblées. Sans doute les troupes de *Tamerlan* étaient bien diſciplinées, puiſqu'après le combat le plus opiniâtre elles vainquirent celles qui avaient défait les Grecs, les Hongrois, les Allemands, les Français, & tant de nations belliqueuſes. On ne ſaurait douter que *Tamerlan*, qui juſque-là combattit toujours avec les flèches & le cimeterre, ne fît uſage du canon contre les Ottomans, & que ce ne ſoit lui qui ait envoyé des pièces d'artillerie dans le Mogol, où l'on en voit encore, ſur leſquelles ſont gravés des caractères inconnus. Les Turcs ſe ſervirent contre lui dans la bataille de Céſarée, non-ſeulement de canons, mais auſſi de l'ancien feu grégeois. Ce double avantage eût donné aux Ottomans une victoire infaillible, ſi *Tamerlan* n'eût eu de l'artillerie.

Bajazet vaincu & pris.
1401.

Digitized by Google

Bajazet vit ſon fils aîné *Muſtapha* tué en combattant auprès de lui, & tomba captif entre les mains de ſon vainqueur avec un de ſes autres fils nommé *Muſa*, ou *Moïſe*. On aime à ſavoir les ſuites de cette bataille mémorable entre deux nations qui ſemblaient ſe diſputer l'Europe & l'Aſie, & entre deux conquérans dont les noms ſont encore ſi célèbres; bataille qui d'ailleurs ſauva pour un temps l'empire des Grecs, & qui pouvait aider à détruire celui des Turcs.

Fable de la cage & de la raiſon qui empêche les ſultans de ſe marier.

Aucun des auteurs perſans & arabes qui ont écrit la vie de *Tamerlan* ne dit qu'il enferma *Bajazet* dans une cage de fer, mais les annales turques le diſent. Eſt-ce pour rendre *Tamerlan* odieux? eſt-ce plutôt parce qu'ils ont copié des hiſtoriens grecs? Les auteurs arabes prétendent que *Tamerlan* ſe feſait verſer à boire par l'épouſe de *Bajazet* à demi-nue; & c'eſt ce qui a donné lieu à la fable reçue, que les ſultans turcs ne ſe marièrent plus depuis cet outrage fait à une de leurs femmes. Cette fable eſt démentie par le mariage d'*Amurat II*, que nous verrons épouſer la fille d'un deſpote de Servie, & par le mariage de *Mahomet II* avec la fille d'un prince de Turcomanie.

Il eſt difficile de concilier la cage de fer & l'affront brutal fait à la femme de *Bajazet* avec la généroſité que les Turcs attribuent à *Tamerlan*. Ils rapportent que le vainqueur étant entré dans Burſe ou Pruſe, capitale des Etats turcs aſiatiques, écrivit à *Soliman*, fils de *Bajazet*, une lettre qui eût fait honneur à Alexandre. *Je veux oublier*, dit *Tamerlan* dans cette lettre, *que j'ai été l'ennemi de Bajazet. Je ſervirai de père à ſes enfans, pourvu qu'ils attendent les effets de ma*

Digitized by Google

clémence. Mes conquêtes me ſuffiſent, & de nouvelles faveurs de l'inconſtante fortune ne me tentent point.

Suppoſé qu'une telle lettre ait été écrite, elle pouvait n'être qu'un artifice. Les Turcs diſent encore que *Tamerlan* n'étant pas écouté de *Soliman*, déclara ſultan dans Burſe ce même *Muſa*, fils de *Bajazet*, & qu'il lui dit : *Reçois l'héritage de ton père ; une ame royale ſait conquérir des royaumes, & les rendre.*

Les hiſtoriens orientaux, ainſi que les nôtres, mettent ſouvent dans la bouche des hommes célèbres des paroles qu'ils n'ont jamais prononcées. Tant de magnanimité avec le fils s'accorde mal avec la barbarie dont on dit qu'il uſa avec le père. Mais ce qu'on peut recueillir de certain, & ce qui mérite notre attention, c'eſt que la grande victoire de *Tamerlan* n'ôta pas enfin une ville à l'empire des Turcs. Ce *Muſa*, qu'il fit ſultan & qu'il protégea pour l'oppoſer & à *Soliman* & à *Mahomet I* ſes frères, ne put leur réſiſter malgré la protection du vainqueur. Il y eut une guerre civile de treize années entre les enfans de *Bajazet ;* & on ne voit point que *Tamerlan* en ait profité. Il eſt prouvé par le malheur même de ce ſultan, que les Turcs étaient un peuple belliqueux qui avait pu être vaincu, ſans pouvoir être aſſervi ; & que le tartare ne trouvant pas de facilité à s'étendre & à s'établir vers l'Aſie mineure, porta ſes armes en d'autres pays.

Sa prétendue magnanimité envers les fils de *Bajazet* n'était pas ſans doute de la modération. On le voit bientôt après ravager encore la Syrie qui appartenait aux mammelucs de l'Egypte. De-là il

Digitized by Google

repaſſe l'Euphrate & retourne dans Samarcande, qu'il regardait comme la capitale de ſes vaſtes Etats. Il avait conquis preſqu'autant de terrain que *Gengis*: car ſi *Gengis* eut une partie de la Chine & de la Corée, *Tamerlan* eut quelque temps la Syrie & une partie de l'Aſie mineure, où *Gengis* n'avait pu pénétrer. Il poſſédait encore preſque tout l'Indouſtan, dont *Gengis* n'eut que les provinces ſeptentrionales. Poſſeſſeur mal affermi de cet empire immenſe, il méditait dans Samarcande la conquête de la Chine dans un âge où ſa mort était prochaine.

Ce fut à Samarcande qu'il reçut, à l'exemple de *Gengis*, l'hommage de pluſieurs princes de l'Aſie, & l'ambaſſade de pluſieurs ſouverains. Non-ſeulement l'empereur grec *Manuel* y envoya ſes ambaſſadeurs, mais il en vint de la part de *Henri III* roi de Caſtille. Il y donna une de ces fêtes qui reſſemblent à celles des premiers rois de Perſe. Tous les ordres de l'Etat, tous les artiſans paſsèrent en revue, chacun avec les marques de ſa profeſſion. Il maria tous ſes petits-fils & toutes ſes petites-filles le même jour. Enfin il mourut dans une extrême vieilleſſe, après avoir régné trente-ſix ans, plus heureux par ſa longue vie, & par le bonheur de ſes petits-fils, qu'*Alexandre* auquel les Orientaux le comparent; mais fort inférieur au Macédonien, en ce qu'il naquit chez une nation barbare, & qu'il détruiſit beaucoup de villes comme *Gengis*, ſans en bâtir une ſeule : au lieu qu'*Alexandre*, dans une vie très-courte, & au milieu de ſes conquêtes rapides, conſtruiſit Alexandrie & Scanderon, rétablit cette même Samarcande qui fut depuis le ſiége de

Hommages rendus à *Tamerlan*.

1406.

Digitized by Google

l'empire de *Tamerlan*, & bâtit des villes juſque dans les Indes ; établit des colonies grecques au-delà de l'Oxus, envoya en Grèce les obſervations de Babylone, & changea le commerce de l'Aſie, de l'Europe & de l'Afrique, dont Alexandrie devint le magaſin univerſel. Voilà ce me ſemble en quoi *Alexandre* l'emporte ſur *Tamerlan*, ſur *Gengis* & ſur tous les conquérans qu'on lui veut égaler.

Je ne crois point d'ailleurs que *Tamerlan* fût d'un naturel plus violent qu'*Alexandre*. S'il eſt permis d'égayer un peu ces événemens terribles, & de mêler le petit au grand, je répéterai ce que raconte un perſan contemporain de ce prince. Il dit qu'un fameux poëte perſan, nommé *Hamédi Kermani*, étant dans le même bain que lui avec pluſieurs courtiſans, & jouant à un jeu d'eſprit, qui conſiſtait à eſtimer en argent ce que valait chacun d'eux : *je vous eſtime trente aſpres*, dit-il au grand kan. *La ſerviette dont je m'eſſuie les vaut*, répondit le monarque. *Mais c'eſt auſſi en comptant la ſerviette*, répondit *Hamédi*. Peut-être qu'un prince qui laiſſait prendre ces innocentes libertés n'avait pas un fonds de naturel entièrement féroce ; mais on ſe familiariſe avec les petits, & on égorge les autres.

Religion de *Tamerlan*.

Il n'était ni muſulman ni de la ſecte du grand *Lama* ; mais il connaiſſait un ſeul DIEU, comme les lettrés chinois, & en cela marquait un grand ſens, dont des peuples plus polis ont manqué. On ne voit point de ſuperſtition ni chez lui ni dans ſes armées. Il ſouffrait également les muſulmans, les lamiſtes, les brames, les guèbres, les juifs & ceux qu'on nomme idolâtres. Il aſſiſta même en paſſant

Digitized by Google

vers le mont Liban aux cérémonies religieuſes des moines maronites qui habitent dans ces montagnes. Il avait ſeulement le faible de l'aſtrologie judiciaire, erreur commune à tous les hommes, & dont nous ne ſeſons que de ſortir. Il n'était pas ſavant, mais il fit élever ſes petits-fils dans les ſciences. Le fameux *Oulougbeg*, qui lui ſuccéda dans les Etats de la Tranſoxane, fonda dans Samarcande la première académie des ſciences, fit meſurer la terre, & eut part à la compoſition des tables aſtronomiques qui portent ſon nom ; ſemblable en cela au roi *Alfonſe X de Caſtille* qui l'avait précédé de plus de cent années. Aujourd'hui la grandeur de Samarcande eſt tombée avec les ſciences ; & ce pays occupé par les Tartares-Usbecs eſt redevenu barbare pour refleurir peut-être un jour.

Sa poſtérité règne encore dans l'Indouſtan, que l'on appelle Mogol, & qui tient ce nom des Tartares Mogols de *Gengis*, dont *Tamerlan* deſcendait par les femmes. Une autre branche de ſa race régna en Perſe juſqu'à ce qu'une autre dinaſtie de princes tartares de la faction du *mouton blanc* s'en empara en 1468. Si nous ſongeons que les Turcs ſont auſſi d'origine tartare, ſi nous nous ſouvenons qu'*Attila* deſcendait des mêmes peuples, tout cela confirmera ce que nous avons déjà dit que les Tartares ont conquis preſque toute la terre. Nous en avons vu la raiſon. Ils n'avaient rien à perdre ; ils étaient plus robuſtes, plus endurcis que les autres peuples. Mais depuis que les Tartares de l'Orient, ayant ſubjugué une ſeconde fois la Chine dans le dernier ſiècle, n'ont fait qu'un Etat de la Chine & de cette Tartarie

Digitized by Google

orientale, depuis que l'empire de Ruſſie s'eſt étendu & civiliſé, depuis enfin que la terre eſt hériſſée de remparts bordés d'artillerie, ces grandes émigrations ne ſont plus à craindre. Les nations polies ſont à couvert des irruptions de ces ſauvages. Toute la Tartarie, excepté la chinoiſe, ne renferme plus que des hordes miſérables, qui ſeraient trop heureuſes d'être conquiſes à leur tour, s'il ne valait pas encore mieux être libre que civiliſé.

CHAPITRE LXXXIX.

Suite de l'hiſtoire des Turcs & des Grecs, juſqu'à la priſe de Conſtantinople.

CONSTANTINOPLE fut un temps hors de danger par la victoire de *Tamerlan;* mais les ſucceſſeurs de *Bajazet* rétablirent bientôt leur empire. Le fort des conquêtes de *Tamerlan* était dans la Perſe, & dans la Syrie & aux Indes, dans l'Arménie & vers la Ruſſie. Les Turcs reprirent l'Aſie mineure, & conſervèrent tout ce qu'ils avaient en Europe. Il fallait alors qu'il y eût plus de correſpondance & moins d'averſion qu'aujourd'hui entre les muſulmans & les chrétiens. *Cantacuſène* n'avait fait nulle difficulté de donner ſa fille en mariage à *Orcan;* & *Amurat II*, petit-fils de *Bajazet* & fils de *Mahomet I*, n'en fit aucune d'épouſer la fille d'un deſpote de Servie, nommée *Irène.*

Mariage des turcs avec des chrétiennes, & des chrétiens avec des turques.

Amurat II était un de ces princes turcs qui contribuèrent à la grandeur ottomane: mais il était très-

Digitized by Google

détrompé du faſte de cette grandeur qu'il accroiſſait par ſes armes. Il n'avait d'autre but que la retraite. C'était une choſe aſſez rare qu'un philoſophe turc qui abdiquait la couronne. Il la réſigna deux fois ; & deux fois les inſtances de ſes bachas & de ſes janiſſaires l'engagèrent à la reprendre.

Jean II Paléologue allait à Rome & au concile, que nous avons vu aſſemblé par *Eugène IV* à Florence. Il y diſputait ſur la proceſſion du SAINT-ESPRIT, tandis que les Vénitiens, déjà maîtres d'une partie de la Grèce, achetaient Theſſalonique, & que ſon empire était preſque tout partagé entre les chrétiens & les muſulmans. *Amurat* cependant prenait cette même Theſſalonique à peine vendue. Les Vénitiens avaient cru mettre en ſureté ce territoire, & défendre la Grèce par une muraille de huit mille pas de long, ſelon cet ancien uſage que les Romains eux-mêmes avaient pratiqué au nord de l'Angleterre. C'eſt une défenſe contre des incurſions de peuples encore ſauvages; ce n'en fut pas une contre la milice victorieuſe des Turcs. Ils détruiſirent la muraille & pouſsèrent leurs irruptions de tous côtés dans la Grèce, dans la Dalmatie, dans la Hongrie.

Grande muraille en Grèce.

Les peuples de Hongrie s'étaient donnés au jeune *Ladiſlas IV* roi de Pologne. *Amurat II* ayant fait quelques années la guerre en Hongrie, dans la Thrace & dans tous les pays voiſins avec des ſuccès divers, conclut la paix la plus ſolennelle que les chrétiens & les muſulmans euſſent jamais contractée. *Amurat* & *Ladiſlas* la jurèrent tous deux ſolennellement, l'un ſur l'alcoran & l'autre ſur l'évangile. Le turc promettait de ne pas avancer plus loin ſes conquêtes :

Paix avec les chretiens. 1444.

Digitized by Google

il en rendit même quelques-unes. On régla les limites des poſſeſſions ottomanes, de la Hongrie & de Veniſe.

Le cardinal *Julien Ceſarini*, légat du pape en Allemagne, homme fameux par ſes pourſuites contre les partiſans de *Jean Hus*, par le concile de Bâle auquel il avait d'abord préſidé, par la croiſade qu'il prêchait contre les Turcs, fut alors, par un zèle trop aveugle, la cauſe de l'opprobre & du malheur des chrétiens.

Rompue. A peine la paix eſt jurée que ce cardinal veut qu'on la rompe. Il ſe flattait d'avoir engagé les Vénitiens & les Génois à raſſembler une flotte formidable & que les Grecs réveillés allaient faire un dernier effort. L'occaſion était favorable : c'était préciſément le temps où *Amurat II* ſur la foi de cette paix venait de ſe conſacrer à la retraite & de réſigner l'empire à *Mahomet* ſon fils, jeune encore & ſans expérience.

Déciſion qu'il ne faut pas garder la foi aux muſulmans. Le prétexte manquait pour violer le ſerment. *Amurat* avait obſervé toutes les conditions avec une exactitude qui ne laiſſait nul ſubterfuge aux infracteurs. Le légat n'eut d'autre reſſource que de perſuader à *Ladiſlas*, aux chefs hongrois & aux Polonais, qu'on pouvait violer ſes ſermens. Il harangua, il écrivit, il aſſura que la paix jurée ſur l'évangile était nulle, parce qu'elle avait été faite malgré l'inclination du pape. En effet le pape, qui était alors *Eugène IV*, écrivit à *Ladiſlas* qu'il lui ordonnait de *rompre une paix qu'il n'avait pu faire à l'inſçu du ſaint ſiége*. On a déjà vu que la maxime s'était introduite, *de ne pas garder la foi aux hérétiques*.

Digitized by Google

On en concluait qu'il ne fallait pas la garder aux mahométans.

C'eſt ainſi que l'ancienne Rome viola la trève avec Carthage dans ſa dernière guerre punique. Mais l'événement fut bien différent. L'infidélité du ſénat fut celle d'un vainqueur qui opprime, & celle des chrétiens fut un effort des opprimés pour repouſſer un peuple d'uſurpateurs. Enfin *Julien* prévalut : tous les chefs ſe laiſsèrent entraîner au torrent, ſurtout *Jean Corvin Huniade*, ce fameux général des armées hongroiſes qui combattit ſi ſouvent *Amurat* & *Mahomet II.*

Ladiſlas ſéduit par de fauſſes eſpérances & par une morale que le ſuccès ſeul pouvait juſtifier, entra dans les terres du ſultan. Les janiſſaires alors allèrent prier *Amurat* de quitter ſa ſolitude pour ſe mettre à leur tête. Il y conſentit; les deux armées ſe rencontrèrent vers le Pont-Euxin, dans ce pays 1444.
qu'on nomme aujourd'hui la Bulgarie, autrefois la Méſie. La bataille ſe donna près de la ville de Varnes. *Amurat* portait dans ſon ſein le traité de paix qu'on venait de conclure. Il le tira au milieu de la mêlée dans un moment où ſes troupes pliaient, & pria DIEU, qui punit les parjures, de venger cet outrage fait aux lois des nations. Voilà ce qui donna lieu à la fable que la paix avait été jurée ſur l'euchariſtie, que l'hoſtie avait été remiſe aux mains d'*Amurat* & que ce fut à cette hoſtie qu'il s'adreſſa dans la bataille. Le parjure reçut cette fois le châtiment qu'il méritait. Les chrétiens furent vaincus après une longue réſiſtance. Le roi *Ladiſlas* fut percé de coups ; ſa tête coupée par un janiſſaire fut

Digitized by Google

portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, & ce ſpectacle acheva la déroute.

Amurat vainqueur fit enterrer ce roi dans le champ de bataille avec une pompe militaire. On dit qu'il éleva une colonne ſur ſon tombeau, & même que l'inſcription de cette colonne, loin d'inſulter à la mémoire du vaincu, louait ſon courage & plaignait ſon infortune.

Quelques-uns diſent que le cardinal *Julien*, qui avait aſſiſté à la bataille, voulant dans ſa fuite paſſer une rivière, y fut abymé par le poids de l'or qu'il portait. D'autres diſent que les Hongrois mêmes le tuèrent. Il eſt certain qu'il périt dans cette journée.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'*Amurat* après cette victoire retourna dans ſa ſolitude, qu'il abdiqua une ſeconde fois la couronne, qu'il fut une ſeconde fois obligé de la reprendre
1451. pour combattre & pour vaincre. Enfin il mourut à Andrinople & laiſſa l'empire à ſon fils *Mahomet II*, qui ſongea plus à imiter la valeur de ſon père que ſa philoſophie.

CHAPITRE XC.

De Scanderbeg.

UN autre guerrier non moins célèbre, que je ne ſais ſi je dois appeler *Oſmanli* ou *Chrétien*, arrêta les progrès d'*Amurat*, & fut même long-temps depuis un rempart des chrétiens contre les victoires de *Mahomet II;* je veux parler de *Scanderbeg*, né dans l'Abanie,

Digitized by Google

l'Albanie, partie de l'Epire, pays illuſtre dans les temps qu'on nomme héroïques, et dans les temps vraiment héroïques des Romains. Son nom était *Jean Caſtriot*. Il était fils d'un deſpote ou d'un petit hoſpodar de cette contrée, c'eſt-à-dire, d'un prince vaſſal; car c'eſt ce que ſignifiait *deſpote :* ce mot veut dire à la lettre maître de maiſon; & il eſt étrange que l'on ait depuis affecté le mot de *deſpotique* aux grands ſouverains qui ſe ſont rendus abſolus.

Jean Caſtriot était encore enfant lorſqu'*Amurat*, pluſieurs années avant la bataille de Varnes, dont je viens de parler, s'était ſaiſi de l'Albanie, après la mort du père de *Caſtriot*. Il éleva cet enfant qui reſtait ſeul de quatre frères. Les annales turques ne diſent point du tout que ces quatre princes aient été immolés à la vengeance d'*Amurat*. Il ne paraît pas que ces barbaries fuſſent dans le caractère d'un ſultan qui abdiqua deux fois la couronne, & il n'eſt guère vraiſemblable qu'*Amurat* eût donné ſa tendreſſe & ſa confiance à celui dont il ne devait attendre qu'une haine implacable. Il le chériſſait, il le feſait combattre auprès de ſa perſonne. *Jean Caſtriot* ſe diſtingua tellement que le ſultan et les janiſſaires lui donnèrent le nom de *Scanderbeg* qui ſignifie *le Seigneur Alexandre*.

Enfin l'amitié prévalut ſur la politique. *Amurat* lui confia le commandement d'une petite armée contre le deſpote de Servie qui s'était rangé du parti des chrétiens, & feſait la guerre au ſultan, ſon gendre: c'était avant ſon abdication. *Scanderbeg* qui n'avait pas alors vingt ans, conçut le deſſein de n'avoir plus de maître et de régner.

Digitized by Google

Il ſut qu'un ſecrétaire qui portait les ſceaux du ſultan paſſait près de ſon camp. Il l'arrête, le met aux fers, le force à écrire & à ſceller un ordre au gouverneur de Croye, capitale de l'Epire, de remettre la ville & la citadelle à *Scanderbeg*. Après avoir fait
1443. expédier cet ordre, il aſſaſſine le ſecrétaire & ſa ſuite. Il marche à Croye; le gouverneur lui remet la place ſans difficulté. La nuit même il fait avancer les Albanois avec leſquels il était d'intelligence. Il égorge le gouverneur & la garniſon. Son parti lui gagne toute l'Albanie. Les Albanois paſſent pour les meilleurs ſoldats de ces pays. *Scanderbeg* les conduiſit ſi bien, ſut tirer tant d'avantage de l'aſſiette du terrain âpre & montagneux, qu'avec peu de troupes il arrêta toujours de nombreuſes armées turques. Les muſulmans le regardaient comme un perfide; les chrétiens l'admiraient comme un héros qui, en trompant ſes ennemis & ſes maîtres, avait repris la couronne de ſon père & la méritait par ſon courage.

CHAPITRE LXXXI.

De la priſe de Conſtantinople par les Turcs.

Si les empereurs grecs avaient été des *Scanderbeg*, l'empire d'Orient ſe ſerait conſervé; mais ce même eſprit de cruauté, de faibleſſe, de diviſion, de ſuperſtition qui l'avait ébranlé ſi long-temps hâta le moment de ſa chute.

Digitized by Google

On comptait trois empires d'Orient, & il n'y en avait réellement pas un. La ville de Conſtantinople entre les mains des Grecs feſait le premier. Andrinople refuge des *Laſcaris*, pris par *Amurat I*, en 1362, & toujours demeuré aux ſultans, était regardé comme le ſecond empire; & une province barbare de l'ancienne Colchide, nommée Trébiſonde, où les *Comnène* s'étaient retirés, était réputée le troiſième.

Ce déchirement de l'empire, comme on l'a vu, était l'unique effet conſidérable des croiſades. Dévaſté par les Francs, repris par ſes anciens maîtres, mais repris pour être ravagé encore, il était étonnant qu'il ſubſiſtât. Il y avait deux partis dans Conſtantinople acharnés l'un contre l'autre par la religion, à peu-près comme dans Jéruſalem, quand *Veſpaſien* & *Titus* l'aſſiégèrent. L'un était celui des empereurs qui, dans la vaine eſpérance d'être ſecourus, conſentaient de ſoumettre l'Egliſe grecque à la latine; l'autre celui des prêtres & du peuple qui, ſe ſouvenant encore de l'invaſion des croiſés, avaient en exécration la réunion des deux Egliſes. On s'occupait toujours de controverſes & les Turcs étaient aux portes.

Jean II Paléologue, le même qui s'était ſoumis au pape dans la vaine eſpérance d'être ſecouru, avait régné vingt-ſept ans ſur les débris de l'empire romain-grec; & après ſa mort, arrivée en 1449, telle fut la faibleſſe de l'empire, que *Conſtantin*, l'un de ſes fils, fut obligé de recevoir du turc *Amurat II*, comme de ſon ſeigneur, la confirmation de la dignité impériale. Un frère de ce *Conſtantin* eut Lacédémone, un autre eut

Digitized by Google

Corinthe, un troisième eut ce que les Vénitiens n'avaient pas dans le Péloponèse.

1451. Telle était la situation des Grecs, quand *Mahomet Bouyouk* ou *Mahomet le grand* succéda pour la seconde fois au sultan *Amurat*, son père. Les moines ont peint ce *Mahomet* comme un barbare insensé qui, tantôt coupait la tête à sa prétendue maîtresse *Irène*, pour apaiser les murmures de ses janissaires, tantôt fesait ouvrir le ventre à quatorze de ses pages pour voir qui d'entre eux avait mangé un melon. On trouve encore ces histoires absurdes dans nos dictionnaires, qui ont été long-temps, pour la plupart, des archives alphabétiques du mensonge.

Mahomet II, sultan.

Toutes les annales turques nous apprennent que *Mahomet* avait été le prince le mieux élevé de son temps: ce que nous venons de dire d'*Amurat*, son père, prouve assez qu'il n'avait pas négligé l'éducation de l'héritier de sa fortune. On ne peut encore disconvenir que *Mahomet* n'ait écouté le devoir d'un fils, & n'ait étouffé son ambition, quand il fallut rendre le trône qu'*Amurat* lui avait cédé. Il redevint deux fois sujet, sans exciter le moindre trouble. C'est un fait unique dans l'histoire, & d'autant plus singulier que *Mahomet* joignait à son ambition la fougue d'un caractère violent.

Son caractère.

Il parlait le grec, l'arabe, le persan; il entendait le latin; il dessinait; il savait ce qu'on pouvait savoir alors de géographie & de mathématique; il aimait la peinture. Aucun amateur des arts n'ignore qu'il fit venir de Venise le fameux *Gentilli Bellino*, & qu'il le récompensa, comme *Alexandre* avait payé *Apelles*, par des dons & par sa familiarité. Il lui fit présent

Digitized by Google

d'une couronne d'or, d'un collier d'or, de trois mille ducats d'or, & le renvoya avec honneur. Je ne puis m'empêcher de ranger parmi les contes improbables celui de l'eſclave auquel on prétend que *Mahomet* fit couper la tête, pour faire voir à *Bellino* l'effet des muſcles & de la peau ſur un col ſéparé de ſon tronc. Ces barbaries que nous exerçons ſur les animaux, les hommes ne les exercent ſur les hommes que dans la fureur des vengeances ou dans ce qu'on appelle le droit de la guerre. *Mahomet II* fut ſouvent ſanguinaire et féroce, comme tous les conquérans qui ont ravagé le monde; mais pourquoi lui imputer des cruautés ſi peu vraiſemblables? à quoi bon multiplier les horreurs? *Philippe de Comines*, qui vivait ſous le ſiècle de ce ſultan, avoue qu'en mourant il demanda pardon à DIEU d'avoir mis un impôt ſur ſes ſujets. Où ſont les princes chrétiens qui manifeſtent un tel repentir?

Il était âgé de vingt-deux ans quand il monta ſur le trône des ſultans, & il ſe prépara dès-lors à ſe placer ſur celui de Conſtantinople, tandis que cette ville était toute diviſée pour ſavoir s'il fallait ſe ſervir ou non de pain azyme, & s'il fallait prier en grec ou en latin.

Mahomet II commença donc par ſerrer la ville du côté de l'Europe & du côté de l'Aſie. Enfin, dès les premiers jours d'avril 1453, la campagne fut couverte de ſoldats que l'exagération fait monter à trois cents mille, & le détroit de la Propontide d'environ trois cents galères & deux cents petits vaiſſeaux. 1453. Siége de Conſtantinople.

Digitized by Google

Un des faits les plus étranges & les plus atteſtés, c'eſt l'uſage que *Mahomet* fit d'une partie de ces navires. Ils ne pouvaient entrer dans le port de la ville, fermé par les plus fortes chaînes de fer, & d'ailleurs apparemment défendu avec avantage. Il fait en une nuit couvrir une demi-lieue de chemin ſur terre de planches de ſapin enduites de ſuif & de graiſſe, diſpoſées comme la crèche d'un vaiſſeau; il fait tirer à force de machines & de bras quatre-vingts galères & ſoixante & dix allèges du détroit, & les fait couler ſur ces planches. Tout ce grand travail s'exécuta en une ſeule nuit, & les aſſiégés ſont ſurpris le lendemain matin de voir une flotte entière deſcendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux dans ce jour même fut conſtruit à leur vue, & ſervit à l'établiſſement d'une batterie de canon.

Il fallait ou que Conſtantinople n'eût point d'artillerie ou qu'elle fût bien mal ſervie. Car comment le canon n'eût-il pas foudroyé ce pont de bateaux? Mais il eſt douteux que *Mahomet* ſe ſervit, comme on le dit, de canons de deux cents livres de balle. Les vaincus exagèrent tout. Il eût fallu environ cent cinquante livres de poudre pour bien chaſſer de tels boulets. Cette quantité de poudre ne peut s'allumer à la fois; le coup partirait avant que la quinzième partie prît feu, & le boulet aurait très-peu d'effet. Peut-être les Turcs par ignorance employaient de ces canons, & peut-être les Grecs par la même ignorance en étaient effrayés.

Dès le mois de mai on donna des aſſauts à la ville qui ſe croyait la capitale du monde: elle était donc bien mal fortifiée; elle ne fut guère mieux

Digitized by Google

défendue. L'empereur accompagné d'un cardinal de Rome, nommé *Iſidore*, ſuivait le rit romain ou feignait de le ſuivre, pour engager le pape & les princes catholiques à le ſecourir; mais, par cette triſte manœuvre, il irritait & décourageait les Grecs, qui ne voulaient pas ſeulement entrer dans les égliſes qu'il fréquentait. *Nous aimons mieux*, s'écriaient-ils, *voir ici le turban qu'un chapeau de cardinal.*

Nul prince chrétien ne ſecourt Conſtantinople.

Dans d'autres temps, preſque tous les princes chrétiens, ſous prétexte d'une guerre ſainte, ſe liguèrent pour envahir cette métropole & ce rempart de la chrétienté; & quand les Turcs l'attaquèrent, aucun ne la défendit.

L'empereur *Fréderic III* n'était ni aſſez puiſſant ni aſſez entreprenant. La Pologne était trop mal gouvernée. La France ſortait à peine de l'abyme où la guerre civile & celle contre l'Anglais l'avaient plongée. L'Angleterre commençait à être diviſée & faible. Le duc de Bourgogne, *Philippe le bon*, était un puiſſant prince, mais trop habile pour renouveler ſeul les croiſades, & trop vieux pour de telles actions. Les princes italiens étaient en guerre. L'Arragon & la Caſtille n'étaient point encore unis, & les muſulmans occupaient toujours une partie de l'Eſpagne.

Il n'y avait en Europe que deux princes dignes d'attaquer *Mahomet II*. L'un était *Huniade*, prince de Tranſilvanie, mais qui pouvait à peine ſe défendre: l'autre ce fameux *Scanderbeg* qui ne pouvait que ſe ſoutenir dans les montagnes de l'Epire, à peu-près comme autrefois dom *Pélage* dans celle des Aſtruries, quand les mahométans ſubjuguèrent l'Eſpagne. Quatre vaiſſeaux de Gènes, dont l'un appartenait à

Digitized by Google

l'empereur *Fréderic III*, furent preſque le ſeul ſecours que le monde chrétien fournit à Conſtantinople. Un étranger commandait dans la ville; c'était un génois nommé *Giuſtiniani*. Tout bâtiment qui eſt réduit à des appuis étrangers menace ruine. Jamais les anciens Grecs n'eurent de perſan à leur tête, & jamais gaulois ne commanda les troupes de la république romaine. Il fallait donc que Conſtantinople fût priſe: auſſi le fut-elle, mais d'une manière entièrement différente de celle dont tous nos auteurs, copiſtes de *Ducas* et de *Calcondile*, le racontent.

Cette conquête eſt une grande époque. C'eſt-là où commence véritablement l'empire turc au milieu des chrétiens d'Europe; & c'eſt ce qui tranſporta parmi eux quelques arts des Grecs.

Manière dont Conſtantinople fut priſe.

Les annales turques, rédigées à Conſtantinople par le feu prince *Demetrius Cantemir* m'apprennent qu'après quarante-neuf jours de ſiége l'empereur *Conſtantin* fut obligé de capituler. Il envoya pluſieurs grecs recevoir la loi du vainqueur. On convint de quelques articles. Ces annales turques paraiſſent très-vraies dans ce qu'elles diſent de ce ſiége. *Ducas* lui-même, qu'on croit de la race impériale, & qui dans ſon enfance était dans la ville aſſiégée, avoue dans ſon hiſtoire que le ſultan offrit à l'empereur *Conſtantin* de lui donner le Péloponèſe, & d'accorder quelques petites provinces à ſes frères. Il voulait avoir la ville & ne la point ſaccager, la regardant déjà comme ſon bien qu'il ménageait; mais dans le temps que les envoyés grecs retournaient à Conſtantinople pour y rapporter les propoſitions des aſſiégeans, *Mahomet* qui voulut leur parler encore, fait courir

Digitized by Google

à eux. Les assiégés, qui du haut des murs voient un gros de turcs courans après les leurs, tirent imprudemment sur ces turcs. Ceux-ci sont bientôt joints par un plus grand nombre. Les envoyés grecs rentraient déjà par une poterne. Les Turcs entrent avec eux : ils se rendent maîtres de la haute ville séparée de la basse. L'empereur est tué dans la foule ; & *Mahomet* fait aussitôt du palais de *Constantin* celui des sultans, & de sainte Sophie, sa principale mosquée.

Est-on plus touché de pitié que saisi d'indignation, lorsqu'on lit dans *Ducas* que le sultan *envoya ordre dans le camp d'allumer par-tout des feux, ce qui fut fait avec ce cri impie qui est le signe particulier de leur superstition déteſtable?* Ce cri impie est le nom de DIEU, *Allah*, que les mahométans invoquent dans tous les combats. La superstition déteſtable était chez les Grecs qui se réfugièrent dans sainte Sophie, sur la foi d'une prédiction qui les assurait qu'un ange descendrait dans l'église pour les défendre.

On tua quelques grecs dans le parvis, on fit le reste esclave, & *Mahomet* n'alla remercier DIEU dans cette église qu'après l'avoir lavée avec de l'eau rose.

Souverain par droit de conquête d'une moitié de Constantinople, il eut l'humanité ou la politique d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avait voulu accorder à la ville entière, & il la garda religieusement. Ce fait est si vrai que toutes les églises chrétiennes de la basse ville furent conservées jusque sous son petit-fils *Sélim* qui en fit abattre plusieurs. On les appelait *les mosquées d'Issévi*. *Issévi* est en turc le nom de *Jésus*. Celle du patriarche

Digitized by Google

grec ſubſiſte encore dans Conſtantinople ſur le canal de la mer noire. Les Ottomans ont permis qu'on fondât dans ce quartier une académie où les grecs modernes enſeignent l'ancien grec qu'on ne parle plus guère en Grèce, la philoſophie d'*Ariſtote*, la théologie, la médecine; & c'eſt de cette école que ſont ſortis *Conſtantin Ducas*, *Mauro Cordato* & *Cantemir*, faits par les Turcs princes de Moldavie. J'avoue que *Demetrius Cantemir* a rapporté beaucoup de fables anciennes; mais il ne peut s'être trompé ſur les monumens modernes qu'il a vus de ſes yeux, & ſur l'académie où il a été élevé.

Traitement fait aux chrétiens.

On a conſervé encore aux chrétiens une égliſe, & une rue entière qui leur appartient en propre, en faveur d'un architecte grec nommé *Chriſtobule*. Cet architecte avait été employé par *Mahomet II* pour conſtruire une moſquée ſur les ruines de l'égliſe des Saints Apôtres, ancien ouvrage de *Théodora* femme de l'empereur *Juſtinien*; & il avait réuſſi à en faire un édifice qui approche de la beauté de Sainte Sophie. Il conſtruiſit auſſi par ordre de *Mahomet* huit écoles & huit hôpitaux dépendans de cette moſquée; & c'eſt pour prix de ce ſervice que le ſultan lui accorda la rue dont je parle, dont la poſſeſſion demeura à ſa famille. Ce n'eſt pas un fait digne de l'hiſtoire qu'un architecte ait eu la propriété d'une rue; mais il eſt important de connaître que les Turcs ne traitent pas toujours les chrétiens auſſi barbarement que nous nous le figurons. Aucune nation chrétienne ne ſouffre que les Turcs aient chez elle une moſquée, & les Turcs permettent que tous les Grecs aient des égliſes. Pluſieurs de ces égliſes ſont des collégiales;

Digitized by Google

& on voit dans l'Archipel des chanoines ſous la domination d'un bacha.

Les erreurs hiſtoriques ſéduiſent les nations entières. Une foule d'écrivains occidentaux a prétendu que les mahométans adoraient *Vénus*, & qu'ils niaient la providence. *Grotius* lui-même a répété que *Mahomet*, ce grand & faux prophète, avait inſtruit une colombe à voler auprès de ſon oreille, & avait fait accroire que l'eſprit de DIEU venait l'inſtruire ſous cette forme. On a prodigué ſur le conquérant *Mahomet II* des contes non moins ridicules. Noserreurs ſur les Turcs.

Ce qui montre évidemment, malgré les déclamations du cardinal *Iſidore* & de tant d'autres, que *Mahomet* était un prince plus ſage & plus poli qu'on ne croit, c'eſt qu'il laiſſa aux chrétiens vaincus la liberté d'élire un patriarche. Il l'inſtalla lui-même avec la ſolennité ordinaire : il lui donna la croſſe & l'anneau que les empereurs d'Occident n'oſaient plus donner depuis long-temps ; & s'il s'écarta de l'uſage, ce ne fut que pour reconduire juſqu'aux portes de ſon palais le patriarche élu, nommé *Gennadius*, qui lui dit *qu'il était confus d'un honneur que jamais les empereurs chrétiens n'avaient fait à ſes prédéceſſeurs*. Des auteurs ont eu l'imbécillité de rapporter que *Mahomet II* dit à ce patriarche : *La Sainte Trinité te fait, par l'autorité que j'ai reçue, patriarche œcuménique*. Ces auteurs connaiſſent bien mal les muſulmans. Ils ne ſavent pas que notre dogme de la Trinité leur eſt en horreur ; qu'ils ſe croiraient ſouillés d'avoir prononcé ce mot ; qu'ils nous regardent comme des idolâtres adorateurs de pluſieurs dieux. Depuis ce temps, les ſultans *Oſmanlis* ont *Mahomet* fait un patriarche.

Digitized by Google

toujours fait un patriarche qu'on nomme *œcuménique*; le pape en nomme un autre qu'on appelle le patriarche *latin*; chacun d'eux taxé par le divan rançonne à ſon tour ſon troupeau. Ces deux Egliſes également gémiſſantes ſont irréconciliables, & le ſoin d'apaiſer leurs querelles n'eſt pas aujourd'hui une des moindres occupations des ſultans, devenus les modérateurs des chrétiens auſſi bien que leurs vainqueurs.

Ces vainqueurs n'en usèrent point avec les Grecs, comme autrefois aux dixième & onzième ſiècles avec les Arabes dont ils avaient adopté la langue, la religion & les mœurs. Quand les Turcs ſoumirent les Arabes, ils étaient encore entièrement barbares; mais quand ils ſubjuguèrent l'empire grec, la conſtitution de leur gouvernement était dès long-temps toute formée. Ils avaient reſpecté les Arabes, & ils mépriſaient les Grecs. Ils n'ont eu d'autre commerce avec ces Grecs que celui des maîtres avec des peuples aſſervis.

Uſages des Turcs.

Ils ont conſervé tous les uſages, toutes les lois qu'ils eurent au temps de leurs conquêtes. Le corps des *Gengi-Chéris*, que nous nommons *Janiſſaires*, ſubſiſta dans toute ſa vigueur au même nombre d'environ quarante-cinq mille. Ce ſont de tous les ſoldats de la terre ceux qui ont toujours été le mieux nourris. Chaque oda de janiſſaires avait & a encore un pourvoyeur qui leur fournit du mouton, du riz, du beurre, des légumes & du pain en abondance.

Les ſultans ont conſervé en Europe l'ancien uſage qu'ils avaient pratiqué en Aſie, de donner à

Digitized by Google

leurs ſoldats des fiefs à vie, & quelques-uns héréditaires. Ils ne prirent point cette coutume des califes arabes qu'ils détrônèrent. Le gouvernement des Arabes était fondé ſur des principes différens. Les Tartares occidentaux partagèrent toujours les terres des vaincus. Ils établirent dès le cinquième ſiècle en Europe cette inſtitution qui attache les vainqueurs à un gouvernement devenu leur patrimoine; & les nations qui ſe mêlèrent à eux, comme les Lombards, les Francs, les Normands, ſuivirent ce plan. *Tamerlan* le porta dans les Indes où ſont aujourd'hui les plus grands ſeigneurs de fiefs, ſous les noms d'*Omras*, de *Rayas*, de *Nabab*. Mais les Ottomans ne donnèrent jamais que de petites terres. Leurs *Zaimats* & leurs *Timariots* ſont plutôt des métairies que des ſeigneuries. L'eſprit guerrier paraît tout entier dans cet établiſſement. Si un zaim meurt les armes à la main, ſes enfans partagent ſon fief; s'il ne meurt point à la guerre, le béglierbeg, c'eſt-à-dire, le commandant des armes de la province, peut nommer à ce bénéfice militaire. Nul droit pour ces zaims & pour ces timars que celui de fournir & de mener des ſoldats à l'armée, comme chez nos premiers Francs; point de titres, point de juriſdiction, point de nobleſſe.

On a toujours tiré des mêmes écoles les cadis, les mollas, qui ſont les juges ordinaires, & les deux cadi-leskers d'Aſie & d'Europe, qui ſont les juges des provinces & des armées, & qui préſident ſous le muphti à la religion & aux lois. Le muphti & les cadi-leskers ont toujours été également ſoumis au divan. Les dervis qui ſont les moines mendians

Digitized by Google

chez les Turcs, ſe ſont multipliés, & n'ont pas changé. La coutume d'établir des Caravenſerais pour les voyageurs, & des écoles avec des hôpitaux auprès de toutes les moſquées, n'a point dégénéré. En un mot, les Turcs ſont ce qu'ils étaient, non-ſeulement quand ils prirent Conſtantinople, mais quand ils paſsèrent pour la première fois en Europe.

CHAPITRE XCII.

Entrepriſes de Mahomet II, & ſa mort.

PENDANT trente & une années de règne, *Mahomet II* marcha de conquête en conquête, ſans que les princes chrétiens ſe liguaſſent contre lui; car il ne faut pas appeler ligue un moment d'intelligence entre *Huniade*, prince de Tranſilvanie, le roi de Hongrie, & un deſpote de la Ruſſie noire. Ce célèbre *Huniade* montra que s'il avait été mieux ſecouru, les chrétiens n'auraient pas perdu tous les pays que les mahométans poſsèdent en Europe. Il repouſſa *Mahomet II* devant Belgrade, trois ans après la priſe de Conſtantinople.

Dans ce temps-là même les Perſans tombaient ſur les Turcs, & détournaient ce torrent dont la chrétienté était inondée. *Uſſum-Caſſan*, de la branche de *Tamerlan*, qu'on nommait *le bélier blanc*, gouverneur d'Arménie, venait de ſubjuguer la Perſe. Il s'alliait aux chrétiens, & par-là il les avertiſſait de ſe réunir contre l'ennemi commun; car il épouſa la fille de *David Comnène*, empereur de Trébiſonde. Il

Digitized by Google

n'était pas permis aux chrétiens d'épouſer leur commère ou leur couſine; mais on voit qu'en Grèce, en Eſpagne, en Aſie, ils s'alliaient aux muſulmans ſans ſcrupule.

Le tartare *Uſſum-Caſſan*, gendre de l'empereur chrétien, *David Comnène*, attaqua *Mahomet* vers l'Euphrate. C'était une occaſion favorable pour la chrétienté : elle fut encore négligée. On laiſſa *Mahomet*, après des fortunes diverſes, faire la paix avec le Perſan, et prendre enſuite Trébiſonde avec la partie de la Cappadoce qui en dépendait ; tourner vers la Grèce, ſaiſir le Nègrepont, retourner au fond de la mer Noire, s'emparer de Caffa, l'ancienne Théodoſie rebâtie par les Génois ; revenir réduire Scutari, Zante, Céphalonie; courir juſqu'à Trieſte, à la porte de Veniſe, & établir enfin la puiſſance muſulmane au milieu de la Calabre, d'où il menaçait le reſte de l'Italie, & d'où ſes lieutenans ne ſe retirèrent qu'après ſa mort. Conquêtes de *Mahomet II.*

Sa fortune échoua contre Rhodes. Les chevaliers, qui ſont aujourd'hui les chevaliers de Malthe, eurent, ainſi que *Scanderbeg*, la gloire de repouſſer les armes victorieuſes de *Mahomet II.* Rhodes.

Ce fut en 1480 que ce conquérant fit attaquer cette île autrefois ſi célèbre, & cette ville fondée très-long-temps avant Rome dans le terrain le plus heureux, dans l'aſpect le plus riant, & ſous le ciel le plus pur; ville gouvernée par les enfans d'*Hercule*, par *Danaüs*, par *Cadmus*, fameuſe dans toute la terre par ſon coloſſe d'airain, dédié au ſoleil, ouvrage immenſe, jeté en fonte par un indien, & qui s'élevant de cent pieds de hauteur, les pieds poſés ſur deux

Digitized by Google

moles de marbre, laiſſait voguer ſous lui les plus gros navires. Rhodes avait paſſé au pouvoir des Sarrazins dans le milieu du ſeptième ſiècle; un chevalier français, *Foulques de Villaret*, grand-maître de l'ordre, l'avait repriſe ſur eux, en 1310; & un autre chevalier français, *Pierre d'Aubuſſon*, la défendit contre les Turcs.

Chrétien grand-viſir.

C'eſt une choſe bien remarquable que *Mahomet II* employât dans cette entrepriſe une foule de chrétiens renégats. Le grand-viſir lui-même, qui vint attaquer Rhodes, était un chrétien; & ce qui eſt encore plus étrange, il était de la race impériale des *Paléologue*. Un autre chrétien, *George Frupan*, conduiſait le ſiége ſous les ordres du viſir; on ne vit jamais de mahométans quitter leur religion pour ſervir dans les armées chrétiennes. D'où vient cette différence? Serait-ce qu'une religion qui a coûté une partie d'eux-mêmes à ceux qui la profeſſent, & qu'on a ſcellée de ſon ſang dans une opération très-douloureuſe, en devient enſuite plus chère? ſerait-ce parce que les vainqueurs de l'Aſie s'attiraient plus de reſpect que les puiſſances de l'Europe? ſerait-ce qu'on eût cru, dans ces temps d'ignorance, les armes des muſulmans plus favoriſées de DIEU que les armes chrétiennes, & que de-là on eût inféré que la cauſe triomphante était la meilleure?

Miracle rapporté par *Calcondile*.

Pierre d'Aubuſſon fit alors triompher la ſienne. Il força, au bout de trois mois, le grand-viſir *Meſſith Paléologue* à lever le ſiége. *Calcondile*, dans ſon hiſtoire des Turcs, vous dit que les aſſiégeans, en montant ſur la brèche, virent dans l'air une croix d'or entourée de lumière, & une très-belle femme vêtue de blanc; que

que ce miracle les alarma, & qu'ils prirent la fuite saisis d'épouvante. Il y a pourtant quelqu'apparence que la vue d'une belle femme aurait plutôt encouragé qu'intimidé les Turcs, & que la valeur de *Pierre d'Aubusson* & des chevaliers fut le seul prodige auquel ils cédèrent. Mais c'est ainsi que les Grecs modernes écrivaient.

Cette petite île manquée ne rendait pas *Mahomet Bouyouk* moins terrible au reste de l'Occident. Il avait depuis long-temps conquis l'Épire après la mort de *Scanderbeg*. Les Vénitiens avaient eu le courage de défier ses armes. C'était le temps de la puissance vénitienne; elle était très-étendue en terre ferme, & ses flottes bravaient celles de *Mahomet*; elles s'emparèrent même d'Athènes: mais enfin cette république, n'étant point secourue, fut obligée de céder, de rendre Athènes, & d'acheter par un tribut annuel la liberté de commercer sur la mer Noire, songeant toujours à réparer ses pertes par son commerce qui avait fait les fondemens de sa grandeur. Nous verrons que bientôt après le pape *Jules II* & presque tous les princes chrétiens firent plus de mal à cette république qu'elle n'en avait essuyé des Ottomans.

Cependant *Mahomet II* allait porter ses armes victorieuses contre les sultans mammelucs d'Égypte, tandis que ses lieutenans étaient dans le royaume de Naples; ensuite il se flattait de venir prendre Rome comme Constantinople; & entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il disait *qu'il l'enverrait bientôt au fond de cette mer consommer son mariage.* Une

Digitized by Google

colique arrêta les progrès & les deſſeins de ce conquérant. Il mourut à Nicomédie à l'âge de cinquante-trois ans, lorſqu'il ſe préparait à faire encore le ſiége de Rhodes, & à conduire en Italie une armée formidable.

Mort de *Mahomet II.* 1481.

CHAPITRE XCIII.

Etat de la Grèce ſous le joug des Turcs. Leur gouvernement : leurs mœurs.

SI l'Italie reſpira par la mort de *Mahomet II*, les Ottomans n'ont pas moins conſervé en Europe un pays plus beau & plus grand que l'Italie entière. La patrie des *Miltiade*, des *Léonidas*, des *Alexandre*, des *Sophocle* & des *Platon*, devint bientôt barbare. La langue grecque dès-lors ſe corrompit. Il ne reſta preſque plus de trace des arts; car quoiqu'il y ait dans Conſtantinople une académie grecque, ce n'eſt pas aſſurément celle d'Athènes; & les beaux arts n'ont pas été rétablis par les trois mille moines que les ſultans laiſſent toujours ſubſiſter au mont Athos. Autrefois cette même Conſtantinople fut ſous la protection d'Athènes. Chalcédoine fut ſa tributaire; le roi de Thrace briguait l'honneur d'être admis au rang de ſes bourgeois. Aujourd'hui les deſcendans des Tartares dominent dans ces belles régions, & à peine le nom de la Grèce ſubſiſte. Cependant la ſeule petite ville d'Athènes aura toujours plus de réputation parmi nous que les Turcs ſes oppreſſeurs, euſſent-ils l'empire de la terre.

Athènes.

Digitized by Google

La plupart des grands monumens d'Athènes, que les Romains imitèrent & ne purent furpaſſer, ou ſont en ruine, ou ont diſparu: une petite moſquée eſt bâtie ſur le tombeau de *Thémiſtocle*, ainſi qu'une chapelle de récollets eſt élevée à Rome ſur les débris du capitole; l'ancien temple de *Minerve* eſt auſſi changé en moſquée; le port de Pyrée n'eſt plus. Un lion antique de marbre ſubſiſte encore auprès, & donne ſon nom au port du lion preſque comblé. Le lieu où était l'académie eſt couvert de quelques huttes de jardiniers. Les beaux reſtes du Stadion inſpirent de la vénération & des regrets; & le temple de *Cérès*, qui n'a rien ſouffert des injures du temps, fait entrevoir ce que fut autrefois Athènes. Cette ville qui vainquit *Xerxès* contient ſeize à dix-ſept mille habitans, tremblans devant douze cents janiſſaires qui n'ont qu'un bâton blanc à la main. Les Spartiates, ces anciens rivaux & ces vainqueurs d'Athènes, ſont confondus avec elle dans le même aſſujettiſſement. Ils ont combattu plus long-temps pour leur liberté, & ſemblent garder encore quelques reſtes de ces mœurs dures & altières que leur inſpira *Lycurgue*. Lacédémone.

Les Grecs reſtèrent dans l'oppreſſion, mais non pas dans l'eſclavage. On leur laiſſa leur religion & leurs lois; & les Turcs ſe conduiſirent comme s'étaient conduits les Arabes en Eſpagne. Les familles grecques ſubſiſtent dans leur patrie, avilies, mépriſées, mais tranquilles: elles ne payent qu'un léger tribut; elles font le commerce & cultivent la terre; leurs villes & leurs bourgades ont encore leur *Protogéros* qui juge leurs différens; leur patriarche

Digitized by Google

eſt entretenu par elles honorablement. Il faut bien qu'il en tire des ſommes aſſez conſidérables, puiſqu'il paye à ſon inſtallation quatre mille ducats au tréſor impérial, & autant aux officiers de la Porte.

Enfans de tribut.

Le plus grand aſſujettiſſement des Grecs a été long-temps d'être obligés de livrer au ſultan des enfans de tribut, pour ſervir dans le ſérail ou parmi les janiſſaires. Il fallait qu'un père de famille donnât un de ſes fils ou qu'il le rachetât. Il y a en Europe des provinces chrétiennes où la coutume de donner ſes enfans, deſtinés à la guerre dès le berceau, eſt établie. Ces enfans de tribut, élevés par les Turcs, feſaient ſouvent dans le ſérail une grande fortune. La condition même des janiſſaires eſt aſſez bonne. C'était une grande preuve de la force de l'éducation & des bizarreries de ce monde, que la plupart de ces fiers ennemis des chrétiens fuſſent nés de chrétiens opprimés. Une plus grande preuve de cette fatale & invincible deſtinée, par qui l'Etre ſuprême enchaîne tous les événemens de l'univers, c'eſt que *Conſtantin* ait bâti Conſtantinople pour les Turcs, comme *Romulus* avait tant de ſiècles auparavant jeté les fondemens du capitole pour les pontifes de l'Egliſe catholique.

Sultans non deſpotiques.

Je crois devoir ici combattre un préjugé : que le gouvernement turc eſt un gouvernement abſurde, qu'on appelle *deſpotique ;* que les peuples ſont tous eſclaves du ſultan, qu'ils n'ont rien en propre, que leur vie & leurs biens appartiennent à leur maître. Une telle adminiſtration ſe détruirait elle-même. Il ſerait bien étrange que les Grecs vaincus ne fuſſent point réellement eſclaves, & que leurs vainqueurs le

Digitized by Google

fuſſent. Quelques voyageurs ont cru que toutes les terres appartenaient au ſultan, parce qu'il donne des timariots à vie, comme autrefois les rois francs donnaient des bénéfices militaires. Ces voyageurs devaient conſidérer qu'il y a des lois pour les héritages en Turquie, comme par-tout ailleurs. L'alcoran qui eſt la loi civile, auſſi bien que celle de la religion, pourvoit dès le quatrième chapitre aux héritages des hommes & des femmes; & la loi de tradition & de coutume ſupplée à ce que l'alcoran ne dit pas.

Il eſt vrai que le mobilier des bachas décédés appartient au ſultan, & qu'il fait la part à la famille. Mais c'était une coutume établie en Europe dans le temps que les fiefs n'étaient point héréditaires; & long-temps après les évêques mêmes héritèrent des meubles des eccléſiaſtiques inférieurs, & les papes exercèrent ce droit ſur les cardinaux & ſur tous les bénéficiers qui mouraient dans la réſidence du premier pontife. Gouvernement turc.

Non-ſeulement les Turcs ſont tous libres, mais ils n'ont chez eux aucune diſtinction de nobleſſe. Ils ne connaiſſent de ſupériorité que celle des emplois.

Leurs mœurs ſont à la fois féroces, altières & efféminées; ils tiennent leur dureté des Scythes leurs ancêtres, & leur molleſſe de la Grèce & de l'Aſie. Leur orgueil eſt extrême. Ils ſont conquérans & ignorans; c'eſt pourquoi ils mépriſent toutes les nations. Mœurs.

L'empire ottoman n'eſt point un gouvernement monarchique, tempéré par des mœurs douces, comme le ſont aujourd'hui la France & l'Eſpagne;

Digitized by Google

il reſſemble encore moins à l'Allemagne, devenue avec le temps une république de princes & de villes, ſous un chef ſuprême qui a le titre d'empereur. Il n'a rien de la Pologne, où les cultivateurs ſont eſclaves, & où les nobles ſont rois; il eſt auſſi éloigné de l'Angleterre par ſa conſtitution que par la diſtance des lieux. Mais il ne faut pas imaginer que ce ſoit un gouvernement arbitraire en tout, où la loi permette aux caprices d'un ſeul d'immoler à ſon gré des multitudes d'hommes, comme des bêtes fauves qu'on entretient dans un parc pour ſon plaiſir.

Il ſemble à nos préjugés qu'un chiaoux peut aller un hatichérif à la main demander de la part du ſultan tout l'argent des pères de famille d'une ville, & toutes les filles pour l'uſage de ſon maître. Il y a ſans doute d'horribles abus dans l'adminiſtration turque; mais en général ces abus ſont bien moins funeſtes au peuple qu'à ceux mêmes qui partagent le gouvernement: c'eſt ſur eux que tombe la rigueur du deſpotiſme. La ſentence ſecrète d'un divan ſuffit pour ſacrifier les principales têtes aux moindres ſoupçons. Nul grand corps légal, établi dans ce pays pour rendre les lois reſpectables, & la perſonne du ſouverain ſacrée. Nulle digue oppoſée par la conſtitution de l'Etat aux injuſtices du viſir. Ainſi peu de reſſource pour le ſujet quand il eſt opprimé, & pour le maître quand on conſpire contre lui. Le ſouverain qui paſſe pour le plus puiſſant de la terre eſt en même temps le moins affermi ſur ſon trône. Il ſuffit d'un jour de révolution pour l'en faire tomber. Les Turcs ont en cela imité les mœurs de l'empire grec qu'ils

Digitized by Google

ont détruit. Ils ont seulement plus de respect pour la maison *ottomane* que les Grecs n'en avaient pour la famille de leurs empereurs. Ils déposent, ils égorgent un sultan ; mais c'est toujours en faveur d'un prince de la maison *ottomane*. L'empire grec au contraire avait passé par les assassinats dans vingt familles différentes.

La crainte d'être déposé est un plus grand frein pour les empereurs turcs que toutes les lois de l'alcoran. Maître absolu dans son sérail, maître de la vie de ses officiers, au moyen d'un fetsa du muphti, il ne l'est pas des usages de l'Empire ; il n'augmente point les impôts, il ne touche point aux monnaies ; son trésor particulier est séparé du trésor public.

La place du sultan est quelquefois la plus oisive de la terre, & celle du grand visir la plus laborieuse : il est à la fois connétable, chancelier & premier président. Le prix de tant de peines a été souvent l'exil ou le cordeau.

Les places des bachas n'ont pas été moins dangereuses ; & jusqu'à nos jours une mort violente a été souvent leur destinée. Tout cela ne prouve que des mœurs dures & féroces, telles que l'ont été long-temps celles de l'Europe chrétienne, lorsque tant de têtes tombaient sur les échafauds, lorsqu'on pendait *la Brosse* le favori de *St Louis* ; que le ministre *Laguette* mourait dans la question sous *Charles le bel* ; que le connétable de France, *Charles de la Cerda*, était exécuté sous le roi *Jean* sans forme de procès ; qu'on voyait *Enguerran de Marigni* pendu au gibet de Montfaucon, que lui-même avait fait dresser ; qu'au

Férocité égale dans toutes les nations.

Digitized by Google

portait au même gibet le corps du premier miniſtre *Montagu*; que le grand-maître des templiers & tant de chevaliers expiraient dans les flammes, & que de telles cruautés étaient ordinaires dans les Etats monarchiques. On ſe tromperait beaucoup ſi on penſait que ces barbaries fuſſent la ſuite du pouvoir abſolu. Aucun prince chrétien n'était deſpotique, & le grand ſeigneur ne l'eſt pas davantage. Pluſieurs ſultans à la vérité ont fait plier toutes les lois à leurs volontés, comme un *Mahomet II*, un *Selim*, un *Soliman*.... Les conquérans trouvent peu de contradictions dans leurs ſujets; mais tous nos hiſtoriens nous ont bien trompés quand ils ont regardé l'empire ottoman comme un gouvernement dont l'eſſence eſt le deſpotiſme.

Opinion de *Marſigli*.

Le comte de *Marſigli*, plus inſtruit qu'eux tous, s'exprime ainſi : *In tutte le noſtre ſtorie ſentiamo eſaltar la ſovranità che coſi diſpoticamente praticaſi dal ſultano : ma quanto ſi ſcoſtano elle dal vero!* La milice des janiſſaires, dit-il, qui reſte à Conſtantinople, & qu'on nomme *Capiculi*, a par ſes lois le pouvoir de mettre en priſon le ſultan, de le faire mourir & de lui donner un ſucceſſeur. Il ajoute que le grand-ſeigneur eſt ſouvent obligé de conſulter l'Etat politique & militaire pour faire la guerre & la paix.

Les bachas ne ſont point abſolus dans leurs provinces comme nous le croyons; ils dépendent de leur divan. Les principaux citoyens ont le droit de ſe plaindre de leur conduite, & d'envoyer contre eux des mémoires au grand divan de Conſtantinople. Enfin *Marſigli* conclut par donner au gouvernement turc le nom de démocratie. C'en eſt une en effet à

Digitized by Google

peu près dans la forme de celle de Tunis & d'Alger. Ces ſultans que le peuple n'oſe regarder, & qu'on n'aborde qu'avec des proſternemens qui ſemblent tenir de l'adoration, n'ont donc que le dehors du deſpotiſme ; ils ne ſont abſolus que quand ils ſavent déployer heureuſement cette fureur de pouvoir arbitraire qui ſemble être née chez tous les hommes. *Louis XI*, *Henri VIII*, *Sixte-Quint*, d'autres princes ont été auſſi deſpotiques qu'aucun ſultan. Si on approfondiſſait ainſi le ſecret des trônes de l'Aſie preſque toujours inconnu aux étrangers, on verrait qu'il y a bien moins de deſpotiſme ſur la terre qu'on ne penſe. Notre Europe a vu des princes vaſſaux d'un autre prince qui n'eſt pas abſolu, prendre dans leurs Etats une autorité plus arbitraire que les empereurs de la Perſe & de l'Inde. Ce ſerait pourtant une grande erreur de penſer que les Etats de ces princes ſont par leur conſtitution un gouvernement deſpotique.

Toutes les hiſtoires des peuples modernes, excepté peut-être celles d'Angleterre & d'Allemagne, nous donnent preſque toujours de fauſſes notions, parce qu'on a rarement diſtingué les temps & les perſonnes, les abus & les lois, les événemens paſſagers & les uſages.

Adminiſtration non uniforme.

On ſe tromperait encore ſi on croyait que le gouvernement turc eſt une adminiſtration uniforme, & que du fond du ſérail de Conſtantinople il part tous les jours des courriers qui portent les mêmes ordres à toutes les provinces. Ce vaſte empire, qui s'eſt formé par la victoire en divers temps, & que nous verrons toujours s'accroître juſqu'au

dix-huitième ſiècle, eſt compoſé de trente peuples différens, qui n'ont ni la même langue, ni la même religion, ni les mêmes mœurs. Ce ſont les Grecs de l'ancienne Ionie, des côtes de l'Aſie mineure & de l'Achaïe, les habitans de l'ancienne Colchide, ceux de la Cherſonèſe taurique : ce ſont les Gètes devenus chrétiens, & connus ſous le nom de Valaques & de Moldaves; des Arabes, des Arméniens, des Bulgares, des Illyriens, des Juifs; ce ſont enfin les Egyptiens, & les peuples de l'ancienne Carthage, que nous verrons bientôt engloutis par la puiſſance ottomane. La ſeule milice des Turcs a vaincu tous ces peuples & les a contenus. Tous ſont différemment gouvernés : les uns reçoivent des princes nommés par la Porte, comme la Valachie, la Moldavie & la Crimée. Les Grecs vivent ſous l'adminiſtration municipale dépendante d'un bacha. Le nombre des ſubjugués eſt immenſe par rapport au nombre des vainqueurs; il n'y a que très-peu de Turcs naturels; preſque aucun d'eux ne cultive la terre, très-peu s'adonnent aux arts. On pourrait dire d'eux ce que *Virgile* dit des Romains : *Leur art eſt de commander.* La grande différence entre les conquérans turcs & les anciens conquérans romains, c'eſt que Rome s'incorpora tous les peuples vaincus, & que les Turcs reſtent toujours ſéparés de ceux qu'ils ont ſoumis, & dont ils ſont entourés.

Il eſt reſté, à la vérité, deux cents mille grecs dans Conſtantinople; mais ce ſont environ deux cents mille artiſans ou marchands qui travaillent pour leurs dominateurs. C'eſt un peuple entier toujours conquis dans ſa capitale, auquel il n'eſt pas même permis de s'habiller comme les Turcs.

Digitized by Google

Ajoutons à cette remarque qu'une ſeule puiſſance a ſubjugué tous ces pays, depuis l'Archipel juſqu'à l'Euphrate, & que vingt puiſſances conjurées n'avaient pu par les croiſades établir que des dominations paſſagères dans ces mêmes contrées, avec vingt fois plus de ſoldats, & des travaux qui durèrent deux ſiècles entiers.

Puiſſance turque, ſurnaturelle ſelon *Ricault*.

Ricault, qui a demeuré long-temps en Turquie, attribue la puiſſance permanente de l'empire ottoman *à quelque choſe de ſurnaturel*. Il ne peut comprendre comment ce gouvernement, qui dépend ſi ſouvent du caprice des janiſſaires, peut ſe ſoutenir contre ſes propres ſoldats & contre ſes ennemis. Mais l'empire romain a duré cinq cents ans à Rome, & près de quatorze ſiècles dans le Levant, au milieu des ſéditions des armées; les poſſeſſeurs du trône furent renverſés, & le trône ne le fut pas. Les Turcs ont pour la race *ottomane* une vénération qui leur tient lieu de loi fondamentale: l'empire eſt arraché ſouvent au ſultan; mais, comme nous l'avons remarqué, il ne paſſe jamais dans une maiſon étrangère. La conſtitution intérieure n'a donc eu rien à craindre, quoique le monarque & les viſirs aient eu ſi ſouvent à trembler.

Juſqu'à préſent cet Empire n'a pas redouté d'invaſions étrangères. Les Perſans ont rarement entamé les frontières des Turcs. Vous verrez au contraire le ſultan *Amurat IV* prendre Bagdat d'aſſaut ſur les Perſans en 1638, demeurer toujours le maître de la Méſopotamie, envoyer d'un côté des troupes au grand mogol contre la Perſe, & de l'autre menacer Veniſe. Les Allemands ne ſe ſont jamais préſentés aux

Digitized by Google

portes de Conſtantinople comme les Turcs à celles de Vienne. Les Ruſſes ne ſont devenus redoutables à la Turquie que depuis *Pierre le grand*. Enfin la force & la rapine établirent l'empire ottoman, & les diviſions des chrétiens l'ont maintenu. Il n'eſt rien là que de naturel. Nous verrons comment cet empire s'eſt accru dans ſa puiſſance, & s'eſt conſervé long-temps dans ſes uſages féroces, qui commencent enfin à s'adoucir.

CHAPITRE XCIV.

Du roi de France Louis XI.

LE gouvernement féodal périt bientôt en France, quand *Charles VII* eut commencé à établir ſa puiſſance par l'expulſion des Anglais, par la jouiſſance de tant de provinces réunies à la couronne, & enfin par des ſubſides rendus perpétuels.

L'ordre féodal s'affermiſſait en Allemagne, par une raiſon contraire, ſous des empereurs électifs, qui en qualité d'empereurs n'avaient ni provinces ni ſubſides. L'Italie était toujours partagée en républiques & en principautés indépendantes. Le pouvoir abſolu n'était connu ni en Eſpagne ni dans le Nord; & l'Angleterre jetait au milieu de ſes diviſions les ſemences de ce gouvernement ſingulier, dont les racines toujours coupées & toujours ſanglantes ont enfin produit après des ſiècles, à l'étonnement des nations, le mélange égal de la liberté & de la royauté.

Digitized by Google

Il n'y avait plus en France que deux grands fiefs, la Bourgogne & la Bretagne : mais leur pouvoir les rendit indépendantes ; & malgré les lois féodales, elles n'étaient pas regardées en Europe comme ſeſant partie du royaume. Le duc de Bourgogne *Philippe le bon* avait même ſtipulé qu'il ne rendrait point hommage à *Charles VII*, quand il lui pardonna l'aſſaſſinat du duc *Jean* ſon père.

Les princes du ſang avaient en France des apanages en pairies, mais reſſortiſſans au parlement ſédentaire. Les ſeigneurs, puiſſans dans leurs terres, ne l'étaient pas comme autrefois dans l'Etat : il n'y avait plus guère au-delà de la Loire que le comte de *Foix*, qui s'intitulât *Prince par la grace de* DIEU, & qui fît battre monnaie ; mais les ſeigneurs des fiefs, & les communautés des grandes villes avaient d'immenſes priviléges.

Louis XI, fils de *Charles VII*, devint le premier roi abſolu en Europe depuis la décadence de la maiſon de *Charlemagne*. Il ne parvint enfin à ce pouvoir tranquille que par des ſecouſſes violentes. Sa vie eſt un grand contraſte. Faut-il pour humilier & pour confondre la vertu qu'il ait mérité d'être regardé comme un grand roi, lui qu'on peint comme un fils dénaturé, un frère barbare, un mauvais père & un voiſin perfide ? Il remplit d'amertume les dernières années de ſon père ; il cauſa ſa mort. Le malheureux *Charles VII* mourut, comme on ſait, par la crainte que ſon fils ne le fît mourir ; il choiſit la faim pour éviter le poiſon qu'il redoutait. Cette ſeule crainte dans un père, d'être empoiſonné par ſon fils, prouve trop que le fils paſſait pour être capable de ce crime.

Digitized by Google

Conduite de *Louis XI* avec les amis de son père.

Après avoir bien pesé toute la conduite de *Louis XI*, ne peut-on pas se le représenter comme un homme qui voulut effacer souvent ses violences imprudentes par des artifices, & soutenir des fourberies par des cruautés ? D'où vient que dans les commencemens de son règne, tant de seigneurs attachés à son père, & surtout ce fameux comte de *Dunois*, dont l'épée avait soutenu la couronne, entrèrent contre lui dans la ligue *du bien public* ? Ils ne profitaient pas de la faiblesse du trône, comme il est arrivé tant de fois. Mais *Louis XI* avait abusé de sa force. N'est-il pas évident que le père, instruit par ses fautes & par ses malheurs, avait très-bien gouverné, & que le fils trop enflé de sa puissance commença par gouverner mal ?

1465. Cette ligue le mit au hasard de perdre sa couronne & sa vie. La bataille donnée à Montlhéri contre le comte de *Charolois* & tant d'autres princes, ne décida rien; mais il est certain qu'il la perdit, puisque ses ennemis eurent le champ de bataille, & qu'il fut obligé de leur accorder tout ce qu'ils demandèrent. Il ne se releva du traité honteux de Conflans qu'en le violant dans tous ses points. Jamais il n'accomplit un serment, à moins qu'il ne jurât par un morceau de bois qu'on appelait *la vraie croix de S^t Lo.* Il croyait avec le peuple que le parjure sur ce morceau de bois faisait mourir infailliblement dans l'année.

Le barbare après le traité fit jeter dans la rivière plusieurs bourgeois de Paris, soupçonnés d'être partisans de son ennemi. On les liait deux à deux dans un sac. C'est la chronique de Saint-Denis qui

Digitized by Google

rend ce témoignage. Il ne défunit enfin les confédérés qu'en donnant à chacun d'eux ce qu'il demandait. Ainſi juſque dans ſon habileté il y eut encore de la faibleſſe.

Il ſe fit un irréconciliable ennemi de *Charles* fils de *Philippe le bon*, maître de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de la Flandre, de l'Artois, des places ſur la Somme, & de la Hollande. Il excite les Liégeois à faire une perfidie à ce duc de Bourgogne & à prendre les armes contre lui. Il ſe remet en même temps entre ſes mains à Péronne, croyant le mieux tromper. Quelle plus mauvaiſe politique ! Mais auſſi étant découvert, il ſe vit priſonnier dans le château de Péronne, & forcé de marcher à la ſuite de ſon vaſſal contre ces Liégeois mêmes qu'il avait armés. Quelle plus grande humiliation ! Avec le duc de *Bourgogne*. 1468.

Non-ſeulement il fut toujours perfide, mais il força le duc *Charles de Bourgogne* à l'être, car ce prince était né emporté, violent, téméraire, mais éloigné de la fraude. *Louis XI* en trompant tous ſes voiſins les invitait tous à le tromper. A ce commerce de fraudes ſe joignirent les barbaries les plus ſauvages. Ce fut ſurtout alors qu'on regarda comme un droit de la guerre de faire pendre, de noyer ou d'égorger les priſonniers faits dans les batailles, & de tuer les vieillards, les enfans & les femmes dans les villes conquiſes. *Maximilien* depuis empereur fit pendre par repréſailles, après ſa victoire de Guinegaſte, un capitaine gaſcon qui avait défendu avec bravoure un château contre toute ſon armée ; & *Louis XI*, par une autre repréſaille, fit mourir par le gibet cinquante gentilshommes de l'armée

Digitized by Google

de *Maximilien*, tombés entre ſes mains. *Charles de Bourgogne* ſe vengea de quelques autres cruautés du roi en tuant tout dans la ville de Dinant priſe à diſcrétion, & en la réduiſant en cendre.

Avec ſon frère qu'il empoiſonne. 1472.

Louis XI craint ſon frère le duc de *Berri*, & ce prince eſt empoiſonné par un moine bénédictin, nommé *Favre Véſois*, ſon confeſſeur. Ce n'eſt pas ici un de ces empoiſonnemens équivoques adoptés ſans preuves par la maligne crédulité des hommes. Le duc de *Berri* ſoupait entre la dame de *Monſorau* ſa maîtreſſe, & ſon confeſſeur. Celui-ci leur fait apporter une pêche d'une groſſeur ſingulière. La dame expire immédiatement après en avoir mangé. Le prince après de cruelles convulſions meurt au bout de quelque temps.

Odet Daidie, brave ſeigneur, veut venger le mort auquel il avait été toujours attaché. Il conduit loin de *Louis* en Bretagne le moine empoiſonneur. On lui fait ſon procès en liberté, & le jour qu'on doit prononcer la ſentence à ce moine, on le trouve mort dans ſon lit. *Louis XI*, pour apaiſer le cri public, ſe fait apporter les pièces du procès, & nomme des commiſſaires; mais ils ne décident rien, & le roi les comble de bienfaits. On ne douta guère dans l'Europe que *Louis* n'eût commis ce crime, lui qui étant dauphin, avait fait craindre un parricide à *Charles VII* ſon père. L'hiſtoire ne doit point l'en accuſer ſans preuves; mais elle doit le plaindre d'avoir mérité qu'on l'en ſoupçonnât. Elle doit ſurtout obſerver que tout prince coupable d'un attentat avéré, eſt coupable auſſi des jugemens téméraires qu'on porte ſur toutes ſes actions.

Telle

Telle eſt la conduite de *Louis XI* avec ſes vaſſaux & ſes proches. Voici celle qu'il tient avec ſes voiſins. Le roi d'Angleterre, *Edouard IV*, débarque en France pour tenter de rentrer dans les conquêtes de ſes pères. *Louis* peut le combattre, mais il aime mieux être ſon tributaire. Il gagne les principaux officiers anglais ; il fait des préſens de vins à toute l'armée ; il achète le retour de cette armée en Angleterre. N'eût-il pas été plus digne d'un roi de France, d'employer à ſe mettre en état de réſiſter & de vaincre, l'argent qu'il mit à ſéduire un prince très-mal affermi, qu'il craignait, & qu'il ne devait pas craindre ?

Avec le roi d'Angleterre dont il achète l'inaction.

1475.

Les grandes ames choiſiſſent hardiment des favoris illuſtres & des miniſtres approuvés. *Louis XI* n'eut guère pour ſes confidens & pour ſes miniſtres que des hommes nés dans la fange, & dont le cœur était au-deſſous de leur état.

Avec ſes miniſtres.

Il y a peu de tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par les mains des bourreaux, & par des ſupplices plus recherchés. Les chroniques du temps comptent quatre mille ſujets exécutés ſous ſon règne en public ou en ſecret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait ces victimes, ſont les monumens qu'a laiſſés ce monarque, & qu'on voit avec horreur.

Avec les ſeigneurs du royaume.

Il eſt étonnant que le père *Daniel* indique à peine le ſupplice de *Jacques d'Armagnac*, duc de *Nemours*, deſcendant reconnu de *Clovis*. Les circonſtances & l'appareil de ſa mort, le partage de ſes dépouilles, les cachots où ſes jeunes enfans furent enfermés juſqu'à la mort de *Louis XI*, ſont de triſtes &

Avec le duc de Nemours, dont il fit couler le ſang ſur la tête de ſes enfans.

1477.

intéreſſans objets de la curioſité. On ne ſait point préciſément quel était le crime de ce prince. Il fut jugé par des commiſſaires, ce qui peut faire préſumer qu'il n'était point coupable. Quelques hiſtoriens lui imputent vaguement d'avoir voulu ſe ſaiſir de la perſonne du roi, & faire tuer le dauphin. Une telle accuſation n'eſt pas croyable. Un petit prince ne pouvait guère, du pied des Pyrénées où il était réfugié, prendre priſonnier *Louis XI*, en pleine paix, tout-puiſſant & abſolu dans ſon royaume. L'idée de tuer le dauphin encore enfant, & de conſerver le père, eſt encore une de ces extravagances qui ne tombent point dans la tête d'un homme d'Etat. Tout ce qui eſt bien avéré, c'eſt que *Louis XI* avait en exécration la maiſon des *Armagnac;* qu'il fit ſaiſir le duc de *Nemours* dans Carlat, en 1477; qu'il le fit enfermer dans une cage de fer à la Baſtille; qu'ayant dreſſé lui-même toute l'inſtruction du procès, il lui envoya des juges, parmi leſquels était ce *Philippe de Comines*, célèbre traître, qui, ayant long-temps vendu les ſecrets de la maiſon de *Bourgogne* au roi, paſſa enfin au ſervice de la France, & dont on eſtime les mémoires, quoiqu'écrits avec la retenue d'un courtiſan qui craignait encore de dire la vérité, même après la mort de *Louis XI*.

Le roi voulut que le duc de *Nemours* fût interrogé dans ſa cage de fer, qu'il y ſubît la queſtion, & qu'il y reçût ſon arrêt. On le confeſſa enſuite dans une ſalle tendue de noir. La confeſſion commençait à devenir une grace accordée aux condamnés. L'appareil noir était en uſage pour les princes. C'eſt ainſi qu'on avait exécuté *Conradin* à Naples,

Digitized by Google

& qu'on traita depuis *Marie Stuart* en Angleterre. On était barbare en cérémonie chez les peuples chrétiens occidentaux, & ce rafinement d'inhumanité n'a jamais été connu que d'eux. Toute la grace que ce malheureux prince put obtenir, ce fut d'être enterré en habit de cordelier, grace digne de la ſuperſtition de ces temps atroces, qui égalait leur barbarie.

Avec les enfans du duc de *Nemours* mis dans des cachots.

Mais ce qui ne fut jamais en uſage, & ce que pratiqua *Louis XI*, ce fut de faire mettre ſous l'échafaud dans les halles de Paris les jeunes enfans du duc, pour recevoir ſur eux le ſang de leur père. Ils en ſortirent tout couverts; & en cet état on les conduiſit à la Baſtille dans des cachots faits en forme de hottes, où la gène que leurs corps éprouvaient était un continuel ſupplice. On leur arrachait les dents à pluſieurs intervalles. Ce genre de torture, auſſi petit qu'odieux, était en uſage. C'eſt ainſi que du temps de *Jean*, roi de France, d'*Edouard III*, roi d'Angleterre, & de l'empereur *Charles IV*, on traitait les Juifs en France, en Angleterre & dans pluſieurs villes d'Allemagne, pour avoir leur argent. Le détail des tourmens inouis que ſouffrirent les princes de *Nemours-Armagnac* ſerait incroyable, s'il n'était atteſté par la requête que ces princes infortunés préſentèrent aux Etats, après la mort de *Louis XI*, en 1483.

Jamais il n'y eut moins d'honneur que ſous ce règne. Les juges ne rougirent point de partager les biens de celui qu'ils avaient condamné. Le traître *Philippe de Comines* qui avait trahi le duc de *Bourgogne* en lâche, & qui fut plus lâchement l'un des

Digitized by Google

commiſſaires du duc de *Nemours*, eut les terres du duc dans le Tournaiſis.

Les temps précédens avaient inſpiré des mœurs fières & barbares, dans leſquelles on vit éclater quelquefois de l'héroïſme. Le règne de *Charles VII* avait eu des *Dunois*, des *la Trimouille*, des *Cliſſon*, des *Richemont*, des *Saintraille*, des *la Hire* & des magiſtrats d'un grand mérite; mais ſous *Louis XI*, pas un grand homme. Il avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu : l'obéiſſance tint lieu de tout; & le peuple fut enfin tranquille comme les forçats le ſont dans une galère.

Avec ſes maîtreſſes.

Ce cœur artificieux & dur avait pourtant deux penchans qui auraient dû mettre de l'humanité dans ſes mœurs; c'était l'amour & la dévotion. Il eut des maîtreſſes; il eut trois bâtards; il fit des neuvaines & des pélerinages. Mais ſon amour tenait de ſon caractère, & ſa dévotion n'était que la crainte ſuperſtitieuſe d'une ame timide & égarée. Toujours couvert de reliques, & portant à ſon bonnet ſa Notre-Dame de plomb, on prétend qu'il lui demandait pardon de ſes aſſaſſinats avant de les commettre. Il donna par contrat le comté de Boulogne à la Sainte-Vierge. La piété ne conſiſte pas à faire la Vierge comteſſe, mais à s'abſtenir des actions que la conſcience reproche, que DIEU doit punir, & que la vierge ne protége point.

Avec la ſainte Vierge.

Il introduiſit la coutume italienne de ſonner la cloche à midi, & de dire un *Ave Maria*. Il demanda au pape le droit de porter le ſurplis & l'aumuſſe, & de ſe faire oindre une ſeconde fois de l'ampoule de Reims.

Digitized by Google

Enfin ſentant la mort approcher, renfermé au château du Pleſſis-les-Tours, inacceſſible à ſes ſujets, entouré de gardes, dévoré d'inquiétudes, il fait venir de Calabre un ermite, nommé *François Martorillo*, révéré depuis ſous le nom de *St François de Paule.* Il ſe jette à ſes pieds; il le ſupplie en pleurant d'intercéder auprès de DIEU, & de lui prolonger la vie; comme ſi l'ordre éternel eût dû changer à la voix d'un calabrois dans un village de France, pour laiſſer dans un corps uſé une ame faible & perverſe plus long-temps que ne comportait la nature. Tandis qu'il demande ainſi la vie à un ermite étranger, il croit en ranimer les reſtes en s'abreuvant du ſang qu'on tire à des enfans, dans la fauſſe eſpérance de corriger l'âcreté du ſien. C'était un de ces excès de l'ignorante médecine de ces temps, médecine introduite par les Juifs, de faire boire du ſang d'un enfant aux vieillards apoplectiques, aux lépreux, aux épileptiques. 1483. Avec *Martorillo*, depuis *St François de Paule.*

On ne peut éprouver un ſort plus triſte dans le ſein des proſpérités, n'ayant d'autres ſentimens que l'ennui, les remords, la crainte & la douleur d'être déteſté.

C'eſt cependant lui qui le premier des rois de France prit toujours le nom de *très-chrétien*, à peu-près dans le temps que *Ferdinand d'Arragon*, illuſtre par des perfidies autant que par des conquêtes, prenait le nom de *catholique.* Tant de vices n'ôtèrent pas à *Louis XI* ſes bonnes qualités. Il avait du courage; il ſavait donner en roi; il connaiſſait les hommes & les affaires; il voulait que la juſtice fût rendue, & qu'au moins lui ſeul pût être injuſte.

Digitized by Google

Ses bonnes qualités.

Paris, déſolé par une contagion, fut repeuplé par ſes ſoins : il le fut à la vérité de beaucoup de brigands, mais qu'une police ſévère contraignit de devenir citoyens. De ſon temps il y eut, dit-on, dans cette ville quatre-vingts mille bourgeois capables de porter les armes. C'eſt à lui que le peuple doit le premier abaiſſement des grands. Environ cinquante familles en ont murmuré, & plus de cinq cents mille ont dû s'en féliciter. Il empêcha que le parlement & l'univerſité de Paris, deux corps alors également ignorans, parce que tous les Français l'étaient, ne pourſuiviſſent comme ſorciers, les premiers imprimeurs qui vinrent d'Allemagne en France.

De lui vient l'établiſſement des poſtes, non tel qu'il eſt aujourd'hui en Europe; il ne fit que rétablir les *Veredarii* de *Charlemagne* & de l'ancien Empire romain. Deux cents trente courriers à ſes gages portaient ſes ordres inceſſamment. Les particuliers pouvaient courir avec les chevaux deſtinés à ces courriers, en payant dix ſous par cheval pour chaque traite de quatre lieues. Les lettres étaient rendues de ville en ville par les courriers du roi. Cette police ne fut long-temps connue qu'en France. Il voulait rendre les poids & les meſures uniformes dans ſes Etats, comme ils l'avaient été du temps de *Charlemagne*. Enfin il prouva qu'un méchant homme peut faire le bien public, quand ſon intérêt particulier n'y eſt pas contraire.

Les impoſitions, ſous *Charles VII*, indépendamment du domaine, étaient de dix-ſept cents mille livres de compte. Sous *Louis XI*, elles ſe montèrent juſqu'à quatre millions ſept cents mille livres; & la

Digitized by Google

livre étant alors de dix au marc, cette ſomme revenait à vingt-trois millions cinq cents mille livres d'aujourd'hui. Si, en ſuivant ces proportions, on examine les prix des denrées, & ſurtout celui du blé qui en eſt la baſe, on trouve qu'il valait la moitié moins qu'aujourd'hui. Ainſi, avec vingt-trois millions numéraires, on feſait préciſément ce qu'on fait à préſent avec quarante-ſix.

Telle était la puiſſance de la France avant que la Bourgogne, l'Artois, le territoire de Boulogne, les villes ſur la Somme, la Provence, l'Anjou, fuſſent incorporés par *Louis XI* à la monarchie françaiſe. Ce royaume devint bientôt le plus puiſſant de l'Europe. C'était un fleuve groſſi par vingt rivières, & épuré de la fange qui avait ſi long-temps troublé ſon cours.

Les titres commencèrent alors à être donnés au pouvoir. *Louis XI* fut le premier roi de France à qui on donna quelquefois le titre de *majeſté*, que juſque-là l'empereur ſeul avait porté, mais que la chancellerie allemande n'a jamais donné à aucun roi, juſqu'à nos derniers temps. Les rois d'Arragon, de Caſtille, de Portugal, avaient les titres d'*alteſſe*. On diſait à celui d'Angleterre *votre grace*. On aurait pu dire à *Louis XI votre deſpotiſme*.

Nous avons vu par combien d'attentats heureux il fut le premier roi de l'Europe abſolu, depuis l'établiſſement du grand gouvernement féodal. *Ferdinand le catholique* ne put jamais l'être en Arragon. *Iſabelle*, par ſon adreſſe, prépara les Caſtillans à l'obéiſſance paſſive; mais elle ne régna point deſpotiquement. Chaque Etat, chaque province, chaque

Sa puiſſance.

Digitized by Google

ville avait ſes priviléges dans toute l'Europe. Les ſeigneurs féodaux combattaient ſouvent ces priviléges, & les rois cherchaient à ſoumettre également à leur puiſſance les ſeigneurs féodaux & les villes. Nul n'y parvint alors que *Louis XI;* mais ce fut en feſant couler ſur les échafauds le ſang d'*Armagnac* & de *Luxembourg*, en ſacrifiant tout à ſes ſoupçons, en payant chèrement les exécuteurs de ſes vengeances. *Iſabelle de Caſtille* s'y prenait avec plus de fineſſe ſans cruauté. Il s'agiſſait, par exemple, de réunir à la couronne le duché de Placentia: que fait-elle? Ses inſinuations & ſon argent ſoulèvent les vaſſaux du duc de Placentia contre lui. Ils s'aſſemblent, ils demandent à être les vaſſaux de la reine, & elle y conſent par complaiſance.

Louis XI, en augmentant ſon pouvoir ſur ſes peuples par ſes rigueurs, augmenta ſon royaume par ſon induſtrie. Il ſe fit donner la Provence par le dernier comte ſouverain de cet Etat, & arracha ainſi un feudataire à l'Empire, comme *Philippe de Valois* s'était fait donner le Dauphiné. L'Anjou & le Maine, qui appartenaient au comte de Provence, furent encore réunis à la couronne. L'habileté, l'argent & le bonheur accrurent petit à petit le royaume de France, qui depuis *Hugues Capet* avait été peu de choſe, & que les Anglais avaient preſque détruit. Ce même bonheur rejoignit la Bourgogne à la France, & les fautes du dernier duc rendirent au corps de l'Etat une province qui en avait été imprudemment ſéparée.

Ce temps fut en France le paſſage de l'anarchie à la tyrannie. Ces changemens ne ſe font point ſans

Digitized by Google

de grandes convulsions. Auparavant les seigneurs féodaux opprimaient, & sous *Louis XI* ils furent opprimés. Les mœurs ne furent pas meilleures ni en France, ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni dans le Nord. La barbarie, la superstition, l'ignorance, couvraient la face du monde, excepté en Italie. La puissance papale asservissait toujours toutes les autres puissances; & l'abrutissement de tous les peuples qui sont au-delà des Alpes était le véritable soutien de ce prodigieux pouvoir contre lequel tant de princes s'étaient inutilement élevés de siècle en siècle. *Louis XI* baissa la tête sous ce joug, pour être plus le maître chez lui. C'était sans doute l'intérêt de Rome que les peuples fussent imbécilles, & en cela elle était par-tout bien servie. On était assez sot à Cologne, pour croire posséder les os pourris de trois prétendus rois qui vinrent, dit-on, du fond de l'Orient apporter de l'or à l'enfant JESUS dans une étable. On envoya à *Louis XI* quelques restes de ces cadavres, qu'on fesait passer pour ceux de ces trois monarques, dont il n'est pas même parlé dans les évangiles; & l'on fit accroire à ce prince qu'il n'y avait que les os pourris des rois qui pussent guérir un roi. On a conservé une de ses lettres à je ne sais quel prieur de Notre-Dame de Salles, par laquelle il demande à cette Notre-Dame de lui accorder la fièvre quarte, attendu, dit-il, que les médecins l'assurent qu'il n'y a que la fièvre quarte qui soit bonne pour sa santé. L'impudent charlatanisme des médecins était donc aussi grand que l'imbécillité de *Louis XI*, & son imbécillité était égale à sa tyrannie. Ce portrait n'est pas seulement celui de ce monarque, c'est celui de

Digitized by Google

preſque toute l'Europe. Il ne faut connaître l'hiſtoire de ces temps-là que pour la mépriſer. Si les princes & les particuliers n'avaient pas quelque intérêt à s'inſtruire des révolutions de tant de barbares gouvernemens, on ne pourrait plus mal employer ſon temps qu'en liſant l'hiſtoire.

CHAPITRE XCV.

De la Bourgogne & des Suiſſes ou Helvétiens, du temps de Louis XI, au quinzième ſiècle.

Grandeur des ducs de Bourgogne.

CHARLES *le téméraire*, iſſu en droite ligne de *Jean*, roi de France, poſſédait le duché de Bourgogne, comme l'apanage de ſa maiſon, avec les villes ſur la Somme, que *Charles VII* avait cédées. Il avait par droit de ſucceſſion la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre, & preſque toute la Hollande. Ses villes des Pays-Bas floriſſaient par un commerce qui commençait à approcher de celui de Veniſe. Anvers était l'entrepôt des nations ſeptentrionales; cinquante mille ouvriers travaillaient dans Gand aux étoffes de laine; Bruges était auſſi commerçante qu'Anvers; Arras était renommée pour ſes belles tapiſſeries, qu'on nomme encore de ſon nom en Allemagne, en Angleterre & en Italie.

Les princes étaient alors dans l'uſage de vendre leurs États quand ils avaient beſoin d'argent, comme aujourd'hui on vend ſa terre & ſa maiſon. Cet uſage ſubſiſtait depuis le temps des croiſades. *Ferdinand*, roi d'Arragon, vendit le Rouſſillon à *Louis XI* avec

Digitized by Google

faculté de rachat. *Charles*, duc de Bourgogne, venait d'acheter la Gueldre. Un duc d'Autriche lui vendit encore tous les domaines qu'il poſſédait en Alſace & dans le voiſinage des Suiſſes. Cette acquiſition était bien au-deſſus du prix que *Charles* en avait payé. Il ſe voyait maître d'un Etat contigu des bords de la Somme juſqu'aux portes de Strasbourg : il n'avait qu'à jouir. Peu de rois dans l'Europe étaient auſſi puiſſans que lui ; aucun n'était plus riche & plus magnifique. Son deſſein était de faire ériger ſes Etats en royaume ; ce qui pouvait devenir un jour très-préjudiciable à la France. Il ne s'agiſſait d'abord que d'acheter le diplome de l'empereur *Fréderic III.* L'uſage ſubſiſtait encore de demander le titre de roi aux empereurs ; c'était un hommage qu'on rendait à l'ancienne grandeur romaine. La négociation manqua ; & *Charles de Bourgogne*, qui voulait ajouter à ſes Etats la Lorraine & la Suiſſe, était bien sûr, s'il eût réuſſi, de ſe faire roi ſans la permiſſion de perſonne.

Son ambition ne ſe couvrait d'aucun voile, & c'eſt principalement ce qui lui fit donner le ſurnom de *téméraire*. On peut juger de ſon orgueil par la réception qu'il fit à des députés de Suiſſe. Des écrivains de ce pays aſſurent que le duc obligea ces députés de lui parler à genoux. C'eſt une étrange contradiction dans les mœurs d'un peuple libre, qui fut bientôt après ſon vainqueur. 1474.

Origine de la guerre contre les Helvétiens.

Voici ſur quoi était fondée la prétention du duc de *Bourgogne*, à laquelle les Helvétiens ſe ſoumirent. Pluſieurs bourgades ſuiſſes étaient enclavées dans les domaines vendus à *Charles* par le duc d'*Autriche*. Il

Digitized by Google

croyait avoir acheté des eſclaves. Les députés des communes parlaient à genoux au roi de France; le duc de *Bourgogne* avait conſervé l'étiquette des chefs de ſa maiſon. Nous avons d'ailleurs remarqué que pluſieurs rois, à l'exemple de l'empereur, avaient exigé qu'on fléchît un genou en leur parlant, ou en les ſervant; que cet uſage aſiatique avait été introduit par *Conſtantin*, & précédemment par *Dioclétien*. De-là même venait la coutume qu'un vaſſal fit hommage à ſon ſeigneur, les deux genoux en terre. De-là encore l'uſage de baiſer le pied droit du pape. C'eſt l'hiſtoire de la vanité humaine.

Philippe de Comines & la foule des hiſtoriens qui l'ont ſuivi prétendent que la guerre contre les Suiſſes, ſi fatale au duc de *Bourgogne*, fut excitée pour une charrette de peaux de mouton. Le plus léger ſujet de querelle produit une guerre, quand on a envie de la faire: mais il y avait déjà long-temps que *Louis XI* animait les Suiſſes contre le duc de *Bourgogne*, & qu'on avait commis beaucoup d'hoſtilités de part & d'autre avant l'aventure de la charrette: il eſt très-sûr que l'ambition de *Charles* était l'unique ſujet de la guerre.

Il n'y avait alors que huit cantons ſuiſſes confédérés. Fribourg, Soleure, Schaffouſe & Appenzel n'étaient pas encore entrés dans l'union. Bâle, ville impériale, que ſa ſituation ſur le Rhin rendait puiſſante & riche, ne feſait pas partie de cette république naiſſante, connue ſeulement par ſa pauvreté, ſa ſimplicité & ſa valeur. Les députés de Berne vinrent remontrer à cet ambitieux que tout leur pays ne valait pas les éperons de ſes chevaliers. Ces

Digitized by Google

bernois ne ſe mirent point à genoux; ils parlèrent avec humilité, & ſe défendirent avec courage.

La gendarmerie du duc, couverte d'or, fut battue & miſe deux fois dans la plus grande déroute par ces hommes ſimples, qui furent étonnés des richeſſes trouvées dans le camp des vaincus. 1476.

Aurait-on prévu, lorſque le plus gros diamant de l'Europe, pris par un ſuiſſe à la bataille de Granſon, fut vendu au général pour un écu, aurait-on prévu alors qu'il y aurait un jour en Suiſſe des villes auſſi belles & auſſi opulentes que l'était la capitale du duché de Bourgogne? Le luxe des diamans, des étoffes d'or y fut long-temps ignoré; & quand il a été connu, il a été prohibé: mais les ſolides richeſſes, qui conſiſtent dans la culture de la terre, y ont été recueillies par des mains libres & victorieuſes. Les commodités de la vie y ont été recherchées de nos jours. Toutes les douceurs de la ſociété, & la ſaine philoſophie ſans laquelle la ſociété n'a point de charme durable, ont pénétré dans les parties de la Suiſſe où le climat eſt le plus doux, & où règne l'abondance. Enfin dans ces pays autrefois ſi agreſtes, on eſt parvenu en quelques endroits à joindre la politeſſe d'Athènes à la ſimplicité de Lacédémone.

Cependant *Charles le téméraire* voulut ſe venger ſur la Lorraine, & arracher au duc *René*, légitime poſſeſſeur, la ville de Nanci qu'il avait déjà priſe une fois. Mais ces mêmes Suiſſes vainqueurs, aſſiſtés de ceux de Fribourg & de Soleure, dignes par-là d'entrer dans leur alliance, défirent encore l'uſurpateur, qui paya de ſon ſang le nom de *téméraire* que la poſtérité lui donne. Mort de *Charles le téméraire*. 1477.

Digitized by Google

Ce fut alors que *Louis XI* s'empara de l'Artois & des villes ſur la Somme, du duché de Bourgogne comme d'un fief mâle, & de la ville de Beſançon, par droit de bienſéance.

La princeſſe *Marie*, fille de *Charles le témérare*, unique héritière de tant de provinces, ſe vit donc tout d'un coup dépouillée des deux tiers de ſes Etats. On aurait pu joindre encore au royaume de France les dix-ſept provinces qui reſtaient à peu-près à cette princeſſe, en lui feſant épouſer le fils de *Louis XI.* Ce roi ſe flatta vainement d'avoir pour bru celle qu'il dépouillait; & ce grand politique manqua l'occaſion d'unir au royaume la Franche-Comté & tous les Pays-Bas.

Les Gantois & le reſte des Flamands, plus libres alors ſous leurs ſouverains que les Anglais mêmes ne le ſont aujourd'hui ſous leurs rois, deſtinèrent à leur princeſſe *Maximilien*, fils de l'empereur *Fréderic III.*

Aujourd'hui les peuples apprennent les mariages de leurs princes, la paix & la guerre, les établiſſemens des impôts, & toute leur deſtinée, par une déclaration de leurs maîtres; il n'en était pas ainſi en Flandre. Les Gantois voulurent que leur princeſſe épousât un allemand, & ils firent couper la tête au chancelier de *Marie de Bourgogne*, & à *Imbercourt* ſon chambellan, parce qu'ils négociaient pour lui donner le dauphin de France. Ces deux miniſtres furent exécutés aux yeux de la jeune princeſſe, qui demandait en vain leur grace à ce peuple féroce.

Digitized by Google

Maximilien, appelé par les Gantois plus que par la princeſſe, vint conclure ce mariage comme un ſimple gentilhomme qui fait ſa fortune avec une héritière; ſa femme fournit aux frais de ſon voyage, à ſon équipage, à ſon entretien. Il eut cette princeſſe, mais non ſes Etats: il ne fut que le mari d'une ſouveraine; & même, lorſqu'après la mort de ſa femme on lui donna la tutelle de ſon fils, lorſqu'il eut l'adminiſtration des Pays-Bas, lorſqu'il venait d'être élu roi des Romains & céſar, les habitans de Bruges le mirent quatre mois en priſon en 1488, pour avoir violé leurs priviléges. Si les princes ont abuſé ſouvent de leur pouvoir, les peuples n'ont pas moins abuſé de leurs droits.

Mariage de ſa fille.

Maximilien, depuis empereur, mis en priſon par les bourgeois de Bruges.

Ce mariage de l'héritière de *Bourgogne* avec *Maximilien* fut la ſource de toutes les guerres qui ont mis pendant tant d'années la maiſon de *France* aux mains avec celle d'*Autriche*. C'eſt ce qui produiſit la grandeur de *Charles-Quint*; c'eſt ce qui mit l'Europe ſur le point d'être aſſervie: & tous ces grands événemens arrivèrent, parce que des bourgeois de Gand s'étaient opiniâtrés à marier leur princeſſe.

CHAPITRE XCVI.

Du gouvernement féodal après Louis XI, au XVe ſiècle.

Vous avez vu en Italie, en France, en Allemagne, l'anarchie ſe tourner en deſpotiſme, ſous *Charlemagne*, & le deſpotiſme détruit par l'anarchie, ſous ſes deſcendans.

Digitized by Google

Vous ſavez que c'eſt une erreur de penſer que les fiefs n'euſſent jamais été héréditaires avant les temps de *Hugues Capet*. La Normandie eſt une aſſez grande preuve du contraire. La Bavière & l'Aquitaine avaient été héréditaires avant *Charlemagne*. Preſque tous les fiefs l'étaient en Italie ſous les rois lombards. Du temps de *Charles le gros* & de *Charles le ſimple*, les grands officiers s'arrogèrent les droits régaliens, ainſi que quelques évêques. Mais il y avait toujours eu des poſſeſſeurs de grandes terres, des *Sires* en France, des *Herren* en Allemagne, des *Ricos hombres* en Eſpagne. Il y a toujours eu auſſi quelques grandes villes gouvernées par leurs magiſtrats, comme Rome, Milan, Lyon, Reims, &c. Les limites des libertés de ces villes, celles du pouvoir des ſeigneurs particuliers, ont toujours changé. La force & la fortune ont toujours décidé de tout. Si les grands officiers devinrent des uſurpateurs, le père de *Charlemagne* l'avait été. Ce *Pepin*, petit-fils d'un *Arnoud*, précepteur de *Dagobert* & évêque de Metz, avait dépouillé la race de *Clovis*. *Hugues Capet* détrôna la poſtérité de *Pepin*; & les deſcendans de *Hugues* ne purent réunir tous les membres épars de cette ancienne monarchie françaiſe, laquelle avant *Clovis* n'avait été jamais une monarchie.

Louis XI avait porté un coup mortel en France à la puiſſance féodale. *Ferdinand* & *Iſabelle* la combattaient dans la Caſtille & dans l'Arragon. Elle avait cédé en Angleterre au gouvernement mixte. Elle ſubſiſtait en Pologne ſous une autre forme. Mais c'était en Allemagne qu'elle avait conſervé & augmenté toute ſa vigueur. Le comte de *Boulainvilliers*

appelle

Digitized by Google

appelle cette conſtitution l'*effort de l'eſprit humain*. *Loiſeau* & d'autres gens de loi l'appellent une *inſtitution bizarre*, *un monſtre compoſé de membres ſans tête*.

On pourrait croire que ce n'eſt point un puiſſant effort du génie, mais un effet très-naturel & très-commun de la raiſon & de la cupidité humaine, que les poſſeſſeurs des terres aient voulu être les maîtres chez eux. Du fond de la Moſcovie aux montagnes de la Caſtille, tous les grands terriens eurent toujours la même idée ſans ſe l'être communiquée; tous voulurent que ni leurs vies ni leurs biens ne dépendiſſent du pouvoir ſuprême d'un roi; tous s'aſſocièrent dans chaque pays contre ce pouvoir, & tous l'exercèrent autant qu'ils le purent ſur leurs propres ſujets. L'Europe fut ainſi gouvernée pendant plus de cinq cents ans. Cette adminiſtration était inconnue aux Grecs & aux Romains; mais elle n'eſt point bizarre, puiſqu'elle eſt ſi univerſelle dans l'Europe. Elle paraît injuſte en ce que le plus grand nombre des hommes eſt écraſé par le plus petit, & que jamais le ſimple citoyen ne peut s'élever que par un bouleverſement général. Nulle grande ville, point de commerce, point de beaux arts ſous un gouvernement purement féodal. Les villes puiſſantes n'ont fleuri en Allemagne, en Flandre, qu'à l'ombre d'un peu de liberté; car la ville de Gand, par exemple, celles de Bruges & d'Anvers étaient bien plutôt des républiques, ſous la protection des ducs de *Bourgogne*, qu'elles n'étaient ſoumiſes à la puiſſance arbitraire de ces ducs: il en était de même des villes impériales.

Vous avez vu s'établir dans une grande partie de l'Europe l'anarchie féodale ſous les ſucceſſeurs de

Charlemagne. Mais avant lui il y avait eu une forme plus régulière de fiefs, ſous les rois lombards en Italie. Les Francs qui entrèrent dans les Gaules partageaient les dépouilles avec *Clovis*. Le comte de *Boulainvilliers* veut par cette raiſon que les ſeigneurs de châteaux ſoient tous ſouverains en France. Mais quel homme peut dire dans ſa terre : Je deſcends d'un conquérant des Gaules ? & quand il ſerait ſorti en droite ligne d'un de ces uſurpateurs, les villes & les communes n'auraient-elles pas plus de droit de reprendre leur liberté que ce franc ou ce viſigoth n'en avait eu de la leur ravir ?

On ne peut pas dire qu'en Allemagne la puiſſance féodale ſe ſoit établie par droit de conquête, ainſi qu'en Lombardie & en France. Jamais toute l'Allemagne n'a été conquiſe par des étrangers ; c'eſt cependant aujourd'hui de tous les pays de la terre le ſeul où la loi des fiefs ſubſiſte véritablement. Les *Boyards* de Ruſſie ont leurs ſujets ; mais ils ſont ſujets eux-mêmes, & ils ne compoſent point un corps comme les princes allemands. Les kans des Tartares, les princes de Valachie & de Moldavie, ſont de véritables ſeigneurs féodaux qui relèvent du ſultan turc ; mais ils ſont dépoſés par un ordre du divan, au lieu que les ſeigneurs allemands ne peuvent l'être que par un jugement de toute la nation. Les nobles Polonais ſont plus égaux entre eux que les poſſeſſeurs des terres en Allemagne ; & ce n'eſt pas là encore l'adminiſtration des fiefs. Il n'y a point d'arrière-vaſſaux en Pologne. Un noble n'y eſt pas ſujet d'un autre noble comme en Allemagne. Il eſt quelquefois ſon domeſtique, mais non ſon vaſſal.

Digitized by Google

La Pologne eſt une république ariſtocratique, où le peuple eſt eſclave.

La loi féodale ſubſiſte en Italie d'une manière différente. Tout eſt réputé fief de l'Empire en Lombardie; & c'eſt encore une ſource d'incertitudes, car les empereurs n'ont été dominateurs ſuprêmes de ces fiefs qu'en qualité de rois d'Italie, de ſucceſſeurs des rois lombards: & certainement une diète de Ratisbonne n'eſt pas roi d'Italie. Mais qu'eſt-il arrivé? La liberté germanique ayant prévalu ſur l'autorité impériale en Allemagne, l'Empire étant devenu une choſe différente de l'empereur, les fiefs italiens ſe ſont dits vaſſaux de l'Empire & non de l'empereur. Ainſi une adminiſtration féodale eſt devenue dépendante d'une autre adminiſtration féodale. Le fief de Naples eſt encore d'une eſpèce toute différente. C'eſt un hommage que le fort a rendu au faible; c'eſt une cérémonie que l'uſage a conſervée.

Tout a été fief dans l'Europe; & les lois de fief étaient par-tout différentes. Que la branche mâle de *Bourgogne* s'éteigne, le roi *Louis XI* ſe croit en droit d'hériter de cet Etat; que la branche de *Saxe* ou de *Bavière* eût manqué, l'empereur n'eût pas été en droit de s'emparer de ces provinces. Le pape pourrait encore moins prendre pour lui le royaume de Naples, à l'extinction d'une maiſon régnante. La force, l'uſage, les conventions donnent de tels droits: la force les donna en effet à *Louis XI;* car il reſtait un prince de la maiſon de *Bourgogne*, un comte de *Nevers* deſcendant de l'inſtitué; & ce prince n'oſa pas ſeulement réclamer ſes droits. Il était encore fort douteux que *Marie de Bourgogne* ne dût pas ſuccéder à ſon

Digitized by Google

père. La donation de la Bourgogne, par le roi *Jean*, portait que les *héritiers succéderaient;* & une fille eſt héritière.

La queſtion des fiefs maſculins & féminins, le droit d'hommage lige ou d'hommage ſimple, l'embarras où ſe trouvaient des ſeigneurs vaſſaux de deux ſuzerains à la fois pour des terres différentes, ou vaſſaux de ſuzerains qui ſe diſputaient le domaine ſuprême, mille difficultés pareilles firent naître de ces procès que la guerre ſeule peut juger. Les fortunes des ſimples citoyens furent ſouvent encore plus incertaines.

Quel état pour un cultivateur que de ſe trouver ſujet d'un ſeigneur qui eſt lui-même ſujet d'un autre dépendant encore d'un troiſième! Il faut qu'il plaide devant tous ces tribunaux; & il perd ſon bien avant d'avoir pu obtenir un jugement définitif. Il eſt sûr que ce ne ſont pas les peuples qui ont de leur gré choiſi cette forme de gouvernement. Il n'y a de pays dignes d'être habités par des hommes que ceux où toutes les conditions ſont également ſoumiſes aux lois.

CHAPITRE XCVII.

De la chevalerie.

L'EXTINCTION de la maiſon de *Bourgogne*, le gouvernement de *Louis XI*, & ſurtout la nouvelle manière de faire la guerre, introduite dans toute l'Europe, contribuèrent à abolir peu à peu ce qu'on

Digitized by Google

appelait *la chevalerie*, eſpèce de dignité & de confraternité, dont il ne reſta plus qu'une faible image.

Cette chevalerie était un établiſſement guerrier qui s'était fait de lui-même parmi les ſeigneurs, comme les confréries dévotes s'étaient établies parmi les bourgeois. L'anarchie & le brigandage, qui déſolaient l'Europe dans le temps de la décadence de la maiſon de *Charlemagne*, donnèrent naiſſance à cette inſtitution. Ducs, comtes, vicomtes, vidames, châtelains, étant devenus ſouverains dans leurs terres, tous ſe firent la guerre; & au lieu de ces grandes armées de *Charles-Martel*, de *Pepin* & de *Charlemagne*, preſque toute l'Europe fut partagée en petites troupes de ſept à huit cents hommes, quelquefois de beaucoup moins. Deux ou trois bourgades compoſaient un petit Etat combattant ſans ceſſe contre ſon voiſin. Plus de communication entre les provinces, plus de grands chemins, plus de ſureté pour les marchands, dont pourtant on ne pouvait ſe paſſer; chaque poſſeſſeur d'un donjon les rançonnait ſur la route: beaucoup de châteaux ſur les bords des rivières & aux paſſages des montagnes ne furent que de vraies cavernes de voleurs. On enlevait les femmes, ainſi qu'on pillait les marchands.

Pluſieurs ſeigneurs s'aſſocièrent inſenſiblement pour protéger la ſureté publique, & pour défendre les dames: ils en firent vœu; & cette inſtitution vertueuſe devint un devoir plus étroit, en devenant un acte de religion. On s'aſſocia ainſi dans preſque toutes les provinces: chaque ſeigneur de grand fief tint à honneur d'être chevalier & d'entrer dans l'ordre.

Digitized by Google

On établit vers l'onzième siècle des cérémonies religieuses & profanes, qui semblaient donner un nouveau caractère au récipiendaire : il jeûnait, se confessait, communiait, passait une nuit tout armé : on le fesait dîner seul à une table séparée, pendant que ses parrains & les dames qui devaient l'armer chevalier mangeaient à une autre. Pour lui, vêtu d'une tunique blanche, il était à sa petite table, où il lui était défendu de parler, de rire, & même de manger. Le lendemain il entrait dans l'église avec son épée pendue au cou ; le prêtre le bénissait ; ensuite il allait se mettre à genoux devant le seigneur ou la dame qui devait l'armer chevalier. Les plus qualifiés qui assistaient à la cérémonie lui chaussaient des éperons, le revêtaient d'une cuirasse, de brassards, de cuissards, de gantelets & d'une cotte de maille appelée *haubert*. Le parrain qui l'installait lui donnait trois coups de plat d'épée sur le cou au nom de DIEU, de *St Michel* & de *St George*. Depuis ce moment toutes les fois qu'il entendait la messe, il tirait son épée à l'évangile, & la tenait haute.

Cette installation était suivie de grandes fêtes, & souvent de tournois ; mais c'était le peuple qui les payait. Les seigneurs des grands fiefs imposaient une taxe sur leurs sujets pour le jour où ils armaient leurs enfans chevaliers. C'était d'ordinaire à l'âge de vingt & un ans que les jeunes gens recevaient ce titre. Ils étaient auparavant bacheliers, ce qui voulait dire bas chevaliers, ou varlets & écuyers ; & les seigneurs qui étaient en confraternité se donnaient mutuellement leurs enfans les uns aux autres, pour être élevés loin de la maison paternelle, sous le nom de varlets, dans l'apprentissage de la chevalerie.

Digitized by Google

Le temps des croiſades fut celui de la plus grande vogue des chevaliers. Les ſeigneurs de fief, qui amenaient leurs vaſſaux ſous leur bannière, furent appelés *chevaliers bannerets*; non que ce titre ſeul de chevalier leur donnât le droit de paraître en campagne avec des bannières; la puiſſance ſeule, & non la cérémonie de l'accolade, pouvait les mettre en état d'avoir des troupes ſous leurs enſeignes. Ils étaient bannerets en vertu de leurs fiefs, & non de la chevalerie. Jamais ce titre ne fut qu'une diſtinction introduite par l'uſage, & non un honneur de convention, une dignité réelle dans l'Etat: il n'influa en rien dans la forme des gouvernemens. Les élections des empereurs & des rois ne ſe feſaient point par des chevaliers; il ne fallait point avoir reçu l'accolade pour entrer aux diètes de l'Empire, aux parlemens de France, aux *cortes* d'Eſpagne. Les inféodations, les droits de reſſorts & de mouvance, les héritages, les lois, rien d'eſſentiel n'avait rapport à cette chevalerie: c'eſt en quoi ſe ſont trompés tous ceux qui ont écrit de la chevalerie. Ils ont écrit, ſur la foi des romains, que cet honneur était une charge, un emploi; qu'il y avait des lois concernant la chevalerie. Jamais la juriſprudence d'aucun peuple n'a connu ces prétendues lois; ce n'étaient que des uſages. Les grands priviléges de cette inſtitution conſiſtaient dans les jeux ſanglans des tournois. Il n'était pas permis ordinairement à un bachelier, à un écuyer, de *jouſter* contre un chevalier.

Les rois voulurent être eux-mêmes armés chevaliers, mais ils n'en étaient ni plus rois ni plus puiſſans; ils voulaient ſeulement encourager la

Digitized by Google

chevalerie & la valeur par leur exemple. On portait un grand reſpect dans la ſociété à ceux qui étaient chevaliers; c'eſt à quoi tout ſe réduiſait.

Enſuite quand le roi *Edouard III* eut inſtitué l'ordre de la jarretière; *Philippe le bon*, duc de Bourgogne, l'ordre de la toiſon d'or; *Louis XI* l'ordre de *Saint-Michel*, d'abord auſſi brillant que les deux autres, & aujourd'hui ſi ridiculement avili; (19) alors tomba l'ancienne chevalerie. Elle n'avait point de marque diſtinctive; elle n'avait point de chef qui lui conférât des honneurs & des priviléges particuliers. Il n'y eut plus de chevaliers bannerets, quand les rois & les grands princes eurent établi des compagnies d'ordonnance; & l'ancienne chevalerie ne fut plus qu'un nom. On ſe fit toujours un honneur de recevoir l'accolade d'un grand prince ou d'un guerrier renommé. Les ſeigneurs conſtitués en quelque dignité prirent dans leurs titres la qualité de chevalier; & tous ceux qui feſaient profeſſion des armes prirent celle d'écuyer.

Les ordres militaires de chevalerie, comme ceux du Temple, ceux de Malthe, l'ordre teutonique & tant d'autres, ſont une imitation de l'ancienne chevalerie qui joignait les cérémonies religieuſes aux

(19) On a fait de cet ordre la récompenſe du mérite dans l'ordre civil; mais on a pris toutes les précautions poſſibles pour empêcher qu'il ne parût trop honorable, comme ſi l'on eût craint que le public ne s'imaginât qu'il eſt plus glorieux d'avoir des talens que des ancêtres. Si jamais les hommes deviennent raiſonnables, ils auront bien de la peine à concevoir l'importance attachée aux ordres, aux chapitres à preuves, & à la fonction de généalogiſte. Ils ſeront étonnés que des hommes de bon ſens, & même aſſez éclairés, aient fait gravement ce ridicule métier. Ils riront en voyant un immenſe *in-folio* rempli par la généalogie d'un gentilhomme dont la famille ne mérite pas d'occuper une demi-page dans l'hiſtoire.

Digitized by Google

fonctions de la guerre. Mais cette eſpèce de chevalerie fut abſolument différente de l'ancienne : elle produiſit en effet des ordres monaſtiques militaires, fondés par les papes, poſſédans des bénéfices, aſtreints aux trois vœux des moines. De ces ordres ſinguliers, les uns ont été de grands conquérans, les autres ont été abolis ſous prétexte de débauches, d'autres ont ſubſiſté avec éclat.

L'ordre teutonique fut ſouverain; l'ordre de Malthe l'eſt encore, & le ſera long-temps.

Il n'y a guère de prince en Europe qui n'ait voulu inſtituer un ordre de chevalerie. Le ſimple titre de chevalerie que les rois d'Angleterre donnent aux citoyens, ſans les agréger à aucun ordre particulier, eſt une dérivation de la chevalerie ancienne, & bien éloignée de ſa ſource. Sa vraie filiation ne s'eſt conſervée que dans la cérémonie par laquelle les rois de France créent toujours chevaliers les ambaſſadeurs qu'on leur envoie de Veniſe; & l'accolade eſt la ſeule cérémonie qu'on ait conſervée dans cette inſtallation.

Les chevaliers ès lois s'inſtituèrent d'eux-mêmes, comme les vrais chevaliers d'armes, & cela même annonçait la décadence de la chevalerie. Les étudians prirent le nom de bacheliers, après avoir ſoutenu une thèſe; & les docteurs en droit s'intitulèrent chevaliers: titre ridicule, puiſqu'originairement chevalier était l'homme combattant à cheval, ce qui ne pouvait convenir au juriſte.

Tout cela préſente un tableau bien varié; & ſi l'on ſuit attentivement la chaîne de tous les uſages de l'Europe depuis *Charlemagne*, dans le

Digitized by Google

gouvernement, dans l'Egliſe, dans la guerre, dans les dignités, dans les finances, dans la ſociété, enfin juſque dans les habillemens, on ne verra qu'une viciſſitude perpétuelle.

CHAPITRE XCVIII.

De la nobleſſe.

APRÈS ce que nous avons dit des fiefs, il faut débrouiller, autant qu'on le pourra, ce qui regarde la nobleſſe, qui ſeule poſſéda long-temps ces fiefs.

Le mot de noble ne fut point d'abord un titre qui donnât des droits & qui fût héréditaire. *Nobilitas* chez les Romains ſignifiait ce qui eſt notable, & non pas un ordre de citoyens. Le ſénat fut inſtitué pour gouverner, les chevaliers pour combattre à cheval, quand ils étaient aſſez riches pour avoir un cheval; les plébéiens devinrent chevaliers, & ſouvent même ſénateurs, ſoit qu'on voulût augmenter le ſénat, ſoit qu'ils euſſent obtenu le droit d'être élus pour les magiſtratures qui en donnaient l'entrée. Cette dignité & le titre de chevalier étaient héréditaires.

Chez les Gaulois, les principaux officiers des villes & les druides gouvernaient, & le peuple obéiſſait; dans tout pays il y a eu des diſtinctions d'état. Ceux qui diſent que tous les hommes ſont égaux diſent la plus grande vérité, s'ils entendent que tous les hommes ont un droit égal à la liberté, à la propriété de leurs biens, à la protection des lois. Ils ſe tromperaient beaucoup, s'ils croyaient que les

Digitized by Google

hommes doivent être égaux par les emplois, puiſqu'ils ne le ſont point par leurs talens. Dans cette inégalité néceſſaire entre les conditions il n'y a jamais eu, ni chez les anciens, ni dans les neuf parties de la terre habitable, rien de ſemblable à l'établiſſement de la nobleſſe dans la dixième partie qui eſt notre Europe. (20)

Ses lois, ſes uſages ont varié comme tout le reſte. Nous vous avons déjà fait voir que la plus ancienne nobleſſe héréditaire était celle des patriciens de Veniſe, qui entraient au conſeil avant qu'il y eût un doge, dès les cinquième & ſixième ſiècles; & s'il eſt encore des deſcendans de ces premiers échevins, comme on le dit, ils ſont ſans contredit les premiers nobles de l'Europe. Il en fut de même des anciennes républiques d'Italie. Cette nobleſſe était attachée à la dignité, à l'emploi, & non aux terres.

(20) Il a exiſté, & il exiſte encore pluſieurs nations où l'on ne connaît ni dignités ni prérogatives héréditaires: mais les familles qui ont été riches & puiſſantes durant pluſieurs générations, les deſcendans des grands hommes en tout genre, de ceux qui ont rendu ou qui paſſent pour avoir rendu de grands ſervices à la patrie, de ceux enfin à qui l'on attribue des actions extraordinaires, obtiennent dans tous les pays une conſidération héréditaire. Voilà ce qui eſt dans la nature; le reſte eſt l'ouvrage des préjugés. Les prérogatives héréditaires éteignent l'émulation, reſtreignent le choix pour les places importantes entre un plus petit nombre d'hommes, rendent inutiles les talens de ceux qui, aſſez riches pour avoir reçu une bonne éducation, manquent de l'illuſtration néceſſaire pour arriver aux places: les priviléges en argent, comme ceux de la nobleſſe françaiſe, ſont une des principales cauſes de la mauvaiſe adminiſtration des finances & de la misère du peuple. Ces priviléges, ces prérogatives, obtenus par la force ou par l'intrigue, ont trouvé au bout d'un certain temps des hommes qui en ont fait l'apologie, & ont voulu en prouver l'utilité. C'eſt le ſort de toutes les mauvaiſes inſtitutions; ceux qui les ont faites ſeraient bien étonnés des motifs qu'on leur prête, & de tout l'eſprit qu'on leur ſuppoſe.

Digitized by Google

Par-tout ailleurs la nobleſſe devint le partage des poſſeſſeurs de terres. Les *Herren* d'Allemagne, les *Ricos hombres* d'Eſpagne, les barons en France, en Angleterre, jouirent d'une nobleſſe héréditaire, par cela ſeul que leurs terres féodales ou non féodales demeurèrent dans leurs familles. Les titres de duc, de comte, de vicomte, de marquis, étaient d'abord des dignités, des offices à vie, qui enſuite paſsèrent de père en fils, les uns plus tôt, les autres plus tard.

Dans la décadence de la race de *Charlemagne*, preſque tous les Etats de l'Europe, hors les républiques, furent gouvernés comme l'Allemagne l'eſt aujourd'hui : & nous avons déjà vu que chaque poſſeſſeur de fief devint ſouverain dans ſa terre autant qu'il le put.

Il eſt clair que des ſouverains ne devaient rien à perſonne, ſinon ce que les petits s'étaient engagés de payer aux grands. Ainſi un châtelain payait une paire d'éperons à un vicomte, qui payait un faucon à un comte, qui payait à un duc une autre marque de vaſſalité. Tous reconnaiſſaient le roi du pays pour leur ſeigneur ſuzerain ; mais aucun d'eux ne pouvait être impoſé à aucune taxe. Ils devaient le ſervice de leur perſonne, parce qu'ils combattaient pour leurs terres & pour eux-mêmes, en combattant pour l'Etat & pour le chef de l'Etat; & de-là vient qu'encore aujourd'hui les nouveaux nobles, les anoblis qui ne poſsèdent même aucun terrain ne payent point l'impôt appelé *taille*.

Les maîtres des châteaux & des terres, qui compoſaient le corps de la nobleſſe en tout pays, excepté

Digitized by Google

dans les républiques, asservirent autant qu'ils le purent les habitans de leurs terres; mais les grandes villes leur résistèrent toujours : les magistrats de ces villes ne voulurent point du tout être les serfs d'un comte, d'un baron, ni d'un évêque, encore moins d'un abbé qui s'arrogeait les mêmes prétentions que ces barons & que ces comtes. Les villes du Rhin & du Rhône, quelques autres plus anciennes, comme Autun, Arles, & surtout Marseille, florissaient avant qu'il y eût des seigneurs & des prélats. Leur magistrature existait plusieurs siècles avant les fiefs; mais bientôt les barons & les châtelains l'emportèrent presque par-tout sur les citoyens. Si les magistrats ne furent pas les serfs du seigneur, ils furent au moins ses bourgeois; & de-là vient que dans tant d'anciennes chartes on voit des échevins, des maires se qualifier bourgeois d'un comte, ou d'un évêque, bourgeois du roi. Ces bourgeois ne pouvaient choisir un nouveau domicile sans la permission de leur seigneur, & sans payer d'assez gros droits; espèce de servitude qui est encore en usage en Allemagne.

Bourgeois libres.

Bourgeois serfs.

De même que les fiefs furent distingués en francs-fiefs, qui ne devaient rien au seigneur suzerain, en grands fiefs, & en petits redevables, il y eut aussi des *francs bourgeois*, c'est-à-dire, ceux qui achetèrent le droit d'être exempts de toute redevance à leur seigneur; il y eut de *grands bourgeois*, qui étaient dans les emplois municipaux, & de *petits bourgeois*, qui en plusieurs points étaient esclaves.

Cette administration, qui s'était formée insensiblement, s'altéra de même en plusieurs pays, & fut détruite entièrement dans d'autres.

Digitized by Google

Anobliſſemens très-anciens.

Les rois de France, par exemple, commencèrent par anoblir des bourgeois, en leur conférant des titres ſans terres. On prétend qu'on a trouvé dans le tréſor des chartes de France les lettres d'ano-
1095. bliſſement que *Philippe I* donna à un bourgeois de Paris nommé *Eudes le Maire*. Il faut bien que *St Louis* eût anobli ſon barbier *la Broſſe*, puiſqu'il le fit ſon chambellan. *Philippe III*, qui anoblit *Raoul* ſon argentier, n'eſt donc pas, comme on le dit, le premier roi qui ſe ſoit arrogé le droit de changer l'état des hommes. *Philippe le bel* donna de même le titre de noble & d'écuyer, de *miles*, au bourgeois *Bertrand*, & à quelques autres; tous les rois ſuivirent cet
1339. exemple. *Philippe de Valois* anoblit *Simon de Buci*, préſident au parlement, & *Nicole Tuupin* ſa femme.

1350. Le roi *Jean* anoblit ſon chancelier *Guillaume de Dormans;* car alors aucun office de clerc, d'homme de lois, d'homme de robe longue, ne donnait rang parmi la nobleſſe, malgré le titre de chevalier ès lois, & de bachelier ès lois, que prenaient les clercs. Ainſi
1354. *Jean Paſtourel*, avocat du roi, fut anobli par *Charles V* avec ſa femme *Sédille*.

Les rois d'Angleterre de leur côté créèrent des comtes, des barons qui n'avaient ni comté ni baronnie. Les empereurs usèrent de ce privilége en Italie: à leur exemple les poſſeſſeurs des grands fiefs s'arrogèrent le pouvoir d'anoblir & de corriger ainſi le haſard de la naiſſance. Un comte de *Foix* donna des lettres de nobleſſe à maître *Bertrand* ſon chancelier; & les deſcendans de *Bertrand* ſe dirent nobles; mais il dépendait du roi & des autres ſeigneurs de reconnaître ou non cette nobleſſe. De ſimples ſeigneurs

Digitized by Google

d'Orange, de Saluces & beaucoup d'autres, ſe donnèrent la même licence.

La milice des francs-archers & des *Taupins*, ſous *Charles VII*, étant exempte de la contribution des tailles, prit ſans aucune permiſſion le titre de noble & d'écuyer, confirmé depuis par le temps qui établit & qui détruit tous les uſages & les priviléges; & pluſieurs grandes maiſons de France deſcendent de ces *Taupins*, qui ſe firent nobles, & qui méritaient de l'être, puiſqu'ils avaient ſervi la patrie. *Taupins* gentilshommes.

Les empereurs créèrent non-ſeulement des nobles ſans terres, mais des comtes-palatins. Ces titres de comtes-palatins furent donnés à des docteurs dans les univerſités. L'empereur *Charles IV* introduiſit cet uſage; & *Bartole* fut le premier auquel il donna ce titre de comte, titre avec lequel ſes enfans ne ſeraient point entrés dans les chapitres, non plus que les enfans des *Taupins*.

Les papes, qui prétendaient être au-deſſus des empereurs, crurent qu'il était de leur dignité de faire auſſi des palatins, des marquis. Les légats du pape, qui gouvernent les provinces du ſaint-ſiége, firent par-tout de ces prétendus nobles: & de-là vient qu'en Italie il y a beaucoup plus de marquis & de comtes que de ſeigneurs féodaux. Papes font des nobles.

En France, quand *Philippe le bel* eut établi le tribunal appelé *parlement*, les ſeigneurs de fief, qui ſiégeaient en cette cour, furent obligés de s'aider du ſecours des clercs tirés ou de la condition ſervile, ou du corps des francs, grands & petits bourgeois. Ces clercs prirent bientôt les titres de chevaliers & de bacheliers, à l'imitation de la nobleſſe; mais ce

Digitized by Google

nom de chevalier, qui leur était donné par les plaideurs, ne les rendait pas nobles à la cour, puiſque l'avocat-général *Paſtourel*, & le chancelier *Dormans*, furent obligés de prendre des lettres de nobleſſe. Les étudians des univerſités s'intitulaient bacheliers après un examen, & prirent la qualité de licentiés après un autre examen, n'oſant prendre celui de chevaliers.

Gens de loi. Il paraît que c'eût été une grande contradiction que les gens de loi qui jugeaient les nobles ne jouiſſent pas des droits de la nobleſſe : cependant cette contradiction ſubſiſtait par-tout ; mais en France ils jouirent des mêmes exemptions que les nobles pendant leur vie. Il eſt vrai que leurs droits ne s'étendaient pas juſqu'à prendre ſéance aux états généraux en qualité de ſeigneurs de fiefs, de porter un oiſeau ſur le poing, de ſervir de leur perſonne à la guerre, mais ſeulement de ne point payer la taille, de s'intituler *meſſire*.

Le défaut de lois bien claires & bien connues, la variation des uſages & des lois fut toujours ce qui caractériſa la France. L'état de la robe fut long-temps incertain. Les cours de juſtice, que les Français ont appelé *parlemens*, jugèrent ſouvent des procès concernant le droit de nobleſſe que prétendaient les enfans des officiers de robe. Le parlement de Paris
1540. jugea que les enfans de *Jean le Maître*, avocat du roi, devaient partager noblement. Il rendit enſuite un arrêt ſemblable en faveur d'un conſeiller nommé
1578. *Ménager* : mais les juriſconſultes eurent des opinions différentes ſur ces droits que l'uſage attachait inſenſiblement à la robe. *Louet*, conſeiller au parlement, prétendit

prétendit que les enfans des magiſtrats devaient partager en roture ; qu'il n'y avait que les petits-fils qui puſſent jouir du droit d'aîneſſe des gentilshommes.

Les avis des juriſconſultes ne furent pas des déciſions pour la cour. *Henri III* déclara par un édit *qu'aucun, ſinon ceux de maiſon & race noble, ne prendrait dorénavant le nom de noble & le nom d'écuyer.* 1582.

Henri IV fut moins ſévère & plus juſte, lorſque dans l'édit du réglement des tailles il déclara, quoiqu'en termes très-vagues, *que ceux qui ont ſervi le public en charges honorables peuvent donner commencement de nobleſſe à leur poſtérité.* 1600.

Cette diſpute de pluſieurs ſiècles ſembla terminée depuis ſous *Louis XIV*, en 1644, au mois de juillet, & ne le fut pourtant pas. Nous devançons ici les temps pour donner tout l'éclairciſſement néceſſaire à cette matière. Vous verrez dans le ſiècle de *Louis XIV* quelle guerre civile fut excitée dans Paris pendant la jeuneſſe de ce monarque. Ce fut dans cette guerre que le parlement de Paris, la chambre des comptes, la cour des aides, & toutes les autres cours des provinces, obtinrent *les priviléges des nobles de race, gentilshommes & barons du royaume*, affectés aux enfans des conſeillers & préſidens qui auraient ſervi vingt ans, ou qui ſeraient morts dans l'exercice de leurs charges. Leur état ſemblait être aſſuré par cet édit. 1644.

Pourrait-on croire après cela que *Louis XIV*, ſéant lui-même au parlement, révoqua ces priviléges, & maintint ſeulement tous ces officiers de judicature dans *leurs anciens droits*, en révoquant 1669.

Digitized by Google

tous les priviléges de nobleſſe accordés à eux & à leurs deſcendans en 1644, & depuis juſqu'à l'année 1669.

Louis XIV, tout puiſſant qu'il était, né l'a pas été aſſez pour ôter à tant de citoyens un droit qui leur avait été donné ſous ſon nom. Il eſt difficile qu'un ſeul homme puiſſe obliger tant d'autres hommes à ſe dépouiller de ce qu'ils ont regardé comme leur poſſeſſion. L'édit de 1644 a prévalu : les cours de judicature ont joui des priviléges de la nobleſſe, & la nation ne les a pas conteſtés à ceux qui jugent la nation.

Pendant que les magiſtrats des cours ſupérieures diſputaient ainſi ſur leur état depuis l'an 1300, les bourgeois des villes & leurs officiers principaux flottèrent dans la même incertitude. *Charles V*, dit *le ſage*, pour s'acquérir l'affection des citoyens de Paris, leur accorda pluſieurs priviléges de la nobleſſe, comme de porter des armoiries & de tenir des fiefs ſans payer la finance, qu'on appelle *le droit de franc-fief*, & ils en jouiſſent encore. Les maires, les échevins de pluſieurs villes de France jouirent des mêmes droits, les uns par un ancien uſage, les autres par des conceſſions.

Secrétaires du roi.

La plus ancienne conceſſion de la nobleſſe à un office de plume en France fut celle des ſecrétaires du roi. Ils étaient originairement ce que ſont aujourd'hui les ſecrétaires d'Etat ; ils s'appelaient *clercs du ſecret ;* & puiſqu'ils écrivaient ſous les rois, & qu'ils expédiaient leurs ordres, il était juſte de les diſtinguer. Leur droit de jouir de la nobleſſe après vingt ans d'exercice ſervit de modèle aux officiers de judicature.

Digitized by Google

C'eſt ici que ſe voit principalement l'extrême variation des uſages de France. Les ſecrétaires d'Etat qui n'ont originairement d'autre droit que de ſigner les expéditions, & qui ne pouvaient les rendre authentiques qu'autant qu'ils étaient clers du ſecret, ſecrétaires-notaires du roi, ſont devenus des miniſtres & les organes tout-puiſſans de la volonté royale toute-puiſſante. Ils ſe ſont fait appeler *monſeigneur*, titre qu'on ne donnait autrefois qu'aux princes & aux chevaliers; & les ſecrétaires du roi ont été relégués à la chancellerie, où leur unique fonction eſt de ſigner des patentes. On a augmenté leur nombre inutile juſqu'à trois cents, uniquement pour avoir de l'argent; & ce honteux moyen a perpétué la nobleſſe françaiſe dans près de ſix mille familles, dont les chefs ont acheté tour à tour ces charges.

Un nombre prodigieux d'autres citoyens, banquiers, chirurgiens, marchands, domeſtiques de princes, commis, ont obtenu des lettres de nobleſſe; & au bout de quelques générations, ils prennent chez leurs notaires le titre de très-hauts & très-puiſſans ſeigneurs. Ces titres ont avili la nobleſſe ancienne ſans relever beaucoup la nouvelle.

Enfin le ſervice perſonnel des anciens chevaliers & écuyers ayant entièrement ceſſé, les états généraux n'étant plus aſſemblés, les priviléges de toute la nobleſſe, ſoit ancienne ſoit nouvelle, ſe ſont réduits à payer la capitation au lieu de payer la taille. Ceux qui n'ont eu pour père ni échevin ni conſeiller, ni homme anobli, ont été déſignés par des noms qui ſont devenus des outrages: ce ſont les noms de *vilain* & de *roturier*.

Digitized by Google

Villains. *Villain* vient de ville, parce qu'autrefois il n'y avait de nobles que les poſſeſſeurs de châteaux ; & *roturier*, de rupture de terre, labourage, qu'on a nommé *roture*. De-là il arriva que ſouvent un lieutenant-général des armées, un brave officier couvert de bleſſures, était taillable, tandis que le fils d'un commis jouiſſait des mêmes droits que les premiers officiers de la couronne. Cet abus déshonorant n'a été réformé qu'en 1752 par M. d'*Argenſon*, ſecrétaire d'Etat de la guerre, celui de tous les miniſtres qui a fait le plus de bien aux troupes, & dont je fais ici l'éloge d'autant plus librement qu'il eſt diſgracié.

Nobles à faire rire. Cette multiplicité ridicule de nobles ſans fonction & ſans vraie nobleſſe, cette diſtinction aviliſſante entre l'anobli inutile qui ne paye rien à l'Etat & le roturier utile qui paye la taille ; ces charges qu'on acquiert à prix d'argent, & qui donnent le vain nom d'écuyer ; tout cela ne ſe trouve point ailleurs : c'eſt un effort de démence dans un gouvernement d'avilir la plus grande partie de la nation. Quiconque en Angleterre a quarante francs de revenu en terre eſt *homo ingenuus*, franc citoyen, libre anglais, nommant des députés au parlement. Tout ce qui n'eſt pas ſimple artiſan eſt reconnu pour gentilhomme, *Gentleman ;* & il n'y a de nobles, dans la rigueur de la loi, que ceux qui dans la chambre haute repréſentent les anciens barons, les anciens pairs de l'Etat. (21)

(21) *Villain* peut auſſi être ſynonyme de *villageois*. Le mot *ville* a été en uſage pour ſignifier habitation des champs, *village :* témoin cette foule de noms propres de villages qui ſe terminent en *ville*. Ils ſont communs ſurtout dans les provinces du nord de la France. *Gentleman*, en anglais eſt l'équivalent de ce qu'en France nous appelons *homme vivant noblement*. Ceux qu'on

Digitized by Google

Dans beaucoup de pays libres les droits du ſang ne donnent aucun avantage ; on ne connaît que ceux de citoyen ; & même à Bâle aucun gentilhomme ne peut parvenir aux charges de la république, à moins qu'il ne renonce à ſes prérogatives de gentilhomme. Cependant dans tous les Etats libres les magiſtrats ont pris le titre de *nobilis*, noble. C'eſt ſans doute une très-belle nobleſſe que d'avoir été de père en fils à la tête d'une république : mais tel eſt l'uſage, tel eſt le préjugé, que cinq cents ans d'une ſi pure illuſtration n'empêcheraient pas d'être mis en France à la taille, & ne pourraient faire recevoir un homme dans le moindre chapitre d'Allemagne.

Ces uſages ſont le tableau de la vanité & de l'inconſtance ; & c'eſt la moins funeſte partie de l'hiſtoire du genre humain.

CHAPITRE XCIX.

Des tournois.

Origine des tournois.

Les tournois, ſi long-temps célèbres dans l'Europe chrétienne, & ſi ſouvent anathématiſés, étaient des jeux plus nobles que la lutte, le diſque & la courſe des Grecs, & bien moins barbares que les combats des gladiateurs chez les Romains. Nos tournois ne

déſigne par ce titre, qui ſignifie vivre du revenu de ſes terres, jouiſſent de quelques-uns des priviléges de la nobleſſe, & ſurtout de ceux qui regardent la perſonne plutôt que les biens. On n'a pas cru devoir confondre avec le peuple des hommes que leur éducation en ſéparait. Mais cette humanité pour quelques citoyens eſt une injuſtice envers le peuple : ce qui prouve que le gouvernement ne doit jamais exiger de perſonne un ſervice forcé, dont aucun citoyen, quelque grand qu'il ſoit, puiſſe être humilié.

Digitized by Google

reſſemblaient en rien à ces ſpectacles, mais beaucoup à ces exercices militaires ſi communs dans l'antiquité, & à ces jeux dont on trouve tant d'exemples dès le temps d'*Homère*. Les jeux guerriers commencèrent à prendre naiſſance en Italie vers le temps de *Théodoric*, qui abolit les gladiateurs, au cinquième ſiècle, non pas en les interdiſant par un édit, mais en reprochant aux Romains cet uſage barbare, afin qu'ils appriſſent d'un goth l'humanité & la politeſſe. Il y eut enſuite en Italie, & ſurtout dans le royaume de Lombardie, des jeux militaires, de petits combats qu'on appelait *bataillole*, dont l'uſage s'eſt conſervé encore dans les villes de Veniſe & de Piſe.

Il paſſa bientôt chez les autres nations. *Nithard* rapporte qu'en 870 les enfans de *Louis le débonnaire* ſignalèrent leur réconciliation par une de ces joutes ſolennelles, qu'on appela depuis *tournois*. *Ex utrâque parte, alter in alterum veloci curſu ruebant.*

L'empereur *Henri l'oiſeleur*, pour célébrer ſon cou-
920. ronnement, donna une de ces fêtes militaires; on y combattit à cheval. L'appareil en fut auſſi magnifique qu'il pouvait l'être dans un pays pauvre, qui n'avait encore de villes murées que celles qui avaient été bâties par les Romains le long du Rhin.

L'uſage s'en perpétua en France, en Angleterre, chez les Eſpagnols & chez les Maures. On ſait que *Géofroi de Preuilli*, chevalier de Touraine, rédigea quelques lois pour la célébration de ces jeux, vers la fin de l'onzième ſiècle: quelques-uns prétendent que c'eſt de la ville de Tours qu'ils eurent le nom

Digitized by Google

de *tournois*, car on ne tournait point dans ces jeux comme dans les courſes des chars chez les Grecs & chez les Romains. Mais il eſt plus probable que *tournois* venait d'épée tournante, *enſis torneaticus*, ainſi nommée dans la baſſe latinité, parce que c'était un ſabre ſans pointe, n'étant point permis dans ces jeux de frapper avec une autre pointe que celle de la lance. Pourquoi tournois?

Ces jeux s'appelaient d'abord chez les Français *empriſes*, *pardons d'armes*; & ce terme *pardon* ſignifiait qu'on ne ſe combattait pas juſqu'à la mort. On les nommait auſſi *béhourdis*, du nom d'une armure qui couvrait le poitrail des chevaux. *René d'Anjou*, roi de Sicile & de Jéruſalem, duc de Lorraine, qui ne poſſédant aucun de ces Etats s'amuſait à faire des vers & des tournois, fit de nouvelles lois pour ces combats.

S'il veut faire un tournois, ou béhourdis, dit-il dans ſes lois, *faut que ce ſoit quelque prince, ou du moins haut-baron.* Celui qui feſait le tournois envoyait un héraut préſenter une épée au prince qu'il invitait, & le priait de nommer les juges du camp. Lois des tournois.

Les tournois, dit ce bon roi René, *peuvent être moult utiles; car par adventure il pourra advenir que tel jeune chevalier ou écuyer pour y bien faire acquerra grace ou augmentation d'amour de ſa dame.*

On voit enſuite toutes les cérémonies qu'il preſcrit; comment on pend aux fenêtres ou aux galeries de la lice les armoiries des chevaliers qui doivent combattre les chevaliers, & des écuyers qui doivent jouter contre les écuyers.

Digitized by Google

Tout ſe feſait à l'honneur des dames, ſelon les lois du bon roi *René*. Elles viſitaient toutes les armes, elles diſtribuaient les prix ; & ſi quelque chevalier ou écuyer du tournois avait mal parlé de quelques-unes d'elles, les autres tournoyans le battaient de leurs épées, juſqu'à ce que les dames criaſſent grace, ou bien on les mettait ſur les barrières de la lice, les jambes pendantes à droite & à gauche, comme on met aujourd'hui un ſoldat ſur le cheval de bois.

Pas d'armes. Outre les tournois, on inſtitua les pas d'armes ; & ce même roi *René* fut encore légiſlateur dans ces amuſemens. Le pas d'armes de la gueule du dragon auprès de Chinon en 1446 fut très-célèbre. Quelque temps après, celui du château de la joyeuſe garde eut plus de réputation encore. Il s'agiſſait dans ces combats de défendre l'entrée d'un château, ou le paſſage d'un grand chemin. *René* eût mieux fait de tenter d'entrer en Sicile ou en Lorraine. La deviſe de ce galant prince était une chaufferette pleine de charbon, avec ces mots *porté d'ardent déſir* ; & cet ardent défir n'était pas pour ſes Etats qu'il avait perdus, c'était pour mademoiſelle *Gui de Laval* dont il était amoureux, & qu'il épouſa après la mort d'*Iſabelle de Lorraine*.

Ce furent ces anciens tournois qui donnèrent naiſſance long-temps auparavant aux armoiries, vers le commencement du douzième ſiècle. Tous les blaſons qu'on ſuppoſe avant ce temps ſont évidemment faux, ainſi que toutes ces prétendues lois des chevaliers de la table ronde, tant chantés par les

Armoiries. romans. Chaque chevalier qui ſe préſentait avec le

Digitized by Google

caſque fermé feſait peindre ſur ſon bouclier ou ſur ſa cotte d'armes quelques figures de fantaiſie. De-là ces noms ſi célèbres dans les anciens romanciers, de chevalier des aigles & des lions. Les termes du blaſon, qui paraiſſent aujourd'hui un jargon ridicule & barbare, étaient alors des mots communs. La couleur de feu était appelée *gueule*, le verd était nommé *ſinople*, un pieu était un *pal*, une bande était une *faſce*, de *faſcia* qu'on écrivit depuis *face*.

Si ces jeux guerriers des tournois avaient jamais dû être autoriſés, c'était dans le temps des croiſades, où l'exercice des armes était néceſſaire, & devenait conſacré; cependant c'eſt dans ce temps même que les papes s'avisèrent de les défendre, & d'anathématiſer une image de la guerre, eux qui avaient ſi ſouvent excité des guerres véritables. Entre autres, *Nicolas III*, le même qui depuis conſeilla les vêpres ſiciliennes, excommunia tous ceux qui avaient combattu, & même aſſiſté à un tournois en France ſous *Philippe le hardi*; mais d'autres papes approuvèrent ces combats, & le roi de France *Jean* donna au pape *Urbain V* le ſpectacle d'un tournois, lorſqu'après avoir été priſonnier à Londres, il alla ſe croiſer à Avignon, dans le deſſein chimérique d'aller combattre les Turcs, au lieu de penſer à réparer les malheurs de ſon royaume. Tournois excommuniés. 1279.

L'empire grec n'adopta que très-tard les tournois; toutes les coutumes de l'Occident étaient mépriſées des Grecs; ils dédaignaient les armoiries, & la ſcience du blaſon leur parut ridicule. Enfin le jeune empereur *Andronic*, ayant épouſé une princeſſe de Savoie, quelques jeunes ſavoyards donnèrent le ſpectacle 1326.

Digitized by Google

d'un tournois à Conſtantinople : les Grecs alors s'accoutumèrent à cet exercice militaire ; mais ce n'était pas avec des tournois qu'on pouvait réſiſter aux Turcs : il fallait de bonnes armées & un bon gouvernement, que les Grecs n'eurent preſque jamais.

L'uſage des tournois ſe conſerva dans toute l'Europe. Un des plus ſolennels fut celui de Boulogne-
1309. ſur-mer, au mariage d'*Iſabelle de France* avec *Edouard II*, roi d'Angleterre. *Edouard III* en fit deux beaux à Londres. Il y en eut même un à Paris du temps du
1415. malheureux *Charles VI :* enſuite vinrent ceux de *René d'Anjou*, dont nous avons déjà parlé. Le nombre en fut très-grand juſque vers le temps qui ſuivit la mort du roi de France *Henri II*, tué, comme on ſait, dans
1559. un tournois au palais des Tournelles. Cet accident ſemblait devoir les abolir pour jamais.

La vie déſoccupée des grands, l'habitude & la paſſion, renouvelèrent pourtant ces jeux funeſtes à Orléans, un an après la mort tragique de *Henri II.* Le prince *Henri de Bourbon-Montpenſier* en fut encore la victime ; une chute de cheval le fit périr. Les tournois ceſsèrent alors abſolument. Il en reſta une image dans le pas d'armes dont *Charles IX* & *Henri III* furent les tenans, un an après la Saint-Barthelemi ; car les fêtes furent toujours mêlées, dans ces temps horribles, aux proſcriptions. Ce pas d'armes n'était pas dangereux ; on n'y combattait pas à fer émoulu.
1581. Il n'y eut point de tournois au mariage du duc de *Joyeuſe*. Le terme de tournois eſt employé mal à propos à ce ſujet dans le journal de *l'Etoile*. Les ſeigneurs ne combattirent point ; & ce que *l'Etoile*

Digitized by Google

appelle *tournois* ne fut qu'une eſpèce de ballet guerrier repréſenté dans le jardin du louvre par des mercenaires : c'était un des ſpectacles qu'on donnait à la cour, mais non pas un ſpectacle que la cour donnât elle-même. Les jeux qu'on continua depuis d'appeler *tournois* ne furent que des carrouſels.

Abolition des tournois.

L'abolition des tournois eſt donc de l'année 1560. Avec eux périt l'ancien eſprit de la chevalerie, qui ne reparut plus guère que dans les romans. Cet eſprit régnait encore beaucoup au temps de *François I* & de *Charles-Quint*. *Philippe II*, renfermé dans ſon palais, n'établit en Eſpagne d'autre mérite que celui de la ſoumiſſion à ſes volontés. La France, après la mort de *Henri II*, fut plongée dans le fanatiſme, & déſolée par les guerres de religion. L'Allemagne, diviſée en catholiques-romains, luthériens, calviniſtes, oublia tous les anciens uſages de chevalerie; & l'eſprit d'intrigue les détruiſit en Italie.

Derniers carrouſels.

A ces pas d'armes, aux combats à la barrière, à ces imitations des anciens tournois par-tout abolis, ont ſuccédé les combats contre les taureaux en Eſpagne, & les carrouſels en France, en Italie, en Allemagne. Il ſerait ſuperflu de donner ici la deſcription de ces jeux ; il ſuffira du grand carrouſel qu'on verra dans le *Siècle de Louis XIV*. En 1750, le roi de Pruſſe donna dans Berlin un carrouſel très-brillant ; mais le plus magnifique & le plus ſingulier de tous a été celui de Saint-Pétersbourg, donné par l'impératrice *Catherine ſeconde :* les dames coururent avec les ſeigneurs, & remportèrent des prix. Tous ces jeux militaires commencent à être abandonnés ; & de tous les exercices qui rendaient autrefois les corps

Digitized by Google

plus robuſtes & plus agiles, il n'eſt preſque plus reſté que la chaſſe ; encore eſt-elle négligée par la plupart des princes de l'Europe. Il s'eſt fait des révolutions dans les plaiſirs comme dans tout le reſte.

CHAPITRE C.

Des duels.

Coutume des Romains, bien plus noble que les nôtres.

L'EDUCATION de la nobleſſe étendit beaucoup l'uſage des duels, qui ſe perpétua ſi long-temps, & qui commença avec les monarchies modernes. Cette coutume de juger des procès par un combat juridique ne fut connue que des chrétiens occidentaux. On ne voit point de ces duels dans l'Egliſe d'Orient ; les anciennes nations n'eurent point cette barbarie. *Céſar* rapporte dans ſes commentaires que deux de ſes centurions, toujours jaloux & toujours ennemis l'un de l'autre, vidèrent leur querelle par un défi ; mais ce défi était de montrer qui des deux ferait les plus belles actions dans la bataille. L'un après avoir renverſé un grand nombre d'ennemis, étant bleſſé & terraſſé à ſon tour, fut ſecouru par ſon rival. C'étaient-là les duels des Romains.

Le plus ancien monument des duels ordonnés par les arrêts des rois eſt la loi de *Gondebaut* le bourguignon, d'une race germanique qui avait uſurpé la Bourgogne. La même juriſprudence était établie dans tout notre Occident. L'ancienne loi catalane, citée par le ſavant *du Cange*, les lois allemandes-bavaroiſes ſpécifient pluſieurs cas pour ordonner le duel.

Digitized by Google

Dans les assises tenues par les croisés à Jérusalem, on s'exprime ainsi : *Le garant que l'on lieve, si come es par pu doit répondre à qui li lieve. Tu ments, & te rendrai mort ô recrean, & vessi mon gage.* Formule du meurtre.

L'ancien coutumier de Normandie dit : *Plainte de meurtre doit être faite; & si l'accusé nie, il en offre gage.... & bataille li doit être ottroyée par justice.*

Il est évident par ces lois qu'un homme accusé d'homicide était en droit d'en commettre deux. On décidait souvent d'une affaire civile par cette procédure sanguinaire. Un héritage était-il contesté, celui qui se battait le mieux avait raison ; & les différens des citoyens se jugeaient, comme ceux des nations, par la force.

Cette jurisprudence eut ses variations comme toutes les institutions ou sages ou folles des hommes. *St Louis* ordonna qu'un écuyer accusé par un vilain pourrait combattre à cheval, & que le vilain accusé par l'écuyer pourrait combattre à pied. Il exempte de la loi du duel les jeunes gens au-dessous de vingt & un ans, & les vieillards au-dessus de soixante.

Les femmes & les prêtres nommaient des champions pour s'égorger en leur nom ; la fortune, l'honneur, dépendaient d'un choix heureux. Il arriva même quelquefois que les gens d'église offrirent & acceptèrent le duel. On les vit combattre en champ clos ; & il paraît, par les constitutions de *Guillaume le conquérant*, que les clercs & les abbés ne pouvaient combattre sans la permission de leur évêque : *Si clericus duellum sine episcopi licentiâ susceperit, &c.* Prêtres duellistes.

Par les établissemens de *St Louis*, & d'autres monumens rapportés dans *du Cange*, il paraît que

les vaincus étaient quelquefois pendus, quelquefois décapités ou mutilés : c'étaient les lois de l'honneur ; & ces lois étaient munies du ſceau d'un ſaint roi qui paſſe pour avoir voulu abolir cet uſage digne des ſauvages.

1168. On avait perfectionné la juſtice du temps de *Louis le jeune*, au point qu'il ſtatua qu'on n'ordonnerait le duel que dans des cauſes où il s'agirait au moins de cinq ſous de ce temps, *quinque ſolidos*.

Code des meurtres. *Philippe le bel* publia un grand code de duels. Si le demandeur voulait ſe battre par procureur, nommer un champion pour défendre ſa cauſe, il devait dire : » Notre ſouverain ſeigneur, je proteſte » & retiens que par loyale eſſoine de mon corps, » (c'eſt-à-dire pour faibleſſe ou maladie) je puiſſe » avoir un gentilhomme mon avoué, qui en ma » préſence, ſi je puis, ou en mon abſence, à l'aide » de DIEU, de Notre-Dame & de monſeigneur » *St George*, fera ſon loyal devoir à mes coûts & » dépens, &c. »

Les deux parties adverſes, ou bien leurs champions, comparaiſſaient au jour aſſigné dans une lice de quatre-vingts pas de long & de quarante de large, gardée par des ſergens d'armes. Ils arrivaient *à cheval, viſière baiſſée, écu au col, glaive au poing, épées & dagues ceintes*. Il leur était enjoint de porter un crucifix, ou l'image de la vierge, ou celle d'un ſaint, dans leurs bannières. Les hérauts d'armes feſaient ranger les ſpectateurs tous à pied autour des lices. Il était défendu d'être à cheval au ſpectacle, ſous peine, pour un noble, de perdre ſa monture, & pour un bourgeois, de perdre une oreille.

Digitized by Google

Le maréchal du camp, aidé d'un prêtre, feſait jurer les deux combattans ſur un crucifix que leur droit était bon, & qu'ils n'avaient point d'armes enchantées; ils en prenaient à témoin monſieur *St George*, & renonçaient au paradis s'ils étaient menteurs. Ces blaſphêmes étant prononcés, le maréchal criait: Laiſſez-les aller; il jetait un gant; les combattans partaient, & les armes du vaincu appartenaient au maréchal.

Les mêmes formules s'obſervaient à peu-près en Angleterre. Elles étaient très-différentes en Allemagne: on lit dans le *Théâtre d'honneur*, & dans pluſieurs anciennes chroniques, que d'ordinaire le bourg de Hall en Suabe était le champ de ces combats. Les deux ennemis venaient demander permiſſion aux notables de Suabe aſſemblés d'entrer en lice. On donnait à chaque combattant un parrain & un confeſſeur; le peuple chantait un *libera*, & on plaçait au bout de la lice une bière entourée de torches pour le vaincu. Les mêmes cérémonies s'obſervaient à Wisbourg.

Il y eut beaucoup de combats en champ clos dans toute l'Europe juſqu'au treizième ſiècle. C'eſt des lois de ces combats que viennent les proverbes: *Les morts ont tort, les battus payent l'amende.*

Les parlemens de France ordonnèrent quelquefois ces combats, comme ils ordonnent aujourd'hui une preuve par écrit ou par témoins. Sous *Philippe de Valois*, le parlement jugea qu'il y avait gage de bataille 1143.
& néceſſité de ſe tuer entre le chevalier *Dubois* & le chevalier de *Vervins*, parce que *Vervins* avait voulu perſuader à *Philippe de Valois* que *Dubois avait enſorcelé ſon alteſſe le roi de France.*

Digitized by Google

Le duel de *Legris* & de *Carrouge*, ordonné par le parlement, ſous *Charles VI*, eſt encore fameux aujourd'hui. Il s'agiſſait de ſavoir ſi *Legris* avait couché ou non avec la femme de *Carrouge*, malgré elle.

1442. Le parlement long-temps après, dans une cauſe ſolennelle entre le chevalier *Patarin* & l'écuyer *Tachon*, déclara que le cas dont il s'agiſſait ne requérait pas gage de bataille, & qu'il fallait une accuſation grave & dénuée de témoins, pour que le duel fût légitimement ordonné.

Ce cas grave arriva en 1454. Un chevalier, nommé *Jean Picard*, accuſé d'avoir abuſé de ſa propre fille, fut reçu par arrêt à ſe battre contre ſon gendre qui était ſa partie. Le *Théâtre d'honneur & de chevalerie* ne dit pas quel fut l'événement; mais quel qu'il fût, le parlement ordonna un parricide pour avérer un inceſte.

Evêques ordonnent le duel. Les évêques, les abbés, à l'imitation des parlemens & du conſeil étroit des rois, ordonnèrent auſſi le combat en champ clos dans leurs territoires. *Yves de Chartres* reproche à l'archevêque de Sens, & à l'évêque d'Orléans, d'avoir autoriſé ainſi trop de duels pour des affaires civiles. *Géofroi du Maine*, évêque d'Angers,

1100. obligea les moines de Saint-Serga de prouver par le combat que certaines dîmes leur étaient dues, & le champion des moines, homme robuſte, gagna leur cauſe à coups de bâton.

Sous la dernière race des ducs de Bourgogne, les bourgeois des villes de Flandre jouiſſaient du droit de prouver leurs prétentions avec le bouclier & la maſſue de meſplier; ils oignaient de ſuif leur pourpoint, parce qu'ils avaient entendu dire qu'autrefois

les

Digitized by Google

les athlètes ſe frottaient d'huile ; enſuite ils plongeaient les mains dans un baquet plein de cendres, & mettaient du miel ou du ſucre dans leurs bouches ; après quoi ils combattaient juſqu'à la mort, & le vaincu était pendu.

La liſte de ces combats en champ clos, commandés ainſi par les ſouverains, ſerait trop longue. Le roi *François I* en ordonna deux ſolennellement ; & ſon fils *Henri II* en ordonna auſſi deux. Le premier de ceux qu'ordonna *Henri* fut celui de *Jarnac* & de *la Châtaigneraie*. Celui-ci ſoutenait que *Jarnac* couchait 1547.
avec ſa belle-mère, celui-là le niait : était-ce-là une raiſon pour un monarque de commander, de l'avis de ſon conſeil, qu'ils ſe coupaſſent la gorge en ſa préſence ? mais telles étaient les mœurs. Les deux champions jurèrent, chacun ſur les évangiles, qu'il combattait pour la vérité, & qu'il *n'avait ſur lui ni paroles, ni charmes, ni incantations. La Châtaigneraie* étant mort de ſes bleſſures, *Henri II* fit ſerment, qu'il n'ordonnerait plus les duels ; & deux ans après, il donna dans ſon conſeil privé des lettres patentes, par leſquelles il était enjoint à deux jeunes gentilshommes d'aller ſe battre en champ clos à Sedan, ſous les yeux du maréchal de *la Mark*, prince ſouverain de Sedan. *Henri* croyait ne point violer ſon ſerment en ordonnant aux parties d'aller ſe tuer ailleurs qu'en ſon royaume. La cour de Lorraine s'oppoſa formellement à cet honneur que recevait le maréchal de *la Mark*. Elle envoya proteſter dans Sedan que tous les duels entre le Rhin & la Meuſe devaient, par les lois de l'empire, ſe faire par l'ordre & en préſence des ſouverains de Lorraine.

Digitized by Google

Le camp n'en fut pas moins assigné à Sedan. Le motif de cet arrêt du roi *Henri II*, rendu en son conseil privé, était que l'un de ces deux gentilshommes, nommé *Daguères*, avait mis les mains dans les chausses d'un jeune homme nommé *Fendilles*. Ce *Fendilles* blessé dans le combat, ayant avoué qu'il avait tort, fut jeté hors du camp par les hérauts d'armes, & ses armes furent brisées ; c'était une des punitions du vaincu. On ne peut concevoir aujourd'hui comment une cause si ridicule pouvait être vidée par un combat juridique.

Il ne faut pas confondre avec tous ces duels, regardés comme l'ancien jugement de DIEU, les combats singuliers entre les chefs des deux armées, entre les chevaliers des partis opposés. Ces combats sont des faits d'armes, des exploits de guerre, de tout temps en usage chez toutes les nations.

On ne sait si on doit placer plusieurs cartels de défi de roi à roi, de prince à prince, entre les duels juridiques, ou entre les exploits de chevalerie ; il y en eut de ces deux espèces.

Duels des rois, tous sans effet.

Lorsque *Charles d'Anjou*, frère de *St Louis*, & *Pierre d'Arragon*, se défièrent après les vêpres siciliennes, ils convinrent de remettre la justice de leur cause à un combat singulier, avec la permission du pape *Martin IV*, comme le rapporte *Jean-Baptiste Caraffa* dans son histoire de Naples : le roi de France *Philippe le hardi* leur assigna le camp de Bordeaux. Rien ne ressemble plus aux duels juridiques. *Charles d'Anjou* arriva le matin au lieu & au jour assignés, & prit acte du défaut de son ennemi qui n'arriva que sur le soir. *Pierre* prit acte à son tour du défaut de

Digitized by Google

Charles qui ne l'avait pas attendu. Ce défi ſingulier eût été au rang des combats juridiques, ſi les deux rois avaient eu autant d'envie de ſe battre que de ſe braver. Le duel qu'*Edouard III* fit propoſer à *Philippe de Valois* appartient à la chevalerie. *Philippe de Valois* le refuſa, prétendant que le ſeigneur ſuzerain ne pouvait être défié par ſon vaſſal; mais, lorſqu'enſuite le vaſſal eut défait les armées du ſuzerain, *Philippe* propoſa le duel, *Edouard III* vainqueur le refuſa, diſant qu'il était trop aviſé pour remettre au haſard d'un combat ſingulier ce qu'il avait gagné par des batailles.

Charles-Quint & *François I* ſe défièrent, s'envoyèrent des cartels, ſe dirent *qu'ils avaient menti par la gorge*, & ne ſe battirent point. Il n'y a pas un ſeul exemple de rois qui aient combattu en champ clos; mais le nombre des chevaliers qui prodiguèrent leur ſang dans ces aventures eſt prodigieux.

Nous avons déjà cité le cartel de ce duc de *Bourbon*, qui pour éviter l'oiſiveté propoſait un combat à outrance à l'honneur des dames.

Origine de dom *Quichotte.*

Un des plus fameux cartels eſt celui de *Jean de Verchin*, chevalier de grande renommée, & ſénéchal du Hainaut: il fit afficher dans toutes les grandes villes de l'Europe qu'il ſe battrait à outrance, ſeul ou lui ſixième, avec l'épée, la lance & la hache, *avec l'aide de* DIEU, *de la ſainte Vierge, de monſieur St George & de ſa dame.* Le combat ſe devait faire dans un village de Flandre, nommé Conchy; mais perſonne n'ayant comparu pour venir ſe battre contre ce flamand, il fit vœu d'aller chercher des aventures dans tout le royaume de France & en Eſpagne;

Digitized by Google

toujours armé de pied en cap ; après quoi il alla offrir un bourdon à monſeigneur *St Jacques* en Galice. On voit par-là que l'original de dom *Quichotte* était de Flandre.

Le plus horrible duel qui fut jamais propoſé, & pourtant le plus excuſable, eſt celui du dernier duc de Gueldre, *Arnout* ou *Arnaud*, dont les Etats tombèrent dans la branche de *France de Bourgogne*, appartinrent depuis à la branche d'*Autriche-eſpagnole*, & dont une partie eſt libre aujourd'hui.

Adolphe, fils de ce dernier duc *Arnout*, fit la guerre
1470. à ſon père du temps de *Charles le téméraire*, duc de Bourgogne; & cet *Adolphe* déclara publiquement devant *Charles*, que ſon père avait joui aſſez long-temps, qu'il voulait jouir à ſon tour; & que ſi ſon père voulait accepter une petite penſion de trois mille florins, il la lui ferait volontiers. *Charles*, qui était très-puiſſant avant d'être malheureux, engagea le père & le fils à comparaître en ſa préſence. Le père, quoique vieux & infirme, jeta le gage de bataille, & demanda au duc de *Bourgogne* la permiſſion de ſe battre contre ſon fils dans ſa cour. Le fils l'accepta, le duc *Charles* ne le permit pas; & le père ayant juſtement déshérité ſon coupable fils, & donné ſes Etats à *Charles*, ce prince les perdit avec tous les ſiens & avec la vie, dans une guerre plus injuſte que tous les duels dont nous avons parlé.

Ceſſation des duels juridiques.

Ce qui contribua le plus à l'aboliſſement de cet uſage, ce fut la nouvelle manière de faire combattre les armées. Le roi *Henri IV* décria l'uſage des lances à la journée d'Ivry; & aujourd'hui que la ſupériorité du feu décide de tout dans les batailles, un chevalier

Digitized by Google

ſerait mal reçu à ſe préſenter la lance en arrêt. La valeur conſiſtait autrefois à ſe tenir ferme & armé de toutes pièces ſur un cheval de carroſſe, qui était auſſi bardé de fer : elle conſiſte aujourd'hui à marcher lentement devant cent bouches de canon, qui emportent quelquefois des rangs entiers.

Lorſque les duels juridiques n'étaient plus d'uſage, & que les cartels de chevalerie l'étaient encore, les duels entre particuliers commencèrent avec fureur ; chacun ſe donna ſoi-même, pour la moindre querelle, la permiſſion qu'on demandait autrefois aux parlemens, aux évêques & aux rois.

Il y avait bien moins de duels quand la juſtice les ordonnait ſolennellement ; & lorſqu'elle les condamna, ils furent innombrables. On eut bientôt des ſeconds dans ces combats, comme il y en avait eu dans ceux de chevalerie.

Un des plus fameux dans l'hiſtoire eſt celui de *Cailus*, *Maugiron* & *Livarot*, contre *Antraguet*, *Riberac* & *Schomberg*, ſous le règne de *Henri III*, à l'endroit où eſt aujourd'hui la place royale à Paris, & où était autrefois le palais des tournelles. Depuis ce temps, il ne ſe paſſa preſque point de jour qui ne fût marqué par quelque duel ; & cette fureur fut pouſſée au point qu'il y avait des compagnies de gendarmes dans leſquelles on ne recevait perſonne qui ne ſe fût battu au moins une fois, ou qui ne jurât de ſe battre dans l'année. Cette coutume horrible a duré juſqu'au temps de *Louis XIV*.

Digitized by Google

CHAPITRE CI.

De Charles VIII, & de l'état de l'Europe, quand il entreprit la conquête de Naples.

Louis XI laiſſa ſon fils *Charles VIII*, enfant de quatorze ans, faible de corps, & ſans aucune culture dans l'eſprit, maître du plus beau & du plus puiſſant royaume qui fût alors en Europe. Mais il lui laiſſa un guerre civile, compagne preſque inſéparable des minorités. Le roi, à la vérité, n'était point mineur par la loi de *Charles V*, mais il l'était par celle de la nature. Sa ſœur aînée *Anne*, femme du duc de *Bourbon-Beaujeu*, eut le gouvernement par le teſtament de ſon père, & on prétend qu'elle en était digne. *Louis*, duc d'Orléans, premier prince du ſang, qui fut depuis ce même roi *Louis XII*, dont la mémoire eſt ſi chère, commença par être le fléau de l'Etat, dont il devint depuis le père. D'un côté ſa qualité de premier prince du ſang, loin de lui donner aucun droit au gouvernement, ne lui eût pas même donné le pas ſur les pairs plus anciens que lui : de l'autre il ſemblait toujours étrange qu'une femme, que la loi déclare incapable du trône, régnât pourtant ſous un autre nom. *Louis*, duc d'Orléans, ambitieux, (car les plus vertueux le ſont) fit la guerre civile à ſon ſouverain pour être ſon tuteur.

Le parlement ne ſe mêle ni de l'Etat ni des finances.

Le parlement de Paris vit alors quel crédit il pouvait un jour avoir dans les minorités. Le duc d'*Orléans* vint s'adreſſer aux chambres aſſemblées, pour avoir

Digitized by Google

un arrêt qui changeât le gouvernement. *La Vaquerie*, homme de loi, premier préſident, répondit que ni les finances, ni le gouvernement de l'Etat, ne regardent le parlement, mais bien les états généraux, leſquels le parlement ne repréſente pas.

On voit par cette réponſe que Paris alors était tranquille, & que le parlement était dans les intérêts de madame de *Beaujeu*. La guerre civile ſe fit dans 1488.
les provinces, & ſurtout en Bretagne, où le vieux duc *François II* prit le parti du duc d'*Orléans*. On donna la bataille près de Saint-Aubin en Bretagne. Il faut remarquer que dans l'armée des Bretons & du duc d'*Orléans* il y avait quatre ou cinq cents anglais malgré les troubles qui épuiſaient alors l'Angleterre. Quand il s'agit d'attaquer la France, rarement les Anglais ont été neutres. *Louis de la Trimouille*, grand Le bon roi *Louis XII* d'abord relégué & priſonnier.
général, battit l'armée des révoltés, & prit priſonnier le duc d'*Orléans* leur chef, qui depuis fut ſon ſouverain. On le peut compter pour le troiſième des rois *capétiens* pris en combattant, & ce ne fut pas le 1491.
dernier. Le duc d'*Orléans* fut enfermé près de trois ans dans la tour de Bourges, juſqu'à ce que *Charles VIII* allât le délivrer lui-même. Les mœurs des Français étaient bien plus douces que celles des Anglais, qui, dans le même temps, tourmentés chez eux par les guerres civiles, feſaient périr d'ordinaire par la main des bourreaux leurs ennemis vaincus.

La paix & la grandeur de la France furent cimentées par le mariage de *Charles VIII*, qui força enfin le vieux duc de *Bretagne* à lui donner ſa fille & ſes Etats. La princeſſe *Anne de Bretagne*, l'une des belles perſonnes de ſon temps, aimait le duc d'*Orléans*, jeune

Digitized by Google

encore & plein de grâces. Ainſi par cette guerre civile il avait perdu ſa liberté & ſa maîtreſſe.

Les mariages des princes ſont dans l'Europe le deſtin des peuples. Le roi *Charles VIII*, qui avait pu du temps de ſon père épouſer *Marie*, l'héritière de Bourgogne, pouvait encore épouſer la fille de cette *Marie*, & du roi des Romains *Maximilien*; & *Maximilien* de ſon côté, veuf de *Marie de Bourgogne*, s'était flatté avec raiſon d'obtenir *Anne de Bretagne*. Il l'avait même épouſée par procureur, & le comte de *Naſſau* avait, au nom du roi des Romains, mis une jambe dans le lit de la princeſſe, ſelon l'uſage de ces temps. Mais le roi de France n'en conclut pas moins ſon mariage. Il eut la princeſſe, & pour dot la Bretagne, qui depuis a été réduite en province de France.

La France alors était au comble de la gloire. Il fallait autant de fautes qu'on en fit, pour qu'elle ne fût pas l'arbitre de l'Europe.

On ſe ſouvient comme le dernier comte de *Provence* donna par ſon teſtament cet Etat à *Louis XI*. Ce comte, en qui finit la maiſon d'*Anjou*, prenait le titre de roi des deux Siciles, que ſa maiſon avait perdues toutes deux depuis long-temps. Il communique ce titre à *Louis XI*, en lui donnant réellement la Provence. *Charles VIII* voulut ne pas porter un vain titre; & tout fut bien préparé pour la conquête de Naples, & pour dominer dans toute l'Italie. Il faut ſe repréſenter ici en quel état était l'Europe au temps de ces événemens, vers la fin du quinzième ſiècle.

Digitized by Google

CHAPITRE CII.

Etat de l'Europe à la fin du quinzième siècle. De l'Allemagne, & principalement de l'Espagne. Du malheureux règne de Henri IV, surnommé l'impuissant. D'Isabelle & de Ferdinand. Prise de Grenade. Persécution contre les Juifs & contre les Maures.

L'EMPEREUR *Fréderic III*, de la maison d'*Autriche*, venait de mourir. Il avait laissé l'Empire à son fils *Maximilien*, élu de son vivant roi des Romains. Mais ces rois des Romains n'avaient plus aucun pouvoir en Italie. Celui qu'on leur laissait en Allemagne n'était guère au-dessus de la puissance du doge à Venise; & la maison d'*Autriche* était encore bien loin d'être redoutable. En vain l'on montre à Vienne cette épitaphe : *Ci-gît Fréderic III, empereur pieux, auguste souverain de la chrétienté, roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, archiduc d'Autriche*, &c. : elle ne sert qu'à faire voir la vanité des inscriptions. Il n'eut jamais rien de la Hongrie que la couronne, ornée de quelques pierreries, qu'il garda toujours dans son cabinet, sans les renvoyer ni à son pupille *Ladislas*, qui en était roi, ni à ceux que les Hongrois élurent ensuite, & qui combattirent contre les Turcs. Il possédait à peine la moitié de la province d'Autriche; ses cousins avaient le reste; & quant au titre de souverain de la chrétienté, il est aisé de

1493.

Empire puissant, & empereur faible.

Digitized by Google

voir s'il le méritait. Son fils *Maximilien* avait, outre les domaines de ſon père, le gouvernement des Etats de *Marie de Bourgogne*, ſa femme, mais qu'il ne régiſſait qu'au nom de *Philippe le beau*, ſon fils. Au reſte on ſait qu'on l'appelait *Maſſimiliano pochi danari*, ſurnom qui ne déſignait pas un puiſſant prince.

Angleterre. L'Angleterre encore preſque ſauvage, après avoir été long-temps déchirée par les guerres civiles de la *Roſe blanche* & de la *Roſe rouge*, ainſi que nous le verrons inceſſamment, commençait à peine à reſpirer ſous ſon roi *Henri VII*, qui, à l'exemple de *Louis XI*, abaiſſait les barons & favoriſait le peuple.

Eſpagne : déſordres d'un nouveau genre. En Eſpagne les princes chrétiens avaient toujours été diviſés. La race de *Henri Tranſtamare*, bâtard uſurpateur, (puiſqu'il faut appeler les choſes par leur nom,) régnait toujours en Caſtille ; & une uſurpation d'un genre plus ſingulier fut la ſource de la grandeur eſpagnole.

Henri IV, un des deſcendans de *Tranſtamare*, qui commença ſon malheureux règne en 1454, était énervé par les voluptés. Il n'y a jamais eu de cour entièrement livrée à la débauche, ſans qu'il y ait eu des révolutions, ou du moins des ſéditions. Sa femme dona *Juana*, que j'appelle ainſi pour la diſtinguer & de ſa fille *Jeanne* & des autres princeſſes de ce nom, fille d'un roi de Portugal, ne couvrait ſes galanteries d'aucun voile. Peu de femmes dans leurs amours eurent moins de reſpect pour les bienſéances. Le roi dom *Henri IV* paſſait ſes jours avec les amans de ſa femme, ceux-ci avec les maîtreſſes du roi. Tous enſemble donnaient aux Eſpagnols l'exemple de la plus grande molleſſe & de la plus

Digitized by Google

effrénée débauche. Le gouvernement étant ſi faible, les mécontens, qui ſont toujours le plus grand nombre en tout temps & en tout pays, devinrent très-forts en Caſtille. Ce royaume était gouverné comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne & tous les Etats monarchiques de l'Europe l'avaient été ſi long-temps. Les vaſſaux partageaient l'autorité. Les évêques n'étaient point princes ſouverains comme en Allemagne; mais ils étaient ſeigneurs & grands vaſſaux, ainſi qu'en France.

Un archevêque de Tolède nommé *Carillo*, & pluſieurs autres évêques, ſe mirent à la tête de la faction contre le roi. On vit renaître en Eſpagne les mêmes déſordres qui affligèrent la France ſous *Louis le débonnaire*, qui ſous tant d'empereurs troublèrent l'Allemagne, que nous verrons reparaître encore en France ſous *Henri III*, & déſoler l'Angleterre ſous *Charles I.*

Les rebelles, devenus puiſſans, dépoſèrent leur roi en effigie. Jamais on ne s'était aviſé juſque-là d'une pareille cérémonie. On dreſſa un vaſte théâtre dans la plaine d'Avila. Une mauvaiſe ſtatue de bois repréſentant dom *Henri*, couverte des habits & des ornemens royaux, fut élevée ſur ce théâtre. La ſentence de dépoſition fut prononcée à la ſtatue. L'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un autre l'épée, un autre le ſceptre, & un jeune frère de *Henri*, nommé *Alfonſe*, fut déclaré roi ſur ce même échafaud. Cette comédie fut accompagnée de toutes les horreurs tragiques des guerres civiles. La mort du jeune prince, à qui les conjurés avaient donné le royaume, ne mit pas fin à ces troubles.

1465. Roi dépouillé en effigie.

Digitized by Google

Fille du roi née en légitime mariage, declarée bâtarde.

L'archevêque & ſon parti déclarèrent le roi impuiſſant dans le temps qu'il était entouré de maîtreſſes; & par une procédure inouie dans tous les Etats, ils prononcèrent que ſa fille *Jeanne* était bâtarde, née d'adultère, incapable de régner. On avait auparavant reconnu roi le bâtard *Tranſtamare*, rebelle envers ſon roi légitime : c'eſt à préſent un roi légitime qu'on détrône, & dont on déclare la fille bâtarde & ſuppoſée, quoique née publiquement de la reine, quoiqu'avouée par ſon père.

Pluſieurs grands prétendaient à la royauté; mais les rebelles ſe réſolurent à reconnaître *Iſabelle*, ſœur du roi, âgée de dix-ſept ans, plutôt que de ſe ſoumettre à un de leurs égaux; aimant mieux déchirer l'État au nom d'une jeune princeſſe, encore ſans crédit, que de ſe donner un maître.

L'archevêque, ayant donc fait la guerre à ſon roi au nom de l'infant, la continua au nom de l'infante; & le roi ne put enfin ſortir de tant de troubles & demeurer ſur le trône, que par un des plus honteux traités que jamais ſouverain ait ſignés. Il reconnut ſa ſœur *Iſabelle* pour ſa ſeule héritière légitime, au
1468. mépris des droits de ſa propre fille *Jeanne*; & les révoltés lui laiſsèrent le nom de roi à ce prix. Ainſi le malheureux *Charles VI* en France, avait ſigné l'exhérédation de ſon propre fils.

Il fallait, pour conſommer ce ſcandaleux ouvrage, donner à la jeune *Iſabelle* un mari qui fût en état de ſoutenir ſon parti. Ils jetèrent les yeux ſur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu-près de l'âge d'*Iſabelle*. L'archevêque les maria en ſecret; & ce mariage, fait

Digitized by Google

ſous des auſpices ſi funeſtes, fut pourtant la ſource de la grandeur de l'Eſpagne. Il renouvela d'abord les diſſentions, les guerres civiles, les traités frauduleux, les fauſſes réunions qui augmentent les haines. *Henri*, après un de ces raccommodemens, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ſes ennemis reconciliés, 1474. & mourut bientôt après.

En vain il laiſſa ſon royaume en mourant à *Jeanne* ſa fille, en vain il jura qu'elle était légitime ; ni ſes ſermens au lit de la mort, ni ceux de ſa femme, ne purent prévaloir contre le parti d'*Iſabelle* & de *Ferdinand*, ſurnommé depuis *le catholique*, roi d'Arragon & de Sicile. Ils vivaient enſemble, non comme deux époux dont les biens ſont communs ſous les ordres du mari, mais comme deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne ſe haïſſaient, ſe voyant rarement, ayant chacun leur conſeil, ſouvent jaloux l'un de l'autre dans l'adminiſtration, la reine encore plus jalouſe des infidélités de ſon mari, qui rempliſſait de ſes bâtards tous les grands poſtes ; mais unis tous deux inſéparablement pour leurs communs intérêts, agiſſant ſur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion & de piété à la bouche, & uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Caſtille, *Jeanne* ne put réſiſter à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, dom *Alfonſe*, ſon oncle qui voulait l'épouſer, arma en ſa faveur. Mais la concluſion 1479. de tant d'efforts & de tant de troubles fut que la malheureuſe princeſſe paſſa dans un cloître une vie deſtinée au trône.

Et encore bâtarde, quand ſon père en mourant la dit légitime.

Digitized by Google

Jamais injuſtice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuſe, ni plus juſtifiée par une conduite hardie & prudente. *Iſabelle* & *Ferdinand* formèrent une puiſſance telle que l'Eſpagne n'en avait point encore vue depuis le rétabliſſement des chrétiens. Les mahométans arabes-maures n'avaient plus que le royaume de Grenade ; & ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans turcs ſemblaient près de ſubjuguer l'autre. Les chrétiens avaient au commencement du huitième ſiècle perdu l'Eſpagne par leurs diviſions, & la même cauſe chaſſa enfin les Maures d'Eſpagne.

Ferdinand & Iſabelle, les plus injuſtes devots de leur temps.

Le roi de Grenade *Alboacen* vit ſon neveu *Boabdilla* révolté contre lui. *Ferdinand le catholique* ne manqua pas de fomenter cette guerre civile, & de ſoutenir le neveu contre l'oncle pour les affaiblir tous deux l'un par l'autre. Bientôt après la mort d'*Alboacen*, il attaqua avec les forces de la Caſtille & de l'Arragon ſon allié *Boabdilla*. Il en coûta ſix années de temps pour conquérir le royaume mahométan. Enfin la ville de Grenade fut aſſiégée : le ſiége dura huit mois. La reine *Iſabelle* y vint jouir de ſon triomphe. Le roi *Boabdilla* ſe rendit à des conditions qui marquaient qu'il eût pu encore ſe défendre : car il fut ſtipulé qu'on ne toucherait ni aux biens, ni aux lois, ni à la liberté, ni à la religion des Maures ; que leurs priſonniers même ſeraient rendus ſans rançon, & que les Juifs compris dans le traité jouiraient des mêmes priviléges. *Boabdilla* ſortit à ce prix de ſa capitale, & alla remettre les clefs à *Ferdinand* & *Iſabelle*, qui le traitèrent en roi pour la dernière fois.

Ils prennent Grenade.

1491.

Digitized by Google

Les contemporains ont écrit qu'il verſa des larmes en ſe retournant vers les murs de cette ville bâtie par les mahométans depuis près de cinq cents ans, peuplée, opulente, ornée de ce vaſte palais des rois maures dans lequel étaient les plus beaux bains de l'Europe, & dont pluſieurs ſalles voûtées étaient ſoutenues ſur cent colonnes d'albâtre. Le luxe qu'il regrettait fut probablement l'inſtrument de ſa perte. Il alla finir ſa vie en Afrique.

Ferdinand fut regardé dans l'Europe comme le vengeur de la religion, & le reſtaurateur de la patrie. Il fut dès-lors appelé roi d'Eſpagne. En effet, maître de la Caſtille par ſa femme, de Grenade par ſes armes, & de l'Arragon par ſa naiſſance, il ne lui manquait que la Navarre, qu'il envahit dans la ſuite. Il avait de grands démêlés avec la France, pour la Cerdagne & le Rouſſillon engagés à *Louis XI.* On peut juger ſi étant roi de Sicile, il voyait d'un œil jaloux *Charles VIII* près d'aller en Italie dépoſſéder la maiſon d'*Arragon*, établie ſur le trône de Naples.

Nous verrons bientôt éclore les fruits d'une jalouſie ſi naturelle. Mais avant de conſidérer les querelles des rois, vous voulez toujours obſerver le ſort des peuples. Vous voyez que *Ferdinand* & *Iſabelle* ne trouvèrent pas l'Eſpagne dans l'état où elle fut depuis ſous *Charles-Quint* & ſous *Philippe II.* Ce mélange d'anciens Viſigoths, de Vandales, d'Africains, de Juifs & d'Aborigènes, dévaſtait depuis long-temps la terre qu'ils ſe diſputaient; elle n'était fertile que ſous les mains mahométanes. Les Maures vaincus étaient devenus les fermiers des vainqueurs; & les Eſpagnols chrétiens ne ſubſiſtaient que du

Digitized by Google

travail de leurs anciens ennemis. Point de manufactures chez les chrétiens d'Eſpagne, point de commerce; très-peu d'uſage même des choſes les plus néceſſaires à la vie; preſque point de meubles, nulle hôtellerie dans les grands chemins, nulle commodité dans les villes : le linge fin y fut très-long-temps ignoré, & le linge groſſier aſſez rare. Tout leur commerce intérieur & extérieur ſe feſait par les Juifs, devenus néceſſaires à une nation qui ne ſavait que combattre.

Juifs riches & chaſſés.

1492. Lorſque, vers la fin du quinzième ſiècle, on voulut rechercher la ſource de la misère eſpagnole, on trouva que les Juifs avaient attiré à eux tout l'argent du pays par le commerce & par l'uſure. On comptait en Eſpagne plus de cent cinquante mille hommes de cette nation étrangère ſi odieuſe & ſi néceſſaire. Beaucoup de grands ſeigneurs, auxquels ils ne reſtait que des titres, s'alliaient à des familles juives, & réparaient par ces mariages ce que leur prodigalité leur avait coûté : ils s'en feſaient d'autant moins ſcrupule, que depuis long-temps les Maures & les chrétiens s'alliaient ſouvent enſemble. On agita dans le conſeil de *Ferdinand* & d'*Iſabelle* comment on pourrait ſe délivrer de la tyrannie ſourde des Juifs, après avoir

1492. abattu celle des vainqueurs arabes. On prit enfin le parti de les chaſſer & de les dépouiller. On ne leur donna que ſix mois pour vendre leurs effets, qu'ils furent obligés de vendre au plus bas prix. On leur défendit ſous peine de la vie d'emporter avec eux ni or, ni argent, ni pierreries. Il ſortit d'Eſpagne trente mille familles juives, ce qui fait cent cinquante mille perſonnes, à cinq par famille. Les uns ſe retirèrent

en

Digitized by Google

en Afrique, les autres en Portugal & en France; pluſieurs revinrent feignant de s'être faits chrétiens. On les avait chaſſés pour s'emparer de leurs richeſſes, on les reçut parce qu'ils en rapportaient; & c'eſt contre eux principalement que fut établi le tribunal de l'inquiſition, afin qu'au moindre acte de leur religion, on pût juridiquement leur arracher leurs biens & la vie. On ne traite point ainſi dans les Indes les banians, qui y ſont préciſément ce que les juifs ſont en Europe, ſéparés de tous les peuples par une religion auſſi ancienne que les annales du monde; unis avec eux par la néceſſité du commerce dont ils ſont les facteurs, & auſſi riches que les juifs le ſont parmi nous. Ces banians & les guèbres auſſi anciens qu'eux, auſſi ſéparés qu'eux des autres hommes, ſont cependant bien voulus par-tout; les juifs ſeuls ſont en horreur à tous les peuples chez leſquels ils ſont admis. Quelques eſpagnols ont prétendu que cette nation commençait à être redoutable. Elle était pernicieuſe par ſes profits ſur les Eſpagnols; mais n'étant point guerrière, elle n'était point à craindre. On feignait de s'alarmer de la vanité que tiraient les juifs d'être établis ſur les côtes méridionales de ce royaume long-temps avant les chrétiens. Il eſt vrai qu'ils avaient paſſé en Andalouſie de temps immémorial. Ils enveloppaient cette vérité de fables ridicules, telles qu'en a toujours débité ce peuple, chez qui les gens de bon ſens ne s'appliquent qu'au négoce, & où le rabbiniſme eſt abandonné à ceux qui ne peuvent mieux faire. Les rabbins eſpagnols avaient beaucoup écrit pour prouver qu'une colonie de juifs avait fleuri ſur les côtes, du temps de *Salomon*,

Digitized by Google

& que l'ancienne Bétique payait un tribut à ce troiſième roi de la Paleſtine. Il eſt très-vraiſemblable que les Phéniciens, en découvrant l'Andalouſie, & en y fondant des colonies, y avaient établi des juifs, qui ſervirent de courtiers, comme ils en ont ſervi partout. Mais de tout temps les juifs ont défiguré la vérité par des fables abſurdes; ils mirent en œuvre de fauſſes médailles, de fauſſes inſcriptions. Cette eſpèce de fourberie, jointe aux autres plus eſſentielles qu'on leur reprochait, ne contribua pas peu à leur diſgrâce.

C'eſt depuis ce temps qu'on diſtingua en Eſpagne & en Portugal les anciens chrétiens & les nouveaux, les familles dans leſquelles il était entré des filles mahométanes, & celles dans leſquelles il en était entré de juives.

Cependant le profit paſſager que le gouvernement tira de la violence faite à ce peuple uſurier, le priva bientôt du revenu certain que les juifs payaient auparavant au fiſc royal. Cette diſette ſe fit ſentir juſqu'au temps où l'on recueillit les tréſors du nouveau monde. On y remédia autant que l'on put par des bulles. Celle de la *Cruzade*, donnée par
1509. *Jules II*, produiſit plus au gouvernement que l'impôt ſur les juifs. Chaque particulier eſt obligé d'acheter cette bulle, pour avoir le droit de manger des œufs & certaines parties des animaux en carême, & les vendredis & ſamedis de l'année. Tous ceux qui vont à confeſſe ne peuvent recevoir l'abſolution ſans montrer cette bulle au prêtre. On inventa encore depuis la *bulle de compoſition*, en vertu de laquelle il eſt permis de garder le bien qu'on a volé, pourvu que

Digitized by Google

l'on n'en connaiſſe pas le maître. De telles ſuperſtitions ſont bien auſſi fortes que celles qu'on reproche aux Hébreux. La ſottiſe, la folie & les vices ſont par-tout une partie du revenu public.

Bulle de la *Cruzade*, remarquable.

La formule de l'abſolution qu'on donne à ceux qui ont acheté la bulle de la *Cruzade*, n'eſt pas indigne de ce tableau général des coutumes & des mœurs des hommes : *Par l'autorité de* DIEU *tout-puiſſant, de St Pierre & de St Paul, & de notre très-ſaint père le pape, à moi commiſe, je vous accorde la rémiſſion de tous vos péchés confeſſés, oubliés, ignorés, & des peines du purgatoire.*

Muſulmans perſécutés.

La reine *Iſabelle*, ou plutôt le cardinal *Ximenès*, traita depuis les mahométans comme les juifs ; on en força un très-grand nombre à ſe faire chrétiens, malgré la capitulation de Grenade, & on les brûla quand ils retournèrent à leur religion. Autant de muſulmans que de juifs ſe refugièrent en Afrique, ſans qu'on pût plaindre ni ces Arabes qui avaient ſi long-temps ſubjugué l'Eſpagne, ni ces Hébreux qui l'avaient plus long-temps pillée.

Les Portugais ſortaient alors de l'obſcurité ; & malgré toute l'ignorance de ces temps-là, ils commençaient à mériter alors une gloire auſſi durable que l'univers, par le changement du commerce du monde, qui fut bientôt le fruit de leurs découvertes. Ce fut cette nation qui navigea la première des nations modernes ſur l'océan Atlantique. Elle n'a dû qu'à elle ſeule le paſſage du cap de Bonne-Eſpérance, au lieu que les Eſpagnols durent à des étrangers la découverte de l'Amérique. Mais c'eſt à un ſeul homme, à l'infant dom *Henri*, que les Portugais

Digitized by Google

furent redevables de la grande entrepriſe contre laquelle ils murmurèrent d'abord. Il ne s'eſt preſque jamais rien fait de grand dans le monde que par le génie & la fermeté d'un ſeul homme qui lutte contre les préjugés de la multitude, ou qui lui en donne.

Le Portugal était occupé de ſes grandes navigations & de ſes ſuccès en Afrique; il ne prenait aucune part aux événemens de l'Italie, qui alarmaient le reſte de l'Europe.

CHAPITRE CIII.

De l'état des Juifs en Europe.

APRÈS avoir vu comment on traitait les juifs en Eſpagne, on peut obſerver ici quelle fut leur ſituation chez les autres nations. Ce peuple doit nous intéreſſer, puiſque nous tenons d'eux notre religion, pluſieurs mêmes de nos lois & de nos uſages, & que nous ne ſommes au fond que des juifs avec un prépuce. Ils firent, comme vous ne l'ignorez pas, le métier de courtiers & de revendeurs, ainſi qu'autrefois à Babylone, à Rome, & dans Alexandrie. Leur mobilier en France appartenait au baron des terres dans leſquelles ils demeuraient. *Les meubles des juifs ſont au baron*, diſent les établiſſemens de *St Louis*.

Il n'était pas plus permis d'ôter un juif à un baron que de lui prendre ſes manans ou ſes chevaux. Le même droit s'exerçait en Allemagne. Ils ſont déclarés ſerfs par une conſtitution de *Fréderic II.*

Digitized by Google

Un juif était domaine de l'empereur, & enſuite chaque ſeigneur eut ſes juifs.

Les lois féodales avaient établi dans preſque toute l'Europe, juſqu'à la fin du quatorzième ſiècle, que ſi un juif embraſſait le chriſtianiſme, il perdait alors tous ſes biens, qui étaient confiſqués au profit de ſon ſeigneur. Ce n'était pas un sûr moyen de les convertir; mais il fallait bien dédommager le baron de la perte de ſon juif.

Dans les grandes villes, & ſurtout dans les villes impériales, ils avaient leurs ſynagogues & leurs droits municipaux, qu'on leur feſait acheter fort chèrement; & lorſqu'ils étaient devenus riches, on ne manquait pas, comme on a vu, de les accuſer d'avoir crucifié un petit enfant le vendredi ſaint. C'eſt ſur cette accuſation populaire que dans pluſieurs villes de Languedoc & de Provence, on établit la loi qui permettait de les battre depuis le vendredi ſaint juſqu'à pâques, quand on les trouvait dans les rues.

Leur grande application ayant été de temps immémorial à prêter ſur gages, il leur était défendu de prêter ni ſur des ornemens d'égliſe, ni ſur des habits ſanglans ou mouillés. Le concile de Latran ordonna qu'ils portaſſent une petite roue ſur la poitrine, pour les diſtinguer des chrétiens. Ces marques changèrent avec le temps; mais par-tout on leur en feſait porter une à laquelle on pût les reconnaître. Il leur était expreſſément défendu de prendre des ſervantes ou des nourrices chrétiennes, & encore plus des concubines: il y eut même quelques pays où l'on feſait brûler les filles dont 1215.

Digitized by Google

un juif avait abuſé, & les hommes qui avaient eu les faveurs d'une juive, par la grande raiſon qu'en rend le grand juriſconſulte *Gallus*, *que c'eſt la même choſe de coucher avec un juif que de coucher avec un chien.*

Quand ils avaient un procès contre un chrétien, on les feſait jurer par *Sabaoth*, *Eloï*, & *Adonaï*, par les dix noms de DIEU; & on leur annonçait *la fièvre tierce*, *quarte & quotidienne*, s'ils ſe parjuraient, à quoi ils répondaient, *Amen.* On avait toujours ſoin de les pendre entre deux chiens, lorqu'ils étaient condamnés.

Il leur était permis en Angleterre de prendre des biens de campagne en hypothèque pour les ſommes qu'ils avaient prêtées. On trouve dans le *Monaſticum Anglicanum* qu'il en coûta ſix marques ſterling, *ſex marcas* (peut-être ſix marcs) pour libérer une terre hypothéquée à la juiverie.

Ils furent chaſſés de preſque toutes les villes de l'Europe chrétienne, en divers temps, mais preſque toujours rappelés; il n'y a guère que Rome qui les ait conſtamment gardés. Ils furent entièrement chaſſés
1394. de France, en 1394, par *Charles VI*, & jamais depuis ils n'ont pu obtenir de ſéjourner dans Paris, où ils avaient occupé les halles & ſept ou huit rues entières. On leur a ſeulement permis des ſynagogues dans Metz & dans Bordeaux, parce qu'on les y trouva établis lorſque ces villes furent unies à la couronne; & ils ſont toujours reſtés conſtamment à Avignon, parce que c'était terre papale. En un mot, ils furent par-tout uſuriers, ſelon le privilége & la bénédiction de leur loi, & par-tout en horreur par la même raiſon.

Digitized by Google

Leurs fameux rabbins *Maimonide*, *Abrabanel*, *Aben-Eſra* & d'autres, avaient beau dire aux chrétiens dans leurs livres : Nous ſommes vos pères, nos écritures ſont les vôtres, nos livres ſont lus dans vos égliſes, nos cantiques y ſont chantés, on leur répondait en les pillant, en les chaſſant, ou en les feſant pendre entre deux chiens. On prit en Eſpagne & en Portugal l'uſage de les brûler. Les derniers temps leur ont été plus favorables, ſurtout en Hollande & en Angleterre, où ils jouiſſent de leurs richeſſes, & de tous les droits de l'humanité, dont on ne doit dépouiller perſonne. Ils ont même été ſur le point d'obtenir le droit de bourgeoiſie en Angleterre, vers l'an 1750, & l'acte du parlement allait déjà paſſer en leur faveur ; mais enfin le cri de la nation, & l'excès du ridicule jeté ſur cette entrepriſe la fit échouer : il courut cent paſquinades repréſentant milord *Aaron*, & milord *Judas* ſéans dans la chambre des pairs ; on rit, & les juifs ſe contentèrent d'être riches & libres. Juifs.

Ce n'eſt pas une légère preuve des caprices de l'eſprit humain, de voir les deſcendans de *Jacob* brûlés en proceſſion à Lisbonne, & aſpirans à tous les priviléges de la Grande-Bretagne. Ils ne ſont en Turquie, ni brûlés, ni bachas, mais ils s'y ſont rendus les maîtres de tout le commerce ; & ni les Français, ni les Vénitiens, ni les Anglais, ni les Hollandais n'y peuvent acheter ou vendre qu'en paſſant par les mains des juifs. Auſſi, les riches courtiers de Conſtantinople regrettent-ils peu Jéruſalem, tout mépriſés & tout rançonnés qu'ils ſont par les Turcs.

Digitized by Google

Vous êtes frappés de cette haine & de ce mépris que toutes les nations ont toujours eus contre les juifs. C'eſt la ſuite inévitable de leur légiſlation : il fallait, ou qu'ils ſubjuguaſſent tout, ou qu'ils fuſſent écraſés. Il leur fut ordonné d'avoir les nations en horreur, & de ſe croire ſouillés s'ils avaient mangé dans un plat qui eût appartenu à un homme d'une autre loi. Ils appelaient *les Nations* vingt à trente bourgades, leurs voiſines, qu'ils voulaient exterminer, & ils crurent qu'il fallait n'avoir rien de commun avec elles. Quand leurs yeux furent un peu ouverts par d'autres nations victorieuſes, qui leur apprirent que le monde était plus grand qu'ils ne croyaient, ils ſe trouvèrent, par leur loi même, ennemis naturels de ces nations, & enfin du genre humain. Leur politique abſurde ſubſiſta quand elle devait changer ; leur ſuperſtition augmenta avec leurs malheurs; leurs vainqueurs étaient incirconcis ; il ne parut pas plus permis à un juif de manger dans un plat qui avait ſervi à un romain que dans le plat d'un amorrhéen. Ils gardèrent tous leurs uſages, qui ſont préciſément le contraire des uſages ſociables ; ils furent donc avec raiſon traités comme une nation oppoſée en tout aux autres; les ſervant par avarice, les déteſtant par fanatiſme, ſe feſant de l'uſure un devoir ſacré. Et ce ſont nos pères !

Digitized by Google

CHAPITRE CIV.

De ceux qu'on appelait Bohèmes ou Egyptiens.

IL y avait alors une petite nation, auſſi vagabonde, auſſi mépriſée que les Juifs, & adonnée à une autre eſpèce de rapine; c'était un ramas de gens inconnus, qu'on nommait *Bohèmes* en France, & ailleurs *Egyptiens*, *Giptes*, ou *Gipſis*, ou *Syriens;* on les a nommés en Italie *Zingani*, & *Zingari*. Ils allaient par troupes d'un bout de l'Europe à l'autre, avec des tambours de baſque & des caſtagnettes; ils danſaient, chantaient, diſaient la bonne fortune, guériſſaient les maladies avec des paroles, volaient tout ce qu'ils trouvaient, & conſervaient entre eux certaines cérémonies religieuſes, dont ni eux ni perſonne ne connaiſſait l'origine. Cette race a commencé à diſparaître de la face de la terre, depuis que, dans nos derniers temps, les hommes ont été déſinfatués des ſortiléges, des taliſmans, des prédictions & des poſſeſſions. On voit encore quelques reſtes de ces malheureux, mais rarement. C'était très-vraiſemblablement un reſte de ces anciens prêtres & des prêtreſſes d'*Iſis*, mêlés avec ceux de la déeſſe de Syrie. Ces troupes errantes, auſſi mépriſées des Romains qu'elles avaient été honorées autrefois, portèrent leurs cérémonies & leurs ſuperſtitions mercenaires par tout le monde. Miſſionnaires errans de leur culte, ils couraient de province en province convertir ceux à qui un haſard heureux confirmait

Digitized by Google

les prédictions de ces prophètes, & ceux qui étant guéris naturellement d'une maladie légère, croyaient être guéris par la vertu miraculeuſe de quelques mots & de quelques ſignes myſtérieux. Le portrait que fait *Apulée* de ces troupes vagabondes de prophètes & de prophéteſſes, eſt l'image de ce que les hordes errantes, appelées *Bohèmes*, ont été ſi long-temps dans toutes les parties de l'Europe. Leurs caſtagnettes & leurs tambours de baſque ſont les cymbales & les crotales des prêtres iſiaques & ſyriens. *Apulée*, qui paſſa preſque toute ſa vie à rechercher les ſecrets de la religion & de la magie, parle des prédictions, des taliſmans, des cérémonies, des danſes & des chants de ces prêtres pélerins, & ſpécifie ſurtout l'adreſſe avec laquelle ils volaient dans les maiſons & dans les baſſes-cours.

Quand le chriſtianiſme eut pris la place de la religion de *Numa*, quand *Théodoſe* eut détruit le fameux temple de *Sérapis* en Egypte, quelques prêtres égyptiens ſe joignirent à ceux de *Cybèle* & de la déeſſe de Syrie, & allèrent demander l'aumône, comme ont fait depuis nos ordres mendians. Mais des chrétiens ne les auraient pas aſſiſtés; il fallut donc qu'ils mêlaſſent le métier de charlatans à celui de pélerins: ils exerçaient la chiromancie, & formaient des danſes ſingulières. Les hommes veulent être amuſés & trompés; ainſi ce ramas d'anciens prêtres s'eſt perpétué juſqu'à nos jours. Telle a été la fin de l'ancienne religion d'*Oſiris* & d'*Iſis*, dont les noms impriment encore du reſpect. Cette religion, toute emblématique, & toute vénérable dans ſon origine, était, dès le temps de *Cyrus*, un mélange de

Digitized by Google

ſuperſtitions ridicules. Elle devint encore plus mépriſable ſous les *Ptolomées*, & tomba dans le dernier aviliſſement ſous les Romains : elle a fini par être abandonnée à des troupes de voleurs. Il arrivera peut-être aux juifs la même cataſtrophe, quand la ſociété des hommes ſera perfectionnée, quand chaque peuple fera le commerce par lui-même, & ne partagera plus les fruits de ſon travail avec ces courtiers errans : alors le nombre des juifs diminuera néceſſairement. Les riches commencent parmi eux à mépriſer leurs ſuperſtitions; elles ne ſeront plus que le partage d'un peuple ſans arts & ſans lois, qui ne trouvant plus à s'enrichir par notre négligence, ne pourra plus faire une ſociété ſéparée; & qui n'entendant plus ſon ancien jargon corrompu, mêlé d'hébraïque & de ſyriaque, ignorant alors juſqu'à ſes livres, ſe confondra avec la lie des autres peuples.

CHAPITRE CV.

Suite de l'état de l'Europe au quinzième ſiècle. De l'Italie. De l'aſſaſſinat de Galéas Sforze dans une égliſe. De l'aſſaſſinat des Médicis dans une égliſe; de la part que Sixte IV eut à cette conjuration.

DES montagnes du Dauphiné au fond de l'Italie, voici quelles étaient les puiſſances, les intérêts & les mœurs des nations.

L'état de la Savoie, moins étendu qu'aujourd'hui, n'ayant même ni le Montferrat ni Saluces, manquant

Digitized by Google

d'argent & de commerce, n'était pas regardé comme une barrière. Ses ſouverains étaient attachés à la maiſon de *France*, qui depuis peu dans leur minorité avait diſpoſé du gouvernement ; & les paſſages des Alpes étaient ouverts.

On deſcend du Piémont dans le Milanais, le pays le plus fertile de l'Italie citérieure. C'était encore, ainſi que la Savoie, une principauté de l'Empire, mais principauté puiſſante, très-indépendante alors d'un Empire faible. Après avoir appartenu aux *Viſconti*, cet Etat avait paſſé ſous les lois du bâtard d'un payſan, grand homme & fils d'un grand homme.

Les *Sforzes*. Ce payſan eſt *François Sforze*, devenu par ſon mérite connétable de Naples & puiſſant en Italie. Le bâtard ſon fils avait été un de ces *Condottieri*, chef de brigands diſciplinés, qui louaient leurs ſervices aux papes, aux Vénitiens, aux Napolitains. Il avait pris Milan vers le milieu du quinzième ſiècle, & s'était enſuite emparé de Gènes, qui autrefois était ſi floriſſante, & qui, ayant ſoutenu neuf guerres contre Veniſe, flottait alors d'eſclavage en eſclavage. Elle s'était donnée aux Français du temps de *Charles VI*. Elle

1458. s'était révoltée ; elle prit enſuite le joug de *Charles VII*, & le ſecoua encore. Elle voulut ſe donner à *Louis XI*, qui répondit qu'elle pouvait ſe donner au diable, & que pour lui il n'en voulait point. Ce fut alors

1464. qu'elle fut contrainte de ſe livrer à ce duc de Milan *François Sforze*.

1476. *Galéas Sforze*, fils de ce bâtard, fut aſſaſſiné dans la cathédrale de Milan le jour de *St Etienne*. Je rapporte cette circonſtance, qui ailleurs ſerait frivole, & qui eſt ici très-importante. Car les aſſaſſins prièrent

Les aſſaſſins de *Galéas* invoquent *St Etienne* & *St Ambroiſe*.

Digitized by Google

St Etienne & *St Ambroiſe* à haute voix de leur donner aſſez de courage pour aſſaſſiner leur ſouverain. L'empoiſonnement, l'aſſaſſinat, joints à la ſuperſtition, caractériſaient alors les peuples de l'Italie. Ils ſavaient ſe venger, & ne ſavaient guère ſe battre. On trouvait beaucoup d'empoiſonneurs & peu de ſoldats. Et tel était le deſtin de ce beau pays depuis le temps des *Othons*. De l'eſprit, de la ſuperſtition, de l'athéiſme, des maſcarades, des vers, des trahiſons, des dévotions, des poiſons, des aſſaſſinats, quelques grands hommes, un nombre infini de ſcélérats habiles, & cependant malheureux, voilà ce que fut l'Italie. Le fils de ce malheureux *Galéas Marie*, encore enfant, ſuccéda au duché de Milan, ſous la tutelle de ſa mère & du chancelier *Simonetta*. Mais ſon oncle, que nous appelons *Ludovic Sforze*, ou *Louis le Maure*, chaſſa la mère, fit mourir le chancelier, & bientôt après empoiſonna ſon neveu.

C'était ce *Louis le Maure* qui négociait avec *Charles VIII*, pour faire deſcendre les Français en Italie.

La Toſcane, pays moins fertile, était au Milanais ce que l'Attique avait été à la Béotie ; car depuis un ſiècle Florence ſe ſignalait, comme on a vu, par le commerce & par les beaux arts. Les *Médicis* étaient à la tête de cette nation polie. Aucune maiſon dans le monde n'a jamais acquis la puiſſance par des titres ſi juſtes. Elle l'obtint à force de bienfaits & de vertus. *Coſme de Médicis*, né en 1389, ſimple citoyen de Florence, vécut ſans rechercher de grands titres ; mais il acquit par le commerce des richeſſes comparables à celles des plus grands rois de ſon temps. Il s'en ſervit pour ſecourir les pauvres, pour

Coſme Médicis.

Digitized by Google

ſe faire des amis parmi les riches en leur prêtant ſon bien, pour orner ſa patrie d'édifices, pour appeler à Florence les ſavans grecs chaſſés de Conſtantinople. Ses conſeils furent pendant trente années les lois de ſa république. Ses bienfaits furent ſes principales intrigues, & ce ſont toujours les plus ſures. On vit après ſa mort, par ſes papiers, qu'il avait prêté à ſes compatriotes des ſommes immenſes, dont il n'avait jamais exigé le moindre payement. Il
1464. mourut regretté de ſes ennemis mêmes. Florence, d'un commun conſentement, orna ſon tombeau du nom de *père de la patrie*, titre qu'aucun des rois qui ont paſſé devant vos yeux n'avait pu obtenir.

Ses petits-fils aſſaſſinés à la meſſe

Sa réputation valut à ſes deſcendans la principale autorité dans la Toſcane. Son fils l'adminiſtra ſous
1478. le nom de *Conſalonier*. Ses deux petits-fils, *Laurent* & *Julien*, maîtres de la république, furent aſſaſſinés dans une égliſe par des conjurés, au moment où on élevait l'hoſtie. *Julien* en mourut; *Laurent* échappa. Le gouvernement des Florentins reſſemblait à celui des Athéniens, comme leur génie. Il était tantôt ariſtocratique, tantôt populaire, & on n'y craignait rien tant que la tyrannie.

Coſme de Médicis pouvait être comparé à *Piſiſtrate*, qui malgré ſon pouvoir fut mis au nombre des ſages. Les petits-fils de ce *Coſme* eurent le ſort des enfans de *Piſiſtrate*, aſſaſſinés par *Harmodius* & *Ariſtogiton*. *Laurent* échappa aux meurtriers comme un des enfans de *Piſiſtrate*, & vengea comme lui la mort de ſon frère. Mais ce qu'on n'avait point vu dans Athènes, & ce qu'on vit à Florence, c'eſt que les chefs de la religion tramèrent cette conſpiration ſanguinaire.

Digitized by Google

On peut, par cet événement, ſe former une idée très-juſte de l'eſprit & des mœurs de ce temps-là. *La Rovère, Sixte IV*, était ſouverain pontife. Je n'examinerai pas ici avec *Machiavel* ſi les *Riario*, qu'il feſait paſſer pour ſes neveux, étaient en effet ſes enfans, ni avec *Michel Brutus*, s'il les avait fait naître lorſqu'il était cordelier. Il ſuffit, pour l'intelligence des faits, de ſavoir qu'il ſacrifiait tout pour l'agrandiſſement de *Jérome Riario*, l'un de ces prétendus neveux. Nous avons déjà obſervé que le domaine du ſaint-ſiége n'était pas à beaucoup près auſſi étendu qu'aujourd'hui. *Sixte IV* voulut dépouiller les ſeigneurs d'Imola & de Forli pour enrichir *Jérôme* de leurs Etats. Les deux frères *Médicis* ſecoururent de leur argent ces petits princes, & les ſoutinrent. Le pape crut que pour dominer dans l'Italie, il fallait qu'il exterminât les *Médicis*. Un banquier florentin établi à Rome, nommé *Pazzi*, ennemi des deux frères, propoſa au pape de les aſſaſſiner. Le cardinal *Raphaël Riario*, frère de *Jérôme*, fut envoyé à Florence pour diriger la conſpiration; & *Salviati*, archevêque de Florence, en dreſſa tout le plan. Le prêtre *Stephano*, attaché à cet archevêque, ſe chargea d'être un des aſſaſſins. On choiſit la ſolennité d'une grande fête dans l'égliſe de *Santa Reparata* pour égorger les *Médicis* & leurs amis, comme les aſſaſſins du duc *Galéas Sforze* avaient choiſi la cathédrale de Milan, & le jour de *St Etienne*, pour maſſacrer ce prince au pied de l'autel. Le moment de l'élévation de l'hoſtie fut celui qu'on prit pour le meurtre, afin que le peuple attentif & proſterné ne pût en empêcher l'exécution. En effet, dans cet inſtant même, *Julien de Médicis* fut tué par

Sixte IV auteur de ce meurtre.

Digitized by Google

un frère de *Pazzi*, & par d'autres conjurés. Le prêtre *Stephano* bleſſa *Laurent*, qui eut aſſez de force pour ſe retirer dans la ſacriſtie.

Réflexion ſur ces crimes.

Quand on voit un pape, un archevêque, un prêtre, méditer un tel crime, & choiſir pour l'exécution le moment ou leur DIEU ſe montre dans le temple, on ne peut douter de l'athéiſme qui régnait alors. Certainement s'ils avaient cru que leur créateur leur apparaiſſait ſous le pain ſacré, ils n'auraient oſé lui inſulter à ce point. Le peuple adorait ce myſtère; les grands & les hommes d'Etat s'en moquaient; toute l'hiſtoire de ces temps-là le démontre. Ils penſaient comme on penſait à Rome du temps de *Céſar*; leurs paſſions concluaient qu'il n'y a aucune religion. Ils feſaient tous ce déteſtable raiſonnement: Les hommes m'ont enſeigné des menſonges, donc il n'y a point de DIEU. Ainſi la religion naturelle fut éteinte dans preſque tous ceux qui gouvernaient alors; & jamais ſiècle ne fut plus fécond en aſſaſſinats, en empoiſonnemens, en trahiſons, en débauches monſtrueuſes.

Les Florentins, qui aimaient les *Médicis*, les vengèrent par le ſupplice de tous les coupables qu'ils rencontrèrent. L'archevêque de Florence fut pendu aux fenêtres du palais public. *Laurent* eut la généroſité ou la prudence de ſauver la vie au cardinal neveu qu'on voulait égorger au pied de l'autel qu'il avait ſouillé, & où il ſe réfugia. Pour *Stephano*, comme il n'était que prêtre, le peuple ne l'épargna pas; il fut traîné dans les rues de Florence, mutilé, écorché, & enfin pendu.

Une

Digitized by Google

Une des ſingularités de cette conſpiration fut que *Bernard Bandini*, l'un des meurtriers, retiré depuis chez les Turcs, fut livré à *Laurent de Médicis*; & que le ſultan *Bajazet* ſervit à punir le crime que le pape *Sixte* avait fait commettre. Ce qui fut moins extraordinaire, c'eſt que le pape excommunia les Florentins, pour avoir puni la conſpiration; il leur fit même une guerre que *Médicis* termina par ſa prudence. Vous voyez à quoi l'on employait la religion & les anathêmes. Je défie l'imagination la plus atroce de rien inventer qui approche de ces déteſtables horreurs.

Un des aſſaſſins livré par les Turcs.

Laurent, vengé par ſes concitoyens, s'en fit aimer le reſte de ſa vie. On le ſurnomma le *père des muſes*, titre qui ne vaut pas celui de *père de la patrie*, mais qui annonce qu'il l'était en effet. C'était une choſe auſſi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen, qui feſait toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, & ſoutenir de l'autre le fardeau de la république; entretenir des facteurs, & recevoir des ambaſſadeurs; réſiſter au pape, faire la guerre & la paix, être l'oracle des princes, cultiver les belles-lettres, donner des ſpectacles au peuple, & accueillir tous les ſavans grecs de Conſtantinople. Il égala le grand *Coſme* par ſes bienfaits, & le ſurpaſſa par ſa magnificence. Ce fut dès-lors que Florence fut comparable à l'ancienne Athènes. On y vit à la fois le prince *Pic de la Mirandole*, *Politiano*, *Marcillo Ficino*, *Landino*, *Laſcaris*, *Calcondile*, que *Laurent* raſſemblait autour de lui, & qui étaient ſupérieurs peut-être à ces ſages de la Grèce tant vantés.

Digitized by Google

Son fils *Pierre* eut comme lui l'autorité principale & preſque ſouveraine dans la Toſcane, du temps de l'expédition des Français, mais avec bien moins de crédit que ſes prédéceſſeurs & ſes deſcendans.

CHAPITRE CVI.

De l'Etat du pape, de Veniſe & de Naples, au quinzième ſiècle.

L'ETAT du pape n'était pas ce qu'il eſt aujourd'hui, encore moins ce qu'il aurait dû être, ſi la cour de Rome avait pu profiter des donations qu'on croit que *Charlemagne* avait faites, & de celles que la comteſſe *Mathilde* fit réellement. La maiſon de *Gonzague* était en poſſeſſion de Mantoue, dont elle feſait hommage à l'Empire. Divers ſeigneurs jouiſſaient en paix, ſous les noms de vicaires de l'Empire ou de l'Egliſe, des belles terres qu'ont aujourd'hui les papes. Pérouſe était à la maiſon des *Bailloni;* les *Bentivoglio* avaient Bologne; les *Polentini* Ravenne; *les Manfredi* Faenza; les *Sforze* Pezaro; les *Rimario* poſſédaient Imola & Forli; la maiſon d'*Eſte* régnait depuis long-temps à Ferrare; les *Pic* à la Mirandole; les barons romains étaient encore très-puiſſans dans Rome : on les appelait les *Menottes* des papes. Les *Colonnes* & les *Urſins*, les *Conti*, les *Savelli*, premiers barons, & poſſeſſeurs anciens des plus conſidérables domaines, partageaient l'Etat romain par leurs querelles continuelles, ſemblables aux ſeigneurs qui s'étaient fait la guerre en France & en Allemagne

Seigneurs de l'Etat eccléſiaſtique.

Digitized by Google

dans les temps de faibleſſe. Le peuple romain, aſſidu aux proceſſions, & demandant à grands cris des indulgences plénières à ſes papes, ſe ſoulevait ſouvent à leur mort, pillait leur palais, était prêt à jeter leur corps dans le Tibre. C'eſt ce qu'on vit ſurtout à la mort d'*Innocent VIII.*

Après lui fut élu l'eſpagnol *Roderico Borgia*, *Alexandre VI*, homme dont la mémoire a été rendue exécrable par les cris de l'Europe entière, & par la plume de tous les hiſtoriens. Les proteſtans, qui dans les ſiècles ſuivans s'élevèrent contre l'Egliſe, chargèrent encore la meſure des iniquités de ce pontife. Nous verrons ſi on lui a imputé trop de crimes. Son exaltation fait bien connaître les mœurs & l'eſprit de ſon ſiècle, qui ne reſſemble en rien au nôtre. Les cardinaux qui l'élurent, ſavaient qu'il élevait cinq enfans nés de ſon commerce avec *Vanoza*. Ils devaient prévoir que tous les biens, les honneurs, l'autorité ſeraient entre les mains de cette famille : cependant ils le choiſirent pour maître. Les chefs des factions du conclave vendirent pour de modiques ſommes leurs intérêts, & ceux de l'Italie. *Alexandre VI.*

Veniſe, des bords du lac de Côme, étendait ſes domaines en terre ferme juſqu'au milieu de la Dalmatie. Les Ottomans lui avaient arraché preſque tout ce qu'elle avait autrefois envahi en Grèce ſur les empereurs chrétiens ; mais il lui reſtait la grande île de Crète, & elle s'était approprié celle de Chypre par la donation de la dernière reine, fille de *Marco Cornaro* venitien. Mais la ville de Veniſe, par ſon induſtrie, valait ſeule & Crète, & Chypre, & tous ſes domaines en terre ferme. L'or des nations coulait De Veniſe. 1437.

Digitized by Google

chez elle par tous les canaux du commerce; tous les princes italiens craignaient Veniſe, & elle craignait l'irruption des Français.

De tous les gouvernemens de l'Europe, celui de Veniſe était le ſeul réglé, ſtable & uniforme. Il n'avait qu'un vice radical qui n'en était pas un aux yeux du ſénat, c'eſt qu'il manquait un contre-poids à la puiſſance patricienne, & un encouragement aux plébéiens. Le mérite ne put jamais dans Veniſe élever un ſimple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du gouvernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la légiſlation, conſiſte dans ce contre-poids, & dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en eſt digne; mais auſſi le peuple étant toujours tenu dans la ſujétion, le gouvernement des nobles en eſt mieux affermi, & les diſcordes civiles plus éloignées. On n'y craint point la démocratie qui ne convient qu'à un petit canton ſuiſſe, ou à Genève. (22)

(22) Si l'on entend par démocratie une conſtitution dans laquelle l'aſſemblée générale des citoyens fait immédiatement les lois, il eſt clair que la démocratie ne convient qu'à un petit Etat; mais ſi l'on entend une conſtitution où tous les citoyens, partagés en pluſieurs aſſemblées, éliſent des députés chargés de repréſenter & de porter l'expreſſion générale de la volonté de leurs commettans à une aſſemblée générale qui repréſente alors la nation; il eſt aiſé de voir que cette conſtitution convient à de grands Etats. On peut même, en formant pluſieurs ordres d'aſſemblées repréſentatives, l'appliquer aux Empires les plus étendus, & leur donner par ce moyen une conſiſtance qu'aucun n'a pu avoir juſqu'ici, & en même temps cette unité de vues ſi néceſſaires, qu'il eſt impoſſible d'obtenir d'une manière durable dans une conſtitution fédérative. Il ſerait poſſible même d'établir une forme de conſtitution, telle que toute loi, ou du moins toute loi importante fût auſſi réellement l'expreſſion de la volonté générale des citoyens, qu'elle peut l'être dans le conſeil général de Genève; & alors il ſerait impoſſible de ne pas la regarder comme une vraie démocratie.

Digitized by Google

Pour les Napolitains, toujours faibles & remuans, incapables de ſe gouverner eux-mêmes, de ſe donner un roi & de ſouffrir celui qu'ils avaient, ils étaient au premier qui arrivait chez eux avec une armée. De Naples.

Le vieux roi *Fernando* régnait à Naples. Il était bâtard de la maiſon d'*Arragon*. La bâtardiſe n'excluait point alors du trône. C'était une race bâtarde qui régnait en Caſtille : c'était encore la race bâtarde de dom *Pèdre le ſévère*, qui était ſur le trône de Portugal. *Fernando*, régnant à ce titre dans Naples, avait reçu l'inveſtiture du pape au préjudice des héritiers de la maiſon d'*Anjou*, qui réclamaient leurs droits. Mais il n'était aimé ni du pape, ſon ſuzerain, ni de ſes ſujets. Il mourut en 1494, laiſſant une famille infortunée, à qui *Charles VIII* ravit le trône ſans pouvoir le garder, & qu'il perſécuta pour ſon propre malheur.

Digitized by Google

CHAPITRE CVII.

De la conquête de Naples par Charles VIII, roi de France & empereur. De Zizim, frère de Bajazet II. Du pape Alexandre VI, &c.

CHARLES VIII, son conseil, ses jeunes courtisans, étaient si enivrés du projet de conquérir le royaume de Naples qu'on rendit à *Maximilien* la Franche-Comté & l'Artois, partie des dépouilles de sa femme, & qu'on remit la Cerdagne & le Rouffillon à *Ferdinand le catholique*, auquel on fit encore une remise de trois cents mille écus qu'il devait, à condition qu'il ne troublerait point la conquête. On ne fesait pas réflexion que douze villages qui joignent un Etat valent mieux qu'un royaume à quatre cents lieues de chez soi. On fesait encore une autre faute; on se fiait au roi *catholique*.

L'enivrement du projet chimérique de conquérir non-seulement une partie de l'Italie, mais de détrôner le sultan des Turcs, fut aussi une des raisons qui forcèrent *Charles VIII* à conclure avec *Henri VII*, roi d'Angleterre, un marché plus honteux encore que celui de *Louis XI* avec *Edouard IV*. Il se soumit à lui payer six cents vingt mille écus d'or, de peur que *Henri* ne lui fît la guerre; se rendant ainsi le tributaire des Anglais belliqueux qu'il craignait, pour aller attaquer des Italiens amollis qu'il ne craignait pas. Il crut aller à la gloire par le chemin de l'opprobre, & commença par s'appauvrir en voulant s'enrichir par des conquêtes.

Digitized by Google

Enfin *Charles VIII* deſcend en Italie. Il n'avait pour une telle entrepriſe que ſeize cents hommes d'armes, qui avec leurs archers compoſaient un corps de bataille de cinq mille cavaliers peſamment armés, deux cents gentilshommes de ſa garde, cinq cents cavaliers armés à la légère, ſix mille fantaſſins français & ſix mille ſuiſſes, avec ſi peu d'argent qu'il était obligé d'en emprunter ſur les chemins, & de mettre en gage les pierreries que lui prêta la ducheſſe de Savoie. Sa marche cependant imprima par-tout l'épouvante & la ſoumiſſion. Les Italiens étaient étonnés de voir cette groſſe artillerie traînée par des chevaux, eux qui ne connaiſſaient que de petites coulevrines de cuivre traînées par des bœufs. La gendarmerie italienne était compoſée de ſpadaſſins, qui ſe louaient fort cher pour un temps limité à ces *Condottieri*, leſquels ſe louaient encore plus cher aux princes qui achetaient leur dangereux ſervice. Ces chefs prenaient des noms faits pour intimider la populace. L'un s'appelait *Taille-cuiſſes*, l'autre *Fier-à-bras*, ou *Fracaſſe*, ou *Sacripend*. Chacun d'eux craignait de perdre ſes hommes : ils pouſſaient leurs ennemis dans les batailles, & ne les frappaient pas. Ceux qui perdaient le champ étaient les vaincus. Il y avait beaucoup plus de ſang répandu dans les vengeances particulières, dans les enceintes des villes, dans les conſpirations, que dans les combats. *Machiavel* rapporte que dans la bataille d'Anguiari, il n'y eut de mort qu'un cavalier étouffé dans la preſſe.

1494. Manière dont les Italiens feſaient alors la guerre.

Une guerre ſérieuſe les effraya tous, & aucun n'oſa paraître. Le pape *Alexandre VI*, les Vénitiens,

Digitized by Google

le duc de Milan, *Louis le Maure*, qui avait appelé le roi en Italie, voulurent le traverſer dès qu'il y fut. *Pierre de Médicis*, contraint d'implorer ſa protection, fut chaſſé de la république pour l'avoir demandée, & ſe retira dans Veniſe, d'où il n'oſa ſortir, malgré la bienveillance du roi, craignant plus les vengeances ſecrètes de ſon pays qu'il ne comptait ſur l'appui des Français.

Charles VIII à Rome. Le roi entre à Florence en maître. Il délivre la ville de Sienne du joug des Toſcans, qui bientôt après la remirent en ſervitude. Il marche à Rome, où *Alexandre VI* négociait en vain contre lui. Il y fait ſon entrée en conquérant. Le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, vit les canons de France tournés contre ces faibles murailles. Il demanda grâce.

1494. Il ne lui en coûta guère qu'un chapeau de cardinal pour fléchir le roi. *Briſſonnet*, de préſident des comtes devenu archevêque, conſeilla cet accommodement qui lui valut la pourpre. Un roi eſt ſouvent bien ſervi par ſes ſujets, quand ils ſont cardinaux, mais rarement quand ils veulent l'être. Le confeſſeur du roi entra encore dans l'intrigue. *Charles*, dont l'intérêt était de dépoſer le pape, lui pardonna & s'en repentit. Jamais pape n'avait plus mérité l'indignation d'un roi chrétien. Lui & les Vénitiens s'étaient adreſſés à *Bajazet II*, ſultan des Turcs, fils & ſucceſſeur de *Mahomet II*, pour les aider à chaſſer *Charles VIII* d'Italie. Il fut avéré que le pape avait envoyé un nonce nommé *Bozzo* à la Porte, & on en conclut que le prix de l'union du ſultan & du pontife était un de ces meurtres atroces dont on commence à ſentir quelque horreur aujourd'hui dans le ſerail même de Conſtantinople.

Digitized by Google

Le pape, par un enchaînement d'événemens extraordinaires, avait entre ſes mains *Zizim* ou *Gem*, frère de *Bajazet*. Voici comment ce fils de *Mahomet II* était tombé entre les mains du pape.

Le frère du grand Turc livré au pape par le roi de France.

Zizim, chéri des Turcs, avait diſputé l'Empire à *Bajazet* qui en était haï. Mais malgré les vœux des peuples il avait été vaincu. Dans ſa diſgrâce il eut recours aux chevaliers de *Rhodes*, qui ſont aujourd'hui les chevaliers de Malthe, auxquels il avait envoyé un ambaſſadeur. On le reçut d'abord comme un prince à qui on devait l'hoſpitalité, & qui pouvait être utile; mais bientôt après on le traita en priſonnier. *Bajazet* payait quarante mille ſequins par an aux chevaliers, pour ne pas laiſſer retourner *Zizim* en Turquie. Les chevaliers le menèrent en France dans une de leurs commanderies du Poitou, appelée *le Bourgneuf*. *Charles VIII* reçut à la fois un ambaſſadeur de *Bajazet* & un nonce du pape *Innocent VIII*, prédéceſſeur d'*Alexandre*, au ſujet de ce précieux captif. Le ſultan le redemandait; le pape voulait l'avoir comme un gage de la ſureté de l'Italie contre les Turcs. *Charles* envoya *Zizim* au pape. Le pontife le reçut avec toute la ſplendeur que le maître de Rome pouvait affecter avec le frère du maître de Conſtantinople. On voulut l'obliger à baiſer les pieds du pape; mais *Bozzo*, témoin oculaire, aſſure que le turc rejeta cet abaiſſement avec indignation. *Paul Jove* dit qu'*Alexandre VI*, par un traité avec le ſultan, marchanda la mort de *Zizim*. Le roi de France, qui dans des projets trop vaſtes, aſſuré de la conquête de Naples, ſe flattait d'être redoutable à *Bajazet*, voulut avoir ce frère malheureux. Le pape, ſelon

Mort du frère du grand Turc.

Digitized by Google

Paul Jove, le livra empoiſonné. Il reſta indécis ſi le poiſon avait été donné par un domeſtique du pape, ou par un miniſtre ſecret du grand ſeigneur; mais on divulgua que *Bajazet* avait promis trois cents mille ducats au pape pour la tête de ſon frère.

Le prince *Demetrius Cantemir* dit que ſelon les annales turques, le barbier de *Zizim* lui coupa la gorge, & que ce barbier fut grand viſir pour récompenſe. Il n'eſt pas probable qu'on ait fait miniſtre & général un barbier. Si *Zizim* avait été ainſi aſſaſſiné, le roi *Charles VIII*, qui renvoya ſon corps à ſon frère, aurait ſu ce genre de mort; les contemporains en auraient parlé. Le prince *Cantemir*, & ceux qui accuſent *Alexandre VI*, peuvent ſe tromper également. La haine qu'on portait à ce pontife, & qu'il méritait ſi bien, lui imputa tous les crimes qu'il pouvait commettre.

Charles VIII pardonne au pape, & ſert ſa meſſe.

Le pape, ayant juré de ne plus inquiéter le roi dans ſa conquête, ſortit de ſa priſon, & reparut en pontife ſur le théâtre du Vatican. Là, dans un conſiſtoire public, le roi vint prêter ce qu'on appelle hommage d'obédience, aſſiſté de *Jean de Gannai*, premier préſident du parlement de Paris, qui ſemblait devoir être ailleurs qu'à cette cérémonie. Le roi baiſa les pieds de celui que deux jours auparavant il voulait faire condamner comme un criminel; &, pour achever la ſcène, il ſervit la meſſe d'*Alexandre VI*. *Guichardin*, auteur contemporain très-accrédité, aſſure que dans l'égliſe le roi ſe plaça au-deſſous du doyen des cardinaux. Il ne faut donc pas tant s'étonner que le cardinal de *Bouillon*, doyen du ſacré collége, ait

Digitized by Google

de nos jours, en s'appuyant de ces anciens uſages, écrit à *Louis XIV : Je vais prendre la première place du monde chrétien après la ſuprême.*

Charlemagne s'était fait déclarer dans Rome empereur d'Occident ; *Charles VIII* y fut déclaré empereur d'Orient, mais d'une manière bien différente. Un *Paléologue*, neveu de celui qui avait perdu l'Empire & la vie, céda très-inutilement à *Charles VIII* & à ſes ſucceſſeurs un Empire qu'on ne pouvait plus recouvrer.

Après cette cérémonie, *Charles* s'avança au royaume de Naples. *Alfonſe II*, nouveau roi de ce pays, haï de ſes ſujets comme ſon père, & intimidé par l'approche des Français, donna au monde l'exemple d'une lâcheté nouvelle. Il s'enfuit ſecrètement à Meſſine, & ſe fit moine chez les *Olivétains*. Son fils *Fernando*, devenu roi, ne put rétablir les affaires, que l'abdication de ſon père feſait voir déſeſpérées. Abandonné bientôt des Napolitains, il leur remit leur ſerment de fidélité, après quoi il ſe retira dans la petite île d'Iſchia, ſituée à quelques milles de Naples.

Charles, maître du royaume & arbitre de l'Italie, entra dans Naples en vainqueur, ſans avoir preſque combattu. Il prit les titres prématurés d'*Auguſte* & d'empereur. Mais dans ce temps-là même preſque toute l'Europe travaillait ſourdement à lui faire perdre la couronne de Naples. Le pape, les Vénitiens, le duc de Milan, *Louis le Maure*, l'empereur *Maximilien*, *Ferdinand d'Arragon*, *Iſabelle de Caſtille*, ſe liguaient enſemble. Il fallait avoir prévu cette ligue & pouvoir la combattre. Il repartit pour la France cinq mois

1495. *Charles*, maître de Naples.

Digitized by Google

après l'avoir quittée. Tel fut, ou ſon aveuglement, ou ſon mépris pour les Napolitains, ou plutôt ſon impuiſſance, qu'il ne laiſſa que quatre à cinq mille français pour conſerver ſa conquête; & il ſe trompa au point de croire que des ſeigneurs du pays comblés de ſes bienfaits ſoutiendraient ſon parti pendant ſon abſence.

Chaſſé d'Italie.

Dans ſon retour auprès de Plaiſance, vers le village de Fornovo, que nous nommons Fornoue, rendu célèbre par cette journée, il trouve l'armée des confédérés forte d'environ trente mille hommes. Il n'en avait que huit mille. S'il était battu, il perdait la liberté ou la vie; s'il battait, il ne gagnait que l'avantage de la retraite. On vit alors ce qu'il eût fait dans cette expédition, ſi la prudence avait ſecondé le courage. Les Italiens ne tinrent pas long-temps devant
1495. lui. Il ne perdit pas deux cents hommes : les alliés en perdirent quatre mille. Tel eſt d'ordinaire l'avantage d'une troupe aguerrie qui combat avec ſon roi contre une multitude mercenaire. *Guicciardino* dit que depuis quelques ſiècles les Italiens n'avaient jamais donné une bataille ſi ſanglante. Les Vénitiens comptèrent pour une victoire d'avoir dans ce combat pillé quelques bagages du roi. On porta ſa tente en triomphe dans Veniſe. *Charles VIII* ne vainquit que pour s'en retourner en France, laiſſant encore la moitié de ſa petite armée près de Novare dans le Milanais, où le duc d'*Orléans* fut bientôt aſſiégé, & dont il fut obligé de ſortir avec les reſtes d'une garniſon exténuée de misère & de faim.

Les ligués pouvaient encore l'attaquer avec un grand avantage; mais ils n'osèrent. Nous ne pouvons

Digitized by Google

réſiſter, diſaient-ils, *alla furia franceſe*. Les Français firent préciſément en Italie ce que les Anglais avaient fait en France; ils vainquirent en petit nombre, & ils perdirent leurs conquêtes.

Quand le roi fut à Turin, on fut bien étonné de voir un camérier du pape *Alexandre VI*, qui ordonna au roi de France de retirer ſes troupes du Milanais & de Naples, & de venir rendre compte de ſa conduite au ſaint-père, ſous peine d'excommunication. Cette bravade n'eût été qu'un ſujet de plaiſanterie, ſi d'ailleurs la conduite du pape n'eût pas été un ſujet de plainte très-ſérieux. *Charles* cité à Rome.

Le roi revint en France, & fut auſſi négligent à conſerver ſes conquêtes qu'il avait été prompt à les faire. *Fréderic*, oncle de *Fernando*, ce roi de Naples détrôné, devenu roi titulaire après la mort de *Fernando*, reprit en un mois tout ſon royaume, aſſiſté de *Gonſalve de Cordoue*, ſurnommé *le grand capitaine*, que *Ferdinand d'Arragon*, ſurnommé *le catholique*, envoya pour lors à ſon ſecours.

Le duc d'*Orléans*, qui régna bientôt après, fut trop heureux qu'on le laiſsât ſortir de Novare. Enfin de ce torrent qui avait inondé l'Italie, il ne reſta nul veſtige; & *Charles VIII*, dont la gloire avait paſſé ſi vîte, mourut ſans enfans à l'âge de près de vingt-huit ans, laiſſant à *Louis XII* ſon premier exemple à ſuivre, & ſes fautes à réparer. 1497.

Digitized by Google

CHAPITRE CVIII.

De Savonarole.

AVANT de voir comment *Louis XII* ſoutint ſes droits ſur l'Italie, ce que devint tout ce beau pays agité de tant de factions, & diſputé par tant de puiſſances, & comment les papes formèrent l'Etat qu'ils poſsèdent aujourd'hui, on doit quelque attention à un fait extraordinaire qui exerçait alors la crédulité de l'Europe, & qui étalait ce que peut le fanatiſme.

Il y avait à Florence un dominicain nommé *Jérôme Savonarole.* C'était un de ces prédicateurs à qui le talent de parler en chaire fait croire qu'ils peuvent gouverner les peuples, un de ces théologiens qui ayant expliqué l'Apocalypſe penſent être devenus prophètes. Il dirigeait, il prêchait, il confeſſait, il écrivait; & dans une ville libre, pleine néceſſairement de factions, il voulait être à la tête d'un parti.

Dès que les principaux citoyens de Florence ſurent que *Charles VIII* méditait ſa deſcente en Italie, il la prédit, & le peuple le crut inſpiré. Il déclama contre le pape *Alexandre VI;* il encouragea ceux de ſes compatriotes qui perſécutaient les *Médicis*, & qui répandirent le ſang des amis de cette maiſon. Jamais homme n'avait eu plus de crédit à Florence ſur le commun peuple. Il était devenu une eſpèce de tribun, en feſant recevoir les artiſans dans la magiſtrature. Le pape & les *Médicis* ſe ſervirent

Digitized by Google

contre *Savonarole* des mêmes armes qu'il employait ; ils envoyèrent un franciſcain prêcher contre lui. L'ordre de *St François* haïſſait celui de *St Dominique* plus que les *Guelfes* ne haïſſaient les *Gibelins*. Le cordelier réuſſit à rendre le dominicain odieux. Les deux ordres ſe déchaînérent l'un contre l'autre. Enfin un dominicain s'offrit à paſſer à travers un bûcher pour prouver la ſainteté de *Savonarole*. Un cordelier propoſa auſſitôt la même épreuve pour prouver que *Savonarole* était un ſcélérat. Le peuple avide d'un tel ſpectacle en preſſa l'exécution ; le magiſtrat fut contraint de l'ordonner. Tous les eſprits étaient encore remplis de l'ancienne fable de cet *Aldobrandin*, ſurnommé *Petrus igneus*, qui dans l'onzième ſiècle avait paſſé & repaſſé ſur des charbons ardens au milieu de deux bûchers ; & les partiſans de *Savonarole* ne doutaient pas que DIEU ne fît pour un jacobin ce qu'il avait fait pour un bénédictin. La faction contraire en eſpérait autant pour le cordelier. Si nous liſions ces religieuſes horreurs dans l'hiſtoire des Iroquois, nous ne les croirions pas. Cependant cette ſcène ſe jouait chez le peuple le plus ingénieux de la terre, dans la patrie du *Dante*, de l'*Arioſte*, de *Pétrarque* & de *Machiavel*. Parmi les chrétiens, plus un peuple eſt ſpirituel, plus il tourne ſon eſprit à ſoutenir la ſuperſtition, & à colorer ſon abſurdité.

On alluma les feux : les champions comparurent en préſence d'une foule innombrable ; mais quand ils virent tous deux de ſang-froid les bûchers en flamme, tous deux tremblèrent, & leur peur commune leur ſuggéra une commune évaſion. Le dominicain ne voulut entrer dans le bûcher que l'hoſtie

Digitized by Google

à la main. Le cordelier prétendit que c'était une clauſe qui n'était pas dans les conventions. Tous deux s'obſtinèrent, & s'aidant ainſi l'un l'autre à ſortir d'un mauvais pas, ils ne donnèrent point l'affreuſe comédie qu'ils avaient préparée.

Le peuple alors ſoulevé par le parti des cordeliers voulut ſaiſir *Savonarole*. Les magiſtrats ordonnèrent à ce moine de ſortir de Florence. Mais quoiqu'il eût contre lui le pape, la faction des *Médicis* & le peuple, il refuſa d'obéir. Il fut pris & appliqué ſept fois à la queſtion. L'extrait de ſes dépoſitions porte qu'il avoua qu'il était un faux prophète, un fourbe qui abuſait du ſecret des confeſſions, & de celles que lui révélaient ſes frères. Pouvait-il ne pas avouer qu'il était un impoſteur? Un inſpiré qui cabale n'eſt-il pas convaincu d'être un fourbe? peut-être était-il encore plus fanatique : l'imagination humaine eſt capable de réunir ces deux excès qui ſemblent s'exclure. Si la juſtice ſeule l'eût condamné, la priſon, la pénitence auraient ſuffi; mais l'eſprit de parti s'en mêla. On le condamna lui & deux dominicains à mourir dans les flammes qu'ils s'étaient vantés d'affronter. Ils furent étranglés avant d'être jetés au feu. Ceux du parti de *Savonarole* ne manquèrent pas de lui attribuer des miracles; dernière reſſource des adhérens d'un chef malheureux. N'oublions pas qu'*Alexandre VI* lui envoya, dès qu'il fut condamné, une indulgence plénière.

1498, 23 mai.

Vous regardez en pitié toutes ces ſcènes d'abſurdité & d'horreur; vous ne trouvez rien de pareil ni chez les Romains & les Grecs, ni chez les barbares. C'eſt le fruit de la plus infame ſuperſtition qui ait jamais

Digitized by Google

jamais abruti les hommes, & du plus mauvais des gouvernemens. Mais vous ſavez qu'il n'y a pas long-temps que nous ſommes ſortis de ces ténèbres, & que tout n'eſt pas encore éclairé.

CHAPITRE CIX.

De Pic de la Mirandole.

Si l'aventure de *Savonarole* fait voir quel était encore le fanatiſme, les thèſes du jeune prince de la *Mirandole* nous montrent en quel état étaient les ſciences. C'eſt à Florence & à Rome, chez les peuples alors les plus ingénieux de la terre, que ſe paſſent ces deux ſcènes différentes. Il eſt aiſé d'en conclure quelles ténèbres étaient répandues ailleurs, & avec quelle lenteur la raiſon humaine ſe forme.

C'eſt toujours une preuve de la ſupériorité des Italiens dans ces temps-là, que *Jean-François Pic de la Mirandole*, prince ſouverain, ait été dès ſa plus tendre jeuneſſe un prodige d'étude & de mémoire : il eût été dans notre temps un prodige de véritable érudition. Le goût des ſciences fut ſi fort en lui, qu'à la fin il renonça à ſa principauté, & ſe retira à Florence, où il mourut le même jour que *Charles VIII* 1494. fit ſon entrée dans cette ville. On dit qu'à l'âge de dix-huit ans il ſavait vingt-deux langues. Cela n'eſt certainement pas dans le cours ordinaire de la nature. Il n'y a point de langue qui ne demande environ une année pour la bien ſavoir. Quiconque dans une ſi grande jeuneſſe en ſait vingt-deux peut

Digitized by Google

être ſoupçonné de les ſavoir bien mal, ou plutôt il en ſait les élémens, ce qui eſt ne rien ſavoir.

Il eſt encore plus extraordinaire que ce prince, ayant étudié tant de langues, ait pu à vingt-quatre ans ſoutenir à Rome des thèſes ſur tous les objets des ſciences, ſans en excepter une ſeule. On trouve à la tête de ſes ouvrages quatorze cents concluſions générales ſur leſquelles il offrit de diſputer. Un peu d'élémens de géométrie & de la ſphère étaient dans cette étude immenſe la ſeule choſe qui méritait ſes peines. Tout le reſte ne ſert qu'à faire voir l'eſprit du temps. C'eſt *la Somme de St Thomas*, c'eſt le précis des ouvrages d'*Albert*, ſurnommé *le grand*, c'eſt un mélange de théologie avec le péripatétiſme. On y voit qu'un ange eſt infini *ſecundùm quid :* les animaux & les plantes naiſſent d'une *corruption animée par la vertu productive*. Tout eſt dans ce goût. C'eſt ce qu'on apprenait dans toutes les univerſités. Des milliers d'écoliers ſe rempliſſaient la tête de ces chimères, & fréquentaient juſqu'à quarante ans les écoles où on les enſeignait. On ne ſavait pas mieux dans le reſte de la terre. Ceux qui gouvernaient le monde étaient bien excuſables alors de mépriſer les ſciences, & *Pic de la Mirandole* bien malheureux d'avoir conſumé ſa vie & abrégé ſes jours dans ces graves démences.

Ceux qui, nés avec un vrai génie cultivé par la lecture des bons auteurs romains, avaient échappé aux ténèbres de cette érudition, étaient depuis *le Dante* & *Pétrarque* en très-petit nombre. Leurs ouvrages convenaient davantage aux princes, aux hommes d'Etat, aux femmes, aux ſeigneurs, qui ne cherchent

Digitized by Google

dans la lecture qu'un délaſſement agréable ; & ils devaient être plus propres au prince *de la Mirandole* que les compilations d'*Albert le grand*.

Mais la paſſion de la ſcience univerſelle l'emportait ; & cette ſcience univerſelle conſiſtait à ſavoir par cœur ſur chaque matière quelques mots qui ne donnaient aucune idée. Il eſt difficile de comprendre comment les mêmes hommes qui raiſonnent ſi juſte & ſi finement ſur les affaires du monde & ſur leurs intérêts, ont pu ſe payer de paroles inintelligibles dans preſque tout le reſte. La raiſon en eſt qu'on veut paraître inſtruit plutôt que de s'inſtruire ; & quand des maîtres d'erreur ont plié notre ame dans notre jeuneſſe, nous ne feſons pas même d'efforts pour la redreſſer ; nous en feſons au contraire pour la courber encore. De-là vient que tant d'hommes pleins de ſagacité, & même de génie, ſont pétris d'erreurs populaires ; de-là vient que de grands hommes, tels que *Paſcal* & *Arnaud*, finirent par être fanatiques.

Pic de la Mirandole écrivit, à la vérité, contre l'aſtrologie judiciaire ; mais il ne faut pas s'y méprendre : c'était contre l'aſtrologie pratiquée de ſon temps. Il en admettait une autre, & c'était l'ancienne, la véritable qui, diſait-il, était négligée.

Il dit dans ſa première propoſition que la *magie*, *telle qu'elle eſt aujourd'hui, & que l'Egliſe condamne, n'eſt point fondée ſur la vérité, puiſqu'elle dépend des puiſſances ennemies de la vérité*. On voit par ces paroles mêmes, toutes contradictoires qu'elles ſont, qu'il admettait la *magie* comme une *œuvre des démons*, & c'était le ſentiment reçu. Auſſi il aſſure qu'il n'y a aucune

Digitized by Google

vertu dans le ciel & ſur la terre qu'un magicien ne puiſſe faire agir; & il prouve que les paroles ſont efficaces en *magie*, parce que DIEU s'eſt ſervi de la parole pour arranger le monde.

Ces thèſes firent beaucoup plus de bruit, & eurent plus d'éclat que n'en ont eu de nos jours les découvertes de *Newton*, & les vérités approfondies par *Locke*. Le pape *Innocent VIII* fit cenſurer treize propoſitions de toute cette grande doctrine. Ces cenſures reſſemblaient aux déciſions de ces Indiens qui condamnaient l'opinion que la terre eſt ſoutenue par un dragon, parce que, diſaient-ils, elle ne peut être ſoutenue que par un éléphant. *Pic de la Mirandole* fit ſon apologie; il s'y plaint de ſes cenſeurs. Il dit qu'un d'eux s'emporta violemment contre *la cabale*. *Mais ſavez-vous*, lui dit le jeune prince, *ce que veut dire ce mot de cabale? Belle demande*, répondit le théologien, *ne ſait-on pas que c'était un hérétique qui écrivit contre* JESUS-CHRIST?

Enfin il fallut que le pape *Alexandre VI*, qui au moins avait le mérite de mépriſer ces diſputes, lui envoyât une abſolution. Il eſt remarquable qu'il traita de même *Pic de la Mirandole* & *Savonarole*.

L'hiſtoire du prince *de la Mirandole* n'eſt que celle d'un écolier plein de génie, parcourant une vaſte carrière d'erreurs, & guidé en aveugle par des maîtres aveugles: ce qui ſuit eſt l'hiſtoire des maîtres du menſonge, qui fondent leur puiſſance ſur la ſtupidité humaine.

Fin du tome ſecond.

Digitized by Google

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. XLIII. *DE l'état de l'Europe, aux dixième & onzième siècles.* Page 3

CHAP. XLIV. *De l'Espagne & des Mahométans de ce royaume, jusqu'au commencement du douzième siècle.* 9

CHAP. XLV. *De la religion & de la superstition, aux dixième & onzième siècles.* 17

CHAP. XLVI. *De l'Empire, de l'empereur Henri IV & de Grégoire VII. De Rome & de l'Empire dans l'onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV & du pape Grégoire VII.* 30

CHAP. XLVII. *De l'empereur Henri V & de Rome, jusqu'à Fréderic I.* 48

CHAP. XLVIII. *De Fréderic Barberousse. Cérémonies du couronnement des empereurs & des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, & bienfaiteur du genre humain.* 53

CHAP. XLIX. *De l'empereur Henri VI, & de Rome.* 62

Digitized by Google

CHAP. L. *Etat de la France & de l'Angleterre, pendant le douzième ſiècle, juſqu'au règne de St Louis, de Jean-ſans-terre & de Henri III. Grand changement dans l'adminiſtration publique en Angleterre & en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, &c. Le pape Innocent III joue les rois de France & d'Angleterre.* 66

CHAP. LI. *D'Othon IV & de Philippe-Auguſte, au treizième ſiècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre & de la France, juſqu'à la mort de Louis VIII, père de St Louis. Puiſſance ſingulière de la cour de Rome : pénitence plus ſingulière de Louis VIII, &c.* 83

CHAP. LII. *De l'empereur Fréderic II, de ſes querelles avec les papes, & de l'empire allemand. Des accuſations contre Fréderic II. Du livre* de tribus Impoſtoribus. *Du concile général de Lyon, &c.* 92

CHAP. LIII. *De l'Orient, au temps des croiſades, & de l'état de la Paleſtine.* 105

CHAP. LIV. *De la première croiſade, juſqu'à la priſe de Jéruſalem.* 112

CHAP. LV. *Croiſades depuis la priſe de Jéruſalem. Louis le jeune prend la croix. Saint-Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles,*

Digitized by Google

prédit des victoires, & on eſt battu. Saladin prend Jéruſalem, ſes exploits, ſa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le jeune, &c. 123

CHAP. LVI. *De Saladin.* 132

CHAP. LVII. *Les croiſés envahiſſent Conſtantinople. Malheurs de cette ville & des empereurs grecs. Croiſade en Egypte. Aventure ſingulière de St François d'Aſſiſe. Diſgrâces des chrétiens.* 141

CHAP. LVIII. *De St Louis, ſon gouvernement, ſa croiſade, nombre de ſes vaiſſeaux, ſes dépenſes, ſa vertu, ſon imprudence, ſes malheurs.* 154

CHAP. LIX. *Suite de la priſe de Conſtantinople par les croiſés. Ce qu'était alors l'empire nommé grec.* 165

CHAP. LX. *De l'Orient & de Gengis-Kan.* 169

CHAP. LXI. *De Charles d'Anjou, roi des deux Siciles. De Mainfroi, de Conradin, & des vêpres ſiciliennes.* 185

CHAP. LXII. *De la croiſade contre les Languedociens.* 195

CHAP. LXIII. *Etat de l'Europe, au treizième ſiècle.* 207

CHAP. LXIV. *De l'Eſpagne, aux douzième & treizième ſiècles.* 214

CHAP. LXV. *Du roi de France Philippe le bel, & de Boniface VIII.* 226

Digitized by Google

CHAP. LXVI. *Du ſupplice des Templiers, & de l'extinction de cet ordre.* 237

CHAP. LXVII. *De la Suiſſe & de ſa révolution, au commencement du quatorzième ſiècle.* 243

CHAP. LXVIII. *Suite de l'état où étaient l'Empire, l'Italie & la papauté, au quatorzième ſiècle.* 248

CHAP. LXIX. *De Jeanne, reine de Naples.* 257

CHAP. LXX. *De l'empereur Charles IV. De la bulle d'or. Du retour du ſaint-ſiége d'Avignon à Rome. De ſainte Catherine de Sienne, &c.* 263

CHAP. LXXI. *Grand ſchiſme d'Occident.* 270

CHAP. LXXII. *Concile de Conſtance.* 278

CHAP. LXXIII. *De Jean Hus & de Jérôme de Prague.* 284

CHAP. LXXIV. *De l'état de l'Europe vers le temps du concile de Conſtance. De l'Italie.* 292

CHAP. LXXV. *De la France & de l'Angleterre, du temps de Philippe de Valois. D'Edouard II & d'Edouard III. Dépoſition du roi Edouard II par le parlement. Edouard III vainqueur de la France. Examen de la loi ſalique. De l'Artillerie, &c.* 300

CHAP. LXXVI. *De la France ſous le roi Jean. Célèbre tenue des états généraux. Bataille de Poitiers. Captivité de Jean. Ruine de la France. Chevalerie, &c.* 318

Digitized by Google

CHAP. LXXVII. *Du Prince noir, du roi de Caſtille dom Pèdre le cruel, & du connétable du Gueſclin.* 327

CHAP. LXXVIII. *De la France & de l'Angleterre, du temps du roi Charles V. Comment ce prince habile dépouille les Anglais de leurs conquêtes. Son gouvernement. Le roi d'Angleterre Richard II, fils du prince noir, détrôné.* 332

CHAP. LXXIX. *Du roi de France Charles VI. De ſa maladie. De la nouvelle invaſion de la France par Henri V, roi d'Angleterre.* 338

CHAP. LXXX. *De la France, du temps de Charles VII. De la Pucelle & de Jacques Cœur.* 355

CHAP. LXXXI. *Mœurs, uſages, commerce, richeſſes, vers les treizième & quatorzième ſiècles.* 364

CHAP. LXXXII. *Sciences & beaux arts, aux treizième & quatorzième ſiècles.* 370

CHAP. LXXXIII. *Affranchiſſemens, priviléges des villes, états généraux.* 386

CHAP. LXXXIV. *Tailles & monnaies.* 391

CHAP. LXXXV. *Du parlement de Paris juſqu'à Charles VII.* 395

CHAP. LXXXVI. *Du concile de Bâle tenu du temps de l'empereur Sigiſmond & de Charles VII, au quinzième ſiècle.* 405

CHAP. LXXXVII. *Décadence de l'Empire grec, ſoi-diſant Empire romain. Sa faibleſſe, ſa ſuperſtition, &c.* 414

Digitized by Google

CHAP. LXXXVIII. *De Tamerlan.* 418

CHAP. LXXXIX. *Suite de l'hiſtoire des Turcs & des Grecs, juſqu'à la priſe de Conſtantinople.* 426

CHAP. XC. *De Scanderbeg.* 430

CHAP. XCI. *De la priſe de Conſtantinople par les Turcs.* 432

CHAP. XCII. *Entrepriſes de Mahomet II, & ſa mort.* 444

CHAP. XCIII. *Etat de la Grèce ſous le joug des Turcs. Leur gouvernement, leurs mœurs.* 448

CHAP. XCIV. *Du roi de France Louis XI.* 458

CHAP. XCV. *De la Bourgogne, & des Suiſſes ou Helvétiens, du temps de Louis XI, au quinzième ſiècle.* 472

CHAP. XCVI. *Du gouvernement féodal après Louis XI, au quinzième ſiècle.* 477

CHAP. XCVII. *De la chevalerie.* 483

CHAP. XCVIII. *De la nobleſſe.* 488

CHAP. XCIX. *Des tournois.* 499

CHAP. C. *Des duels.* 506

CHAP. CI. *De Charles VIII, & de l'état de l'Europe quand il entreprit la conquête de Naples.* 516

CHAP. CII. *Etat de l'Europe, à la fin du quinzième ſiècle. De l'Allemagne, & principalement de l'Eſpagne. Du malheureux règne de Henri IV, ſurnommé l'impuiſſant. D'Iſabelle & de Ferdinand. Priſe de Grenade. Perſécution contre les Juifs & contre les Maures.* 519

Digitized by Google

CHAP. CIII. *De l'état des Juifs en Europe.* 530

CHAP. CIV. *De ceux qu'on appelait Bohèmes ou Egyptiens.* 535

CHAP. CV. *Suite de l'état de l'Europe, au quinzième ſiècle. De l'Italie. De l'aſſaſſinat de Galéas Sforze dans une égliſe. De l'aſſaſſinat des Médicis dans une égliſe; de la part que Sixte IV eut à cette conjuration.* 537

CHAP. CVI. *De l'état du pape, de Veniſe & de Naples, au quinzième ſiècle.* 544

CHAP. CVII. *De la conquête de Naples par Charles VIII, roi de France & empereur. De Zizim, frère de Bajazet II. Du pape Alexandre VI, &c.* 548

CHAP. CVIII. *De Savonarole.* 556

CHAP. CIX. *De Pic de la Mirandole.* 559

Fin de la Table des Chapitres du Tome ſecond.

Digitized by Google

1252
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
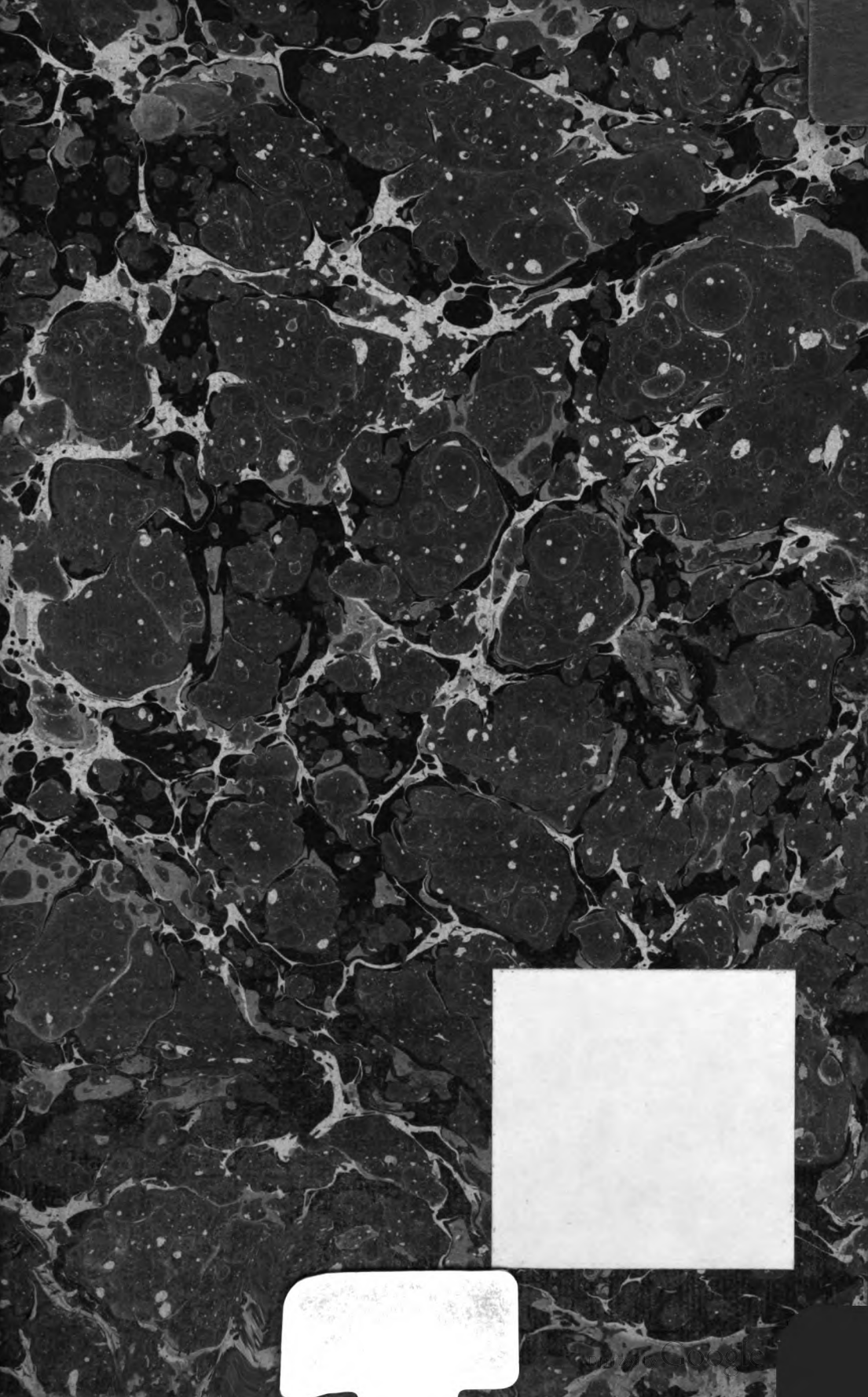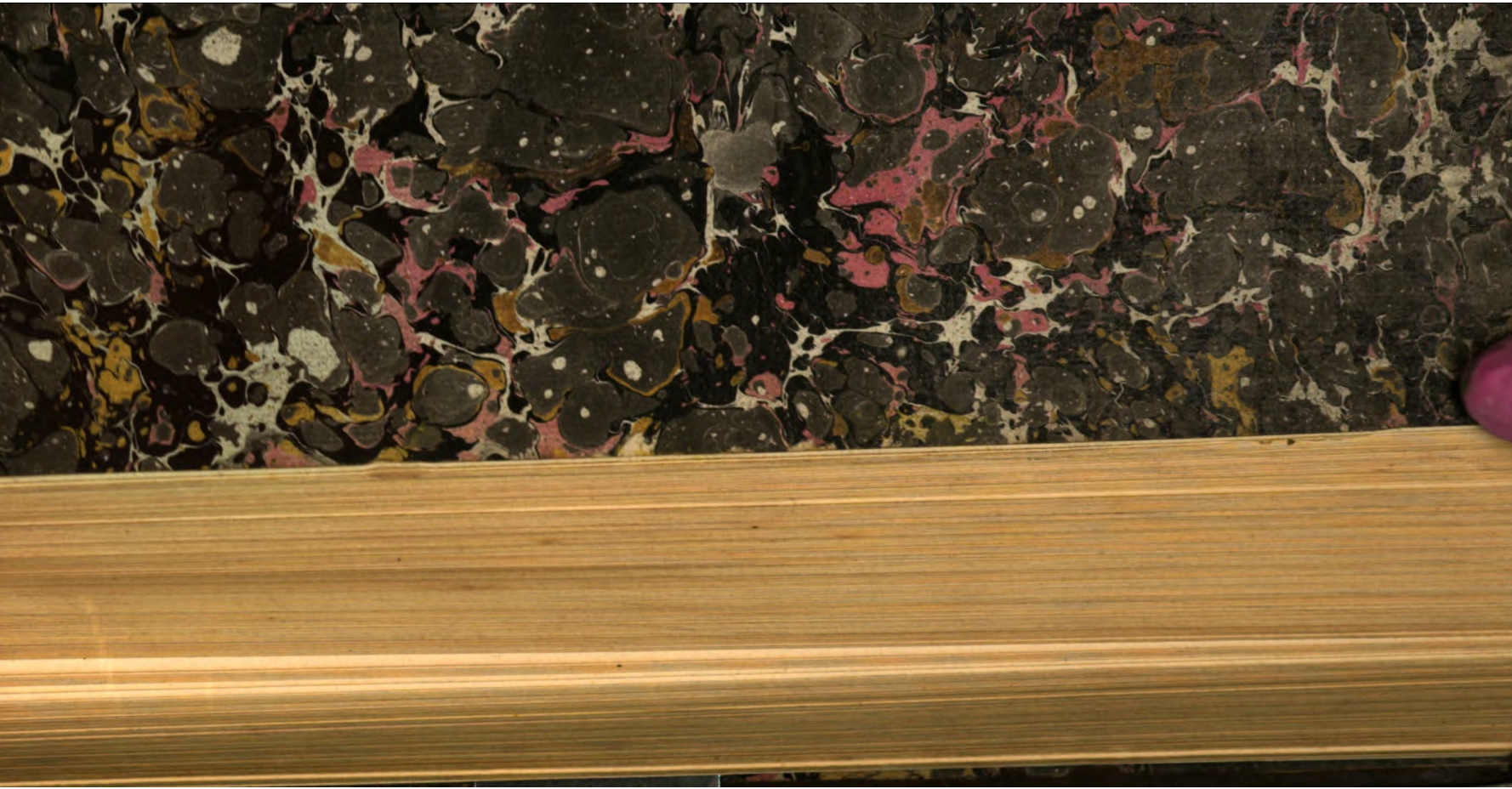
Digitized by Google